BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

G. LACOUR-GAYET

MEMBRE DE L'INSTITUT

TALLEYRAND

(1754-1838)

TOME II

Avec 8 planches hors texte

PAYOT, PARIS

DC 255 .T3 L35 v.2
Lacour-Gayet, G. 1856-1935.
Talleyrand, 1754-1838 ..

F
B
T145l
v.2.

TALLEYRAND

DU MÊME AUTEUR

Antonin le Pieux et son temps. Essai sur l'histoire de l'empire romain au milieu du deuxième siècle. — Paris, Ernest Thorin. 1888. In-8.

L'Éducation politique de Louis XIV. — Paris, Librairie Hachette. 1898. In-8. — Seconde édition. 1923. Petit in-8.

La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV. — Paris, Honoré Champion. 1902. In-8. — Seconde édition. 1910. In-8.

La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI. — Paris, Honoré Champion. 1905. In-8.

La Marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Tome Ier. — Paris, Honoré Champion. 1911. In-8.

Bismarck. — Paris, Librairie Hachette. 1918. In-12.

Guillaume II le Vaincu. — Paris, Librairie Hachette. 1920. Petit in-8.

Napoléon. Sa vie, son œuvre, son temps. — Paris, Librairie Hachette. 1921. In-4°.

L'Impératrice Eugénie. — Paris, Éditions Albert Morancé. 1925. In-8.

Talleyrand, 1754-1799. Tome Ier. — Payot, Paris. 1928. In-8.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-BLB-952_2

I. — Portrait inédit de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord
Communiqué par M. le Comte Stanislas de Castellane.

Cl. Payot

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

G. LACOUR-GAYET

Membre de l'Institut

TALLEYRAND

1754-1838

« C'est un homme d'intrigues, d'une grande immoralité, mais de beaucoup d'esprit, et, certes, le plus capable des ministres que j'ai eus. » (NAPOLÉON.)

« Je veux que pendant des siècles on continue à discuter sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé et ce que j'ai voulu. » (TALLEYRAND.)

★★

1799 - 1815

PAYOT, PARIS

106, Boulevard St-Germain

1930

Tous droits réservés

F
B
T145l
v.2.

IL A ÉTÉ TIRÉ
DE CE VOLUME
CENT EXEMPLAIRES SUR PUR FIL LAFUMA
NUMÉROTÉS DE I A 100

51863

Premier tirage mars 1930
Deuxième tirage octobre 1930

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright 1930, by Payot, Paris.

TALLEYRAND

CHAPITRE PREMIER

TALLEYRAND ET LE PREMIER CONSUL

Talleyrand à sa première audience chez Bonaparte. — Sentiments de Talleyrand pour le Premier Consul. — Talleyrand jugé par Bonaparte. — Talleyrand et Hyde de Neuville. — Talleyrand et la reconstitution sociale entreprise par le Premier Consul. — Les fêtes du 25 février 1800, du 19 février et du 8 juin 1801. — Bonaparte et Talleyrand chez madame Helvétius. — Talleyrand chez madame de Vaines. — Talleyrand et Fouché ; leur rivalité. — La fête du 14 juillet 1800. — La disgrâce de Lucien Bonaparte. — Calonne à Paris. — Le consulat à vie. — Talleyrand et l'abbé de Montesquiou. — Disgrâce des deux frères de Talleyrand. — Talleyrand et le corps diplomatique. — Faveur de Talleyrand auprès de Bonaparte. — Talleyrand et le projet de négociations avec Louis XVIII.

Voici le nom de Talleyrand associé pour quatorze ans et trois mois au nom de Napoléon : sept années et demie de faveur, un peu moins de sept années de quasi-disgrâce ou de faveur intermittente.

Le Premier Consul avait un faible à l'égard de Talleyrand ; c'est le mot d'un témoin qui vivait dans l'intimité de Bonaparte. Le ministre du Directoire avait deviné la fortune politique du général de l'armée d'Italie ; tout récemment, il s'était donné corps et âme au succès de la grande affaire d'où venait de sortir le césarisme, sous une forme mal déguisée. Dès qu'il fut rentré à l'hôtel de la rue du Bac, il s'empressa de tenir au nouveau maître de la France un langage qui était en pleine harmonie avec les intentions secrètes de celui-ci. C'était la

première fois qu'il était reçu par le Premier Consul en audience particulière.

« Citoyen consul, lui dit-il, vous m'avez confié le ministère des Relations extérieures, et je justifierai votre confiance ; mais je crois devoir vous déclarer dès à présent que je ne veux travailler qu'avec vous. Il n'y a point là de vaine fierté de ma part, je vous parle seulement dans l'intérêt de la France. Pour qu'elle soit bien gouvernée, pour qu'il y ait unité d'action, il faut que vous soyez le Premier Consul, et que le Premier Consul ait dans sa main tout ce qui tient directement à la politique, c'est-à-dire les ministères de l'Intérieur et de la Police pour les affaires du dedans, mon ministère pour les affaires du dehors, et ensuite les deux grands moyens d'exécution, la Guerre et la Marine. Il serait donc de toute convenance que les ministres de ces cinq départements travaillassent avec vous seul. L'administration de la justice et le bon ordre dans les finances tiennent sans doute à la politique par une foule de liens ; mais ces liens sont moins serrés. Si vous me permettez de le dire, Général, j'ajouterai qu'il conviendrait alors de donner au Second Consul, très habile jurisconsulte, la haute main sur la justice, et au Troisième Consul, également bien versé dans la connaissance des lois financières, la haute main sur les finances. Cela les occupera, cela les amusera, et vous, Général, ayant à votre disposition toutes les parties vitales du gouvernement, vous arriverez au noble but que vous vous proposez, la régénération de la France (1). »

Quand Talleyrand eut pris congé, Bonaparte s'adressa à son secrétaire, qui avait assisté à l'audience. « Savez-vous, Bourrienne, que Talleyrand est de bon conseil ; c'est un homme d'un grand sens. — Général, c'est l'opinion de tous ceux qui le connaissent. — Talleyrand n'est pas maladroit, il m'a pénétré. Ce qu'il me conseille, vous savez bien que j'ai envie de le faire. Mais, encore un coup, il a raison : on marche plus vite quand on marche seul. Lebrun est un honnête homme, mais il n'a pas de politique dans la tête, il fait des livres. Cambacérès a trop de traditions de la Révolution. Il faut que mon gouvernement soit un gouvernement tout neuf. »

Talleyrand confirme, dans ses *Mémoires*, le récit de Bour-

rienne : « Je fis, dit-il, le jour même de son installation une proposition qu'il [le Premier Consul] accepta avec empressement... Je dis au général Bonaparte... qu'il fallait qu'il se réservât à lui seul le travail des Affaires étrangères... On établit, dès le premier jour, que je ne travaillerais qu'avec le Premier Consul (2). »

Sur les rapports personnels entre le Premier Consul et le ministre des Relations extérieures, son aîné de quinze ans, la plume de Talleyrand lui-même fournit de nombreux témoignages. Il est indispensable d'en citer quelques-uns en entier ; comment imaginer, en effet, tout ce que celui-ci mettait de confiance, d'abandon, de délicate flatterie, d'admiration sincère, dans les lettres qu'il lui écrivait ? C'est un ami enthousiaste, dont le dévouement est fait de la plus affectueuse estime. On ne croit pas qu'il y ait un autre exemple d'un ministre ayant jamais adressé à un chef d'État des lettres d'un accent si passionné. Talleyrand a écrit, à l'époque de la Restauration : « J'aimais Napoléon ; je m'étais attaché même à sa personne, malgré ses défauts ; à son début, je m'étais senti entraîné vers lui par cet attrait irrésistible qu'un grand génie porte avec lui ; ses bienfaits avaient provoqué en moi une reconnaissance sincère. Pourquoi craindrais-je de le dire ? J'avais joui de sa gloire et des reflets qui en rejaillissaient sur ceux qui l'aidaient dans sa noble tâche (3). » Quelques exemples du langage par lequel le ministre qui « aimait Napoléon » traduisait ses sentiments auront leur intérêt.

Talleyrand était resté à Paris pendant la campagne qui commença par le passage du Grand Saint-Bernard. Tombé malade, il tenait le Premier Consul au courant de son état ; il lui écrivait, le 22 mai : « A présent que chaque jour me rend de la santé et des forces, je me sens prêt à aller vous joindre, si vous le jugez convenable ; et j'ose dire que, votre absence se prolongeant encore, je n'aurais pas seulement le désir de me trouver auprès de vous, mais j'en éprouverais le besoin (4). »

La grande nouvelle venait d'arriver à Paris : en un jour, Marengo avait terminé la campagne et permis de recouvrer l'Italie du Nord. La joie et les félicitations du ministre ont

un tour inimitable dans l'art de la flatterie. « Général, j'arrive des Tuileries. L'audience des ambassadeurs ne pouvait être plus brillante, et je n'essaierai pas plus de vous peindre l'enthousiasme des Français, l'admiration des étrangers, que les sentiments particuliers dont m'a rempli la lecture de la lettre que vous avez écrite aux Consuls. Quel début et quel dénouement ! La postérité pourra-t-elle croire aux prodiges de cette campagne ? Sous quels auspices votre retour nous est promis ! Il n'y a point eu d'empire qui ne fût fondé sur le merveilleux, et ici le merveilleux est la vérité (5). »

Pendant l'été de 1801, le ministre alla faire sa saison coutumière aux eaux de Bourbon-l'Archambault. Il prit congé de Bonaparte par une lettre dont certaines lignes pourraient donner à croire qu'elle a été adressée à une femme aimée :

« Général, je pars avec le seul, mais bien vif regret de m'éloigner de vous.

» Le sentiment qui m'attache à vous, ma conviction que le dévouement de ma vie à votre destinée, aux grandes vues qui vous animent, n'est pas inutile à leur accomplissement m'ont fait mettre au soin de ma santé un intérêt que je n'avais jamais senti. Sans cette intime persuasion je renoncerais certainement à tout le bien qu'on me fait espérer du voyage que vous me permettez de faire.

» Je vous laisse souffrant aussi, et toujours rempli de cette noble passion qui ne promet aucun repos au corps ni aucun loisir à l'âme. Je crains, je vous l'avoue, qu'il ne soit donné à aucune organisation humaine de se prêter aux impulsions de cette infatigable et vraiment sublime activité dont la nature vous a doué.

» Quand ce que vous pensez, ce que vous dites et tout ce que je vous vois faire ne serait qu'un simple spectacle, je sens que l'absence que je vais faire serait pour moi la plus sensible des privations.

» Permettez-moi de vous répéter que je vous aime, que je suis affligé de partir, que j'aî la plus vive impatience de revenir près de vous et que mon dévouement ne finira qu'avec ma vie (6). »

Tout en prenant douches et bains, il envoyait, le 9 juillet,

un rapport sur les affaires d'Espagne ; mais il hésitait sur la décision à proposer au Premier Consul. « Voilà le moment, écrivait-il, où je m'aperçois bien que, depuis deux ans, je ne suis plus accoutumé à penser seul ; ne pas vous voir laisse mon imagination et mon esprit sans guide. Aussi vais-je probablement écrire de bien pauvres choses ; mais ce n'est pas ma faute, je ne suis pas complet quand je suis loin de vous (7). »

Dans sa ville d'eaux, le ministre apprenait qu'il n'y avait point eu de parade, que le Général n'avait point reçu les ambassadeurs. « Il faut, lui écrivait-il, que vous soyez véritablement souffrant ; cela me consterne. Je ne peux pas me faire à l'idée de voir la douleur approcher de vous, premièrement parce que je vous aime, et ensuite, parce que étant l'être le mieux organisé pour tous les bonheurs, vous seriez de tous le plus à plaindre... Je n'aime point votre bibliothèque, vous y êtes trop longtemps, je la crois humide ; les rez-de-chaussée ne vous valent rien, vous êtes fait pour les hauteurs (8). »

Le Premier Consul avait montré une grande bienveillance pour les membres de la famille du ministre, sans doute en les rayant de la liste des émigrés et en leur restituant leurs biens. Comment Talleyrand a-t-il exprimé ses remerciements ? Il est allé reproduire les sentiments de Sully pour Henri IV ; on ne s'attendait pas à voir Bonaparte sous les aspects du Béarnais ni Talleyrand sous les aspects de Maximilien de Béthune :

« Général, je suis pénétré de ce que vous venez de faire pour mes parents. La lettre que vous avez la bonté de m'écrire est à mes yeux au-dessus de tous les biens que vous m'avez faits et qu'il est en votre pouvoir de me faire. Je ne vous dis rien de ma reconnaissance, aucune expression ne pourrait la rendre. Permettez-moi d'emprunter à l'histoire d'une amitié très célèbre ce qu'un ministre d'Henri IV disait à son maître : *Depuis que je suis attaché à votre sort, je suis à vous, à la vie et à la mort* (9). »

Bonaparte faisait un voyage en Normandie dans les premiers jours de novembre 1802 ; il devait se trouver à Fécamp et à Dieppe pour l'anniversaire du 18 et du 19 brumaire. C'étaient des jours de gloire qu'on ne manquait pas de célébrer. Deux ans plus tôt, le 10 novembre 1800, un grand banquet réunis-

sait chez le restaurateur Rose des personnages de marque, qui avaient pris part en 1799 aux journées de Paris et de Saint-Cloud, ainsi l'ancien directeur Sieyès, le général Murat, le vice-amiral Bruix, les citoyens Talleyrand, Duroc, Bourrienne, Volney, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Rœderer et autres ; les députés des départements dînaient dans une salle voisine. Après le dîner, les convives des deux salles avaient passé la soirée en commun, au milieu d'une satisfaction réciproque (10). Mais en 1802 le cher anniversaire allait être une fête manquée, puisque le Premier Consul ne se trouvait pas à Paris. « Il ne peut y avoir d'heureux 18 brumaire à Paris en votre absence, » lui écrit Talleyrand. « Cette fête toute nationale, remplie de souvenirs, de sentiments, réunira toutes les personnes qui aiment leur pays et sont dévouées à votre gloire. Mais votre présence leur manquera, et, comme moi, ils *(sic)* porteront envie à ceux qui auront le bonheur d'être auprès de vous (11). »

La proclamation de l'Empire, dans laquelle le ministre a eu son rôle, ne changea rien, comme on peut le penser, à ses sentiments personnels à l'égard de Napoléon. Retourne-t-il aux eaux de Bourbon-l'Archambault, il demande à l'Empereur de continuer à jouir de la faveur de lui écrire d'une manière particulière. « Je l'ambitionne, dit-il, parce qu'elle est pour moi un plaisir et un besoin de sentiment (12). »

Le ministre venait d'apprendre qu'un département, « dont à peine il connaissait le nom, » l'avait nommé candidat au Sénat conservateur. Loin de lui être agréable, cette nouvelle lui causa une sorte de dépit ; toute marque d'honneur qui ne venait pas directement de Sa Majesté lui était importune, sinon odieuse. Il le faisait comprendre à l'Empereur, en lui envoyant à ce propos toute une profession de foi : « Certainement je serai en tout temps satisfait de tout ce qui m'arrivera par une suite de la volonté bienveillante de Votre Majesté ; mais je mets une sorte de jalousie, qu'elle me doit pardonner, à n'avoir en perspective d'autres récompenses que les siennes, à ne servir qu'elle et à ne pas vouloir que son choix s'exprime à mon égard par une simple intervention. Votre Majesté sait, et je me plais à le lui répéter, que lassé, dégoûté de tous les systèmes politiques qui ont fait la passion et le malheur de

tous les Français pendant dix ans, ce n'est que par elle et pour elle que je tiens aux institutions qu'elle a fondées. Je ne dois donc et ne peux désirer d'entrer dans aucune, qu'autant que j'y serai placé par Votre Majesté et par elle seule (13). » On se rappelle sans doute qu'on a déjà rencontré sous la plume de Talleyrand des déclarations toutes républicaines (14) ; on sait à l'avance qu'on trouvera à l'époque de la Restauration des adhésions non moins catégoriques à la cause de la légitimité.

Faut-il citer encore une lettre que le ministre écrivait des eaux de Bourbon à l'Empereur, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance ? Sa Majesté faisait alors un voyage dans les départements du nord de la France. Les journaux avaient parlé de ce voyage, « auquel on ne trouvait rien de semblable dans l'histoire », comme ils auraient parlé du voyage de Louis XVI en Normandie (15). « Ah ! s'écrie-t-il, comme les livres et les journaux ont besoin de censure ! » Il demandait la permission d'ajouter à ses protestations de respect et de dévouement l'expression d'un attachement qu'il osait qualifier de tendre ; c'était une licence qu'il hasardait dans un jour qui lui semblait permettre plus d'abandon (16).

On ne doit pas s'attendre à ce que Bonaparte ait employé à l'égard de Talleyrand des expressions analogues à celles dont son ministre se servait à son égard. Cela n'était ni dans son caractère ni dans son rôle de chef d'État ; mais on ne peut mettre en doute que, si l'affection n'entrait pas dans ses relations avec son ministre des Relations extérieures, il était loin de songer à dissimuler l'estime que lui inspiraient les qualités de celui-ci ; il reconnaissait en lui une sorte de supériorité et il se félicitait que ce transfuge se fût rallié à son gouvernement. La veille même de l'installation officielle du Consulat définitif, le 24 décembre 1799, Bonaparte, qui était dès lors Premier Consul, parlait ainsi de Talleyrand devant Cambacérès : « Il a beaucoup de ce qu'il faut pour les négociations : l'esprit du monde, la connaissance des cours de l'Europe, de la finesse, pour ne pas dire quelque chose de plus, une immobilité dans les traits que rien ne peut altérer, enfin un grand nom. Je sais

qu'il n'appartient à la Révolution que par son inconduite ; Jacobin et déserteur de son ordre dans l'Assemblée constituante, son intérêt nous répond de lui (17). »

C'est justement parce que l'intérêt de Talleyrand était aux yeux du Premier Consul le garant de sa fidélité que celui-ci se prêta à une démarche politique assez singulière en elle-même. Il fut informé par le ministre que Hyde de Neuville, l'un des plus actifs agents de Louis XVIII, se trouvait à Paris en mission secrète et qu'il désirait l'entretenir. Rendez-vous fut pris pour le 26 décembre (1799). Talleyrand alla chercher Hyde de Neuville place Vendôme et le conduisit dans sa voiture au Luxembourg. Un premier entretien eut lieu ; Talleyrand n'y assista point. Le Premier Consul consentit à un nouveau rendez-vous pour le surlendemain. Talleyrand servit encore d'introducteur ; Hyde de Neuville était accompagné cette fois du général d'Andigné, l'un des chefs des Vendéens. La conversation, à laquelle assista Talleyrand, avait pour objet la pacification de la Vendée ; elle ne donna pas de résultat.

A cette occasion, Hyde de Neuville rapporte sur l'attitude du ministre de singuliers détails : « M. de Talleyrand, me conduisant dans sa voiture la première fois que je vis Bonaparte, affecta de me parler, presque avec amour, de S. A. R. Monsieur.

» Il me dit, en me parlant du Premier Consul : « S'il passe » une année, il ira loin. C'est un homme qui se croit maître de » la fortune, et dont l'étonnante confiance en son étoile ins» pire à ses partisans une aussi étonnante sécurité. — Mais » croyez-vous que le présent puisse déraciner l'avenir ? repris» je. — Personne, me dit-il, n'a le secret de l'avenir. » M. de Talleyrand ajouta que Bonaparte pouvait seul soutenir l'édifice qu'il élevait. « Son habit ne va qu'à sa taille ; et voilà le danger de notre (18) position présente. » Nous reparlâmes encore de Monsieur. « Qu'il sache, me dit M. de Talleyrand, » que, tout en ne pouvant servir le prince, je n'en demeure pas » moins tout dévoué à sa personne ; il n'y a pas d'homme plus » aimable et plus digne d'être aimé. » Nous fûmes aisément d'accord sur ce point. »

Dans l'une de ces conversations, Talleyrand fit un retour

sur lui-même ; il parla de sa jeunesse, de son infirmité, qui avait eu une si grande influence sur sa destinée : « Sans cette jambe, j'aurais probablement suivi la carrière militaire. » Il ajouta, en riant : « Qui sait ? je serais peut-être, comme vous, émigré, ou, comme vous, l'envoyé des Bourbons (19) ! »

Alors que Talleyrand parlait, avec une émotion inattendue, de ses sentiments pour Monsieur, se doutait-il que les partisans du comte d'Artois ne songeaient qu'à mettre à l'écart l'ancien évêque d'Autun dès le retour du roi en France ? L'évêque d'Arras, Hilaire de Conzié, qui était émigré à Londres et qui était le principal agent en Angleterre de la politique de Monsieur, chargeait, en 1800, le comte de La Tour-du-Pin-Gouvernet, qui rentrait en France, d'une singulière mission auprès de Talleyrand : « Il faut le ramener à nous ; il faut qu'il nous serve, qu'il engage Bonaparte à traiter avec les princes ; nous le ferons connétable. — Mais pour M. de Talleyrand, que ferez-vous ? — Certainement, je le servirai de tout mon cœur ; il me connaît ; il sait que je suis incapable de lui manquer de parole. M. de La Tour-du-Pin peut lui dire que, si nous rentrons en France, véritablement il ne peut pas y rester ; mais je lui garantis un sauf-conduit pour aller vivre en tel pays étranger qui lui conviendra le mieux (20). »

Le Premier Consul, on l'a déjà vu, avait un faible pour Talleyrand. Son nom, ses origines, ses allures, son passé même lui composaient une physionomie toute spéciale parmi les collaborateurs de l'œuvre consulaire et le mettaient hors de pair. Le nouveau maître de la France avait montré tout de suite qu'il était doué de cette qualité indispensable à un chef, le flair des hommes ; on peut dire qu'à cet égard il ne se trompa peut-être jamais et qu'il sut toujours mettre le vrai homme à la vraie place. Mais ces ministres, ces conseillers d'État, ces hauts fonctionnaires, quelle que fût leur capacité, étaient tous de « petites gens ; » c'est le mot de Stendhal (21). Seul, Talleyrand était né ; seul, il avait des façons de grand seigneur. Et cela lui valait une considération toute personnelle ; telles attitudes, telles réponses qui auraient attiré à d'autres de violents coups de caveçon, lui étaient pardonnées, parce

qu'il apportait à tout ce qu'il faisait et disait des manières et un tour d'esprit qui n'étaient qu'à lui.

Madame de Rémusat a recueilli de Talleyrand lui-même une anecdote caractéristique à ce sujet. Le Premier Consul attendait avec impatience le courrier qui devait apporter la nouvelle de la signature de la paix d'Amiens. Talleyrand, qui avait reçu le traité, le met dans sa poche et se rend aux Tuileries pour l'expédition des affaires courantes. Il soumet divers rapports à la critique et à la signature de Bonaparte ; pas un trait de son visage, perpétuellement impassible, ne peut permettre de soupçonner quoi que ce soit. Le travail est fini. Alors, avec un léger sourire : « A présent, je vais vous faire un grand plaisir ; le traité est signé, et le voilà. » Le Premier Consul est stupéfait. « Et comment ne me l'avez-vous pas dit tout de suite ? — Ah ! parce que vous ne m'auriez pas écouté sur tout le reste. Quand vous êtes heureux, vous n'êtes pas abordable. » Bonaparte ne se fâcha pas, ajoutait Talleyrand ; il avait compris à quel point cette force dans le silence pouvait être utile au chef de sa diplomatie (22).

Autre anecdote. Un jour, Napoléon travaillait avec ses ministres sous les ombrages du parc de Saint-Cloud. Tous les ministres étaient autour de lui, sauf Talleyrand, qu'on attendait pour une affaire particulière ; ils furent congédiés avant que leur collègue se fût présenté. L'Empereur, bouillant d'impatience, se mit à manger rageusement des cerises qu'on venait de lui apporter. Enfin, on annonce Talleyrand ; il s'avance, sans se presser, son portefeuille à la main. « Vous m'avez fait attendre, Monsieur, » dit une voix en colère. Talleyrand s'incline, et, prenant une cerise : « Sire, Votre Majesté a les plus belles cerises de son empire (23). » L'Empereur fut désarmé et, comme si rien ne s'était passé, on se mit au travail.

Le Premier Consul avait entrepris dès les premiers jours une œuvre de reconstitution sociale, qui devait devenir l'un de ses grands titres de gloire. Talleyrand était le meilleur instrument qu'il pouvait désirer pour le succès de cette œuvre ; avec un pareil ministre, la chaîne des temps se renouait sans effort. « Il me fallait une aristocratie, » dira un jour le maître

de la France. « C'est le vrai, le seul soutien d'une monarchie, son modérateur, son levier, son point résistant ; l'État sans elle est un vaisseau sans gouvernail, un vrai ballon dans les airs. » Or, s'il voulait ramener la noblesse dans les salons des Tuileries, quel intermédiaire mieux approprié que ce personnage de haute extraction ? N'était-il pas comme une réclame vivante et le meilleur ouvrier de ce travail d'amalgame et de fusion qui unissait, sous les auspices de Bonaparte, la France de l'ancien régime à la France de la Révolution ? Ainsi plus d'un acte réparateur du gouvernement consulaire fut-il l'effet de l'influence discrète qu'il exerçait sur le chef de l'État.

Faire renaître à Paris la vie de société avec les plaisirs qu'elle avait connus jadis, ç'avait été une des premières manifestations de la volonté du Premier Consul ; il estimait avec raison que les mœurs contribuent autant que les institutions à la solidité d'un régime. Les bals de l'Opéra étaient interdits depuis dix ans ; ils furent rouverts dès le mois de février 1800. Madame Bonaparte se rendit, en compagnie du général Murat et de sa femme, au premier qui fut donné. Sur quoi, le *Journal des Débats* faisait cette grave remarque : « Il appartenait à un gouvernement fort de sa propre force de se mettre au-dessus des idées pusillanimes dont avaient été imbus, jusqu'à ce jour, les gouvernements faibles qui se sont succédé depuis 1789 (24). »

Sous le Directoire, on se le rappelle, Talleyrand avait donné au général Bonaparte une fête magnifique, dans les salons de la rue du Bac ; elle avait mis en lumière ses qualités remarquables de maître de maison. On les vit de nouveau au cours de la soirée qu'il donna le 6 ventôse an VIII, 25 février 1800 ; elle eut pour cadre une grande maison de campagne de Neuilly, qui devint alors son séjour ordinaire pendant la belle saison ; elle fut plus tard la propriété de Murat, puis de Louis-Philippe (25). Ce fut une fête d'un éclat exceptionnel ; elle sembla « destinée à faire époque sous plusieurs rapports, » elle révéla le dessein du Premier Consul de réunir pour les mêmes plaisirs des invités de la France ancienne et de la France révolutionnaire. N'était-ce pas un moyen efficace de hâter cette réconciliation entre Français qu'il avait tant à cœur ?

Bonaparte se rendit en personne à cette soirée (26). Il eut le plaisir d'applaudir tous les arts et tous les talents que le ministre avait réunis pour l'éclat de cette fête ; il entendit Garat, l'ancien chef des Incroyables, le chanteur le plus accompli de son temps (27), et madame Walbonne, cantatrice à la mode ; il vit Vestris, le fils du dieu de la danse, dieu lui aussi, et mademoiselle Chameroi, de l'Opéra (28), danser un pas russe et une gavotte ; il applaudit La Harpe, le célèbre critique, qui venait de rouvrir depuis le 18 brumaire ses leçons du Lycée et qui récita ce soir-là quelques beaux vers de sa nouvelle traduction de la *Jérusalem délivrée* ; mais ce qui lui procura une satisfaction complète, ce fut d'apercevoir dans la foule des invités des hommes de l'ancienne cour, des chefs vendéens accourus tout de suite au lendemain de la pacification de la Vendée, des proscrits du 18 fructidor. Dans ce pêle-mêle de personnages connus, il avait remarqué le chevalier de Coigny, l'ancien ami de Louis XVI ; Ségur, le fils aîné du maréchal, l'ancien ambassadeur à la cour de Catherine II ; La Rochefoucauld-Liancourt, l'ancien grand-maître de la garde-robe ; Crillon, l'ancien député de la noblesse ; Bernier, l'un des chefs du parti vendéen ; Portalis, l'ancien membre du Conseil des Anciens. Il avait mis beaucoup d'empressement à annoncer lui-même à Portalis et au général Mathieu Dumas, un autre proscrit du 18 fructidor, que deux de leurs compagnons d'infortune, Barbé-Marbois et Laffon de Ladébat, venaient d'arriver de Sinnamarie à Brest.

Le ministre avait fait quelque chose de mieux que de prendre ses invités parmi tous les partis ; il avait réuni dans les salons de Neuilly maintes femmes qui portaient des noms historiques, comme mesdames de Vergennes, de Castellane, d'Aiguillon, de Lameth, de Caumont, de Noailles, de Custine, de Dreux, du Clusel, de Flahaut, de Fleurieu, de Jaucourt, de Jumilhac, de La Rochefoucauld, de Ségur, de Vaines, de Witt (29). C'était la conquête du faubourg Saint-Germain, conquête précieuse entre toutes, qui commençait dans les conditions les plus flatteuses, trois mois à peine après le 18 brumaire. Si des femmes qui appartenaient à l'élite de la société parisienne faisaient adhésion au régime consulaire, n'était-il pas assuré de durer ?

Le ministre des Relations extérieures était devenu comme l'ordonnateur des réjouissances officielles, une manière de *tribunus voluptatum* ; le Premier Consul n'aurait pas pu trouver un maître de maison qui répondît mieux à ses intentions. Le 19 février 1801, à Neuilly, Talleyrand offrit une fête magnifique à Bonaparte, à l'occasion de la signature de la paix de Lunéville (30). Esménard avait composé une pièce de vers pour la circonstance. Des hommes de tous les partis, Français ou étrangers, avaient été invités pour rendre hommage au grand Français qui venait, pour la seconde fois, de faire reconnaître à sa patrie la possession de la rive gauche du Rhin et des Pays-Bas autrichiens.

Le 8 juin, encore dans le cadre magnifique du château de Neuilly, nouvelle fête, qui est restée pour les contemporains comme une merveille des *Mille et une Nuits*. Le roi et la reine d'Étrurie, qui voyageaient alors en France sous le nom de comte et de comtesse de Livourne, étaient ce soir-là les invités du ministre. C'étaient les premiers Bourbons qui reparaissaient en France depuis la Révolution ; il avait plu à Bonaparte d'ériger le grand-duché de Toscane en un royaume au nom antique. Talleyrand les reçut avec une somptuosité digne de l'ancienne cour de Versailles. Un vaste théâtre avait été construit, qui représentait la place du *Palazzo Vecchio* à Florence, avec la façade du palais Pitti. La soirée s'ouvrit par un concert, où les chœurs de l'Opéra, chantant en italien, alternaient avec les voix de Crescentini et de la Grassini. Des vers d'Esménard furent récités par Dazincourt. Le jeune roi, que les Parisiens appelaient irrévérencieusement le beau Léandre, à cause de ses costumes quelque peu grotesques, ouvrit le bal avec la délicieuse Pauline Leclerc. Les danseurs évoluaient dans un décor de féerie, au milieu des illuminations du parc et des splendeurs des feux d'artifice. Plusieurs milliers d'invités prirent part, dans cinq salles splendides, à un souper trois fois renouvelé. Après le départ du Premier Consul, les réjouissances se prolongèrent jusqu'à l'aurore, dans le château et dans les allées du parc. « M. de Talleyrand, dit un invité, donna la plus belle fête que de notre âge on eût encore vue, et, comme lui seul pouvait se surpasser en inventions d'élégance, d'à-propos et

de somptuosité, il y parvint par des miracles inconnus jusqu'à lui. Cette fête fut réellement un chef-d'œuvre de génie artistique et courtisanesque (31). »

Vraiment Talleyrand excellait à faire sa cour au Premier Consul. Est-il exact qu'on lui ait fabriqué des bottes rembourrées qui dissimulaient son infirmité et qu'il ait pris avec succès des leçons d'équitation, pour accompagner le Premier Consul, qui sortait presque tous les jours à cheval (32) ?

Son frère Archambaud savait être aussi un courtisan adroit. Il venait d'être rayé tout récemment de la liste des émigrés, comme tant d'autres membres des anciennes familles qui durent en quelques jours à madame Bonaparte de rentrer dans leur patrie. Il fêta ce retour en invitant à un bal ses compagnons d'infortune et des amis de l'ancienne noblesse. La femme du Premier Consul et sa fille, qui avait alors dix-sept ans, y assistèrent. La future reine Hortense a relevé les noms de cinq jeunes hommes qui lui furent présentés dans cette soirée, Jean de Mun, petit-fils de madame Helvétius, Aimé de Gontaut-Biron, Aymar de Nicolaï, Just de Noailles, Charles de Choiseul-Praslin ; ils devaient être tous les cinq chambellans de l'Empereur (33).

Le nom de Talleyrand se trouve associé, dans les premières semaines du Consulat, à une curieuse démarche de Bonaparte. Celui-ci avait peut-être entendu parler par sa belle-fille de madame Helvétius, la grand'mère de l'un de ses danseurs. La veuve du célèbre auteur de *l'Esprit* était, en 1800, une vieille dame de quatre-vingt-un ans ; elle représentait tout un côté du XVIII^e^ siècle, car elle avait reçu dans son salon Fontenelle, d'Holbach, Turgot, Franklin, Condillac, Thomas, Malesherbes. Sa maison d'Auteuil était à présent fréquentée par Cabanis, Volney, Destutt de Tracy. Bien que ses familiers fussent des idéologues, le Premier Consul tint à lui rendre visite ; il se fit accompagner par Talleyrand (34). Comme il s'étonnait de la petitesse du jardin d'Auteuil, il s'attira de la vieille dame cette réponse charmante : « Vous ne savez pas, Général, tout le bonheur qu'on peut trouver dans trois arpents de terre. » Sage parole, dont le mégalomane et le millionnaire ne devaient guère profiter.

Quelques jours plus tard, dans la propriété de la marquise de Boufflers, qui faisait vis-à-vis à l'hôtel de madame Helvétius, Talleyrand recevait Bonaparte à déjeuner ; il lui offrit ensuite le plaisir de la chasse. On avait lâché dans le parc lapins, lièvres et perdrix, que son ami Montrond avait achetés au marché de la Vallée. Le comte de Mun, racontant ces prouesses consulaires à son amie madame de Staël, faisait allusion aux somptuosités de la fête de Vaux ; il lui parlait de « la maison de Fouquet » en face de « la maison de Platon » (35).

Des raisons de service et l'intimité dont il jouissait auprès du Premier Consul rendaient fréquentes les visites de Talleyrand à la Malmaison. La jeune Hortense de Beauharnais l'avait vu bien des fois entrer dans le salon de sa mère. Il ne se défaisait jamais de son air froid et nonchalant ; tout en traînant le pied, il s'appuyait sur la première chaise à sa portée ; il saluait à peine, il ne prononçait que de rares syllabes ; d'où pouvait donc lui venir cette réputation d'esprit, alors qu'il se mettait si peu en frais pour la justifier (36) ? Toujours économe de ses paroles, il trouvait trop long de dire, dans l'intimité, le citoyen Premier Consul, le citoyen Deuxième Consul, le citoyen Troisième Consul ; il les désignait familièrement par *Hic, Hæc, Hoc,* le masculin pour Bonaparte, le féminin pour Cambacérès, le neutre pour Lebrun (37).

Avec les amis dont il était sûr, Talleyrand ne craignait pas de sortir de sa réserve ordinaire. Il fréquentait volontiers le salon du conseiller d'État de Vaines, dont la femme, connue par son franc parler, était fort en faveur auprès du Premier Consul. Dans ce salon, il retrouvait Cambacérès, Boissy d'Anglas, Siméon, Chabaud-Latour, Gallois, Emmery, Suard, Thibaudeau, Morellet, Jaucourt, Dalberg, tous personnages ralliés à titres divers au régime consulaire ; les deux derniers allaient prendre place au premier rang de ses fidèles. A l'un des dîners de madame de Vaines, le 31 mars 1800, on parla d'un complot des Jacobins, qui avait été découvert l'avant-veille ; il devait éclater aussitôt après le départ de Bonaparte pour l'armée ; les conjurés se chargeaient alors de « sauver la Répu-

blique. » On donnait les noms de Bernadotte, de Lucien, ministre de l'Intérieur, de Lefebvre, commandant de la place de Paris, de Fouché, ministre de la Police. Le lendemain, Talleyrand dînait à la Malmaison. En sortant de table, le Premier Consul eut un long tête-à-tête avec lui ; il lui raconta comment Joseph s'était entremis pour tout raccommoder ; toutefois ne serait-il pas prudent de remplacer Fouché à la Police par un ministre plus sûr ? Comme successeur possible, il fut question de Pontécoulant, de Beugnot, de Thibaudeau ; mais ce projet n'eut point de suite (38).

Talleyrand et Fouché étaient certainement les hommes du nouveau régime qui pouvaient le mieux prétendre à exercer une influence sur le chef du gouvernement. De différences de principes et d'opinions, il ne pouvait pas s'agir entre eux ; comme le dit le chancelier Pasquier, l'un et l'autre avaient pris le parti de n'avoir que des principes et des opinions appropriés aux circonstances. Dans cet antagonisme latent, les meilleurs atouts se trouvaient entre les mains de Talleyrand. Sa perspicacité naturelle, aiguisée par les expériences de tout genre qu'il avait faites depuis une douzaine d'années, l'avait amené à comprendre, dès le premier jour, « qu'il pouvait bien convenir à Bonaparte d'être l'héritier de la Révolution, mais nullement de s'en faire le continuateur » (39). Il était pleinement entré dans ses vues, avec d'autant plus de chances de lui plaire, que les entretiens particuliers qu'il avait avec lui sur les affaires extérieures fournissaient plus d'occasions de toucher à la situation générale de la France, de lui signaler des cas particuliers et les personnes les plus aptes en la circonstance. Son ton de grand seigneur, son art de faire éclore les idées au cours d'une conversation familière, son habileté à se cantonner dans le rôle d'éminence grise ne pouvaient qu'exercer sur le Premier Consul une sorte de prestige. Il faut reconnaître que si la stratégie de Fouché avait ses qualités propres, elle manquait à peu près de toutes celles qui faisaient la supériorité de son rival : elle manquait, en particulier, de ce « parfum d'ancienne noblesse » (40), auquel le nouveau maître de la France se montra toujours si sensible.

Les deux ministres de la rue du Bac et du quai Malaquais entretenaient en apparence de bons rapports. Talleyrand dînait chez Fouché. Ils allaient ensemble au Vaudeville — Talleyrand assista à une pièce de théâtre qui fit courir tout Paris : *Madame Angot, au sérail de Constantinople* (41). — Ils terminaient la soirée à l'hôtel Marbeuf avec Sieyès et Cambacérès (42). Cependant ils pouvaient se ranger dans des partis opposés ; ainsi, à propos de la question du divorce du Premier Consul, qui fut, pour ainsi dire, à l'ordre du jour dès son installation aux Tuileries. Les deux frères de Bonaparte, Joseph et Lucien, le poussaient à rompre un mariage qui n'avait pas donné et qui ne devait pas donner d'enfants. Fouché n'était pas de cet avis ; il voyait dans la santé même de madame Bonaparte une garantie des institutions républicaines. Talleyrand fut du parti des deux frères (43).

D'ailleurs, Talleyrand et Fouché ne devaient jamais rester l'un vis-à-vis de l'autre dans une situation d'indifférence ; ils passèrent leur temps à se rapprocher et à se repousser tour à tour ; ils sentaient qu'ils avaient besoin l'un de l'autre, mais leur jalousie réciproque ne pouvait pas admettre de supériorité. Le Premier Consul était parti, au mois de mai, pour une nouvelle campagne d'Italie ; que se passerait-il à Paris s'il éprouvait une défaite ou, ce qui était pis, s'il trouvait la mort sur un champ de bataille ? Le bruit se répandit qu'un pacte avait été conclu, pour parer à ces événements, entre Talleyrand, Fouché et un comparse, le sénateur Clément de Ris, dont le nom est resté connu dans l'histoire à cause de la « ténébreuse affaire » (44). Mais le vainqueur de Marengo était de retour à Paris, dès le 2 juillet, dix-huit jours seulement après la grande bataille. Talleyrand, Fouché, Lucien se dénoncèrent mutuellement auprès de lui et lui exposèrent leurs griefs réciproques. Il les laissa parler ; puis il répondit à leurs récriminations en donnant à chacun son paquet et en les maintenant tous en place (45).

Si Talleyrand avait falli perdre à un moment un peu de sa faveur, il la reconquit tout à fait par une manifestation où Fouché ne pouvait rivaliser avec lui. Le 14 juillet, le jour où le Premier Consul célébra au Champ de Mars et aux Invalides

la fête de la Concorde, Talleyrand donna en son honneur, dans les salons du ministère, une soirée, qui, au dire d'un témoin, « fut un chef-d'œuvre de tact, d'à-propos et de politique. » Madame de Staël avait vainement exprimé le désir d'y assister ; elle avait écrit au ministre en lui demandant un billet au nom de l'ancienne amitié, et celui-ci lui avait répondu qu'au nom de l'ancienne amitié il la priait de ne pas venir (46). La Grassini, la célèbre cantatrice que Bonaparte venait de ramener d'Italie, se fit entendre dans cette soirée. Tous les ordres de la société y étaient représentés, hommes politiques, écrivains, savants, artistes, soldats, seigneurs de l'ancienne cour, sans oublier les nouveaux riches, dont le maître de la maison disait : « On voit bien qu'il n'y a pas très longtemps qu'ils marchent sur du parquet. » Le Premier Consul répondit aux attentions de son ministre par une bienveillance et une sorte de coquetterie à l'égard des assistants qui n'étaient pas dans sa manière de tous les jours.

Le 1er novembre 1800, une brochure, *Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte*, produisait dans l'opinion publique une émotion profonde. Lancée par Lucien, elle posait nettement la question de l'hérédité ; mais c'était un coup d'épée prématuré. Bonaparte fut obligé de désavouer son frère ; il dissimula sa disgrâce sous une ambassade fastueuse, en l'envoyant à Madrid. Le jour où cette nouvelle fut rendue publique, Fouché donnait un dîner d'apparat ; Talleyrand était parmi les convives. Les deux rivaux ne purent que se féliciter du renvoi de leur ennemi commun ; est-ce que Talleyrand ne traitait pas Lucien de grand estafier (47) ?

Le complot qui coûta la vie à Arena, Ceracchi, Topino-Lebrun et Demerville, passa, aux yeux de certains, pour avoir été inventé de toutes pièces par Talleyrand et Bourrienne ; c'était un moyen de faire exclure Fouché du ministère, en montrant que sa vigilance était en défaut (48). Quelques semaines plus tard, dans les derniers jours de novembre, Talleyrand réunissait chez lui Rœderer, Dufresne, l'amiral Truguet, conseillers d'État, Choiseul-Praslin et Perregaux, sénateurs, Duveyrier, tribun, Fleurieu et Barbé-Marbois, deux proscrits du 18 fructidor. Dans ce conciliabule entre neuf per-

sonnes, on mit en avant l'idée de faire destituer à la fois le ministre de la Police générale et le préfet de police, Fouché et Dubois ; on leur reprochait d'avoir des attaches secrètes avec les Jacobins et d'être partisans des deux anciens Directeurs Gohier et Moulins. Comme on avait songé à les faire dénoncer par Cambacérès, on objecta que le Deuxième Consul leur était attaché. Bref, on ne s'arrêta pas à un parti ferme. Sieyès manquait à cette réunion ; mais son ombre planait sur la tête des membres qui y étaient présents (49).

Lors de l'explosion de la machine infernale rue Saint-Nicaise, le 24 décembre 1800, ce fut Talleyrand qui trouva le biais pour éviter les chances de faire discuter par le Tribunat les mesures de répression. « A quoi bon, dit-il, avoir un Sénat, si l'on ne s'en sert pas ? » L'idée, qui probablement lui avait été soufflée par Bonaparte, fit rapidement son chemin. Un sénatus-consulte condamna pêle-mêle cent trente individus à la déportation. Le précédent était créé ; l'instrument du sénatus-consulte se superposait à l'autorité législative ; l'arbitraire, désormais, pouvait prendre une apparence de légalité.

Il est curieux de citer quelques mots d'une lettre que le ministre écrivait au général Macdonald le 25 décembre, le lendemain même de l'attentat :

« Je vous transmets, Citoyen, les journaux du jour. Vous y lirez avec horreur la nouvelle d'un attentat médité contre le Premier Consul ; les circonstances du crime vous apprendront quelle vile et exécrable espèce d'hommes en ont été les instruments. Le Génie de la France a encore une fois sauvé ses jours. Quelles que soient les conjectures qu'on formera sur la première impulsion, l'Europe, en apprenant que le forfait n'a pu être commis, se convaincra de plus en plus que la destinée d'un grand homme est sous la sauvegarde même du Ciel, qui l'a placée trop au-dessus de la portée d'une poignée de scélérats, pour qu'il lui soit donné de l'atteindre et d'en interrompre le cours...

« La voix publique réclame hautement un redoublement de précautions. Le Premier Consul doit cette déférence à l'enthousiasme dont il est l'objet de satisfaire la sensibilité natio-

nale, en autorisant autour de lui une plus active surveillance (50). »

En envoyant à Berlin, au mois de mai 1801, un rapport sur la situation générale de Paris, le ministre de Prusse Lucchesini constatait qu'il y avait des tiraillements parmi les ministres du Premier Consul. Talleyrand, aux Relations extérieures, Chaptal, à l'Intérieur, Gaudin, aux Finances, Berthier, à la Guerre, formaient à eux quatre un parti : ils représentaient les constitutionnels, tandis que Fouché, à la Police, représentait les conventionnels, c'est-à-dire les Jacobins (51). Ce dernier crut à un moment qu'il allait pouvoir se défaire d'un rival dont les trames se croisaient un peu partout avec les siennes.

Au mois de juin 1802, Paris vit réapparaître un revenant, dont la trace semblait perdue depuis le début de la Révolution, Alexandre de Calonne. C'était bien lui ; car, une fois de plus, il arrivait avec tout un programme pour l'amélioration des finances. Sa présence dans la capitale lui avait valu un regain de popularité bien inattendu ; on parlait de lui comme du ministre de demain, et les solliciteurs encombraient déjà son antichambre. Fouché eut la pensée de se servir de lui pour supplanter Talleyrand ; il fit parvenir au Premier Consul le programme mirifique de son protégé. La réponse fut une note insérée au *Moniteur*, dans laquelle le programme en question était l'objet des critiques les plus amères et complètement tourné en ridicule. Ce ne fut pas tout : un arrêté d'expulsion fut pris contre le malencontreux auteur. Talleyrand plaisanta son vieil ami sur ce départ forcé : « Comment, Calonne, tu aimes donc la retraite ? » (52) Cependant Calonne obtint peu après de rentrer à Paris ; ce fut pour y mourir presque tout de suite.

La transformation du consulat décennal en consulat viager, qui se fit au mois d'août 1802, eut encore pour effet de mettre Talleyrand et Fouché dans des camps opposés. Talleyrand, d'accord avec Lucien, Rœderer, Fontanes, Perregaux, poussait énergiquement à toutes les mesures qui avaient un caractère de restauration monarchique. Il disait à Bonaparte : « Vous n'avez qu'un seul parti à prendre, celui de stabiliser le gouvernement, rassurer les esprits sur les craintes de l'avenir,

donner de la sécurité à ceux qui se sont dévoués pour vous... Vous n'avez qu'un moyen, celui de désigner votre successeur. Qui peut donc vous empêcher de le prendre ? » Joséphine ne se trompait pas sur l'origine de ces manœuvres, qui, indirectement, la visaient : « Je suis sûre, disait-elle, que Talleyrand a remis à Bonaparte le plan d'une nouvelle constitution ; l'hérédité y est proposée... Dans tout ceci Lucien travaille pour lui, Rœderer pour Lucien, Talleyrand pour je ne sais qui ; car avec lui on ne sait pas sur quoi compter (53). »

Pour Fouché, il ne pouvait pas renier tout son passé de Jacobin. Lorsque parut le sénatus-consulte du 16 thermidor an X (4 août 1802), avec l'article 42 qui établissait d'une manière détournée le principe même de l'hérédité, il ne cacha pas sa désapprobation. L'occasion était bonne à Talleyrand de lui porter un coup direct. Il lia partie avec Lucien et avec Lebrun pour le rendre suspect. Le résultat de ces intrigues, ce fut la suppression du ministère de la Police, le 14 septembre (54). L'ancien ministre reçut comme compensation un siège au Sénat et une grosse indemnité pécuniaire ; mais Talleyrand était arrivé à se débarrasser d'un rival.

Est-ce à dire que la situation de Talleyrand ne courut jamais quelque danger ? Qu'il ait été surveillé par la police, qu'elle ait rendu compte de ses allées et venues (55) : la mesure ne lui était sans doute pas spéciale, et n'est-ce pas un peu dans le rôle de la police sous tous les régimes de rédiger des notes sur les hommes politiques au pouvoir ? Cependant, parmi ces notes sur Talleyrand, il en est une qui n'est point exempte de gravité. Des fuites avaient été constatées dans les services de la rue du Bac. Un agent secret indiqua un moyen de remonter jusqu'à la source. Le Premier Consul devait faire une fausse confidence au ministre, en ajoutant qu'il l'avait communiquée aussi à quelques personnes. Le ministre ne manquerait pas de transmettre le renseignement ; car il était prêt à rejeter la faute sur autrui, si la chose venait à se découvrir. Or, la confidence ayant été faite à lui seul, il se trouverait, malgré ses dénégations, pris en flagrant délit. Un moyen de le faire tomber dans ce traquenard, ce serait que le Premier Consul s'ex-

primât en termes sévères sur Fouché ; les mauvais sentiments que Talleyrand avait pour son collègue l'amèneraient aussitôt à répéter ces propos (56). On ne voit pas qu'une suite ait été donnée à cette manœuvre de police ; mais il semble bien acquis que des papiers d'État importants sortirent de la rue du Bac en 1800 et 1801, et que le ministre lui-même ne fut pas à l'abri de tout soupçon (57).

Il était dans la nature de Talleyrand d'avoir des contacts avec tout le monde ; il y avait dans la politique, depuis quelques années, une telle succession de coups d'État de tous les genres ! On n'a point oublié de quelle manière il s'exprimait sur le compte de Monsieur au lendemain même du 18 brumaire (58). Quelques mois plus tard, il fut encore mêlé à une intrigue du parti royaliste, mais toujours avec cette habileté manœuvrière qui lui permettait de donner aux divers partis des espérances ou simplement des illusions, sans jamais leur livrer de gages.

L'abbé de Montesquiou, l'un des principaux agents des Bourbons à Paris, avait reçu de Milan la fameuse lettre par laquelle Louis XVIII demandait à Bonaparte de jouer le rôle de Monk : « Nous pouvons assurer le repos de la France ; je dis nous, parce que j'ai besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi. » Comment la faire parvenir au destinataire ? Il se décida à se servir pour cette mission délicate du consul Lebrun ; Talleyrand, qu'il avait connu avant 1789 dans les rangs du clergé et ensuite à l'Assemblée constituante, l'y avait encouragé. La chose se fit au retour de la campagne de Marengo. Deux mois plus tard, au début d'octobre, Montesquiou recevait, par l'intermédiaire de Lebrun, la réponse du Premier Consul ; décourageante et ironique, elle se terminait ainsi : « Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France ; l'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille ; je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite. »

L'agent royaliste voulut savoir s'il n'obtiendrait pas de Talleyrand quelques éclaircissements sur les desseins secrets de Bonaparte. Il le rencontra à un dîner chez la duchesse de

Luynes. En sortant de la salle à manger, Talleyrand, au lieu de s'installer à une table de jeu, conduisit Montesquiou dans un salon isolé ; seule, madame Grand les accompagna. L'amie de Talleyrand ne cachait pas ses sympathies royalistes ; en parlant de son futur mari et de Montesquiou, elle avait dit : « Je voudrais le savoir toujours en relations avec cet homme-là. » Le ministre était en verve, comme cela lui arrivait souvent en sortant de table ; pour commencer, il ne ménagea pas les plaisanteries et les épigrammes sur la candeur du monde royaliste ; devenu plus sérieux, il donna à son ancien confrère quelques conseils utiles : « Je vous parle franchement, vous devez le voir... Tout ce qui revient de Louis XVIII est bon ; tout ce qu'il a écrit est parfait. Ce qu'on lui répond engage plus la question qu'il ne la termine. Maintenez-vous donc dans cette ligne. Seulement, ne passez plus par Lebrun, qui a des manières trop subordonnées. Il faut trouver un moyen de remettre vous-même à Bonaparte les lettres dont vous serez chargé pour lui. Il est bon que vous puissiez causer ensemble. Il suffira que vous lui demandiez un rendez-vous. Il m'en parlera. Mais allez toujours directement à lui. — Parlons franchement, interrompit Montesquiou. Sommes-nous mieux que nous n'étions ? — Oui, pour l'avenir, non pour le présent. Bonaparte ne songe point à quitter sa place ; il ne cherche point non plus à l'assurer. Il ne se la laisserait point ravir ; mais il n'est pas effrayé de la céder. Il veut la paix, mais c'est bien plus pour améliorer le gouvernement que pour s'y conserver ; il est, en un mot, d'un caractère indépendant, plus jaloux de la gloire que des grandeurs, et à qui toutes les choses élevées doivent plaire. Jugez ce caractère et travaillez pour l'avenir. » Talleyrand termina ce singulier entretien par l'éloge de Louis XVIII (59). Montesquiou put croire qu'une restauration, à une date plus ou moins lointaine, n'était pas une chose impossible ; seulement l'intermédiaire à employer n'était plus le Troisième Consul, mais bien le ministre des Relations extérieures, qui venait de s'ouvrir à lui avec tant de franchise. Certes l'illusion était légitime ; mais le terrible réveil quatre ans plus tard !

Moreau, que certains opposaient à Bonaparte, n'était-il pas

à ménager ? Talleyrand lui avouait un jour à lui-même : « Si le mérite et les services modestes donnaient seuls des droits pour arriver au pouvoir, quel autre aurait plus de droits pour devenir un des consuls de la République ? » Avec la journée de Hohenlinden, les services modestes s'étaient transformés en des titres éclatants. Rien, disait-il alors, ne pouvait altérer « l'union si désirable entre le premier magistrat et le premier général de la République » (60). Le jour où « le premier magistrat » fera arrêter « le premier général, » il ne fera rien pour empêcher les choses de suivre leur cours.

Dans le second semestre de 1802, des bruits de la disgrâce de Talleyrand circulèrent à plusieurs reprises. On parlait de son remplacement par Ségur, qui avait le prestige de son ancienne ambassade en Russie, ou par Otto, qui serait rappelé de l'ambassade de Londres. On parlait encore d'un remaniement dans les ministères, qui seraient fondus en trois grands départements : les Relations extérieures et la Marine pour Joseph, l'Intérieur et la Justice pour Lucien ; les Finances et la Trésorerie pour Talleyrand. « C'est une absurdité, » disait Bonaparte à Joséphine, qui redoutait le retour de Lucien aux affaires (61). La vérité était que le mécontentement du Premier Consul s'était porté sur les deux frères du ministre, Archambaud et Boson ; Barras prétend qu'ils étaient « connus comme des médiocrités et des nullités de notre époque les plus distinguées » (62).

Archambaud de Périgord appartenait, avant la Révolution, à la jeunesse dorée de la cour et de la ville ; il passait pour un des plus beaux hommes de son temps ; il était tout à fait digne, selon la duchesse d'Abrantès, d'être à la tête de la mode. Il avait émigré dès 1790 et il avait commandé un corps au service de l'Angleterre. Sa femme, Sabine Olivier de Sénozan, qui était restée en France pour éviter la confiscation de la fortune conjugale, n'échappa point à l'échafaud ; elle fut guillotinée le matin même du 9 thermidor. Lui-même était rentré en France avant le 18 fructidor ; grâce à la protection de son frère le ministre, il avait pu vivre en paix. Sa radiation de la liste des émigrés se fit seulement le 31 octobre 1800, et celle de

son frère Boson le 2 novembre 1801 (63). Lors de sa rentrée en France, il n'avait pas réglé ses comptes avec le ministère britannique, qui lui devait quelques centaines de mille livres. Quand la paix d'Amiens eut rétabli les relations entre les deux gouvernements, Charles-Maurice adressa Archambaud au ministre Addington, avec une bonne lettre de recommandation. Addington y fit honneur, « et l'heureux Archambaud revint en France avec ses guinées, salaire de ses travaux contre-révolutionnaires, obtenu par l'entremise d'un ministre républicain ; voilà ce qui s'appelle tirer parti de tout. » La chose s'ébruita et donna à rire ; elle arriva à la connaissance du Premier Consul, qui trouva qu'elle était de mauvais goût. Il fit envoyer au beau colonel Archambaud l'ordre de s'éloigner de Paris ; même traitement pour Boson, qui avait blâmé cette décision et qui, de son côté, ayant été capitaine dans l'armée anglaise, avait touché un solde de cinq cents livres, porté à neuf cents « par la faveur de M. Pitt » (octobre 1802).

Quant à Charles-Maurice, il crut sage de garder le silence ; mais ce silence même indisposa Bonaparte. « Qu'attendre d'un homme disait-il, qui n'a pas un mot à dire en faveur de sa famille ? » Pendant quelque temps, il ne le vit pas d'un aussi bon œil ; toutefois il ne pouvait pas se passer de ses services (64).

Cette éclipse partielle de la faveur du maître ne fut que de courte durée. Une flatterie très adroite de Talleyrand fut d'avoir amené les membres du corps diplomatique à se présenter en vêtements de deuil à la réception du Premier Consul, quand on fut informé du décès de son beau-frère Leclerc, mort dans l'expédition de Saint-Domingue. On racontait que Bonaparte s'était jeté au cou de Talleyrand pour le remercier. Un intime du ministre lui avait dit qu'il pourrait avoir quelque peine à faire réaliser sa grande idée par les ministres étrangers. « Si j'ai quelque peine, répondit-il, ce sera pour les empêcher de prendre des pleureuses. » Par une lettre du 22 nivôse an VI, 12 janvier 1803, Talleyrand invitait Champagny, ambassadeur à Vienne, à se « conformer au rétablissement de cet usage, de tout temps commun aux agents de tous les gouvernements de l'Europe. La durée du deuil devait être de dix jours (65).

Talleyrand n'ignorait pas que, parmi les représentants de

l'Europe à Paris, il y en avait plusieurs qui étaient tout à sa dévotion. Tel Gallo, l'envoyé de Naples, qui ne passait pas pour un aigle, et qui espionnait ses collègues pour le compte de la rue du Bac ; tel Bunau, l'envoyé de Saxe, « le plus vil des hommes, » se prodiguant en flatteries intéressées ; tel Azara, l'ambassadeur d'Espagne, qui faisait partie du cercle intime de madame de Talleyrand, et qui, malgré sa qualité de représentant de Sa Majesté Catholique, tournait en ridicule les vieilles monarchies ; tel Lucchesini, le ministre de Prusse, très attaché à Talleyrand à une époque où les rapports entre Paris et Berlin étaient excellents et qui l'invitait parfois à faire montre de plus d'énergie dans la politique internationale : « Osez, osez, lui disait-il, il ne faut que cela dans ce siècle ; pour régner en Europe, il ne faut qu'oser. » Markoff, l'envoyé du tsar, était en dehors de ce groupe de courtisans ; sa manière hautaine ne déplaisait pas toujours à Bonaparte, qui déclara un jour à Talleyrand : « Voyez combien il est supérieur à vous. » Sur quoi le ministre avait fait la grimace et sa femme avait pleuré à chaudes larmes (66).

Incident sans importance. Le Premier Consul partait de Saint-Cloud le 24 juin (1803), pour faire dans le nord de la France et en Belgique un voyage qui devait durer jusqu'au 11 août. Pendant cette longue absence, il fut accompagné par le ministre des Relations extérieures. Peu après, il lui donnait une marque éclatante de sa faveur. Par considération pour lui, il faisait restituer au baron de Talleyrand, parent du ministre, tous ses biens qui avaient été confisqués ; il accompagnait cette restitution d'une lettre fort aimable. Comme Talleyrand était bien vu, il parvint à fléchir la colère de Bonaparte contre Chateaubriand. Celui-ci, alors secrétaire de la légation de France à Rome, s'était égayé, dans des lettres privées, aux dépens de son chef, hier commissaire des guerres, aujourd'hui cardinal de la Sainte-Église romaine. Ces lettres furent mises sous les yeux du Premier Consul. Son premier mouvement fut de donner l'ordre de faire arrêter l'impertinent secrétaire qui avait manqué de respect à l'oncle Fesch. Talleyrand intervint en faveur du coupable ; après plusieurs tentatives, il finit par obtenir son pardon (67).

Le ministre des Relations extérieures fit un jour au ministre de Prusse, Lucchesini, de la part du Premier Consul, une communication d'une gravité exceptionnelle. Il lui avait donné rendez-vous pour la soirée du 7 janvier (1803). Lucchesini introduit dans son cabinet, il lui demanda un secret absolu ; puis, dans l'intimité du tête-à-tête, il l'entretint des moyens d'amener Louis XVIII à renoncer au trône de France; l'idée était singulière, après la réponse que Bonaparte avait faite, depuis un peu plus de deux ans, à la lettre de Louis XVIII. Quoi qu'il en fût, le concours du roi de Prusse était nécessaire dans la circonstance présente, puisque le roi de France n'habitait plus Mitau, mais qu'il s'était fixé à Varsovie, en territoire prussien. Lucchesini transmit cette conversation à son chef le comte de Haugwitz. Voici un passage de sa longue dépêche du 10 janvier (68) ; Talleyrand y plaide la légitimité du gouvernement consulaire, comme il plaidera, onze ans plus tard, la légitimité du gouvernement de la Restauration.

Le ministre des Relations extérieures, dit Lucchesini, « me fit sentir l'avantage qu'il y aurait pour le gouvernement actuel à asseoir ses droits et sa puissance sur les fondements reconnus du droit public des nations policées. Calmer les consciences timorées de plusieurs catholiques inquiets; mettre d'accord ce que quelques émigrés croient devoir encore à leurs serments et à leur honneur avec le désir qu'ont presque tous de revoir et de servir leur patrie; ôter enfin aux malveillants le prétexte et à la puissance rivale de la France les instruments des troubles futurs : voilà les buts salutaires et louables que le Premier Consul voudrait atteindre. Un sentiment mêlé de compassion et d'égard pour les malheurs des princes de la maison de Bourbon, réuni à celui de la dignité d'un grand peuple longtemps gouverné par elle, a inspiré au Premier Consul la noble intention de pourvoir à son entretien. Le motif et la condition de ce bienfait sont, comme vous l'imaginez bien, Monsieur le Comte, une renonciation libre, entière et absolue à tous droits et prétentions au trône de France et aux charges, dignités, domaines et apanages des princes de cette maison... Un des principes arrêtés dans son esprit (du Premier Consul) pour l'arrangement projeté est que toutes les personnes qui compo-

sent les différentes branches françaises de la maison de Bourbon devraient renoncer au rôle humiliant de se laisser aumôner par les puissances de l'Europe, se réunir tous en un endroit plus loin que Varsovie, Moscou par exemple, pour y vivre avec la dignité convenable à leur nom. »

On sait le refus catégorique que Louis XVIII opposa à ces propositions, lorsqu'elles lui furent communiquées par le président Meyer, chargé de la régence de Varsovie. « J'ignore les vues de Dieu sur moi et sur mon peuple ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées. Chrétien, j'en remplirai les devoirs jusqu'à mon dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai comme lui me respecter jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux toujours pouvoir dire avec lui : Tout est perdu fors l'honneur. »

Le comte de Lille n'avait pas voulu se prêter au marchandage que Talleyrand lui avait fait offrir au nom du Premier Consul. Un an plus tard, un crime politique sera à l'égard de ce prétendant obstiné une leçon terrible. Comme il s'était associé aux négociations de 1803, Talleyrand s'associera au crime de 1804. L'intérêt, l'ambition, la raison d'État liaient alors de la manière la plus étroite le ministre des Relations extérieures et le Premier Consul.

CHAPITRE II

LE TRAVAIL DU MINISTRE

Les bureaux des Relations extérieures. — Les principaux chefs de service : d'Hauterive, Durant de Mareuil, La Besnardière. — Les qualités d'un chef de division. — Rapport de Talleyrand sur les grades et traitements ; mars 1800. — La méthode de travail de Talleyrand. — Son art dans la conversation. — Être bien informé ; agir avec lenteur. — Le parfait ministre des Affaires étrangères. — Les conférences particulières entre Napoléon et Talleyrand. — Les lettres de Talleyrand à Napoléon. — Talleyrand, exécuteur des décisions de Napoléon.

Lorsque Talleyrand se réinstalla rue du Bac, au lendemain du coup d'État de brumaire, les services des Relations extérieures étaient organisés d'une manière qui devait rester la même durant tout son ministère (1).

Derrière les constructions qui s'élevaient sur la rue, une voûte, située en face de la porte cochère, faisait communiquer deux cours carrées, d'inégale grandeur. A gauche de la porte, un suisse de grand style, Jorris, surveillait les allées et venues. Aux visiteurs qui n'avaient pas de lettre d'audience, sa réponse était invariable : « Le ministre est sorti ». Pendant les sept années et demie que Talleyrand passa à l'ancien hôtel Galliffet, Jorris dut changer deux fois la formule : à partir de juin 1802, quand les ministres reçurent le titre d'Excellence, pour dire : « Son Excellence est sortie » ; à partir de juin 1806, quand le ministre fut créé prince de Bénévent, pour dire : « Son Altesse Sérénissime est sortie ». — De même, Talleyrand changea peu à peu les formules de salutation. A la formule répu-

blicaine « Salut et fraternité » il substitua en 1801 la formule « Je vous salue, » qui était un premier retour au style protocolaire du passé. En 1803, il signa : « J'ai l'honneur de vous saluer (2). »

Dans la partie du bâtiment qui séparait la seconde cour de la première se trouvait la division des Fonds et Comptabilité Le chef de cette division, lors du premier ministère de Talleyrand, était M. Laforêt ; le ministre l'avait connu aux États-Unis, où il avait eu le grade de consul général. A partir du Consulat, le chef fut M. Bresson ; il était logé dans l'hôtel même ; ses appartements devaient servir d'asile en 1815 au malheureux Lavalette. Quand le ministre décidait de récompenser le travail supplémentaire de l'un de ses secrétaires, il lui disait : « Je crois que vous devriez faire une petite visite à M. Bresson. » Cela voulait dire qu'une gratification était prête pour lui à la division des Fonds.

Dans la première cour, à gauche, il y avait les bureaux de la Deuxième Division ou division du Midi ; elle comprenait la correspondance politique avec l'Espagne, le Portugal, la République Helvétique, les Cours, Républiques et États d'Italie, et la Porte Ottomane. Le chef en était Blanc d'Hauterive ; on sait qu'il avait connu Talleyrand à Chanteloup, chez le duc de Choiseul, et qu'il l'avait retrouvé en Amérique. Rentré en France en septembre 1797, il avait été nommé par Talleyrand sous-chef du bureau des Consulats ; puis Reinhard, le successeur temporaire de Talleyrand, l'avait mis à la tête de la division du Midi. La direction d'un grand service convenait bien à un agent dont le nom devait marquer dans la suite des premiers commis de la maison ; il devait être pour Talleyrand un collaborateur de tous les instants. Une méchante anecdote raconte que M. d'Hauterive entra un matin chez M. de Talleyrand, qui se livrait au charme du *far niente* le plus complet : « Mon prince, une lettre de l'Électeur de... — Eh bien ? — Il faudrait répondre. — Quoi ! de ma main ? — Mais oui, mon prince, un Électeur. — C'est une tyrannie.. Comment ! composer et écrire en même temps ! — Oui, mon prince. — Eh bien ! d'Hauterive, je vais écrire, mais dictez (3). » Des sourcils noirs et épais, une tenue sévère donnaient au

chef de la division du Midi une apparence un peu rude.

A cet égard, le chef de la Première Division ou division du Nord offrait un contraste complet. Durant de Mareuil, plus tard baron d'Empire et ambassadeur à Naples, était le diplomate à la tournure élégante, aux manières distinguées. Madame de Rémusat, qui dînait un jour avec lui chez madame de Vaudémont, était frappée de son affectation à copier les gestes de Talleyrand (4). Il fut le second du ministre dans la lucrative affaire des indemnités d'Allemagne, lors du recez de Ratisbonne. Il comptait parmi les sous-chefs de sa division un frère plus jeune, Durant André ou Durant de Saint-André; celui-ci accompagna le ministre dans la campagne de 1805, il prit part aussi à la signature de l'acte de la Confédération du Rhin.

La Première Division comprenait la correspondance politique avec l'Angleterre, la République Batave, les Cours de Vienne et de Berlin, l'Empire et les États germaniques, le Danemark, la Suède, la Russie et les États-Unis.

Un informateur bien renseigné du comte d'Antraigues lui adressait de curieux renseignements sur l'entente étroite qui régnait entre le ministre et le chef de la division du Nord (5). D'après lui, Durant de Mareuil était le bras droit de Talleyrand ; ils avaient de nombreux points de contact dans leurs opinions, plus encore dans leurs goûts. A une époque où la haine de l'Angleterre était le mot d'ordre de la politique étrangère, ils abhorraient à qui mieux mieux la perfide Albion. Durant excellait, comme d'Hauterive d'ailleurs, à mettre au net les idées du ministre. Certes, celui-ci avait prodigieusement d'esprit, beaucoup d'acquis, une grande sagacité pour sophistiquer, c'est-à-dire pour trouver des raisons à tout : il y mettait son amour-propre ; mais en homme qui aimait ses aises, il redoutait à la mort le travail de bureau. S'agissait-il d'un projet de note de quelques lignes ou d'un projet de mémoire d'une centaine de pages, c'était toujours le même procédé : il jetait sur le papier quelques idées, pêle-mêle, de son écriture comme indéchiffrable, et cela seul l'excédait. Alors intervenait Durant; il prenait ce brouillon informe, il s'y reconnaissait aisément, il remettait le tout en ordre, il allait en causer avec le ministre, il dressait enfin la pièce, de telle manière qu'il n'y avait plus

qu'à la présenter à la signature. C'était bien la pensée de Talleyrand, mais la pensée dont un collaborateur intelligent et méthodique avait su faire la toilette. Durant de Mareuil excellait encore à rédiger chaque mois un extrait des informations caractéristiques ; sur cet extrait Talleyrand composait un article pour Bonaparte. Celui-ci le gardait et le renvoyait quelquefois avec des notes.

Les bureaux de la division du Nord étaient situés dans l'hôtel même du ministre, au quatrième étage ; on y montait par un petit escalier, dans l'angle à gauche de la cour d'honneur. Au bas de cet escalier, au rez-de-chaussée, se trouvait le cabinet du ministre. Il était composé de deux pièces ; la première, assez grande, éclairée par une porte-fenêtre donnant sur les jardins, était décorée de stucs et de boiseries d'une extrême finesse ; la seconde, petite, basse et sans luxe, communiquait par un escalier intérieur avec les appartements personnels situés au premier étage.

Trois ou quatre personnes au plus composaient le secrétariat du ministre. Son principal secrétaire, en quelque sorte son chef de cabinet, s'appelait Osmond ; c'était comme l'homme de confiance, que Talleyrand chargeait en outre de ses affaires privées ; un frère d'Osmond dirigeait l'éducation de deux neveux du ministre, Louis et Edmond de Périgord, fils d'Archambaud de Talleyrand. L'aîné des deux frères, Archambaud-Marie-Louis de Talleyrand-Périgord, né en 1784, se trouvait en 1801 à Vienne, dans l'ambassade que dirigeait Champagny. Le ministre écrivait à Champagny le 23 décembre 1801 : « J'ai mille remerciements à vous faire, mon cher Collègue, pour toutes les bontés que vous avez pour mon jeune neveu. Je voudrais qu'il fût à Vienne jusqu'au mois de mars pour beaucoup de bonnes raisons : 1° pour être à une bonne école sous tous les rapports, et vous lui donnez cet avantage ; ensuite, pour ne pas être à Paris, qui est à peu près tout ce qu'il y a de pis pour ses dix-huit ans. S'il a besoin d'argent, je vous prie de lui en donner et de tirer sur moi pour le remboursement (6). »

Bourjot, qui devait devenir chef de bureau à la division du Midi, Tony Rœderer, fils du sénateur, Maxime de Villemarest appartenaient aussi au cabinet du ministre. C'est en vivant

dans l'intimité quotidienne de Talleyrand que Villemarest a recueilli bien des anecdotes et des traits de caractère dont il a semé les quatre volumes de *Monsieur de Talleyrand*. Roux, connu comme homme de lettres sous le nom de Roux de Rochelle, servit aussi de secrétaire au ministre ; en mai 1807, il fut nommé chef de la division du Midi, lorsque d'Hauterive passa aux Archives.

Sans avoir de situation officielle dans les bureaux des Relations extérieures, les amis de Talleyrand et ses hommes de confiance, Montrond, Sainte-Foy, Théophile Cazenove, Roux de Laborie, avaient accès à toute heure au cabinet du ministre ; le valet de chambre Courtiade, qui était le gardien de ce sanctuaire, ne leur en refusait jamais la porte. Lechevalier, auteur d'un *Voyage dans la Troade*, était le bibliothécaire de Talleyrand ; il arrivait au ministre de consulter pour des questions spéciales cet homme érudit, qui avait été l'un des compagnons de Choiseul-Gouffier lors de son voyage d'exploration en Grèce.

On doit citer encore un agent d'un rang modeste, du nom de Charpentier. Le prince de Bénévent fit faire son portrait, pour le lui offrir ; quels services voulait-il ainsi récompenser ? C'est un pastel qui représente le prince à mi-corps, en redingote, le grand carré rouge de la Légion d'honneur sur la poitrine ; la tête émerge d'une ample cravate blanche ; bien que l'expression du visage soit impassible comme il convient, on croit deviner un rien d'ironique dans le regard (7).

Talleyrand avait remarqué un jour, parmi les rapports que lui remettaient ses services, un travail dont la rédaction témoignait de qualités remarquables. Il apprit que l'auteur était M. de La Besnardière, qui était sous-chef à la division des Consulats. La manière de travailler de cet agent et sa personne lui valurent de devenir un collaborateur intime, au même titre que d'Hauterive et Durant de Mareuil ; il excellait, lui aussi, à deviner et à traduire la pensée du ministre. A partir de 1805 il travailla beaucoup avec Talleyrand ; on le retrouvera notamment au Congrès de Vienne.

Les bureaux de la division des Relations commerciales, dite

des Consulats, étaient à droite de la cour d'honneur, au rez-de-chaussée et à l'entresol. Le chef en était M. d'Hermand, qui devait rester en place jusqu'en 1814. Ses services comprenaient les relations commerciales d'Europe et d'Amérique, les établissements des Échelles du Levant, les États Barbaresques, le contentieux politique des prises. Le bureau des Passeports, ou la Chancellerie (chef, Brulé jeune), dépendait de cette division.

Sous la large voûte qui longeait le bâtiment principal s'ouvrait à droite l'entrée qui menait dans les salons d'apparat au rez-de-chaussée et dans les grands appartements du premier. A gauche, une porte conduisait à divers bureaux dans les étages supérieurs. Dans cette partie de l'hôtel se trouvait le bureau du Chiffre, dont le chef était un des plus vieux serviteurs de la maison, Gambier, dit Campy. Non loin de là, un service spécial réunissait trois publicistes, André d'Arbelles, Lesur, Lewis Goldsmith, celui-ci israélite d'origine anglaise ; les deux premiers dirigeaient un journal, d'inspiration anti-anglaise, *The Argus*, dont le dernier était le principal rédacteur. André d'Arbelles était en faveur auprès de Talleyrand ; son frère, Claude-André, avait dû à cette faveur d'être nommé en 1802 à l'évêché de Quimper. Il surveillait les agissements mystérieux du comte d'Antraigues pendant le séjour que faisait à Dresde cet agent secret de la contre-révolution.

Lors de la crise qui l'avait amené à quitter la rue du Bac, au mois de juillet 1799, Talleyrand s'était rendu compte qu'une seule chose pouvait corriger les conséquences fâcheuses de l'instabilité ministérielle ; « la conservation des chefs de bureau, disait-il, compose le ministère et supplée à tout (8). » Les divers séjours qu'il fit rue du Bac, sous le Directoire, sous le Consulat et l'Empire, sous la Restauration, lui permirent de voir à l'œuvre ces collaborateurs qui, après s'être appelés premiers commis, avaient reçu le titre de chefs de division ; gardiens des traditions, ils incarnaient le véritable esprit de la maison. Quand Talleyrand prononcera, le 3 mars 1838, devant ses confrères de l'Académie des Sciences morales, l'éloge du comte Reinhard, il rendra un public hommage aux qualités de ces fonctionnaires. M. Reinhard « savait combien de qualités et

de qualités diverses devaient distinguer un chef de division des Affaires étrangères. Un tact délicat lui avait fait sentir que les mœurs d'un chef de division devaient être simples, régulières, retirées ; qu'étranger au tumulte du monde, il devait vivre uniquement pour les affaires et leur vouer un secret impénétrable ; que, toujours prêt à répondre sur les faits et sur les hommes, il devait avoir sans cesse présents à la mémoire tous les traités, connaître historiquement leurs dates, apprécier avec justesse leurs côtés forts et leurs côtés faibles, leurs antécédents et leurs conséquences ; ... que, tout en faisant usage de ces connaissances, il devait prendre garde à inquiéter l'amour-propre toujours si clairvoyant du ministre, et qu'alors même qu'il l'entraînait à son opinion, son succès devait rester dans l'ombre ; car il savait qu'il ne devait briller que d'un éclat réfléchi ; mais il savait aussi que beaucoup de considération s'attachait naturellement à une vie aussi pure et aussi modeste. » Peut-être un d'Hauterive ou un Durant de Mareuil aurait-il trouvé que le ministre prenait un certain plaisir à rappeler aux chefs de division que leur rôle était de rester dans l'ombre.

L'hôtel du ministère des Relations extérieures avait pour annexe le petit hôtel Maurepas, situé rue de Grenelle, nos 73 et 75 ; on y accédait en traversant les écuries du ministre. C'est dans cette dépendance que se trouvait le dépôt des Archives ; le chef-garde ou conservateur en était M. Caillard l'aîné, qui avait rempli diverses missions à Copenhague, à Pétersbourg, à La Haye, à Berlin, et qui fit l'intérim du ministère en 1801 pendant un séjour de Talleyrand aux eaux de Bourbon-l'Archambault. Caillard passait pour une manière de sybarite, très occupé de sa bibliothèque personnelle et de sa cave, qui pouvaient rivaliser entre elles de richesses et raretés. Le géographe Barbié du Bocage avait aussi ses bureaux dans ce bâtiment ; c'était un « pacifiste » convaincu, car il trouvait que les conquêtes de Napoléon dérangeaient trop souvent le tracé des frontières porté sur ses cartes. L'hôtel de Maurepas contenait encore les services de M. Rosenstiel, chef du bureau du Contentieux, et ceux de M. Tessier, qui appartenait au

ministère depuis le duc de Choiseul ; Talleyrand l'avait chargé de diriger la formation des élèves-diplomates.

Tels étaient les agents les plus en vue d'un ministère dont l'action, sans cesse en mouvement, enveloppait toutes les puissances de l'Europe, ou plutôt du globe. Pour une besogne aussi vaste, sait-on combien Talleyrand employait de fonctionnaires dans l'hôtel de la rue du Bac ? Exactement quarante-quatre. Faut-il compter parmi les travailleurs de la maison une petite guenon, que l'archéologue Denon avait rapportée de ses voyages et qui avait acquis un fort joli talent dans l'art de cacheter les lettres ? Sur le désir de madame Bonaparte, la gentille bête passa de la rue du Bac à la ménagerie de la Malmaison (9).

Dans ces premiers mois du Consulat où l'administration de la France reçut dans tous les domaines une forme nouvelle, les Relations extérieures participèrent à cette œuvre de réorganisation générale. Le 5 germinal an VIII, 26 mars 1800, Talleyrand présentait au Conseil d'État un rapport d'ensemble sur le fonctionnement de la carrière diplomatique (10). Il y disait :

« Dans tout État bien gouverné, il y a un esprit propre à chaque branche d'administration. Cet esprit donne de l'unité, de l'uniformité et une certaine énergie à la direction des affaires ; il transmet la tradition des devoirs, il en perpétue le sentiment et l'observation ; il attache et le corps et les individus qui en sont membres au gouvernement, comme au but vers lequel toutes les émulations se dirigent, comme à la source de tous les degrés de considération dont on ambitionne de jouir... Il n'existe qu'un moyen d'établir et de fixer dans chaque administration l'esprit qui lui est propre : ce moyen est dans un système de promotion sagement conçu et invariablement exécuté. »

Ce rapport est par endroits l'étude psychologique du parfait diplomate :

« Il y a deux classes de qualités qui entrent dans la composition de l'esprit et de l'honneur de la profession qui fait l'objet de cet article : les qualités de l'âme et celles de l'esprit.

» Dans la première classe sont : 1° la circonspection ; 2° la discrétion ; 3° un désintéressement à toute épreuve ; 4° enfin, une certaine élévation de sentiments qui fait qu'on sent tout ce qu'il y a de grand dans la fonction de représenter sa nation au dehors et de veiller au dedans à la conservation de ses droits politiques.

» Dans la seconde classe sont : 1° un penchant de l'esprit pour l'étude des relations politiques ; 2° la facilité nécessaire pour saisir bien et promptement les objets, car aucun état n'expose plus à des travaux instantanés et d'urgence ; 3° une certaine étendue d'idées, car dans cette partie tous les détails se rattachent à un vaste ensemble.

» Il y a peut-être encore une troisième classe de qualités qui participent aux deux premières ; je veux parler de tout ce qui tient à l'habileté dans l'art de traiter les affaires... Ces qualités, réunies et cultivées par la pratique, forment l'esprit et l'honneur de la profession. »

L'arrêté consulaire, du 23 avril 1800, donnait force de loi aux propositions de ce rapport, en fixant les grades et les traitements pour les fonctionnaires des Relations extérieures, à savoir : élève breveté, 600 fr. ; secrétaire de deuxième classe, 1.000 ; secrétaire de première classe, 2.400 ; ministre plénipotentiaire, 6.000 ; ambassadeur, 10.000.

Talleyrand aurait voulu rendre à son département le titre sous lequel il avait été illustré par les Torcy, les Choiseul, les Vergennes. L'appellation de Relations extérieures, au lieu d'Affaires étrangères, remontait au mois d'avril 1794, en pleine période révolutionnaire ; pourquoi ne pas reprendre, dans les jours calmes du Consulat, le titre du passé ? Talleyrand écrivit à ce sujet une lettre au Premier Consul, le 23 mai 1800, alors que celui-ci était parti pour la seconde campagne d'Italie ; il donnait pour raison la confusion constante qui se faisait entre le ministère des Relations extérieures et le ministère de l'Intérieur ; les étrangers conservaient dans leur langage courant l'ancien titre du département. Le ministre priait le Premier Consul d'examiner cette question, plus importante qu'elle ne paraissait au premier coup d'œil (11). La lettre demeura sans réponse. Le département de la rue du Bac ne devait reprendre

son ancien nom qu'après la chute de l'Empire. Quand le prince de Bénévent rentrera pour la troisième fois à l'ancien hôtel Galliffet, au mois de mai 1814, il rentrera à l'hôtel des Affaires étrangères.

Quelle était la méthode de travail de Talleyrand ? Une solide réputation de paresse l'a suivi pendant toutes les étapes de sa longue carrière ; mais on a prétendu que c'était un faux paresseux et qu'il travaillait beaucoup, à sa manière (12).

Les conseils qu'il avait recueillis jadis à Chanteloup, de la bouche même de Choiseul, ne cessèrent jamais d'être présents à son esprit. « Dans mon ministère, lui avait dit l'ancien ministre de Louis XV, j'ai toujours plus fait travailler que je n'ai travaillé moi-même. Il ne faut pas s'enterrer sous les papiers ; il faut trouver des hommes qui les débrouillent... Il faut faire travailler ceux qui travaillent ; alors la journée a plus de vingt-quatre heures (13). » Cette manière de travailler ou plutôt de faire travailler était en parfaite harmonie avec son tempérament. Il avait pour règle qu'un chef ne doit jamais rien faire de ce qu'un subalterne peut faire pour lui (14). Aussi réduisait-il au minimum le travail de rédaction proprement dit. On vient de voir, à propos de ses relations avec Durant de Mareuil, qu'il se bornait à donner à ses collaborateurs une idée générale du document qu'ils avaient à composer ; il indiquait même certaines formules à insérer dans le texte qui devait lui être soumis. Et, de sa part, c'était à peu près tout. « Quand on lui apportait l'œuvre demandée, il la lisait avec attention. S'il n'en était pas pleinement satisfait, il repliait le papier et le remettait à l'auteur : « Ce n'est pas cela, » ou : « Ce n'est pas encore cela, » ou bien : « Ce n'est pas tout à fait cela, » sans autre explication. Il fallait deviner jusqu'à ce qu'on obtînt le dernier triomphe : « C'est cela ! (15) » Napoléon a travesti la vérité, quand il a affirmé que Talleyrand ne savait pas écrire ; mais il a eu pleinement raison d'ajouter qu'il avait « le talent de faire écrire et de mettre son cachet au travail d'un autre (16). »

L'erreur serait singulière de se représenter Talleyrand assis à son bureau pendant de longues heures, pour rédiger comme

un corps de doctrines ou pour tracer, à propos d'une question, tout un programme d'ensemble ; sa nonchalance naturelle répugnait trop à un effort suivi et à des constructions savantes. Où il montrait les meilleures qualités d'un diplomate, à défaut des qualités d'un vrai homme d'État, c'était dans sa manière de traiter les affaires, soit en causant dans son cabinet, soit dans une conversation de salon. Ses qualités natives d'homme du monde, qui s'étaient cultivées et raffinées à l'époque du « plaisir de vivre, » trouvaient alors à s'employer avec autant de séduction pour les autres que de profit pour lui-même.

Suivant quelqu'un qui l'a bien connu (17), « le caractère de sa conversation était la finesse et la grâce. Il connaissait cet art de cacher sa pensée ou sa malice sous le voile transparent des *sous-entendus*, ces paroles qui laissent deviner un sens au delà de celui qu'elles expriment. C'était le sel le plus fin de la conversation d'autrefois, de ce temps où la conversation était tout l'emploi de l'esprit. Le choix de ses anecdotes était heureux ; il n'y faisait intervenir sa personne qu'autant que c'était nécessaire, et elles avaient ordinairement une application assez fine qu'il laissait deviner. Hors de ces récits, il allait rarement au delà de deux ou trois phrases, surtout dans les sujets sérieux. Il n'entrait jamais dans une discussion, même aux conseils ; son opinion se renfermait en peu de paroles. Elles ne portaient jamais sur le fond du sujet, dont il ne s'inquiétait pas du tout, mais elles lui étaient dictées par quelque intention personnelle, un intérêt quelconque de flatterie ou tout autre. »

S'il portait dans le monde une grande réserve, s'il ne se pressait jamais de parler et s'il ne parlait que pour dire quelque chose, il savait faire parler autrui, et il savait écouter. Sa mémoire, qui était excellente, notait les renseignements de diverse nature, politiques ou mondains, que lui fournissaient ces causeries sans apprêt ; elle les tenait en réserve jusqu'au jour où ils pourraient servir à une négociation sérieuse

Le succès d'une manœuvre diplomatique tient, pour une bonne part, à la sûreté des informations de celui qui la dirige.

De connivence avec le directeur des postes Lavalette, des agents secrets de Talleyrand arrêtaient au passage des courriers de cabinet, dont ils avaient payé la trahison ; ils prenaient ainsi connaissance des dépêches confidentielles, qu'on remettait ensuite dans les paquets scellés à nouveau. En Allemagne, nos représentants à Ratisbonne et à Cassel disposaient de gendarmes d'élite, qui se déguisaient en brigands pour dévaliser les courriers. Au delà des Alpes, ces procédés étaient monnaie courante. Tous les renseignements obtenus par ces moyens malhonnêtes se concentraient rue du Bac et permettaient au ministre d'avoir barre sur ceux avec qui il traitait. Communiquait-il à Bonaparte quelqu'une des informations ainsi obtenues : bien loin d'en indiquer la source, il la donnait comme le fruit de ses réflexions personnelles ; il indiquait ainsi la possibilité d'un fait que ses services d'espionnage lui avaient permis de connaître comme s'étant déjà produit. Peu de jours après, une nouvelle, cette fois officielle, annonçait que la possibilité était devenue une réalité. Ainsi, à coup sûr, le ministre acquérait la réputation d'un prophète politique (18).

Quoi qu'il fît, la règle pour Talleyrand était de le faire avec une sage lenteur. *Festina lente.* « Il faudrait toujours, disait-il, avoir du temps de reste, et il vaut mieux remettre au lendemain ce que l'on ne peut faire aujourd'hui bien et facilement, que de faire les choses avec cette précipitation qui résulte de ce qu'on sent qu'on a trop à faire (19). » Il a écrit lui-même : « Dans les affaires importantes, le reproche de lenteur contente tout le monde ; il donne à ceux qui le font un air de supériorité, et à celui qui le reçoit l'air de la prudence (20). » Quand le général Andréossy fut nommé en 1802 ambassadeur à Londres, les instructions qu'il reçut des Relations extérieures lui recommandaient d'employer toujours des procédés de temporisation ; elles disaient :

« Le défaut d'instructions et la nécessité de consulter son gouvernement sont toujours des excuses légitimes, et auxquelles on ne peut se refuser, pour obtenir des délais dans les transactions politiques. Vous en ferez usage même quand vous auriez une opinion arrêtée sur le sujet en question, de peur de vous compromettre ou de vous tromper. Il est peu de transactions

politiques qui ne soient pas de nature à admettre des délais, et, dans l'état actuel de l'Europe, il n'y a point de délais qui puissent mettre dans un danger imminent des transactions politiques.

» Mais un négociateur ou un ministre, quelque présence d'esprit qu'il ait, et quelque expérience qu'il ait eue, peut, en donnant une réponse décisive et non pas dilatoire, faire à sa cause et à son pays, par un moment d'oubli, un mal que plusieurs années de bons services pourraient souvent ne pas réparer.

» Ne donnez jamais de réponse directe aux propositions qui vous seront faites, ni à aucune plainte ni offre imprévue (21). »

Ces derniers mots rappellent le « Je verrai » cher à Louis XIV.

Certes une pareille manière d'agir offrait beaucoup de bon quand le chef de la diplomatie était en rapports quotidiens avec Napoléon. « Le grand esprit de Napoléon et le bon sens de M. de Talleyrand, » a dit un historien, « semblaient faits l'un pour l'autre. Ce qu'il y avait d'inventif, de fécond, de hardi, d'impérieux dans le premier, avait besoin de ce qu'il y avait de froid, d'avisé, de sûr dans le second... La fougue créatrice de l'un pouvait être heureusement tempérée par la lenteur circonspecte de l'autre (22). » Quand il était ambassadeur à Londres, le prince confiait à son amie la princesse de Vaudémont qu'on avait tort de se presser trop en toute chose ; il ajoutait : « L'empereur Napoléon, qui était un homme de mouvement, me savait toujours gré de ce que je retardais l'exécution, ce qui lui donnait le temps d'abandonner des résolutions prises trop vite (23). » Il disait encore la même chose sous une autre forme : « L'empereur a été compromis le jour où il a pu faire un quart d'heure plus tôt ce que j'obtenais qu'il fît un quart d'heure plus tard (24). »

On sait en quels termes Talleyrand présenta à Champagny en 1807 les chefs de service qui allaient passer sous ses ordres, lorsque lui-même quitta le ministère. « Monsieur, » dit-il à son successeur, « voici bien des gens recommandables, dont vous serez content. Vous les trouverez fidèles, habiles, exacts, mais, grâce à mes soins, nullement zélés. » Mouvement de surprise de Champagny, et Talleyrand de continuer avec le plus grand

sérieux : « Oui, Monsieur. Hors quelques petits expéditionnaires, qui font, je pense, leurs enveloppes avec un peu de précipitation, tous ici ont le plus grand calme, et se sont déshabitués de l'empressement. Quand vous aurez eu à traiter un peu de temps des intérêts de l'Europe avec l'Empereur, vous verrez combien il est important de ne point se hâter de sceller et d'expédier trop vite ses volontés. » Le prince rapporta lui-même ces paroles à l'Empereur et il l'amusa en lui dépeignant l'air ébahi du nouveau ministre des Relations extérieures (25). Cependant il est curieux d'ajouter que Napoléon lui-même appréciait le *Festina lente* en matière diplomatique. Il écrivait à Champagny, duc de Cadore, quand il était ministre des Relations extérieures : « Les affaires des Relations extérieures sont des affaires qui doivent se traiter longuement ; vous devez toujours garder mes lettres trois ou quatre jours sous votre chevet avant de les faire partir. » (Lettre du 1er avril 1811.)

Les dernières lignes qui ont été écrites par Talleyrand, deux mois et demi avant sa mort, ont tracé le portrait du parfait ministre des Affaires étrangères.

« Il faut, disait le prince, qu'un ministre des Affaires étrangères soit doué d'une sorte d'instinct, qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute discussion, de jamais se compromettre. Il lui faut la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable, d'être réservé avec les formes de l'abandon, d'être habile jusque dans le choix de ses distractions ; il faut que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve ; en un mot, il ne doit pas cesser un moment, dans les vingt-quatre heures, d'être ministre des Affaires étrangères.

» Cependant, toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes, si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler ici, pour détruire un préjugé assez généralement répandu. Non, la diplomatie n'est pas une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve

avec la ruse. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve; et la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance.

» Dominé par l'honneur et l'intérêt de son pays, par l'honneur et l'intérêt du Prince, par l'amour de la liberté fondée sur l'ordre et sur les droits de tous, un ministre des Affaires étrangères, quand il sait l'être, se trouve ainsi placé dans la plus belle situation à laquelle un esprit élevé puisse prétendre (26). »

Le portrait est beau ; tracé à la fois avec ampleur et finesse, il donne au personnage qu'il décrit un air de grandeur indiscutable ; mais peut-il convenir à un ministre des Relations extérieures du Premier Consul ou de l'Empereur ? Talleyrand sans doute aurait répondu non ; car, dans ce même *Éloge de M. le comte Reinhard*, il a glissé cette remarque : c'était « une époque où les talents paraissaient devoir être d'autant moins appréciés que la guerre semblait, à elle seule, se charger de toutes les affaires. »

Si Talleyrand, suivant le jugement du chancelier Pasquier (27), était beaucoup moins riche de son propre fonds qu'on le suppose, s'il avait, comme compensation, le talent d'exploiter les idées des autres, ne devait-il pas bénir son étoile qui lui permettait d'avoir une place de choix auprès de Bonaparte ? Il y avait certainement des heures exquises, pour le dilettante qui sommeillait en lui, à entrer en contact avec ce cerveau prodigieux, à le sentir en vibrations perpétuelles, à recueillir quelques-unes de ces idées qui enfantaient des mondes. Dans ces premières années du Consulat, qui furent parmi les plus glorieuses de la France et certainement les plus belles du grand homme, que devaient être les entretiens d'un Bonaparte et d'un Talleyrand ! Celui-ci avait peut-être un rôle muet, car il écoutait surtout le chef d'État, dont l'imagination, toujours en travail, ouvrait des perspectives sans fin. Tout en écoutant, le ministre présentait quelques objections ; d'un mot parfois, il remettait les choses au point. Ses objections pouvaient être un moyen de faire entendre des vérités assez fortes ; son ami Narbonne prétendait « qu'il le fallait bien moins

attribuer au sentiment de l'utilité dont elles devaient être, qu'au plaisir qu'il trouvait à les faire passer, grâce à un art de bien dire et à l'adresse de ses expressions. »

Ce qui est certain, c'est qu'après des conversations de ce genre, Talleyrand était comme imprégné de la pensée de Napoléon ; à présent qu'il l'avait retournée sous toutes ses faces, il savait comment il convenait d'en présenter tel ou tel aspect aux ministres étrangers. Dans ces entretiens diplomatiques, l'art et les grâces de son langage le rendaient sans égal ; mais le causeur inimitable était avant tout un écho de la pensée du maître. Aussi Napoléon disait-il de lui, même après s'en être séparé, que c'était un excellent ministre pour les conférences. En le comparant à un autre de ses ministres, — était-ce Champagny, Maret ou Caulaincourt ? — il s'exprimait ainsi : « L'un cause avec tant de facilité, que, cédant au désir de parler, il laisse ainsi son secret s'échapper et revient sans avoir découvert celui des autres, tandis que Talleyrand ne se laisse point pénétrer et obtient de son interlocuteur la connaissance de ce que j'ai intérêt à savoir (28). »

Il est arrivé à Bonaparte d'employer Talleyrand comme un simple secrétaire, justement parce que celui-ci savait à merveille saisir et traduire sa pensée. Le Premier Consul voulait faire connaître son sentiment au Tribunat sur un traité qui venait d'être passé avec la Russie ; il garda à cet effet Talleyrand dans son cabinet. Le ministre tenait la plume. Bonaparte dictait, avec la vivacité et les incorrections de forme qui accompagnaient toujours son débit saccadé. Talleyrand faisait par moments des observations sur l'emploi de tel ou tel mot. « Allez toujours, sauf rédaction, » disait le Premier Consul. Ainsi la note qui fut lue devant le Tribunat avait été rédigée par le ministre des Relations extérieures ; mais le premier jet de cette rédaction était dû à Bonaparte (29). La part de Talleyrand avait été celle d'un secrétaire attentif et intelligent.

Méneval, en sa qualité de secrétaire du portefeuille du Premier Consul et de l'Empereur, eut de fréquentes occasions d'assister à des conférences intimes entre Napoléon et son ministre des Relations extérieures ; son témoignage a la valeur d'une chose qui a été vue directement.

« Napoléon, dit-il (30), lisait les dépêches que son ministre lui remettait, et parlait avec détail des objets qui y étaient contenus. M. de Talleyrand paraissait l'écouter attentivement ; je l'ai entendu rarement exposer ses idées ; il ne répondait guère que par monosyllabes. Était-ce circonspection ou désir de connaître les sentiments de l'Empereur avant de s'expliquer ? Quand la causerie tirait à sa fin, il arrivait quelquefois qu'une audience à donner appelait Napoléon ailleurs. Il quittait M. de Talleyrand en lui disant : « Vous comprenez bien, résumez-moi cela sur le papier ; je vais revenir. » Il revenait une heure, deux heures après ; M. de Talleyrand n'avait rien écrit. Alors Napoléon, sans paraître surpris, sans se plaindre, rassemblait sur la table les papiers, dictait d'abondance ce qu'il avait à répondre. Il chargeait ensuite son ministre d'emporter sa dictée et de la lui rapporter mise au net. Quelquefois c'était à moi qu'il dictait. M. de Talleyrand, rentré chez lui, faisait appeler ses chefs de division, qui se mettaient à l'œuvre. Il m'est arrivé, rarement il est vrai, de le trouver le matin couché dans une petite chambre, dans laquelle un, quelquefois deux de ses rédacteurs, debout devant un secrétaire à la Tronchin, mettaient la dernière main à un rapport qu'il devait porter à l'Empereur, et qu'il copiait ensuite de sa main. Il était cependant d'une indomptable paresse, mais rien ne lui coûtait pour ne pas laisser s'affaiblir sa réputation d'habileté. »

On a publié trois cent trente-trois lettres de Talleyrand à Napoléon, pour la période qui s'étend entre les années 1800 et 1809 (31). A l'exception d'une lettre écrite de Strasbourg, le 17 octobre 1805, dont il sera parlé en son temps et qui est tout un programme d'organisation politique et de remaniement de l'Europe, ces lettres ne donnent nullement le caractère d'une collaboration de leur auteur avec le chef de l'État. Le ministre se borne, en effet, à classer, à résumer les dépêches qui ont été reçues par son département et à signaler les plus importantes. « J'ai l'honneur de vous envoyer... J'ai l'honneur de vous adresser les dépêches qui me sont parvenues aujourd'hui... J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté la correspondance de mon département. » Ces formules et d'au-

tres analogues reviennent sans cesse ; elles donnent exactement le ton de la correspondance. Les lettres dont il s'agit sont précieuses, elles abondent en renseignements et attestent l'activité du secrétariat des Relations extérieures ; mais elles ont à peu près toutes un caractère impersonnel ; elles ont pour objet d'indiquer des faits, bien rarement de suggérer des conseils, plus rarement encore d'ouvrir une discussion.

Un agent secret appréciait, en 1801, l'attitude du ministre à l'égard du Premier Consul dans les termes suivants : « S'il se maintient, c'est qu'il flatte l'orgueil et l'ambition de son maître, dont il devine et approuve d'avance les secrètes pensées ; c'est qu'il lui est utile, en sachant parer de formes aimables et conciliatrices un despotisme politique quelquefois un peu trop brutal. Mais s'il cessait d'être l'agent secret d'un triomphateur, l'homme se montrerait dans toute sa médiocrité. Voilà sur quoi il est important de ne point s'abuser en traitant avec un ministre, le plus grand de tous pour les roueries politiques et les bons mots (32). »

Chateaubriand s'est servi pour Talleyrand diplomate de cette expression : « Il signait les événements, il ne les faisait pas (33). » A première vue, avec la réputation qui s'est attachée au nom du prince de Bénévent, elle paraît bien dure ; mais est-elle injuste, si l'on considère la période de sa vie où il fut le ministre de Napoléon ? De la paix de Campo-Formio à la paix de Tilsit, a-t-il fait autre chose qu'exécuter des décisions ? Peut-être ne les approuvait-il pas, peut-être même les avait-il combattues ; malgré tout, au moment de la signature, il s'y conformait. Le Congrès de Vienne, l'ambassade de Londres peuvent permettre d'en appeler du jugement de Chateaubriand dans une certaine mesure ; pour les années du Consulat et de l'Empire, il faut reconnaître que les succès diplomatiques auxquels le nom du ministre est demeuré attaché furent l'œuvre d'une épée victorieuse.

Talleyrand a écrit : « Le concordat, la paix d'Amiens, l'organisation politique de l'Italie, la médiation suisse, les premiers essais de l'établissement du système fédératif allemand attestent l'activité, la sagesse et le crédit de l'administration que j'avais formée et que je dirigeais (34). » La justice aurait voulu

qu'à propos de ces œuvres de paix il eût rendu hommage à la puissance de l'Empereur, car elle en fut la condition première. « Napoléon », a dit un historien, « n'a guère négocié en sa vie qu'à coups de canon, et tous les secrétaires eussent été bons pour écrire sous la dictée de ses victoires (35). » En opposant les négociations des traités de Westphalie et des traités d'Utrecht aux négociations de l'époque de Napoléon, Barras a été en droit d'écrire : « Qu'y a-t-il, dans toute la diplomatie mise sous le nom de Talleyrand, autre chose que des ordres absolus donnés par la victoire et exécutés par la terreur qui suit la défaite ? » En réalité, Talleyrand fut le premier commis de Napoléon aux Relations extérieures, comme Berthier le fut à la Guerre. Lucien Bonaparte prétendait qu'il ne fut jamais, auprès des cours de l'Europe, que le porte-parole heureux de l'Empereur (36).

Certes l'habileté de Talleyrand n'est pas en cause ; elle fut hors de pair à toutes les époques de sa vie, elle lui a permis de se trouver toujours dans la situation la plus favorable à sa fortune personnelle et à ses intérêts privés. Mais a-t-il eu le génie, tel un autre cardinal de Richelieu, qui consiste à concevoir un programme et à s'y tenir, en essayant de maîtriser les événements, au lieu de les suivre et de les ratifier ? Pour la période napoléonienne de sa carrière, on doit répondre non.

Aussi bien, quelle volonté aurait pu se mettre en travers de la volonté de Napoléon ? Y a-t-il jamais eu un chef d'État qui ait plus gouverné par lui-même et qui ait davantage imposé à tous l'exécution stricte de ses ordres ?

Le ministre de Prusse Sandoz-Rollin écrivait le 31 juillet 1800 : « Le Premier Consul traite les affaires politiques comme il traite les affaires militaires. Il veut que tout finisse et que tout cède à son impatience et à sa volonté... S'il n'hésite pas dans ses résolutions, il varie extrêmement dans les objets de sa confiance ; aujourd'hui c'est un conseiller d'État, demain c'est un autre. Le sieur Talleyrand, qui avait d'abord été consulté sur le plan de pacification, a fait place à Rœderer et à Regnaud. Ce ministre n'a été appelé que pour signer et c'était l'affaire de sa place (37). »

Un autre ministre de Prusse, Lucchesini, entretenait un jour Talleyrand du règlement d'indemnités qui avaient été promises à son roi et au prince d'Orange ; il ne put en obtenir, malgré son insistance, que « des réponses aussi vagues qu'insignifiantes ». C'est que tout dépendait du général Bonaparte. « Comme sa volonté, ajoutait-il, est la première et presque unique raison de tout ce qui s'arrange dans le cabinet des Tuileries, aussi longtemps que cette volonté impérieuse et puissante ne se déterminera pas à prescrire la répartition des indemnités entre les États prétendants, ni insinuations amicales, ni représentations diplomatiques, selon mon humble avis et d'après l'expérience que nous en faisons, Mgr le prince héréditaire d'Orange et moi, n'en accéléreront, ni n'en reculeront l'époque tant désirée. Et vous pouvez être sûr, Sire, que Talleyrand serait presque aussi embarrassé que chaque membre du corps diplomatique de Paris à nous dire d'avance si c'est demain ou dans un mois que le Premier Consul l'autorisera à ouvrir les conférences pour la conclusion de l'arrangement final (38). »

Une dépêche de Lucchesini entre dans de longs détails sur la manière dont les affaires de politique internationale sont traitées en France. Deux fois par semaine, souvent même trois fois, l'Empereur a de longues conférences avec son ministre des Relations extérieures ; seule, sa « volonté de fer » décide des questions à examiner et des déterminations à prendre. « Toutes les instances ministérielles que l'on adresse au sieur de Talleyrand, ou demeurent dans le portefeuille de ce ministre, soigneux de ne pas irriter la susceptibilité du maître par des essais inutiles, ou en reçoivent un accueil que la prudence prescrit au sieur de Talleyrand de dissimuler ou de voiler de prétextes spécieux. » Il doit lui-même attendre qu'une occasion, habilement saisie, lui permette d'entretenir l'Empereur de la question. « Il n'y a, j'ose le soutenir, ni zèle, ni habileté, ni courage qui ne se brise contre ce caractère d'airain (39). »

Même témoignage de la part d'un observateur de la police secrète : « Bonaparte tranche partout en souverain, même avec les cours étrangères. Lorsqu'il arrive parfois que le grand diplomate Talleyrand veut lui objecter quelques faits, il le renvoie

brusquement, en ordonnant la mise à exécution de ses projets (40). » Une femme qui fut mêlée de près à la vie du monde officiel notait sur son journal, au mois de février 1803 : « M. de Talleyrand n'a aucun crédit sur le Premier Consul. Il lui faut une souplesse et une adresse infinies pour se soutenir dans sa place au milieu des boutades et des incartades du chef (41). » Heureusement pour Talleyrand, la nature et l'usage du monde ne lui avaient ménagé ni l'habileté ni la souplesse.

Gambetta avait, paraît-il, une grande admiration pour Talleyrand ; s'il avait eu le temps, il en aurait écrit la vie. Mais il se serait singulièrement trompé, s'il avait soutenu cette thèse qu'il lui arriva de développer un jour *inter pocula*, à la table du marquis du Lou : « Talleyrand *faisant* Bonaparte, lui écrivant tous les jours, lui apprenant la politique, la diplomatie, charmé d'abord des progrès de son élève, ébloui ensuite, écrasé, tombant à genoux dans une admiration sincère (42). »

Un informateur du comte d'Antraigues, qui approchait le ministre tous les jours, en traçait ce portrait : « Il a le coup d'œil rapide, la conception nette, de l'audace dans la tête ; mais il a de la faiblesse au cœur, un amour de sa place qui le rend vraiment fou dès qu'il a peur de déplaire... Toute son étude, toute sa sagacité est de deviner ce que veut Bonaparte et d'y soumettre toutes ses pensées (43). » On le jugeait ainsi en 1803 et en 1805, on l'avait jugé de même dès les premiers mois du Consulat : « Talleyrand s'est dévoué entièrement au Premier Consul, et il n'aura point d'opinion sur un objet quand il ne connaîtra pas celle de ce chef de la République (44). » C'est la même impression qu'il donnera pendant les sept années et demie de son ministère. Il ne cessera, dans les affaires les plus graves comme dans des questions secondaires, d'être de l'avis de Napoléon ; toujours préoccupé de deviner sa pensée, il mettra son art à lui fournir des arguments pour passer de l'idée à la réalisation.

CHAPITRE III

LA PACIFICATION DE L'EUROPE

Esprit nouveau de la politique étrangère. — Rapport de Talleyrand sur un projet d'élever une statue à Washington. — Comment Talleyrand jugeait les conséquences de Marengo. — Traité de Lunéville. — La *consulta* de Lyon et la République italienne. — Talleyrand à Lyon. — Les préliminaires de Londres. — L'expédition de Saint-Domingue. — La paix d'Amiens. — L'attitude de Talleyrand dans la rupture avec l'Angleterre. — La maison de la rue d'Anjou. — Talleyrand et les affaires d'argent à l'époque du Consulat. — L'ambassadeur russe Markoff.

BRUMAIRE avait purifié l'atmosphère de la France ; c'était un air différent qu'on respirait au sein de la République affranchie et pacifiée. Dans les relations avec l'étranger, Talleyrand était l'homme de cet esprit nouveau. Quelques jours après sa rentrée à l'hôtel des Relations extérieures, il faisait cette déclaration au ministre de Prusse Sandoz-Rollin : « Il ne sera plus question de tout bouleverser en faveur de quelques sophismes. Nous tâcherons d'inspirer de la confiance en respectant religieusement les droits des autres gouvernements (1). » Sept ans plus tôt, dans son mémoire du 25 novembre 1792 (2), il avait déjà exprimé la même idée : « La véritable primatie, la seule utile et raisonnable, la seule qui convienne à des hommes libres et éclairés, est d'être maître chez soi et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres. »

C'était bien l'esprit qui animait alors le gouvernement ; le Premier Consul le déclarait à la France et au monde dans sa

proclamation du 25 décembre 1799, quand il disait : « La République sera imposante aux étrangers, si elle sait respecter dans leur indépendance le titre de sa propre indépendance, si ses engagements, préparés par la sagesse, formés par la franchise, sont gardés par la fidélité. »

Le lendemain même, 26 décembre, le Premier Consul adressait au roi d'Angleterre des offres de paix. « La guerre, lui disait-il, qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle ? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre ? Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à leurs idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles ? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires ? » En transmettant cette lettre à lord Grenville, Talleyrand le priait de recevoir sans intermédiaire le courrier porteur de cette lettre : « Cette démarche, ajoutait-il, annonce d'elle-même l'importance de son objet. »

La réponse du cabinet anglais fut d'invoquer, comme le gage le plus sûr de la paix, « la restauration de cette lignée de princes qui, pendant tant de siècles, ont conservé à la nation française la prospérité du dedans, la considération et le respect au dehors. » Suivant le mot de Talleyrand, c'était comme si la France avait demandé à l'Angleterre de restaurer les Stuarts et de renoncer aux Indes.

Le Premier Consul fit aussi des ouvertures de paix à l'Autriche ; mais à Vienne on feignit de ne pas connaître le gouvernement issu du 18 brumaire ; pour ouvrir les yeux à ces aveugles il faudra la clarté fulgurante de Marengo.

Washington était mort le 14 décembre 1799, un mois après que Bonaparte était devenu le maître de la France.

Un grand destin s'achève ; un grand destin commence.

Dès que cette nouvelle fut connue à Paris, le Premier Consul décida que des honneurs extraordinaires seraient rendus à la

mémoire du premier président de la République des États-Unis. C'était comme un patronage sous lequel il voulait abriter son gouvernement. Un ordre du jour décréta un deuil national : « Pendant dix jours, des crêpes noirs seront suspendus à tous les drapeaux et guidons de la République. » Une cérémonie solennelle fut célébrée le 9 février au temple de Mars (église des Invalides) ; Fontanes, qui faisait fonction pour la première fois d'orateur officiel, prononça une manière d'oraison funèbre ou plutôt un parallèle entre Washington et Bonaparte : un trait commun les réunissait, la volonté de fonder sur des bases indestructibles la liberté de la patrie.

Ces témoignages officiels n'avaient qu'un temps ; un monument aurait l'avantage de perpétuer les sentiments d'admiration pour le président des États-Unis. Le ministre des Relations extérieures fut chargé de rédiger un rapport en vue d'élever une statue à Washington sur l'une des places de Paris. Il le fit, non sans quelque majesté oratoire.

« Un peuple, disait-il, qui un jour sera un grand peuple, qui aujourd'hui est le peuple le plus sage et le plus heureux de la terre, pleure la mort de l'homme qui, par son courage et son génie, contribua le plus à l'affranchir du joug pour l'élever au rang des nations indépendantes et souveraines...

» Tout nous instruit de marquer, par le témoignage de nos sentiments, la part que nous devons prendre à un événement qui prive le monde d'un de ses plus beaux ornements, et qui fait passer dans le domaine de l'histoire une des plus nobles vies qui aient honoré l'espèce humaine...

» Cette renommée (de Washington) aujourd'hui impérissable, la fortune en a consacré les titres, et la prospérité d'un peuple qui doit s'élever un jour aux plus hautes destinées constate ces titres et les agrandit sans cesse par ses progrès...

» La France qui, dès l'aurore de la Révolution américaine, vit avec espoir s'élever, à une grande distance des vices de l'Europe, une nation jusqu'alors inconnue,... la France, dis-je, doit s'écarter des règles communes pour célébrer une renommée qui ne s'est formée sur aucun exemple...

» Je propose au Premier Consul le projet de décret suivant :

» Art. 1er. Il sera élevé une statue au général Washington.

» Art. 2e. La statue du général Washington sera placée sur l'une des places de Paris, dont le ministre de l'Intérieur sera chargé de faire choix. »

Ces belles phrases restèrent sans effet ; le projet ne devait pas sortir des archives des Relations extérieures (3).

Vers cette époque, le 21 février, eut lieu la première présentation du corps diplomatique ; elle se fit aux Tuileries, dans le cabinet des Consuls. Les diplomates accrédités à Paris étaient alors les ambassadeurs d'Espagne, de Rome, les ministres de Prusse, de Danemark, de Suède, de Bade, de Hesse-Cassel, des Républiques Cisalpine, Batave, Helvétique, Ligurienne. Le ministre les présenta individuellement au Premier Consul. Ces réceptions devinrent un rite régulier, qui s'accomplit le 2 et le 17 de chaque mois républicain (4).

La guerre avait éclaté ou plutôt avait continué. L'Angleterre était insaisissable dans son île ; l'Autriche, qui était à portée, paya pour elle. Le 14 juin, la journée de Marengo décida du sort de l'Italie. A cette occasion, Talleyrand exposa à l'un de ses amis des vues politiques qui avaient la valeur d'une prophétie. « Je sais bien, lui disait-il, ce que devrait faire le Premier Consul, ce que demande son intérêt, le repos de la France et celui de l'Europe. Deux routes lui sont ouvertes : le système fédéral, qui laisse chaque prince, après la conquête, maître chez lui à des conditions favorables au vainqueur ; ainsi, aujourd'hui, le Premier Consul pourrait rétablir le roi de Sardaigne, le grand-duc de Toscane, etc. Mais veut-il, au contraire, réunir, incorporer ? Alors il s'engage dans une carrière qui n'a pas de terme (5). » Oui, le bon sens du ministre entrevit dès lors jusqu'où le Premier Consul, avec son imagination de visionnaire, pouvait entraîner la France. L'un était un « sang glacé », l'autre un « maître de l'illusionisme (6) » ; seulement, le premier se borna à concevoir, dans un rêve de dilettante, qu'une diplomatie pondérée pourrait faire sortir de la victoire des fruits légitimes et durables, et ce fut tout. Il était en plein sous le charme du vainqueur. Alors il se borna à préparer les actes diplomatiques dont Bonaparte avait déjà

arrêté le texte dans son esprit. C'est ainsi qu'il signa, le 28 juillet 1800, des préliminaires de paix avec le comte de Saint-Julien, qui représentait l'empereur François II. Madame Grand et Sainte-Foy disaient confidentiellement au ministre de Prusse : « Le Premier Consul a tout fait et tout rédigé. » En annonçant cette signature au Premier Consul, Talleyrand ajoutait : « Je n'ai point fait de présents à M. de Saint-Julien, parce que tous les bijoux du Directoire sont tels que l'on ne porte plus rien de pareil depuis cent ans (7). »

Cette signature fut sans effet. Le gouvernement autrichien refusa de ratifier ces préliminaires et les hostilités reprirent. La victoire de Moreau à Hohenlinden, le 3 décembre, amena l'ouverture de conférences nouvelles. Cette fois, le plénipotentiaire autrichien était Louis de Cobenzl, qui avait à Campo-Formio traité directement avec Bonaparte. Talleyrand le reçut pendant quelques jours à Paris, dans sa maison de la rue d'Anjou (8). Il a rapporté la scène assez curieuse qui fut organisée par le Premier Consul pour faire comprendre à Cobenzl que les rapports de familiarité qu'il avait pu avoir en 1797 avec le général de l'armée d'Italie n'étaient plus de saison.

Cobenzl est introduit par Talleyrand, à neuf heures du soir, dans un salon des Tuileries ; la pièce était sombre, le lustre n'était pas allumé, une seule lampe sur une table au fond ; pas un siège, sauf des canapés collés aux murs. Il dut traverser ce salon, d'aspect peu hospitalier, pour arriver près de la table où le Premier Consul examinait des papiers. Il le salua. D'un geste rapide, Bonaparte se leva et se rassit, puis il engagea la conversation avec Cobenzl, resté debout (9). Des conférences plus sérieuses s'ouvrirent à Lunéville ; elles aboutirent au traité du 9 février 1801.

Comme à Campo-Formio, la frontière naturelle du Rhin était confirmée à la France ; c'était la gloire de la France consulaire d'avoir accompli le programme de la France monarchique ; Bonaparte était l'exécuteur testamentaire de Richelieu. Mais que de complications dans un avenir prochain avec le remaniement de la carte d'Allemagne qui allait résulter des indemnités à accorder aux princes dépossédés ! C'était à brève échéance la mort du Saint-Empire. Le recez de Ratisbonne,

auquel on allait aboutir en 1803 après deux années de négociations et de marchandages, devait créer plus de difficultés et semer plus de germes de guerre qu'il ne résolvait de questions.

En Italie même, l'agrandissement de la République Cisalpine, qui recouvrait le duché de Modène et qui s'augmentait de Mantoue, la transformation du grand-duché de Toscane en un royaume d'Étrurie au profit des Bourbons de Parme, c'était la preuve de la séduction irrésistible que la *terra di bellezza* exerçait sur le soldat de Lodi et de Marengo. Au delà des Alpes comme au delà du Rhin, il s'engageait tout de suite dans une carrière qui n'aurait pas de terme. La prophétie de Talleyrand n'avait pas été longue à se réaliser.

Le 23 décembre 1801, le ministre des Relations extérieures partait pour Lyon ; il allait s'entendre avec la *consulta* de la Cisalpine qui y avait été appelée en vue de doter cet État d'un nouveau régime ; il allait surtout préparer le terrain au Premier Consul. Rœderer avait été chargé par Bonaparte d'étudier un projet de constitution à l'usage des Cisalpins. En communiquant à Talleyrand un texte qui tenait en quelques articles, il lui dit : « Il faut qu'une constitution soit courte et... » Il allait ajouter : « claire. » Le ministre lui coupa la parole : « Oui, courte et obscure (10). »

Talleyrand était arrivé à Lyon le 27 décembre. Chemin faisant, un accident de voiture l'avait arrêté quelques heures dans son ancienne ville épiscopale ; pendant les dix dernières lieues qu'il avait faites au milieu de la nuit, les habitants étaient venus, une torche à la main, crier à la portière de sa voiture : « Vive Bonaparte (11) ! » Le 30, il donna à dîner aux notables cisalpins. Il avait à sa droite l'archevêque de Milan, Philippe Visconti, vieillard de quatre-vingt-deux ans, qui avait connu le Premier Consul dans la campagne d'Italie de 1796 et qui était venu à Lyon exprès pour le revoir. Comme l'archevêque se penchait du côté du ministre pour lui adresser la parole, il tomba mort dans son fauteuil. Talleyrand chargea le préfet du Rhône, Najac, de faire célébrer pour le défunt des obsèques solennelles (12).

Cet incident pénible n'interrompit pas les pourparlers. En

quelques jours, le terrain fut préparé à merveille. Dès le 3 janvier (1802), Talleyrand pouvait écrire au Premier Consul : « Ils feront ce que vous voudrez, sans que vous ayez besoin de leur montrer même une volonté. Ce que l'on croira que vous désirez deviendra sur-le-champ une loi (13). » La nouvelle constitution fut adoptée ; restait à élire le président. Dans un scrutin préparatoire, la majorité désigna Melzi d'Eril, l'un des membres les plus en vue de la *consulta*. Après les avoir félicités de leur choix, Talleyrand ajouta : « Vous pourriez en faire un plus heureux encore, tout en assurant à Melzi le rôle qui lui convient. » Les Italiens comprirent ; ils portèrent à la présidence le Premier Consul. Le 26 janvier, à une séance solennelle, Bonaparte fut proclamé président ; ce jour-là, la République changea de nom : elle ne s'appelait plus la Cisalpine, mais l'Italienne (14). C'était comme la préface du couronnement qui devait avoir lieu, le 25 mai 1805, dans la cathédrale de Milan.

La présence à Lyon des membres de la *consulta*, du ministre et du Premier Consul avait eu pour effet une hausse des prix très sensible. Talleyrand avait payé trente-deux mille livres pour la location de la moitié d'un hôtel pendant trente-quatre jours ; les frais de logement et de nourriture pour cinq semaines s'élevèrent à sept millions. Trois pauvres diables de Cisalpins avaient pris un modeste déjeuner, composé d'une côtelette et d'une tranche de jambon. Ils pensaient s'en tirer pour six livres ; on leur en réclama cent trente. Finalement, leur repas fut taxé par l'autorité à douze livres (15).

Pendant son séjour à Lyon, Talleyrand avait informé le maire de cette ville que le Premier Consul, sans cesse occupé de faire prospérer l'industrie manufacturière, avait invité l'empereur de Russie à développer la reprise des anciens rapports de commerce entre les deux pays ; le tsar venait de lui répondre une lettre pleine des dispositions les plus favorables. Les soieries de luxe des fabriques lyonnaises allaient bientôt reprendre le chemin de Pétersbourg et de Moscou. — Le 10 décembre 1802, Talleyrand invitait le citoyen Rivals, ministre de France à Cassel, à faire rentrer en France les ouvriers qui avaient pu passer à l'étranger. « Les ouvriers des fabriques

de Lyon, lui écrivait-il, doivent être plus spécialement à cet égard l'objet de vos soins (16). »

Talleyrand avait signé, en effet, le 8 octobre 1801, avec le comte Markoff, envoyé d'Alexandre Ier, un traité qui fut l'aboutissement des négociations commencées avec Paul Ier. Mais ce qui importait par-dessus tout, c'était la paix avec l'Angleterre.

Dès la fin de janvier 1801, c'est-à-dire à la veille de la signature du traité de Lunéville, Talleyrand avait envoyé à Londres son confident intime Montrond ; il tenait à avoir sur la situation du cabinet anglais des renseignements de première main (17). On parlait de la situation difficile où la question d'Irlande avait mis William Pitt. Au mois de mars, celui-ci donnait sa démission. Son successeur Addington n'eut pas à l'égard de la France la même attitude intransigeante. Aussi bien, l'Angleterre avait-elle déjà entre les mains un gage comme Malte, et bientôt elle allait obliger les derniers soldats français à quitter l'Égypte. Des préliminaires de paix furent signés à Londres, le 1er octobre. Talleyrand, paraît-il, ne connut cette grande nouvelle que par le canon des Invalides que le Premier Consul avait fait tirer ; le soir, en dînant à la Malmaison, il ne cacha pas son dépit de n'avoir pas été informé d'une manière personnelle (18).

La suspension des hostilités entre la France et l'Angleterre permit au Premier Consul d'envoyer à Saint-Domingue une expédition commandée par son beau-frère le général Leclerc ; il s'agissait de réduire l'insurrection de Toussaint-Louverture. On apprit que des envois d'armes et de munitions étaient faits aux noirs par des maisons américaines. Talleyrand s'en plaignit auprès du citoyen Pichon, chargé d'affaires de la République aux États-Unis. « Rappelez au gouvernement fédéral, lui écrivit-il (19), la bonne volonté qu'il vous a témoignée plusieurs fois sur les affaires de Saint-Domingue, comme toutes les puissances coloniales sont intéressées à voir rétablir dans cette île la paix et un gouvernement régulier. Les troubles de Saint-Domingue auraient gagné tous les États qui ont une population de deux couleurs. » L'expédition allait bientôt se

terminer d'une manière lamentable. Talleyrand a écrit plus tard qu'on aurait pu faire de cette armée un emploi plus utile si l'on s'en était servi pour mettre fin au brigandage des États barbaresques. « La France se serait solidement établie sur la côte africaine de la Méditerranée et nous aurait épargné le gigantesque et désastreux système continental (20). » On ne voit pas qu'au moment même cette idée ait été seulement envisagée.

Le Premier Consul avait, pour ainsi dire, délégué à son frère Joseph le ministère de la signature ; il lui avait fait signer le traité de Paris avec les États-Unis, le traité de Lunéville avec l'Autriche, le Concordat avec le Saint-Siège. Joseph signa encore, le 25 mars 1802, à Amiens, le traité de paix avec l'Angleterre. Talleyrand adressait à l'avance des félicitations à « son cher Joseph ». « Je vois que le 26 vous serez arrivé glorieusement au terme de vos brillants et utiles travaux, et que vous aurez accompli le plus difficile et le plus bel ouvrage de notre mémorable époque. Adieu ; je vous aime et vous embrasse (21). »

Si, pour prix de dix ans de luttes, l'Angleterre n'obtenait que l'île hollandaise de Ceylan et l'île espagnole de la Trinité, la France, établie sur la rive gauche du Rhin, gardait en Europe une position puissante. Elle avait réussi à dissiper cet effroi que la Révolution française avait inspiré aux anciens gouvernements et que Talleyrand indiquait au Directoire comme la cause principale de l'hostilité de l'Europe (22). En quelques années, quel changement ! « On peut le dire sans la moindre exagération, a écrit Talleyrand (23) : à l'époque de la paix d'Amiens, la France jouissait au dehors d'une puissance, d'une gloire, d'une influence telles que l'esprit le plus ambitieux ne pouvait rien désirer au delà pour sa patrie. Et ce qui rendait cette situation plus merveilleuse encore, c'était la rapidité avec laquelle elle avait été créée. En moins de deux ans et demi,... la France avait passé, de l'avilissement où le Directoire l'avait plongée, au premier rang en Europe. »

Faut-il rappeler ici une anecdote qui se rapporte à la nomination d'un ambassadeur de France à Londres après la paix d'Amiens ? Elle montre que Talleyrand s'amusait parfois à

II. — Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures a l'époque du Consulat
Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.

Cl. Payot

taquiner le Premier Consul (24). La paix ayant été rétablie entre la République Française et le Royaume-Uni, on devait nommer un ambassadeur à Londres. De qui allait-on faire choix ? Le Premier Consul aimait à transformer ses généraux en diplomates ; ainsi Duroc fut envoyé à Berlin, Sébastiani à Constantinople et en Orient, Brune à Constantinople, Lannes à Lisbonne. Il songeait à confier l'ambassade de Londres au général d'artillerie Andréossy ; ce général avait fait les campagnes d'Italie et d'Égypte, et il avait secondé de son mieux le coup d'État de brumaire. Le ministre avait sans doute ses raisons d'être peu satisfait de cette idée du Premier Consul, qu'il avait connue par une indiscrétion : il le fit voir à sa manière. Un soir, comme il était venu travailler à la Malmaison, le Premier Consul mit la conversation sur la nomination d'un ambassadeur à Londres. Le ministre proposa divers noms : Sébastiani, de Vaines, Berthier. « J'ai mon affaire, dit Bonaparte, j'enverrai Andréossy. » Talleyrand, d'un air innocent : « Vous voulez nommer André aussi. Quel est donc cet André ? — Je ne vous parle pas d'un André, je vous parle » d'Andréossy. Est-ce que vous ne le connaissez pas ? Par- » dieu ! Andréossy, général d'artillerie. — Andréossy ! Ah ! » oui, oui, c'est vrai, Andréossy. Je n'y pensais pas ; je cher- » chais dans la diplomatie, et je ne l'y trouvais pas. C'est vrai ; » oui, oui, c'est vrai ; il est dans l'artillerie. » Andréossy fut donc nommé ; mais le général, qui était chargé d'une mission fort délicate et qui ne connaissait guère que ses polygones, ne fut jamais *persona grata* à la Cour d'Angleterre ; sa mission dura quelques mois à peine. Il n'eut pas le temps, dit-on, de faire déballer tous ses équipages.

Talleyrand a raison de dire que, si Bonaparte avait pu, jusqu'à la paix d'Amiens, commettre des fautes, — car quel homme en est exempt ? — du moins « il n'avait point manifesté de desseins à l'exécution desquels un Français, ami de son pays, pût faire difficulté de concourir... La paix d'Amiens était à peine conclue, que la modération se mit à abandonner Bonaparte ; cette paix n'avait pas encore reçu sa complète exécution, qu'il jetait déjà les semences de nouvelles

guerres qui devaient, après avoir accablé l'Europe et la France, le conduire lui-même à sa ruine. » Que serait-il arrivé, se demande encore Talleyrand, si Napoléon eût alors changé de système et ne se fût occupé qu'à s'affermir ? Une situation pareille, à condition qu'elle eût été faite à la fois de force et de modération, n'aurait laissé évidemment plus aucune chance à la maison de Bourbon (25).

Laissant de côté la question de la restauration de l'ancienne dynastie, qui n'était pas ici la question capitale et à laquelle Talleyrand ne songeait guère à l'époque du Consulat, on doit reconnaître que ces critiques ne sont que trop fondées ; mais ne donneraient-elles pas lieu de supposer que le ministre des Relations extérieures avait refusé de s'associer à des actes qui devaient amener la reprise d'une guerre formidable ? Qu'il en ait blâmé certains, comme il le dit, c'est fort possible ; il aurait mieux valu, pour dégager sa responsabilité devant l'histoire, qu'il eût pris position ouvertement contre des manières de faire qui conduisaient fatalement à une politique de casse-cou. « Je vois le bien, je l'aime, et je fais le mal. »

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Le Piémont se trouvait de fait entre les mains de la France depuis la fin de l'année 1798. Le Premier Consul avait bien parlé de la restituer au roi de Sardaigne ; mais le traité de Lunéville resta muet à cet égard. Sept mois plus tard, le 11 septembre 1802, le Piémont était incorporé au territoire français. Le restituer, dit Talleyrand, aurait été « un acte de justice rigoureuse et de très sage politique ; » l'annexer était « une violation monstrueuse de ce que le droit des gens a de plus sacré. » Il déclare qu'il fit de vains efforts pour détourner Bonaparte de cette mesure (26). On aurait aimé à connaître, autrement que par une affirmation vague, le caractère de ces efforts.

L'annexion du Piémont, sans parler d'actes analogues, fournit à l'Angleterre un prétexte pour ne pas restituer l'île de Malte ; de là une tension de plus en plus grande entre Paris et Londres, qui finit par aboutir à une rupture ouverte, le 16

mai 1803. Quelle fut, dans cette question de Malte, l'attitude du ministre des Relations extérieures ? Bonaparte détestait de l'entendre dire que, pour lui, il aurait volontiers laissé Malte aux Anglais en toute propriété, pourvu que le traité d'Amiens eût porté la signature de M. Pitt ou de M. Fox, au lieu de porter la signature de M. Addington. De son côté, Fox déclarait, dans une conversation qu'il avait avec Talleyrand en septembre 1802, qu'il ne pouvait concevoir un traité pire que celui que l'Angleterre venait de signer (27). Que pensait exactement le ministre du Premier Consul, quand il établissait cette différence entre les ministres de George III ? En tout cas, il avait tout à fait oublié que, quatre ans environ plus tôt, lors de son mémoire du 27 janvier 1798 où il appuyait de toutes ses forces les projets du général Bonaparte sur la Méditerranée et l'Égypte, il considérait l'occupation de Malte comme la condition de la grandeur maritime de la France (28).

Bien vite, la situation à Paris de l'ambassadeur de la Grande-Bretagne lord Whitworth était devenue fort difficile. Il savait que toutes ses démarches étaient épiées ; il ne désirait qu'une chose, son rappel. Il avait avec Joseph Bonaparte des entrevues secrètes, il préférait traiter avec lui ; car, pour Talleyrand ou ses entours, on ne pouvait, disait-il, les aborder que l'argent à la main (29). Le 11 mars, il dînait chez le ministre de Prusse Lucchesini en compagnie de Talleyrand, de Berthier et de Decrès. A la fin du dîner, Talleyrand pria ses deux collègues de la Guerre et de la Marine de retourner à leurs ministères, où les attendaient des ordres pressants du Premier Consul ; il se retira dans un cabinet, seul avec l'ambassadeur d'Angleterre. Au sortir de cet entretien privé, la figure de Whitworth trahissait une grande préoccupation. C'est que le ministre des Relations extérieures venait de lui communiquer les projets militaires par lesquels le Premier Consul répondait au message adressé à la Chambre des Communes par Sa Majesté Britannique (30).

Le surlendemain, dimanche 13 mars (1803), il y avait aux Tuileries réception du corps diplomatique, en présence de madame Bonaparte et des personnages de la cour consulaire. Le récit de la scène que le Premier Consul fit à l'ambassadeur

d'Angleterre a été parfois accompagné de détails imaginés après coup ; mais le ton général n'en est pas douteux, pas plus que les paroles de colère qui sortirent à plusieurs reprises des lèvres entre-choquées de Bonaparte : « Malte ou la guerre, et malheur à ceux qui violent les traités ! » Quand le Premier Consul fut de retour dans son cabinet, sa femme lui adressa des reproches : « Tu as fait trembler tout le monde ; on te croira méchant. — C'est vrai, j'ai eu tort, reprit-il. Je ne voulais pas descendre aujourd'hui. Talleyrand m'a dit des choses qui m'ont donné de l'humeur, et ce grand flandrin d'ambassadeur est venu se mettre devant mon nez (31). »

Un informateur assurait à Whitworth, le 3 mai, que Talleyrand était un partisan de la paix ; on pouvait compter sur son aide ; toutefois une condition était nécessaire : c'était qu'une occasion lui donnât cette influence « que son manque d'énergie lui refusait. » Cependant le bruit se répandit qu'il avait offert sa démission, à propos d'une constitution nouvelle qu'il était question de donner à la Suisse. Comme l'ambassadeur anglais réclamait ses passeports et qu'il avait déjà fait charger ses voitures, le ministre eut avec lui une conférence le 9 mai. Cette conférence parut détendre la situation : l'ambassadeur fit décharger ses voitures, il y eut à la Bourse un mouvement de hausse. Mais voici qu'une note nouvelle arrive de Londres ; c'est comme un ultimatum, auquel il faut répondre dans les trente-six heures. Talleyrand communique la note au Premier Consul, qui le reçoit fort mal ; il va jusqu'à dire qu'il lui a manqué de respect en osant la lui apporter. Le lendemain, 11 mai, Bonaparte réunit un conseil privé ; y assistent Cambacérès, Lebrun, Joseph Bonaparte, Talleyrand, Berthier, Decrès. Le Premier Consul invective de nouveau contre Talleyrand ; celui-ci supporte patiemment l'orage et continue, avec Joseph Bonaparte, à soutenir le parti de la paix. Mais, séance tenante, l'ultimatum est repoussé, les passeports sont préparés. Dans un entretien qu'il eut ensuite avec l'informateur de Whitworth, Talleyrand rejeta les torts de la rupture sur les exigences de l'Angleterre. « Je vous répète, lui dit-il, que nous voulons la paix, que nous la voulons plus que jamais... Le Premier Consul ne peut pas souffrir de se voir dicter sur

tout, et il répète sans cesse que l'Angleterre le traite comme une garnison qui demanderait à capituler. » Cependant Whitworth partit de Paris dans la nuit du 12 au 13 mai ; chemin faisant, il reçut du ministre des Relations extérieures la réponse à l'ultimatum anglais, elle se terminait ainsi : « Si le gouvernement anglais donne le signal de la guerre, il ne restera plus au gouvernement de la République qu'à se confier en la justice de sa cause et au Dieu des armées (32). »

Talleyrand, ministre du Premier Consul, venait de signer, le 13 mai 1803, le manifeste de la rupture avec la Grande-Bretagne ; ce sera lui aussi qui signera le traité de réconciliation, mais comme ministre de Louis XVIII et onze ans plus tard, le 30 mai 1814. En attendant ce jour que nul ne peut prévoir, il a pris son parti de la guerre, puisqu'elle est inévitable. Bonaparte vient de commencer les préparatifs du camp de Boulogne ; on l'a entendu déclarer : « Une descente et un séjour de deux mois en Angleterre seraient pour la France une paix de cent années. » Le ministre des Relations extérieures n'est point d'un autre avis ; il est pleinement résolu à la guerre. La fièvre belliqueuse lui faisait dire à l'Impératrice, dans une conversation intime, au mois de décembre 1804 : « Il faut une paix solide, et la guerre seule peut la donner telle ; mais je suis sûr que l'année 1806 sera l'année climatérique de la paix établie par Bonaparte, et d'une paix sûre, parce qu'il sera impossible de la troubler (33). »

Quelques semaines après le 18 brumaire, la marquise de La Tour du-Pin-Gouvernet, qui s'était rencontrée en 1794 sur les bords de l'Hudson avec Talleyrand, était de retour à Paris. « Je le retrouvai, raconte-t-elle, établi dans une belle maison, sa propriété personnelle, de la rue d'Anjou, riant sous cape de la disposition de se rattacher au gouvernement où il voyait tous ceux qui rentraient en France. Il me dit : « Que fait Gou-
» vernet ? Veut-il quelque chose ? — Non, répondis-je. Nous
» comptons aller nous installer au Bouilh. — Tant pis, s'écria-
» t-il. C'est une bêtise. — Mais, repris-je, nous ne sommes pas
» en état de rester à Paris. — Bah ! on a toujours de l'argent
» quand on veut. » Voilà l'homme (34) ! »

On évaluait la fortune de Talleyrand, dès le 18 brumaire, à une trentaine de millions ; mais comment avoir des précisions à cet égard ? L'achat tout récent du bel immeuble de la rue d'Anjou et son entretien supposent une fortune considérable. Il est certain d'autre part qu'il fit toujours et à propos de tout des affaires d'argent. On peut lui appliquer dès lors à lui-même ce qu'il devait dire en 1814 sur la rapidité de la fortune de M. de Blacas : « C'est le plus habile financier que je connaisse ; sur cent cinquante mille francs de traitement, dans l'espace de neuf mois, il est parvenu à faire huit millions d'économies (35). »

L'hôtel de Talleyrand rue d'Anjou, — ancien n° 35, aujourd'hui détruit par le percement du boulevard Malesherbes, — était l'hôtel de Créqui, construit sous le règne de Louis XV. Confisqué comme bien d'émigré, il avait eu déjà deux propriétaires, quand Talleyrand l'acquit dans les premiers mois de 1800. La façade, large de vingt-cinq mètres, comprenait deux pavillons, qui encadraient la porte cochère. Une cour carrée précédait l'hôtel proprement dit, qui se composait d'un corps central faisant saillie et de deux ailes, d'une largeur totale de soixante mètres. Par derrière, un jardin s'étendait jusqu'aux dépendances de l'hôtel Suchet, aujourd'hui n° 16 de la rue de la Ville-l'Évêque. La profondeur totale de l'immeuble était de quatre-vingts mètres environ. Cet hôtel de la rue d'Anjou allait être pendant plusieurs années l'habitation personnelle de Talleyrand ; l'hôtel des Relations extérieures rue du Bac lui servait seulement pour les besoins du ministère ou pour les réunions d'apparat, comme les dîners de quatre-vingts ou cent personnes, qu'il offrait au corps diplomatique (36).

Le ministre avait aussi sa maison de campagne. Ce fut d'abord, dans le village d'Auteuil, la petite propriété qui appartenait à madame de Vaudé, près de la Tuilerie ; l'emplacement en était marqué de nos jours par le couvent de l'Assomption. Il ne la garda pas longtemps. Dès 1802, il l'avait remplacée par la propriété de Neuilly, où il donna des fêtes d'une rare magnificence. L'année suivante, il louait le pavillon de la Muette, sur la hauteur de Passy, dans le voisinage du Ranelagh. Il avait aussi une maison à Meudon ; c'était la

propriété qui avait appartenu à son amie madame Simons, l'ancienne mademoiselle Lange, et qui est représentée aujourd'hui par le numéro 23 de la route des Gardes. En 1804, il avait loué le château de Bry-sur-Marne, à trois lieues de Paris ; c'était une belle résidence, avec une riche bibliothèque de huit mille volumes, qui avait appartenu au contrôleur général des Finances Silhouette et au fermier général de Lange ; après Talleyrand, elle devait passer au baron Louis (37). Le splendide domaine de Valençay, comme on le verra plus loin, était depuis 1803 la propriété de Talleyrand. Qui dira les millions que demanda, dès les premières années du Consulat, un pareil train d'existence !

Dans ce cabinet de la rue du Bac, d'où partaient et où aboutissaient tous les fils de la politique étrangère, que de facilités pour réaliser cette « immense fortune » qui hantait son imagination en 1797 ! Depuis le traité de Bâle, l'Espagne s'était engagée à verser à la France des mensualités de cinq millions. Après Marengo, le Premier Consul chargea Talleyrand d'informer le gouvernement de Charles IV qu'il renonçait à ces versements mensuels. Le ministre lui fit remarquer qu'on pouvait commencer par se désister de la moitié de la somme, soit deux millions et demi. Charles IV ne fut pas averti, tandis qu'à Paris le Trésor fut informé que l'Espagne n'était plus tenue qu'à un versement de moitié. Cinq millions continuèrent donc à partir tous les mois de Madrid, sur lesquels la moitié seulement arrivait au Trésor à Paris. Quant aux deux millions et demi qui partaient sans arriver, soit trente millions par an, une partie était retenue en Espagne par le prince de la Paix, une autre se glissait à l'hôtel de la rue du Bac, sans compter les pesetas qui s'égaraient, des deux côtés des Pyrénées, entre les mains de quelques intermédiaires. La friponnerie des deux compères, Godoï et Talleyrand, dura jusqu'au traité de Lunéville, en 1801 ; Bonaparte ordonna alors de faire remise à l'Espagne de tout versement mensuel (38).

Pendant son premier ministère, Talleyrand était entré en relations avec les deux beaux-frères Joseph Coen-Bacri et Busnach, chefs de la communauté israélite d'Alger, les plus puis-

sants marchands de grains de la Régence. Il avait signé, le 21 juin 1798, deux ordres de payer à Joseph Coen-Bacri la somme de deux cent cinquante mille piastres, qui avait été prêtée par le dey d'Alger à la République Française. Mais les deux beaux-frères avaient de la peine à toucher l'argent des fournitures faites par eux à la France, car leurs créances paraissaient fortement majorées. Talleyrand prit l'affaire sous sa protection ; le 24 août 1800, il écrivit à son collègue le ministre des Finances Gaudin : « L'état de nos rapports actuels avec la Régence exige qu'on montre aux Juifs la meilleure bonne volonté possible. » Sur la somme demandée de 7.942.992 francs, Bacri et Busnach touchèrent un acompte de 3.175.631 francs. Aussi Joseph Bacri était-il en droit d'écrire : « Si le Boiteux n'était pas dans ma main, je ne compterais sur rien (39). » N'est-il pas curieux de rencontrer en 1800 le nom de Talleyrand mêlé d'une manière suspecte, ou plutôt d'une manière non équivoque, à cette affaire des créances Bacri et Busnach qui devait amener, trente ans plus tard, l'expédition d'Alger ?

Des négociations étaient en cours avec les États-Unis ; elles devaient aboutir à un traité de paix, d'amitié et de commerce, qui fut signé à Paris le 30 septembre 1800. Robert Livingston, qui était ministre des États-Unis à Paris, était venu faire une visite rue du Bac. Après les premières politesses, le ministre lui dit, comme à brûle-pourpoint : « Avez-vous de l'argent ? » Surprise de Livingston. « Avez-vous de l'argent ? — Mais, citoyen ministre... — Répondez-moi franchement : avez-vous de l'argent ? — Oui..., mais je ne comprends pas. — Rien de plus simple cependant. Mais ce n'est pas tout : avez-vous beaucoup d'argent ? C'est que, voyez-vous, dans ce pays-ci, les affaires sont très difficiles à traiter ; il faut beaucoup d'argent. Avec cela, point de difficultés qu'on n'aplanisse. Réfléchissez bien à tout ceci, et il ne tiendra qu'à vous d'arranger les choses à la satisfaction de toutes les parties contractantes. » Le traité rapporta, dit-on, deux millions à Talleyrand. L'architecte Bellanger en profita pour se faire donner quatre cent mille francs, comme prix d'une maison de l'allée des Veuves (avenue Montaigne), qu'il avait prêtée en 1797 au ministre (40).

De bonnes opérations sur les fonds publics furent mêlées

aux pourparlers que Talleyrand eut après Marengo avec le comte de Saint-Julien ; il y ramassa sept millions et demi de francs. Quelques mois plus tard, le traité de Lunéville lui rapporta sept millions six cent cinquante mille francs. C'était plus de quinze millions récoltés de juillet 1800 à février 1801. Sur les bénéfices du traité de Lunéville, quatre cent mille francs étaient un cadeau de l'empereur François II et trois cent mille francs un cadeau du Premier Consul. Le surplus, 6.950.000 francs, provenait d'une manœuvre qui avait été bien conduite. Il avait été stipulé que l'Autriche payerait intégralement les rentes qu'elle avait émises dans ses anciennes provinces de Belgique ; le ministre acheta un grand nombre de ces titres avant que personne eût connaissance de la stipulation, c'est-à-dire quand les cours étaient au plus bas. Il sut aussi, toujours à propos du traité de Lunéville, faire monter d'une manière artificielle la rente française ; ce fut pour éviter une grave perte à Joseph Bonaparte, qui s'était engagé dans une mauvaise opération (41).

Le talent du ministre à gagner de l'argent était de notoriété publique. Lorsque les premières négociations furent entamées avec le ministère Addington dans l'été de 1801, le bruit courut à Paris que le gouvernement anglais avait demandé qu'elles n'eussent pas lieu avec le citoyen Talleyrand : il aurait joué à Londres sur les fonds publics. Le ministre Lucchesini écrivait à Berlin, le 17 janvier 1802 : « L'appât du gain fait souvent faire des miracles (à Talleyrand et à son entourage)... Le gouvernement français est malheureusement encore monté sur le pied des corruptions... Vous savez ce qu'on a dit en tous temps du ministre Talleyrand. Son amie (M^me^ Grand) semble encourager les gens modestes et réservés en étalant à leurs yeux les beaux cadeaux que Russes, Autrichiens, Suédois, Romains et Anglais lui offrent à l'envi. » Qu'une spéculation malheureuse sur les consolidés ait coûté au ministre la somme de deux millions à la veille de la signature de la paix d'Amiens : c'était une malchance dont s'inquiétait peu un joueur habitué aux caprices des coups de Bourse (42).

L'affaire la plus lucrative pour Talleyrand à l'époque du Consulat, ce fut l'affaire des sécularisations en Allemagne et

d'une nouvelle répartition des territoires sur la rive droite du Rhin. Commencée aussitôt après la signature du traité de Lunéville, terminée officiellement au recez de Ratisbonne, en février et mars 1803, elle se prolongea encore sous l'Empire. Ce fut, de la part du ministre, comme la mise à l'encan des archevêchés, évêchés, abbayes, monastères, abbayes de l'empire germanique, pour les adjuger aux plus dociles parmi les princes et à ceux qui y mettaient le plus haut prix : « sorte de travail qui a jeté les fondements de son immense fortune (43). »

Ces négociations laborieuses et fructueuses se présentaient sous les apparences d'une diplomatie correcte, à laquelle s'étaient associées la Prusse et la Russie. Le Premier Consul et Talleyrand étaient alors de chauds partisans de la Prusse. Celui-ci écrivait à Beurnonville, ministre plénipotentiaire de la République Française à Berlin, qu'on retrouvera aux côtés de Talleyrand dans le Gouvernement provisoire de 1814 : « Le moment actuel ne ressemble en rien à ceux où la Prusse fut déjà sollicitée par la République... Il est temps qu'elle reparaisse comme partie principale dans les affaires de l'Europe (44). » Lucchesini recevait de Talleyrand, au mois de décembre 1801, ces ouvertures intéressantes : « La Prusse est celle de toutes les puissances amies qu'il nous convient le plus de voir agrandie, dont nous voulons soigneusement ménager l'affection et sur la force et l'assistance de laquelle nous désirons pouvoir compter à l'avenir. Ainsi les projets de votre agrandissement entrent dans nos calculs, vous devez dominer dans le Nord de l'Allemagne ; le principe des sécularisations vous en fournira les moyens... Le Premier Consul est sincèrement animé du désir de contribuer à l'agrandissement de la Prusse... En général, il faudrait remanier toute cette Allemagne. » Le ministre de Prusse disait à Haugwitz comment on devait s'y prendre : il faut « faire espérer quelque chose, — vous m'entendez, mon cher comte. » Certaines mesures, « employées avec ménagement et à propos peuvent faciliter la réussite du grand projet que Sa Majesté a conçu pour ses indemnités. » On avait parfaitement compris à Berlin, et Frédéric-Guillaume III, par la convention du 23 mai 1802, avait promis son concours à l'opération projetée. Cette convention avait été conclue entre Talley-

rand et Lucchesini, sans que l'ambassadeur d'Autriche Louis de Cobenzl en ait eu la moindre connaissance. Celui-ci cependant était logé à Neuilly chez le ministre des Relations extérieures ; mais il s'amusait à cajoler les petits chiens de madame Grand : il croyait sans doute mieux servir de cette manière la Cour de Vienne qu'en épiant les menées de la Cour de Berlin (45).

De son côté, Alexandre Ier, qui était apparenté à plusieurs maisons allemandes, s'associa officiellement à la médiation ; il s'y fit représenter par son envoyé à Paris, M. de Markoff. Talleyrand était en droit de dire, dans le rapport qu'il présenta au Premier Consul, en séance du Sénat, le 21 août 1802 : « Ce fut uniquement pour mettre le sceau à la pacification de l'Europe et pour en garantir la stabilité que le Premier Consul et Sa Majesté l'empereur de Russie se déterminèrent, d'un commun accord, à intervenir dans les affaires d'Allemagne, pour effectuer, par leur médiation, ce qu'on aurait vainement attendu des délibérations intérieures du corps germanique (46). »

La véritable besogne fut faite en sous-main par les rabatteurs du ministre, comme Montrond, Roux-Laborie, Mathieu de Rezoff, Baker, le prince de Nassau-Siegen, celui-ci « le plus coquin et le plus vil gueux de tous (47). » Qu'est-ce que l'opération rapporta à Talleyrand ? Une dizaine de millions, une quinzaine peut-être. Il donna leur part, comme toujours, à ses collaborateurs ; ainsi il n'oublia pas Durant de Mareuil, le chef de la division du Nord. C'était le vrai moyen pour avoir toujours sous la main des instruments à sa dévotion (48).

Le remaniement de la carte d'Allemagne rappelle un mot ironique du ministre des Relations extérieures. Le prince régnant de Reuss avait voulu signer un traité de paix particulier avec la France. Le premier article était ainsi conçu : « Le prince de Reuss reconnaît la République Française. » Talleyrand écrivit en marge : « Et la République Française est charmée de faire connaissance avec le prince de Reuss (49). »

Après la perte de Saint-Domingue, le Premier Consul renonça à ses projets d'un empire colonial franco-américain. Le 30 avril 1803, il vendit la Louisiane aux États-Unis. Le prix de ce vaste territoire fut fixé à quatre-vingts millions ; il fut bientôt

ramené à soixante ; finalement, quand on eut déduit les « frais de négociation, » il ne fut plus que de cinquante-quatre. L'affaire relevait du ministre des Relations extérieures ; ce fort rabais de vingt-six millions, soit près du tiers, ne fut certainement pas sans lui valoir une bonne commission (50). Vers la même époque, la Russie parlait d'offrir sa médiation pour arrêter la guerre qui avait recommencé entre la France et l'Angleterre ; cette intervention ne put se produire. C'était un échec dont Talleyrand était responsable, au dire de Markoff, l'ambassadeur du tsar : il avait spéculé sur la guerre, il ne voulait pas perdre le bénéfice d'une grande opération (51).

Il se peut que Markoff ait été malveillant de parti pris. Il était arrivé de Pétersbourg avec des préventions contre les hommes qui avaient alors en France la direction des affaires ; Talleyrand en particulier, ancien évêque, hier ministre du Directoire, ne lui inspirait qu'une estime médiocre. Il lui arriva d'écrire au ministre des Relations extérieures sur un ton de rare impertinence, comme dans cette note du 21 juin 1803 :

« Le soussigné, après avoir réclamé trois fois au ministre des Relations extérieures la libre entrée d'une voiture et d'une caisse de harnais qu'il fait venir d'Angleterre pour son usage et n'en avoir reçu aucune réponse, se voit forcé de revenir à la charge une quatrième fois et, en lui observant que ce n'est point une faveur qu'il sollicite, mais un droit qu'il réclame, il prie le citoyen ministre des Relations extérieures de lui faire connaître les causes qui portent le gouvernement à retarder une concession si équitable, afin qu'il puisse en rendre compte à sa cour. »

La réponse de Talleyrand, du 23 juin, fut à la hauteur de cette impertinence, avec je ne sais quel persiflage, qui était une bonne leçon de savoir-vivre diplomatique. Il lui écrivit :

« Le soussigné, en exprimant à M. le comte de Markoff son regret de ce que la maladie qui l'a retenu depuis plusieurs jours dans son lit l'a empêché de répondre avec une rigoureuse ponctualité à une demande aussi importante que celle qui fait l'objet de sa dernière note, s'empresse de lui déclarer que cette demande a été renvoyée au ministre des Finances, qui, sûre-

ment, ne manquera pas de donner une décision conforme au droit des gens, que M. le comte de Markoff invoque à si juste titre dans cette circonstance. Le soussigné est charmé de pouvoir, par une telle explication, mettre M. le comte de Markoff à portée de *rendre compte à sa cour*, sans perdre de temps, d'une discussion dont il paraît croire qu'il importe à la bonne harmonie qui existe entre les deux États, que le ministère de Sa Majesté Impériale connaisse dans le même moment les progrès, les débuts et le résultat (52). »

On comprend le jugement porté par le prince sur le diplomate russe (53) : « Il me parut un homme d'humeur, sans instruction, mais spirituel. Tant que l'empereur Paul vécut, les communications d'affaires étaient faciles et même agréables, mais à l'avènement de l'empereur Alexandre, M. de Markoff devint arrogant et insupportable. »

Le vainqueur de Montebello, Lannes, avait été envoyé à Lisbonne, comme ministre de France. Sa situation y fut assez difficile ; il était en conflit avec le ministre des Affaires étrangères, Juan d'Almeida, qui était dévoué à l'Angleterre. Chose plus singulière : il était combattu par Talleyrand lui-même. Celui-ci alla jusqu'à informer M. de Souza, ministre de Portugal à Paris, que le ministre de France pouvait être regardé « comme nul; » M. de Souza avait toute liberté d'en informer le prince régent. Cette manière de desservir un agent officiel auprès du gouvernement avec lequel il négocie est sans doute unique dans les annales de la diplomatie. Lannes finit par être rappelé en 1804. Le gouvernement portugais, disait-on, avait dépensé quatre millions à Paris pour empêcher le retour du général à Lisbonne. Où la majeure partie de ces sommes avait-elle passé ? Ce ne fut un mystère pour personne (54).

L'affaire des indemnités du prince de Nassau-Orange, ancien stathouder de Hollande, fut pour Talleyrand l'occasion d'un fructueux coup de filet. Un reliquat de six cent mille florins étant resté en souffrance, le roi de Prusse, beau-frère du prince d'Orange, écrivit à Napoléon une lettre confidentielle, alors que l'Empereur était à Aix-la-Chapelle, en septembre 1804. Une enquête fut faite ; elle établit qu'un bon nombre de mil-

lions, dix-sept peut-être, s'étaient égarés en route. Talleyrand, le président de la République Batave Schimmelpenninck, Durant de Mareuil, Duroc, qui avait négocié à Berlin une convention sur ce sujet, Sémonville, ministre de France à La Haye, d'autres encore, avaient touché des pots-de-vin à titres divers. L'Empereur put se procurer la lettre par laquelle Durant de Mareuil avait donné des instructions à Sémonville, au nom du ministre des Relations extérieures. Il fit venir Talleyrand. « Êtes-vous sûr que Durant n'ait pas donné quelque ordre de votre part ? — Aucun, Sire, j'en suis sûr. — Mandez-lui de venir tout de suite. » Trois jours après, à Mayence : « Eh bien, votre Durant n'est pas arrivé, il est certainement coupable ; mais vous êtes sûr que vous ne lui avez pas donné l'ordre ? — J'en suis très certain. — Qu'il n'a pas écrit ? — J'en suis convaincu, ou sa lettre aura été mal comprise par Schimmelpenninck ; il y a dans tout ceci un barbouillage des ministres hollandais. — Je n'ai pas besoin de vous à Mayence. Retournez à Paris prendre du repos, vous en avez besoin. »

« Quel menteur ! » disait Napoléon à Maret. « Il faudra le renvoyer à Valençay ; mais qui mettrons-nous aux Relations extérieures ? » A son retour à Paris, Talleyrand fit des confidences à Cambacérès : l'Empereur ne s'occupait pas de ceux qui lui étaient le plus utiles ; il fallait bien qu'ils songeassent à eux, puisqu'il n'y songeait pas ; pour lui, il était bien tranquille ; où l'Empereur trouverait-il quelqu'un qui ait plus la confiance des ministres étrangers et des cabinets de l'Europe ? Quand l'Empereur fut de retour, il montra d'abord quelque froideur à Talleyrand ; mais celui-ci lui servit des historiettes de Paris, et tout fut oublié. Il restait aux Relations extérieures, avec beaucoup de millions en plus (55).

Le « petit marais » de Hollande avait failli rapporter encore une jolie somme au ministre des Relations extérieures. Pendant que les grands et petits princes d'Allemagne, réunis à Mayence du 20 au 30 septembre (1804), faisaient leur cour à Napoléon, il fut offert à Talleyrand par le prince de Weilbourg jusqu'à cinq et six millions, argent de France, pour obtenir la présidence de la République Batave ; ce prétendant était appa-

renté aux Nassau du côté de sa mère. Sa demande ne fut pas du tout mal accueillie par Talleyrand ; l'offre des millions qui l'accompagnaient n'avait pas été « sans effet sur l'âme équitable de ce ministre clairvoyant, » mais l'Empereur fut d'avis d'attendre. L'affaire fut renvoyée à l'époque de son sacre. En fait, elle fut laissée de côté. Talleyrand était homme à trouver des compensations. En janvier 1805, le prince de Weilbourg offrait quatorze millions à Talleyrand, toujours pour le même objet (56).

CHAPITRE IV

LE MARIAGE DE TALLEYRAND

Talleyrand et le Concordat de 1801. — La question du mariage des prêtres constitutionnels. — Le bref du 10 mars 1802. — Lettre de Bonaparte à Pie VII; 24 mai 1802. — Le bref du 29 juin 1802. — Son enregistrement en Conseil d'État. — Talleyrand et madame de Buffon. — Rôle de Bonaparte dans le mariage de Talleyrand. — Le mariage civil de Talleyrand, le 10 septembre 1802. — Pas de mariage religieux. — Talleyrand a déclaré en 1802 que sa mère était morte ; pourquoi. — La mère de Talleyrand à Wolfenbuttel. — Situation faite à M. Grand.

Depuis qu'il avait reçu chez lui madame Grand et qu'il l'avait installée à demeure dans l'hôtel des Relations extérieures (1), Talleyrand vivait avec elle dans une intimité qui, même à une époque où les mœurs étaient singulièrement relâchées, avait, malgré tout, le caractère d'un scandale officiel. Avec le Consulat, la moralité publique ne tarda pas à devenir plus exigeante ; pourquoi le ministre n'épousait-il pas son amie? Le cas était particulièrement délicat, car ce ministre avait été sacré évêque. Il était nécessaire avant tout qu'il obtînt de la Cour de Rome un acte de sécularisation ; alors il pourrait être procédé à un mariage ayant un caractère de validité.

Lorsque s'ouvrirent à Paris, à la fin de l'année 1800, les négociations pour le Concordat, Talleyrand y prit une part active ; sa fonction lui en faisait un devoir. Puis ses idées personnelles avaient complètement évolué depuis le schisme de la Constituante, à présent qu'il s'était rendu compte des désordres et

des maux amenés par la rupture avec Rome. Toutefois il faut reconnaître que ce « défroqué de grande maison, de grande allure, d'une désinvolture de conscience supérieure, comme son esprit (2), » était, pour traiter avec le Saint-Siège, un négociateur assez inattendu. Il ne fit preuve que d'une ardeur fort modérée à faire aboutir les pourparlers. Le ministre autrichien Cobenzl était en droit d'écrire à l'empereur :

« En général, Talleyrand a toujours montré la plus mauvaise volonté pour le rétablissement de la religion catholique en France ; ce qui s'explique assez bien par l'embarras qui en résulterait pour lui, vu son ancienne qualité d'évêque (3). »

Les instructions rédigées par le ministre pour les agents mêlés à ces négociations rappelaient un gallicanisme plein de méfiance. « Je recommanderai aux négociateurs de s'inspirer de ces idées, la volonté ferme et arrêtée du gouvernement français étant de relever les autels d'une religion qui soit aussi libre et aussi pure que celle qui a été professée par nos ancêtres. » Caselli, l'un des envoyés de Rome, pouvait dire avec vérité : « *Abbiamo molti nemici e sopra tutti uno implacabile e potentissimo in Autun*, » « Nous avons beaucoup d'ennemis et par-dessus tous un implacable et très-puissant dans Autun (4). »

Sous la Restauration, il fut question de passer avec la Cour de Rome un nouveau Concordat. Talleyrand, qui était réinstallé rue du Bac, — c'était en 1814, — écrivait : « Tous les actes obtenus du Saint-Siège par le gouvernement précédent ont été l'ouvrage de la contrainte et, depuis 1797, tout est à revoir et à réparer. » Ce qui ne l'empêcha pas de dire dans ses *Mémoires*, écrits en 1816, qu'il avait « puissamment contribué à cette grande réconciliation avec l'Église. » Oui, suivant la spirituelle remarque d'un historien ecclésiastique, comme « l'avocat du diable » dans les procès de canonisation (5). Les signatures finales furent échangées, le 15 juillet 1801, alors qu'il faisait une cure diplomatique aux eaux de Bourbon-l'Archambault.

Au cours de ces négociations laborieuses, Bonaparte avait eu une idée singulière, la même que la comtesse de Brionne, quelque dix-huit ans plus tôt, quand celle-ci s'intéressait à

l'abbé de Périgord : il avait songé à demander pour son ministre des Relations extérieures un chapeau de cardinal. Certainement ces pourparlers n'auraient point abouti, mais ils ne furent pas même entamés. Bien loin de songer, comme le disait le Premier Consul, à rentrer dans le giron de l'Église, à réhabiliter sa mémoire, à fermer la bouche aux déclamateurs, l'intéressé ne voulut à aucun prix en entendre parler ; il avait pour l'état ecclésiastique une aversion invincible, trop facile à comprendre, si l'on se rappelle les conditions où il était entré dans les ordres et la manière dont il avait rompu avec l'Église (6).

Talleyrand aurait souhaité sans doute que sa situation fût réglée en même temps que celle de ses confrères qui étaient dans un cas analogue. Le gouvernement consulaire avait eu, en effet, la prétention d'obtenir du Saint-Siège que les membres du clergé catholique qui avaient renoncé à l'état ecclésiastique, au cours de la Révolution, et qui avaient contracté un mariage, fussent admis, s'ils le désiraient, à rentrer dans la communion des fidèles. Pour Talleyrand, il ne s'était point marié ; sa rupture avec l'Église et sa liaison avec madame Grand n'en étaient pas moins une offense directe au régime ecclésiastique. Cependant il paya d'audace ; le 29 mai 1801, il adressa au Premier Consul un rapport, dans lequel il touchait, sans se nommer, la question qui l'intéressait directement. « Le Saint-Père, y disait-il, a supprimé, dans son projet, l'article relatif aux ecclésiastiques mariés... Cet article est, moralement, aussi indispensable que l'est, politiquement, celui relatif aux biens nationaux. Il serait souverainement injuste de laisser indécis l'état d'une foule d'individus qui sont devenus pères de famille et citoyens. Cette déclaration attirera à la mesure de la réconciliation des partisans très zélés, qui, sans elle, en seraient les plus dangereux ennemis (7). »

Malgré toutes les instances du gouvernement consulaire, la Cour de Rome opposa à cette requête une intransigeance absolue ; elle refusa de la faire figurer à aucun titre dans le texte du Concordat. Par une mesure postérieure qui eut un caractère de bienveillance, sans avoir en aucune manière le caractère d'une négociation officielle, Pie VII consentit à

absoudre les prêtres du clergé séculier qui avaient rompu avec l'Église ; mais ni les membres du clergé régulier ni les évêques ne furent admis au bénéfice de cette clémence exceptionnelle.

Il était difficile que la situation du ministre des Relations extérieures ne fût pas, de la part de l'autorité pontificale, l'objet d'une régularisation quelconque. Si le Concordat avait été signé le 15 juillet 1801, la question des rapports de Talleyrand avec l'Église continuait à subsister. A la date du 27 février 1802, le cardinal-légat Caprara envoyait au cardinal Consalvi le récit détaillé d'une visite qu'il venait de faire au ministre de la rue du Bac. « Il m'a dit que le Premier Consul avait pris une part énergique dans son affaire, qu'il avait réuni des raisons puissantes et trouvé des exemples de cas semblables ; finalement, il ne lui paraissait pas convenable qu'un sujet qui jouit auprès de lui d'une confiance particulière se montrât aux yeux du public dans une situation aussi désavantageuse à l'égard de l'Église. En conséquence, il avait pris le parti d'écrire directement à Notre Sainteté et de faire partir à ce sujet un courrier extraordinaire. En outre, le ministre m'a dit qu'il me recommandait son affaire aussi au nom du Consul et que j'aurais pu écrire en profitant de ce courrier. J'ai répondu que, quant à moi, j'avais déjà écrit sur cette question ; je n'avais pas parlé d'exemples, parce que je ne les connaissais pas. Il a promis de me les faire connaître. En qualité de ministre de Notre Sainteté, je ne crois pas pouvoir mieux recommander l'affaire que d'en exposer l'état véritable, ainsi que la part extraordinaire que le Premier Consul y prend. Il affirme que son ministre a travaillé avec lui, depuis deux ans, pour le rétablissement de la religion ; il en a montré le bien, la nécessité ; il a combattu constamment tous ceux qui ont fait leurs efforts pour l'empêcher. La certitude que le Consul a de tout cela lui a donné l'idée que ce ministre mérite que Notre Sainteté emploie à son égard les plus grandes condescendances (8). »

Il faut savoir que Talleyrand, qui avait un vif désir de faire aboutir cette négociation, avait de son côté adressé une supplique à la Cour de Rome. Il avouait être tombé dans des erreurs très graves, qu'il ne précisait d'ailleurs pas ; il protestait de son attachement à la religion catholique, apostolique

et romaine ; il demandait à être délié de ses obligations religieuses (9). Cette supplique se bornait en somme à des protestations assez vagues. Elle fut soumise à l'examen d'un théologien du Vatican, Di Pietra. Il ne fut pas malaisé à celui-ci de constater qu'elle ne disait rien de la constitution civile du clergé, alors que l'ancien évêque d'Autun avait été l'un des principaux fauteurs du schisme. Cependant Consalvi, dans sa lettre du 3 mars 1802, informait Caprara qu'il ferait tout son possible pour donner à cette négociation délicate le meilleur résultat. « Le Pape ne peut pas absoudre sans au moins quelque signe, si discret soit-il, de repentir. C'est à cela qu'il faut préparer le ministre (10). »

L'embarras du Saint-Père était facile à comprendre. La lettre du Premier Consul demandait une réponse ; il était imprudent de le mécontenter. D'autre part, Pie VII avait à compter avec les devoirs de son ministère sacré et de sa conscience. En fin de compte, il se décida à signer, le 10 mars 1802, un bref pour la réconciliation de Talleyrand avec l'Église.

Le bref développe d'abord cette idée, que l'immense charité du Dieu de miséricorde, quand il accorda le Sauveur aux hommes, avait eu pour objet de faire rentrer au bercail les brebis errantes. Puis, c'est un appel direct à Talleyrand : « De toi-même tu avoues que tu es tombé dans les plus graves erreurs... Revenu à des sentiments meilleurs, tu demandes pardon à ton père bien-aimé et tu rougis. O sainte et bienheureuse pudeur, qu'on ne pourra jamais assez louer ! *O sanctum profecto ac beatum pudorem, nunquam satis praedicandum...* Nous donnons pouvoir à notre vénérable frère, Jean-Baptiste cardinal Caprara, notre légat *a latere*, auprès du Premier Consul de France et de la nation française, de t'absoudre de toutes les censures qui t'enchaînent, de te rendre à l'unité de l'Église, en observant certaines conditions, et, quand tu seras rendu à la communion laïque, de t'accorder la faculté de porter l'habit des séculiers et de remplir les charges de la République Française (11). »

Le Saint-Père n'avait pas touché à la question du mariage ; il ne pouvait pas le faire. Tel quel, le bref donnait à l'ancien évêque d'Autun des satisfactions qui n'étaient pas négligea-

bles. Cependant il n'arriva pas jusqu'au destinataire. Caprara connaissait le caractère et l'humeur de Talleyrand pour les avoir pratiqués dans l'intimité ; il estima que certaines des formules du bref, qui prêtaient au ministre une attitude d'humilité, couraient le risque de ne pas être de son goût. Aussi, dans le désir d'éviter toute manifestation déplaisante, prit-il le parti de ne pas lui donner connaissance du document pontifical.

Cependant le ministre tenait à reprendre dans la société laïque une situation régulière ; la conséquence de cette situation devait être son mariage. Comme il était très bien en cour, il fit aisément partager au Premier Consul sa manière de voir. Alors il prépara toute une consultation en règle ; il réunit une dizaine d'exemples, de diverses époques et de divers pays, de nature à établir que la Cour de Rome, qui se montrait intransigeante à son égard, avait jadis consenti à des sécularisations dans des cas analogues. Cette requête partit pour Rome le 24 mai 1802, sous la signature du Premier Consul, qui prenait lui-même en mains la cause de son ministre. « J'envoie, disait-il, à Votre Sainteté une note qui m'est remise, relative à une demande de sécularisation par le citoyen Talleyrand. Cette demande m'est personnellement agréable. » La note débutait en ces termes :

« C'est une chose convenable à la dignité du gouvernement de la France et utile à la discipline de l'Église que d'accorder un bref de sécularisation au citoyen Talleyrand. Ce ministre a rendu des services à l'Église et à l'État. Il a publiquement et irrévocablement renoncé aux fonctions et aux dignités de la cléricature. Il désire que cette renonciation soit consacrée par un aveu formel du chef de la religion ; il mérite d'obtenir cette faveur spéciale.

» Sous le rapport de la politique, lorsque la France redevient une nation catholique, il ne convient pas qu'un ministre qui a une part principale dans la confiance du gouvernement soit un objet d'incertitude et de controverse relativement à son ancien état.

» Sous le rapport des efforts qu'il a faits pour rallier l'Église et le gouvernement, il faut qu'il puisse recueillir, par l'expres-

sion libre de la gratitude de tous les amis de la religion, le prix du zèle qu'il a montré pour son rétablissement.

» D'aussi grandes considérations atteindront aussitôt la bienveillance et la justice du Saint-Père. On ne parlera pas des formes requises pour un tel acte ; Sa Sainteté choisira la plus convenable et la plus complète. Quant aux exemples du passé, le Saint-Père en trouvera de fréquents dans l'histoire. »

Après la liste des exemples, la note conclut comme il suit :

« Tous ces exemples sont pris des temps où le Saint-Siège jouissait de la plénitude de son autorité. L'usage que les prédécesseurs du Pape Pie VII en firent alors leur fut indiqué par des motifs d'utilité pour le bien de l'Église. Ces motifs existent aujourd'hui, et on doute qu'à aucune époque la même demande ait été fondée sur d'aussi fortes considérations (12). »

On devrait s'attendre à trouver dans les *Mémoires* de Talleyrand des détails sur une question qui certes était un épisode capital de sa vie privée et publique. Il n'en est rien ; comme sur d'autres événements, ils observent ici le silence le plus discret. Sans aucune explication, sans même aucune allusion à ces négociations laborieuses, ils se bornent à cette simple indication de fait : « Bonaparte obtint du Pape un bref pour ma sécularisation. Ce bref est daté de Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802 (13). » Le prince ajoute avec une désinvolture qui détonne dans une circonstance aussi grave : « Il me semble que rien n'exprime mieux l'indulgence de Pie VII à mon égard que ce qu'il disait un jour au cardinal Consalvi en parlant de moi : « M. de Talleyrand ! Ah ! Ah ! Que Dieu ait son âme, mais » moi, je l'aime beaucoup. » Quelle peut bien être l'authenticité de ces paroles que le Prince rapporte avec complaisance ?

La lettre du Premier Consul et la note historique qui s'y trouvait jointe devaient certainement provoquer à la Cour de Rome — il est facile de le comprendre — de grosses difficultés. Les théologiens du Vatican passèrent au crible les exemples qui leur étaient soumis et ils n'en retinrent aucun qui pût se rapporter à la situation très grave dans laquelle s'était mis l'ancien évêque d'Autun. Personnellement, Pie VII ne faisait pas preuve d'intransigeance, comme devaient le prouver ses rapports avec le maître de la France ; mais tout lui défendait

d'accorder au ministre de Bonaparte la permission de se marier. Cacault, qui représentait la France à Rome, était obligé de reconnaître la vérité : « Tout ce qui est possible a été fait... Quoique la matière fût déjà connue à fond, on a redoublé les recherches ; l'on s'est donné toute la peine du monde imaginable. » Pie VII se décida à signer un nouveau bref, qui ne parlait toujours pas de sécularisation et restait muet sur la question du mariage. Il prenait la peine d'écrire au Premier Consul une lettre personnelle. « Il n'existe pas, disait-il, en dix-huit siècles, un seul exemple de dispense accordée à un évêque consacré pour qu'il se marie... Votre sagesse vous prouvera que nous ne pouvions faire davantage que nous n'avons fait. La teneur du bref que nous lui adressons montrera à M. de Talleyrand combien ont pesé auprès de nous et l'intérêt que vous lui portez et les services qu'il a rendus pour le rétablissement de la religion en France (14). »

Le Pape avait signé un nouveau bref le 29 juin ; ou plutôt, pour ménager la susceptibilité de Talleyrand, deux formules de brefs avaient été revêtues de la signature pontificale. Avec une singulière faveur, on laissait Talleyrand libre de choisir le texte qui serait le mieux à sa convenance. D'ailleurs, ni dans l'un ni dans l'autre, il n'était question du mariage ; la Cour de Rome s'y était obstinément refusée. Il y était simplement parlé de la rentrée de Talleyrand dans la communion des laïques, de son droit à porter des habits de séculier et à remplir des fonctions publiques.

En même temps que le Saint-Père écrivait au Premier Consul, le cardinal Consalvi adressait à Talleyrand une longue lettre (30 juin 1802) qui était, bien entendu, dans le même esprit (15) :

« Mon empressement pour servir Votre Excellence m'a fait chercher tous les moyens possibles pour y réussir. J'ose le dire, personne n'aurait pu s'y prendre avec plus d'énergie et d'intérêt...

» J'aurais désiré, véritablement, que les vœux de Votre Excellence eussent pu s'accomplir entièrement et que le Bref eût pu contenir la permission de mariage ; mais comment faire lorsque dix-huit siècles n'en présentent pas un seul exemple dans l'histoire de l'Église ?

» Votre Excellence verra, dans les réponses en marge à la note envoyée par elle, que tous les exemples qui y sont entrés ne subsistaient point ; aucun évêque sacré n'a été dispensé, jamais, pour se marier... »

La Cour de Rome, à la suite de mûres délibérations, avait accordé tout ce qui lui était permis de faire ; d'une manière formelle et à deux reprises, elle avait déclaré qu'elle n'irait pas plus loin. Entamer pour le même sujet une négociation nouvelle aurait été une perte de temps sans résultat possible. Il fallait se contenter de ce qui avait été obtenu et qui certes n'était pas dénué de valeur.

Pour donner au bref sa validité, une opération restait à accomplir : l'enregistrement en Conseil d'État.

Le Conseil était présidé ce jour-là par Cambacérès. Le conseiller d'État Portalis avait dans ses attributions les affaires ecclésiastiques ; aussi était-ce à lui de donner lecture du document qui, aux termes des articles organiques, ne pouvait avoir cours en France sans l'autorisation du gouvernement. La chose n'alla pas sans incidents. L'un d'eux fut provoqué par le conseiller amiral Truguet. Comme Portalis donnait lecture de la bulle dans le texte même de la chancellerie pontificale, c'est-à-dire en latin, Truguet ne put s'empêcher d'interrompre la lecture pour faire une observation plaisante, mais qui n'était pas sans vérité. « J'observai, dit-il, à mon collègue Portalis, que nous avions un peu oublié le latin, depuis qu'on nous faisait chanter vêpres au collège ; il me semble qu'il serait bien de nous traduire la bulle en français. » Portalis continua sa lecture dans le texte latin.

La lecture finie, c'était au Conseil à émettre un vote. Quelques conseillers levèrent la main ; mais il n'en manqua pas qui se mirent à sourire et qui même haussèrent les épaules. Regnaud de Saint-Jean d'Angély ne se borna pas à cette manifestation ; il prit la parole pour demander, sur un ton ironique, en quoi une affaire de ce genre, qui constatait une situation déjà acquise, relevait de la compétence du Conseil d'État. « Nous sommes appelés, dit-il, à donner notre avis pour l'admission sur nos registres, ou bien pour l'exclusion, d'un bref faisant

rentrer dans la vie laïque une personne qui s'est mise elle-même en possession et jouissant de ces mêmes droits civils que vient de lui rendre la Cour de Rome. Je persiste à dire que cette affaire ne regarde en rien le Conseil d'État. » Cette opinion était partagée par quelques conseillers ; mais le président Cambacérès, qui connaissait sur ce point la volonté bien arrêtée du Premier Consul, fit taire les objections. Finalement, le bref fut enregistré. Un plaisant racontait qu'il était nécessaire que le ministre fût rendu à la communion laïque, « afin qu'on pût l'enterrer sans discussion, quand il viendrait à mourir (16). » Bien des années allaient s'écouler encore avant l'heure dernière de Talleyrand ; les choses, on le sait, devaient se passer à ce moment suprême comme si le prince avait toujours été un fils dévot de la sainte Église.

La bulle avait été enregistrée au Conseil d'État le 19 août 1802. Dès le lendemain, 2 fructidor an X, le *Moniteur* faisait paraître cet arrêté :

« Les Consuls de la République, vu le bref du Pape Pie VII, donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802 ;

» Sur le rapport du conseiller d'État chargé de toutes les affaires concernant les cultes, le Conseil d'État entendu, arrêtent :

» Le bref du Pape Pie VII, donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802, par lequel le citoyen Maurice Talleyrand, ministre des Relations extérieures, est rendu à la vie séculière et laïque, aura son plein et entier effet.

» Le Premier Consul, *signé :* BONAPARTE,

» Par le Premier Consul, le secrétaire d'État,

signé : H. B. MARET. »

Avant ces négociations compliquées, dont l'enjeu était le mariage avec la favorite du jour, l'ancien évêque d'Autun avait déjà eu des velléités matrimoniales. On rapporte qu'avant de rencontrer madame Grand, il avait eu l'idée d'épouser une jeune femme à la mode, madame de Buffon. Agnès de Cépoy s'était mariée, en 1784, au comte de Buffon, fils du célèbre naturaliste ; cette union n'avait pas été heureuse. Madame de Buffon avait contracté avec Philippe-Égalité une liaison, qui

était de notoriété publique et que la Terreur interrompit tragiquement. De retour d'Amérique, Talleyrand pensa à la rechercher en mariage. Peut-être voyait-il dans cette union un double avantage : d'abord de « se déprêtriser » tout à fait, par un acte qui aurait le caractère d'un scandale public, puis de conserver, par ce moyen indirect, des relations avec la maison d'Orléans, sur les chances politiques de laquelle il était toujours prudent de compter. Madame de Buffon se refusa absolument à ce projet de mariage ; on dit que Talleyrand ne le lui pardonna jamais (17).

Le mariage de Talleyrand et de madame Grand est l'un des étonnements de l'histoire et l'une des obscurités de la vie du ministre. Que madame Grand ait eu l'idée de donner à l'union avec son ami un caractère légal, de sa part rien n'était plus naturel ; elle allait enfin avoir dans la société une situation en règle. Était-elle si sotte que le veut la tradition ? Elle avait eu le talent de se faire bien voir de deux personnages de la Cour de Rome, qui avaient été mêlés aux négociations du Concordat. Le cardinal Consalvi écrivait : « N'oubliez pas de faire mes compliments à madame Grand. » De son côté, Spina écrivait au cardinal : « Madame Grand, que j'ai vue hier, vous fait mille saluts (18). » Au point de vue du droit civil, un nouveau mariage était pour elle chose possible. Un jugement de divorce, en date du 7 avril 1798, avait prononcé la rupture du mariage de M. et de madame Grand ; on disait que l'ancien époux n'avait point été insensible à des compensations pécuniaires et à la promesse d'une situation avantageuse qui lui serait faite un jour.

De la part de Talleyrand, il est moins aisé de comprendre la hâte qu'il a mise à ce mariage. L'arrêté des Consuls sur le bref pontifical, qui rendait authentique sa sécularisation, est du 19 août ; son mariage se fit environ vingt jours plus tard, le 10 septembre.

Bien des années après, quand il songea à se mettre en règle avec sa conscience ou plutôt à se composer un personnage pour la postérité, il présenta à sa manière la question de son mariage. « J'étais libre, » écrivait-il dans son testament de 1836 ; ce qui veut dire : libre de me marier. Mais il sentait bien, malgré tout,

que cette façon d'interpréter le bref de sécularisation n'était nullement en harmonie avec les vraies intentions du Souverain Pontife ; car rien n'était moins équivoque que les deux lettres citées ci-dessus, la lettre de Pie VII à Bonaparte et la lettre de Consalvi à Talleyrand ; elles disaient l'une et l'autre qu'aucune dispense pour se marier n'avait jamais été accordée et ne pouvait l'être à un évêque consacré. Alors il avait remplacé les mots : « J'étais libre » par ceux-ci : « Je me croyais libre. » C'était faire l'aveu de sa faute et en demander pardon, à une époque où il allait se décider à une réconciliation *in extremis* avec l'Église. En 1802, ces scrupules étaient hors de saison ; il avait pris le parti de se marier, il se maria, et le tout fut mené assez rondement, d'une manière un peu cavalière. Pour lui, depuis le bref du 29 juin 1802, enregistré au Conseil d'État le 19 août, il était pleinement « déprêtrisé et désépiscopisé. » Il n'y avait plus qu'à prendre rendez-vous avec M. le Maire du X^e^ arrondissement, le citoyen Ad. Duquesnoy.

Quel rôle joua le Premier Consul dans la décision prise par son ministre ? En 1813, Napoléon faisait au comte Molé cette singulière déclaration : « Il a, malgré moi, épousé, au scandale de l'Europe entière, sa honteuse maîtresse, dont il ne pouvait même espérer qu'elle lui donnerait des enfants. » O'Meara a recueilli à Sainte-Hélène un bruit analogue. Madame Grand avait supplié deux fois à genoux le Premier Consul de lui laisser épouser Talleyrand ; il avait refusé d'abord, puis l'intervention de Joséphine l'avait amené à céder (19).

Les paroles de Napoléon à Molé n'ont pu être dites que dans la période de sa vie où il avait toutes les raisons d'être brouillé avec son ancien ministre. On comprend mal à priori que Talleyrand ait contracté officiellement avec madame Grand une union légale et qu'il ait conservé ses fonctions de ministre, si le Premier Consul n'avait pas consenti à cette union.

Les choses ont dû se passer — cela est bien probable — de la manière dont madame de Rémusat les raconte ; on sait qu'elle a reçu beaucoup de confidences de Talleyrand, pour qui elle ne manquait pas de sympathie. L'union irrégulière du ministre et de la belle Indienne était de notoriété publique ;

plusieurs femmes de ministres ou d'ambassadeurs avaient refusé d'être présentées à madame Grand, et ces refus répétés avaient produit dans le corps diplomatique un certain émoi. La chose arriva aux oreilles du Premier Consul ; il déclara tout net à son ministre des Relations extérieures qu'il eût à bannir de l'hôtel de la rue du Bac une personne qui était dans une situation tout à fait irrégulière et dont la présence suscitait dans le monde des ambassades des incidents desagréables. A la nouvelle de ce congé non déguisé, madame Grand se vit perdue ; elle n'eut d'autre salut que de courir chez Joséphine, qui servait si souvent d'avocate auprès de son mari. A force de supplications, elle finit par obtenir une audience de Bonaparte ; non sans peine, celui-ci se laissa fléchir par les pleurs de la belle personne. « Je ne vois, lui dit-il, qu'un moyen. Que Talleyrand vous épouse, et tout sera arrangé ; mais il faut que vous portiez son nom ou que vous ne paraissiez plus chez lui (20). »

L'ordre du Premier Consul répondait aux plus vifs désirs de madame Grand, et Talleyrand lui-même ne pouvait pas se mettre en travers de cette volonté ni rompre de vieilles habitudes. Les choses se firent sans tarder. Le 9 septembre (1802), le contrat de mariage était signé dans la villa de Talleyrand à Neuilly. Par galanterie, le futur époux attribuait à la future épouse une partie de sa fortune personnelle, notamment sa maison de la rue d'Anjou ; il se réservait toutefois, en cas de décès de la future épouse, les droits d'un légataire universel. Le contrat fut signé par le Premier Consul et Joséphine, par le Deuxième Consul et par le Troisième, par les deux frères de Talleyrand, par le secrétaire d'État Maret (21). On n'aurait pas pu souhaiter à cette cérémonie préparatoire un caractère plus officiel.

Le lendemain 10 septembre eut lieu le mariage. Talleyrand avait averti à la dernière minute les témoins qui devaient l'assister ; l'un d'eux, Rœderer, reçut ce billet le jour même : « M. de Talleyrand vous prie de passer aux Relations extérieures, aujourd'hui à quatre heures. Il dit que cet après-midi il serait trop tard (22). » Un billet de madame Grand montre aussi que

les choses furent arrêtées au dernier moment ; on en reproduit l'orthographe avec un religieux respect : « Mon cher voizein le notaire vas venier de bhonneur ce matin pour vous fere siegner le nouvelle acte. Je vous fere avertire ausitau ille ira aussitot le fere enregistre, et nous dire a quelle heur nous irons à la municipalité où je vous meneré (23). »

Talleyrand ne se maria pas à la mairie de la future épouse, s'il est exact que celle-ci habitait alors à Épinay-sur-Seine ; il se maria à la mairie de sa « division » (quartier), qui s'appelait Fontaine-de-Grenelle et qui faisait partie du X^e^ arrondissement (24). Cette mairie était située rue de Verneuil ; ancienne académie royale (école d'équitation) du s^r^ Dugier, puis hôtel de Bonville, puis mairie, l'immeuble existe toujours aux n^os^ 13 et 15 ; il était à peu près en face de la petite rue Sainte-Marie-Saint-Germain, qui est aujourd'hui la rue Allent.

L'acte de mariage a été donné par Jal, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, d'après la copie qu'il avait prise en 1867 sur les registres de l'état civil ; ces registres ont été brûlés dans les incendies de 1871. La reconstitution qui a été faite en 1873 de cet acte de mariage d'après les archives notariales (étude de M^e^ Gustave Rollin) est d'une conformité absolue avec le *Dictionnaire* de Jal. Voici le texte complet de ce document, dont l'authenticité ne peut pas être mise en doute :

« Acte de mariage de Charles-Maurice Talleyrand Périgord, âgé de quarante-huit ans, né à Paris, départ. de la Seine, le 2 février 1754 ; profession : ministre des relations extérieures, demeurant rue du Bacq, à l'hôtel du ministère des relations, fils de Charles-Gabriel Talleyrand-Périgord et d'Alexandrine-Victoire-Éléonore Damas d'Antigny, tous deux décédés, et de Catherine Noël *(sic)* Worlee, âgée de trente-neuf ans, née à Tranquebar, colonie danoise, en Asie, le 21 nov. 1762, dem^t^ sur la commune d'Épinay, dép^t^ de la Seine, fille de Pierre Worlee et de Laurence Allamy, son épouse, tous deux décédés, épouse divorcée de Georges-François Grand par acte prononcé à la mairie du II^e^ arrondissement de Paris, le 18 germinal an VI (7 avril 1798) ; en présence de Pierre-Louis Rœderer, d^t^ à Paris, rue du Faub^g^ St-Honoré, n^o^ 63, président de la section

de l'intérieur de *(sic)* conseil d'État, âgé de 48 ans ; d'Eustache Bruix, demt à Paris, rue d'Antin, nº 8, Vice Amiral, conseiller d'État, tous deux amis de l'époux ; de Pierre Ryel Beurnonville, demt à Paris rue du Faubg St-Honoré, nº 61, envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la République près la cour de Prusse, âgé de 50 ans ; de Pierre-Claude-Maximilien Radix Sainte-Foy, demt au mont Saint-Martin... propriétaire, tous deux amis de l'épouse, et de monsieur François-Nicolas-Henri-Othon, prince de Nassau-Siegen, étant de présent à Paris, Grand d'Espagne de la première classe, lieutt général au service de Sa Maj. catholique et Amiral au service de l'Empereur de Russie, ami des deux époux, qui ont signé avec nous : c.n. Worlee, ch. maur. Talleyrand, E. Bruix, Rœderer, le gal Beurnonville, le pce de nassau-siegen, Radix Sainte-Foy, Ad. Duquesnoy. »

Les quatre témoins sont des personnages connus, qui faisaient partie de la société ordinaire du ministre. Quant à l' « ami des deux époux, » le prince de Nassau-Siegen, sa carrière militaire avait été fort accidentée ; un correspondant du comte d'Antraigues le tient pour un coquin et un vil gueux (25).

Le mariage civil fut-il suivi d'un mariage religieux ?

Rœderer, qui fut l'un des témoins du mariage civil, rapporte que le lendemain les époux durent faire célébrer leur mariage à Épinay-sur-Seine par le curé de cette localité. Les agents de Louis XVIII, dans leurs *Relations secrètes*, parlent aussi en cette circonstance du curé d'Épinay, endroit où habitait alors madame Grand. Madame de Rémusat dit de son côté que Talleyrand trouva dans un village de la vallée de Montmorency un curé qui consentit à bénir son mariage. De nos jours, l'auteur du *Concordat de 1801*, et l'auteur de *la Vie privée de Talleyrand* admettent, l'un, le fait du mariage, l'autre, sa possibilité, sans apporter, dans l'un et l'autre cas, aucun document à l'appui. Pour nous, nous estimons que le mariage religieux n'a pas eu lieu ; il était aussi impossible qu'invraisemblable. Impossible, parce que le ministre ne pouvait obtenir la bénédiction nuptiale, lui qui avait été évêque, qu'en apportant un document émané du Vatican, l'autorisant à se marier ; invraisemblable parce que le sacrement du mariage doit être précé-

cédé du sacrement de la pénitence, et que certainement Talleyrand n'était pas d'humeur alors à réciter le *Confiteor* aux pieds d'un prêtre.

Ce qui empêche absolument de croire au mariage religieux, c'est l'attitude de Pie VII, lors de son voyage en France en 1804 ; il refusa que la femme du ministre lui fût présentée. C'est qu'il voyait en elle non une épouse légitime, mais, aux termes du droit ecclésiastique, une concubine. Thibaudeau, qui était préfet des Bouches-du-Rhône, rapporte qu'un prédicateur de la station du carême à Arles en 1805, l'abbé Servat, tonnait en chaire contre les propriétaires de biens nationaux, contre les prêtres mariés, nommément contre Talleyrand, ex-évêque d'Autun. Ce prédicateur n'aurait point déclamé contre Talleyrand, si celui-ci avait reçu le sacrement du mariage. Quant au préfet, il ne songea pas à faire un communiqué pour établir un fait qui n'existait pas ; il fit saisir les manuscrits de l'abbé Servat et l'obligea à s'enfuir d'Arles. L'archevêque d'Aix, Champion de Cicé, protesta contre la mesure du préfet, mais il ne désavoua pas les paroles du prédicateur (26).

Quand on lit, dans l'acte officiel du mariage civil, que les parents du futur époux sont « tous deux décédés, » on éprouve un mouvement de surprise, sinon de stupeur.

Il est bien vrai que le père du ministre, comme on le sait, était mort à Paris, le 4 novembre 1788 ; mais sa mère n'était point morte en 1802. Les recueils du P. Anselme et de Révérend donnent le 24 juin 1809 comme date de son décès, sans indiquer d'ailleurs le lieu de ce décès. Cette date de 1809 figure aussi, toujours sans indication de lieu, au bas d'un portrait d'elle qui est conservé au château de Valençay (27). Il était indispensable de découvrir l'endroit où mourut la mère de Talleyrand ; car c'était le moyen de se procurer un acte d'état civil attestant l'exactitude de la date de 1809.

Il est inutile de faire parcourir au lecteur toutes les pistes qui ont été suivies à Paris et dans diverses villes de province, dans les archives publiques ou privées. Seul importe le résultat de ces recherches ; le voici : Alexandrine-Victoire Éléonore de Damas d'Antigny, veuve de Charles-Daniel de

Talleyrand-Périgord, mourut, à Paris, 36, rue d'Anjou, le 24 juin 1809, dans sa quatre-vingt-unième année. Cela est établi, d'une manière indiscutable, par deux documents : l'un est la déclaration de succession de « dame Alexandrine-Victoire-Éléonore de Damas d'Antigny,... décédée le 25 *(sic)* juin 1809 rue d'Anjou n° 36 (28) » ; l'autre est l'attestation du service funèbre de la mère du prince de Bénévent, qui est ainsi rédigée (29) :

« Le 27 juin 1809 a été présenté le corps de Madame Alexandrine-Victoire-Éléonore de Damas d'Antigny, Ve de Monsieur Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, lieutenant général des armées du Roi et chevalier de ses ordres, décédée le 24 du présent rue d'Anjou 36, âgée de 80 ans passés. »

Où repose le corps de la défunte ? Jusqu'ici nos recherches dans les archives du département de la Seine, dans les archives paroissiales, dans les divers cimetières de Paris (30), dans le cimetière de Valençay, sont demeurées sans résultat. D'ailleurs la découverte de cette sépulture n'ajouterait rien à l'authenticité du décès en date du 24 juin 1809.

Le ministre des Relations extérieures aurait pu savoir sans peine où était sa mère en l'année 1802 ; peut-être le savait-il ; il n'avait qu'à s'informer auprès des agents de son ministère à l'étranger. La présence d'une femme portant un nom connu, ayant émigré en même temps que l'archevêque de Reims, frère de son mari, n'était pas difficile à établir. Une recherche dans les archives de l'ancien duché de Brunswick nous a permis de savoir que l'archevêque duc de Reims et sa belle-sœur la comtesse de Talleyrand, accompagnés de quatre serviteurs, — six personnes en tout, — étaient arrivés à Wolfenbuttel le 18 juillet 1796 ; ils avaient pris logement chez Drost von Rodenberg, dans une aile aujourd'hui détruite du Petit Château, au n° 43 ; ils payaient un loyer mensuel de 24 *Reichsthaler* (31).

Les archives du château de Commarin en Bourgogne conservent une lettre de ton mélancolique que la comtesse de Talleyrand avait pu faire parvenir clandestinement à son frère le marquis de Damas, qui était resté en France. Cette lettre porte pour en-tête : « Château de Wolfenbuttel, duché de

Brunswick, » sans indication de date, mais bien probablement de l'année 1800. En voici quelques passages ; on remarquera que, parlant de divers membres de sa famille, elle évite de rappeler en quoi que ce soit le nom de son fils Charles-Maurice, ministre des Relations extérieures (32).

« Il est arrivé tant de choses depuis plus de douze ans que je ne serais point étonnée que vous eussiez oublié que vous avez une sœur, qui est à la vérité bien vieille de droit et de fait. Mais il lui reste encore assez de facultés pour être sensible à tout ce qui intéresse les personnes qui lui sont chères. Je vous sais au milieu des vôtres...

» Je suis ici, restée avec un beau-frère respecté et respectable, mais bien éloignée du reste des miens. Je n'ai guère d'espoir de les revoir. Je me flatte quelquefois qu'ils viendront, mais je ne m'attache pas à cette idée pour n'être pas déçue. »

Parlant de sa petite-fille, Mélanie-Xavière de Périgord, fille de son fils Archambaud, qui était née en 1785, elle continuait :

« On dit la petite jolie, et, comme elle a quinze ans, je crois qu'on s'occupera bientôt de la marier. Je ne serai témoin d'aucun des événements qui arriveront à ma famille ; la jouissance des sentiments les plus naturels nous sont refusés *(sic)*.

» Je ne veux point finir aussi tristement que les circonstances m'y porteraient et, si vous avez un peu de bonheur, je serais bien fâchée de l'altérer. Mille tendresses pour moi à tout ce qui est autour de vous et gardez-en une bonne part. »

Un arrêté du grand-juge et ministre de la Justice Régnier, en date du 15 fructidor an XI, 2 septembre 1803, accorda « amnistie pour fait d'émigration à la dame Talleyrand,... vu la déclaration faite le an X^e^ devant le ministre de France en basse Saxe par le D^e^ V^e^ Talleyrand ( ), demeurant à Wolfenberth *(sic)* (33). » Elle rentra alors à Paris, où elle devait mourir six ans plus tard. On ne voit pas qu'elle ait repris des relations avec son fils le ministre, dont la conduite avait été et continuait à être pour son cœur de mère et de chrétienne un sujet de profonde tristesse.

Du moment où Talleyrand faisait déclarer, par un officier d'état civil aisément crédule, que sa mère était morte en 1802,

il n'y avait pas à s'occuper du rôle qu'elle aurait pu jouer dans son mariage ; mais, dans le droit de l'époque, avait-elle un rôle à y jouer (34) ?

L'ancien droit français stipulait que les enfants devaient, à tout âge, solliciter pour leur mariage l'avis de leurs parents. Les fils après trente ans, les filles après vingt-cinq avaient bien la capacité de contracter mariage sans le consentement de leurs ascendants ; mais ils devaient, à peine d'exhérédation, le demander par deux actes de sommation respectueuse.

Ce régime fut modifié par la loi sur le mariage civil, en date du 20 septembre 1792, qui ne stipulait la nécessité du consentement des parents que pour les fils et filles âgés de moins de vingt et un ans. Le Code civil changea à son tour les conditions de la loi de 1792 ; mais il ne fut promulgué qu'en 1804. Il en résulte que Talleyrand, qui s'est marié en 1802, n'avait pas à adresser à sa mère des actes respectueux.

Soit. Talleyrand avait pour lui le texte de la loi du 20 septembre 1792 ; mais, aux yeux des contemporains, comme aux yeux de la postérité, comment expliquer que sa mère n'ait pris aucune part, tout au moins par sa signature et comme l'avait fait un étranger, Nassau-Siegen, à la cérémonie de son mariage civil ? L'explication était bien simple : c'est que sa mère était déjà morte. La comtesse de Talleyrand eut-elle jamais connaissance de ce mensonge officiel ? C'est peu probable. Cette douleur lui fut sans doute épargnée ; catholique sincère, convaincue que son fils avait toujours le caractère indélébile du prêtre et de l'évêque, le scandale était déjà suffisant pour elle de savoir qu'il avait pris pour femme une aventurière.

Une dernière observation de fait sur le faux en écritures publiques auquel le maire Duquesnoy a apposé sa signature. On pourrait s'étonner de voir que la mention du double décès des ascendants n'est pas suivie de l'indication des lieux et dates de ces décès. Il paraît que les instructions données aux officiers de l'état civil n'exigent pas cette double indication.

La belle Indienne était arrivée à ses fins ; elle avait changé de nom devant l'officier d'état civil ; elle était à présent la citoyenne Talleyrand, ce qui lui permettra d'être un jour la

princesse de Bénévent, puis la princesse de Talleyrand. Du coup, dès que le mariage eut été officiellement annoncé, les répugnances des femmes du corps diplomatique disparurent comme par miracle ; les salons de l'hôtel de la rue du Bac reçurent toutes les visites qui pouvaient satisfaire sa vanité. Cependant sa tranquillité d'esprit n'était point complète : les hasards d'une réception pouvaient l'amener à rencontrer son ancien mari et, bien que sa situation fût à présent régulière, cette possibilité ne laissait pas de lui être désagréable.

Lors du divorce, prononcé, comme on l'a vu, le 7 avril 1798, on avait fait à M. Grand la promesse d'une place honorable ; il restait à tenir cette promesse au plus tôt, de manière à se débarrasser d'un personnage qui pourrait être gênant. Le ministre des Relations extérieures eut l'idée de s'adresser à son collègue de La Haye, le secrétaire d'État Van der Goes ; on sait que, depuis la création de la République Batave (35), le gouvernement néerlandais prenait, pour ainsi dire, son mot d'ordre à Paris. Pour activer les choses, la femme qui allait bientôt porter le nom du ministre écrivit à Van der Goes le 3 fructidor an X, 21 août 1802, en ces termes qui étaient la plus chaude des recommandations : « Monsieur de Talleyrand m'autorise à vous mander qu'il vous aura une obligation particulière de ce que vous ferez pour moi en cette occasion. »

Van der Goes comprit à merveille ce qu'on attendait de lui, à savoir l'éloignement de l'ancien mari. Il fit nommer M. Grand conseiller privé extraordinaire au Cap de Bonne-Espérance, avec un traitement annuel de deux mille florins. Madame de Talleyrand fut pleinement satisfaite ; elle adressa à Van der Goes, le 1er vendémiaire an XI, 23 septembre 1802, — c'était treize jours après son mariage, — une lettre de remerciements ; elle y joignait un témoignage assez naïf de sa joie d'avoir été épousée devant M. le Maire : « Vous observerez, au nom que mon union avec monsieur de Talleyrand me donne le droit de porter, combien la tendre et sincère affection de cet *aimable* ami m'a rendue la plus heureuse des femmes. »

Cependant Grand ne se hâtait pas de quitter l'Europe ; il ne se souciait pas beaucoup d'être déporté, même avec un beau titre, au bout de l'Afrique australe. Alors madame de

Talleyrand, qui ne se sentait pas en paix, écrivit de nouveau, le 10 décembre 1802, au ministre néerlandais :

« Monsieur, je ne veux pas tarder davantage à vous remercier de votre obligeance et de tout ce que vous avez bien voulu faire pour M. G. à ma demande.

» L'empressement et la grâce que vous y avez mis me prouve, Monsieur, que l'on ne compte pas en vain sur votre amitié, et cela m'autorise à vous demander un nouveau service : c'est celui de faire enjoindre à M. G. de s'embarquer sans délai, étant tout à fait inconcevable qu'il prolonge son séjour à Amsterdam, où il est déjà depuis un mois *fort mal à propos*.

» Je vous serai donc très obligée de vouloir bien lui faire parvenir le plus tôt possible (chez Messrs. R. et Th. de Smeth, à Amsterdam) l'ordre pour son embarquement, vous priant, Monsieur, de recevoir d'avance tous mes remerciements à cet égard et d'agréer l'assurance de ma plus parfaite considération. — TALLEYRAND-PÉRIGORD, née WORLÉE. »

Le conseiller privé extraordinaire prit enfin le parti de s'embarquer pour sa destination lointaine. Van der Goes en informa madame Talleyrand le 21 décembre (1802). Nouvelle lettre de celle-ci, en date du 13 nivôse an XI, 3 janvier 1803 ; ses remerciements, faciles à comprendre, prennent un ton officiel :

« Monsieur de Talleyrand, aussi sensible que je le suis à vos bons procédés, me charge de vous réitérer tout ce que je vous ai mandé déjà de ses dispositions et de son désir de vous donner des preuves de son attachement et de sa considération. »

Madame de Talleyrand pouvait se réjouir de savoir son repos assuré pour longtemps ; un fonctionnaire ne refait pas la traversée du Cap à Amsterdam pour le premier prétexte venu ; des mois, sinon des années, allaient s'écouler pour elle dans une quiétude parfaite. Mais voici que des bruits fâcheux ne tardent pas à se répandre. On parle, comme d'une chose imminente, de la rupture de la paix d'Amiens ; si le fait se produit, le premier acte du gouvernement anglais ne sera-t-il pas de courir sus à tous les bâtiments, aussi bien hollandais que français ? M. Grand sera peut-être arrêté par un corsaire britannique et ramené en Europe. Ou encore, les Anglais peuvent faire une descente au Cap, qui aura les mêmes résultats. Enfin

les inquiétudes de madame de Talleyrand durent commencer à se calmer, quand elle reçut de son obligeant correspondant de La Haye la lettre qui suit (elle ne porte point de date) :

« M. de Marivault... a été porteur de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 8 germinal (29 mars 1803). J'y ai vu avec peine, Madame, que vous nourrissiez des inquiétudes sur nos affaires au Cap de Bonne-Espérance et, par conséquent, sur le sort de M. Gr., qui s'y trouve. » Il lui fait savoir que la colonie du Cap a été complètement évacuée par les Anglais ; les Hollandais en sont seuls les maîtres. « Rassurez-vous donc, Madame, et veuillez vous persuader que je continuerai à prendre le plus vif intérêt au sort de Mr. Gr., quel que puisse être celui du Cap. »

En échange du service qu'il a rendu à madame de Talleyrand depuis le début de cette singulière négociation, le ministre hollandais s'adresse à elle pour lui demander de faire revenir son époux et le Premier Consul sur les sentiments peu favorables qu'ils ne prenaient pas la peine de dissimuler à l'égard de la République Batave. En employant un mot dont elle s'était servie dans sa lettre du 23 septembre 1802, il ajoutait : « Ah ! Madame, si vous pouviez faire comprendre ces vérités à l'homme que vous adorez, que j'estime et honore, à *l'aimable* Mr. de Talleyrand, combien vous soulageriez ma patrie épuisée et souffrante !

« En vous priant d'agréer pour vous, Madame, et pour Mr. de Talleyrand les assurances de ma considération distinguée, j'ai l'honneur de me dire... »

La femme du ministre des Relations extérieures eut sans doute un mouvement de vanité, quand elle vit qu'on recourait à son influence dans une question diplomatique ; en réalité, son influence était comme nulle.

Qu'advint-il de son premier époux ? Quand mourut-il ? Repose-t-il dans un cimetière de l'Afrique australe ? Madame de Talleyrand n'eut cure de ces détails, qui avaient pour elle bien peu d'intérêt, à présent que la loi française lui avait assuré une situation régulière dans le bel hôtel de la rue du Bac (36).

CHAPITRE V

BOURBON-L'ARCHAMBAULT

« Déprêtrisé et désépiscopisé. » — Les réceptions du ministre rue du Bac et rue d'Anjou. — Madame de Staël ; *Delphine*. — Mariage de mademoiselle de Périgord et de Just de Noailles. — Réflexions de madame de Talleyrand. — Le ministre aux eaux de Bourbon-l'Archambault. — Charlotte la Mystérieuse.

On aimerait à savoir si le mariage de Talleyrand avec son amie fit naître en lui des sentiments nouveaux. Il est bien probable que non ; il connaissait trop depuis quatre ans la femme, aussi belle qu'insignifiante, qu'il avait accueillie dans son hôtel de ministre. Il s'était résigné à une cérémonie officielle, comme à l'inévitable ; du moins, elle avait eu un avantage qu'il ne pouvait pas ne pas apprécier : elle l'avait débarrassé enfin des importunités dont madame Grand ne cessait de l'assaillir, à cause de son impatience d'être promue au rang d'épouse légitime. A présent, il avait la paix dans son intérieur.

Quelques années plus tôt, quand il avait été question pour lui de faire partie du gouvernement comme ministre du Directoire, une dame de ses amies lui avait adressé ce mot dénué de bienveillance : « Allez, l'abbé, que cela ne vous inquiète pas. Vous avez de la boue jusqu'au cou ; qu'importe que vous vous en mettiez par-dessus la tête ? » Le mot fut répété à propos de son singulier mariage (1). Pour lui, il laissa dire, sans y attacher autrement d'importance. On sait que ce fut une règle

dont il ne se départit jamais, de ne pas relever les opinions désobligeantes qui pouvaient s'exprimer sur son compte ; il s'était fait de l'impassibilité une règle absolue. La cérémonie du 10 septembre avait pu attirer des critiques ; quant à lui, il y vit un avantage non équivoque, d'être une bonne fois et pour toujours « déprêtrisé et désépiscopisé. » C'était l'expression dont le nouvel archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau, s'était servi à son égard, d'ailleurs sans esprit d'ironie (2). Comment Talleyrand ne se serait-il pas réjoui d'avoir rompu pour toujours avec une situation qui n'avait cessé de lui être odieuse ?

Grand seigneur comme il l'était, se distinguant ainsi de la plupart des collaborateurs du Premier Consul qui s'étaient formés eux-mêmes en quelques années, le ministre des Relations extérieures sut toujours être le maître de maison accompli, et parce qu'il était lui-même et parce que ses fonctions le mettaient en rapports avec l'élite de la société parisienne et de la société internationale.

Les réceptions de l'hôtel de la rue du Bac brillèrent toujours d'un éclat exceptionnel ; elles contribuèrent à la réputation d'élégance dont Paris jouit alors auprès des étrangers. Madame de Cazenove d'Arlens, qui était d'origine suisse et qui avait épousé un officier hollandais au service de la France, se trouvait à Paris au début de l'année 1803. Elle ne manqua pas de faire visite rue du Bac. « La cour de l'hôtel des Relations extérieures, dit-elle, était si pleine de carrosses que l'on ne pouvait y entrer ; il fallait en laisser ressortir. J'arrive, je monte le grand escalier, éclairé, rempli de fleurs. » Elle n'avait jamais encore vu le ministre ; quand elle l'aperçut, il lui produisit l'effet le plus singulier. « Une figure, dit-elle, qui me parut celle d'un mort habillé d'un habit de velours rouge, avec une large broderie en or ; grande veste, manchettes, épée, grande coiffure. C'était le ministre, c'était M. de Talleyrand. Ah ! quelle mine ! Sur ce visage de mort, on trouve la physionomie fine et spirituelle de l'évêque d'Autun. » Ce n'est qu'une esquisse ; mais, en quelques mots, elle montre le personnage tel qu'il était et dont Napoléon devait dire à Sainte-Hélène :

« Le visage de Talleyrand est tellement impassible qu'on ne savait jamais y rien lire. »

Madame de Cazenove continue à décrire le spectacle qu'elle avait sous les yeux. « Je traverse ensuite un grand et éblouissant salon où était madame de Talleyrand... Elle est grande, belle, bien mise, mais son secret est écrit sur son visage : Bêtise et vanité. » La réputation de la maîtresse de la maison d'avoir fort peu d'esprit était bien établie. Notre étrangère ajoute cet autre trait : « Le plaisir de porter un grand nom, d'occuper une grande place, lui tourne la tête. Elle craint toujours d'être trop polie et s'épargne cet embarras en ne l'étant pas du tout. » Avec cette affectation d'impolitesse, il est probable que les invités ne lui prêtaient pas beaucoup d'attention.

Les salons regorgeaient de monde. « Tous les ambassadeurs résidant à Paris, tous les princes, toutes les princesses, les femmes qui veulent se maintenir dans ce régime-ci sortaient et entraient et venaient courber leurs fronts : les hommes en habits brodés, avec leurs ordres, les femmes en robes de velours, beaucoup de satin blanc et des robes de crêpe blanc ; d'autres en robes de dentelles noires ; beaucoup de diamants. »

Le whist était la distraction favorite du ministre. Il devait y rester fidèle toute sa vie ; il jouait aussi avec passion à un jeu de dés, importé d'Angleterre, qu'on appelait le creps ; il y engageait des sommes considérables. La duchesse de Luynes recevait fréquemment Talleyrand dans son hôtel de la rue Saint-Dominique ; il y retrouvait la société de ses amies, telles que madame de Vaudémont, madame de Jaucourt, madame de Laval ; on était assuré de les trouver presque toujours avec lui. Madame de Cazenove d'Arlens s'étonnait de voir auprès du ministre un cercle de personnes dont elle n'aurait pas voulu elle-même faire sa société. « Quel pays, dit-elle, où l'on n'a pas besoin de s'estimer pour passer sa vie ensemble (3) ! »

Chateaubriand, à qui le *Génie du christianisme*, si opportunément publié, avait donné un grand crédit auprès du Premier Consul, venait d'entrer dans la carrière diplomatique, comme premier secrétaire à l'ambassade de France à Rome. A cette occasion, il fut invité à dîner chez le ministre des Relations extérieures, des services duquel il dépendait désormais

directement. Il a noté, dans ses *Mémoires*, ce souvenir, qui est du mois de mai 1803 : « Talleyrand, dit-il, est demeuré tel dans mon esprit qu'il s'y plaça au premier moment. Au reste, ses belles façons faisaient contraste avec celles des marauds de son entourage ; ses roueries avaient une importance inconcevable. » Ce sont les premiers traits d'un portrait que le grand écrivain achèvera plus tard et dans lequel il se montrera si dur, sans être nécessairement injuste. Il est vrai que peu de natures et de carrières furent aussi dissemblables que celles de Talleyrand et de Chateaubriand.

Les salons de la rue du Bac servaient aux réceptions officielles du ministre ; c'était là, dans ce cadre somptueux, qu'il recevait le corps diplomatique et les personnages d'apparat de passage à Paris. Quand les circonstances officielles ne l'y obligeaient pas, il aimait mieux se retrouver dans son hôtel de la rue d'Anjou. Madame de Talleyrand y tenait son salon ; quelle que fût son indigence d'esprit, il était comme nécessaire de se faire voir d'elle. Le bruit courait que le Premier Consul n'avait pas voulu la recevoir aux Tuileries, parce qu'elle avait touché quatre cent mille francs de marchands gênois pour une négociation ; malgré tout, elle pouvait rendre service à des étrangers en disant un mot à son mari.

Quant au ministre, même rue d'Anjou, il demeurait d'un abord difficile ; il aimait à s'enfermer dans le silence. Ses intimes étaient toujours les mêmes : Montrond, Choiseul-Gouffier, Sainte-Foy, La Vaupalière, celui-ci un ami de M. de Vaudreuil, le prince de Nassau qui, comme on le sait, avait signé à l'acte de mariage, Narbonne, des Renaudes, qui était associé d'une manière étroite à la vie de l'ancien évêque. La duchesse d'Abrantès n'a point omis de parler de ces réunions de la rue d'Anjou, dont le whist et le creps étaient les plaisirs préférés. Ces soirées se terminaient souvent à une heure tardive ; on se mettait à souper vers deux heures du matin, on ne se séparait qu'à quatre ou cinq heures. Les femmes ne manquaient pas à ces réunions, ainsi mademoiselle de Coigny, mesdames Junot, Duroc, Savary, Lauriston (4).

En somme, qu'il reçût officiellement rue du Bac ou à titre

privé rue d'Anjou, Talleyrand montrait des qualités de maître de maison ; elles n'étaient pas communes dans la société du Consulat où, malgré les efforts de Bonaparte et surtout de Joséphine, les mœurs avaient encore conservé un certain caractère de rudesse.

Le ministre réunissait aussi de temps à autre ses invités à la Tuilerie, sa maison de campagne d'Auteuil.

Le nom de madame de Staël ne figure pas parmi les noms des femmes qui fréquentaient les salons de la rue d'Anjou. Cependant elle avait rendu à Talleyrand les plus grands services ; on se rappelle toutes ses démarches, à l'époque du Directoire, pour le faire entrer au ministère. Mais le ministre avait vite oublié son ancienne amie ; on disait qu'il la trouvait trop passionnée. Madame de Staël ne négligea pas de le mettre dans son célèbre roman *Delphine* ; c'était en 1802, quelques semaines après le mariage qui avait attiré l'attention publique sur le ministre des Relations extérieures.

Delphine eut un grand succès. Le talent de l'auteur n'en fut pas la seule cause ; les lecteurs trouvèrent des ressemblances, qui n'étaient point douteuses, entre divers personnages du roman et des contemporains ; leur curiosité en fut excitée. Ainsi il était facile de reconnaître le personnage de Talleyrand dans le caractère de madame de Vernon et le personnage même de l'auteur dans le caractère de l'héroïne qui a donné son nom au roman. Madame de Staël dépeint ainsi madame de Vernon : « Dans le fond de son cœur elle n'aimait rien, ne croyait à rien, ne s'embarrassait de rien ; sa seule idée était de réussir, elle et les siens, dans tous les intérêts dont se compose la vie du monde, la fortune et la considération. » Il est certain que ces traits convenaient à merveille au ministre que les scrupules n'avaient jamais empêché de poursuivre sa fortune. Dans un autre passage, madame de Vernon se dépeint en ces termes : « Personne ne s'est occupé de moi dans mon enfance. (Talleyrand, on le sait, aimait à accréditer ce bruit.) Je renfermai en moi-même tout ce que j'éprouvais ; j'acquis de bonne heure ainsi l'art de la dissimulation, et j'étouffai la sensibilité que la nature m'avait donnée... J'ai vécu pénétrée d'un profond

mépris pour les hommes, d'une grande incrédulité sur toutes les vertus, comme sur toutes les affections. » Là encore, il était facile de reconnaître l'ancien ministre du Directoire, devenu le ministre du Premier Consul.

Talleyrand se vengea des portraits de son ancienne amie par cette épigramme : « On dit que madame de Staël nous a représentés tous les deux dans son roman, elle et moi déguisés en femmes. » Le bruit courut que la pseudo-madame de Vernon avait fait refuser à son ancienne amie la permission de revenir à Paris. Madame de Staël commençait avec la police consulaire les conflits qu'elle allait continuer avec la police impériale et qui ne devaient cesser de tourner à son désavantage. Quelques mois plus tard, le 1er novembre 1803, l'auteur de *Delphine* se trouvait à Metz ; de cette ville, elle écrivait à son père, avec qui elle était en grande confidence : « M. de Talleyrand, dans un dîner qui a suivi mon départ, a dit beaucoup de bien de moi devant tout le monde. Quelle cruelle comédie (5) ! »

En 1803, une nièce du ministre, Mélanie-Xavière de Périgord, fille de son frère Archambaud, épousa Just de Noailles ; celui-ci devait être un jour chambellan de l'Empereur, comme tant de membres de l'ancienne noblesse. Le mariage unissait deux familles historiques, et il était une preuve de la considération dont le nom de Talleyrand jouissait dans la société du temps. Cependant il y eut une personne pour ne pas le trouver à sa convenance et pour ne pas dissimuler son mécontentement ; ce fut l'ancienne madame Grand elle-même. « Cette alliance, disait-elle, n'est point honorable pour nous ; car qu'est-ce que la famille de Noailles auprès de la maison de Périgord ? » On ne se serait certes pas douté qu'elle avait des degrés dans l'aristocratie un sens si chatouilleux.

On rapporte d'elle, vers la même époque, un mot qui est de nature à consacrer sa réputation de sottise et à montrer que cette sottise devait être, avant tout, la sottise d'une parvenue. Elle faisait compliment à la femme de l'ambassadeur d'Angleterre d'un collier de diamants que portait celle-ci et du prix très élevé qu'il devait représenter. « Le prix, répondit

l'ambassadrice, n'est pas exorbitant, et surtout il n'est pas tel que M. de Talleyrand ne puisse très bien, et sans se gêner, vous faire un cadeau semblable. — Ah ! mon Dieu, Madame, s'écria-t-elle, comme vous vous trompez ! Croyez-vous donc que j'aie épousé le Pape (6) ? » Si cette naïveté est historique, il serait difficile d'imaginer quelque chose de mieux.

Il faut reconnaître à Talleyrand une véritable force de caractère ou, si l'on préfère, une singulière indifférence pour avoir promu au rang d'épouse une compagne de cet acabit. Quand ses déplacements n'avaient pas de caractère officiel, il l'emmenait avec lui ; ainsi, quand il allait faire sa cure annuelle aux eaux de Bourbon-l'Archambault.

La saison dans cette station hydrothérapique du département de l'Allier fut une habitude dont il se fit comme une règle ; de 1803 à 1832, on l'y retrouve presque à chaque été. Pendant son absence, il se déchargeait des affaires sur son intérimaire ; il avait ainsi la liberté de se donner tout entier, sauf imprévu, à son traitement de bains et de douches. Il se plaisait à répéter qu'il devait à ces eaux la vigueur de son corps et la verdeur de son esprit. Il terminait une lettre au Premier Consul (Bourbon-l'Archambault, 19 août 1803) par ces mots sur le bon effet des eaux : « Je ne puis pas douter de leur efficacité pour moi ; et mon traitement accompli après la vingt et unième douche, c'est-à-dire au 1er septembre, je retournerai près de vous plus heureux, me sentant plus capable de vous servir (7). »

Personnage illustre, dont la présence était pour la station la plus efficace des réclames, il recevait de la compagnie fermière des égards particuliers ; il obtint de faire disposer pour son usage personnel une grande piscine, qui continue à s'appeler le Bain du Prince. Il habita à Bourbon divers logis (8), notamment une maison encore existante place des Capucins, qu'on appelle aujourd'hui Logis Sévigné et à laquelle est attenant le Pavillon Talleyrand ; ces deux mots se lisent toujours sur la façade. Dans le logis Sévigné, il avait pour salon une vaste chambre, qui avait été la chambre à coucher de la princesse de Conti et qui, en souvenir de cette princesse du

sang, avait reçu un écusson fleurdelisé. Il habita aussi dans une autre maison de la place des Capucins, complètement reconstruite en 1873 et que l'on appelle l'hôtel Montespan. Enfin une troisième maison, près de l'église paroissiale, le Prieuré, ancien couvent de Bénédictines, lui servit de demeure.

Pendant les trois ou quatre semaines de sa saison, cette localité du Bourbonnais, somnolente le reste de l'année, connaissait une vie inaccoutumée. Talleyrand était, en effet, entouré de toute une petite cour : c'étaient des familiers qui l'avaient accompagné de Paris, ou des personnages de la région qui ne voulaient point manquer l'occasion de se faire connaître et de se faire recommander en haut lieu. Il les recevait tout en jouant au whist, et, s'il ne les écoutait pas d'une oreille très attentive, il retenait en gros ce qu'ils désiraient.

Le docteur Faye, médecin des eaux, était assidu auprès de son client. Il avait la manie de farcir sa conversation de citations latines, qui le plus souvent étaient sans intérêt. La malice de Talleyrand était de faire croire aux dames présentes que le latin du docteur bravait l'honnêteté ; il aurait été impossible de leur en donner la traduction sans les faire rougir. Ainsi, un jour où le docteur venait de citer : *Plus aere vivimus quam cibo*, il se refusa à donner la traduction en français, pour ne pas scandaliser les honnêtes dames. Le barbier de Bourbon venait le raser tous les jours, et le figaro lui servait tous les cancans du cru.

Parmi les hôtes qui fréquentaient Talleyrand à Bourbon, il y avait un abbé Grouin de La Romagère, que l'abbé de Périgord avait connu dans les premiers temps de sa carrière ecclésiastique et qui était devenu curé dans un chef-lieu de canton du voisinage. C'était un joyeux vivant, qui chantait volontiers telle chansonnette de sa façon. Il le fit un jour d'une manière assez leste, à propos de nouveaux mariés dont il venait de bénir le mariage :

D'abord le contrat du notaire,
Puis le sermon de La Romagère,
Tout le matin.
On dormait mal sur une chaise,
Au lit on le fit plus à l'aise
Le lendemain.

Les assistants éclatèrent de rire ; pour Talleyrand, avec son sérieux immuable, il se tourna vers d'Hauterive, qui l'avait accompagné aux eaux : « Vous avez entendu l'abbé ; il faut le faire évêque. » Les noirs sourcils de d'Hauterive ne s'en froncèrent ni plus ni moins, et l'anecdote veut que La Romagère ait reçu un jour la mitre et la crosse (9).

A Bourbon comme partout, Talleyrand n'était jamais sans quelque belle amie qui lui tenait compagnie. En 1803, c'était madame de Bonneuil, dont le gendre Regnaud de Saint-Jean d'Angély était l'un des personnages en vue du Consulat. Elle avait une soixantaine d'années ; on disait qu'elle avait eu les faveurs du ministre et qu'elle avait rempli auprès de plusieurs cours du Nord des missions qui demandaient beaucoup d'habileté. Elle passait pour avoir la plus étonnante conversation, de nature à rappeler celle qui avait fait la célébrité de Ninon de Lenclos.

Parmi les familiers du ministre à Bourbon, on citait un gentilhomme limousin de l'ancien régime, le baron de Saint-Étienne, qui avait été l'un des écuyers de Louis XVI. Talleyrand avait pour lui une affection et une estime particulières ; il le recevait toujours à Paris dans son hôtel. Cette intimité très grande n'empêchait pas Saint-Étienne de parler du passé et de l'ancienne cour avec une sympathie que le temps n'avait point diminuée. Il est probable que dans ces circonstances Talleyrand avait le bon goût de se taire et de laisser parler son hôte.

Pour le ministre, il faut ajouter que la saison de Bourbon était pour lui une période de détente. Il y montrait une facilité d'accès et un agrément de conversation qu'on ne lui connaissait guère autre part. L'un des jeunes secrétaires du cabinet, qui l'avait accompagné en 1803, parle du plaisir inexprimable des soupers de Bourbon-l'Archambault. Talleyrand, rapporte-t-il, « se livrait au charme de penser tout haut ; on aurait dit un grand enfant savourant les heures de la récréation. » Le « grand enfant » racontait son plaisir quand on cassait de belles assiettes chez le chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne. Allait-il dîner chez cet ambassadeur ? Il recommandait parfois aux valets qui servaient à table de briser quelque chose de

prix, « pour voir se contracter la figure du vieil et noble Espagnol, » qui était très avare. Talleyrand lui avait demandé trois livres de chocolat ; Azara fit livrer les trois livres de la denrée précieuse, dont l'Espagne avait alors à peu près le monopole ; mais à l'envoi il avait joint la facture. Sur quoi le ministre de Bonaparte avait décidé de mettre à mal la vaisselle de l'hidalgo (10).

En 1803, Talleyrand et sa femme avaient emmené à Bourbon-l'Archambault une petite fille, de quatre à cinq ans, à laquelle ils étaient très attachés. On ne connaissait d'elle que son prénom, Charlotte. On aurait pu l'appeler Charlotte la Mystérieuse ; car on ne savait rien sur ses origines (11).

On disait qu'elle était la fille de Talleyrand ou la fille de sa femme. On disait aussi qu'elle était la fille d'un émigré d'un très grand nom, d'une famille de maréchaux réfugiée en Angleterre, qui avait été complètement ruinée par la Révolution ; le père avait confié Charlotte à Talleyrand, avec qui il avait été très lié. On lui a donné pour mère Charlotte de Lorraine, l'une des filles de la comtesse de Brionne, dont l'abbé de Périgord passait pour avoir été l'amant (12) ; comme Charlotte de Lorraine mourut en 1786 et que la petite Charlotte était, en 1803, dans sa cinquième année, cette parenté n'est pas possible. On lui a donné encore pour parents le comte de Beaujolais, frère de Louis-Philippe, et une amie de la princesse de Talleyrand. Comment Talleyrand, ministre du Directoire ou ministre du Consulat, aurait-il adopté la fille naturelle d'un prince de la maison d'Orléans ? Comment aurait-il montré pour Charlotte une sollicitude et une affection qui témoignent de sentiments beaucoup plus profonds que pour une fille adoptive ? Comment enfin Charlotte et son mari, le baron Alexandre-Daniel de Talleyrand-Périgord qu'elle épousa en 1820 dans sa vingt-deuxième année, n'auraient-ils pas fait état, après l'avènement de Louis-Philippe, de cette origine princière, si elle avait été la nièce du roi des Français ?

Le seul document officiel que nous ayons pu découvrir sur Charlotte, au prix de recherches nombreuses et persévérantes, est son acte de décès ; elle mourut en Italie, à Florence, le 22

janvier 1873, ayant survécu près de trente-quatre ans à son mari. Son acte de décès la qualifie ainsi : « Madame la Baronne Charlotte de Talleyrand-Périgord, âgé de soixante-quinze ans, propriétaire, née et domiciliée à Paris, citoyenne française, fille de parents inconnus, *figlia di genitori incogniti*, veuve d'Alexandre de Talleyrand-Périgord. »

D'après cet acte mortuaire, la naissance de Charlotte, à Paris, se place en l'année 1798. A cette date, le ministre était dans la lune de miel de ses amours avec madame Grand. Qui sait si celle-ci n'est pas la mère de l'enfant ? Tout porte à le supposer. Les deux amants se décidèrent à donner à leur fille un prénom qui fît penser au père, sans qu'il y ait jamais eu une reconnaissance de paternité.

La première mention que l'on rencontre de la petite Charlotte se place en 1803. La fillette est dans sa cinquième année ; elle est avec Talleyrand et sa femme aux eaux de Bourbon-l'Archambault (13). Elle apprend à lire ; ce qui ne va pas sans scènes de larmes, de sa part bien entendu et de la part aussi de madame de Talleyrand, qui pleure avec une facilité digne d'Artémise. Pour Talleyrand et d'Hauterive, ils assistaient à ces scènes d'intérieur sans sourciller.

Le ministre fit élever Charlotte avec un soin particulier. Il lui donna pour professeur de musique le membre de l'Institut Gossec, connu par ses hymnes en faveur de la Révolution et par ses opéras. Il chargea de son éducation générale un Breton, Charles Fercoc, qui fut plus tard bibliothécaire du château de Valençay, professeur de philosophie et de mathématiques au lycée Napoléon, aujourd'hui Henri IV.

Pendant l'une de ses saisons de Bourbon-l'Archambault, probablement dans les premières années de l'Empire, Talleyrand écrivit à Charlotte, qui était restée à Paris, cinq ou six billets ; ils sont d'une rare insignifiance, mais ils montrent que leur auteur portait à cette petite fille un intérêt tout particulier, non pas l'intérêt d'un protecteur, mais peut-être l'intérêt d'un père : « Où êtes-vous ? Que faites-vous ? Il fait beau ici. Je prends mes douches. Je compte partir à telle date, » et autres banalités, ou encore : « Vous rappelez-vous quand vous étiez ici avec moi ? »

Les originaux de ces billets se trouvaient rue Saint-Florentin, à la suite de la saisie des papiers que le prince avait fait faire au domicile de sa femme rue de Bourbon, aujourd'hui rue de Lille, à la mort de celle-ci, en 1835. Il est probable qu'il avait fait transporter a'or;, de la rue de Bourbon à la rue Saint-Florentin, un grand nombre de papiers qu'avait conservés sa femme et qu'il avait intérêt à posséder lui-même ou à détruire.

La duchesse de Dino fit de sa main des copies de ces billets (14) ; elle les envoya à Mgr Dupanloup, en les accompagnant de ces mots : « Vous voyez combien il était bon avec les enfants. » Il eût été peut-être plus juste de dire : « Vous voyez combien il était bon avec son enfant. » A propos des sentiments que Talleyrand montra plus tard pour sa petite-nièce Pauline de Périgord, fille de la duchesse de Dino, qui fut depuis comtesse de Castellane, Sainte-Beuve a écrit : « S'il y a eu un bon côté dans M. de Talleyrand arrivé à l'extrême vieillesse, ç'a été ce coin d'affection pure (15). » Ce bon côté — constatons-le avec plaisir — existait déjà chez lui dès l'âge de la maturité ; c'était l'affection qu'il avait pour Charlotte enfant et qu'on lui verra pour Charlotte jeune fille.

CHAPITRE VI

VALENÇAY

Achat de la terre de Valençay par Talleyrand (1803). — Acte de vente. — Historique du domaine de Valençay. — Description du château de Valençay. — Les séjours de Talleyrand à Valençay de 1803 à 1808. — « Une seconde madame de Maintenon. »

De Bourbon-l'Archambault, le 2 fructidor an XI (20 août 1803), Talleyrand écrivait au Premier Consul :

« Général, je vous prie de me permettre de passer par Valençay pour retourner à Paris. Ce détour extrêmement utile pour mes affaires n'allonge mon voyage que de vingt-cinq lieues. Je vous demande la permission d'y rester deux jours... Le retard, y compris le voyage, n'est juste que de trois jours. Les eaux continuent à me faire un bien remarquable. — Si vous me permettez de passer par Valençay, je crois que le vieux Cobenzl, qui est un coureur de vieux châteaux, y viendra vingt-quatre heures.

» Je vous prie, Général, de recevoir avec votre bonté ordinaire l'assurance de mon profond respect. »

La permission arriva tout de suite. Aussi, dès que le traitement fut fini le dernier jour du mois d'août, le ministre se mit en route avec toute sa colonie et M. de Tournon, le futur préfet de Rome, qui était venu le rejoindre à Bourbon. Le 1er septembre, il arrivait à Valençay (1).

Bonaparte voulait que son ministre des Relations extérieures pût réunir dans un beau château les étrangers de distinc-

tion, comme Choiseul l'avait fait à Chanteloup d'une manière officielle, avant son exil. Il dit un jour à Talleyrand : « Je veux que vous achetiez une belle terre, que vous y receviez brillamment le corps diplomatique et les étrangers marquants, qu'on ait envie d'aller chez vous, et que d'y être prié soit une récompense pour les ambassadeurs des souverains dont je serai content. » M. de Luçay, qui appartenait à la maison du Premier Consul, était présent à cette conversation ; il proposa au ministre son château et sa terre de Valençay, qui étaient devenus pour lui des charges trop lourdes. La somme qu'il demandait dépassait les disponibilités du ministre. Aussi l'affaire risquait de ne pas aboutir ; mais le Premier Consul, qui désirait à la fois être utile à M. de Luçay et agréable à son ministre, fit don à celui-ci de l'excédent nécessaire (2).

L'acte de vente fut signé à Paris le 17 floréal an XI (7 mai 1803), chez les notaires Raguideau de La Fosse et Chodron. Ce dernier passait pour être le compère de Talleyrand ; on disait qu'il avait gagné dans ses rapports avec lui une soixantaine de mille francs de rente (3). Voici quelques lignes de l'acte notarié (4) :

« Par devant Maurice-Jean Raguideau et Claude Chodron, notaires à Paris, furent présents : Jean-Baptiste-Charles Legendre Luçay, l'un des préfets du palais du gouvernement, et dame Jeanne-Charlotte-Félicité Papillon d'Autroche, son épouse, de lui autorisée à l'effet des présentes, demeurant à Paris, rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, nº 969, lesquels vendent, cèdent et délaissent... à Charles-Maurice Talleyrand-Périgord, ministre des Relations extérieures, demeurant à Paris à l'hôtel des Relations extérieures, rue du Bac, à ce présent, acquérant pour lui, ses héritiers et ayant cause, les terres de Valençay, Luçay et Veuil, département de l'Indre, consistant...

» Et, en outre, ladite vente faite moyennant le prix et somme de seize cent mille francs, deniers aux vendeurs, et produisant intérêts à compter de ce jour sur le pied de 5 pour 100 par an, payables par semestre et diminuant à fur et à mesure des paiements qui seront faits sur le capital. Le taux fixé ne pourra éprouver aucune diminution pour quelque cause que ce soit

Sur la somme ci-dessus l'acquéreur paiera 375.324 fr. 80 de créance à madame Bérenger (sœur du comte de Luçay),... remariée à M. de Grimaldi.

» Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leurs demeures susdites, auxquels lieux ils consentent la validité de tous actes et exploits qui y seront faits et signifiés, nonobstant changement de demeure.

» Fait à Paris ès demeures des parties le dix-sept floréal an onze de la République et ont signé, après lecture faite (5). »

La duchesse de Dino avait fait établir, du vivant du prince de Talleyrand, un « Tableau indicatif de la terre de Valençay » ; elle l'a inséré en tête de sa *Notice sur Valençay*, publiée en 1848. La terre de Valençay s'étendait alors sur vingt-trois communes du département de l'Indre et couvrait une superficie de 19.471 hectares 52 ares 86 centiares. Les trois chiffres les plus élevés sont ceux des bois (7.562 h.), des bruyères et terres incultes (6.400), des terres labourables (4.761). Les plus grandes étendues de bois se trouvent sur les communes de Valençay (1988 h.), de Vicq-sur-Nahon (916), de Luçay (894), de Villantrois (881). Pour les terres labourables, Luçay en possède 1.563 h., Valençay 682, Varennes 634, Veuil 497, Poulaines 450. Le parc seul, directement attenant au château, couvre, avec le potager, la garenne et la petite localité de Bréviande, à trois kilomètres au Sud-Est de Valençay, une superficie de 152 hectares.

Sur la route qui court entre Selles-sur-Cher au Nord et Châteauroux au Sud, à 40 kilomètres de Châteauroux, s'élève au-dessus du Nahon, sur un plateau assez accidenté, le chef-lieu de canton de Valençay. La localité, peuplée de 3.300 habitants, est enserrée entre deux grandes étendues forestières : au Sud-Est, la forêt de Garsenland, au Nord-Ouest, la forêt de Gastine, qui n'est point celle dont les bûcherons ont mérité les éloquentes imprécations de Ronsard. Luçay-le-Mâle, à 12 kilomètres à l'Ouest-Sud-Ouest de Valençay, commune de 1900 habitants, Veuil, à 5 kilomètres au Sud-Ouest de Valençay, commune de 600 habitants, constituent avec Valençay la partie la plus importante du domaine que M. de Lucay vendit en 1803 à Talleyrand.

Valençay fut de tout temps comme la capitale de ce coin du Berry. Bien que les archives du château n'existent d'une manière authentique que depuis 1418, on sait que dans la seconde moitié du XIIIe siècle Alix de Bourgogne, qui comptait parmi ses ancêtres Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, fut propriétaire des terres de Valençay. Une maison du Blaisois, la maison d'Estampes, dite d'Estampes-Valençay, posséda le domaine de Valençay pendant près de trois siècles, jusqu'en 1745 ; pour elle, la terre de Valençay fut érigée en marquisat. Elle compta plusieurs princes de l'Église, des évêques, un archevêque, un cardinal, un général des galères de Malte (6), un grand prieur de France ; elle fit construire au XVIe siècle le donjon colossal qui donne une si grande allure au château et l'ensemble des bâtiments qui rattache le donjon à la grosse tour de l'Ouest. En 1745, Marie-Philiberte Amelot, veuve d'Henri d'Estampes, marquise de Valençay, qui avait déjà vendu en 1719 au fameux financier John Law la moitié de la seigneurie et de ses dépendances, — vente qui fut annulée après la banqueroute et la fuite de Law, — vendit les terre et seigneurie de Valençay à Jacques-Louis de Chaumont de La Millière, pour le prix de 400.000 francs. Mademoiselle Chaumont de La Millière revendit en 1766 les terre et seigneurie de Valençay à M. de Villemorien, fermier général, pour 620.000 francs. Celui-ci joignit à la terre de Valençay celle de Luçay-le-Mâle, dont il fit prendre le nom à son fils (7). M. de Luçay augmenta encore ses propriétés en y joignant la terre de Veuil. C'est tout cet ensemble de terres, Valençay, Luçay et Veuil, que Talleyrand avait acheté en 1803 à M. de Luçay, fils de M. de Villemorien.

Le 25 février 1829, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, qui était alors prince-duc de Talleyrand, fit donation, avec réserve d'usufruit sa vie durant, de la terre de Valençay, ainsi que de toutes ses dépendances, à Napoléon-Louis de Talleyrand-Périgord, son petit-neveu (petit-fils de son frère Archambaud, fils de la duchesse de Dino), à l'occasion du mariage de celui-ci avec Alix de Montmorency. A propos de cette donation, le prince de Talleyrand obtint de Charles X le titre de duc de Valençay pour le nouveau propriétaire. Celui-ci eut

pour fils et héritier Boson, connu sous le nom de prince de Sagan (1832-1910) (8). De son mariage avec Jeanne Seillière, Boson eut deux fils : Hélie de Talleyrand-Périgord, né en 1859, qui est actuellement le cinquième duc de Talleyrand-Périgord, et Boson, né en 1867, duc de Valençay, qui est aujourd'hui le propriétaire des terres berrichonnes de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, oncle paternel de son bisaïeul.

Lorsque Talleyrand découvrit, au mois de septembre 1803, ce groupe de bâtiments, sans doute « moins original que Chenonceaux, moins fantastique que Chambord (9), » mais offrant en équerre deux grands corps de logis aux lignes puissantes et harmonieuses, il dut penser qu'il avait acheté un château digne de la célébrité de sa race.

Devant le visiteur, face au Nord, au fond de trois grandes cours extérieures, dont la deuxième communique avec la dernière par un pont-levis jeté au-dessus de larges fossés, se dresse un donjon carré, à quatre étages, remarquable par ses dimensions, par la variété de ses ornements, par ses quatre tourelles d'angle, par sa corniche, par la hauteur de son toit et de ses cheminées. Cette œuvre capitale de la Renaissance française a été commencée en 1540, quand Jacques d'Estampes était propriétaire de la seigneurie ; on en attribue les plans à Philibert de Lorme, vraisemblablement à tort. De ce donjon se détachent deux corps de bâtiment inégaux, terminés l'un et l'autre par une tour cylindrique couronnée d'un dôme, une petite à l'Est, une de proportions énormes à l'Ouest. La façade de l'Ouest, disposée en équerre, développe du côté du parc ses trois grands étages, flanqués de deux tours colossales avec des dômes d'ardoise ; chaque étage est percé de quatorze fenêtres. En face de cette façade, une longue allée de tilleuls, aux frondaisons épaisses, partage le parc à peu près par le milieu ; elle a reçu, à partir de 1808, le nom d'allée des Princes d'Espagne, parce qu'elle était devenue leur promenade favorite.

Quand on a franchi la voûte sonore du donjon, on se trouve dans une cour d'honneur de proportions grandioses, qui s'ou-

vre largement, du côté du Midi, sur des perspectives sans fin de forêts et de coteaux. Une balustrade de pierre, à l'extrémité opposée à l'entrée, sépare de la cour des terrains disposés en contre-bas, qui devinrent comme le domaine particulier de la duchesse de Dino ; on les appelle toujours le jardin de madame la Duchesse.

L'aménagement actuel de la cour d'honneur remonte en partie à M. de Villemorien. C'est ce propriétaire qui fit construire les arcades hautes, de plein cintre, qui s'ouvrent face à l'Est ; elles se joignent aux arcades surbaissées, avec voûtes à nervures, du temps de la Renaissance, dont la série, face au Midi, s'appuie sur le gros donjon. Cette disposition a donné lieu à deux grandes galeries en équerre, qui offrent une promenade en toute saison ; la seconde galerie, celle qui fait face à l'Est, se trouve aujourd'hui fermée par des portes-fenêtres vitrées ; on l'appelle la galerie des Statues. Sur cette galerie s'ouvrent directement les pièces du rez-de-chaussée, comme la salle à manger, le salon empire, le salon bleu, la chambre circulaire dans la tour du Sud-Ouest, ancienne chambre des princes d'Espagne, qui est devenue le musée des souvenirs de Talleyrand. Faisant suite à la salle à manger, mais éclairée seulement du côté du parc, la pièce que l'on appelle aujourd'hui la Bibliothèque, après avoir été le Billard, fut la chambre à coucher de Talleyrand. Les dispositions successives qu'elle a reçues depuis 1838 ont fait que rien n'y rappelle plus le souvenir de son hôte illustre. Pendant des longs séjours que Talleyrand fit à Valençay à partir de la seconde Restauration, il y avait réuni plus de quinze mille volumes, répartis dans les différents étages du château, ainsi qu'une très belle collection de cartes géographiques. Charles Fercoc et Maré furent tour à tour les bibliothécaires du château.

L'intérieur du château, soit dans le bâtiment Nord, soit dans le bâtiment Ouest, ne comprend pas moins de vingt-cinq appartements de maîtres. La galerie du premier étage, sur la façade Est, longue de près de 56 mètres, s'appelle galerie de la Chapelle ; elle se terminait, en effet, dans la tour du Sud-Ouest, par une chapelle, qui n'existe plus ; elle aboutit de l'autre côté, en formant un angle droit, à une autre galerie

sensiblement plus courte, qui compose le premier étage, percé de cinq fenêtres, entre la tour du Nord-Ouest et le donjon.

Talleyrand et sa femme n'eurent pas assez de trois jours, en ce mois de septembre 1803, pour faire à Valençay et dépendances le tour du propriétaire ; mais certes leur impression ne put être qu'excellente. Alors ce fut une habitude prise : presque chaque année, après la saison de Bourbon, Talleyrand faisait un séjour sur ses terres du Berry. Les agents de Louis XVIII à Paris donnaient à leur maître, à la date du 2 septembre 1803, ces renseignements : « Talleyrand vient d'acheter la belle terre de Valencé *(sic)*... On croit qu'il la destine à une petite fille qui a paru tout à coup dans sa maison et qu'il paraît avoir adoptée, sans qu'on sache d'où elle vient. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il lui a déjà fait porter le nom de sa nouvelle terre (10). » La mystérieuse Charlotte s'appela-t-elle jamais Charlotte de Valençay ? Nous n'en connaissons aucun témoignage.

Talleyrand était à Valençay au mois d'août 1804 ; sa dépêche du 9 août invitait l'Empereur à conserver avec la cour de Vienne, toujours la même dans ses finesses et son ambiguïté, « les déterminations qu'il avait prises précédemment pour maintenir la dignité et la sûreté de la France. » Pendant ce séjour de 1804, il reçut le ministre de Prusse Lucchesini, qui fut son hôte pendant près de deux semaines (11). En 1805, pendant la seconde quinzaine de juillet, ce fut la visite à Valençay du prince héritier de Wurtemberg. Ces réceptions amenaient un grand train de maison ; est-ce pour cela qu'un habitant de la commune, Legrand, un ancien chouan, accusait Talleyrand de fabriquer de la fausse monnaie dans les caves de son château (12) ?

L'esprit industriel de M. de Luçay avait mis en valeur les forges de Luçay-le-Mâle et y avait fait construire une filature. Talleyrand touchait, pour l'ensemble de son domaine, un revenu net, c'est-à-dire tous frais déduits, de 180.000 francs, et cela dès l'année 1807. Propriétaire très entendu, il écrivait à Malouet, préfet maritime d'Anvers, le 15 septembre 1808, c'est-à-dire quatre mois environ après l'arrivée des princes

d'Espagne : « Je suis à Valençay ; je m'y occupe de mes affaires assez négligées depuis quelque temps, et je tâche de lier mes intérêts à quelques objets d'utilité publique, des mérinos, une filature de coton, des exploitations nouvelles. » Il voudrait ranimer son Berry, « naturellement fort engourdi (13). »

Talleyrand a laissé dans la commune de Valençay deux preuves durables de sa générosité. Il fit construire, dans les dernières années de sa vie, l'élégant clocher qui surmonte l'église paroissiale, et sur lequel on peut lire cette inscription : « C'est le duc de Talleyrand qui a fait ériger ce clocher en l'an MDCCCVI. Il fonda une maison de charité, qui reçut cette inscription : « Maison de charité fondée par S. A. le prince de Talleyrand. MDCCCXXXVIII. » Dans cette maison, sise rue Talleyrand, un bâtiment spécial, la chapelle Saint-Maurice, renferme son caveau funéraire. La duchesse de Dino rapporte que cette maison est desservie par cinq sœurs de la Croix, qui instruisent gratuitement les petites filles et portent des secours aux malades à leur domicile (14).

Dès 1803, madame de Talleyrand avait établi à Valençay une école pour douze petites filles ; elle en avait fait les règlements. Talleyrand, en recevant ces jeunes enfants, s'exprima ainsi sur la femme à laquelle il avait donné son nom : « C'est une seconde madame de Maintenon (15). » C'est madame de Staël qui a rapporté ou qui a inventé ce mot à double détente, car il faisait de Talleyrand un autre Louis XIV, puisqu'il avait épousé la fondatrice d'un nouveau Saint-Cyr. Cela prouve que madame de Staël savait manier l'ironie à l'égard de la femme de son ancien ami.

CHAPITRE VII

L'AFFAIRE DU DUC D'ENGHIEN

Les arrestations de Moreau et de Pichegru. — Place insignifiante que l'affaire du duc d'Enghien a dans les *Mémoires* du prince. — Rôle de Talleyrand dans l'arrestation du duc d'Enghien. — Talleyrand chez le Premier Consul et chez Murat dans la journée du 20 mars 1804. — Comment Talleyrand parla sur l'heure de la tragédie de Vincennes. — Comment il en informa les puissances. — Napoléon appréciant le rôle de Talleyrand dans cette affaire. — En 1823, Talleyrand écrit un long « Appendice » sur le drame de 1804.

En 1802, le ministère de la Police générale fut supprimé ; Fouché avait été frappé d'une sorte de disgrâce qui devait durer deux ans. Pour Talleyrand, il conservait toute la faveur du maître. Le bruit courut bien à un moment, quelques semaines après la proclamation de l'Empire, que Napoléon songeait à congédier son ministre des Relations extérieures ; on donnait même le nom de son prochain successeur, Ségur. L'Empereur, disait-on, trouvait que le caractère de celui-ci était d'un maniement plus facile ; il reprochait au ministre en place un esprit d'objection ou même de résistance qui ne lui convenait en aucune manière (1). La résistance ou la simple objection n'étaient en rien, à cette époque, dans l'esprit de Talleyrand. Qu'il s'agît de mesures contre les conspirateurs, vrais ou supposés, de l'établissement de l'Empire, de la guerre à l'Angleterre ou à l'Autriche, le ministre était prêt à tout approuver. Le départ et le remplacement de Talleyrand n'étaient que des rumeurs d'antichambre, sans fondement.

Le général Moreau avait eu le tort de se laisser compromettre dans des intrigues qui faisaient le jeu des ennemis du Premier Consul, qu'ils fussent républicains ou royalistes. Bonaparte s'était décidé tout de suite à le mettre dans l'impuissance d'agir. Cependant le vainqueur de Hohenlinden, à qui la France était redevable en réalité du traité de Lunéville, jouissait dans l'opinion publique d'un trop grand crédit pour que son arrestation et son procès pussent se passer comme pour un conspirateur ordinaire. Bien que l'affaire ne fût par aucun côté du ressort des Relations extérieures, le Premier Consul crut bon de consulter à ce sujet Talleyrand ; il eut avec lui plusieurs conférences à cet égard. Loin de présenter aucune objection, le ministre se montra tout à fait de l'avis du chef de l'État. Moreau fut donc arrêté (14 février 1804) et son procès instruit, sous l'accusation de haute trahison. Pichegru fut arrêté peu de jours après, le 28 février ; son procès s'instruisait, quand un matin, le 5 avril, on le trouva étranglé dans sa prison. Y eut-il suicide ou assassinat ? Talleyrand disait savoir d'une manière certaine que c'était le bourreau Sanson qui avait étranglé le prisonnier du Temple (2).

Deux mois environ avant la proclamation de l'Empire, le drame de Vincennes coûta la vie au duc d'Enghien. On pouvait s'attendre à trouver dans les *Mémoires* de Talleyrand des détails sur cette tragédie, à laquelle il avait été mêlé d'une manière officielle et notoire, n'aurait-ce été que comme ministre des Relations extérieures. Or ce qu'il dit sur ce sujet douloureux se réduit à quelques lignes. Il ne fait aucune mention de son rôle personnel ; il rejette sur le Premier Consul la responsabilité tout entière de l'acte, sans aucune réserve. Voici ce passage :

« La mort violente et inexpliquée de Pichegru, les moyens employés pour obtenir la condamnation de Moreau pouvaient être mis sur le compte de la politique ; mais l'assassinat du duc d'Enghien, commis uniquement pour s'assurer, en se plaçant dans leurs rangs, ceux à qui la mort de Louis XVI faisait craindre toute espèce de pouvoir ne venant pas d'eux, cet assassinat, dis-je, ne pouvait être ni excusé ni pardonné,

et il ne l'a jamais été ; aussi Bonaparte a-t-il été réduit à s'en vanter (3). »

C'est tout. Les *Mémoires* du prince continuent en parlant de la guerre générale dans laquelle Bonaparte se trouvait alors engagé avec l'Angleterre. La conscience de Talleyrand était en règle ; sur l'arrestation même du duc d'Enghien, qui, au su de tous, avait dépendu de ses services, pas un mot. Si Talleyrand était mort peu après 1816, c'est-à-dire sans avoir fait à ses *Mémoires* aucune retouche ou addition, le récit de la tragédie du 21 mars 1804 se serait réduit à ces quelques lignes, où seul le nom du Premier Consul est mis en cause.

Cependant les choses devaient se passer d'une manière différente. Une polémique inattendue remit à l'ordre du jour en 1823, dans des conditions dont il sera parlé plus loin, le drame du mois de mars 1804 ; cette fois il fallut bien que Talleyrand parlât de lui-même. Il le fit sur un ton qui n'a rien de commun avec l'impassibilité qu'il affecte dans ses *Mémoires* ; pour cette raison même, ce chapitre supplémentaire offre, comme on le verra, un intérêt particulier.

L'affaire du duc d'Enghien a été souvent instruite. Boulay de La Meurthe et H. Welschinger ont publié deux enquêtes historiques qui se complètent et qui paraissent avoir épuisé la matière, en dehors des textes tout récemment publiés que l'on doit à Caulaincourt et à la reine Hortense. Y avait-il des documents sur cette douloureuse question dans l'échenillage des papiers officiels que Talleyrand fit opérer en 1814, lorsqu'il se trouva pendant quelques jours maître du gouvernement ? La chose n'est pas impossible ; mais si l'on sait que le prince fit détruire alors des documents, on n'a pas évidemment la liste de ses destructions.

Chateaubriand a parlé en détail, dans les *Mémoires d'outre-tombe* (4), de l'arrestation et de l'exécution du duc d'Enghien. Il déclare avoir tenu dans les mains un document, d'une importance capitale, qui avait échappé à la destruction des pièces compromettantes faite au mois d'avril 1814. C'est une lettre du ministre au Premier Consul, en date du 8 mars 1804 ; elle se rapporte à l'arrestation du prince, qui n'était pas encore

opérée. Chateaubriand en cite deux passages, d'ailleurs très courts, qui ne laissent pas de doute sur le rôle précis que joua Talleyrand pour pousser Bonaparte à une mesure sans pitié. « Si la justice, écrit le ministre, oblige de punir rigoureusement, la politique exige de punir sans exception. » « J'indiquerai au Premier Consul M. de Caulaincourt, auquel il pourrait donner ses ordres, et qui les exécuterait avec autant de discrétion que de fidélité. » Pour passionné que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* se soit montré dans ses jugements sur le prince de Talleyrand, il ne viendra à l'idée de personne qu'il ait forgé de toutes pièces ces phrases nettement accusatrices.

Le témoignage de Chateaubriand sur ce document capital se trouve confirmé et complété de la manière la plus précise par l'auteur de *Napoléon et Marie-Louise*. Méneval rapporte, en effet, qu'il a eu sous les yeux une lettre du ministre des Relations extérieures, adressée au Premier Consul, en date du 17 ventôse an XII, c'est-à-dire du 8 mars 1804. Cette lettre avait été retirée, au mois d'avril 1814, des archives du cabinet impérial, pour être détruite par le feu, comme d'autres pièces que l'ancien ministre tenait à faire disparaître. La lettre avait été déposée momentanément dans un bureau avec les divers documents extraits des archives ; le hasard voulut qu'elle glissât derrière le tiroir de ce bureau et qu'elle y restât oubliée pendant longtemps. Méneval déclare l'avoir parfaitement reconnue, car elle était passée par ses mains lorsqu'elle fut adressée au Premier Consul ; elle était écrite sur une feuille double de papier tellière, en entier de la main de Talleyrand et signée par lui. Ajoutons qu'il n'est pas possible d'invoquer pour cette lettre du 8 mars 1804 le nom du secrétaire Perrey, qui avait acquis l'habileté de reproduire l'écriture de son maître, au point qu'il fallait un œil très exercé pour ne pas la confondre avec la sienne ; Perrey n'entra au service du ministre qu'en l'année 1806.

Méneval donne l'analyse de la lettre en question. Elle portait en substance, dit-il, que son auteur (M. de Talleyrand) avait réfléchi sur l'objet de l'entretien qu'il avait eu l'honneur d'avoir la veille avec le Premier Consul ; d'où il suit que la question qui devait aboutir à l'arrestation du duc d'Enghien

avait été examinée dès le 7 mars, dans un entretien particulier. Les Français, ajoutait le ministre, aimaient le gouvernement consulaire ; ils mettaient toutes leurs espérances en la personne du Premier Consul ; une seule chose était capable d'altérer la confiance qu'ils lui portaient, c'était la crainte qu'il pût jouer le rôle de Monk ; les chefs de la conspiration qu'on venait de découvrir étaient des hommes de fructidor ; c'était un Bourbon qui les dirigeait ; le salut de l'État demandait que tous les conspirateurs fussent atteints sans exception ; l'aide de camp du Premier Consul, Caulaincourt, était prudent et fidèle ; il exécuterait, selon ses désirs, les ordres qui lui seraient donnés. On remarquera que Chateaubriand a cité le texte littéral des deux dernières phrases dont le résumé a été donné par Méneval.

Celui-ci ajoute, non sans raison : « Cette lettre accusatrice paraît avoir été conservée tout exprès pour donner un éclatant démenti aux assertions du prince de Talleyrand, qui a souvent répété que la condamnation du duc d'Enghien avait eu toute sa désapprobation, tandis qu'il avait poussé au contraire à cette condamnation de tout son pouvoir (5). »

Ce n'était pas seulement, en effet, l'arrestation du prince qui était conseillée dans la lettre du 8 mars ; c'était sa condamnation même, puisque le ministre avait écrit : « La politique exige de punir sans exception. » On est en droit de dire que la tragédie qui eut son dénouement le 21 mars était arrêtée, dès le 8 mars, dans l'esprit de Talleyrand. La présence de Cadoudal à Paris, le complot dont on savait qu'il était l'âme devinrent pour le ministre une explication, à défaut d'une excuse. Le chef breton fut arrêté le 9 mars, dans les circonstances dramatiques que l'on connaît, c'est-à-dire vingt-quatre heures après que l'affaire du duc d'Enghien avait été examinée par le ministre dans un rapport officiel.

Un conseil de gouvernement se réunit le 10 mars, le lendemain même de l'arrestation de Cadoudal, pour prendre, au sujet du duc d'Enghien, une décision définitive, ou plutôt pour la faire approuver par ceux qui le composaient. Ceux-ci étaient le Premier Consul, ses deux collègues Cambacérès et Lebrun, Talleyrand, le grand juge Régnier ; on donne aussi le nom de

Fouché. Le ministre des Relations extérieures exposa l'affaire, qui relevait surtout de son département, puisque le duc d'Enghien n'était point en France, mais de l'autre côté du Rhin, en territoire badois, à Ettenheim. Un rapport de police avait tout récemment informé le gouvernement français que dans l'intimité du prince vivait le général Dumouriez ; il semblait que la présence à Ettenheim du soldat qui était passé aux Autrichiens en 1793 fût un argument de plus pour l'arrestation du duc d'Enghien. En réalité, l'agent qui avait procédé à cette enquête sur place avait été trompé par la prononciation des habitants ; il ne s'agissait nullement de l'ancien vainqueur de Valmy et de Jemmapes devenu un aventurier, mais d'un émigré, sans notoriété particulière, qui portait le nom de Thumery.

Seul, Cambacérès eut le courage de s'opposer à l'enlèvement du prince ; mais le siège du conseil était fait. Après la séance, qui fut fort courte, Cambacérès suivit le Premier Consul dans son cabinet et insista de nouveau ; il ne fut pas davantage écouté. Suivant le comte Molé (6), « le duc d'Enghien périt par suite d'une intrigue de Talleyrand et de Fouché, qui voulaient entraîner Napoléon et le mettre en leur puissance par un crime qui le mettrait en complicité avec eux, et après lequel il ne pourrait rien leur reprocher de leur vie révolutionnaire. » La vérité semble bien être dans ce jugement, avec cette différence toutefois que Fouché n'eut que le rôle accidentel d'un conseiller en marge de l'affaire, alors que Talleyrand, qui était ministre et très bien vu du Premier Consul, eut le rôle permanent d'un acteur de premier plan.

Le même jour, 10 mars, le ministre des Relations extérieures adressait une longue note au baron d'Edelsheim, ministre des Affaires étrangères de l'électeur de Bade : il lui signalait la présence à Offenbourg d'un groupe très dangereux d'émigrés français ; il lui demandait, en vertu de l'article 1er du traité de Lunéville, que ces émigrés fussent livrés, avec tous leurs papiers, aux officiers français chargés de les recevoir à Strasbourg. Le duc d'Enghien n'était pas nommé dans cette note ; il le fut dans une lettre postérieure de quelques heures à peine : 20 ventôse an XII, 11 mars 1804, trois heures du matin.

« Monsieur le Baron, Je venais de vous adresser une note, dont l'objet était de demander l'arrestation du comité d'émigrés français résidant à Offenbourg, lorsque le Premier Consul, par l'arrestation successive des brigands que le gouvernement a vomis en France, ainsi que par la marche et le résultat des procédures qui s'instruisent ici, a connu toute la part que les agents anglais d'Offenbourg avaient aux horribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris également que le duc d'Enghien et le général Dumouriez étaient à Ettenheim, et, comme il est impossible qu'ils se trouvent dans cette ville sans la permission de Son Altesse Sérénissime Électorale, le Premier Consul n'a pu voir sans la plus profonde douleur qu'un prince, auquel il s'était plu à faire ressentir les effets les plus spéciaux de l'amitié de la France, ait pu donner refuge à ses plus cruels ennemis et les ait laissés tramer publiquement des conspirations aussi inouïes.

» Dans cette circonstance extraordinaire, le Premier Consul a cru devoir ordonner à deux petits détachements de se porter à Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens ceux qui sont convaincus d'y avoir pris part.

» C'est le général Caulaincourt qui est chargé à cet égard des ordres du Premier Consul. Vous ne devez pas douter qu'il mette dans leur exécution tous les égards que peut désirer Son Altesse Sérénissime Électorale. Ce sera lui qui aura l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence la lettre que j'ai été chargé de lui écrire.

» Recevez, Monsieur le Baron, l'assurance de ma haute estime. »

Avec la lettre du 8 mars adressée au Premier Consul, — lettre dont le sens n'est pas douteux, si le texte en est incomplet, — cette lettre du 11 mars adressée au baron d'Edelsheim engage d'une manière complète la responsabilité de Talleyrand. Il pouvait ne pas l'écrire ; il pouvait refuser de s'associer à un acte deux fois coupable, au point de vue du droit international et au point de vue du droit privé ; il savait pertinemment que la qualité d'émigré ayant porté les armes contre la France vaudrait au prince, surtout avec la conspiration de Cadoudal,

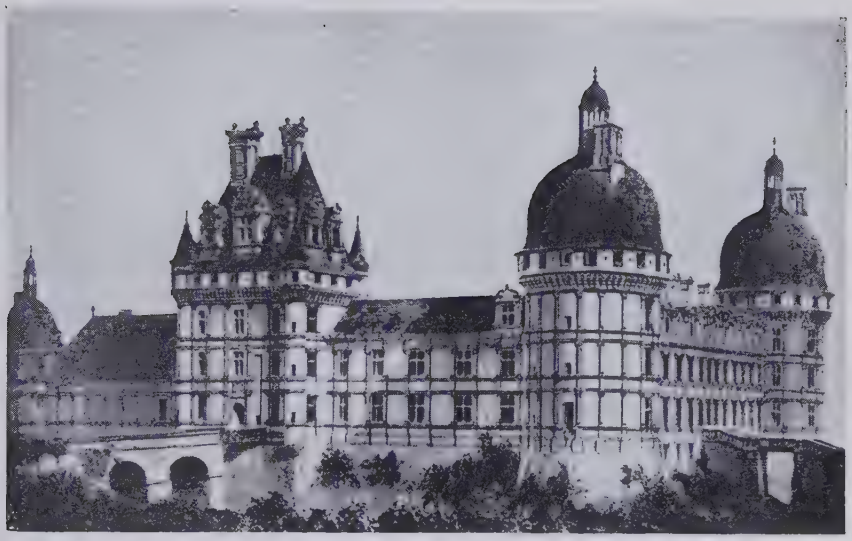

III. — Chateau de Valençay. Façade nord et façade ouest.

Cl. Yvon

III. — Chateau de Valençay. Cour d'honneur.

Cl. Yvon.

l'application certaine de la peine de mort. C'est en pleine connaissance de cause qu'il a rédigé, signé, expédié ce document. Il ne devait pas siéger parmi les juges de Vincennes ; mais on est en droit de dire que sa signature au bas de la lettre du 11 mars équivalait à une condamnation capitale.

Une troisième lettre du ministre est à rappeler ; c'est celle qu'il écrivit le même jour, 11 mars 1804, au général Caulaincourt pour le charger de remettre au baron d'Edelsheim la lettre qui lui avait été adressée, « aussitôt, disait-il, que votre expédition d'Offenbourg sera consommée. »

En insérant ces trois lettres dans l'Appendice de ses *Mémoires*, dont il sera parlé plus loin, Talleyrand a dit : « Elles constituent la part réelle, unique, que j'ai eue dans la déplorable affaire de M. le duc d'Enghien (7). » Que ce n'est pas la part unique, on le verra dans un instant. Aurait-elle été unique, qu'elle suffit à établir sa culpabilité d'une manière incontestable. On a raconté qu'il avait envoyé un courrier au duc d'Enghien pour le prévenir de son arrestation, mais que le courrier n'avait pu faire parvenir cet avis de salut, car il s'était cassé la jambe en passant à Saverne. Mettons cette sotte histoire sur le compte de l'imagination d'un romancier (8) ; Talleyrand lui-même n'a jamais parlé de cet épisode invraisemblable.

Il est et demeure acquis que Talleyrand a suggéré un ordre, qu'il l'a transmis, qu'il n'a jamais eu l'arrière-pensée d'en empêcher l'exécution. En 1815, Napoléon, qui voulait peut-être regagner à sa cause son ancien ministre, lui a décerné, pour l'affaire du duc d'Enghien, un *satisfecit* inattendu : « Le prince de Talleyrand s'est conduit, dans cette occasion, comme un fidèle ministre, et jamais l'Empereur ne lui a rien reproché là-dessus (9). » L'histoire apprécie d'une autre manière ce genre de fidélité ; elle répète volontiers le jugement de Vitrolles : « Celui qui s'était associé au meurtre du duc d'Enghien, en le justifiant, si ce n'est en le conseillant... Les voix qui l'accusaient d'avoir le premier provoqué cette violation de tous les droits humains et divins, sa position de ministre des Relations extérieures et les lettres qu'il écrivit en cette qualité pour justifier l'horrible assassinat, prouvaient assez sa participation à ce crime (10). »

Napoléon n'a jamais renié sa responsabilité dans la tragédie de Vincennes ; il savait que le chef digne de ce nom ne s'abrite pas derrière des subalternes. Aussi n'a-t-il jamais cessé de répéter, et le lendemain à la Malmaison, et plus tard à Sainte-Hélène : *Me, me, adsum qui feci.* Il a poussé l'acceptation des responsabilités jusqu'à se faire gloire de ce crime. Il n'en est que plus curieux de l'entendre dire à Las Cases : « C'était lui (Talleyrand) qui avait été l'instrument principal et la cause active de la mort du duc d'Enghien (11). » Avec leur exagération coutumière, les *Mémoires* de Barras disent que Talleyrand conseilla à Bonaparte de « mettre entre les Bourbons et lui un fleuve de sang (12) ». Cette métaphore ne contient-elle pas une part de vérité ? Qu'on n'oublie pas que, lorsque Talleyrand était ministre du Directoire, il avait ouvert l'idée d'attirer à Wesel tous les Bourbons : « Rien de si facile, selon son expression, que de s'en emparer et de les transporter en France, où l'on en ferait ce que le Directoire aviserait dans sa sagesse » ; il avait appelé cela « un admirable coup de filet, où l'on prenait tous les poissons à la fois (13). »

Le duc d'Enghien fut arrêté dans la nuit du 14 au 15 mars, par le général Ordener. Conduit d'abord à Strasbourg et soumis à un premier interrogatoire, il fut rapidement amené à Paris. Sans traiter la question en détail et sans le faire avec passion, la reine Hortense rapporte que Murat, qui était gouverneur de Paris, donna des ordres pour le jugement du prince, qui eut lieu à Vincennes ; elle ajoute : « Il les reçut (ces ordres) de M. de Talleyrand, resté chez lui jusqu'à quatre heures du matin ». De son côté, Savary donne des précisions qui, sans concorder exactement avec celles de la reine Hortense, établissent que, dans la journée du 20 mars où le prince arriva à Paris, Talleyrand fut en rapport avec Murat. Savary raconte qu'en arrivant chez Murat vers les six heures du soir, il rencontra sous la porte le ministre des Relations extérieures qui en sortait. Le matin même, il l'avait déjà aperçu à la Malmaison, à une heure qui n'était pas l'heure ordinaire de ses visites. Le soir, en quittant la Malmaison, Savary portait au gouverneur de Paris une lettre cachetée du Premier Consul (14) ; il est

comme certain que Talleyrand avait pris part à la rédaction de cette lettre, d'où devait résulter la mort du prisonnier.

La reine Hortense écrit à ce propos : « Tout lui fut pardonné (à Talleyrand). Il eut l'absolution plénière. Aussi ne lui reprocha-t-on jamais la mort du duc d'Enghien, dont il était un des principaux auteurs, tandis que Caulaincourt et Savary, qui en étaient innocents, en eurent constamment le blâme. Ma mère répétait qu'un jour elle avait entendu dire à l'Empereur, fâché contre M. de Talleyrand : « Je le trouve plaisant de faire » ses honneurs à mes dépens. Est-ce que je connaissais le duc » d'Enghien ? Est-ce que je voulais le faire mourir (15) ? » Certes ces affirmations de Napoléon sont sujettes à caution ; mais il ne peut être mis en doute que la responsabilité de Talleyrand dans la tragédie de Vincennes demeure très grande. Ses omissions, ses explications, ses dénégations ne peuvent prévaloir contre la vérité.

Il y a encore le fameux mensonge de Réal, dans lequel Talleyrand a sa part. L'ancien Jacobin, qui était alors chargé de la Police, n'avait lu qu'à cinq heures du matin, le 21 mars, l'ordre que le Premier Consul lui avait fait porter de la Malmaison la veille, à sept heures du soir ; cet ordre lui disait d'aller interroger le prisonnier et même, au besoin, de faire retarder l'exécution. Réal, accablé de fatigue, s'était couché de bonne heure, en défendant qu'on le réveillât. Quand il prit connaissance de l'ordre de Bonaparte, qui l'avait attendu toute la nuit dans son cabinet, il se précipita sur la route de Vincennes : il était trop tard. Sur cette sinistre comédie, on a le témoignage de Réal lui-même, disant à Savary : « Vous savez bien ce qu'il (Talleyrand) m'a fait faire ; je n'ai pas eu à m'en repentir, du reste (16). »

Plusieurs anecdotes circulèrent au moment de la mort du duc d'Enghien, qui ne sont pas à l'honneur de Talleyrand. Dans la nuit tragique du 21 mars, il jouait au creps chez la duchesse de Luynes. A deux heures du matin, il prononça ces simples mots, qui durent faire sur les assistants une impression profonde: « Le dernier Condé a cessé d'exister. » Ce fut toute l'oraison funèbre du prince, dont la mort s'était trouvée décidée — il le savait mieux que personne — dès le jour de son arrestation.

Au ministère des Relations extérieures, les chefs de service ne surent pas partager l'indifférence du ministre. D'Hauterive, malgré les excellents rapports qu'il entretenait avec lui, ne pouvait pas cacher son indignation. Talleyrand finit par lui dire : « Qu'avez-vous donc avec vos yeux hors de la tête ? — Ce que j'ai ? répondit d'Hauterive, ce que vous devez avoir vous-même si vous avez lu le *Moniteur*. Quelle horreur ! — Eh bien ! eh bien ! répondit Talleyrand de son ton le plus calme, êtes-vous fou ? Y a-t-il de quoi faire tant de bruit ? Un conspirateur est saisi près de la frontière, on l'amène à Paris, on le fusille ; qu'est-ce que cela a de si extraordinaire ? » On a résumé parfois la réponse du ministre en un mot brutal : « Eh bien quoi ? Ce sont les affaires (17) ! »

Trois jours après la mort du duc d'Enghien, l'hôtel de la rue du Bac était en fête : le ministre offrait un grand bal. Il avait moins de scrupules que sa femme, qui avait refusé d'assister à un bal que M. de Cobenzl avait donné deux mois plus tôt, le 21 janvier, sans faire attention à l'anniversaire de la mort de Louis XVI ; l'oubli de cette date était singulier de la part de l'ambassadeur d'Autriche. Le ministre de Prusse, Lucchesini, en faisant part à son gouvernement de l'effet déplorable que l'exécution du duc d'Enghien avait eu sur l'opinion et sur les fonds publics, disait que le ministre avait été chargé de donner un grand bal ; les étrangers, ajoutait-il, s'y rendront le cœur serré, et il ne sera pas peu remarquable d'y voir dans le marquis de Gallo, l'ambassadeur de Naples, un ambassadeur de famille qui ne devrait y paraître qu'en deuil (18). Le ministre n'avait fait qu'exécuter un ordre ; mais il n'y avait pas moins de cynisme à l'exécuter qu'à le donner.

La lettre de Chateaubriand envoyant tout de suite, le 22 mars, sa démission de ministre auprès du Valais, révèle un autre caractère ; l'auteur du *Génie du christianisme* s'était borné à invoquer la mauvaise santé de sa femme. Talleyrand lui adressa, onze jours plus tard, une lettre, dans laquelle il lui exprimait des regrets officiels. Ni l'un ni l'autre n'étaient dupes de leur silence ; le drame de Vincennes était seul en cause.

Il restait à donner aux États de l'Europe continentale — nos rapports étaient déjà rompus avec l'Angleterre — des explications sur la violation du droit international commise par le gouvernement consulaire du fait de l'arrestation du duc d'Enghien en territoire badois. Déjà les membres du corps diplomatique français accrédités à l'étranger avaient reçu une circulaire qui rendait le ministre anglais de Munich, Drake, responsable de la conspiration tramée contre le Premier Consul. « Une telle prostitution de la plus honorable fonction qui puisse être confiée à des hommes était sans exemple dans l'histoire des nations civilisées. » La plume indignée de Talleyrand continuait avec cette grandiloquence : « Elle étonnera, elle affligera l'Europe, comme le scandale d'un crime inouï et que, jusqu'à ce moment, les gouvernements les plus pervers n'avaient osé méditer : la profanation du caractère sacré d'ambassadeur, indignement travesti en ministre de complots, d'embauchage et de corruption (19). »

Le ministre était assuré à l'avance que les États secondaires de la rive droite du Rhin, Bade, Wurtemberg, Bavière, accepteraient sans protestation la violation du territoire germanique ; depuis les derniers traités, ils étaient attachés d'une manière étroite à l'alliance française. L'empereur, qui, en sa qualité de chef du Saint-Empire, représentait les droits du corps germanique, aurait pu ou, plutôt, aurait dû élever une protestation ; mais tout ce qui avait trait au Premier Consul lui inspirait une sorte de respect. Champagny, l'ambassadeur de France, était très bien vu à la Cour de Vienne. Une dépêche de Talleyrand le chargea d'expliquer l'événement suivant la thèse française ; cette dépêche est du 19 mars, c'est-à-dire postérieure de quatre jours à l'enlèvement d'Ettenheim.

« Une multitude de faits et de preuves, » écrivait le ministre, « résultant de la procédure qui s'instruit à Paris touchant la conspiration tramée contre le Premier Consul, ayant mis en évidence la complicité d'un comité d'émigrés résidant à Offenbourg et à Ettenheim, le gouvernement a senti qu'on n'avait pas un moment à perdre pour s'assurer de ces conspirateurs... » Cela est la phraséologie officielle ; mais ce qui suit porte un ton d'ironie ou de mépris qui n'a rien à voir avec une

correspondance diplomatique : « Si les mesures prises à cet égard étaient l'objet de quelque observation qu'on élèverait devant vous, vous ne manqueriez pas de repousser, même avec moquerie, les arguments qu'on voudrait tirer du droit des gens. » La pauvre raison d'État, qui n'avait cessé d'être l'argument des chancelleries, n'avait plus qu'à se taire. Le post-scriptum de cette dépêche est encore à citer ; il annonce officiellement que le duc d'Enghien a été arrêté à Ettenheim. « Cette circonstance, dit le ministre, va grossir l'événement et donner plus d'amertume aux observations. C'est pourquoi il faut parler haut et nettement. Croyez qu'on se fie à votre langage. Nous savons que vous avez toujours celui de la place et de la chose. Je vous salue de tout mon cœur. — CH. MAU. TALLEYRAND (20). »

La Cour de Vienne montra toutes les facilités qu'on pouvait désirer. Parlant de M. de Cobenzl, le ministre de François II, Champagny rapporte : « Il m'a donné à cet égard toutes les assurances que je pouvais recevoir de lui. » L'Empereur en personne n'avait pas été moins empressé. « Oui, oui, » dit-il à notre ambassadeur, « et, si vous n'êtes pas content de mes ministres, adressez-vous à moi, je les ferai aller ! »

En Russie, c'est une tout autre réaction que fit naître la catastrophe de Vincennes. La cour d'Alexandre Ier prit officiellement le deuil et, de plus, des explications furent demandées à la France sur la violation du territoire badois. Ces explications finirent par aboutir à une sorte de rupture, car Napoléon rappela son ambassadeur, le général Hédouville, et ne laissa à Pétersbourg qu'un chargé d'affaires, Rayneval.

Talleyrand faisait alors sa saison à Bourbon-l'Archambault ; de cet endroit, le 25 juillet 1804, il écrivait à l'Empereur :

« Les dispositions que la Cour de Russie manifeste ne sont proportionnées ni avec les motifs qu'elle expose, ni avec l'objet qu'elle semble se proposer. Quels rapports y a-t-il entre les griefs qu'elle allègue et l'irritation qu'elle montre ? Comment le fait qui est la base de ce grief et qui est arrivé sur le territoire d'un petit prince voisin de la France pourrait-il conduire une grande puissance et celle qui est la plus distante de nous à une brouillerie d'éclat et à la cessation de toute relation diploma-

tique avec la France ? Et ensuite, à quoi tendrait cette rupture ? La note de la Cour de Russie est une boutade inspirée par une ambition que la puissance de Votre Majesté aigrit et par un orgueil que votre prépondérance humilie. Votre Majesté jugera sans doute que ce serait donner trop d'importance à une aigreur aussi peu motivée et aussi peu sensément justifiée, si elle m'ordonnait de répondre, sans intervalle, à la note irréfléchie et mal rédigée du chargé d'affaires de Russie (21). »

A des explications qui avaient été demandées par le représentant de la Russie à Paris, d'Oubril, Talleyrand avait riposté que le meurtre de Paul Ier, commis à Saint-Pétersbourg, était resté impuni et que la France n'avait pas songé à envoyer une note à ce sujet. Cette allusion directe à l'assassinat politique qui avait fait monter sur le trône le tsar régnant, fut pour celui-ci une blessure cruelle. Suivant le mot du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, elle « ne fut jamais pardonnée à Napoléon, en dépit de toutes les embrassades de Tilsit et d'Erfurt. »

A plusieurs reprises, et avant Sainte-Hélène, Napoléon est revenu sur la part que Talleyrand avait prise, d'après lui, dans le drame de Vincennes.

Au mois de janvier 1809, lors de la scène terrible qu'il fit à son ancien ministre et dont on trouvera le détail plus loin, il s'écria : « Et cet homme, ce malheureux, — il désignait ainsi le duc d'Enghien, — par qui ai-je été averti du lieu de sa résidence ? Qui m'a excité à sévir contre lui (22) ? »

Quelques semaines plus tard, le 6 mars 1809, l'Empereur avait une longue conversation avec Rœderer ; cette fois, son ton était calme. En parlant des affaires d'Espagne, il en vint à prononcer le nom de Talleyrand. Il prétendit que Talleyrand lui avait remis vingt mémoires pour lui prouver la facilité de la guerre d'Espagne. « C'est la même conduite, continua-t-il, que pour l'affaire du duc d'Enghien. Moi, je ne le connaissais pas ; c'est Talleyrand qui me l'a fait connaître — l'Empereur prononce toujours Taillerand (23). — Je ne savais pas où il était. C'est lui qui m'a fait connaître l'endroit où il était, et,

après m'avoir conseillé sa mort, il en a gémi avec toutes ses connaissances (24). » Ce dernier trait ne paraît pas conforme à la vérité.

Il y a encore les conversations ou plutôt les monologues que Caulaincourt a recueillis lorsqu'il accompagnait l'Empereur en traîneau, après les désastres de la campagne de Russie. Un long passage concerne Talleyrand. « Tout ce qui a été fait contre les Bourbons, » dit l'Empereur, « l'a été sous son ministère et a été préparé par lui. C'est lui qui m'a constamment entretenu de la nécessité de les éloigner de toute influence politique. C'est lui qui m'a décidé à faire arrêter le duc d'Enghien, auquel je ne pensais pas, quand le préfet Shée et les intrigues anglaises de Drake fixèrent sur lui l'attention de la police. J'étais loin alors d'attacher la moindre importance à son séjour sur les bords du Rhin, et, par conséquent, d'avoir aucun projet arrêté sur lui... Berthier et Cambacérès hésitaient pour qu'on le fît arrêter, à cause de la cour de Bade. Talleyrand insista, ainsi que Murat et Fouché. » Après s'être étendu sur le rôle de Murat, à qui il attribue une grande responsabilité dans ce drame, Napoléon revient sur ce qu'il avait déjà dit : « Berthier, Cambacérès auraient préféré qu'il ne fût pas arrêté et surtout qu'il ne vînt pas à Paris... Talleyrand, plus politique qu'eux, avait, avec raison, été pour l'arrestation (25). »

Quand Talleyrand avait mis à la fin de ses *Mémoires* la date « Valençay, août 1816, » il pouvait croire que les lignes à peu près insignifiantes — on les a citées plus haut — où il avait rappelé l'arrestation et l'exécution du duc d'Enghien, exposeraient devant la postérité, une fois pour toutes, le rôle complètement négatif qu'il s'attribuait dans cette lamentable affaire. Sept ans plus tard, comme le prince jouissait, un peu sans doute malgré lui, des loisirs forcés que lui avait faits la seconde Restauration, une polémique de presse le força à reprendre la plume. Il écrivit alors un « Appendice, » qui, imprimé en petit texte, ne remplit pas moins de vingt et une pages des *Mémoires*. Il y traite de deux questions qui n'ont aucun rapport l'une avec l'autre, l'affaire du duc d'Enghien et l'affaire Maubreuil ; mais c'est la première qui occupe à peu près tout ce plaidoyer.

C'en est un en effet, dont le ton passionné fait contraste avec le style calme des *Mémoires*.

Un journal de droite, l'*Oriflamme*, dans son numéro du 9 octobre 1823, avait montré sans peine les insuffisances et les obscurités du *Mémorial de Sainte-Hélène*, dans le récit du drame d'Ettenheim et de Vincennes que Las Cases venait de mettre en circulation. Talleyrand, Savary, Réal étaient directement visés dans cet article. Savary répliqua aussitôt, en publiant une brochure : *Sur la catastrophe de Mgr le duc d'Enghien. Extrait des Mémoires de M. le duc de Rovigo* (Paris, octobre 1823). Savary et Talleyrand avaient, comme on le verra, entretenu de bons rapports dans les dernières années de l'Empire ; mais, après la chute de Napoléon, leurs relations avaient pris un autre caractère. De Blois, où il s'était réfugié avec le conseil de régence, le duc de Rovigo avait envoyé son adhésion au Gouvernement provisoire que présidait le prince de Bénévent ; il avait demandé à celui-ci de lui donner une fonction en harmonie avec ses capacités. Talleyrand avait négligé de répondre. Prié d'intervenir auprès du prince, le préfet de police Pasquier n'avait pas mieux réussi. Ce silence dédaigneux provoqua chez l'ancien ministre de la Police générale un vif ressentiment (26). L'article de l'*Oriflamme* lui fournissait l'occasion de dire son fait à un homme qu'il ne pouvait pas sentir ; il n'eut garde de la laisser échapper.

Le rôle qu'il avait joué dans la tragédie de Vincennes n'avait été, à l'entendre, que le rôle d'un soldat qui avait rempli son devoir, en exécutant une consigne. Il ajoutait : « Je ne souffrirai pas que d'odieuses préventions pèsent sur ma tête, tandis que les vrais coupables se pavanent sous les hautes dignités dont ils sont revêtus. »

Talleyrand se trouvait à Valençay, quand il apprit la publication de la brochure de Savary. Il se décida aussitôt à rentrer rue Saint-Florentin ; il en informa Royer-Collard, son voisin de campagne de Châteauvieux, par ce billet daté du 3 novembre :

« Me voilà encore partant pour Paris. Un nouveau et singulier allié du parti qui gouverne me force de repousser une attaque à laquelle j'étais fort loin de m'attendre. Je n'ai pas encore

fait choix du moyen que j'employerai ; mais j'en employerai un décisif, légal ou autre. — Je vous instruirai de ce que je fais. Je regrette de n'avoir pas la possibilité d'aller vous voir. Pour tant *(sic)*, vos conseils sont bons. Mais il faut aller tenir tête à l'orage. Mes vœux en quittant ce pays-ci sont d'y passer plus de tems *(sic)* l'année prochaine, et de vous y voir souvent. »

De Paris, le 11 novembre, autre billet au même correspondant :

« J'ai écrit au Roi une lettre dont je vous envoye la copie ; vous recevrez aussi la réponse qui me sera faite (27). »

Talleyrand a raconté cet épisode de sa vie dans l' « Appendice » qu'il a ajouté à ses *Mémoires* (28) et qui, comme ses *Mémoires*, ne devait voir le jour que longtemps après sa mort ; ainsi il était assuré de n'avoir pas à redouter des démentis de son vivant. L'Appendice débute en ces termes :

« Je me vois obligé d'ajouter quelques mots à ces souvenirs, en regrettant de devoir rappeler un événement cruel et douloureux que je n'avais pas voulu même mentionner dans les pages qui précèdent.

» J'ai toujours dédaigné de répondre aux accusations mensongères et injurieuses qui, dans des temps comme ceux où j'ai vécu, ne pouvaient manquer d'atteindre les personnes vouées aux grandes affaires publiques. Il y a des bornes cependant à ce dédain, et, quand on soulève des questions *de sang*, le silence, au moins devant la postérité, n'est plus possible. La bassesse et les crimes de mes accusateurs, honteusement exposés par leurs propres récits, seraient peut-être, dans des cas ordinaires, une réfutation suffisante de leurs accusations. Mais, dans les cas actuels, la nature des faits, leur importance historique, la part de vérité qu'il y a dans ces récits, la grandeur des personnages dont il s'agit, l'honneur de mon nom et de ma famille, tout me commande de repousser le sang que des haines passionnées et cupides voudraient faire rejaillir sur moi. »

Sans parler de sa lettre au Premier Consul du 8 mars 1804, qui était sans doute détruite à cette époque, — on a vu que

cette lettre engage directement sa responsabilité, — Talleyrand reproduit quatre textes : le rapport du grand juge Régnier du 7 mars, ses propres lettres au baron d'Edelsheim du 10 et du 11 mars, sa lettre à Caulaincourt du 11 mars. « J'ai donné en entier ces trois lettres, dit-il, parce qu'elles constituent la part réelle, unique, que j'ai eue dans la déplorable affaire de M. le duc d'Enghien (29). » Il les commente de manière à les faire tourner à son apologie. Puisque sa conscience était sans reproches, on ne voit pas pourquoi il n'avait pas donné une place dans ses *Mémoires* proprement dits à ces textes officiels.

Son apologie aboutit à des considérations d'un caractère bien vague ; on en jugera par ce passage :

« Qu'on me permette ici quelques considérations sur les devoirs des hommes en place à ces époques funestes où il plaît à la Providence de séparer violemment le sort personnel des rois de celui de leurs peuples. Alors, le monarque est absent, son avenir reste caché ; il est donné à ses serviteurs particuliers de s'attacher à son sort, de partager ses malheurs, ses dangers, ses espérances ; en s'éloignant du sol natal, ils s'engagent irrévocablement dans sa cause, et je ne refuse ni mon respect ni mon admiration à ce parti généreux. Mais pour les autres, la patrie reste ; elle a le droit d'être défendue, d'être gouvernée ; elle a incontestablement un autre droit : celui de réclamer d'eux les mêmes services qu'ils lui devaient, qu'ils lui rendaient avant l'absence du roi. C'est dans cette manière de voir que j'ai cherché les règles de ma conduite (30). »

Cela revient à dire que s'il s'était associé à un acte criminel de Bonaparte, ç'aurait été de sa part une manière de servir la France en l'absence du roi légitime. Mais il ne s'y était pas associé ; car toute la part qui lui revient dans l'affaire du duc d'Enghien a été — il insiste sur ce point — de transmettre des dépêches au ministre de l'électeur de Bade. Il tient à borner son rôle au rôle d'un secrétaire qui a exécuté un ordre. Une sorte de dissertation sur l'obéissance due à un gouvernement est un pur chef-d'œuvre de casuistique, avec deux cas généraux et deux cas particuliers et des considérations sans fin (31). Le tout aboutit à cette conclusion : «La postérité jugera entre moi et M. Savary et tous ceux qui, comme lui, par un motif

ou par un autre, chercheraient à rejeter sur moi la responsabilité d'un crime que je repousse avec horreur (32). » Cela a été écrit en 1823 ; il aurait mieux valu pour l'honneur de Talleyrand que ces paroles eussent été antérieures de dix-neuf ans.

Relevons un autre passage : « Si mon caractère et mes antécédents ne me mettaient pas à l'abri d'un soupçon aussi infâme et aussi odieux, je pourrais encore poser à mon accusateur une question à laquelle il sera mieux que personne en état de répondre, et lui demander quel intérêt j'aurais pu avoir dans le meurtre du duc d'Enghien (33). » Mais Savary ou n'importe qui eût été « en état de répondre » que le *is fecit cui prodest* avait reçu ici une application lumineuse. C'était son intérêt de conserver une place qui offrait de grands avantages à un homme aussi sensible à l'argent ; c'était son intérêt de se pousser dans la faveur du Premier Consul ; c'était son intérêt de s'attacher d'une manière étroite à la cause dont il lui était facile de prévoir le triomphe éclatant à très brève échéance. Il déclare, dans le même passage, qu'il n'a jamais trempé dans aucun des crimes de la Révolution française ; cela est vrai. Qu'on n'oublie pas toutefois qu'il a fait l'apologie du 10 août et que le cynisme ne fut à aucune époque étranger à son caractère.

Pour en finir avec les attaques de Savary, le prince demandait à Louis XVIII, le 8 novembre 1823, de traduire son accusateur devant la Chambre des pairs. « C'est d'elle que j'obtiendrai une enquête et un jugement. Cette épreuve, Sire, que je réclame de votre justice, vous ne la craignez pas plus pour moi que je ne la crains moi-même. La calomnie sera confondue et sa rage impuissante viendra expirer devant le grand jour de la vérité. »

Cette demande de poursuites judiciaires devant une juridiction exceptionnelle, d'un mécanisme compliqué et difficile à mettre en mouvement, pouvait se présenter avec sobriété et précision. Loin de là ; Talleyrand adresse à Louis XVIII la lettre la plus verbeuse et la plus diffuse, où l'objet de sa requête est noyé dans des développements aussi étendus que hors de propos (34). On en citera quelques lignes :

« Sire, je n'apprendrai rien à Votre Majesté en lui disant que j'ai beaucoup d'ennemis.

» J'en ai auprès du trône, j'en ai loin du trône. Les uns n'ont pas assez oublié que j'ai envisagé autrement qu'eux les premiers troubles de la Révolution ; mais, quel que soit leur jugement, ils doivent savoir que c'est à la détermination que je pris alors, que je dois le bonheur d'avoir, dans les temps marqués par la Providence, contribué si heureusement à la restauration de votre trône auguste et au triomphe de la légitimité. C'est cette même restauration, c'est ce triomphe que mes autres ennemis ne m'ont point pardonné, ne me pardonneront jamais. De là, tous ces libelles, tous ces volumineux souvenirs de Sainte-Hélène dans lesquels, depuis deux ans, je suis incessamment insulté, diffamé par des hommes qui, en vendant les paroles vraies ou supposées d'un mort célèbre, spéculent sur toutes les hautes renommées de la France, et qui, par ce honteux trafic, se sont constitués les exécuteurs testamentaires des vengeances de Napoléon Bonaparte...

» Heureux si, en me plongeant dans le sang, il (mon accusateur) peut m'entraîner avec lui et flétrir, en accolant mon nom au sien, le principal instrument des deux Restaurations. Oui, Sire, des deux Restaurations ! On poursuit en moi les journées du 30 *(sic)* mars 1814 et du 13 avril *(sic)* 1815 (35) ; journées de gloire pour moi, de bonheur pour la France, journées qui ont uni mon nom à la fondation de l'ordre constitutionnel que nous devons à Votre Majesté. Mais c'est en vain que l'envie, que la haine, que l'ambition trompée se réunissent pour me ravir mes titres à l'estime contemporaine, à la justice de l'histoire ; je saurai les défendre et les transmettre entiers aux héritiers de mon nom. »

Le 15 novembre, Villèle transmettait à Talleyrand la réponse de Louis XVIII :

« Sa Majesté m'ordonne de vous dire qu'elle a vu avec surprise que vous eussiez formé le projet de provoquer dans la Chambre des pairs un examen solennel des faits dont M. le duc de Rovigo vient de publier le récit.

» Sa Majesté a voulu que le passé restât dans l'oubli : elle n'en a excepté que les services rendus à la France et à sa personne.

» Le Roi ne pourrait donc approuver une démarche inutile et inusitée qui ferait éclater de fâcheux débats et réveillerait les plus douloureux souvenirs. »

La seule décision du Roi fut d'interdire l'entrée du château des Tuileries au duc de Rovigo. Peu de jours après, comme Talleyrand s'était rendu au château, Louis XVIII, qui l'aperçut, lui dit : « Prince de Talleyrand, vous et les vôtres pourrez venir ici sans crainte de mauvaises rencontres (36). »

M. de Rémusat avait à l'avance porté ce jugement sur la lettre du prince à Louis XVIII : « Je ne crois pas que l'enquête qu'il demande soit une chose sérieuse. » De son côté, la duchesse de Broglie écrivait : « M. de Talleyrand est sorti blanc comme neige de cette affaire. Convenez que c'est une bonne fortune pour lui d'être calomnié. »

Calomnié ou non, le prince n'ouvrit plus la bouche sur la question du duc d'Enghien. « Le silence, dit-il (37), m'était commandé ; je l'observai, et, si j'ai cru devoir faire l'exposé qu'on vient de lire, c'est qu'il est destiné à n'être publié que longtemps après ma mort, et qu'il rétablira la vérité des faits sans provoquer les scandales qu'on redoutait en 1823. »

CHAPITRE VIII

LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE

Talleyrand, partisan déclaré de l'empire héréditaire. — Talleyrand et le titre d'empereur. — Circulaire de Talleyrand sur le prochain établissement de l'empire. — Il est nommé grand-chambellan. — Son rôle dans les négociations du sacre. — Sa présence au sacre de Napoléon. — Sa présence au couronnement de Napoléon à Milan comme roi d'Italie. — Rapport de Talleyrand sur la création du royaume d'Italie. — Encore mademoiselle Lange.

On est descendu aux derniers mois du règne de Louis XVIII pour suivre jusqu'au bout le rôle que Talleyrand a joué dans l'affaire du duc d'Enghien. Retournons à l'année 1804, au cours de laquelle le ministre de Napoléon se trouva mêlé d'une manière directe aux événements les plus extraordinaires.

La France et l'Europe se rendaient compte que le consulat viager, qui avait pris en 1802 la place du consulat décennal, n'était qu'une forme provisoire de gouvernement. L'ambition de Bonaparte et la force des choses devaient aboutir, à brève échéance, à l'établissement du régime monarchique ; la conspiration de Cadoudal, avec le retentissement que la police lui avait donné, avait achevé de préparer l'opinion à un changement que l'on disait nécessaire au salut de l'État. Talleyrand n'allait-il pas contribuer à cette évolution, lui qui venait de montrer dans l'arrestation du duc d'Enghien le rôle d'un collaborateur dénué de scrupules ? Au Sénat, au Conseil d'État, comme dans les cercles privés, les conversations roulaient sur la question de l'hérédité. Quand serait-elle résolue ? Certains

disaient à la paix ou après un grand succès militaire. Talleyrand passait, à juste titre, pour être très ménager de ses paroles; aussi remarqua-t-on qu'en donnant un soir à dîner, il avait entretenu à haute voix ses convives de la nécessité d'établir en France le pouvoir héréditaire ; cette nécessité, d'après lui, ne pouvait pas se faire attendre plus longtemps. On le regardait comme le promoteur de la question. La municipalité de Lyon avait rédigé une adresse pour demander l'hérédité du pouvoir dans la famille du Premier Consul ; on sut que le ministre des Relations extérieures avait été l'inspirateur de cette adresse (1).

Quel titre porterait le chef de la dynastie nouvelle ? Il n'y en avait qu'un qui pût lui convenir, à la fois par son ancienneté et par sa nouveauté : c'était le titre d'*empereur*. D'origine essentiellement militaire, il s'appliquait à merveille au soldat heureux qui était devenu le maître du « plus beau royaume qu'il y ait sous le ciel ; » il rappelait ces maîtres de l'*orbis romanus* dont certains, qui avaient été des chefs hors de pair, avaient fait rayonner d'un bout à l'autre de la Méditerranée, en Europe, en Asie, en Afrique, « la majesté sans mesure de la paix romaine, » *immensa pacis romanae majestas* ; il rappelait aussi le nom du grand Charles pour lequel le grand Napoléon avait une sorte de hantise, le grand Charles qui avait dilaté la chrétienté et qui avait été pour le monde temporel le vicaire du Très Haut. Combien Talleyrand savait remplir son rôle de courtisan quand il écrivait au nouvel empereur, le 28 août 1804, à propos d'un séjour que celui-ci faisait à Aix-la-Chapelle, dans les termes qui suivent ! « Il paraîtra grand et juste que la ville qui fut longtemps la première des villes impériales, qui a toujours porté le nom spécial de siège et trône royal des empereurs, qui fut la résidence habituelle de Charlemagne, se ressente avec éclat de la présence de Votre Majesté et fasse ressortir la ressemblance de destinées que l'Europe a déjà saisie entre le restaurateur de l'empire romain et le fondateur de l'empire français (2). »

D'autre part, le titre d'empereur n'avait pas dans l'opinion française ce caractère usé qui s'attachait au titre de roi, sans parler des sentiments de haine que d'anciens jacobins, tout

prêts d'ailleurs à se rallier au régime impérial, avaient encore pour le nom des anciens maîtres de la France.

Talleyrand savait mieux que personne que le titre d'empereur séduisait au suprême degré l'imagination de Bonaparte ; « il y avait là, disait-il, une combinaison de république romaine et de Charlemagne qui lui tournait la tête. » Ce qui n'empêcha pas le ministre des Relations extérieures de jouer à Berthier, avec qui il ne s'entendait pas toujours bien, un tour de sa façon. « Vous savez », dit-il au ministre de la Guerre, « quel grand projet nous occupe ; allez-vous-en presser le Premier Consul de prendre le titre de roi. » Puis il observe à distance la scène qui va se produire. Au mot de roi, les yeux de Bonaparte s'allument de colère. « Imbécile, s'écria-t-il, qui vous a conseillé de venir ainsi m'échauffer la bile ? Une autre fois, ne vous chargez plus de pareilles commissions. »

Le 23 avril 1804, le Premier Consul réunit un conseil privé, dont Talleyrand faisait partie, pour discuter la question de l'hérédité ; le principe en fut adopté sans difficulté. On ne sait pas la part que Talleyrand prit à la discussion, si toutefois il y en eut une ; mais il est certain que la création de l'Empire n'eut pas de plus chaud approbateur. Napoléon avait pleinement raison de dire à Caulaincourt — c'était cependant en 1812, quand son ancien ministre avait cessé de plaire — : « Talleyrand est un de ceux qui ont le plus contribué à établir ma dynastie (3). »

Comme ministre des Relations extérieures, il avait adressé, le 7 mai 1804, une circulaire aux agents du corps diplomatique pour les prévenir du changement qui allait s'accomplir sous peu et pour leur en donner les raisons.

« J'ai l'honneur, disait-il, de vous adresser une suite de numéros du *Moniteur*, qui présente les développements d'une des plus mémorables discussions qui, depuis un grand nombre de siècles, aient attiré l'attention publique en France et en Europe. Il s'agissait de la manifestation d'un vœu qui, depuis la fin de nos troubles, se formait dans tous les cœurs ; il s'agissait du grand intérêt d'une garantie pour assurer à jamais la gloire et la prospérité de la France. Ce vœu, manifesté au

sein de deux autorités dont l'une est la première et l'autre la plus populaire de l'État, éclate aujourd'hui de toutes parts dans les villes, dans les campagnes, dans les camps, dans les forts, sur les flottes françaises ; et bientôt la garantie de la durée indéfinie de tout ce qui fonde aujourd'hui l'orgueil et le pouvoir de la France sera solennellement proclamée...

» La France est dans ce moment une famille fière de sa fortune, mais inquiète sur l'avenir et qui demande que l'adoption mutuelle qui lie ensemble ses destinées et celles du chef qui la gouverne soit pour jamais mise à l'abri des caprices du sort et des vicissitudes du temps...

» La France, avertie par ses ennemis des dangers qui naissaient de l'incertitude de son organisation, va se placer d'elle-même dans une position immuable, et de là, pleine de toute la confiance que doit lui donner le sentiment durable de ses forces, elle saura en faire l'usage que lui prescrivent sa gloire et sa dignité offensée.

» Je n'ai pas besoin de vous indiquer, Citoyen, dans quel sens l'événement actuel et ceux qui en seront la suite doivent être présentés. La France, en complétant son organisation commencée depuis quatre ans, ne peut, ne doit et ne veut rien changer à ses rapports extérieurs ; seulement, en plaçant ses droits politiques sous la sauvegarde d'un gouvernement investi de plus d'éclat et revêtu d'une dignité plus proportionnée à sa puissance, elle assure plus de consistance et de force à la réciprocité d'avantages que nos amis peuvent espérer de nous, et en même temps elle attache plus d'importance aux égards que les gouvernements étrangers recevront de son gouvernement et à ceux qu'ils devront lui rendre.

» Toutefois, Citoyen, aucune mesure d'État n'ayant encore été prise sur l'objet de la discussion qui dans ce moment occupe et rallie tous les esprits, la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire n'est que pour votre instruction particulière et ne doit être l'objet d'aucune communication officielle.

» J'ai l'honneur de vous saluer. — C. M. TALLEYRAND (4). »

Le 18 mai il y avait à Saint-Cloud affluence de personnages officiels ; on attendait la nouvelle du sénatus-consulte qui allait

donner un caractère régulier à l'établissement de l'Empire. A trois heures, un coup de canon annonça que c'était chose faite. Talleyrand arriva presque tout de suite ; il fut parmi les premiers à offrir ses félicitations au nouvel Empereur.

Le ministre ne tarda pas à recevoir la récompense de sa collaboration ; il fut nommé, le 11 juillet, l'un des grands officiers du palais de l'Empereur. Cette promotion comprenait en tout six noms : le cardinal Fesch, le général Duroc, Talleyrand, Berthier, Caulaincourt et le conseiller d'État Ségur. Talleyrand fut nommé grand-chambellan, tout en conservant le ministère des Relations extérieures ; cette dignité, qui restaurait l'un des offices de l'ancienne Cour, l'attachait d'une manière plus étroite à la personne du chef de l'État, en rendant sa présence obligatoire dans maintes circonstances. Il avait grand air dans son costume officiel : habit de velours rouge uni, doublé de soie blanche ; manteau de même, descendant jusqu'au dessous du genou ; parements du manteau, col et revers, en drap d'or brodé ; cravate de dentelles ; écharpe de soie blanche en sautoir, avec une frange d'or ; culotte blanche ; chapeau de feutre noir retroussé, orné de plumes blanches ; une épée (5).

Quand le nouvel Empereur fit une distribution solennelle des croix de la Légion d'honneur, il conféra au ministre des Relations extérieures le grand cordon de l'Ordre (1er février 1805).

Cependant l'ambition de Talleyrand n'était point complètement satisfaite. Napoléon lui avait fait entrevoir à un moment la dignité nouvelle d'archichancelier comme la récompense de son rôle dans la création des institutions impériales ; mais la jalousie des sœurs de l'Empereur se mit en travers de ce projet. Elles entendaient faire réserver cette dignité pour leur frère Lucien, le jour où celui-ci se réconcilierait avec l'Empereur. De leur côté, les collègues de Talleyrand dans le ministère ne dissimulaient pas leur jalousie ; mais ce qui lui fit perdre ses dernières chances, ce fut l'invincible répugnance du chef de l'Empire et des membres de sa famille pour l'ancienne madame Grand. « Sa femme, écrivait madame de Vaines à Thibaudeau, est cause qu'il n'est pas *archi*. On n'a pas

voulu qu'elle fût Altesse Sérénissime et, par la place de son mari, sur la même ligne que les sœurs de l'Empereur. Cette déconfiture a été bien douloureuse pour le ménage. Que voulez-vous ? Il faut bien tôt ou tard payer ses sottises. » Pour des raisons qu'on ne dit pas, Napoléon fit une scène violente à Talleyrand, vers le 10 juillet, huit jours avant de partir pour Boulogne. Puis, pour en effacer l'effet, il lui fit savoir qu'il avait permis à son frère Archambaud de rentrer à Paris. Quant à la dignité d'archichancelier, elle fut donnée à Cambacérès, avec le titre d'Altesse Sérénissime. Talleyrand écrivait à son ami Stanislas Girardin qu'il trouvait comme lui l'Altesse Sérénissime bien ridicule. « Pour la famille impériale, ajoutait-il, on ne peut assez faire ; pour les autres,... l'altesse, qui est un titre émanant de la souveraineté, n'a pas de sens commun. Mais c'est fait, et tout ce qui est fait, il faut le soutenir (6). »

Madame de Rémusat racontait à son mari, alors à Mayence, une visite qu'elle était allée faire à madame de Talleyrand. « Elle m'a, disait-elle, répété avec tant d'affectation que son mari était fort heureux, fort content, fort gai, fort bien avec l'Empereur, que j'ai été presque tentée d'en douter (7). »

Dans le conseil privé du 23 avril, où la question de l'hérédité avait été à la fois posée et résolue, on avait aussi parlé de la cérémonie du sacre pour le chef de la nouvelle dynastie (8). L'idée était tellement inattendue et les conditions dans lesquelles Napoléon en rêvait l'exécution tellement étranges, qu'il fallait laisser à l'idée le temps de faire son chemin dans l'opinion. Quelques semaines y suffirent, car le nouvel Empereur le voulait expressément ; il avait arrêté que le Pape Pie VII viendrait en personne à Paris même apporter au nouveau césar la consécration de l'Église. Toute une campagne fut engagée pour décider la Cour de Rome à une mesure aussi extraordinaire.

C'était une affaire de caractère international, pour le moins aussi politique que religieuse ; à ce titre, elle relevait directement du ministère des Relations extérieures. Elle donna lieu à de nombreuses dépêches, dans lesquelles Talleyrand s'efforça d'établir que la cérémonie projetée servait aussi bien les

intérêts du Saint-Siège que ceux de la religion. Dans l'une d'elles, il énumérait, non sans emphase, tout ce que le nouvel Empereur avait pu faire pour le bien de l'Église. « Sa Majesté voit avec peine, disait-il, qu'on paraisse insinuer qu'elle n'a point encore fait tout ce qu'elle pouvait faire pour que le Souverain Pontife répondît à son invitation ; elle offre avec satisfaction au Saint-Siège et à l'Europe entière ses titres sacrés à la reconnaissance de l'Église. Les temples rouverts, les autels relevés, la culte rétabli, le ministère organisé, les chapitres dotés, les séminaires fondés, vingt millions sacrifiés pour le paiement des desservants, la possession des États du Saint-Siège assurée, Rome évacuée par les Napolitains, Bénévent et Ponte-Corvo restitués, Pesaro, le fort Saint-Léo, le duché d'Urbin rendus à Sa Sainteté, le concordat italique conclu et sanctionné, les négociations pour le concordat germanique fortement appuyées, les missions étrangères rétablies, les catholiques d'Orient arrachés à la persécution et protégés efficacement auprès du Divan, tels sont les bienfaits de l'Empereur envers l'Église romaine. Quel monarque pourrait en offrir d'aussi grands, d'aussi nombreux dans le court espace de deux ou trois ans (9) ? » Les noms de Bénévent et de Ponte-Corvo donnent du piquant à cette énumération ; car c'est par ces deux principautés qu'allaient commencer dans moins de deux ans les violences de Napoléon à l'égard du Saint-Siège, pour le plus grand profit de Talleyrand lui-même et de Bernadotte.

Le Pape finit par se laisser convaincre ; il se décida à quitter Rome pour aller célébrer à Notre-Dame de Paris la cérémonie du sacre que Napoléon jugeait nécessaire aux destinées de sa dynastie. Il arriva à Fontainebleau le 25 novembre 1804 ; c'est là qu'il rencontra l'Empereur. Des appartements lui avaient été préparés au palais ; il y fut introduit par Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, qui remplissait son office de grand-chambellan de Sa Majesté. Quelle ironie du sort ! Les honneurs du palais de Fontainebleau étaient faits au chef de l'Église par celui qui, après avoir été l'abbé de Périgord et Sa Grandeur l'évêque d'Autun, avait été l'auteur du schisme constitution-

nel et avait rompu avec l'Église de Rome, au grand scandale des fidèles. Depuis, il avait obtenu un bref de sécularisation ; l'interprétant à sa manière, il en avait profité pour faire un sot mariage, qui n'avait certes pas augmenté son crédit dans l'opinion. Les *Mémoires* du prince ne disent pas un mot de sa rencontre avec Pie VII à Fontainebleau ; le Saint-Père n'a pas davantage fait connaître ses sentiments sur l'accueil du grand-chambellan. Que de réflexions cependant durent se présenter à l'esprit de l'un et de l'autre en se trouvant réunis pour un service officiel !

Le grand-chambellan éprouva dans la circonstance une blessure d'amour-propre, qui, malgré son impassibilité de convention, dut lui être pénible. Tout en acceptant les services du mari, Pie VII refusa que madame de Talleyrand, — *questa donna*, comme il l'appelait, — lui fût présentée. Ce refus du pape n'est-il pas de nature à prouver, comme nous l'avons déjà dit, que le bruit qui avait couru d'un mariage religieux entre les deux époux, n'avait rien de fondé?

Le sacre eut lieu, comme on le sait, le 2 décembre 1804. Talleyrand ne s'arrête pas dans ses *Mémoires* à décrire la cérémonie ni même à rappeler à ce propos le sacre de Louis XVI, auquel il avait assisté à Reims vingt-neuf ans plus tôt, comme il assistera vingt et un ans plus tard, à Reims de nouveau, au sacre de Charles X. Quel beau triptyque à composer que ces trois sacres dont il fut le témoin à vingt et un ans, à cinquante ans, à soixante et onze ans, simple assistant la première fois, personnage officiel les deux autres ! Il dit simplement, à propos de la cérémonie de Notre-Dame, que ce fut « un miracle de la destinée de Bonaparte. » « Je me trouvai fort heureux, ajoute-t-il, d'y avoir contribué, parce que je pensais que les liens de la France avec la Cour de Rome s'en trouvaient resserrés. » Il parle encore du désintéressement politique du Pape, de l'impression profonde laissée par ses vertus et sa bonté (10). Et c'est tout. De la cérémonie elle-même, pas un mot. Cependant il y avait joué son rôle, non seulement pour y avoir assisté, mais encore pour avoir donné son avis sur les costumes des grands dignitaires.

Dans sa célèbre toile du *Sacre*, David a mis le grand-cham-

bellan bien en évidence. Tout à fait à droite, debout au pied de l'autel, entre Berthier et Eugène de Beauharnais, Talleyrand dresse sa haute taille ; il porte une toque à la Henri IV et un manteau qui l'enveloppe à peu près en entier. Son nez retroussé, ses cheveux bouclés sur les tempes et sur la nuque le font reconnaître, non moins que l'air impassible ou plutôt légèrement moqueur qu'il promène sur l'assistance. A quoi pense-t-il ? Aux cérémonies pontificales d'Autun qui avaient été peu à son honneur ? à la messe de la Fédération ? aux péripéties d'une existence qui, en cinquante ans à peine, était déjà passée par tant d'opinions et de partis ? Ou n'était-il pas saisi, malgré tout, par l'éclat du spectacle prestigieux qui se déroulait sous ses yeux et qu'il avait contribué à préparer ? Car il avait estimé, contre l'avis de Berthier et d'autres familiers de Napoléon, que Joséphine devait être couronnée dans cette circonstance solennelle, et la toile que Napoléon et David baptisèrent *le Sacre* devrait s'appeler de son vrai nom *le Couronnement de Joséphine.* Comme on voudrait trouver dans les *Mémoires* du prince quelques lignes révélatrices de son état d'âme en ces heures historiques du 2 décembre 1804 !

Six mois environ plus tard, le 26 mai 1805, le grand-chambellan assistait encore à une cérémonie triomphale, qui pouvait rappeler celle de Notre-Dame ; le Pape, il est vrai, et le sacre n'y jouaient plus aucun rôle. C'était à Milan, dans la célèbre cathédrale de marbre, le jour où Napoléon, roi d'Italie, plaça sur sa tête la vieille couronne de fer des rois lombards, en prononçant de son accent corse la formule orgueilleuse et menaçante : « *Il Cielo me la diede; guai a chi la toccherà!* » « Le Ciel me l'a donnée ; malheur à qui la touchera ! »

A Milan aussi, quelques jours plus tôt, le ministre avait reçu du gouvernement prussien les deux décorations de l'Aigle rouge et de l'Aigle noir (11).

Dans une suite de lettres à Bignon, qui était alors chargé d'affaires auprès de l'électeur de Hesse-Cassel, Talleyrand a raconté en détail le séjour de Napoléon à Milan. L'Empereur était entré à Milan par la porte de Pavie, en arrivant du département de Marengo. « En remarquant que cette route le conduit

pour la seconde fois au trône, on le bénit d'avoir fixé par son avènement les destinées du Royaume d'Italie, sans l'avoir exposé à aucune guerre étrangère... Toute l'Italie, toute l'Europe prend la même part à un événement qui consolide la paix continentale, et les grands États voient les principes de leur gouvernement encore mieux affermis par ce nouveau développement des vues de Sa Majesté. » La sonnerie des cloches et les coups de canon avaient annoncé dans toutes les villes du royaume d'Italie l'arrivée de Sa Majesté. L'Empereur avait fait une longue visite à l'Université ; il avait entretenu Volta. « Ainsi, dès l'instant de son arrivée en Italie, Sa Majesté a voulu marquer son passage par quelques bienfaits envers le peuple de son royaume et par cette attention infatigable qu'elle porte habituellement sur tous les objets d'intérêt public (12). »

Cependant le correspondant de Bignon n'était pas arrivé du premier coup à cette conception napoléonienne du royaume d'Italie dont il parlait avec tant d'enthousiasme, à présent qu'elle s'était réalisée. Il avait eu à ce sujet, peu après le sacre, une conversation avec Joséphine, où son don de perspicacité ordinaire lui avait fait défaut. Il avait parlé à l'Impératrice de l'intérêt qu'il y avait à réconcilier Napoléon et Lucien. Le moyen, c'était de faire de celui-ci le chef de la République Cisalpine. « On ne peut, disait Talleyrand, lui refuser beaucoup d'esprit et de caractère ; il est homme à tout oser pour assurer le système de Bonaparte qu'il approuve ; il déteste l'empereur d'Allemagne, l'empereur de Russie et l'Angleterre ; Bonaparte a besoin là d'un homme de cette trempe pendant dix ans. » Il estimait que l'affaire pourrait s'arranger en 1805, pour les mois de mars ou d'avril (13). Mais la réconciliation des deux frères n'avait pu avoir lieu, et Napoléon avait transformé à son profit personnel la République Cisalpine en Royaume d'Italie.

Talleyrand avait encore pensé à Joseph pour gouverner la Cisalpine. On avait offert à celui-ci le titre de roi, mais avec des conditions politiques et militaires qui le mettaient en entier dans la dépendance de Napoléon ; il avait refusé. Alors, le 5 février 1805, le ministre des Relations extérieures donna lecture, en conseil de cabinet, d'un rapport sur la constitution

d'un royaume d'Italie en faveur de l'Empereur des Français. D'un avis unanime le conseil approuva le projet et décida qu'il serait communiqué à Napoléon ; c'était toute une comédie réglée à l'avance. Les idées du projet appartenaient au ministre, mais la rédaction définitive était de son collaborateur Durant ; car sa manière de travailler était toujours la même, pour une note de quatre lignes ou pour un mémoire de cent pages. Il s'enfermait avec l'un de ses chefs de service, lui disait ce qu'il avait l'intention d'exposer, lui demandait ses observations, dont il faisait son profit pour la rédaction définitive. Il savait qu'en rédigeant le projet sur le royaume d'Italie, il répondait à la pensée de Napoléon ; à ses yeux, cela avait suffi, bien qu'il redoutât dans son for intérieur que ce changement ne provoquât à Vienne un vif mécontentement, d'où pouvait sortir une guerre nouvelle. Mais, suivant le mot d'un contemporain, toute sa sagacité était alors « de deviner ce que veut Bonaparte et d'y soumettre toutes ses pensées (14). »

Le 18 mars (1805), dans une séance du Sénat à laquelle assistait l'Empereur, le ministre donna lecture de son rapport sur la création du royaume d'Italie ; ce fut pour lui un prétexte inattendu à célébrer la modération de l'Empereur.

« La malveillance, dit-il, n'a-t-elle pas cherché à répandre l'alarme en rappelant la gloire, le nom et la destinée d'Alexandre et de Charlemagne ? Frivoles et trompeuses analogies !... Charlemagne a été conquérant et non pas fondateur. Les fondateurs gouvernent pendant leur vie et ensuite pendant des siècles... Alexandre, en reculant sans cesse les limites de ses conquêtes, ne fit que se préparer des funérailles sanglantes... Comme ces grands hommes, nous avons vu Votre Majesté porter avec rapidité ses armes en Europe et en Asie ; son activité, comme la leur, a su embrasser en peu de temps la plus vaste étendue et franchir les plus grandes distances. Mais, dans ses plus glorieuses expéditions et dans ses plus hardies entreprises, a-t-elle été entraînée par une passion vague et indéfinie de dominer et d'envahir ? Non, sans doute, et, — l'histoire l'a déjà inscrit dans ses fastes dès le début de sa noble carrière, — Votre Majesté voulut rappeler la France à des idées d'ordre et l'Europe à des idées de paix...

» J'ose l'assurer à Votre Majesté : quelque effort que l'on puisse faire pour égarer l'opinion, cet irrésistible penchant qui entraîne tous les esprits vers la gloire des nobles actions et qui attache tous les cœurs par l'enthousiasme qu'inspirent les grands sacrifices, triomphera de toutes les mécréances. La France, l'Italie vous chérissent comme fondateur de leurs lois et comme défenseur de leurs droits et de leur puissance ; l'Europe révère en vous le conservateur de ses intérêts, et — pourquoi craindrais-je de le dire ? — un temps viendra où l'Angleterre même, vaincue par l'ascendant de votre modération, abjurera ses haines, et, à l'exemple de tous les peuples contemporains, ne manifestera plus envers vous que le sentiment de l'estime, de l'admiration et de la reconnaissance, qu'en secret, même aujourd'hui, les hommes justes et éclairés de cette nation ne refusent pas à Votre Majesté (15). »

Thibaudeau avait écrit à son amie madame de Vaines, par manière de plaisanterie, qu'on disait que Talleyrand était mort à Milan pendant les fêtes du couronnement. Il reçut d'elle cette réponse amusante :

« M. de Talleyrand mort à Milan ! Ah ! bien oui ! Il n'en avait nulle envie. Il la faisait courte et bonne avec des Italiennes, entre autres une ancienne maîtresse de Pétiet (ministre de France à Milan), à qui il a donné force argent. Puis, brochant sur le tout, madame Simons Lange, qui le suivait ou le précédait dans chaque ville. De mauvaises langues, qui ne le croient pas un foudre de guerre, prétendent que c'était encore *pour plaire* qu'il prenait ce maintien. Il est à présent aux eaux, à se reposer à côté de sa chaste moitié. Je compte, à son retour, le bien tourmenter sur sa vie galante pendant son voyage en Italie (16). »

On se rappelle sans doute que Talleyrand avait joyeusement terminé la soirée du 19 brumaire chez mademoiselle Lange, dans la maison de campagne qu'elle avait à Meudon (17) ; cinq ans plus tard, il se montrait à Milan en compagnie de cette jolie femme. Il est permis de supposer que le ministre et l'actrice n'avaient pas laissé passer tout cet intervalle sans s'être rencontrés.

CHAPITRE IX

PRESBOURG

La situation politique de Talleyrand au début de 1805. — Son rapport sur les relations de la France et de l'Angleterre. — Philippe Cobenzl. — Rupture entre la France et l'Autriche. — Les chaires de turc et de persan au Collège de France. — Napoléon et Talleyrand à Strasbourg. — Le mariage d'Eugène de Beauharnais. — Le mémoire de Talleyrand, du 17 octobre 1805. — Trafalgar. — Talleyrand à Linz, puis à Vienne. — Intervention de la Prusse. — Austerlitz. — Le traité de Presbourg. — La Banque de France.

UN contemporain qui n'était pas bienveillant, mais qui paraît bien renseigné, a tracé un croquis de la situation politique de Talleyrand au début de l'année 1805 (1).

Le ministre, dit-il, depuis son rapport sur la constitution du royaume d'Italie, jouissait du plus grand crédit qu'il eût encore connu. Sa place lui était chère par-dessus tout. S'il n'aimait pas Napoléon, — ce qui paraît très contestable, à cette époque du moins, — il avait une peur affreuse de le voir disparaître. Sa disparition serait, en effet, le signal d'un bouleversement général, un parti militaire se formerait pour rétablir le Directoire, et lui-même serait perdu.

Il y avait autre chose : le régime présent lui rapportait de gros avantages. Sa fortune était énorme ; son ami le financier Hervas l'évaluait à quatorze millions. Que deviendrait tout cet argent le jour où Bonaparte ne serait plus là ? Son insensibilité était une force auprès de l'Empereur ; elle lui permettait de tout dire, d'autant mieux que la rancune et la mauvaise

humeur lui étaient étrangères. Pour sa valeur morale, il était mieux de n'en pas parler : « il n'existe pas de matière plus puante, plus vile que son cœur ; cela perce de toute part. » Il a une vraie passion pour l'intrigue ; d'accord avec Napoléon, il charge les ambassadeurs de s'informer des mécontents qui existent dans les pays où ils sont accrédités, d'entrer en rapports avec eux, de manière à former des partis dont les Relations extérieures pourraient un jour profiter.

Il portait pour le moment une haine mortelle à l'Angleterre, avec qui la France était en guerre ; il la haïssait « en furieux. » La Russie aussi lui était odieuse, « comme étant en tout l'épine de son travail. » Il méprisait Vienne « comme du fumier. » Pour la Prusse, il aurait volontiers cherché à la vexer ; mais il était en excellents termes personnels avec son ministre Lucchesini, qui avait su prendre de l'ascendant sur lui et qui avait en outre un crédit particulier auprès de sa femme.

Le 4 février (1805), le ministre présenta un rapport au Sénat sur les relations de Napoléon avec l'Angleterre (2). Il développa cette idée, que le maître de la France n'avait cessé de faire des démarches pour établir la concorde entre les deux gouvernements qui avaient signé en 1802 la paix d'Amiens ; mais la note belliqueuse apparaissait tout de suite. L'Empereur ne redoutait point la guerre ; depuis plusieurs mois, des flottilles s'équipaient dans les ports ; en arrière, se trouvait une armée considérable, composée de toutes les forces militaires de l'Empire et prête à une descente sur les côtes anglaises. Depuis des semaines ces préparatifs se poursuivaient ; le temps était proche où des résultats décisifs allaient être obtenus.

Après avoir loué grandement la conduite de l'Empereur, le ministre donna lecture au Sénat de deux documents officiels. L'un était la lettre que l'Empereur des Français avait écrite, le 2 janvier, au roi de la Grande-Bretagne, et dont l'esprit se résume à peu près dans ces mots : « La paix est le vœu de mon cœur ; mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. » L'autre était la réponse de lord Mulgrave, le ministre de George III : le gouvernement anglais demandait à s'entendre d'abord avec les puissances du continent, et surtout

avec le tsar, « qui a donné les preuves les plus fortes... du vif intérêt qu'il prend à la sûreté et à l'indépendance de l'Europe. »

Séance, en somme, purement oratoire, où l'habileté du ministre sut présenter à l'opinion le rôle de l'Empereur de manière à lui donner tous les avantages.

Au mois de juin, l'empereur Alexandre envoya à Paris un négociateur extraordinaire, Nowossiltzow, avec cette singulière condition qu'il fût entendu par Napoléon sans intermédiaire. « Voilà encore du Markoff », dit l'Empereur à Talleyrand. Markoff est cet ambassadeur russe à qui le Premier Consul avait adressé en séance publique des paroles désobligeantes (septembre 1803), à propos d'un agent secret dont il se servait. L'Empereur avait eu connaissance, peu de temps avant la mission de Nowossiltzow, d'une lettre que Markoff avait écrite à Lucien et dans laquelle il chargeait Talleyrand des plus noires imputations. Comme le ministre se trouvait alors en pleine faveur, la démarche inattendue du tsar, loin de nuire à son crédit, ne fit que le raffermir (3).

Cependant les préparatifs du camp de Boulogne n'aboutissaient point à une descente en Angleterre et ils allaient bientôt servir à d'autres opérations. Le gouvernement de Vienne était représenté alors à Paris par Philippe de Cobenzl, très brave homme sans doute, mais connu par ses ridicules et bien triste ambassadeur ; l'Empereur avait beau jeu contre lui et Talleyrand lui faisait avaler autant de couleuvres qu'il voulait (4). En réalité, Philippe Cobenzl, qui par ses manières passait pour un modèle de la grâce autrichienne, n'était qu'un grotesque ; le ministre faisait souvent rire la galerie à ses dépens (5).

Cobenzl fut chargé de remettre au gouvernement français un ultimatum, dont l'une des conditions était la renonciation de Napoléon au royaume d'Italie. Ce document parvint à Paris à la fin du mois d'août ; Talleyrand partit aussitôt pour Boulogne. Dès lors, la guerre continentale remplaça dans la pensée de Napoléon la guerre maritime, d'autant plus facilement que celle-ci — il ne pouvait pas ne pas s'en rendre compte — lui offrait bien peu de chances de succès ; car la descente en Angleterre avait pour condition première la conquête de la mer. La Grande Armée, qui se morfondait d'oisiveté

depuis deux ans sur les côtes du Boulonnais, accueillit la nouvelle avec joie. Quant aux hommes politiques, ils ne dissimulaient pas leurs inquiétudes devant cette guerre nouvelle. Le ministre de Prusse Lucchesini écrivait à Berlin : « M. de Talleyrand est au désespoir ; et, s'il avait pu, s'il pouvait encore ou en empêcher l'éclat ou en arrêter promptement le cours, avant que le succès ou les défaites excitassent l'ambition ou forçassent l'honneur à la continuer, il compterait cette circonstance comme la plus glorieuse de son ministère (6) ».

Si c'étaient là les sentiments véritables de Talleyrand, ils faisaient honneur à son esprit de prévoyance et de modération ; mais il les garda pour lui, sans essayer en quoi que ce fût de les faire partager à l'Empereur. Le 23 septembre, quand le camp de Boulogne avait cessé d'exister, il donnait lecture au Sénat, en présence de l'Empereur, d'un long rapport sur les relations de la France et de l'Autriche depuis la paix de Lunéville ; les événements, comme il convenait, étaient présentés de manière à mettre les torts du côté du gouvernement de Vienne. Le rapport se terminait par ces mots qui certes sentaient la poudre :

« L'Empereur, obligé de repousser une agression injuste qu'il s'est vainement efforcé de prévenir, a dû suspendre l'exécution de ses premiers desseins. Il a retiré des bords de l'Océan ses vieilles bandes tant de fois victorieuses, et il marche à leur tête. Il ne posera les armes qu'après avoir obtenu satisfaction pleine et entière, et sécurité complète, tant pour ses propres États que pour ceux de ses alliés. »

Avant de suivre Talleyrand dans la campagne d'Autriche, on signalera le rôle assez inattendu qu'il joua à cette époque, au mois de septembre 1805, dans la nomination de deux professeurs au Collège de France ; il s'agit d'un suppléant, Kieffer, dans la chaire de turc, et d'un titulaire dans la chaire de persan ; celui-ci est le célèbre Silvestre de Sacy.

A propos de ces nominations, le ministre avait adressé, le 8 septembre 1805, un rapport à Fourcroy, qui était directeur de l'Instruction publique. « Il est trop important, disait-il, d'étendre la connaissance de ces deux langues, puisque nos

rapports commerciaux avec les pays où on les parle sont destinés à de nouveaux accroissements, pour ne pas attacher à l'enseignement de chacune un professeur particulier, qui puisse y apporter plus de connaissance et y donner plus de soin. » On doit rapprocher de ce rapport de 1805 les instructions que Talleyrand avait déjà données au général Brune, quand l'ancien vainqueur de Bergen était parti pour Constantinople, en qualité d'ambassadeur, en vendémiaire an XI, octobre 1802 ; le ministre lui montrait en ces termes l'importance exceptionnelle de sa mission : « L'intention du gouvernement est que l'ambassadeur de la République à Constantinople reprenne par tous les moyens la suprématie que la France avait depuis deux cents ans dans cette capitale. »

Il faut savoir gré à Talleyrand d'avoir songé à rendre à la France dans la Méditerranée orientale cette influence légitime qui était un legs des Croisades, et d'y avoir contribué, à Paris même, en donnant plus d'importance à l'enseignement de deux langues orientales vivantes, le turc et le persan (7).

A partir du mois de septembre 1805, Talleyrand, qui aimait ses aises, allait mener, pendant de longs mois, à travers les États de l'Europe centrale, une existence bien différente de ses habitudes parisiennes ; ce fut presque la vie des camps, à la suite d'un maître qui, en moins de deux ans, allait s'élancer des bords du Rhin aux bords du Niemen par Ulm, Vienne, Austerlitz, Iéna, Berlin, Varsovie, Friedland, Tilsit. Le ministre s'était fait accompagner de l'un de ses collaborateurs de la rue du Bac, La Besnardière ; il écrivait à ce propos à d'Hauterive (22 novembre et 24 décembre 1805) : « La Besnardière se porte bien, quoiqu'il ait fait un voyage pénible et long ; manquer de pain, de chevaux, et trouver des morts sur les routes n'entrait pas dans nos éducations de cabinet... Ce régime ne convient qu'à moitié à La Besnardière. Il aime la chambre, mais il n'aime entendre sonner ni les minuit, ni les deux heures du matin (8). » Talleyrand, devenu par la grâce de l'Empereur diplomate errant et trop souvent dans des situations dénuées de confort, a pu penser à l'exclamation de Julien

l'Apostat, qui se trouvait un soldat presque malgré lui : « O Platon, quelles occupations pour un philosophe ! »

Napoléon avait quitté Saint-Cloud le 24 septembre, pour rejoindre la Grande Armée qui se transportait alors du camp de Boulogne aux bords du Rhin ; le 26, il arrivait à Strasbourg. Ordre à Talleyrand de le rejoindre dans cette ville, pour être prêt à suivre le quartier général suivant les circonstances. Le jour où Napoléon quitta Strasbourg, le 1er octobre, Talleyrand avait dîné avec lui, puis il l'avait accompagné dans sa chambre. M. de Rémusat, premier chambellan, y entre avec eux. A peine y étaient-ils tous trois que l'Empereur tomba par terre ; il n'eut que le temps de dire à Talleyrand de fermer la porte. Il gémissait, il avait de l'écume aux lèvres, avec des convulsions. Talleyrand lui arracha sa cravate et l'inonda d'eau de Cologne. Cet accès d'épilepsie dura environ un quart d'heure ; puis l'Empereur recouvra la parole et se rhabilla ; il recommanda aux deux témoins le secret le plus complet. Une demi-heure plus tard, il partait pour Carlsruhe (9).

Cette scène pénible inspira à Talleyrand une émotion bien naturelle ; ses *Mémoires*, qui furent écrits, comme on le sait, en 1816, en ont conservé la trace au bout de onze ans. Peu de jours après, des passages de lettres écrites par lui de Strasbourg à l'Empereur peuvent paraître inspirés en partie par le souvenir de l'attaque à laquelle il avait assisté. Ainsi, le 5 octobre : « Tous les vœux accompagnent Votre Majesté ; mais l'inquiétude dont il est impossible de se défendre, quand on est réduit à conjecturer ce que l'on voudrait savoir avec certitude, et savoir d'heure en heure, rend la position des serviteurs de Votre Majesté bien triste. » Ainsi encore, le lendemain 6 octobre : « En apprenant de Sa Majesté l'Impératrice que nous serions quatre ou cinq jours sans recevoir de nouvelles de Votre Majesté, j'ai éprouvé un sentiment qu'il me serait impossible de rendre (10). »

On notera que dans ces deux lettres Talleyrand signale le départ pour Cadix de « l'expédition secrète des Anglais ; » c'était l'armée navale de Nelson, qui, quinze jours plus tard, allait livrer la bataille de Trafalgar.

Tout en menant de l'autre côté du Rhin la campagne fou-

droyante qui allait se terminer à Ulm par la capitulation de l'armée autrichienne, Napoléon avait décidé d'attacher à sa cause par une alliance de famille la maison de Bavière ; c'était reprendre pour sa dynastie la politique matrimoniale qui avait été chère à l'ancien régime, notamment au gouvernement de Louis XIV. Il avait arrêté que son fils adoptif Eugène de Beauharnais épouserait la princesse Amélie, fille aînée de l'Électeur de Bavière. La Cour de Munich avait déjà examiné un projet de mariage entre cette princesse et un prince de la maison de Bade ; ce projet importait peu à l'Empereur, qui entendait bien faire triompher son idée. En conséquence, le ministre des Relations extérieures écrivit, de Strasbourg, le 8 octobre 1805, à M. de Thiard, chargé d'affaires de France, une lettre qui était comme une mise en demeure ; M. de Thiard devait amener l'Électeur à comprendre que la volonté et le caractère de Napoléon ne pouvaient pas souffrir un refus.

Le chargé d'affaires fera demander à l'Électeur un entretien particulier ; et là, sans détour, il lui proposera l'alliance de la famille de Sa Majesté avec la sienne. « L'Empereur, écrivait le ministre, a montré qu'il voulait protéger la maison de Bavière ; il ne peut offrir une meilleure, une plus sûre garantie de la durée de ses sentiments pour l'Électeur... Un refus, des marques de répugnance sont la chose du monde la plus impossible à pallier ou à réparer. Le prince le plus puissant de l'Europe est en même temps l'homme du caractère le plus élevé, magnifique dans ses affections, irréconciliable dans une disposition contraire, ayant, comme cela est de la nature de toutes les facultés humaines, plus de pouvoir encore pour nuire que pour servir, et ne connaissant jamais d'obstacles. Cette âme forte présente en même temps tous les avantages et tous les inconvénients du présent que la nature en fait aux hommes. Je n'ai pas besoin d'en analyser les conséquences et d'en faire l'application pour être bien compris par l'Électeur de Bavière... Si les rapports directs et anciens de l'Électeur avec moi, et dont à chaque occasion il aime à me prouver qu'il se souvient pouvaient donner à mon opinion personnelle une influence quelconque sur sa décision, servez-vous de moi à cet égard comme vous le voudrez (11). »

Le mariage eut lieu suivant la volonté de Napoléon, le 16 janvier 1806.

Avant la journée triomphale où Napoléon vit défiler devant lui toute l'armée de Mack prisonnière de guerre, Talleyrand, qui était toujours à Strasbourg, adressait à l'Empereur, le 17 octobre, un long mémoire ; par l'étendue et l'importance des idées, ce mémoire mérite une place d'honneur parmi ses écrits politiques. Le ministre prévoit que les victoires de l'Empereur vont avoir pour conséquence l'écrasement de l'Autriche ; or il voit à ce moment dans l'alliance franco-autrichienne la sauvegarde de la paix en Europe. On remarquera sans doute qu'il a varié dans ses projets d'alliance. En 1805, il est partisan de l'alliance avec l'Autriche ; en 1808, il sera partisan de l'alliance avec la Russie ; en 1830, il sera partisan de l'alliance avec l'Angleterre. Du moins il faut lui reconnaître ce mérite, d'avoir toujours soutenu que la paix de l'Europe dépendait de la bonne entente de la France avec une grande puissance. Ainsi, il restait fidèle aux idées de modération qu'il avait exprimées dans son *Mémoire* du 25 novembre 1792 ; il y combattait avec énergie les idées de primatie, de prépondérance. « On sait, écrivait-il alors, ce qu'il faut penser de tout cet échafaudage politique sous lequel la turbulence et la nullité des cabinets de l'Europe se sont débattus si longtemps et avec tant d'appareil, aux dépens des intérêts des peuples (12). » Ce sont ces mêmes intérêts ou, si l'on préfère, c'est l'idée d'un équilibre européen stable qui lui a inspiré de mettre sous les yeux de Napoléon un programme très étudié, très nouveau aussi, qui devait permettre, d'après lui, de maintenir la paix dans l'Europe continentale.

Laissons la parole au ministre des Relations extérieures :

« Dans l'éloignement où je suis de Votre Majesté, ma plus douce ou plutôt mon unique consolation est de me rapprocher d'elle, autant qu'il est en moi, par le souvenir et par la prévoyance. Le passé m'explique le présent, et ce qu'a fait Votre Majesté me devient un présage de ce qu'elle doit faire ; car, tandis que les déterminations des hommes ordinaires varient sans cesse, celles de Votre Majesté, prenant leur source dans

sa magnanimité naturelle, sont, dans les mêmes circonstances, irrévocablement les mêmes.

» Lorsque Votre Majesté quitta Strasbourg, une seule chose tempérait mes regrets. C'était la certitude qu'elle marchait à la victoire. A peine quelques jours se sont écoulés, à peine Votre Majesté a-t-elle rencontré l'ennemi, et déjà elle a vaincu... Il ne m'appartient point de rechercher quel était le meilleur système de guerre : Votre Majesté le révèle en ce moment à ses ennemis et à l'Europe étonnée. Mais, voulant pouvoir lui offrir un tribut de mon zèle, j'ai médité sur la paix future, objet qui, étant dans l'ordre de mes fonctions, a de plus un attrait particulier pour moi, parce qu'il se lie plus étroitement au bonheur de Votre Majesté. »

Il y a, dit Talleyrand, quatre grandes puissances en Europe ; la Prusse n'en fait pas partie, « elle n'est réellement que la première des puissances de second ordre. » Ces grandes puissances sont la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.

« A la tête des quatre grandes puissances est la France, plus forte que chacune des trois autres, capable même de leur résister à toutes, seule puissance parfaite, parce que seule elle réunit, dans une juste proportion, les deux éléments de grandeur qui sont inégalement répartis entre les autres, savoir les hommes et la richesse.

» Des trois puissances qui partagent avec elle la haute influence en Europe, deux sont ses rivales et ses ennemies naturelles. La troisième, séparée d'elle par d'immenses espaces, n'est point directement son ennemie ; mais elle l'est indirectement, comme ennemie naturelle de ses plus anciens alliés. »

Pour parvenir à une paix durable, il faut que l'Autriche cesse d'être en contact avec la France et les États qu'elle a fondés. Comment ? En l'éloignant du Milanais, en interposant entre elle et le Milanais l'État vénitien, dont on fera une république en y annexant Trieste ; de même, l'Autriche doit perdre toutes ses possessions en Souabe et dans le Tyrol. En compensation on lui donnera la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie et la partie septentrionale de la Bulgarie. La Turquie renoncera sans peine à ces provinces, où son autorité n'est que nominale. Quant à l'Autriche, le fait de les avoir acquises la rendra enne-

nie de la Russie, tandis que l'Angleterre « ne trouvera plus d'alliés sur le continent, ou n'en trouvera que d'inutiles. Les Russes, comprimés dans leurs déserts, porteront leur inquiétude et leurs efforts vers le midi de l'Asie, où le cours des événements les mettra en présence et en opposition avec les Anglais, aujourd'hui leurs alliés.

« Ainsi aura été complètement résolu le problème de la paix la plus durable que la raison puisse permettre d'espérer (13). »

Est-ce bien la raison ? N'est-ce pas plutôt l'imagination qui résoud ou qui supprime toutes les difficultés, en admettant que la Turquie et la Russie assisteront d'une manière passive à tout ce bouleversement de l'Europe orientale ? Talleyrand reconnaît que l'Autriche, dont ce bouleversement de territoires fera l'ennemie de la Russie, aura pour alliée naturelle la France ; mais alors ce sera une guerre nouvelle, dans laquelle la France sera obligée de soutenir l'Autriche contre la Russie, qui aura l'alliance de l'Angleterre. La partie positive du grand projet de Talleyrand, c'était la suppression de tout contact entre la France et l'Autriche ; on pouvait espérer en finir ainsi avec des guerres séculaires.

Quant à l'idée de pousser l'Autriche vers les pays du bas Danube et de compenser ainsi pour elle les pertes qu'elle aurait à subir du côté de l'Ouest, elle n'était point nouvelle chez Talleyrand. Quatorze mois plus tôt, en août 1804, lors d'un séjour à Valençay, il avait dit en confidence au ministre de Prusse Lucchesini que la maison d'Autriche obtiendrait l'assentiment du gouvernement français « sur un bel arrondissement en Valachie, Servie, Bosnie et Croatie turque », si elle évacuait la totalité de ses territoires italiens.

Le ministre venait aussi de faire connaître cette idée à d'Hauterive, qui était resté à Paris. Dans une lettre familière, du 11 octobre 1805, il lui avait résumé à l'avance le projet qu'il allait soumettre à l'Empereur :

« Voici, écrivait-il à son confident, ce que je voudrais faire des succès de l'Empereur. Je les suppose grands. Je voudrais que l'Empereur, le lendemain d'une grande victoire qui ne me paraît plus douteuse, dît au prince Charles : « Vous voilà aux » abois, je ne veux pas abuser de mes victoires. J'ai voulu la

» paix, et, ce qui le prouve, c'est que je la veux encore aujour-
» d'hui. Les conditions d'un arrangement ne peuvent plus
» être les mêmes que celles que je vous aurais proposées il y a
» deux mois. Venise sera indépendante et ne sera réunie ni
» à l'Italie ni à l'Autriche. J'abandonne la couronne d'Italie
» comme je l'ai promis. La Souabe, qui est un éternel sujet de
» discordes entre l'Électeur de Bavière et vous, sera réunie
» à la Bavière ou à tel autre prince. Je vous aiderai pour vous
» emparer de la Moldavie et de la Valachie. A ces conditions,
» je ferai avec vous un traité offensif et défensif, et toute idée
» d'alliance avec la Prusse ira au diable. Voulez-vous cela dans
» vingt-quatre heures ? J'y consens. Sinon, craignez les chan-
» ces qui appartiennent presque de droit à une armée victo-
» rieuse. — Voilà mon rêve de ce soir. Mille amitiés (14). »

Qu'est-ce qu'a fait Bismarck, au traité de Berlin, en 1878, quand il a imaginé de pousser l'Autriche vers l'Est, de lui donner en partie le caractère d'une puissance balkanique et de l'opposer ainsi à la Russie ? Il s'est borné à reprendre et à exploiter au profit de la Prusse la grande idée que Talleyrand avait exprimée, d'une manière privée ou d'une manière officielle, dès 1804 et 1805.

Il est inutile d'ajouter que le projet de Talleyrand ne concernait en rien la rivalité de la France et de l'Angleterre. Elle demeurait toujours à l'état aigu. Vingt-quatre heures après la journée d'Ulm, la journée de Trafalgar allait donner l'empire des mers à la patrie de Nelson. Dès lors, l'Angleterre avait vaincu.

Le désastre de Trafalgar fournit à Talleyrand l'occasion d'adresser à l'Empereur une flatterie d'un tour délicat. Il lui écrivit de Munich, le 12 novembre 1805 : « J'éprouve une vive douleur en envoyant à Votre Majesté les tristes nouvelles que je reçois de Cadix sur la situation de la flotte combinée : le génie et la fortune étaient en Allemagne. » C'était sur un autre ton qu'il écrivait à d'Hauterive le même jour : « Quelle horrible nouvelle que celle de Cadix ! Puisse-t-elle ne mettre d'entrave à aucune des opérations politiques qu'il me paraît convenable de faire maintenant !... Les premières lettres que je

reçois sont affligeantes ; je crains que les détails qui me parviendront n'ajoutent encore à ce tableau qui déchire l'âme. Je suis inquiet des débris de la flotte et de l'effet que ces malheurs peuvent produire surtout dans l'opinion des ports et des équipages (15). »

Dans ses *Mémoires*, le prince s'est borné à faire allusion à son grand projet du 17 octobre. En lui annonçant les opérations d'Ulm, l'Empereur lui avait parlé des territoires qu'il voulait enlever à l'Autriche. Talleyrand répondit à Napoléon que son intérêt véritable n'était point d'affaiblir cette puissance, mais de s'en faire une alliée ; le moyen était de donner d'un côté à l'Autriche ce qu'on lui enlevait de l'autre. Le mémoire, ajoute-t-il, dans lequel il exposait ses raisons, fit assez d'impression sur l'esprit de l'Empereur pour qu'un conseil spécial fût tenu à Munich en vue de l'examiner ; Talleyrand prit part à ce conseil. Napoléon n'était pas opposé en principe au projet de son ministre ; mais bien vite il n'y pensa plus. Il venait d'apprendre que ses avant-gardes avaient eu de nouveaux succès ; il n'eut plus d'autre idée que de reprendre l'offensive et de dater bientôt ses décrets du palais impérial de Schœnbrunn (16).

Talleyrand était encore dans la capitale de l'Alsace, quand il apprit la capitulation d'Ulm ; il écrivit à d'Hauterive un billet assez irrévérencieux : « Nous avons tiré le canon à Strasbourg, tout comme vous ; et l'évêque mitonne un *Te Deum.* » De Munich, le 27 octobre, il demandait à d'Hauterive de lui préparer le projet d'une Allemagne nouvelle. « Envoyez-m'en le tracé. Plus d'empereur d'Allemagne ! Trois empereurs en Allemagne : France, Autriche et Prusse. Plus de Ratisbonne ! » Et il esquissait tout le programme d'un système fédéral, dont les trois quarts lui avaient été dictés par l'Empereur. Il priait son correspondant (lettre du 29 octobre) de lui envoyer l'*Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social*, de Bonald.

En traversant Linz à la suite de l'armée impériale, il arriva à Talleyrand une aventure assez désagréable pour son amour-propre. Il apprit que son ancienne amie la comtesse de Brionne, qui avait émigré dès le début de la Révolution, se trouvait dans cette ville ; il n'avait pu obtenir jusqu'alors

qu'elle lui pardonnât sa conduite, c'est-à-dire la désertion de son ordre et sa collaboration au gouvernement révolutionnaire. Il se décida à lui écrire, de Linz même, une lettre qui était un plaidoyer aussi habile dans le fond que séduisant dans la forme ; il y annonçait sa visite pour le lendemain. Il se présenta en effet chez la comtesse de Brionne ; il apprit qu'elle venait de quitter Linz ; elle avait laissé pour lui une enveloppe cachetée sur laquelle elle avait souligné ses titres actuels. L'enveloppe ne contenait que la propre lettre du ministre, celle qu'il avait adressée la veille (17).

Le faubourg Saint-Germain, qui comptait encore beaucoup d'adversaires du régime impérial, accueillait volontiers les bruits de mort qu'on faisait courir sur les généraux de la Grande Armée, si bien que Talleyrand devait dire, à son retour de Vienne : « Les langues du faubourg Saint-Germain ont tué plus de généraux que les canons autrichiens. » Il fut compris lui-même sur ces listes funèbres ; l'un de ses frères alla faire part de ses inquiétudes à madame de Talleyrand. Ce fut pour celle-ci une alerte terrible, d'autant plus que la nouvelle se présentait avec des apparences de vérité ; deux jours durant, elle courut Paris. Enfin des lettres du ministre arrivèrent, elles rétablirent la vérité. On ne sut jamais ce qui avait pu donner lieu à ce bruit (18).

Talleyrand arriva à Vienne vers la fin du mois de novembre, après un voyage qui fut hérissé jusqu'au bout de difficultés matérielles. L'Empereur avait déjà quitté la capitale autrichienne, il venait de s'engager dans la Moravie. Le ministre écrivait en confidence à d'Hauterive, le 20 novembre : « Je trouve que l'Empereur va bien loin ; il est à près de quarante lieues de Vienne ; il me semble qu'il faudrait finir. » A la même date, il informait l'Empereur qu'il venait d'avoir une conférence avec deux négociateurs autrichiens, Stadion et Giulay ; ils avaient parlé, en termes assez vagues, de la signature d'un armistice ; ils avaient fait remarquer que la Prusse n'était point en guerre et que, par conséquent, elle était la seule puissance qui pût concilier les intérêts de tous. A quoi il avait répondu qu'il voyait mal le rôle de la Prusse dans une question qui ne concernait que l'Autriche et la France. « Pour concilier,

avait-il dit, il ne fallait pas compliquer ce qui gagnait toujours à être simple (19) ».

La Prusse était alors en médiocre considération auprès du gouvernement français. Il avait été souvent question d'elle en 1803, lors de la rupture avec l'Angleterre qui avait abouti à l'occupation du Hanovre. Dans une dépêche du 17 mai (1803), Talleyrand disait au ministre de France Laforêt de faire comprendre à Berlin que la France avait besoin d'une alliance sérieuse sur le continent, pendant qu'elle serait occupée de la guerre maritime. « Or, nous ne pouvons trouver cette alliance qu'à Vienne ou à Berlin. Nos désirs sont pour la Prusse ; qu'elle ne nous force pas à rechercher l'Autriche. »

Talleyrand s'était souvent entretenu de cette question avec Lucchesini ; il avait même envisagé avec lui comme une chose possible l'occupation du Hanovre par la Prusse. Lucchesini rapportait encore, le 8 février 1805, ce mot de Talleyrand, que, tant qu'il resterait au ministère, on ne songerait à d'autres changements en Allemagne qu'à ceux qui conviendraient à la Prusse ; son agrandissement était envisagé à Paris comme favorable à la France (20). Mais le gouvernement de Frédéric-Guillaume III n'avait pas eu le courage de prendre un parti, il s'était toujours dérobé à une alliance.

Aussi Talleyrand, dans le mémoire du 17 octobre 1805 qu'il adressait à Napoléon, avait-il parlé de la Prusse en termes dédaigneux : « Qu'elle reste donc dans sa petitesse, puisqu'elle n'a pas voulu profiter de l'occasion qui lui était offerte de s'élever à la grandeur ! Qu'elle porte la peine de sa pusillanimité ! et que, laissée à elle-même, elle attende du temps et de la fortune ce qu'il eût été beau de ne devoir qu'à sa prévoyance et à son courage ! » D'Hauterive était dans les mêmes sentiments que son ministre ; il lui écrivait, le 28 novembre 1805 : « Cette Prusse est la plus misérable puissance qui existe ; vous ne pouvez pas vous faire une idée à quel point le mépris qu'on a pour elle est ici général et populaire. » Il se moquait de « ce pauvre Lucchesini, » qui avait affecté une grande joie à la nouvelle des victoires de Napoléon, quand on avait lu au théâtre les bulletins de la Grande Armée ; le public ne s'y

était pas laissé prendre, et le bruit de ses applaudissements ne lui avait valu que des brocards (21). On comprend que Talleyrand n'ait eu aucune envie de mêler la Prusse aux négociations que Stadion et Giulay étaient venus lui proposer à Vienne.

Aussi bien, l'heure n'était point de négocier, mais de se battre. La journée d'Austerlitz, le 2 décembre, allait être pour Napoléon une victoire aussi grande en elle-même que fertile en conséquences. Talleyrand rapporte, dans ses *Mémoires*, que, le soir même de la bataille, il vit Napoléon qui rentrait à Austerlitz, dans une maison du prince de Kaunitz ; de minute en minute arrivaient des drapeaux autrichiens, des drapeaux russes, des messages des archiducs, des messages de l'Empereur d'Autriche, des prisonniers. Au milieu de l'afflux des trophées survint le courrier de Paris, avec le portefeuille mystérieux dans lequel Lavalette réunissait les rapports de police et les découvertes les plus intéressantes du cabinet noir. Talleyrand donna lecture à l'Empereur de cette correspondance secrète ; certains passages provoquèrent la colère du maître contre le faubourg Saint-Germain. Le ministre quitta Austerlitz au bout d'un jour ; il avait passé deux heures à visiter, en compagnie du maréchal Lannes, le champ de bataille, qui était tout encombré de morts et de blessés.

On est en droit de se demander si ce passage des *Mémoires* n'a pas été inventé de toutes pièces. Une chose certaine, c'est que la correspondance de Talleyrand montre qu'il était à Vienne le 2 décembre et qu'il reçut à Vienne, le 5, la lettre de l'Empereur écrite le lendemain de la bataille (22).

Austerlitz avait singulièrement éclairci l'horizon politique. Napoléon a-t-il dit alors à son ministre les mots que lui attribue Barras ? « Vous allez cette fois encore avoir bien de l'esprit, M. de Talleyrand, car j'ai gagné la bataille ; vous en auriez moins, si je l'avais perdue (23). » Ce qui est sûr, c'est que Talleyrand eut le mérite, qui n'était pas banal dans la circonstance, de ne pas se laisser griser par la victoire, tout éclatante qu'elle fût ; de nouveau, il conseilla à l'Empereur de ménager l'Autriche. Voici des passages de sa lettre du 5 décembre, écrite de Vienne (24) :

« Je jouis des succès de Votre Majesté en homme dont Votre Majesté sait bien que toutes les pensées et toutes les affections ont pour premier objet son bonheur et sa gloire. Je jouis de l'idée que cette dernière victoire de Votre Majesté la met en état d'assurer le repos de l'Europe et de garantir le monde civilisé contre les invasions des barbares.

» Votre Majesté peut maintenant briser la monarchie autrichienne ou la relever. Une fois brisée, il ne serait pas au pouvoir de Votre Majesté elle-même d'en rassembler les débris épars et d'en recomposer une seule masse. Or l'existence de cette masse est nécessaire. Elle est indispensable au salut futur des nations civilisées. »

Talleyrand, on le voit, n'invoquait pas le principe des nationalités, qui ne joua jamais qu'exceptionnellement au cours de sa carrière diplomatique ; il disait à l'avance la parole que l'historien tchèque Palaczky prononçait en 1848 : « Si l'Autriche n'existait pas, dans l'intérêt de l'Europe il faudrait la créer ». L'idée qui le préoccupait, c'était celle de l'équilibre de l'Europe centrale ; pour lui, le maintien de l'Autriche était la meilleure garantie de cet équilibre.

Continuons à donner des extraits de sa lettre du 5 décembre :

« La monarchie autrichienne... est un composé mal assorti d'États différant presque tous entr'eux par le langage, les mœurs, la religion, les régimes politique et civil, et qui n'ont d'autre lien commun que l'identité de leur chef. Une telle puissance est nécessairement faible... Mais elle est, contre les barbares, un boulevard suffisant, comme elle est un boulevard nécessaire.

» Aujourd'hui, abattue et humiliée, elle a besoin que son vainqueur lui tende une main généreuse et lui rende, en s'alliant à elle, la confiance en elle-même que tant de défaites et de désastres lui ôteraient pour toujours.

» J'oserai dire à Votre Majesté que c'est là ce qu'attendent de sa politique prévoyante et de sa magnanimité tous les sincères amis de sa gloire...

» Je supplie Votre Majesté de vouloir bien relire le projet que j'eus l'honneur de lui adresser de Strasbourg. J'ose, aujourd'hui plus que jamais, le regarder comme le meilleur et

le plus salutaire. Les victoires de Votre Majesté le rendent maintenant facile... »

L'histoire sait tenir compte à Talleyrand des efforts éloquents et perspicaces qu'il a faits à deux reprises, de Strasbourg et de Vienne, pour inspirer au vainqueur d'Ulm et d'Austerlitz des idées de modération ; mais elle ajoute que le même Talleyrand s'est fait ensuite l'exécuteur des volontés de Napoléon, sans protester en rien contre les instructions qu'il en avait reçues, quelque contraires qu'elles fussent à ses vues personnelles. Barras a tort quand il donne à entendre que Talleyrand excitait Napoléon à tout prendre : « Sire, tout ce que la conquête vous a donné vous appartient ; vous êtes toujours généreux (25). » L'ancien Directeur eût été dans le vrai s'il avait dit que Talleyrand, en dépit de ses convictions personnelles, laissait Napoléon tout prendre.

De Brunn, le 17 décembre, le ministre adressait ses félicitations à Napoléon pour la convention qu'il venait de passer avec le comte d'Haugwitz, envoyé du roi de Prusse ; elle contenait la promesse de la cession du Hanovre à la Prusse. « Les conséquences de ce traité seront immenses, soit pour la paix, soit pour la guerre, et surtout pour la paix. Une fois qu'il sera ratifié à Berlin, Votre Majesté disposera du nord de l'Allemagne, comme elle dispose déjà du midi par son alliance avec trois électeurs. Votre Majesté a saisi le temps à Vienne comme elle l'avait saisi à Austerlitz. Mais, pendant qu'elle négocie avec la même supériorité qu'elle ordonne une bataille, je suis ici dans une position assez embarrassante. » Il écrivait à d'Hauterive : « Brunn est un lieu horrible ; il y a dans ce moment-ci quatre mille blessés. Chaque jour il y a des morts en quantité. Hier l'odeur était détestable. Aujourd'hui il gèle, ce qui est bon pour tout le monde. » Qu'on ne manque pas de lui envoyer du vin de Malaga, « très sec et le moins liquoreux possible (26). »

Talleyrand était arrivé à Presbourg le 23 décembre, après avoir traversé le Danube à Vienne, au milieu des glaçons que le fleuve charriait en quantité. Il avait commencé à négocier avec Giulay et Lichtenstein ; il en avait obtenu une première clause, la cession au royaume d'Italie de tout l'État de Venise. Or on se rappelle que la vraie pensée du ministre, d'après le

projet de Strasbourg, était de faire de Venise un État interposé entre le royaume d'Italie et l'empire d'Autriche. Quant aux compensations que l'Autriche aurait dû recevoir dans la région du bas Danube pour les pertes qu'elle subissait en Tyrol et en Souabe, il n'en fut pas davantage question. En bon courtisan, il avait fait le sacrifice de ses propres idées, pour exécuter sans discussion les idées de son maître. Le traité fut signé à Presbourg le 26 décembre.

Quelques heures plus tard, le ministre écrivait à l'Empereur : « J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le traité que nous avons signé. Jamais la France n'en a dicté, jamais l'Autriche n'en a signé de pareil. Sire, veuillez en recevoir mes félicitations ; le bonheur de ma vie sera d'avoir été chargé d'une négociation aussi importante et que Votre Majesté aura approuvée. J'ai obtenu tout ce qu'il était en mon pouvoir d'obtenir ; le temps que j'ai accordé pour payer les contributions a été indispensable... J'ai fait de mon mieux ; j'espère que Votre Majesté sera contente au moins de mon zèle. » L'échange des ratifications se fit à Vienne le 1er janvier 1806. « Ainsi, écrivait Talleyrand, l'œuvre de la paix a été complétée, comme Votre Majesté avait paru le désirer, ce jour où les Français rentrant dans le calendrier grégorien semblent commencer une ère nouvelle. » Malgré tout, l'Empereur trouva que, sur la question des contributions, son ministre n'avait pas montré assez d'exigences. Il lui écrivit à quelque temps de là : « Vous m'avez fait à Presbourg un traité qui me gêne beaucoup (27). »

Vitrolles affirme que Talleyrand excellait, lors des conventions internationales, à faire payer bien cher aux princes le peu qu'on leur accordait. Il cite en exemple le traité de Presbourg ; il affirme que Talleyrand effaça d'un trait de plume dix millions sur les cent que Napoléon lui avait dit de demander. C'était sans doute le moyen de s'assurer la reconnaissance de l'Autriche ; mais on ignore comment cette reconnaissance se manifesta (28). En homme prévoyant, le ministre s'était assuré des revenus à l'étranger, au moment même où le crédit public éprouvait en France une crise extrêmement sérieuse ; une véritable panique s'était produite aux guichets de la Banque de France, au mois d'octobre 1805.

Ce fut l'occasion pour Talleyrand de soumettre à l'Empereur un projet de réforme de la Banque de France ; on n'a pas oublié qu'à l'Assemblée constituante il avait fait preuve dans les questions financières d'une compétence peu commune. Dans sa lettre du 11 janvier 1806, il proposait la création de nouvelles actions. « Il sera créé là, disait-il, un vrai foyer d'argent qui n'aura point de motif pour s'écouler. L'idée principale est que la Banque doit être instituée pour l'utilité du public, bien plus que pour l'avantage des actionnaires, et qu'elle doit fournir abondamment Paris de numéraire. » D'autre part, il félicitait Barbé-Marbois, ministre du Trésor public, d'avoir passé le moment de la crise. « Le retour de l'Empereur, lui écrivait-il, consolidera toutes choses. Tout marche vers le rétablissement des affaires ; la considération de la France est portée au plus haut point (29). »

Après le traité de Presbourg, le bruit courut à Paris que Talleyrand allait être nommé archichancelier d'État ; il remplacerait dans cette dignité le prince Eugène, à qui on attribuait le royaume d'Italie ou le royaume de Naples en compensation de sa vice-royauté d'Italie. Aucun de ces deux changements ne se fit ; mais Talleyrand reçut peu après de l'Empereur ce qu'il appelle lui-même « une grande marque de satisfaction : » il fut nommé prince de Bénévent ; il se borne à ajouter que ce territoire était occupé par les troupes de l'Empereur.

Il y a intérêt à préciser les circonstances inattendues qui valurent à l'ancien évêque d'Autun d'occuper, avec le titre de prince-duc de Bénévent, un territoire qui appartenait au Saint-Siège.

CHAPITRE X

TALLEYRAND PRINCE DE BÉNÉVENT

Joseph, roi de Naples. — Talleyrand, prince et duc de Bénévent ; 5 juin 1806 — Dufresne de Saint-Léon, premier administrateur de la principauté. — Louis de Beer lui succède. — Les rapports de Bénévent et de Naples. — La part de Talleyrand dans le gouvernement de Louis de Beer. — La principauté de Bénévent fait retour au Saint-Siège, 4 juin 1815.

Après la paix de Presbourg, Napoléon, qui voyait une partie de l'Europe à ses pieds, distribua des couronnes aux membres de sa famille : Joseph devint roi de Naples, Louis roi de Hollande. Talleyrand avait son avis très net sur la conduite que Joseph avait le devoir de suivre à Naples ; il le disait à Miot de Mélito : « Le prince doit monter simplement sur le trône, ne faire aucune constitution, laisser la noblesse et les institutions qui existent dans le pays, mais ne mettre que des Français en place... Il doit enfin agir comme s'il montait sur le trône par ordre de succession naturelle (1). » En même temps, l'Empereur songea à créer pour ses collaborateurs immédiats tout un système de fiefs, qui les attacherait davantage à sa fortune. L'Italie, dont il était roi, était un terrain plus propice que tout autre, du fait de son morcellement géographique, à la création d'une aristocratie territoriale.

Au mois de mai 1806, quand il était en pleine faveur, Talleyrand adressait deux rapports à l'Empereur, qui répondaient à la pensée de celui-ci comme à la sienne propre. Il y parlait de l'annexion de deux domaines de l'Église, enclavés dans le

royaume de Naples, comme d'une mesure utile à la tranquillité des États du roi Joseph : « Sous un nouveau gouvernement et dans un pays si combustible, il ne faut pas conserver d'étincelles. » Avec une belle audace il affirmait que le Saint-Siège « désirait d'obtenir en échange de Bénévent et de Ponte-Corvo quelque indemnité équivalente (2). » Le 2 juin, il remettait une note à l'Empereur : « J'y joins, conformément à ses ordres, un projet de décret sur les arrangements à faire en Italie. J'ai rédigé l'article de Bénévent conformément aux instructions que Votre Majesté a bien voulu me faire connaître à mon dernier travail (3). » Trois jours plus tard, l'Empereur rendait ce décret :

« Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions Empereur des Français et Roi d'Italie, à tous présents et à venir, salut.

» Voulant donner à notre grand-chambellan et ministre des Relations extérieures Talleyrand un témoignage de notre bienveillance pour les services qu'il a rendus à notre couronne, nous avons résolu de lui transférer, comme en effet nous lui transférons par les présentes, la principauté de Bénévent, avec le titre de prince et duc de Bénévent, pour la posséder en toute propriété et souveraineté et comme fief immédiat de notre couronne.

» Nous entendons qu'il transmette ladite principauté à ses enfants mâles, légitimes et naturels, par ordre de primogéniture, nous réservant si sa descendance masculine, naturelle et légitime, venait à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, de transmettre ladite principauté, aux mêmes titres et charges, à notre choix et ainsi que nous le croirons convenable pour le bien de nos peuples et l'intérêt de notre couronne.

» Notre grand-chambellan et ministre des Relations extérieures prêtera en nos mains et en sadite qualité de prince et duc de Bénévent le serment de nous servir en bon et loyal sujet. Le même serment sera prêté à chaque vacance par ses successeurs.

» Donné en notre palais de Saint-Cloud, le 5 juin 1806. — NAPOLÉON.

» Par l'Empereur : Le ministre secrétaire d'État : HUGUES B. MARET. »

Le même jour, un message impérial, marqué au coin d'une singulière impertinence, mettait le Sénat au courant de cette décision :

« Les duchés de Bénévent et de Ponte-Corvo étaient un sujet de litige entre le roi de Naples et la cour de Rome ; nous avons jugé convenable de mettre un terme à ces difficultés, en érigeant ces duchés en fiefs immédiats de notre empire. Nous avons saisi cette occasion de récompenser les services qui nous ont été rendus par notre grand-chambellan et ministre des Relations extérieures, Talleyrand, et par notre cousin, le maréchal de l'Empire, Bernadotte. Nous n'entendons pas cependant, par ces dispositions, porter atteinte aux droits du roi de Naples et de la Cour de Rome, notre intention étant de les indemniser l'un et l'autre (4). »

Madame Reinhard, qui était alors à Vienne, traduisait son profond étonnement dans une lettre à sa mère, en date du 21 juin : « Un journal français nous apprend la création d'un nouveau roi (Louis Bonaparte, roi de Hollande), d'un coadjuteur (Ferdinand, ancien duc de Toscane, coadjuteur de Wurzbourg) et de deux princes (Bénévent et Ponte-Corvo). On croit rêver et on se demande si tout ceci peut se passer sur une terre habitée par des hommes et régie par le Dieu du ciel. Ici on n'en parle pas ou plutôt on se tait, écrasé qu'on est par le sentiment de son impuissance (5). »

Les visiteurs ne manquèrent pas rue du Bac pour apporter leurs félicitations au nouveau prince de Bénévent. Tout en les remerciant, celui-ci ajoutait : « Passez chez madame de Talleyrand ; c'est à elle qu'il en faut faire compliment. Les femmes sont toujours charmées d'être princesses. » L'ancienne madame Grand signait bravement « princesse souveraine de Talleyrand, » parfois même « princesse régnante (6). »

L'ambassadeur de France à Rome, Alquier, fut aussitôt informé, par une longue dépêche de Talleyrand, du décret impérial du 5 juin. Non sans un certain cynisme, le ministre lui disait :

« Rome tirait peu d'avantages de ces possessions séparées (Bénévent et Ponte-Corvo) ; l'éloignement rendait son administration plus faible ; ses revenus étaient peu considérables.

Le sacrifice qu'elle aura à faire aujourd'hui sera aisément réparé, et tous les dédommagements qui lui seront offerts seront beaucoup plus à sa convenance.

» Je pense, Monsieur, qu'il sera facile d'amener le Saint-Siège à une renonciation complète et en forme aux droits qu'il *(sic)* jouissait sur Bénévent et Ponte-Corvo. Après avoir présenté la mesure que vient de prendre Sa Majesté comme utile à la paix entre Rome et Naples, vous devez faire sentir que cette résolution est irrévocable et que le Saint-Siège est intéressé à s'y prêter de bonne grâce, qu'on lui saura gré de la condescendance qu'il aura montrée, mais que l'on ne pourrait s'empêcher d'attribuer l'esprit d'opposition qu'il manifesterait à un système prononcé contre toutes les mesures que Sa Majesté prend en Italie. Sa Majesté regardera cette occasion comme une preuve des sentiments du Saint-Siège envers elle (7). »

D'ailleurs, on ne prit pas la peine d'informer officiellement le Saint-Siège de cette double confiscation. La Cour de Rome n'en eut connaissance que par le numéro du *Moniteur* dans lequel était reproduit le message de l'Empereur au Sénat. Elle s'empressa de protester : Bénévent et Ponte-Corvo appartenaient de temps immémorial au Saint-Siège, ils ne pouvaient en être détachés.

Ni l'Empereur ni son ministre ne prêtèrent aucune attention à ces protestations. Dès le 16 juin, Talleyrand faisait partir pour Bénévent une de ses créatures, Alexandre Dufresne de Saint-Léon, qui avait été premier commis des finances à l'époque de Necker et qui était alors conseiller d'État honoraire. A Paris même, toute l'administration de la principauté fut concentrée entre les mains de Gaspard Roux de Rochelle, qui fut qualifié secrétaire des commandements pour la principauté de Bénévent ; G. Perrey, qui fut le secrétaire particulier de Talleyrand jusqu'en 1826, fit aussi partie de l'administration parisienne du duché-principauté.

Dufresne de Saint-Léon reçut du prince des instructions très détaillées (8). Il s'arrêtera d'abord à Rome pour s'entendre avec l'ambassadeur Alquier sur les mesures à prendre à l'égard

du Saint-Siège, pour que sa mission « s'accomplisse d'une manière régulière et pacifique. » Il ira ensuite à Naples ; il verra Salicetti, le ministre du roi de Naples, avec qui « il prendra toutes les précautions nécessaires pour que tout se passe avec régularité et douceur et sans solennité. » Il serait fort à désirer que l'on pût ne pas avoir besoin de troupes pour établir l'autorité du prince à Bénévent. « Les moyens de persuasion, écrit Talleyrand, seraient bien préférables et auraient l'avantage d'être en même temps et dans ma politique et dans mon caractère. » Une fois à Bénévent, l'envoyé du prince fera afficher et publier « l'acte de prise de possession des États de Bénévent, au nom de Son Altesse Sérénissime Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince-duc de Bénévent, par M. Dufresne de Saint-Léon, fondé de pouvoir général et spécial du prince. » Il faut que, « dès le premier moment, l'autorité papale ne se voie plus et qu'au bout de quelques semaines elle disparaisse complètement. »

La prise de possession de Bénévent s'était accomplie tout de suite ; sur l'ordre de l'Empereur, le roi Joseph avait fait occuper la principauté par un détachement militaire, que commandait le général Lanchantin. Talleyrand fut un peu surpris peut-être par la rapidité de l'événement ; il tenait avant tout à se débarrasser de ce général, qui avait pris de lui-même le titre de gouverneur ; il écrivit à son vrai représentant de se rendre à Bénévent sans retard. Il ajoutait : « Assurez les habitants de tout le soin que je prendrai de leur bien-être. Si cette souveraineté a quelque prix pour moi, c'est surtout par l'espérance et le désir que j'ai de faire aimer mon pouvoir. » Lettre du 13 juillet (9).

Dufresne de Saint-Léon ne fut qu'un administrateur temporaire, il passa moins de deux mois à Bénévent ; mais il avait eu à s'occuper tout de suite de questions très épineuses, comme la suppression des couvents et notamment de l'abbaye de Sainte-Sophie. Les biens de cette abbaye étaient situés pour une bonne part dans le royaume de Naples ; de là, des complications sans fin.

Le vrai gouverneur de Bénévent devait être l'Alsacien Louis de Beer ; secrétaire du ministre Alquier, il avait été signalé

par celui-ci à Talleyrand comme un homme de la plus grande capacité. Le prince l'avait choisi, de préférence à son ami Montrond, qui désirait vivement d'avoir à organiser la principauté. Beer arriva à Bénévent le 10 septembre 1806, quand il allait avoir vingt-neuf ans. Il devait y rester jusqu'à la fin de l'Empire ; pendant ces huit années, 1806-1814, il allait développer un réel talent d'administrateur. Le prince n'eut jamais l'occasion de visiter sa principauté ; tout le poids de l'administration retomba sur les épaules du jeune gouverneur.

Les difficultés étaient grandes. Depuis longtemps et grâce à la faiblesse du gouvernement papal, les nobles bénéventains avaient pris des habitudes d'indépendance, qui ne pouvaient se concilier avec un gouvernement régulier. Dans une lettre du 31 octobre 1806, Beer constatait « que Bénévent était dans un état d'anarchie complète, que le gouvernement était nul et méprisé, et que la masse des habitants était tombée dans un état de corruption et de bassesse que trente années de bonne administration suffiront à peine pour réformer. » Les nobles, disait-il encore, « ne cessaient d'appeler de leurs vœux un gouvernement qui fît de nouveau consister les dignités dans les abus... Je n'aurai jamais assez démontré à Votre Altesse Sérénissime la profonde immoralité de ce pays (10). »

Situés à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Naples, la ville et le territoire de Bénévent formaient un État lilliputien, avec une population de quarante et un mille habitants dans la principauté, dont dix-huit mille dans la ville même. Les revenus que Talleyrand tirait de sa principauté, en dehors d'un traitement de cent vingt mille francs, ne dépassèrent guère, année moyenne, une soixantaine de mille francs ; encore pour arriver à ce résultat, fallut-il toute l'habileté et toute l'énergie de Louis de Beer. Talleyrand ne pouvait pas être d'un grand secours à son représentant. Absorbé de 1806 à 1814 par des affaires d'une autre importance, se souciant peut-être assez peu dans le fond d'une principauté qui ne lui donnait que des revenus médiocres et incertains, il laissait passer les semaines et les mois sans répondre aux rapports détaillés de son délégué. Celui-ci espérait que la paix de Tilsit, qui avait donné au prince des loisirs, lui permettrait de

visiter sa principauté ; il songeait à mettre en état pour lui le palais de l'archevêché. En le remerciant de son idée, Talleyrand ne prit pas le parti de la suivre. Il écrivit à Beer (5 septembre 1807) : « Je ne peux arrêter encore aucun projet de voyage à Bénévent, quelqu'agréable qu'il me fût d'aller voir mon pays et mes enfants, et de juger par mes yeux du bien que vous avez fait et de celui que vous voulez faire encore (11). »

La principauté était enclavée en entier dans les terres napolitaines ; par suite, des difficultés se présentèrent à toute occasion avec le gouvernement de Joseph, puis avec le gouvernement de Murat ; ni l'un ni l'autre ne dissimulaient l'intention d'absorber l'ancien domaine du Saint-Siège. Un jour, un neveu du roi Joseph, l'aide de camp Marius Clary, occupa Bénévent avec une colonne de trois cents cavaliers napolitains. Le roi Joseph dut désavouer son neveu. Talleyrand l'en remercia en ces termes (septembre 1807) : « Votre Majesté a daigné prévenir la réclamation que quelques actes irréguliers qui se sont passés à Bénévent m'auraient forcé à lui soumettre. Votre Majesté, en m'annonçant avec sa bonté ordinaire qu'elle les a désapprouvés et même punis, est allée au devant de tout ce que je pouvais désirer. » Le prince félicita aussi Louis de Beer de son attitude énergique : « En protestant contre la violence, lui écrivait-il, et en n'y cédant que pour prévenir des désordres plus graves, vous avez fait tout ce qu'on pouvait attendre de vous... Votre dévouement aux intérêts qui vous sont confiés me donne l'assurance que vous saurez toujours maintenir, au milieu des habitants, l'autorité du gouvernement et des lois (12). »

A partir de 1808, avec le gouvernement de Murat, les difficultés reprirent de plus belle. Cependant l'arrivée à Naples, au mois de novembre 1810, du baron Durant de Mareuil comme ministre plénipotentiaire de France amena une détente, à cause des relations personnelles qu'il avait avec le gouverneur de Bénévent et avec le prince lui-même. Barère, le fameux conventionnel, qui était devenu directeur du domaine royal dans la province de Molise, eut son rôle dans les difficultés entre les deux États ; il se déclarait l'ami du prince. A quoi Beer répliquait en le priant de se dispenser de ces marques

d'amitié. La situation entre Bénévent et Naples devint à un moment si difficile que Talleyrand se décida à en saisir son successeur aux Relations extérieures, le duc de Cadore. Celui-ci soumit à l'Empereur un rapport sur la question. La réponse impériale donna pleine satisfaction aux griefs de Talleyrand : « Le duc de Cadore prendra fait et cause et défendra tous les droits de la principauté de Bénévent. Paris, 9 janvier 1811. » Les choses finirent par s'améliorer quand la reine Caroline gouverna en personne, en l'absence de son époux, qui était parti pour la campagne de Russie. Dans une audience qu'elle accorda au gouverneur de Bénévent, elle lui dit : « Je veux que l'on fasse tout ce qui peut plaire à M. de Talleyrand... Je me souviens avec reconnaissance de son ancienne amitié pour moi (13). »

Le brigandage dans la région de Bénévent fut un fléau contre lequel Beer eut à lutter sans cesse. Les brigands se donnaient des allures d'insurgés, c'est-à-dire de patriotes qui luttaient pour l'indépendance ; en réalité, c'étaient des voleurs de grand chemin, qui rendaient la vie intenable à tous ceux qui n'étaient pas leurs complices. La correspondance du gouverneur abonde en détails sur les scènes de brigandage et sur ses actes de répression. Talleyrand le félicitait et l'encourageait ; il lui écrivait, le 7 août 1807 : « Empêchez que Bénévent devienne jamais, pour les agitateurs du royaume (de Naples), un lieu d'asile, et regardez ce soin comme la première et la plus importante de vos affaires. » Beer institua une commission extraordinaire, qui rendit des sentences capitales, exécutoires sans appel dans les vingt-quatre heures. Malgré tout, les brigands multipliaient leurs attaques ; en 1809 notamment, il y eut une recrudescence extraordinaire du brigandage. Le gouverneur écrivait au prince (4 septembre 1809) : « Je crains de faire partager à Votre Altesse le dégoût que me donne notre position, en lui parlant toujours de nos misères. Bientôt nous serons entourés de bourgades et de fermes ruinées... On peut affirmer qu'il y a eu cette année plus de dix mille brigands en campagne. » L'énergie de la répression obtint quelques résultats ; mais les malheurs des années 1812 et 1813 amenèrent,

avec le déclin de la puissance de Napoléon, une nouvelle poussée du brigandage. Dans ces conditions, la perception des revenus devenait de plus en plus difficile, et Talleyrand était en droit de dire au marquis de Gallo, ministre des Relations extérieures de Naples, qu'il ne possédait qu'une « principauté honorifique (14). »

Cependant le prince, bien que de loin, ne s'était pas désintéressé de son État. « Tout ce que je désire, écrivait-il au gouverneur le 5 juillet 1807, est de pouvoir bien et sagement gouverner, par vos soins, le petit pays dont la souveraineté m'est confiée, et de le maintenir dans tous les droits, dans toutes les libertés dont il a été dans les intentions de Sa Majesté de le faire jouir. » Il recommande à Beer d'introduire le code Napoléon ; la législation nouvelle entra en vigueur au mois de mars 1807, bien que le régime du divorce eût amené des protestations de la part de l'autorité ecclésiastique. Le code criminel fut mis en pratique en 1812. Talleyrand voulait que tous les actes publics fussent rédigés en français et en italien. « Cette dernière langue, écrivait-il le 16 décembre 1806, est celle du pays, mais la première est celle du suzerain. Il faut qu'on reconnaisse à chaque instant les liens qui unissent à lui la principauté (15). » L'usage du français n'eut pas le temps de s'établir.

Les affaires ecclésiastiques ne furent pas les moins compliquées. Talleyrand, ancien évêque sécularisé, les surveillait de Paris ; Louis de Beer, protestant de la confession d'Augsbourg, avait à les résoudre sur place. Le prince modérait souvent le gouverneur, qui entretenait avec l'archevêque Spinucci des rapports difficiles ; car Rome ne voulut jamais admettre les prétendus droits de Talleyrand sur la principauté. Beer parlait d'introduire le Concordat ; dans une lettre datée de Tilsit, juillet 1807, le prince lui disait : « Je pense comme vous qu'il faut ne s'attacher dans l'introduction du Concordat qu'aux articles qui peuvent dès ce moment s'adapter aux opinions du pays et aux circonstances où il est placé. » Beer était d'avis de prendre des mesures énergiques à l'égard de l'archevêque, qui s'était rendu à Rome. « Vos observations et les circonstances, lui écrit Talleyrand (15 février 1808), m'ont fait penser que le moment d'exécuter des changements dans l'orga-

nisation actuelle de l'archevêché n'était pas arrivé. Vous laisserez donc tout subsister dans l'état présent et vous ne ferez aucune réforme... Faites seulement en sorte que le service spirituel du diocèse ne souffre pas de son absence. » Il écrivait encore (14 août 1810) : « Je suis fâché des nouveaux motifs de plainte que donne M. l'archevêque de Bénévent... Il est bien inutile de vous dire que la fermeté à lui opposer doit être tempérée par toutes les convenances dans les formes (16). »

L'ambition du gouverneur — il le disait lui-même au prince (lettre du 28 décembre 1810) — se bornait « à faire, de la principauté de Bénévent, une Toscane en abrégé, et à faire voir qu'il n'y a point de petit État pour un prince éclairé, et point de petit théâtre pour un agent qui veut être digne du maître. » Talleyrand approuva les diverses mesures de son représentant pour organiser l'instruction publique d'une manière efficace, comme la création d'écoles primaires et d'un lycée, pour les garçons, d'écoles primaires tenues par les Ursulines, pour les filles. Il suivit cette dernière fondation avec un intérêt particulier, comme le montre sa lettre du 13 mai 1807 : « Je vois avec plaisir le succès de la maison d'éducation des Ursulines ; témoignez-leur bien toute ma satisfaction pour le soin qu'elles prennent des jeunes personnes qui leur sont confiées. Le soin qu'on donne à l'éducation des femmes est un des plus sûrs moyens de polir et d'épurer les mœurs. Il faut d'abord qu'on apprenne à lire, à écrire, à aimer l'Empereur. Vous formerez ensuite les écoles d'instruction et d'éducation plus relevées. » Dans le même ordre d'idées, il convient de signaler l'intérêt que le prince prenait à l'organisation d'une bibliothèque, à la création d'un musée pour « les tableaux, statues, inscriptions et autres monuments d'antiquité, » à la reproduction par un jeune peintre français, Chauvin, des sites et des monuments les plus curieux de la principauté, à la restauration de l'Arc de Trajan, la célèbre Porte d'or, qui passe pour le plus bel arc de triomphe de l'antiquité classique, aux divers travaux d'édilité et notamment à l'érection d'une fontaine monumentale sur la *piazza di Carlo Maurizio*, avec cette inscription qui était un hommage à la vérité : *Pro publico curato bono*. Pour une autre fontaine qu'il fit restaurer, Beer trouva cette jolie ins-

cription : *Naiades aevo deturbante exules, Carolo Mauritio regnante reduces,* « Les Naïades en exil dans le désordre des temps sont revenues sous le règne de Charles-Maurice (17.) »

Le « règne de Charles-Maurice » fut certainement pour Bénévent, malgré toutes les difficultés et les imperfections, une époque de prospérité relative. Dans un long rapport qu'il adressait à l'Empereur le 21 mars 1809 et qui est l'œuvre de Louis de Beer, Talleyrand constatait l'heureuse transformation qui s'était produite en moins de trois ans dans la principauté, tant au point de vue administratif qu'au point de vue économique (18). Les Bénéventains en avaient conscience, et Louis de Beer, à qui revenait la plus grande partie du mérite, pouvait assurer le prince de l'affection de ses sujets. Celui-ci lui répondait : « Je suis vraiment touché de ce que vous me mandez de l'attachement que me témoignent les habitants de Bénévent. » Lettre du 14 mars 1810 (19). Mais les malheurs de la fin de l'Empire eurent leurs répercussions à Bénévent comme dans tous les États créés par Napoléon. Beer fit encore chanter un *Te Deum,* à la nouvelle de la bataille de Lutzen, « pour les victoires de l'Empereur, » et cette fois ce fut bien fini.

Au mois de juin 1814, quand tout s'écroulait, le prince envoya à Bénévent un agent, Dumorey, avec la mission de toucher les revenus en retard de la principauté ; il chargea aussi de ses intérêts financiers le chevalier Artaud de Montor, secrétaire de l'ambassade de France près le Saint-Siège. Il put recueillir ainsi plusieurs dizaines de milliers de ducats.

La question de Bénévent fut agitée au Congrès de Vienne. Murat, qui avait occupé la principauté, comptait la garder ; mais le roi de Naples se perdit par ses trahisons successives. Dans sa séance du 4 juin 1815, le Congrès décida que le duché de Bénévent serait rendu au Saint-Siège. On rapporte qu'un arrangement direct entre le Saint-Siège et Talleyrand garantit à celui-ci la jouissance jusqu'à sa mort d'une partie des revenus de son ancienne principauté (20).

Dans ses *Mémoires,* Talleyrand se borne à deux courtes mentions de sa principauté italienne. Bien que l'Empereur,

dit-il, ne fût qu'en partie content du traité de Presbourg, il lui donna « une grande marque de satisfaction, » en le faisant prince de Bénévent. « Je dis avec plaisir que, par là, ce duché que j'ai conservé jusqu'à la Restauration, a été mis à l'abri de toute vexation, et même de la conscription. » S'il est vrai que Bénévent ne donna pas de « conscrits » aux armées de l'Empire, le manque d'un contingent qui aurait été fourni par une population de quarante mille habitants environ ne dut pas appauvrir les effectifs de la Grande Armée.

D'autre part, Talleyrand rapporte que, lors des conférences d'Erfurt, un grand dîner fut servi à part, dans une partie de chasse, pour les princes régnants ; il ajoute : « Je remarque ce mot, car cette qualité fit que l'on rendît un hommage de plus à Napoléon, en y appelant le prince de Neuchâtel et moi (21). »

CHAPITRE XI

LA CONFÉDÉRATION DU RHIN

Ouverture de pourparlers entre Paris et Londres, à la suite d'une lettre de Fox. — Mission à Paris de lord Lauderdale. — Rupture des pourparlers. — Talleyrand prépare la Confédération du Rhin. — Beurnonville et le prince Guillaume de Nassau-Siegen. — Traité de la Confédération du Rhin ; 12 juillet 1806. — « Il ne faut jamais être pauvre diable. »

Après la signature du traité de Presbourg, qui avait terminé d'une manière glorieuse la campagne de 1805, Talleyrand était rentré à Paris ; il y reçut, à la fin de février 1806, une lettre dont la provenance et le sujet ne purent que le surprendre. Elle était du ministre anglais Fox, avec qui il avait eu jadis, lors de son séjour à Londres, des relations suivies, et qui, depuis la mort récente de William Pitt, était devenu secrétaire d'État pour les Affaires étrangères. Le ministre de George III informait le ministre français qu'on avait découvert à Londres un complot dont l'objet était d'assassiner l'Empereur ou, comme il l'appelait, le chef des Français. Talleyrand s'empressa de remercier son collègue de Londres, au nom de l'Empereur, d'une nouvelle qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves. Ainsi furent échangés, depuis la rupture de la paix d'Amiens, les premiers rapports officiels entre Londres et Paris. N'auraient-ils pas pu devenir l'occasion d'ouvertures en vue de la paix ? Austerlitz semblait avoir donné à la France l'empire du continent, comme Trafalgar avait donné à l'Angleterre l'empire de la mer. N'y avait-il pas possibilité de s'entendre ?

Le ministre de Napoléon en eut l'idée. Il imagina de faire venir de Verdun, où se trouvaient la plupart des Anglais arrêtés en France en 1803, lord Seymour, comte de Yarmouth, « seigneur de haute marque et de réputation mêlée, grand buveur, grand joueur, grand ami de Montrond, en compagnie de qui il se débauchait volontiers (1) ; » comme il était un ami personnel de Fox, il pouvait jouer le rôle d'intermédiaire entre les deux gouvernements. Fox répondit à ces ouvertures en envoyant à Paris lord Lauderdale comme ambassadeur extraordinaire. Des pourparlers s'ouvrirent ; mais avaient-ils des chances sérieuses d'aboutir? Pour Joseph de Maistre, il entrait « dans les vues de Bonaparte de jouer ces sortes de comédies de temps en temps (2). »

Parmi les nombreuses questions à résoudre, deux avaient une gravité exceptionnelle : la question du Hanovre et la question de Sicile. Le Hanovre, propriété personnelle du roi d'Angleterre, avait été occupé par la France en 1803, et Napoléon venait d'obliger tout récemment la Prusse à s'y établir. La Sicile était une portion du royaume de Naples que Napoléon avait donné à son frère Joseph ; mais les Anglais s'en étaient rendus maîtres et ils maintenaient à Palerme Ferdinand IV le roi détrôné. Pour le Hanovre, Napoléon était tout disposé à le reprendre à la Prusse et à le restituer à l'Angleterre. Talleyrand lui prête ce raisonnement, qu'il appelle non sans raison une perfidie (3) : « La Prusse, qui a reçu par peur le Hanovre, le rendra par peur ; et, quant aux équivalents qu'elle a donnés, je les compenserai par des promesses qui suffiront à l'amour-propre du cabinet, et dont le pays sera forcé de se contenter. »

Des négociations furent ouvertes en même temps avec un envoyé d'Alexandre, M. d'Oubril ; il en résulta un projet d'accord entre Paris et Pétersbourg, qui resta d'ailleurs à l'état de projet, car le tsar refusa de le ratifier.

La mort de Fox survint d'une manière inattendue le 13 septembre ; ce fut la fin des pourparlers entre les deux pays. Le 26 septembre, Lauderdale informait Talleyrand que la conférence qu'il avait eue le jour même avec le ministre de l'Intérieur Champagny ne lui laissait aucun espoir de pouvoir ame-

ner à une issue favorable les négociations qui se poursuivaient avec la Grande-Bretagne et la Russie. Aussi ne lui restait-il qu'à demander ses passeports. Talleyrand lui adressa, le 30 septembre, une réponse de grand style ; il faut remarquer qu'elle fut écrite à Mayence, quand il se trouvait avec l'Empereur et que la campagne de Prusse était virtuellement commencée ; du moins, n'était-ce plus qu'une affaire de quelques jours.

« Sa Majesté, disait le ministre, après s'être prêtée, dans le désir de la paix, à toutes les propositions qui auraient pu la rendre durable et respectivement utile aux deux puissances contractantes et à leurs alliés, verra avec peine la rupture d'une négociation dont ses dispositions personnelles lui avaient fait espérer d'autre résultat... Sa Majesté ne peut voir qu'avec regret que l'Angleterre, qui pouvait illustrer sa vaste puissance par le besoin de la paix, dont le besoin se fait sentir à la génération actuelle et au peuple anglais, comme à tous les autres, en laisse volontairement échapper la plus belle occasion. L'avenir fera connaître si une coalition nouvelle sera plus contraire à la France que les trois premières... Sa Majesté sera prête, si les négociations avec l'Angleterre doivent être rompues, à les reprendre au milieu de toutes les chances des événements ; elle sera prête à les rétablir sur les bases posées de concert avec l'illustre ministre que l'Angleterre a perdu, et qui, n'ayant plus rien à ajouter à sa gloire pour le rapprochement des deux peuples, en avait conçu l'espérance et a été enlevé au monde au milieu de son ouvrage. » M. de Champagny a été autorisé à délivrer les passeports demandés (4).

Lauderdale avait cru faire un geste de beau joueur en adressant à Champagny une épée d'acier. Champagny la renvoya. Talleyrand eut connaissance de cet incident fâcheux ; il en écrivit à d'Hauterive, de Mayence, le 10 octobre : « Lord Lauderdale doit être parti. Je ne sais pourquoi l'un a donné son épée et l'autre l'a refusée. D'abord, il ne fallait pas en donner, et, puisqu'il y en avait une de donnée, il fallait la recevoir et faire un présent d'une valeur double, en objets que l'on sait faire en France et dont on n'approche pas en Angleterre, comme des bronzes ou autre chose (5). »

Si Fox avait vécu, l'Angleterre aurait-elle accepté les modifications que Napoléon était en train de faire subir à l'ancien empire germanique et qui avaient pour résultat de le mettre comme à sa disposition ? Certainement non. L'accalmie de quelques mois à peine qui sépara la campagne d'Austerlitz et la campagne d'Iéna fut en réalité une période grosse d'orages, d'où la guerre devait fatalement sortir. Talleyrand pouvait croire, dans son for intérieur, à la vertu de la modération ; mais Napoléon lui ayant demandé de se faire l'agent d'une politique qui remaniait à son profit l'Europe centrale, on ne voit pas qu'il ait jamais contrarié en rien ses projets ambitieux. Loin de là ; l'activité déployée par le ministre des Relations extérieures permit à ses desseins de se réaliser sans retard.

Le prince, dans ses *Mémoires*, mentionne par quelques mots à peine la Confédération du Rhin : « acte, dit-il, qui coûta l'existence à une foule de petits États conservés par le recez de 1803, et que j'essayai encore une fois de sauver. Mais je réussis pour un très petit nombre, les principaux confédérés ne voulant accepter cet acte qu'autant qu'ils seraient agrandis (6). » Ce fut cependant une œuvre diplomatique où le génie de Talleyrand se donna librement carrière.

Quand le traité de Presbourg fit deux rois des ducs de Bavière et de Wurtemberg et un grand-duc du duc de Bade, l'équilibre séculaire du corps germanique se trouva complètement modifié ; il était tout naturel que ces princes, qui avaient tiré un profit immédiat de la victoire d'Austerlitz, cherchassent à s'appuyer sur la fortune de Napoléon de jour en jour grandissante. L'idée de grouper autour de l'Empereur les princes de l'Allemagne occidentale, comme, cent cinquante ans plus tôt, Mazarin l'avait fait pour Louis XIV, avait déjà été agitée, quand Talleyrand était à Vienne et à Presbourg ; mais pour l'appliquer, il valait mieux qu'il se trouvât à Paris. Les archives du ministère des Relations extérieures détenaient des documents qu'il était nécessaire d'avoir sous la main ; puis, ce qui était plus précieux que les documents, c'étaient les entretiens de d'Hauterive. Cet agent excellait à mettre au point les projets de Talleyrand, ou plutôt les projets que Napoléon en

quelques mots rapides avait communiqués à son ministre. Celui-ci s'en entretenait avec d'Hauterive et les divers chefs de service ; il pouvait ainsi apporter à l'Empereur un programme qui ne demandait plus qu'à être exécuté. Sa réputation en augmentait d'autant, et l'ambition de Napoléon se trouvait satisfaite sans retard.

Voici le texte de l'un de ces remaniements territoriaux arrêtés dans les bureaux de la rue du Bac après le retour du ministre à Paris : « Faire un nouvel État au nord de l'Allemagne, qui soit dans les intérêts de la France, qui garantisse la Hollande et la Flandre contre la Prusse, et l'Europe contre la Russie. Le noyau serait le duché de Berg, Hesse-Darmstadt, etc. Chercher en outre dans les entours tout ce qui pourrait y être incorporé, afin de pouvoir former un million ou un million deux cent mille âmes ; y joindre, si l'on veut, le Hanovre, et dans la perspective Hambourg, Brême, Lubeck ; donner la statistique de ce nouvel État (7). »

Du côté de la Hollande, le gouvernement français n'avait rien à craindre ; car Louis Bonaparte venait d'en être proclamé roi le 5 juin 1806. Talleyrand avait ardemment désiré que son plus jeune frère, Boson de Talleyrand-Périgord, fût attaché à la nouvelle Cour de La Haye comme grand-chambellan ; le roi Louis s'y était refusé (8). Le remplacement de la République Batave par un royaume avec un prince français ne changeait rien au projet de placer sous l'hégémonie de la France une partie de l'Allemagne ; mais il fallait commencer par donner à Murat, en sa qualité d'époux de Caroline Bonaparte, un établissement territorial. Si Talleyrand ne fut pas mêlé d'une manière personnelle à cette dernière négociation, il approuva pleinement la façon peu ordinaire dont elle avait été conduite. Le général Beurnonville s'en était chargé ; le prince, qui l'avait vu à l'œuvre, ne devait point oublier de mettre ce singulier négociateur dans son gouvernement provisoire, au mois d'avril 1814.

Beurnonville, qui était connu par ses gasconnades et ses évolutions politiques, avait été chargé par Talleyrand de traiter avec le prince Guillaume pour en obtenir la cession de son duché de Nassau-Siegen ; à Paris, on jugeait ce duché indis-

pensable au nouvel État que l'Empereur avait résolu de former pour Murat sous le nom de grand-duché de Berg. C'était l'époque où le prince Murat et sa femme s'étaient, suivant le mot de Lucchesini, jetés entre les bras de monsieur et de madame de Talleyrand, en tâchant par toutes sortes de manières de gagner leur appui (9).

Talleyrand reçoit Beurnonville avant son départ ; en lui remettant le projet d'échange territorial à soumettre au prince Guillaume, il lui recommande de ne rien précipiter, de s'y prendre avec beaucoup de douceur. « C'est, ajoutait le ministre, une cruelle extrémité pour le chef de la maison de Nassau que d'abandonner un État héréditaire où s'attachent tant de souvenirs glorieux. Sa susceptibilité peut être extrême, sans être exagérée ; il faut la ménager et, je le répète, mettre le temps de notre côté. » Dès le lendemain matin, Beurnonville était dans le cabinet du ministre. « Eh bien ! lui dit celui-ci, avez-vous déjà vu le prince Guillaume ? Vous venez sans doute m'informer que vous en avez été fraîchement accueilli ? Il fallait nous y attendre ; mais le début n'était pas grand chose en une telle affaire ; de la patience, et nous réussirons. — Pas de cela ; tout est terminé : voilà les doubles du traité signés par le prince. — Mais par quel miracle, et comment vous y êtes-vous donc pris ? — Ma foi, j'ai bien repassé dans mon esprit les recommandations que vous me fîtes hier. En vous quittant, j'allai tout droit chez le prince, que je rencontrai seul. L'occasion était à souhait pour lui parler d'affaires : « Prince, lui dis-je, vous savez ou vous ne savez pas que l'Em-» pereur a besoin de votre duché de Siegen. Il vous offre en » échange une principauté dans l'intérieur de l'Allemagne, » plus forte en population et plus riche en produits ; voilà le » traité tout dressé. Je sais bien que vous avez de bonnes rai-» sons pour refuser cet arrangement ; mais, sacredié ! vous » n'êtes pas le plus fort. Ainsi, croyez-moi, faites beau c... — » Et le prince a fait beau c.. ? reprit froidement le ministre. » — Oui, sans barguigner, et, ma foi, je ne croyais pas en finir » sitôt. »

A quelque temps de là, Beurnonville avait fait faire de lui par Robert Lefèvre un portrait dans le style théâtral de l'épo-

que ; il tenait à la main un rouleau de papier qui portait écrit le mot *traité*. Talleyrand de dire alors à Beugnot : « Pourquoi ne pas avoir écrit sur la page blanche que le général tient à la main : Prince, faites beau c.. ? Vous êtes lié avec Beurnonville ; conseillez-lui donc de ne pas laisser l'œuvre imparfaite ; il nous le doit, et il se le doit à lui-même (10). »

Peu après, le 22 avril 1806, Beurnonville était rappelé de l'ambassade de Madrid pour occuper au Luxembourg son siège de sénateur. Talleyrand lui écrivait à ce propos : « Vos nouvelles fonctions, monsieur, vont me priver de votre correspondance ; mais votre séjour à Paris me procurera habituellement des relations avec vous, et les plus rapprochées seront les plus agréables pour moi (11). » En revenant d'Espagne, il eut certainement l'occasion de conter au ministre, avec la liberté de langage qu'on lui connaît, les scandales domestiques dont il avait été témoin à la Cour du Roi Catholique.

Tout ne se passa pas avec les futurs membres de la Confédération du Rhin comme avec le prince de Nassau-Siegen ; mais l'habileté de Talleyrand fut extrême à traiter avec eux. Il fit venir successivement les représentants des divers princes sur qui l'Empereur avait jeté les yeux. Les effrayer en leur parlant de la puissance militaire de la France, leur montrer la nécessité de se choisir un protecteur contre les représailles possibles de l'Autriche, n'était point un jeu difficile. Chacun d'eux se laissa convaincre dans des conversations privées. Ainsi le ministre signa un traité avec l'archevêque de Ratisbonne ; il en informa l'Empereur en ces termes de la flatterie la plus raffinée : « J'espérais que Votre Majesté recevrait dimanche dernier le traité à son dîner de famille ; car, quel que soit l'attrait qu'ont en elles-mêmes les grandes choses dont Votre Majesté est toujours occupée, je la sais cependant sensible comme nous au charme des affections qui appartiennent à tous les hommes (12). » Une fois qu'il eut amené les représentants des princes aux conditions qu'il voulait, Talleyrand les convoqua tous ensemble, le 12 juillet, à l'hôtel des Relations extérieures, et il leur présenta un texte collectif qu'ils n'eurent d'autre ressource que de signer. La Confédération du Rhin était constituée. Une note en faisait part à l'Em-

IV. — Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord en costume de vice-grand-électeur par Prud'hon
Musée Carnavalet.

Cl. Pays

pereur dans ces termes emphatiques : « Cette transaction est la plus étonnante que le monde ait vue depuis cinq siècles ; elle entraîne la dissolution d'un antique empire et en complète un autre, qui a dans le génie de son fondateur un garant de sa durée. » Berthier, prince de Neuchâtel, fut chargé des ratifications, qui devaient avoir lieu à Munich le 25 juillet. Le 20, le prince de Bénévent lui adressait ses pleins pouvoirs. Louis de Périgord, fils aîné d'Archambaud, fut chargé par Berthier de rapporter à son oncle tous les papiers du traité (13).

Les signataires de l'acte du 12 juillet 1806 étaient au nombre de seize : l'Empereur et Roi et quinze maisons souveraines de l'Allemagne occidentale et méridionale. Les territoires des quinze États allemands couvraient 130.000 kilomètres carrés et comptaient sept millions et demi d'habitants. Ce n'était là qu'un commencement ; la Confédération devait comprendre en 1808 jusqu'à trente-sept membres. Mais Talleyrand n'était plus alors au ministère ; l'idée qu'il avait semée en 1806 avait continué à fructifier sans lui. Tant qu'il avait été rue du Bac, il n'avait point perdu de vue un système politique qui était en partie son œuvre. Comme l'Électeur de Wurzbourg, ancien grand-duc de Toscane, était resté en dehors de la nouvelle Confédération, Talleyrand chargea le ministre de France de lui dire en propres termes : « La possession de Wurzbourg par un prince étranger à la Confédération est presque incompatible avec l'existence de cette Confédération (14). » L'Électeur de Wurzbourg finit par se rendre à cet argument, qui cachait mal une menace de confiscation. Il entra dans la Confédération le 25 septembre, le jour même où Napoléon quittait Saint-Cloud pour commencer la campagne de Prusse.

L'établissement de la Confédération du Rhin fut certainement pour le prince de Bénévent une source d'affaires lucratives. Sainte-Foy, l'un de ses familiers, s'employa à fixer les sommes que les princes allemands devaient verser dans sa cassette personnelle, pour appartenir à la nouvelle combinaison politique, qui les faisait mourir d'envie. Un diplomate allemand, qui fut mêlé de près à ces marchés avec les princes de l'Empire, Gagern, a dit du ministre des Relations extérieures : « Il considérait sa haute situation comme une mine d'or.

Ses complaisances devaient être payées non en tabatières ou en brillants, suivant la coutume, mais en argent comptant. Qui pourrait compter les sommes qui ont ainsi coulé vers lui de la part des grandes puissances ! » On pense au mot que Talleyrand dit un jour à Vitrolles : « Voyez-vous, il ne faut jamais être pauvre diable. Moi, j'ai toujours été riche. » Barras, qui donne le détail des sommes perçues par le prince à cette occasion, en fixe le total à 2.700.000 francs (15).

CHAPITRE XII

LE BLOCUS CONTINENTAL

La rupture avec la Prusse. — La bibliothèque de Joseph Chénier. — Talleyrand à Mayence. — Comment l'appréciait la reine Hortense. — Lettres de Talleyrand à Napoléon. — Son rapport sur le projet de Blocus continental ; 20 novembre 1806. — La galerie de tableaux du roi de Saxe.

PENDANT ces fructueuses négociations, il avait été question que la Prusse, qui était liée à la France depuis qu'elle avait accepté d'occuper le Hanovre, formât à son profit une Confédération de l'Allemagne du Nord ; ç'eût été comme la contre-partie de la Confédération du Rhin. Le gouvernement de Berlin faisait alors de son mieux sa cour à Talleyrand. Lucchesini lui remit, de la part de son souverain, une plaque en diamants de l'ordre de l'Aigle noir, qui ne valait pas moins de seize mille écus : ce présent somptueux était une infraction aux statuts de l'ordre qui interdisaient le luxe des plaques en pierreries. De son côté, le ministre de Prusse était l'un des hôtes assidus de la rue du Bac ; il écrivait, au milieu du mois de mai 1806 : « Je tâche, avec mes propres moyens, d'être plus intimement lié que jamais avec monsieur et madame de Talleyrand, et, tant que ma santé et ma bourse le permettront, je me tiendrai en mesure de balancer un peu l'adresse, les assiduités et les prodigalités d'autrui. *Sat sapienti !* (1) »

Mais voici que, dans les premiers jours d'août, des bruits circulèrent à Berlin sur la rétrocession possible du Hanovre à l'Angleterre, dont il avait été parlé entre Talleyrand et Lau-

derdale. Aussitôt, dès le 7 août, l'ordre fut donné de mettre sur le pied de guerre les deux tiers de l'armée. « Le plus grand secret, disait le ministre Haugwitz, la plus grande dissimulation étaient indispensables. » La chose cependant s'ébruita vite. Aussi, dans des notes du 26 et du 27 août, Talleyrand parlait-il à Napoléon de « la ridicule comédie qui a été jouée à Berlin. Il est impossible de porter plus loin la crédulité et toutes les contradictions de témérité et de poltronnerie qui en sont la suite... Cette Cour, que sa faiblesse rend crédule en tout ce qui peut l'alarmer ; elle ne sait ni ce qu'elle doit croire, ni ce qu'elle doit faire... » Un nouveau ministre de Prusse, Knobelsdorff, avait remplacé Lucchesini. Bien que Joseph de Maistre tînt Knobelsdorff pour « le plus misérable valet de Talleyrand (2), » il ne fit qu'un court séjour à Paris. Le 3 octobre, le ministre de la rue du Bac adressait à l'Empereur un rapport sur les relations de la France et de la Prusse, qui annonçait la guerre prochaine.

Napoléon était parti pour l'armée dès le 25 septembre. Talleyrand dut à son tour quitter Paris. Il regretta sans doute de perdre, de nouveau et pour un temps indéterminé, la société de ses amis qui fréquentaient dans la rue Roquépine le salon de madame de Laval ; il y avait rencontré récemment un jeune homme d'une vingtaine d'années, le duc Victor de Broglie, qui devait être un jour ministre des affaires étrangères pendant que lui-même serait ambassadeur à Londres. Avant son départ, il avait enrichi sa bibliothèque d'acquisitions précieuses. Joseph Chénier, qui avait été destitué de sa place d'inspecteur de l'Université, avait vendu sa magnifique collection de livres. Le prince de Bénévent fut l'un de ceux qui poussèrent le plus les enchères ; il était, comme on le sait, grand amateur de livres, mais avec une idée de spéculation. Quand il vendit sa bibliothèque, en avril 1811, il ne manqua certes pas de réaliser un bénéfice sur les livres de la vente Joseph Chénier (3).

Le prince était arrivé à Mayence le 7 octobre ; il reprenait sa vie errante à la suite de la Grande Armée. Metternich affirme qu'il s'opposa aussi longtemps qu'il le put à la campagne contre la Prusse, mais que la fougue de l'Empereur l'emporta de nouveau sur toutes les considérations que lui présenta

son ministre (4). Il se peut, en effet, qu'ici encore Talleyrand ait préféré, au fond de sa conscience, une politique moins agressive ; certes, il ne lui aurait pas déplu de surveiller l'échiquier européen, tout en restant à Paris. Mais la campagne de 1806-1807 ne devait provoquer en lui aucune résistance aux volontés du maître ; loin de là, on le vit donner les mains à des mesures d'une importance capitale, dont la moindre ne fut pas sa responsabilité dans le décret du Blocus continental.

La reine Hortense eut l'occasion de voir le prince pendant son séjour à Mayence. Elle a dessiné à ce propos une esquisse du personnage, qui a l'avantage de le faire connaître à un moment précis de sa cinquante-troisième année.

« Ce fut, dit-elle, pendant ce voyage (aux eaux de Wiesbaden) que je connus davantage M. de Talleyrand. Je m'étais souvent demandé comment on pouvait juger de son esprit et lui en accorder autant, quand il le montrait si peu. Pendant des années, je l'avais vu entrer dans le salon de la Malmaison avec un air froid et nonchalant, traînant son pied, s'appuyant sur la première chaise et saluant à peine. Rarement il m'avait adressé la parole. A Mayence, au contraire, il me rechercha et fit quelques frais. J'en fus surprise, flattée même, car les soins d'un homme qui en rend fort peu touchent toujours davantage, et je suis convaincue que sa grande réputation d'esprit tient encore plus au peu qu'il dit et qu'il dit bien qu'à ce qu'il fait de remarquable, quoique je sois loin de lui en refuser. Il est surtout remarquable par des mots heureux, un ton parfait, beaucoup de finesse pour deviner les hommes et se cacher à eux, une assurance de grand seigneur jointe à une paresse qui le rend d'un commerce si facile et si doux qu'elle passe aisément pour de la bonté. Indulgent pour tous les vices, patient à écouter les projets des intrigants qui agissent pour une cause qui a des chances, il ne répond que par un sourire approbateur, n'effarouche personne et profite du succès lorsqu'il est arrivé. Les agréments de son esprit suppléent à la force d'âme et de caractère qui lui manque, et il se trouve à la tête d'un parti dont on le croit l'auteur, tandis qu'il en est à peine le confident. L'attrait qu'il possède, et qui est grand,

tient beaucoup à la vanité des autres. J'y ai été prise moi-même. Le jour où il daigne vous parler, il est déjà aimable et l'on est tout près de l'aimer, s'il vous demande des nouvelles de votre santé (5). »

Parmi les lettres que le prince écrivit de Mayence certaines sont à citer, comme des témoignages de ses sentiments personnels pour l'Empereur.

Le 13 octobre : « J'avais écrit cette lettre, et en la finissant j'allais exprimer à Votre Majesté toute ma tristesse d'avoir passé quatre jours sans nouvelles, lorsque j'ai vu arriver le courrier du prince Berthier, qui nous apporte les nouvelles des succès des troupes de Votre Majesté. Je suis bien heureux. Recevez, Sire, les plus sincères félicitations d'un des hommes du monde qui, permettez-moi de vous le dire, vous aime le plus. »

Le 20 octobre, à propos des bruits qui couraient d'un attentat possible contre l'Empereur : « Tous ces récits font frémir. Mais il faut que Votre Majesté sache tout ; et qui est-ce qui peut avoir le courage de le lui dire, si ce ne sont pas ceux qui l'adorent ? »

Le 24 octobre : « Les victoires de Votre Majesté ont changé nos inquiétudes en allégresse ; nous jouissons ici de vos triomphes et de votre gloire ; mais je gémis d'être ici dans une sorte d'impuissance de rien faire pour votre service, je suis resté seul en arrière. Quel terme Votre Majesté daignera-t-elle mettre à mon exil ? » Il s'occupe de faire imprimer les bulletins de la Grande Armée. « Présenter, dit-il, à Votre Majesté les bulletins de la campagne, c'est lui faire hommage de ses propres bienfaits. Je ne crois pas qu'on puisse lui offrir quelque chose de plus grand que le récit de ses exploits et le tableau de ses victoires (6). »

Dans les derniers jours d'octobre, c'est-à-dire quand les journées d'Iéna et d'Auerstædt avaient réduit la Prusse aux abois, Talleyrand rejoignit l'Empereur à Berlin.

Le ministre de Frédéric-Guillaume III, Haugwitz, mettait son espoir dans l'arrivée du prince. De Graudenz, le 7 novembre, il écrivait à Lucchesini : « Pourvu que M. de Talleyrand soit arrivé, je ne désespère pas que vous ne parveniez à faire

naître des idées moins impolitiques que ce terrible principe de la destruction de la Prusse pour servir de garantie au repos futur de la France. Ce ministre éclairé comprendra aisément que, dès que la Prusse est mise hors d'état de brider la Russie et d'en imposer à l'Autriche ou de servir au moins d'intermédiaire, ces deux puissances obtiendront plus de moyens et auront plus de facilités à troubler le repos de la France, quelque puissante qu'elle soit, et que l'unique moyen d'y pourvoir consiste dans une réunion parfaite et sincère de la Prusse avec la Ligue germanique et la France (7). » La thèse pouvait se soutenir ; mais rien ne montre que Talleyrand l'ait jamais plaidée en aucune manière auprès de Napoléon, ni même qu'il ait eu l'idée de le faire. Tout ce qu'il dit dans ses *Mémoires* du séjour qu'il fit à Berlin en même temps que l'Empereur se réduit à ceci : « Napoléon était déjà à Berlin, quand il reçut une proclamation du prince de la Paix qui semblait annoncer une prochaine défection de l'Espagne. Il jura dès lors de détruire à tout prix la branche espagnole de la maison de Bourbon ; et moi, je jurai intérieurement de cesser, à quelque prix que ce fût, d'être son ministre, dès que nous serions de retour en France (8). »

Qu'y a-t-il de vrai dans cette affirmation de Talleyrand d'avoir pris avec lui-même à Berlin, au mois de novembre 1806, une décision irrévocable de ne plus être le ministre de l'Empereur ? Nul ne saurait le dire. Du moins, le doute est permis au sujet de cette phrase qui date de 1816, quand on le voit s'associer jusqu'à la fin de la campagne à tous les actes de Napoléon. Il prétend que sa décision résulte du projet de son maître de détruire les Bourbons d'Espagne ; on verra plus loin la part qui lui revient dans cet acte néfaste de la politique napoléonienne.

Pendant son séjour à Berlin, l'Empereur signa, le 21 novembre 1806, le décret célèbre qui déclarait les Iles Britanniques en état de blocus ; car ce fut alors que son esprit, comme frappé de vertige, prit le parti, suivant le mot qu'il écrivait à son frère Joseph, de « conquérir la mer par la puissance de la terre. » Il se condamnait ainsi à conquérir l'Europe tout entière et à

l'entourer d'une muraille de Chine gigantesque. Ce que cette folie devait lui coûter, à lui et à la France, on ne le sait que trop.

Sur cette idée, qui allait déterminer toute sa politique future, l'Empereur ne pouvait pas ne pas consulter son ministre des Relations extérieures. Quel fut le rôle de celui-ci ? Loin de combattre ce dessein, il fournit à Napoléon une suite d'arguments qui donnaient à une mesure insensée une apparence de justification. Les *Mémoires* du prince ont un mot de blâme, un seul et jeté en passant, sur « le gigantesque et désastreux système continental (9) ; » mais ils ne disent rien du long rapport signé par lui à Berlin le 20 novembre 1806, et dont le décret impérial du lendemain ne fut que la reproduction et le résumé. De ce long rapport, qui engage à un si haut degré la responsabilité historique de son auteur, quelques passages doivent être reproduits ici (10) :

« Sire, trois siècles de civilisation ont donné à l'Europe un droit des gens que, selon l'expression d'un écrivain illustre, la nature humaine ne saurait assez reconnaître.

» Ce droit est fondé sur le principe que les nations doivent se faire, dans la paix, le plus de bien et, dans la guerre, le moins de mal qu'il est possible.

» D'après la maxime que la guerre n'est point une relation d'homme à homme, mais une relation d'État à État, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement non point comme hommes, non pas même comme membres ou sujets de l'État, mais uniquement comme ses défenseurs, le droit des gens ne permet pas que le droit de guerre et le droit de conquête qui en dérive s'étendent aux citoyens paisibles et sans armes, aux habitations et aux propriétés privées, aux marchandises du commerce, aux magasins qui les renferment, aux chariots qui les transportent, aux bâtiments non armés qui les voiturent sur les rivières ou sur les mers, en un mot à la personne et aux biens des particuliers.

» Ce droit né de la civilisation en a favorisé les progrès. C'est à lui que l'Europe a été redevable du maintien et de l'accroissement de sa prospérité, au milieu même des guerres fréquentes qui l'ont divisée.

» L'Angleterre seule a conservé ou repris les usages des temps barbares. C'est par son refus de renoncer à la course maritime que cette pratique injuste et cruelle a été maintenue malgré la France, qui, en temps de paix et mue uniquement par des idées de justice et d'humanité, avait proposé de l'abolir.

» La France a tout fait pour adoucir du moins un mal qu'elle n'avait pu empêcher. L'Angleterre a tout fait pour l'aggraver...

» Sous le nom de droit de blocus, elle a inventé et mis en pratique la théorie la plus monstrueuse.

» D'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, le droit de blocus n'est applicable qu'aux places fortes. L'Angleterre a prétendu l'étendre aux places de commerce non fortifiées, aux havres, à l'embouchure des rivières...

» Contre une puissance qui méconnaît à ce point toutes les idées de justice et tous les sentiments humains, que peut-on faire, sinon de les oublier un instant soi-même pour la contraindre à ne les plus violer ? Le droit de la défense naturelle permet d'opposer à son ennemi les armes dont il se sert, et de faire, si je puis ainsi parler, réagir contre lui ses propres fureurs et sa folie. De plus, quand les principes de la civilisation sont attaqués par des entreprises sans exemple et que l'Europe entière est menacée, la préserver et la venger n'est pas seulement un droit, c'est encore un devoir pour la puissance qui seule en a les moyens. »

Le rapport énumère ensuite une série d'arguments qui, comme plusieurs passages qui précèdent, ont été reproduits à peu près textuellement dans les considérants du décret du lendemain ; puis il se termine par ces réflexions :

« Votre Majesté, je le sens, ne prendra qu'à regret de telles mesures, et je ne les propose moi-même qu'à regret ; mais la situation de l'Europe les rend nécessaires ; et d'ailleurs, aussitôt que l'Angleterre admettra le droit des gens que suivent universellement les peuples policés, aussitôt qu'elle reconnaîtra que le droit de guerre est un et le même sur mer que sur terre, que ce droit et celui de conquête ne peuvent s'étendre ni aux propriétés privées, ni aux individus non armés et paisibles, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réel-

lement investies, Votre Majesté fera cesser ces mesures rigoureuses, mais non pas injustes ; car la justice entre les nations n'est que l'exacte réciprocité.

« *Signé :* Ch. Maur. TALLEYRAND, prince de Bénévent. — Berlin, le 20 novembre 1806. »

On est en droit de se demander si le prince n'avait pas conservé, à l'époque où il rédigeait ses *Mémoires*, c'est-à-dire après les leçons désastreuses de la Bérésina et de Waterloo, une sorte d'approbation pour la politique du Blocus continental. Il écrit, en effet, à propos de la guerre d'Espagne : « Le chef-d'œuvre de la politique, à cette époque, aurait été d'isoler assez la Grande-Bretagne pour la laisser sans un lien quelconque avec le continent (11). » Oui, sans doute ; mais la condition nécessaire de cet isolement était que l'Empereur, au lieu de courir après le mirage continental, songeât à conquérir l'empire des mers.

Napoléon quitta Berlin le 25 novembre pour continuer sa marche vers l'Est. Talleyrand resta encore quelques jours dans la capitale de la Prusse ; le 30 novembre, il écrivait à l'Empereur : « Deux raisons me feront quitter Berlin avec joie. Je me rapproche de Votre Majesté ; et, si après ce motif un autre mérite d'être compté, je laisserai ici un grand nombre de solliciteurs qui m'obsèdent et qui m'accablent (12). » Il rejoignit Napoléon à Posen, aujourd'hui Poznan.

En sa qualité de ministre des Relations extérieures, le prince eut à préparer un traité avec l'Électeur de Saxe Frédéric-Auguste pour l'entrée de ce souverain dans la Confédération du Rhin, avec le titre de roi ; ce traité fut signé le 11 décembre 1806. Parmi les portraits d'apparat qui garnissent les murs de Valençay, on peut voir celui de Frédéric-Auguste, peint par Gérard. « J'ai cherché, avait dit le roi de Saxe à Talleyrand, ce qui était le moins un présent et le plus une marque d'amitié. » Le roi savait en effet qu'il devait au prince d'avoir conservé sa belle galerie de tableaux. Talleyrand a raconté cette anecdote. Denon, le directeur général des musées, convoitait pour le Louvre quelques-unes des toiles célèbres de Dresde ; il en avait dressé la liste, que l'Empereur montra

à son ministre. « Si Votre Majesté, dit celui-ci, fait enlever quelques-uns des tableaux de Dresde, elle fera plus que le roi de Saxe ne s'est jamais permis de faire, car il ne se croit pas le pouvoir d'en faire placer aucun dans son palais. Il respecte la galerie comme une propriété nationale. — Oui, dit Napoléon, c'est un excellent homme ; il ne faut pas lui faire de la peine. Je vais donner l'ordre de ne toucher à rien. Nous verrons plus tard (13). » En attendant de donner son portrait au prince de Bénévent, le roi Frédéric-Auguste fit mettre à sa disposition la somme d'un million (14). Est-il nécessaire d'ajouter qu'elle ne fut pas refusée ?

CHAPITRE XIII

TILSIT

La question polonaise. — Talleyrand à Varsovie. — Son rôle de grand-chambellan. — Il ravitaille la Grande Armée. — Son rapport sur la question polonaise ; 28 janvier 1807. — Ses réflexions à propos de la bataille d'Eylau. — Il fait à Napoléon la lecture de *Corinne*. — Sa part dans les négociations de Tilsit. — La reine Louise de Prusse et Talleyrand.

Depuis son arrivée à Poznan, Talleyrand était entré en contact direct avec la plus dramatique des questions européennes, la question polonaise. On se rappelle l'impression douloureuse qu'il avait ressentie à dix-huit ans, quand « ce grand acte d'injustice et de spoliation » s'était accompli pour la première fois (1). Depuis 1772, la Pologne avait, en deux fois, achevé de mourir. En 1806, il y avait onze ans qu'elle avait disparu de la carte de l'Europe.

Ministre des Relations extérieures, le prince de Bénévent savait bien que, depuis la mort de la Pologne, l'équilibre du système européen avait été rompu. La Pologne, par le seul fait de son existence, avait toujours rendu à la France le service précieux d'empêcher le rapprochement de la Russie et de l'Allemagne. La Pologne disparue, l'Europe orientale avait été le théâtre d'une nouvelle distribution des forces politiques, très dangereuse pour la paix du monde. Talleyrand avait alors une méfiance particulière pour la Russie, « qui a tellement cherché, disait-il, à se mêler à toutes les affaires des autres peuples (2). » Mais l'œuvre d'iniquité n'allait-elle pas dispa-

raître à son tour ? La journée d'Iéna avait fait courir un immense frisson d'espérance dans toute la Pologne prussienne, la Pologne de Poznan (Posen), de Bydgoszcz (Bromberg), de Warszawa (Varsovie), de Gdansk (Dantzig).

Le 18 novembre, dans une dépêche à l'ambassadeur français à Vienne, Talleyrand esquissait comme un premier geste pour la restauration de la Pologne. Le général Andréossy devait, en effet, proposer à l'Autriche d'échanger la Galicie contre la Silésie ; cet échange aurait pour résultat de « rétablir dans le Nord de l'Europe un système d'équilibre et une division d'États qui, sans nuire à sa puissance réelle (de la Cour de Vienne), lui ôterait un voisinage (celui de la Russie) dont les conséquences ne peuvent être ni utiles ni honorables (3). »

Le lendemain, le prince avait assisté, aux côtés de l'Empereur, à la réception d'une députation polonaise ; il se rappelait y avoir vu Alexandre Potocki, Malachowski, Gutakowski, Dzialinski (4). Il avait entendu ces paroles de Napoléon : « Il est de l'intérêt de l'Europe, il est de l'intérêt de la France que la Pologne existe. » Elles répondaient à ses sentiments personnels et à sa conception de l'équilibre européen.

A Poznan, Napoléon avait reçu une nouvelle députation de Polonais ; il leur avait tenu le même langage : « Comme Empereur des Français, je verrai toujours avec un vif intérêt le trône de Pologne se relever et l'indépendance de cette grande nation assurer celle de ses voisins, menacée par l'ambition démesurée de la Russie. Le principe politique qui a porté la France à désavouer le partage de la Pologne lui faisant désirer son rétablissement, les Polonais peuvent toujours compter sur ma protection. »

Le 19 décembre, l'Empereur arrivait à Varsovie, où déjà Murat et Davout l'avaient précédé. Dans ce pays de la boue et en cette saison, les routes étaient comme impraticables ; Talleyrand en fit la fâcheuse expérience. Sa voiture s'était tellement embourbée qu'il fallut près de douze heures pour qu'elle pût repartir. Les soldats chargés de ce travail étaient de fort méchante humeur. « Ah ! bah ! disaient-ils, pourquoi diable aussi vient-il faire de la diplomatie dans un aussi mauvais chien de pays ? »

Talleyrand finit par arriver à Varsovie ; il eut pour résidence l'hôtel Radziwill. En écrivant à son amie madame de Vaines les mésaventures de son voyage, il lui disait que l'année précédente ses lettres venaient de Presbourg, cette année de Varsovie. « Dieu sait, ajoutait-il, d'où je daterai l'année prochaine. Ah ! mon amie, fasse le ciel que ce soit de la rue d'Anjou (5). »

La comtesse Potocka, née Anna Tyszkiewicz, a parlé de Talleyrand dans son rôle de grand-chambellan ; on pourrait être porté à l'oublier. Les femmes de l'aristocratie polonaise avaient été convoquées au Château, pour être reçues par l'Empereur. « Nous attendîmes assez longtemps, dit-elle, et, s'il faut l'avouer, notre curiosité n'était pas exempte d'une certaine crainte. Tout à coup le silence fut troublé par une subite rumeur, les battants de la porte s'ouvrirent avec fracas, et M. de Talleyrand s'avança, prononçant à haute et intelligible voix cette parole magique qui faisait trembler le monde : *L'Empereur !* »

Comme le mauvais temps et l'état des routes empêchaient les mouvements des troupes, l'Empereur avait voulu qu'on s'amusât. Il fut décidé que le premier bal aurait lieu chez le prince de Bénévent. « J'avais un vif désir, écrit encore la comtesse Potocka, de voir de près l'amphitryon, qui passait pour l'homme le plus aimable et le plus spirituel de son temps ; à dire vrai, il fit peu de frais pour nous paraître tel. Les intimes affirmaient que personne n'était à la fois plus habile et plus brillant ; mais, si je devais le juger d'après l'effet qu'il produisit alors sur moi, je dirais qu'il semblait blasé et ennuyé de tout, avide de fortune, jaloux de la faveur d'un maître qu'il détestait, sans caractère comme sans principes, en un mot, malsain d'âme comme de figure.

» Je ne saurais rendre la surprise que j'éprouvai en le voyant s'avancer péniblement jusqu'au milieu du salon, une serviette pliée sous le bras, un plateau de vermeil à la main, et venir offrir un verre de limonade à ce même monarque qu'à part lui il traitait de parvenu (6). »

A ce bal, l'Empereur dansa une contredanse qui servit de prétexte à sa liaison avec madame Walewska ; on disait que

Talleyrand avait aplani entre les futurs amants les difficultés préliminaires.

Le prince de Bénévent devait rester à Varsovie jusqu'au début du mois de mai 1807. Pendant ce séjour, son activité ne fut pas seulement celle d'un ministre des Relations extérieures, qui recevait les diplomates ; ainsi reçut-il le baron Charles de Vincent que la Cour de Vienne avait envoyé pour la sauvegarde des anciennes provinces polonaises qui appartenaient alors à l'empereur d'Autriche ; il fit aussi fonction de gouverneur. « Je faisais, dit-il, habiller des troupes, j'en faisais partir, j'achetais des vivres, je visitais les hôpitaux, j'assistais au pansement des blessés, je distribuais des gratifications. » Dans une lettre du 5 avril 1807, il écrivait à l'Empereur : « J'ai fait ce matin la visite de tous les hôpitaux de Varsovie. J'ai distribué aux blessés d'Ostrolenka la gratification que Votre Majesté veut bien leur accorder (un napoléon aux soldats, cinq aux officiers). J'ai écouté auprès de leur lit leurs petites demandes particulières, et je les ai laissés contents (7). » Les lettres volumineuses qu'il adressait à l'Empereur presque chaque jour font foi de cette activité administrative ; pendant quelques semaines, il fut comme le pourvoyeur de la Grande Armée. La tâche était difficile et certainement en dehors de ses habitudes et de sa tournure d'esprit. Heureusement pour lui, il trouva un grand appui auprès du prince Poniatowski, le futur maréchal d'Empire. La sœur de celui-ci, la comtesse Vincent Tyszkiewicz, était depuis plusieurs années l'amie du prince, ou plutôt son esclave ; c'est le mot dont se sert sa nièce, la comtesse Potocka (8).

Talleyrand apportait à tout ce qu'il faisait cette hauteur aristocratique qui ne le quitta, pour ainsi dire, jamais. Son ami le baron de Gagern, dont il se servait pour ses affaires d'argent avec les princes d'Allemagne, l'appelait à tout propos Votre Altesse ; il le pria de l'appeler simplement M. de Talleyrand, et sur ce mot d'Altesse il ajouta : « Je suis moins, et peut-être je suis plus (9). »

Napoléon, qui passa à Varsovie le mois de janvier 1807, faisait venir le prince à toute heure. Une fois, c'était après minuit, l'Empereur, vaincu par la fatigue, s'endormit ; Talley-

rand en fit autant dans un fauteuil voisin. Cependant un secrétaire se décide à ouvrir la porte à quatre heures du matin. Napoléon sursaute ; il réveille Talleyrand. « Eh bien ! je crois qu'il s'est endormi. Comment, coquin, vous dormez chez moi ! Ah ! Ah ! » Puis ils se mirent tous deux au travail, jusqu'à cinq heures (10).

Le genre de vie assez inattendu que le prince menait à Varsovie ne lui faisait point perdre de vue la gravité de la question polonaise. Le 28 janvier 1807, il adressait à l'Empereur un long rapport pour lui démontrer la faute que le gouvernement de l'ancienne France avait commise quand il ne s'était pas opposé au premier partage de la Pologne. « De toutes les fautes de ce gouvernement, disait-il, la plus impardonnable, parce qu'elle a été la plus funeste, fut de souffrir, comme on le fit, avec une inconcevable imprévoyance, le premier partage de la Pologne, qu'il aurait pu si facilement empêcher. Sans ce premier partage, les deux autres n'auraient pu s'effectuer et n'auraient pas même été tentés à l'époque où ils furent faits. La Pologne existerait encore. Sa disparition n'aurait pas laissé un vide, et l'Europe aurait évité les secousses et les agitations qui l'ont tourmentée sans relâche depuis dix ans... Cet oubli des intérêts de la France et de l'Europe entière aurait encore aujourd'hui, pour l'une et pour l'autre, des conséquences nouvelles et bien plus funestes, si Votre Majesté ne les avait pas rendues impossibles (11). »

Tout convaincu qu'il était de la nécessité de reconstituer la Pologne, le prince avait accepté que son ami le baron de Dalberg reçût en dépôt des magnats de Varsovie la somme de quatre millions de florins comme prix des services qu'ils attendaient de lui pour la restauration de leur patrie. Le traité de Tilsit ne fut à cet égard qu'une satisfaction très incomplète. Talleyrand, pris de scrupules, fit restituer la somme qui avait été avancée (12). Ce geste de désintéressement prend chez lui une valeur exceptionnelle.

La guerre avait repris sur la basse Vistule. Napoléon, accouru de Varsovie, avait livré, le 8 février 1807, la bataille

d'Eylau. De cette bataille qui ne lui valut que de maintenir ses positions, au prix de sacrifices énormes, Talleyrand dit, dans ses *Mémoires*, qu'elle fut « un peu gagnée. » Il ajoute que l'Empereur le fit venir alors auprès de lui, dans l'idée d'entamer quelques négociations (13). N'y aurait-il pas là une erreur ? Sa correspondance atteste, en effet, qu'il continua à demeurer à Varsovie.

Un contemporain du prince attribue à cette journée d'Eylau une influence décisive sur ses dispositions intimes à l'égard de l'Empereur. Talleyrand eut alors de longues conversations avec son principal confident, le duc Emmerich de Dalberg, neveu du prince-primat ; il devait le faire entrer en 1814 dans le Gouvernement provisoire et se l'adjoindre comme délégué au Congrès de Vienne. Dalberg ne se gênait pas pour traiter dans l'intimité Napoléon de tyran et d'usurpateur (14). Avec un ami de ce tempérament, le prince pouvait parler à cœur ouvert : « Qu'aurions-nous fait si Napoléon avait été tué ? Que ferions-nous si cela arrivait au premier jour ? Il faudrait lui donner pour successeur son frère Joseph, en se hâtant d'annoncer à l'Europe que la France rentrait immédiatement et sans nulle réserve dans sa frontière du Rhin. » Pasquier, qui se dit bien informé au sujet de ces singulières confidences, ajoute : « On peut donc dater de cette époque le cours que prirent bientôt les idées de M. de Talleyrand et qui le conduisit à se ménager, pour l'avenir, des ressources de toutes natures, qui le fit, par conséquent, presque aussitôt entrer dans la voie des trahisons envers celui qu'il affectait de servir avec un zèle si dévoué (15). » Serait-ce à ce moment qu'il entrevit ce qu'il appela le commencement de la fin de Bonaparte ?

Le prince écrivait à l'Empereur, le 7 avril, qu'il regrettait de ne point le voir revenir à Varsovie, comme le bruit s'en était répandu : « Je sens combien quelques moments de sa présence seraient bons ici où les esprits sont toujours prêts à tomber dans le découragement. Je les soutiens et les anime de mon mieux. Je me convaincs chaque jour davantage qu'abandonnés à eux-mêmes ils ne feraient rien ni pour eux ni pour nous. » Son séjour à Varsovie prit fin le 3 mai.

« J'ai assisté ce matin, écrivait-il, à la bénédiction des drapeaux ; la cérémonie a été fort brillante. — La bénédiction des drapeaux des trois légions polonaises avait eu lieu sur la place de Saxe, après une messe célébrée en plein air, au milieu d'une assistance enthousiaste. — La commission de gouvernement m'a prié instamment de retarder mon départ de quelques heures pour me trouver à cette cérémonie. Je laisse Varsovie fort confiant et fort tranquille (16). »

Talleyrand rejoignit l'Empereur à Finkenstein ; c'est là que furent reçues coup sur coup l'ambassade de Perse et l'ambassade de Turquie, dont il avait été fréquemment question à l'avance dans sa correspondance de Varsovie. Une nuit, Napoléon dit de le réveiller, pour qu'il lui fît la lecture de *Corinne*. Le roman de madame de Staël venait de paraître, et un exemplaire en avait été envoyé de Paris au quartier général. « Vous aimez cette femme, » dit l'Empereur à son ministre ; « voyons si elle a le sens commun. » Talleyrand n'aimait plus son amie, qui le lui rendait bien et qui s'exprimait ainsi sur son compte : « Il a fait de l'existence un calcul où n'entrent ni l'honneur, ni la gloire, ni l'amour. » Au bout d'une demi-heure, l'Empereur eut assez de la lecture : « Ce n'est pas là du sentiment, c'est un fatras de phrases... Allez-vous coucher ; c'est du temps perdu. »

Si Talleyrand s'était reconnu en 1802 dans madame de Vernon de *Delphine*, il pouvait se reconnaître à présent dans monsieur de Maltigues de *Corinne*. Madame de Staël avait mis sur les lèvres de celui-ci divers aphorismes qui s'appliquaient à merveille au ministre de la rue du Bac. Ainsi : « Il n'y a de bon dans ce monde que la fortune ou le pouvoir, ou tous les deux. — Les amitiés sont des moyens qu'il faut prendre ou quitter, selon les circonstances. — Il n'y a de différence en ce monde qu'entre les oiseaux pris au filet et ceux qui y ont échappé. — La vertu est un langage pour le vulgaire, que les augures ne peuvent se parler entre eux sans rire. — Toute cette poésie que l'on appelle la conscience, le dévouement, l'enthousiasme, a été inventée pour consoler ceux qui n'ont pas su réussir dans le monde ; c'est comme le *De profundis* que l'on chante pour les morts (17). »

La prise de Dantzig et la victoire de Friedland rétablirent

d'une manière incontestable la suprématie de l'armée française. De Dantzig, le 18 juin, Talleyrand adressait cette lettre à l'Empereur :

« Sire, j'apprends enfin quelques détails de la bataille de Friedland ; et j'en connais à présent assez pour savoir qu'elle sera comptée parmi les plus célèbres dont l'histoire perpétuera le souvenir. Mais ce n'est pas seulement sous des rapports de gloire que je me plais à l'envisager ; j'aime à la considérer comme un avant-coureur, comme un garant de la paix, comme devant procurer à Votre Majesté le repos qu'au prix de tant de fatigues, de privations et de dangers, elle assure à ses peuples ; j'aime à la considérer comme la dernière qu'elle sera forcée de remporter. C'est par là qu'elle m'est chère ; car, toute belle qu'elle est, je dois l'avouer, elle perdrait à mes yeux plus que je ne puis dire si Votre Majesté devait marcher à de nouveaux combats et s'exposer à de nouveaux périls sur lesquels mon attachement s'alarme d'autant plus facilement que je sais trop combien Votre Majesté les méprise (18). »

Le 23 juin, le ministre informait l'Empereur qu'il se mettait en route pour Kœnigsberg. « Votre Majesté a amené en un moment ses affaires à un point où je n'aurais jamais osé me promettre de les voir arriver de longtemps. Mais j'admire ; Votre Majesté depuis longtemps m'a accoutumé aux prodiges (19). »

Le 29 juin, Talleyrand rejoignit l'Empereur à Tilsit, à l'extrémité orientale du territoire de la Prusse, sur les bords du Niemen. Savary lui disait : « Si la paix n'est pas faite dans une quinzaine, Napoléon passera le Niemen. — Et qu'irait-il donc faire au delà du Niemen ? » répondait le prince, qui prévoyait peut-être déjà ce que pourrait être une campagne de Russie. « Il faut, ajoutait-il, lui faire abandonner cette idée de Pologne. On ne peut rien faire avec ces gens-là ; on n'organise que le désordre avec les Polonais. Voilà une occasion de terminer tout cela avec honneur ; il faut la saisir, il faut même d'autant plus se hâter que l'Empereur a une affaire bien plus importante ailleurs et qu'il peut faire entrer dans un traité de paix. S'il ne le fait pas, lorsqu'il voudra l'entreprendre, il sera rap-

pelé ici par de nouveaux embarras, tandis qu'il peut tout terminer dès aujourd'hui. Il le peut d'autant plus que ce qu'il projette est une conséquence raisonnable de son système (20). »

Quelle était donc cette « affaire bien plus importante ailleurs, » cette « conséquence raisonnable » du système de Napoléon ? C'était le détrônement à brève échéance des Bourbons d'Espagne. Ils devaient avoir leur tour, comme les Bourbons de Naples l'avaient eu environ un an et demi plus tôt.

Tilsit, jusqu'alors comme ignoré, était devenu une manière de capitale internationale, avec la présence de Napoléon, d'Alexandre et de Frédéric-Guillaume ; il y avait un quartier français, un quartier russe, un quartier prussien. L'affluence soudaine de tant d'étrangers rendait difficiles les conditions de la vie matérielle. Daru, intendant général de la maison de l'Empereur, avait réquisitionné tous les vins. Talleyrand, qui tenait à avoir sa cave personnelle, lui adressa une spirituelle requête : « Mon cher Daru, je suis persuadé d'une chose, c'est qu'en traduisant Horace, lorsque vous êtes venu à cette ode délicieuse qui commence par ces mots : *Nunc est bibendum*, vous n'avez pas pensé qu'Horace conseillât de boire de l'eau ; c'est pourtant où j'en serais réduit, si vous ne me cédiez pas un peu des provisions que vous faites pour l'Empereur (21). »

La Prusse mettait son espoir en Talleyrand. Le comte de Goltz écrivait à Hardenberg, le 2 juillet, qu'il avait reçu une lettre infiniment polie de S. A. le duc de Bénévent, « le seul homme qui peut nous être utile. » « Je me mettrai en quatre, ajoutait-il, pour gagner la confiance du duc de Bénévent... L'Empereur Alexandre sera extrêmement charmé d'apprendre que je suis parvenu à m'ouvrir la porte de Talleyrand (22). » Les diplomates prussiens avaient fondé en vain des espérances sur l'influence modératrice qu'ils attribuaient au prince de Bénévent. Celui-ci, en parlant de la « barbarie » avec laquelle l'Empereur traita la Prusse à Tilsit, déclare n'en avoir pas été l'instrument. Napoléon, dit-il (23), ne s'en rapporta pas à lui pour traiter des contributions de guerre et de l'évacuation des territoires par ses troupes ; il trouvait qu'à Presbourg son ministre s'en était acquitté d'une manière trop peu conforme à ce qu'il croyait ses véritables intérêts. Cette fois il chargea

le maréchal Berthier de faire exécuter les conditions qu'il imposait à la Prusse.

Alors quel fut le rôle de Talleyrand dans ces journées de Tilsit qui allaient donner à l'Europe politique une face nouvelle ? En ce qui regarde la Prusse, il se borna à signer avec le général Kalkreuth et le comte de Goltz le traité qui contenait les cessions territoriales de la Prusse, telles qu'elles avaient été convenues entre les deux empereurs. Si Napoléon, en effet, rendait à Frédéric-Guillaume la moitié de son royaume, c'était, d'après le texte même du traité du 9 juillet, « par considération pour l'empereur Alexandre. » Ce qui revient en propre à Talleyrand, c'est d'avoir négocié et signé avec le prince Kourakin le traité du 7 juillet, qui scellait l'alliance des deux empereurs. Napoléon lui avait recommandé de ne pas introduire de conditions sur le partage de l'Empire ottoman ni sur l'occupation possible de la Moldavie et de la Valachie par les Russes, alors que ces deux questions avaient fait l'objet de nombreux entretiens entre les deux alliés. Il se conforma strictement à ce que l'Empereur lui avait dit de faire ; il ne fut que l'exécuteur de ses ordres (24).

Si les *Mémoires* du prince font une mention très brève des négociations auxquelles il fut mêlé d'une manière passive, ils consacrent environ une page au souvenir de la reine Louise, et cette page a conservé les traces d'une émotion personnelle. Le fait est rare dans ces chapitres, qui sont presque toujours d'un style froid et impersonnel.

Talleyrand avait assisté, le 6 juillet, à la réception de la reine de Prusse. La démarche de cette jeune femme, célèbre par sa beauté, admirable par son patriotisme, qui essayait de fléchir la dureté d'un vainqueur impitoyable, fit sur lui une impression profonde. Il rappelle les paroles qui furent échangées entre l'Empereur et la Reine. « Comment avez-vous osé me faire la guerre, madame, avec d'aussi faibles moyens que ceux que vous aviez ? — Sire, je dois le dire à Votre Majesté, la gloire de Frédéric II nous avait égarés sur notre propre puissance. » Ce mot de gloire, adressé à Napoléon à Tilsit même, lui parut superbe. Il aimait à répéter ce bout de dialogue, si bien que l'Empereur impatienté finit par s'écrier un jour :

« Je ne sais pas ce que vous trouvez de si beau à ce mot de la reine de Prusse ; vous feriez tout aussi bien de parler d'autre chose. »

Le prince continue : « J'étais indigné de tout ce que je voyais, de tout ce que j'entendais ; mais j'étais obligé de cacher mon indignation. Aussi, serai-je toute ma vie reconnaissant de ce que la reine de Prusse, reine d'un autre temps, voulut bien s'en apercevoir. Si, dans les retours que je fais sur ma vie plusieurs nécessairement sont pénibles, je me rappelle du moins avec une grande douceur les choses qu'alors elle eut la bonté de me dire, et celles qu'elle m'a presque confiées. « Mon- » sieur le prince de Bénévent », me dit-elle la dernière fois que j'eus l'honneur de la conduire à sa voiture, « il n'y a que deux » personnes qui regrettent que je sois venue ici : c'est moi » et vous. Vous n'êtes pas fâché, n'est-ce pas ? que j'emporte » cette opinion. » Les larmes d'attendrissement et d'orgueil que j'avais dans les yeux furent ma réponse (25). »

Des larmes de Talleyrand ! La « noble femme » dont tous les efforts restèrent inutiles près de Napoléon eut-elle conscience de la victoire qu'elle avait remportée sur le plus impassible des hommes ? Elle l'avait fait pleurer.

CHAPITRE XIV

TALLEYRAND VICE-GRAND-ÉLECTEUR

Talleyrand à Dresde. — Pourquoi Talleyrand a quitté le ministère des Relations extérieures. — L'Empire en 1807. — Sentiments de Talleyrand pour Napoléon. — Il est remplacé par Champagny, 9 août 1807. — Il est nommé vice-grand-électeur; 14 août 1807. — Ses armoiries, costumes et traitements.

NAPOLÉON quitta Tilsit le soir du 9 juillet, quand les ratifications des traités de paix eurent été échangées ; il fit à Dresde un arrêt de deux jours ; le 27, il était de retour à Saint-Cloud. Talleyrand ne revint pas avec cette hâte. Il avait mené depuis un an une existence tellement agitée qu'il éprouva, suivant son expression, « un bien-être inexprimable » en restant plusieurs jours à Dresde. Il fait un grand éloge des vertus publiques et privées du roi Frédéric-Auguste, des habitudes nobles et tranquilles de la Cour de Saxe, de la bienveillance et de la sincérité qu'on voyait partout (1). Dresde fut pour lui comme une oasis de repos et de paix.

Tous les soirs, M. de Bourgoing, ministre de France, donnait une réception à la légation ; les salons étaient trop petits pour la foule qui s'y pressait. Le prince se tenait dans le cabinet même du ministre, de manière à se soustraire aux importuns. Une Française qui le vit dans ces circonstances rapporte un détail inattendu. « Le prince de Bénévent, dit-elle, s'occupe de tout. Je l'ai trouvé l'autre jour installé devant une grande table couverte de pièces de toile et de batiste. Madame de Bourgoing et sa femme de chambre étaient assises à ses côtés

et le conseillaient dans ses achats. Son choix fait, il se leva et, nous regardant tous d'un air goguenard, il dit qu'il quitterait Dresde douze heures après l'Empereur, et il chargea la femme de chambre de lui apporter ses acquisitions quand le cent unième coup de canon aurait été tiré (2). »

Balzac, dans *Une Ténébreuse Affaire*, met ces paroles sur les lèvres de Talleyrand, quelque temps avant la bataille d'Iéna : « Notre souverain va me congédier pour pouvoir faire des folies sans contradiction. » Le prince s'était prêté à tous les actes de la politique de Napoléon dans la campagne de 1806-1807 ; sa participation au Blocus continental, pour lequel il a fourni un arsenal d'arguments, son rôle à Varsovie quand il a été chargé de pourvoir aux subsistances de l'armée, sa docilité même dans les tractations de Tilsit, en sont autant de preuves. Cependant il ne faut point oublier le mémoire de Strasbourg, du 17 octobre 1805, où il avait exposé ses vues personnelles sur le remaniement de l'Europe danubienne, ni les conseils de modération qu'il avait donnés au moment de la paix de Presbourg. Qui sait si ces actes n'étaient pas de nature à avoir amené entre l'Empereur et son ministre des Relations extérieures un dissentiment secret ? L'homme que Napoléon voulait avoir à ses côtés, c'était un ministre qui fût, sans aucune observation, l'exécuteur pur et simple de ses décisions.

D'autre part, il n'est point douteux que Talleyrand, comme l'a dit Jules Cambon, « avait le don de la prévision. Il avait les yeux fixés sur le lendemain, et c'était le lendemain qui déterminait sa conduite. » Sur ce don de seconde vue, quelques lignes d'Albert Sorel sont ici à leur place : « L'homme qui, en 1792, avait discerné que la paix ne serait possible pour la France républicaine que dans les anciennes limites du royaume, que la conquête tuerait la liberté et que la propagande userait la Révolution, possédait toutes les lumières qu'il fallait pour suivre dans toutes ses phases, à travers l'épopée de la République et de l'Empire, la longue et calamiteuse aberration de l'histoire de France, qui conduisit la République à la dictature militaire, la dictature militaire à la monarchie universelle et la monarchie universelle à la catastrophe de Moscou (3). »

Le système napoléonien, tel qu'il se développait sous le souffle puissant du grand magicien, devait faire réfléchir un esprit comme Talleyrand ; car il avait cette qualité maîtresse pour un homme politique, le sens des réalités. Après avoir réduit l'Autriche à merci, Napoléon venait de frapper la Prusse à mort ; il ne lui avait laissé, en effet, que les apparences de la vie. La Russie était devenue le satellite de la France. Trois frères de l'Empereur, Joseph, Louis, Jérôme, régnaient à Naples, à La Haye, à Cassel. Murat avait été nommé grand-duc de Clèves et de Berg ; mais ce n'était qu'un premier titre, il rêvait d'occuper, lui aussi, un trône royal. Comme il se savait mal en cour pour le moment auprès du prince de Bénévent, il disait, avec la saveur de l'accent du Lot : « Moussu dé Talleyrand, il ne veut pas que je sois roué. » Il le serait bien un jour ; l'ambition de sa femme Caroline ne faisait que surexciter la sienne.

Talleyrand aura raison d'écrire en 1833 : « Tous ces intérêts de famille entés sur de la politique étrangère, c'est ce qui a perdu l'empereur Napoléon (4). » Mais, dès 1807, son bon sens s'était rendu compte que si Napoléon construisait à coups de victoires un édifice colossal, qui se moquait de l'histoire et de la géographie, cette bâtisse gigantesque, vrai défi à l'ordre naturel des choses, pouvait être brisée du jour au lendemain par quelque poussée irrésistible. Puisque la fougue du souverain ne tenait pas compte des conseils de modération que lui soumettait son ministre, on comprend que celui-ci ait désiré ne plus remplir auprès de lui des fonctions qu'il sentait à la fois inefficaces et compromettantes. « Je quittai le ministère, dit-il, comme je le voulais. »

A propos de la chute de l'Empire, Talleyrand est revenu, dans ses *Mémoires*, sur cette année 1807, « où l'Empereur avait vaincu l'une après l'autre l'Autriche, la Prusse et la Russie et tenait entre ses mains le destin de l'Europe. Quel grand et noble rôle n'eût-il pas pu jouer alors !... La postérité dira de lui : cet homme fut doué d'une force intellectuelle très grande ; mais il n'a pas compris la véritable gloire. » Quant à lui, Talleyrand, « placé pendant tant d'années au milieu de ses projets et, pour ainsi dire, dans le cratère de sa politique,

témoin de tout ce qui se faisait ou se préparait contre lui, » il n'a pas eu grand mérite à prévoir la fragilité du colosse aux pieds d'argile (5).

On prête à Talleyrand, pour expliquer sa retraite au retour de Tilsit, un mot qui lui fait honneur : « Je ne veux pas, ou Je ne veux plus être le bourreau de l'Europe (6). » A trois reprises, il a cru devoir indiquer les raisons pour lesquelles il avait quitté le ministère. D'abord, dans ce passage de ses *Mémoires* de 1816 :

« Pendant tout le temps que j'ai été chargé de la direction des Affaires étrangères, j'ai servi Napoléon avec fidélité et avec zèle. Longtemps, il s'était prêté aux vues que je me faisais un devoir de lui présenter. Elles se réglaient sur ces deux considérations : établir pour la France des institutions monarchiques, qui garantiraient l'autorité du souverain, en la maintenant dans de justes limites ; ménager l'Europe pour faire pardonner à la France son bonheur et sa gloire. En 1807, Napoléon s'était depuis longtemps déjà écarté, je le reconnais, de la voie dans laquelle j'ai tout fait pour le retenir ; mais je n'avais pu, jusqu'à l'occasion qui s'offrit alors, quitter le poste que j'occupais. Il n'était pas si aisé qu'on pourrait le penser de cesser des fonctions actives près de lui (7). »

Les *Mémoires* contiennent encore ces lignes :

« J'aimais Napoléon ; je m'étais attaché même à sa personne, malgré ses défauts. A son début, je m'étais senti entraîné vers lui par cet attrait irrésistible qu'un grand génie porte avec lui ; ses bienfaits avaient provoqué en moi une reconnaissance sincère. Pourquoi craindrais-je de le dire ? J'avais joui de sa gloire et des reflets qui en rejaillissaient sur ceux qui l'aidaient dans sa noble tâche. Aussi, je puis me rendre le témoignage que je l'ai servi avec dévouement, et, autant qu'il a dépendu de moi, avec un dévouement éclairé. Dans le temps où il savait entendre la vérité, je la lui disais loyalement ; je la lui ai dite même plus tard... (8) »

Enfin, après vingt ans écoulés, en 1836, il rédigea cette déclaration :

« Je servis Bonaparte empereur, comme je l'avais servi consul ; je le servis avec dévouement, tant que je pus croire

qu'il était lui-même dévoué uniquement à la France. Mais dès que je le vis commencer les entreprises révolutionnaires qui l'ont perdu, je quittai le ministère, ce qu'il ne m'a jamais pardonné (9). »

Cette manière de servir Napoléon peut faire penser aux paroles du maréchal Marmont : « Tant qu'il a dit : Tout pour la France, je l'ai servi avec enthousiasme. Quand il a dit : La France et moi, je l'ai servi avec zèle. Quand il a dit : Moi et la France, je l'ai servi avec dévouement. Il n'y a que quand il a dit : Moi sans la France, que je me suis détaché de lui. » Il est fâcheux pour la mémoire du prince de Bénévent et pour la mémoire du duc de Raguse que leur conduite à l'égard de Napoléon ait offert, pour l'un en 1808, pour l'autre en 1814, les caractères d'une trahison à l'égard de la France.

A côté des explications que Talleyrand a fournies sur sa retraite, il convient de rappeler celles que Napoléon donnait à Sainte-Hélène : « C'est un homme à talents, mais on ne peut rien faire avec lui qu'en le payant. Les rois de Bavière et de Wurtemberg m'ont fait tant de plaintes sur sa rapacité, que je lui retirai le portefeuille (10). »

Les apparences furent ménagées de part et d'autre pour que la retraite du ministre des Relations extérieures n'eût pas, aux yeux de l'opinion publique, le caractère d'une disgrâce. Le 10 août, Talleyrand signait encore cette dépêche : « Les occupations de M. Maret retardant jusqu'à ce soir la remise officielle des portefeuilles, j'ai l'honneur d'adresser encore une fois la correspondance du département à Votre Majesté... L'envoi que j'ai l'honneur de faire à Votre Majesté aujourd'hui sera le dernier acte de mon ministère. Le premier et le dernier sentiment de ma vie sera la reconnaissance et le dévouement (11). »

Depuis la veille, 9 août 1807, le département ministériel de la rue du Bac avait un nouveau titulaire, Nompère, comte de Champagny, depuis duc de Cadore, qui avait quitté le ministère de l'Intérieur pour prendre la place de Talleyrand. La docilité de Champagny à l'égard de Napoléon en faisait l'exécuteur aveugle de ses volontés ; avec lui, l'Empereur était

assuré d'avoir non pas un conseiller, mais simplement un bon chef de service ; il ne lui en fallait pas davantage.

Le nouveau titulaire des Relations extérieures n'avait point ces manières aristocratiques qui donnaient grand air aux faits et gestes du prince de Bénévent. Des membres du corps diplomatique témoignaient un jour à celui-ci le regret de ne plus avoir affaire à lui ; il leur répondit : « Vous avez tort, messieurs. Pour le fond, c'est toujours la même chose. La seule différence qu'il y ait entre Champagny et moi est que, si l'Empereur lui ordonne de couper la tête à quelqu'un, il le fait dans une heure ; et moi, dans ce cas, je mettrai un mois pour exécuter son ordre (12). » On a déjà raconté comment Talleyrand, lorsqu'il avait présenté à son successeur les chefs de service du ministère, lui avait donné d'un ton ironique ce conseil : « Quand vous aurez eu à traiter des intérêts de l'Europe avec l'Empereur, vous verrez combien il est important de ne point se hâter de sceller et d'expédier trop vite ses volontés (13). » Champagny en était resté tout ébahi.

Le prince avait repris ses parties de whist dans son hôtel de la rue d'Anjou. On le voyait d'une manière régulière avec ses amis, Choiseul et Narbonne, au cours de cranioscopie que Gall avait ouvert à l'Athénée et qui avait trouvé beaucoup de faveur auprès du public. Faut-il en conclure qu'il avait complètement renoncé à s'intéresser à ces questions de politique internationale qui, depuis plus de sept ans, aux côtés de Bonaparte consul et de Napoléon empereur, avaient été le sujet de ses occupations quotidiennes ? Ce serait une erreur. Il continua à être, comme on l'a dit, une manière de ministre *in partibus* des Relations extérieures (14) ; mais ce rôle même ne dura guère que deux ans, jusqu'à la grande brouille de 1809. Toutefois, pour qu'il eût à se mêler d'une question, il fallait désormais qu'il eût reçu de l'Empereur une permission spéciale ; s'il était devenu comme le ministre-conseil, il n'était consulté que lorsque Napoléon jugeait bon de le faire. Ce n'était donc pas une retraite, mais c'était une situation très amoindrie. Il prit le parti de s'en contenter, en attendant mieux et en lançant à la moindre occasion des sarcasmes sur son successeur. Un contemporain, qui l'a observé de près, n'a certes pas eu

tort d'écrire : « Lorsque, après les négociations de Tilsit, il pressentit les revers d'une ambition exaltée jusqu'au dévergondage, il chercha un prétexte pour se placer à côté des affaires et des revers qu'il commençait à prévoir, et il préféra l'attitude d'une demi-disgrâce, comme un passage à tout ce qui pouvait succéder (15). »

Le prince aurait été en droit de s'appliquer à lui-même, au milieu de l'année 1807, le vers de *Britannicus* :

Je vois mes honneurs croître et tomber mon crédit.

En effet, le 14 août, Sa Majesté Impériale et Royale adressait au Sénat ce message : « Sénateurs, nous avons jugé convenable de nommer à la place du vice-grand-électeur le prince de Bénévent. C'est une marque éclatante de notre satisfaction que nous avons voulu lui donner pour la manière distinguée dont il nous a constamment secondé dans la direction des affaires extérieures de l'Empire. » L'Empereur, on le sait, avait créé pour son frère Joseph la charge de grand-électeur ; elle se trouvait vacante, depuis que Joseph avait reçu la couronne de Naples. A propos de la nomination de Talleyrand, un mot courut, qu'on prêta à Fouché : « Il ne lui manquait que ce vice-là. Dans le nombre, cela ne paraîtra pas. »

Vice-grand-électeur, le prince de Bénévent devenait Altesse Sérénissime ; il occupait le troisième rang dans la liste des grands dignitaires, après l'archichancelier (Cambacérès) et l'architrésorier (Lebrun) ; après lui venait le vice-connétable (Berthier). Dans l'*Armorial général de l'Empire français*, il est ainsi qualifié : « Talleyrand de Périgord, vice-grand-électeur, grand-aigle de la Légion d'honneur, prince de Bénévent. » Ses armoiries furent dès lors les suivantes : *Parti en premier de gueules, aux trois lions rampans et couronnés d'or ; au deuxième d'or, au sanglier passant de sable chargé sur le dos d'une housse d'argent. Chef d'azur à l'aigle d'or, les ailes étendues, empiétant un foudre de même* (16).

Le costume d'apparat du vice-grand-électeur était une splendeur : habit de velours rouge avec des parements d'or, les manches couvertes de broderies d'or du poignet à l'épaule ;

cravate de dentelle ; grand manteau de velours rouge semé d'abeilles d'or, de ces abeilles dont un vers heureusement frappé disait :

Gallo mella dabunt, Hosti sua spicula figent.

Le manteau, doublé de soie blanche, descendait jusqu'à la moitié de la jambe ; col et revers avec des parements d'or. Culotte blanche. Ceinture de soie blanche. Chapeau de feutre noir retroussé, avec une ganse en or et un bouquet de plumes blanches. Une épée (17).

Le musée Carnavalet possède la grande toile de Prud'hon, datée de 1807, qui représente Talleyrand debout, en costume de vice-grand-électeur, son chapeau à plumes à la main. Ce portrait en pied avait été demandé à l'artiste, en même temps qu'un autre portrait en pied, exécuté en 1806, où le prince de Bénévent est représenté en uniforme de vice-chancelier de l'Empire : manteau de velours bleu brodé d'argent, écharpe blanche à la ceinture, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir. Les deux portraits avaient été commandés par l'Empereur pour la galerie du château de Compiègne. Ils furent donnés à Talleyrand en 1815 et ils firent partie des collections de Valençay jusqu'à la vente de 1899 (18).

En parlant de la place de vice-connétable qui fut créée pour Berthier, en même temps que la place de vice-grand-électeur pour lui-même, Talleyrand dit qu'elles étaient « des sinécures honorables et lucratives. » Ce dernier mot est bien à sa place. Comme vice-grand-électeur, Talleyrand touchait 330.000 francs ; comme grand-chambellan, 40.000 ; comme prince de Bénévent, 120.000 ; comme titulaire du grand cordon de la Légion d'honneur, 5.000 ; soit un total annuel de 495.000 francs (19). Cela était le « fixe ; » pour le « casuel, » impossible de l'évaluer. Mais il est permis de supposer que, même après avoir quitté le ministère, l'influence du prince continua à se monnayer avec de gros bénéfices.

CHAPITRE XV

LES PRINCES D'ESPAGNE A VALENÇAY

Le traité de Fontainebleau ; 27 octobre 1807. — Comment Talleyrand jugeait alors Napoléon. — La maison de Bourbon, « une maison finie. » — Projet d'annexion de la Catalogne. — Le précédent historique de Louis XIV. — Les Infants à Valençay. — Talleyrand organise leur existence. — Il se rend à Nantes auprès de Napoléon ; août 1808. — Récit peu vraisemblable qu'il fait de son entretien. — Il assiste à la naissance du futur Napoléon III ; 20 avril 1808. — La mort de son neveu Archambaud ; 18 juin 1808.

DEPUIS la fin de septembre 1807 jusqu'au milieu de novembre, Napoléon fit un séjour à Fontainebleau, dont l'éclat est resté célèbre dans l'histoire de la cour impériale. Les fêtes de tout genre qui se succédaient sans interruption n'empêchaient point les affaires sérieuses. Ce fut à Fontainebleau même, le 27 octobre, que fut signé un traité entre le général Duroc et l'Espagnol Izquierdo, homme de confiance de don Manuel Godoy, prince de la Paix ; l'objet de ce traité était la conquête du Portugal par les armées combinées de France et d'Espagne, puis le partage entre les conquérants des territoires de la maison de Bragance. Ce jour-là, Napoléon s'engageait à fond dans ces « affaires d'Espagne, » qui allaient le conduire, sept mois seulement plus tard, à l'attentat de Bayonne et qui devaient prendre, dès le début, une tournure désastreuse.

Le prince de Bénévent déclare que le traité du 27 octobre fut signé à son insu ; cependant, dit-il, il se trouvait à Fontainebleau et les fonctions d'archichancelier d'État, qu'il remplis-

sait alors, lui donnaient la prérogative d'apposer son visa à tous les traités (1). Faut-il le croire ? Son affirmation n'est-elle pas un moyen commode de dégager sa responsabilité dès le début des affaires d'Espagne ? L'Empereur devait lui donner un démenti indirect, quand il disait à Caulaincourt, en 1812, que le traité de Fontainebleau, signé en effet par Duroc, avait été le résultat des négociations personnelles de Talleyrand avec Izquierdo (2).

Madame de Rémusat a recueilli une longue confidence que le prince lui fit alors, à Fontainebleau même, au sujet de la tournure que prenait la politique impériale.

« Tenez pour sûr, lui dit-il, qu'avec tous ses défauts l'Empereur est encore aujourd'hui très nécessaire à la France, qu'il sait maintenir, et que chacun de nous doit y faire son possible. Cependant, s'il écoute les beaux avis qu'on lui donne aujourd'hui, je ne répondrai de rien. Le voilà enferré dans une intrigue pitoyable. Murat veut être roi d'Espagne ; ils enjôlent le prince de la Paix et veulent le gagner, comme s'il avait quelque importance en Espagne. C'est une belle politique à l'Empereur que d'arriver dans un pays avec la réputation d'une liaison intime entre lui et un ministre détesté ! Je sais bien qu'il trompe ce ministre, et qu'il se rejettera loin de lui quand il s'apercevra qu'il n'en a que faire ; mais il aurait pu s'épargner les frais de cette méprisable perfidie. L'Empereur ne veut pas voir qu'il était appelé par sa destinée à être partout et toujours l'homme des nations, le fondateur des nouveautés utiles et possibles. Rendre la religion, la morale, l'ordre à la France, applaudir à la civilisation de l'Angleterre en contenant sa politique, fortifier ses frontières par la Confédération du Rhin, faire de l'Italie un royaume indépendant de l'Autriche et de lui-même, tenir le tsar enfermé chez lui en créant cette barrière naturelle qu'offre la Pologne : voilà quels devaient être les desseins éternels de l'Empereur, et ce à quoi chacun de mes traités le conduisait. Mais l'ambition, la colère, l'orgueil, et quelques imbéciles qu'il écoute, l'aveuglent souvent. Il me soupçonne dès que je lui parle *modération*, et, s'il cesse de me croire, vous verrez quelque jour par quelles imprudentes sottises il se compromettra, lui et nous. Cependant j'y veillerai

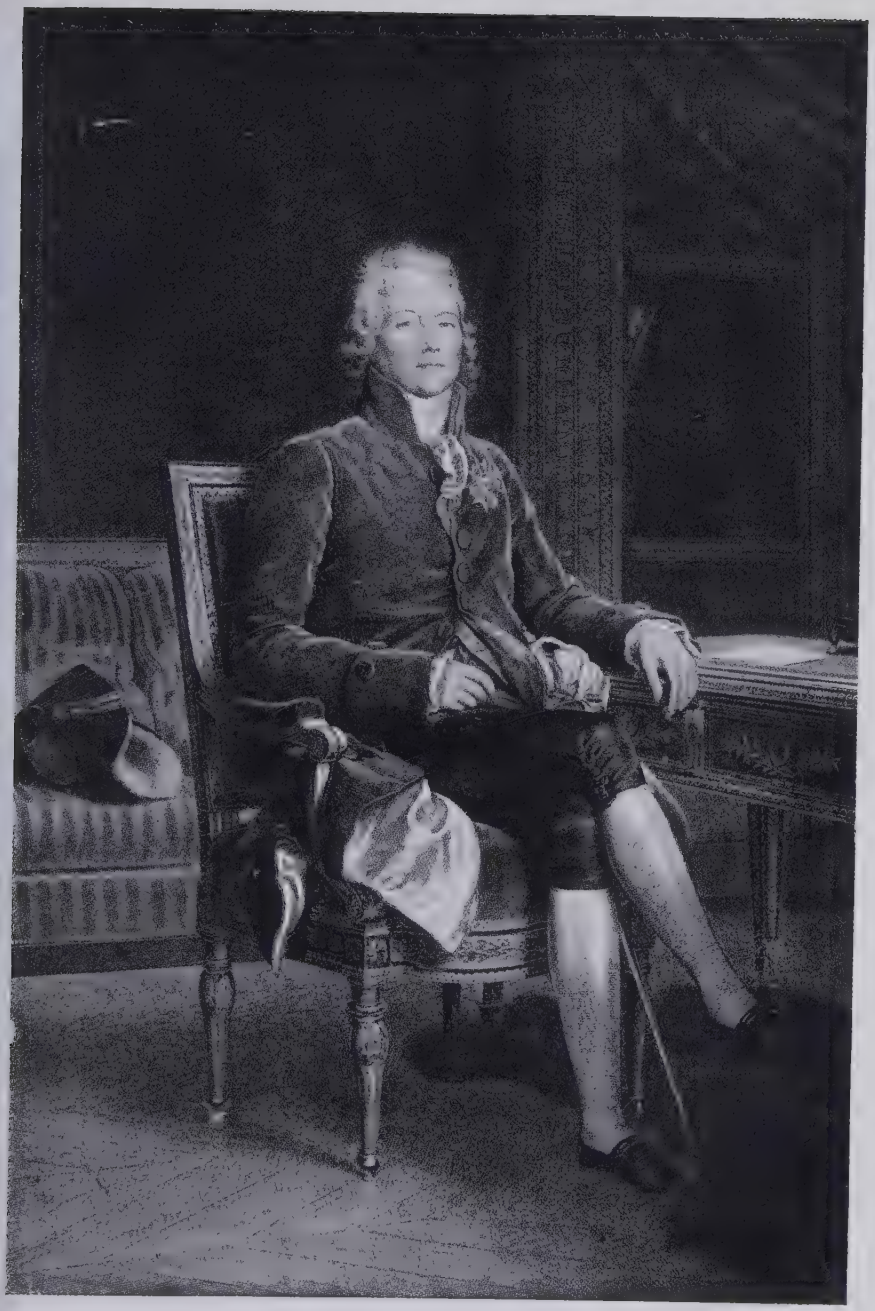

V. — Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord
Portrait par François Gérard (1808).

Extrait de *Napoléon* de G. Lacour-Gayet. *Hachette, éditeur*

jusqu'à la fin. Je me suis attaché à cette création de son empire ; je voudrais qu'elle tînt comme mon dernier ouvrage, et, tant que je verrai jour à quelque succès de mon plan, je n'y renoncerai pas (3). »

Paroles certes pleines de mesure et de justesse. Elles pourraient donner lieu de croire que Talleyrand est resté complètement en dehors des intrigues qui allaient aboutir en quelques mois au détrônement des Bourbons d'Espagne ; mais il convient de ne pas oublier que ces mêmes Bourbons, dont il défendra en 1814 la légitimité, — qu'ils fussent de France, d'Espagne ou de Naples, — avaient alors à ses yeux terminé leur existence historique. En 1793, de Londres, il avait écrit à madame de Staël : « C'est une maison finie pour la France que la maison de Bourbon. » En 1806, comme madame de Rémusat lui exprimait son émotion de voir expulser les Bourbons de Naples et lui-même ne faire aucune opposition à cette violence, il répondit à son amie, d'un ton froid, par ces paroles significatives : « Madame, tout ceci ne sera achevé que lorsqu'il n'y aura plus un Bourbon sur un trône de l'Europe (4). » En 1808, deux ans plus tard, « tout ceci » était achevé, et non sans que le prince de Bénévent y eût été associé d'une manière personnelle. Que Napoléon soit pleinement responsable de cet acte de brigandage international, comme il l'est de l'exécution du duc d'Enghien : cela n'est pas en question. Mais sa responsabilité ne supprime pas la responsabilité d'un complice comme Talleyrand, qui ensuite s'est vainement efforcé de nier.

Pour instruire complètement cette triste affaire, on manque des lettres que le prince avait adressées à l'Empereur à ce sujet ; il les fit enlever des archives des Tuileries en 1814. Le fait est attesté par Chateaubriand (5). Cependant des témoignages subsistent, et ils suffisent à établir la vérité.

Talleyrand rapporte que l'Empereur l'avait entretenu, à plusieurs reprises, de son projet de s'emparer de l'Espagne. « Je combattis, dit-il, ce projet de toutes mes forces en exposant l'immoralité et les dangers d'une pareille entreprise (6). » Napoléon se préoccupait du péril que pouvait lui faire courir une

diversion du gouvernement espagnol, si jamais il éprouvait des embarras du côté du Rhin ou en Italie ; le prince de la Paix n'avait-il pas eu l'idée de le menacer d'une levée de boucliers, au moment de la campagne d'Iéna ? Cette idée pouvait être reprise par d'autres ; aussi n'aurait-il jamais de sécurité sur la frontière des Pyrénées. « C'est alors, continue Talleyrand, que, poussé à bout par les argumentations artificieuses de son ambition, je lui proposai un plan qui lui présentait les garanties de sécurité qu'il prétendait chercher du côté de l'Espagne. Je lui conseillai de faire occuper la Catalogne jusqu'à ce qu'il parvienne à obtenir la paix maritime avec l'Angleterre. « Vous » déclarerez, lui disais-je, que vous garderez ce gage jusqu'à la » paix, et par là vous tiendrez le gouvernement espagnol en » bride. Si la paix tarde, il est possible que la Catalogne, qui » est la moins espagnole de toutes les provinces de l'Espagne, » s'attache à la France : il y a déjà des traditions historiques » pour cela ; et, peut-être alors, pourrait-elle être réunie défi- » nitivement à la France. Mais tout ce que vous ferez au delà » de cela ne pourra que vous causer un jour d'amers regrets. » Je ne le convainquis point, et il se tint en méfiance de moi sur cette question. » On remarquera en passant que le projet d'annexion de la Catalogne, c'est, de la part de Talleyrand, un commencement d'aveu.

Le 3 février 1823, à propos du crédit demandé par le ministère Villèle pour la guerre d'Espagne, le prince prit la parole à la Chambre des Pairs ; son discours débuta par ces paroles solennelles :

« Il y a aujourd'hui seize ans qu'appelé par celui qui gouvernait alors le monde à lui dire mon avis sur une lutte à engager avec le peuple espagnol, j'eus le malheur de lui déplaire en lui dévoilant l'avenir, en lui révélant tous les dangers qui allaient naître en foule d'une agression non moins injuste que téméraire. La disgrâce fut le fruit de ma sincérité. Étrange destinée que celle qui me ramène, après ce long espace de temps, à renouveler auprès du souverain légitime les mêmes efforts, les mêmes conseils. »

Chateaubriand assistait à cette séance du palais du Luxembourg ; il se demanda s'il rêvait. « Dans ses affirmations

contraires à la vérité, dit-il, M. de Talleyrand avait une effrayante effronterie... Lorsque le débitant de ces imperturbables assertions descend de la tribune et va s'asseoir impassible à sa place, vous le suivez du regard, suspendu que vous êtes entre une espèce d'épouvante et une sorte d'admiration ; vous ne savez si cet homme n'a point reçu de la nature une autorité telle qu'il a le pouvoir de refaire ou d'anéantir la vérité (7). »

On connaît déjà cette puissance de contre-vérité ; on l'a vue dans la négation audacieuse de Talleyrand d'avoir pris aucune part à la préparation de l'expédition d'Égypte (8). De nier toute responsabilité dans les affaires d'Espagne n'était pas moins cynique ; car il s'était agi, de sa part, de bien autre chose que de conseiller à l'Empereur l'occupation temporaire ou définitive de la Catalogne.

Pasquier, qui était alors maître des requêtes au Conseil d'État, rencontrait Talleyrand dans un salon de Paris. A l'entendre parler des affaires d'Espagne, il acquit la conviction que non seulement l'idée de l'expulsion de la maison de Bourbon ne lui était pas étrangère et n'avait jamais été blâmée par lui, « mais que, suivant toutes les apparences, la conception première lui en appartenait. » Il lui entendit souvent répéter un argument en faveur de la conquête de l'Espagne, qui invoquait des précédents historiques et qui ainsi répondait tout à fait à la nature de son esprit. Le voici : « La couronne d'Espagne a appartenu depuis Louis XIV à la famille qui régnait sur la France, et on n'a pas dû regretter ce que l'établissement de Philippe V a coûté de trésors et de sang, car il a seul assuré la prépondérance de la France en Europe. C'est donc une des plus belles portions de l'héritage du Grand Roi ; et cet héritage, l'Empereur doit le recueillir tout entier ; il n'en doit, il n'en peut abandonner aucune partie (9). »

Comment ces conseils se trouvèrent suivis dans les négociations tortueuses qui aboutirent à la fameuse entrevue de Bayonne, — Talleyrand l'appelle « le plus mémorable peut-être de tous les attentats de Napoléon (10), » — il n'y a pas à le raconter ici (11) ; car le prince suivit les événements de loin sans y être mêlé d'une manière officielle. Cependant Barras

affirme que les affaires d'Espagne, en particulier ses tractations avec le prince de la Paix, lui rapportèrent dix-huit à dix-neuf millions de francs (12).

Le prince de Bénévent rentra en scène, un peu malgré lui peut-être, après l'arrestation des Infants d'Espagne. Napoléon lui joua alors un tour de sa façon, en décidant que les princes seraient internés à Valençay. « Tenant à faire croire, dit Talleyrand, que j'approuvais ses projets, il choisit précisément ma terre de Valençay pour en faire la prison du prince des Asturies (Ferdinand VII), de son frère et de leur oncle. Mais ni ces princes, ni le public ne s'y trompèrent. Il ne réussit pas plus à cela qu'à conquérir l'Espagne (13). »

De Bayonne, le 9 mai 1808, l'Empereur lui avait adressé des instructions détaillées :

« Le prince des Asturies, l'infant don Antonio son oncle, l'infant don Carlos son frère partent mercredi d'ici, restent vendredi et samedi à Bordeaux, et seront mardi à Valençay. Soyez-y rendu lundi au soir...

» Je désire que ces princes soient reçus sans éclat extérieur, mais honnêtement et que vous fassiez tout ce qui sera possible pour les amuser. Si vous avez un théâtre à Valençay et que vous fassiez venir quelques comédiens, il n'y aura pas de mal. Vous pourriez y faire venir madame de Talleyrand avec quatre ou cinq femmes. Si le prince des Asturies s'attachait à quelque jolie femme, et qu'on en fût sûr, cela n'aurait aucun inconvénient, puisqu'on aurait un moyen de plus de le surveiller...

» Quant à vous, votre mission est assez honorable : recevoir trois illustres personnages pour les amuser est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang. Huit ou dix jours que vous passerez là avec eux vous mettront au fait de ce qu'ils pensent et m'aideront à décider ce que je dois faire (14). »

La réponse de Talleyrand fut celle d'un courtisan pleinement satisfait de la « mission assez honorable » que l'Empereur lui avait fait la faveur de lui réserver à lui-même, en le chargeant d' « amuser » les Infants, comme il convenait à son rang. Sa Majesté, qui pensait à tout, n'avait pas oublié d'assigner à la

princesse de Bénévent un rôle d'une nature toute spéciale. Voici la réponse du prince, en date du 13 mai 1808 :

« Presque aussitôt après la lettre de Votre Majesté, les ordres qu'elle m'a fait adresser par M. le grand-maréchal me sont parvenus, et la lettre du 9 mai, par laquelle Votre Majesté les confirme en les modifiant. Je répondrai par tous mes soins à la confiance dont elle m'honore. Madame de Talleyrand est partie dès hier soir pour donner les premiers ordres à Valençay. Le château est abondamment pourvu de cuisiniers, de vaisselle, de linge de toute espèce. Les princes y auront tous les plaisirs que peut permettre la saison, qui est ingrate. Je leur donnerai la messe tous les jours, un parc pour se promener, une forêt très bien percée, mais où il y a très peu de gibier, des chevaux, des repas multipliés et de la musique. Il n'y a point de théâtre, et d'ailleurs il serait plus que difficile de trouver des acteurs. Il y aura d'ailleurs assez de jeunesse pour que les princes puissent danser, si cela les amuse.

» Je préviens l'inspecteur de la gendarmerie de tenir au complet sa brigade de Valençay, l'invitant à avoir quelques postes aux environs et à donner aux gendarmes l'ordre de veiller attentivement, sans en avoir trop l'air (15). »

On a cité plus haut le passage des *Mémoires* où Talleyrand décoche un trait à Napoléon : l'Empereur n'a pas plus réussi à faire croire qu'il approuvait ses projets qu'à conquérir l'Espagne. En 1808, quand il exécutait les ordres du maître, son ton était dénué de tout persiflage.

Une question d'argent n'est point à omettre. Pendant les cinq années de la captivité des Infants, le propriétaire de Valençay reçut du Trésor un loyer annuel de cinquante mille francs, inférieur sans doute aux dépenses qu'il dut engager pour jouer le rôle que la malice de Napoléon l'avait obligé d'accepter.

Les princes arrivèrent à Valençay le 19 juin. « Ils étaient, rapporte Talleyrand, les premiers Bourbons que je revoyais après tant d'années de tempêtes et de désastres. Ce n'est pas eux qui éprouvèrent de l'embarras, ce fut moi, et j'ai du plaisir à le dire (16). » Cela, qu'on ne l'oublie pas, a été écrit en

1816, en pleine Restauration ; on peut se demander si, huit ans plus tôt, ses impressions avaient bien été celles qu'il déclare avoir ressenties. Il se félicite d'avoir fait connaître aux princes une liberté qu'ils n'avaient jamais goûtée à Madrid : c'était la liberté d'aller et de venir à leur guise dans le parc, dans le jardin. Le colonel Henri, de la gendarmerie d'élite, s'acquittait avec trop de dureté de son service de surveillance ; le prince lui fit comprendre que Napoléon ne régnait ni dans les appartements ni dans le parc de Valençay. Les Infants allaient souvent se promener dans un joli bois, d'une vingtaine d'arpents, au milieu duquel s'élevait, à deux portées de fusil du château, une gentille maison de style italien ; à pied ou en voiture, ils étaient toujours accompagnés par des gendarmes. Talleyrand estima que cette surveillance de toutes les minutes était injurieuse à la dignité des Infants et à la sienne propre. Il fit entourer de murs cette partie de ses terres ; l'entrée en fut désormais interdite aux gendarmes, et les princes eurent la liberté de s'y promener sans surveillance.

La chasse avec le garde Aubry, le cheval avec l'écuyer Foucault, la danse et les ragoûts espagnols du cuisinier Boucher devinrent les plaisirs quotidiens des Infants ; la bibliothèque du château avait eu peu d'attraits pour eux, bien que le prince et son bibliothécaire Fercoc eussent essayé de les y retenir. Madame de Talleyrand réussissait mieux auprès d'eux ; elle leur faisait de la musique tous les jours. On entendait dans tous les coins du jardin les guitares de Castro jouer des airs de boléro et de fandango. Une jeune personne qui vivait alors dans la maison de Talleyrand rendit les heures plus douces au prince des Asturies ; mais cette liaison dura moins qu'on n'aurait désiré. « A ces distractions pour lesquelles chacun m'aidait, dit Talleyrand, se joignaient pour les princes les consolations de la religion ; la grande infortune rend la foi plus vive et l'âme plus sensible. La journée finissait par une prière publique, à laquelle je faisais assister tout ce qui venait dans le château, les officiers de la garde départementale et même quelques hommes de la gendarmerie (17). » Le tableau est édifiant ; il est fâcheux qu'un peintre n'en ait pas conservé le souvenir.

Appelé par Napoléon à Nantes, Talleyrand quitta Valençay dans les premiers jours d'août. Après avoir été reçu par l'Empereur dans cette ville, il fit un court séjour à Paris ; puis il retourna à Valençay. Il y trouva ce billet de Napoléon : « Le prince Ferdinand, en m'écrivant, m'appelle son cousin. Tâchez de faire comprendre à M. de San Carlos que cela est ridicule, et qu'il doit m'appeler simplement : *Sire.* » Talleyrand se borne à ajouter ce commentaire, d'une ironie méprisante : « Ajaccio et Sainte-Hélène dispensent de toute réflexion (18.)» Pendant quelques semaines, la vie recommença à Valençay avec ses habitudes régulières ; puis le voyage d'Erfurt rappela à Paris le prince de Bénévent.

Son départ donna lieu à un attendrissement général. Les Infants vinrent lui dire adieu dans sa chambre, ils avaient les larmes aux yeux. Après avoir cherché ce qu'ils pourraient lui donner comme marque d'amitié et de reconnaissance, ils lui offrirent les vieux livres de prières dont ils se servaient à l'église. « Je les reçus, rapporte Talleyrand, avec respect et avec une émotion que je n'aurai jamais la témérité d'exprimer (19). » Est-ce que ces livres de messe lui avaient rappelé le souvenir de ses années de vie sacerdotale ? Ou bien avait-il été surpris de voir des princes parler de leur reconnaissance? Il est certain qu'une émotion si profonde en la circonstance n'est pas sans causer quelque étonnement. Ici encore, on peut se demander si elle a été vraiment ressentie en 1808 ou si elle n'a pas été imaginée en 1816.

La reconnaissance des princes ne se borna pas à ce cadeau inattendu ; ils écrivirent à Talleyrand une lettre, qui était pour lui le témoignage le plus flatteur. On la reproduit ici, avec l'orthographe même de l'original, qui a été écrit en entier de la main du prince des Asturies (Ferdinand VII) :

« Monsieur le Prince, notre cher Cousin et cher Ami,

» Les bontés dont Votre Altesse Sérénissime nous a comblé depuis que nous avons le bonneur de la connaître; l'aimable hospitalité que nous lui devons et mille motifs de la plus vive reconnaissance, joints à la haute estime que ses grandes calités nous ont inspirés, nous font un devoir bien agréable de vous assurer par le moyen du duc de San Carlos et du cha-

noine Escoïquiz, porteurs de cette lettre, des sentiments de parfaite et inviolable amitié que nous lui avons voués ; quoique nous soyons bien persuadés que nous ne les pouvons exprimer que faiblement, de même que les regrets que nous cause votre absence, bien que modérés par l'espérance qu'elle sera faborable à l'expédition de nos affaires et que nous aurons plaisir de la revoir.

» Recevez donc, Prince, cet épanchement de nos cœurs. Il est trop vrai pour n'être pas senti par vous-même...

» Vos bien affectionnés cousins et amis

» FERDINAND. — CHARLES. — ANTONIO.

» Valençay, 30 août 1808 (20). »

En quittant Valençay, Talleyrand se rendit à Paris ; c'était peu de jours avant son départ pour Erfurt. Le 16 août, il avait écrit à l'Empereur : « Je n'ai pu voir Votre Majesté qu'un moment depuis quatre mois, et j'ai un grand désir de me retrouver plus près d'elle. Madame de Talleyrand resterait ici quelques jours de plus que moi pour que le château ne prenne pas tout à coup l'air monacal qu'il aura quand il n'y aura plus que des hommes (21). »

Le prince venait d'arriver à Erfurt, lorsqu'il apprit que Napoléon méditait de faire tomber les princes d'Espagne dans un piège que Fouché leur tendait par son ordre ; il ne dit pas en quoi consistait cette manœuvre de police. Il s'empressa de faire partir pour Paris son secrétaire Mornard, afin de prévenir le duc de San Carlos, qui était alors dans cette ville. Ainsi le coup du ministre de la Police générale put être paré (22).

Le prince ne devait plus revoir ses hôtes ou ses prisonniers de Valençay ; les Infants quittèrent le château au mois de février 1814 ; lui-même ne retourna sur ses terres du Berry qu'au mois d'avril 1816.

Quand l'Empereur avait quitté Bayonne, il avait dit à Talleyrand de venir le rejoindre à Nantes ; la réception du prince se place très probablement au 9 août, le premier des trois jours que Napoléon passa dans le chef-lieu de la Loire-Inférieure. Talleyrand a laissé de cette entrevue un récit très curieux, mais où les invraisemblances ne manquent pas ; on peut croire

que cette page a été fortement arrangée après coup, sinon inventée de toutes pièces, pour donner à son auteur une attitude avantageuse devant la postérité (23).

« L'Empereur était blessé depuis longtemps de l'opinion que j'avais manifestée sur son entreprise d'Espagne ; de plus, il avait trouvé que les dispositions que j'avais prises, au moment de l'arrivée des princes à Valençay, avaient trop pour objet leur sûreté. Aussi, dès que nous nous revîmes à Nantes, nous eûmes des conversations, je pourrais dire des discussions assez irritantes. » Comment Napoléon aurait-il pu être blessé de l'opinion du prince sur les affaires d'Espagne, puisqu'elles avaient alors la pleine approbation de celui-ci ? Pour convaincre d'erreur voulue le Talleyrand des *Mémoires*, il n'y a qu'à ouvrir sa correspondance. Le 8 mai, c'est-à-dire trois jours après l'entrevue de Bayonne, il écrivait à l'Empereur : « Tout le monde admire ici la marche que les événements ont prise, marche si heureuse qu'il était impossible d'espérer davantage. Le vulgaire même se montre bien persuadé que ni celui qui s'est laissé précipiter du trône ni celui qui a tenté de s'y asseoir ne peuvent maintenant prétendre à y remonter, et qu'ils s'en sont exclus l'un par sa faiblesse, l'autre par sa violence (24). » C'était réunir dans une même oraison funèbre, avec un sentiment de pitié dédaigneuse, les noms du père et du fils, de Charles IV et du prince des Asturies. L'Empereur ne put qu'être satisfait de voir que son ancien ministre admirait la « marche si heureuse » des événements. De même, une autre appréciation de Talleyrand n'avait pu que lui plaire. Bessières, qui avait été chargé d'ouvrir à Joseph la route de Madrid, avait remporté à Medina del Rio Seco, le 14 juillet, une victoire éclatante ; or Talleyrand était d'accord avec Napoléon pour la comparer à la victoire que le maréchal de Berwick avait gagnée un siècle plus tôt à Almanza : « L'une et l'autre ont assuré la couronne sur la tête des souverains pour lesquels elles ont été remportées (25). » Il est hors de doute qu'à cette date, milieu de l'année 1808, le prince de Bénévent donnait tout son suffrage à la politique de la France en Espagne et que l'Empereur n'avait aucune raison de suspecter ses sentiments.

Aussi l'état d'esprit des deux interlocuteurs ne permet guère d'accorder crédit au récit que le prince fait de sa visite à Nantes : « Une fois entre autres, prenant avec moi un ton goguenard, se frottant les mains, et se promenant dans la chambre en me regardant d'un air moqueur, l'Empereur me dit : « Eh ! » bien ! vous voyez à quoi ont abouti vos prédictions sur les » difficultés que je rencontrerais pour régler les affaires d'Es- » pagne selon mes vues ; je suis cependant venu à bout de ces » gens-là ; ils ont tous été pris dans les filets que je leur avais » tendus, et je suis maître de la situation en Espagne, comme » dans le reste de l'Europe. » Impatienté de cette jactance si peu justifiée à mon sens, et surtout des moyens honteux qu'il avait employés pour arriver à ses fins, je lui répondis, mais avec calme, que je ne voyais pas les choses sous le même aspect que lui, et que je croyais qu'il avait plus perdu que gagné par les événements de Bayonne. « Qu'entendez-vous par là ? répli- » qua-t-il. — Mon Dieu, repris-je, c'est tout simple, et je vous » le montrerai par un exemple. Qu'un homme dans le monde » y fasse des folies, qu'il ait des maîtresses, qu'il se conduise » mal envers sa femme, qu'il ait même des torts graves envers » ses amis, on le blâmera sans doute ; mais s'il est riche, puis- » sant, habile, il pourra rencontrer encore les indulgences de » la société. Que cet homme triche au jeu, il est immédiate- » ment banni de la bonne compagnie, qui ne lui pardonnera » jamais. » L'Empereur pâlit, resta embarrassé, et ne me parla plus ce jour-là ; mais je puis dire que c'est de ce moment que date la rupture qui, plus ou moins marquée, a eu lieu entre lui et moi. Jamais il ne prononça depuis le nom de l'Espagne, celui de Valençay, le mien, sans y joindre quelque épithète injurieuse que lui fournissait son humeur. »

Tel est ce récit, inadmissible en soi. Quand le prince le rédigea en 1816, il avait complètement oublié les félicitations sans réserve qu'il avait adressées à l'Empereur sur les événements de Bayonne, dans sa lettre du 8 mai, si dure pour les malheureux tombés dans le guet-apens impérial. La leçon de haute moralité qu'il prétend avoir donnée, avec un calme parfait, à Napoléon ne peut être qu'une invention. De même, l'attitude qu'il prête à l'Empereur, son ton goguenard, son air moqueur,

sa jactance, toute cette mise en scène est bien difficile à admettre, si l'on fait attention aux dates. L'avant-veille, à Fontenay-le-Comte, Napoléon avait reçu une dépêche de son frère Joseph, lui déclarant qu'il serait forcé d'abdiquer la couronne d'Espagne à la suite du désastre de Baylen ; cette dépêche avait provoqué chez lui une colère terrible. La malheureuse affaire de Baylen elle-même, qui remontait au 20 juillet et qui avait ému si douloureusement l'opinion publique, aurait pu fournir à Talleyrand, voulant faire la leçon à l'Empereur, des arguments ou des allusions d'une autre valeur que ses impertinences à froid Lorsque le prince rédigea huit ans plus tard le récit fantaisiste de l'entrevue de Nantes, il avait oublié deux choses qui lui enlèvent toute vraisemblance, et ses chaleureuses félicitations pour l'acte de Bayonne et l'issue lamentable de la campagne de Dupont

Au moment où Talleyrand avait reçu l'ordre de rejoindre Napoléon à Nantes, il en avait éprouvé une vive satisfaction. A Nantes, il avait été accueilli avec faveur et bien traité. L'Empereur, qui comptait se servir de lui dans la prochaine entrevue avec le tsar, « affecta même, dès leur première rencontre, un retour de confiance qui avait toutes les apparences de l'abandon. » C'est Pasquier qui le dit, et il y a tout lieu de le croire bien informé, d'autant qu'il y a la plus grande vraisemblance que les choses se soient passées ainsi. Pasquier ajoute : « Lorsque je vis M. de Talleyrand à son retour (de Nantes), sa physionomie respirait le contentement ; je dînai chez lui le jour même de son arrivée, avec une partie des revenants de Bayonne, entre autres avec l'abbé de Pradt, le duc de San Carlos et le chanoine Escoïquiz, » l'un et l'autre hommes de confiance du prince des Asturies. « Telle était à cette époque la bonne disposition d'esprit de M. de Talleyrand qu'il avait l'air de tirer honneur du choix qui avait été fait de son beau château de Valençay pour la résidence des princes d'Espagne (26). »

Est-ce à dire que Talleyrand n'a jamais blâmé ces affaires d'Espagne pour lesquelles il avait suggéré à Napoléon le précédent historique de Louis XIV ? Non certes ; mais il le fit plus tard, vers la fin de l'année 1808, quand il revint d'Erfurt et

quand il fut acquis que la guerre d'Espagne commençait à tourner au désastre. Il en sera parlé à cette date.

Peu de jours avant l'entrevue de Bayonne, le 20 avril 1808, la reine de Hollande donnait le jour à un fils, Napoléon-Louis-Charles, qui devait être l'empereur Napoléon III. En sa qualité de grand dignitaire, Talleyrand avait assisté à la naissance de cet enfant. Avec sa grâce nonchalante, il avait dit à la mère : « C'est affaire à Votre Majesté de nous donner des princes. Il faut se reposer sur elle de notre bonheur à venir. » La reine Hortense, qui rapporte ces paroles, avait conservé aussi un autre souvenir de la présence du prince. Il avait l'habitude de porter de la poudre. L'odeur en était si forte que, lorsqu'il s'approcha de son lit pour lui faire son compliment, elle faillit être suffoquée. Tout le temps qu'il resta là, elle n'osa rien dire ; mais elle se sentit bien mal (27).

Les témoins qui signèrent à l'acte de naissance de l'enfant royal furent LL. AA. SS. le prince architrésorier (Lebrun) et le prince vice-grand-électeur (le prince de Bénévent). Celui-ci adressa le jour même à l'Empereur des félicitations comme seul un Talleyrand-Périgord savait en tourner. A propos de la naissance de ce prince il écrivait : « Je dois en sentir davantage l'importance, moi que le sentiment, le respect et la reconnaissance attachent d'une manière plus particulière à Votre Majesté. Je la supplie d'agréer avec bonté l'expression de ma joie et les vœux ardents que je forme à chaque moment de ma vie pour la prospérité de son auguste famille. Elle ne peut être trop nombreuse pour la tranquillité et le bonheur du monde (28). » Si en 1836 le *pronunciamiento* tenté à Strasbourg par le fils de la reine Hortense n'avait pas échoué et si Talleyrand avait assisté à une révolution de plus, qui sait s'il n'aurait pas adressé des félicitations à l'auteur heureux du coup d'État ? Qui sait s'il ne lui aurait pas dit qu'il avait eu le bonheur d'assister, vingt-huit ans plus tôt, à sa naissance et d'exprimer alors à sa mère et à son oncle les sentiments de joie qu'elle lui avait fait éprouver ?

Pendant son séjour à Valençay auprès des Infants d'Espa-

gne, le prince de Bénévent reçut la nouvelle du décès de son neveu Archambaud-Marie-Louis de Talleyrand-Périgord, fils aîné de son frère Archambaud, mort à Berlin le 18 juin 1808, à l'âge de vingt-quatre ans. Le défunt était alors chef d'escadron et aide de camp du prince de Neuchâtel ; il fut inhumé dans l'église catholique de Berlin, Sainte-Hedwige. A ce propos, de Valençay, le 1er juillet, le prince écrivit à un ami :

« Je ne vous ai pas écrit ces jours-ci, mon cher Osmond (29), parce que je savais que vous passiez votre vie entière avec tous les miens. Vous êtes tant un des nôtres, que vous avez senti comme nous-mêmes la perte horrible que nous venons de faire.

» Voyez, je vous prie, Forel et, quelque cruels que soient les détails, mandez-moi tout ce qui s'est passé depuis l'arrivée de ce pauvre Louis à Berlin.

» Adieu. — Je suis bien malheureux, je vous assure. — Je voyais, après moi, un chef à ma famille, et un chef qui avait l'estime et la bienveillance générale. — A présent, elle n'en a plus. — Adieu. Mille amitiés (30). »

Talleyrand dut être sensible à une lettre de condoléances qu'il reçut de Louis de Beer, l'administrateur de la principauté de Bénévent. Celui-ci lui écrivait : « Monsieur de Périgord m'honorait de son amitié. Bénévent voyait en lui une garantie de la continuation des bienfaits dont Votre Altesse Sérénissime a fait jouir ses sujets. L'espoir de tous les gens de bien était que, s'étant rendu digne de l'estime de l'Empereur, Sa Majesté lui aurait assuré la succession à la souveraineté de la principauté, et sa mort a été ressentie comme un malheur public. » Un service funèbre pour le repos de l'âme du défunt fut célébré à Bénévent le 16 juillet, en présence de toutes les autorités (31).

Les personnes qui approchaient le prince furent frappées de sa douleur. Madame de Rémusat écrivait, le 3 août 1808 : « Je reçois une lettre de madame de Vaines. Elle me mande que M. de Talleyrand est fort triste à Valençay et qu'il regrette toujours son neveu (32). »

CHAPITRE XVI

ERFURT

La cinquième partie des *Mémoires* de Talleyrand. — Pourquoi le prince fut envoyé à Erfurt. — Préparatifs de l'entrevue. — Talleyrand, favorable à l'Autriche. — Séjour à Erfurt ; septembre-octobre 1808. — Entretiens particuliers de Talleyrand et d'Alexandre. — Conversation de Napoléon et de Talleyrand. — Après Erfurt, relations occultes de Talleyrand avec le tsar, par l'intermédiaire de Nesselrode. — Talleyrand justifie sa conduite.

L'« ENTREVUE D'ERFURT » forme la cinquième partie des *Mémoires du prince de Talleyrand* ; elle occupe un peu plus de soixante pages. Lors d'un séjour que son ami le baron Prosper de Barante fit à Valençay en 1826, le prince lui fit la faveur de lui donner lecture de ce morceau. « A croire les *Mémoires* de M. de Talleyrand, dit Barante, il ne trahissait nullement la foi qu'il devait à Napoléon, ni la confiance que lui accordait Alexandre. Il donnait des conseils à l'un et à l'autre, dans le but de rétablir la paix en Europe... M. de Talleyrand, loin d'être embarrassé du rôle qu'il avait eu dans ce congrès d'Erfurt, pensait même à publier cet écrit de son vivant (1). » Il changea d'avis ; car ce morceau eut le même sort que le reste des *Mémoires*, voués à une publication posthume : le volume qui contient cette cinquième partie n'a paru qu'en 1891, soit cinquante-trois ans après la mort du prince.

Une autre fois, à Paris, dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, un jour où des manifestations avaient lieu sur la place Louis XV, aux cris opposés de « *Vive le Roi !* » ou « *Vive la*

Charte ! » Talleyrand lut à Vitrolles le même chapitre ; puis, se mettant à sourire malicieusement : « Vous le savez, dit-il, tout le monde a sauvé la France, puisqu'on la sauve trois ou quatre fois par an ; mais, voyez-vous bien, à Erfurt, j'ai sauvé l'Europe d'un complet bouleversement (2). »

M. de Metternich — Talleyrand l'appelait le Blafard — rapporte un propos que lui tint Napoléon, pendant qu'il était ambassadeur à Paris : « Quand je veux faire une chose, je n'emploie pas le prince de Bénévent. Je m'adresse à lui, quand je ne veux pas faire une chose, en ayant l'air de la vouloir (3). » L'Empereur ne se doutait certes pas que cette astuce toute machiavélique allait se retourner contre lui dans les journées d'Erfurt. S'il l'avait en effet chargé de la conduite générale des négociations, sauf à faire signer par le duc de Cadore le traité qui devait en résulter, ce n'était pas pour que son représentant prît le contre-pied exact de ses instructions.

Personne ne connaissait mieux que Talleyrand la carte diplomatique de l'Europe, de l'Europe centrale en particulier. Pendant les trois années du Directoire, mieux encore pendant les sept années du Consulat et de l'Empire, il avait été mêlé à toutes les tractations qui s'étaient poursuivies en Allemagne, il avait noué des relations personnelles avec une foule de princes et d'agents. Aussi pouvait-il être d'un précieux concours, à présent que Napoléon avait décidé de procéder avec son allié Alexandre à la liquidation de diverses difficultés. Toutefois n'y avait-il pas une faute de la part de l'Empereur à confier des négociations de cette importance à un collaborateur qu'il avait volontiers laissé partir après Tilsit, tout en le couvrant d'honneurs, et dont le caractère lui inspirait une méfiance naturelle ?

Talleyrand a donné les raisons de sa mission à Erfurt. « La part, dit-il, que j'avais eue au traité de Tilsit, les marques de bonté particulière que m'avait données l'empereur Alexandre, la gêne dans laquelle était l'empereur Napoléon avec M. de Champagny, qui, comme il le disait, arrivait tous les matins avec son zèle pour excuser ses gaucheries de la veille, ma liaison personnelle avec M. de Caulaincourt (ambassadeur en

Russie),... tous ces motifs firent surmonter à l'Empereur l'embarras dans lequel il s'était mis à mon égard, en me reprochant violemment le blâme que j'avais exprimé, à l'occasion de son entreprise sur l'Espagne (4). »

Quelques mots de commentaire. Le jugement ironique sur le zèle et les gaucheries de Champagny ne serait-il pas du prince lui-même plutôt que de Napoléon ? Quant aux reproches violents que l'Empereur aurait adressés à Talleyrand pour avoir blâmé les affaires d'Espagne, quant à cette espèce de réparation que le maître consentait à lui faire, autant d'affirmations que l'on peut dire sans fondement. Tout ce qui pourrait les étayer, c'est le récit de l'entrevue de Nantes ; on en a montré les invraisemblances. Le blâme exprimé par Talleyrand, les reproches violents de l'Empereur, cela viendra à son heure, après et non avant les journées d'Erfurt.

Napoléon commença à se servir du prince comme grand-chambellan, pour donner le plus d'éclat possible à son voyage. Talleyrand indiqua comme chambellans qui feraient bien le comte de Montesquiou et le prince Sapieha. « Pas mauvais, répondit l'Empereur. — Il me semble que deux suffisent. Le voyage étant court, Votre Majesté pourra les avoir toujours avec elle. — A la bonne heure. » On avait parlé d'Eugène de Beauharnais pour qu'il insinuât à son beau-père le roi de Bavière l'idée de venir à Erfurt ; si l'un des rois venait, tous les autres voudraient en faire autant. « Mais non, objecta l'Empereur ; il ne faut pas se servir d'Eugène pour cela. Eugène n'a pas assez d'esprit ; il sait faire exactement ce que je veux, mais il ne vaut rien pour insinuer. Talleyrand vaut mieux ; d'autant, ajouta-t-il en riant, qu'il dira en critique de moi qu'on me ferait plaisir en y venant. »

Talleyrand assista encore, mais en silence, au choix des pièces que la Comédie-Française allait jouer en Allemagne. L'Empereur décida tout de suite de donner *Cinna* ; il fit répéter par M. de Rémusat le passage sur « ces crimes d'État qu'on fait pour la couronne. » Le prince a relevé, sans y rien ajouter, ce commentaire de Napoléon : « C'est excellent, et surtout pour ces Allemands qui restent toujours sur les mêmes idées, et qui parlent encore de la mort du duc d'Enghien : il faut agrandir

leur morale. Je ne dis pas cela pour l'empereur Alexandre ; ces choses-là ne font rien à un Russe, mais c'est bon pour les hommes à idées mélancoliques dont l'Allemagne est remplie. » Talleyrand aurait pu glisser ici une allusion à Frédéric Stapps, qui se fit connaître quelques mois plus tard ; c'était évidemment un de ces Allemands à idées mélancoliques.

Napoléon avait donné l'ordre de communiquer à Talleyrand toute la correspondance de Caulaincourt ; le prince la trouva excellente, il put ainsi se rendre compte de tous les pourparlers qui étaient déjà engagés entre les deux alliés de Tilsit. L'Empereur le fit venir un soir ; il lui expliqua ce qu'il attendait de la future entrevue : avoir la liberté d'agir en Espagne ; contenir et inquiéter l'Autriche ; ne pas s'engager d'une manière précise avec la Russie pour les affaires du Levant. « Préparez-moi une convention qui contente l'empereur Alexandre, qui soit surtout dirigée contre l'Angleterre, et dans laquelle je sois bien à mon aise sur le reste. Je vous aiderai. Le prestige ne manquera pas. » Napoléon lui remit en outre un canevas des futurs articles, écrit de sa main, en lui demandant de lui en apporter la rédaction le plus tôt possible. Peu d'heures après, Talleyrand lui remettait le projet de traité :

« Sa Majesté l'Empereur des Français,... et Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies,

» Voulant rendre de plus en plus étroite et à jamais durable l'alliance qui les unit, et se réservant de s'entendre aussitôt que besoin sera sur les nouvelles déterminations à prendre et les nouveaux moyens d'attaque à diriger contre l'Angleterre, leur ennemie commune et l'ennemie du continent, ont résolu de poser dans une convention spéciale les principes qu'ils sont déterminés à suivre — Principes est bien, interrompit l'Empereur ; cela n'engage point — invariablement, et qui les dirigeront dans toutes leurs démarches pour parvenir au rétablissement de la paix. »

Suivaient douze articles. L'Empereur en interrompit trois fois la lecture, notamment à propos de l'occupation de la Valachie et de la Moldavie par la Russie, et des négociations à ouvrir avec la Turquie, sous la médiation de la France, pour la

cession de ces deux provinces. « Cet article-là est bon, dit-il ; avec ma médiation, je reste le maître, et l'article précédent inquiétera l'Autriche, qui est ma véritable ennemie. — Votre ennemie, Sire, momentanément peut-être ; mais au fond, sa politique n'est point en opposition avec celle de la France, elle n'est point envahissante, elle est conservatrice. — Mon cher Talleyrand, je sais que c'est là votre opinion ; nous parlerons de cela quand l'affaire d'Espagne sera finie. »

La lecture du projet terminée, Napoléon témoigna sa satisfaction avec quelques réserves : « C'est à peu de choses près tout ce que je vous ai dit ; laissez-moi cela, je l'arrangerai. » Et, rappelant la part que la Russie devait prendre, aux côtés de la France, à une guerre entre la France et l'Autriche : « C'est là l'article essentiel, comment avez-vous oublié cela ? Vous êtes toujours Autrichien ? — Un peu, Sire, mais je crois qu'il serait plus exact de dire que je ne suis jamais Russe et que je suis toujours Français. — Faites vos dispositions pour partir : il faut que vous soyez à Erfurt un jour ou deux avant moi. Pendant le temps que durera ce voyage, vous chercherez les moyens de voir souvent l'empereur Alexandre. Vous le connaissez bien, vous lui parlerez le langage qui lui convient. Vous lui direz qu'à l'utilité dont notre alliance peut être pour les hommes, on reconnaît une des grandes vues de la Providence. Ensemble, nous sommes destinés à rétablir l'ordre général en Europe. Nous sommes jeunes l'un et l'autre, il ne faut pas nous presser. (Napoléon venait d'avoir trente-neuf ans ; Alexandre allait en avoir trente et un.) Vous insisterez beaucoup sur cela, car le comte Romanzoff est ardent dans la question du Levant. Vous direz qu'on ne fait rien sans l'opinion publique, et qu'il faut que, sans être effrayée de notre puissance réunie, l'Europe voie avec plaisir se réaliser la grande entreprise que nous méditons. La sûreté des puissances limitrophes, l'intérêt bien entendu du continent, sept millions de Grecs rendus à la liberté, etc., voilà un beau champ pour faire de la philanthropie ; je vous donne sur cela carte blanche ; je veux seulement que ce soit de la philanthropie lointaine. Adieu (5). »

La disposition d'esprit de Talleyrand favorable à l'Autriche

peut s'attester par des documents antérieurs aux conférences d'Erfurt. On n'a pas oublié son mémoire de Strasbourg, en date du 17 octobre 1805, par lequel il conseillait fortement à l'Empereur de procéder à un remaniement de l'Autriche, en garantissant à cette puissance la Valachie et la Moldavie ; on arriverait ainsi à ce double résultat, de faire de l'Autriche l'ennemie naturelle des Russes et d'en faire l'alliée naturelle de la France. On sait que, le 5 décembre 1805, trois jours après Austerlitz, il écrivait à l'Empereur que l'Autriche était « un boulevard nécessaire ; » si pour le moment elle était vaincue et humiliée, elle avait besoin que son vainqueur lui tendît une main généreuse. On se rappelle que, lors de son séjour à Varsovie, Talleyrand avait reçu avec bienveillance l'envoyé de François Ier, le baron Ch. de Vincent, et qu'il avait fait les promesses les plus rassurantes au sujet de la Galicie.

Dans la correspondance de Metternich, ambassadeur à Paris, il est souvent question des sympathies politiques du prince de Bénévent pour l'Autriche. Ainsi, dans sa dépêche du 18 janvier 1808 : « M. de Talleyrand, qui fait maintenant profession d'attachement à la Cour d'Autriche, et qui, dans les derniers temps, m'a fourni de véritables gages de son désir d'établir entre nous et la France des relations plus intimes, a eu avec moi, deux jours de suite, des conversations... « L'Em- » pereur, m'a-t-il dit, nourrit deux projets ; l'un est fondé sur » des bases solides, l'autre est du roman. Le premier est le » partage de la Turquie, le second celui d'une expédition aux » Indes orientales... Il faut que nous devenions alliés, et ce » bienfait sera le résultat du traité de Tilsit. » Metternich, rapportant, dans sa dépêche du 26 février, une conversation qu'il avait eue avec le prince, cite de celui-ci des paroles qui étonnent chez un collaborateur de Napoléon : « Que votre Cour entre tout à fait dans ma manière de voir. Si j'étais empereur d'Autriche, je dirais ce qu'a dit Frédéric II du roi de France : « Aucun coup de canon ne se tirera en Europe sans ma permis- » sion. » Voilà comme vous vous soutiendrez, comme vous sortirez victorieux de la lutte dans laquelle ont péri tant d'autres. » Le 14 septembre, le prince donnait à l'ambassadeur des détails sur le prochain voyage de Napoléon à Erfurt ; il était d'avis

que l'empereur d'Autriche s'y rendît en personne. Dix jours plus tard, le 24 septembre, dans un rapport à la Cour de Vienne, Metternich parlait du prince en ces termes : « On ne peut que séparer en M. de Talleyrand l'homme moral de l'homme politique. Il n'eût point été, il ne serait point ce qu'il est, s'il était moral. Il est d'un autre côté éminemment politique, et, comme politique, homme à systèmes. Il peut être, comme tel, utile ou dangereux ; il est utile dans ce moment. » Il est à la tête d'un parti contre Napoléon qui existe depuis 1805. « Des hommes tels que M. de Talleyrand sont comme des instruments tranchants avec lesquels il est dangereux de jouer ; mais aux grandes plaies il faut de grands remèdes, et l'homme chargé de les traiter ne doit pas craindre de se servir de l'instrument qui coupe le mieux (6). »

Un témoin qui a vu Talleyrand à l'œuvre s'est demandé d'où venait son grand intérêt pour l'Autriche et pourquoi il en prit si chaudement la défense à Erfurt : « De supposer, dit-il, que ce fut par suite d'une véritable préoccupation sur l'équilibre européen serait une naïveté un peu forte. » Le prince poursuivait l'idée de redevenir nécessaire, indispensable même. Pour cela, il convenait que les idées de domination de son maître sur l'Allemagne ne fussent pas toutes satisfaites ; ce qui revient à dire qu'il était opportun qu'un centre de résistance subsistât. A côté des calculs de l'ambition n'y avait-il pas les calculs de l'intérêt ? Les meilleures affaires de Talleyrand s'étaient toujours faites avec l'Autriche ; la plus grande partie de sa fortune avait son origine dans les négociations avec le cabinet de Vienne, qui s'entendait, mieux que tout autre, à faire les sacrifices nécessaires. « Il fallait donc, sous ces deux points de vue, que l'Autriche fût maintenue à tout prix, dût son existence entraîner une nouvelle lutte (7). »

Talleyrand arriva à Erfurt le 24 septembre. Le jour même de son arrivée, il eut un long entretien avec Caulaincourt ; il se fit renseigner par lui sur les dispositions d'esprit du tsar, sur les diverses questions qui avaient été traitées ou esquissées à Pétersbourg ; ils se mirent complètement d'accord sur tous les points. Cette parfaite communauté de vues explique la

sympathie, d'ailleurs légitime, que le prince avait pour le duc de Vicence : « M. de Caulaincourt aux qualités duquel il faudra bien que l'on rende un jour justice (8). »

Napoléon entra dans Erfurt le 27 septembre. « Une foule immense, rapporte le prince, entourait dès la veille les avenues de son palais. Chacun voulait voir, voulait approcher celui qui dispensait tout : trônes, misères, craintes, espérances. » Mais que de platitudes dans les louanges qui lui étaient prodiguées ! « La bassesse n'avait jamais eu autant de génie... Je n'ai pas vu, à Erfurt, une seule main passer noblement sur la crinière du lion (9). »

Le lendemain, 28 septembre, eut lieu la rencontre des deux empereurs. Napoléon présenta le prince au tsar. « C'est une vieille connaissance, dit l'empereur de Russie, je suis charmé de le voir ; j'espérais bien qu'il serait du voyage. » Talleyrand assista à la conversation, d'une banalité voulue, où les deux souverains se demandèrent des nouvelles de leurs familles. Il ajoute, avec son ironie de grand seigneur : « Si le temps d'une première visite l'eût permis, il y aurait eu probablement un mot sur la santé du cardinal Fesch. » Le prince reconduisit le tsar jusqu'à sa voiture ; dans ce petit trajet, celui-ci lui répéta à plusieurs reprises : « Nous nous verrons, » et cela, continue Talleyrand, « avec une expression qui me prouvait que M. de Caulaincourt, qui avait été au-devant de lui, lui avait dit que j'étais au fait de tout ce qui devait se passer. »

Le prince remonta chez l'Empereur, qui lui dit : « J'ai fait des changements au projet de traité ; je serre de plus près l'Autriche, » et qui lui recommanda de ne point se hâter d'aboutir : « Souvenez-vous bien, dans tout ce que vous direz, que tout ce qui retarde m'est utile... Je veux, avant de commencer, que l'empereur Alexandre soit ébloui par le spectacle de ma puissance ; il n'y a point de négociation que cela ne rende plus facile. » Talleyrand termina la journée chez une de ses amies, la princesse de Tour et Taxis. Il n'y était pas depuis un quart d'heure qu'on annonça l'empereur Alexandre. Avec une simplicité très flatteuse, le tsar demanda une tasse de thé ; il ajouta que la princesse devait en donner tous les soirs à ses

hôtes après le spectacle ; c'était une manière de causer à son aise et de bien finir la journée.

Le programme des fêtes allait se dérouler jusqu'au 14 octobre avec un éclat inouï. Napoléon offrait à Talma son parterre de rois, il entretenait Gœthe, il discutait sur Tacite avec Wieland. Pour Talleyrand, ses fonctions de grand-chambellan l'obligeaient d'assister, aux côtés de l'Empereur, à la plupart des cérémonies officielles. Son délassement était de se trouver le soir chez la princesse de Tour et Taxis, dont la résidence était devenue comme un quartier général et chez qui il rencontrait l'empereur Alexandre. Il avait dit, quelques jours plus tôt, à Napoléon que s'il était « un peu » Autrichien, il n'était « jamais » Russe et « toujours » Français. Or, à Alexandre, qui était sous le charme de son allié, qui croyait au vers de l'*Œdipe* de Voltaire :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux

il tenait ce langage : « Sire, que venez-vous faire ici ? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas ; le souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas ; c'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français. » Il lui dit, dans un autre entretien : « Le Rhin, les Alpes, les Pyrénées sont la conquête de la France; le reste est la conquête de l'Empereur ; la France n'y tient pas. »

Après avoir rapporté, dans son mémoire du 4 décembre 1808, ces paroles qu'il qualifie de « mémorables, » Metternich ajoute : « Vingt explications que j'eus avec ce dernier (le vice-grand-électeur) avant mon départ de Paris ne dévièrent jamais du point de vue suivant : Que l'intérêt de la France elle-» même exige que les puissances en état de tenir tête à Napo-» léon se réunissent pour opposer une digue à son insatiable » ambition ; que la cause de Napoléon n'est plus celle de la » France ; que l'Europe enfin ne peut être sauvée que par la plus » intime réunion entre l'Autriche et la Russie. » Il faut encore citer ces mots de l'ambassadeur d'Autriche : « Napoléon visait à faire succéder la brouille au froid qui depuis longtemps

régnait entre nous et la Russie ; Talleyrand, au contraire, cherchait à nous rapprocher de cette puissance. Ce dernier paraît avoir réussi dans son entreprise aux dépens de son antagoniste, car c'est ainsi que nous pouvons regarder dans ce moment les relations entre le souverain de la France et son premier serviteur (10). »

De ces lignes si remarquables, rédigées un mois et demi après l'entrevue d'Erfurt, un mot, *antagoniste*, se détache avec un singulier relief. Le « premier serviteur » était bien, en effet, en lutte avec son maître. Qu'il ait eu des sympathies pour l'Autriche, libre à lui ; qu'il ait commencé, dès le Consulat, cette évolution vers la Russie, qui se consomma à Erfurt (11), libre à lui ; qu'il ait eu « le sentiment de la marche à l'impossible, du terrible paradoxe de la politique française, depuis qu'il la servait (12) ; » qu'il ait voulu enrayer, au nom des intérêts de la France, la course vertigineuse de l'Empereur : cela est en harmonie avec son premier mémoire de politique générale, quand il donnait aux hommes de la Convention des conseils de modération et combattait les idées de primatie et de prépondérance (13). Mais n'était-il pas à Erfurt à titre essentiellement officiel ? N'avait-il pas été chargé de négociations bien définies, qu'il avait accepté, en pleine connaissance de cause, de faire aboutir au triomphe de la politique napoléonienne ? Alors, les conseils qu'il donnait en secret à Alexandre, les renseignements qu'il fournissait après coup à Metternich, quand celui-ci n'avait pas été du voyage, n'ont pas seulement le caractère de la désobéissance ; un mot beaucoup plus grave peut être prononcé, celui de trahison.

On a rapproché en ces circonstances la conduite de Talleyrand de la conduite de Philippe de Comines (14) ; comme celui-ci sauva le roi de France, celui-là fit le jeu du tsar. Ce fut, en effet, à Comines, alors chambellan du duc de Bourgogne, que Louis XI dut son salut lors de l'entrevue de Péronne. Que d'intrigues aussi, que de changements de partis, que d'heures désagréables dans la vie du grand chroniqueur ! Talleyrand s'en tira à meilleur compte ; il ne connut jamais ni la prison, ni l'exil, ni la confiscation de ses biens.

Alexandre avait vite deviné les services que Talleyrand était prêt à lui rendre ; il répondit tout de suite à ses intentions. Napoléon lui avait remis un projet de convention qu'il avait arrêté lui-même, en reproduisant, moins un ou deux articles, le projet que Talleyrand avait rédigé à Paris. Le premier geste du tsar, en arrivant chez la princesse de Tour et Taxis, fut de donner connaissance à Talleyrand du texte de Napoléon. A une soirée suivante, toujours chez la princesse, une conversation s'établit entre le tsar et le prince. La voici, telle du moins que celui-ci la rapporte, avec la parfaite inconscience qu'il a mise dans tant d'actes de sa vie publique ou privée :

« Qu'est-ce que dit M. de Vincent (l'envoyé autrichien) ? » demanda le tsar. — Sire, des choses fort raisonnables, car » il espère que Votre Majesté ne se laissera pas entraîner par » l'empereur Napoléon dans des mesures menaçantes ou au » moins offensantes pour l'Autriche ; et, si Votre Majesté me » permet de le lui dire, je forme les mêmes vœux. — Je le vou- » drais aussi ; c'est fort difficile, car l'empereur Napoléon me » paraît bien monté. — Mais, Sire, vous avez des observations » à faire. Est-ce que Votre Majesté ne peut pas regarder comme » inutiles les articles où il est question de l'Autriche, en disant » qu'ils sont renfermés implicitement dans le traité de Tilsit ? » Il me semble que l'on pourrait ajouter que les preuves de » confiance doivent être réciproques ; et que Votre Majesté, » laissant dans le projet qui lui est soumis l'empereur Napo- » léon en partie juge des circonstances où quelques articles » pourraient être exécutés, a, de son côté, le droit d'exiger » qu'il s'en rapporte à elle pour juger des cas où l'Autriche » deviendrait un obstacle réel au projet adopté par les deux » empereurs. Cela convenu entre vous, tout ce qui regarde » l'Autriche devrait être effacé du projet de traité. Et si Votre » Majesté pense à l'espèce d'effroi que la réunion d'Erfurt, » arrangée à l'insu de l'empereur François, a dû causer à » Vienne, peut-être aimera-t-elle, en lui écrivant, à le rassurer » sur tout ce qui personnellement l'intéresse. » Je voyais que je faisais plaisir à l'empereur Alexandre ; il prenait avec un crayon des notes sur ce que je lui disais (15). »

Il faut continuer à citer ; il n'y a pas de meilleur moyen de

saisir sur le vif tout ce qu'il y eut d'équivoque et de fourberie dans la conduite de celui dont la présence à Erfurt n'avait d'autre raison que d'exécuter les instructions de Napoléon.

« L'empereur Alexandre me montra le lendemain ses observations sur le projet de traité et me dit avec grâce : « Vous vous » y reconnaîtrez dans quelques endroits ; j'y ai ajouté beau- » coup de choses tirées d'anciennes conversations de l'empe- » reur Napoléon avec moi. » Ces observations étaient suffisamment bien. Je le trouvai décidé à les remettre le lendemain matin. Cela me fit plaisir, car il ne me paraissait point avoir un air assez dégagé pour que je ne désirasse pas que ce premier pas-là fût fait. Ma crainte n'était pas fondée ; car, dans une conférence qui dura trois heures, il ne céda rien à l'empereur Napoléon, qui m'envoya chercher au moment où ils se séparèrent. « Je n'ai rien fait, me dit-il, avec l'empereur Alexandre ; je » l'ai retourné dans tous les sens, mais il a l'esprit court. Je » n'ai pas avancé d'un pas. — Sire, je crois que Votre Majesté » en a fait beaucoup depuis qu'elle est ici, car l'empereur Ale- » xandre est complètement sous le charme. — Il vous le mon- » tre ; vous êtes sa dupe. S'il m'aime tant, pourquoi ne signe- » t-il pas ? — Sire, il y a en lui quelque chose de chevaleresque » qui fait que trop de précautions le choquent ; il se croit, » par sa parole et par son affection pour vous, plus engagé » avec vous que par les traités. Sa correspondance, que Votre » Majesté m'a donnée à lire, est pleine de traits qui le prouvent. » — Balivernes que tout cela. » Quel mot eût-il employé s'il avait eu connaissance du travail souterrain que le confident de ses pensées accomplissait chaque soir auprès du tsar pour détruire l'effet de ses batteries !

Au bout de quelques instants, la conversation reprit. « Je » ne comprends pas votre penchant pour l'Autriche, c'est de » la politique à l'ancienne France. — Sire, je crois que cela » doit être aussi la politique de la nouvelle, et, j'oserai ajou- » ter, la vôtre ; car vous, Sire, vous êtes parfaitement le sou- » verain sur lequel on compte davantage pour garantir la civi- » lisation. — On a vu qu'il disait à Alexandre que si le peuple français était civilisé, son souverain ne l'était pas. — « L'appa- » rition de la Russie à la paix de Teschen (en 1779) a été un

» grand malheur pour l'Europe et une grande faute de la part » de la France, qui n'a rien fait pour l'empêcher. — Il n'est » plus question de cela ; mon cher, il faut prendre le temps » comme il est. Sur le temps passé, prenez-vous-en à M. de » Vergennes, si vous voulez. On ne s'occupe guère aujourd'hui » de la civilisation. — On pense à ses affaires ? — Vous n'y » êtes pas... Continuez à voir l'empereur Alexandre. Je l'ai, » peut-être, un peu brusqué dans notre conférence ; mais je » veux que nous nous quittions sur de bons termes (16). » Il dit à Talleyrand de se rendre à Weimar, où il serait lui-même le lendemain.

De retour à Erfurt, Napoléon montra plus de prévenances que jamais pour son auguste allié. Le soir, celui-ci se retrouva chez la princesse de Tour et Taxis avec Talleyrand. Il parla du caractère de Napoléon. « On ne sait pas, dit-il, combien il » est bon. Vous le pensez, n'est-ce pas ? vous qui le connaissez » bien. — Sire, j'ai bien des raisons personnelles pour le croire, » et je les donne toujours avec grand plaisir. » Le tsar parla d'une lettre qu'il allait écrire à l'empereur d'Autriche. « L'em- » pereur François, dit le prince, a bien besoin d'être tranquil- » lisé, et je ne doute pas que la lettre de Votre Majesté ne pro- » duise cet effet. — C'est au moins mon intention. »

Talleyrand avait été chargé d'aborder avec Alexandre une question délicate, celle d'un mariage possible de Napoléon avec une sœur du tsar. Il s'en acquitta d'une manière plus habile que fidèle ; car, s'il songeait à satisfaire l'Empereur en faisant admettre l'idée de cette alliance, il ne lui déplaisait pas que le tsar présentât des réserves qui la rendissent difficile. Les choses se passèrent, en effet, suivant ses désirs personnels. La conversation se termina sur ces mots très vagues : « Votre Majesté, dit Talleyrand à Alexandre, n'oubliera pas » que cette conversation (avec Napoléon) doit être affectueuse, » solennelle. Votre Majesté va parler de l'intérêt de l'Europe, » de l'intérêt de la France. L'Europe a besoin que le trône » français soit à l'abri de toutes les tempêtes, et c'est le moyen » d'arriver à ce grand but que Votre Majesté vient proposer. » — Ce sera là mon texte, il est très fécond. Ce soir, je vous » verrai chez la princesse de Tour (17). »

Le 14 octobre, les deux empereurs prirent congé l'un de l'autre avec les plus vives effusions d'amitié ; l'entrevue d'Erfurt était terminée. Deux jours plus tôt, le 12 octobre, la convention « devenue si insignifiante, » suivant le mot de Talleyrand (18), avait été signée par Champagny et par Romanzoff. Elle avait pour objet l'ouverture de négociations avec l'Angleterre, à cette double condition que l'Angleterre reconnût d'une part la Finlande, la Valachie et la Moldavie comme faisant partie de l'Empire russe et qu'elle reconnût d'autre part le nouvel ordre de choses établi par la France en Espagne.

Dans une autre partie de ses *Mémoires* (19), Talleyrand a résumé, toujours avec la même tranquillité d'âme, son rôle à l'entrevue d'Erfurt. Des conversations d'abord générales sur l'équilibre de l'Europe, des conversations plus particulières ensuite sur les divers États et spécialement sur l'Autriche « mirent l'empereur (Alexandre) dans une telle disposition d'esprit que les caresses, les offres et les emportements de Napoléon furent en pure perte, et qu'avant de quitter Erfurt l'empereur Alexandre écrivit de sa propre main à l'empereur d'Autriche pour le rassurer sur les craintes que l'entrevue d'Erfurt lui avait inspirées... C'est le dernier service que j'ai pu rendre à l'Europe tant que Napoléon a continué de régner, et ce service-là, dans mon opinion, je le rendais à lui-même. » Si c'est un service, que ne l'a-t-il rendu à visage découvert ? Il a vu jouer *Cinna* à Erfurt ; peut-être a-t-il applaudi en son âme la maxime que le poète a mise sur les lèvres de son héroïne :

La perfidie est noble envers la tyrannie.

Après avoir fait « une espèce de traité essentiellement différent de celui qu'il avait dans la tête en venant à Erfurt, » l'Empereur rentra à Paris. Champagny eut dès lors sans partage la direction de son département. Pour Talleyrand, il reprit de son côté ce qu'il appelle « les habitudes insignifiantes d'un grand dignitaire (20). »

Ses relations avec le tsar allaient se continuer d'une manière occulte. Le comte de Nesselrode, envoyé à Paris à titre de conseiller de l'ambassade de Russie, vint faire une visite au prince

de Bénévent. « J'arrive de Pétersbourg, lui dit-il ; je suis officiellement employé près du prince Kourakin, mais c'est auprès de vous que je suis accrédité. J'ai une correspondance particulière avec l'empereur, et je vous apporte une lettre de lui. » Nesselrode, parlant de son maître et de Talleyrand, tient le même langage que celui-ci : « A Erfurt, ils eurent plusieurs entretiens dans lesquels M. de Talleyrand appela l'attention de l'empereur sur les vues ambitieuses de Napoléon, aussi fatales à la France qu'à l'Europe... Une sorte d'entente s'établit dès lors entre l'empereur Alexandre et M. de Talleyrand. A mon retour à Paris, j'en devins l'intermédiaire. » Le prétexte du voyage avait été la négociation d'un emprunt. L'emprunt échoua ; mais une correspondance s'établit entre le prince de Bénévent et l'empereur Alexandre, par l'entremise du conseiller Spéranski ; elle se poursuivit pendant plusieurs mois, sans que le prince Kourakin à Paris, ni le ministre des Affaires étrangères à Pétersbourg s'en doutassent. « C'étaient, dit Nesselrode, mes entretiens avec M. de Talleyrand et quelques autres personnes opposées à la croissante ambition de Napoléon qui en firent les frais (21). »

La correspondance du comte de Nesselrode pendant les années 1810 et 1811 permet de suivre ces relations secrètes du prince de Bénévent avec le gouvernement du tsar (22). Talleyrand y est désigné sous divers pseudonymes : mon cousin Henry (celui-là le plus fréquemment employé), Ta, Anna Ivanovna, notre libraire, le beau Léandre, le jurisconsulte ; il y est traité comme un conseiller dont on apprécie les directions. Ce n'était plus « cet infâme Talleyrand, ce moine défroqué, aussi taré au physique qu'au moral, » dont les idées avaient jadis mis Nesselrode en fureur. (Lettre du 22 avril 1806.) A peine arrivé à Paris, au mois de mars 1810, il avait eu plusieurs entretiens avec « mon cousin Henry. » Celui-ci désirait surtout que le cabinet russe ne montrât pas d'inquiétude, qu'il mît beaucoup de fermeté et de franchise dans toutes les explications avec la France. La disgrâce de Fouché survenue au mois de juin 1810, fut un événement fâcheux ; car « notre jurisconsulte » puisait dans le cabinet du ministre de la Police générale des renseignements précieux. Le désir

d'Henry, dit Nesselrode, « est que nous soyons forts, et il voit avec plaisir que nous prenons la bonne route pour y arriver. » Il insiste sur ce point : « Se rendre fort et finir la guerre de Turquie, voilà ce qu'Henry veut que je vous répète encore aujourd'hui... Il me charge de vous engager à beaucoup presser la paix ; c'est dans cette question qu'il voit le premier principe de notre conservation. » L'idée d'Henry serait de faire à la Cour de Vienne des sacrifices « dont le but serait de s'opposer aux empiétements de la France et d'assurer par là la tranquillité du continent. » « Henry ne voit de salut pour nous que dans la paix avec la Porte, et cette paix conclue le plus tôt possible ; car, à son avis, le dénouement (la guerre avec la Russie) approche. » (Lettre du 31 mars 1811.) Mais il ne croit pas que la guerre éclate avant le mois d'avril 1812 ; ce qui est d'un pronostic exact. Il « envisage ce délai comme un véritable bien, et conseille de s'en tenir pour le moment à un système purement défensif, en employant le temps gagné à se rendre plus fort encore. Il voudrait aussi que l'on commençât, dès à présent, à s'entendre en secret avec l'Angleterre. » (Lettre du 17 avril 1811). « L'opinion du cousin Henry est toujours qu'il vaut mieux adopter un système défensif que de commencer la guerre. Il croit que notre position en serait plus forte, militairement et politiquement. » (Lettre du 9 mai 1811.)

Ces citations peuvent suffire et se passent de tout commentaire. On comprend que le tsar, lors de son arrivée à Paris en 1814, ait pris tout de suite pour résidence l'hôtel de celui qui avait accepté, depuis six ans, le rôle d'agent secret du cabinet de Pétersbourg et qui, à ce titre, préparait dans l'ombre la ruine de Napoléon et de sa politique. On comprend aussi que l'auteur de ces intrigues coupables, ou plutôt criminelles, ait été en droit d'écrire à Alexandre, dans sa lettre du 13 juin 1814 : « Sire, des relations importantes vous livrèrent, il y a longtemps, mes secrets sentiments. Votre estime en fut la suite ; elle me consola pendant plusieurs années et m'aida à soutenir de pénibles épreuves (23). »

Talleyrand donne toujours la même explication de sa conduite : il rendait un service signalé à l'Europe, à la France, à Napoléon. « La disgrâce, dit-il, que m'a value ma franchise

me justifie devant ma conscience de m'être séparé de sa politique, d'abord, puis de sa personne, quand il était arrivé au point de mettre en péril la destinée de ma patrie (24). » Ce genre d'apologie a rappelé à un contemporain du prince l'excuse des comptables infidèles de régiments à qui le gouvernement de Louis XVIII reprochait leurs malversations : ils avaient voulu réduire l'Empereur à l'impuissance, en le privant du nerf de la guerre (25).

Un jour, au retour d'Erfurt, l'Empereur causait familièrement avec le prince de Bénévent. « Vous êtes riche, Talleyrand, lui dit-il ; quand j'aurai besoin d'argent, c'est à vous que j'aurai recours. Voyons, la main sur la conscience, combien avez-vous gagné avec moi ? » Sans se déconcerter et sans préciser, le prince répondit qu'il était loin d'être riche ; ce qu'il possédait, il le devait à l'Empereur ; il n'avait donc rien qui ne fût à sa disposition (26). On n'a pas d'indication sur les générosités dont la Cour de Vienne paya les services très grands que le prince lui avait rendus d'une manière indirecte et d'ailleurs très efficace, quand il avait agi en sa faveur sur l'esprit d'Alexandre ; mais, quand on se rappelle les procédés courants de la diplomatie autrichienne et la soif d'argent du prince, il est difficile de douter que quelque bonne lettre de change ne soit pas partie de Vienne à destination de l'ami du tsar. Le croire, ce n'est sans doute pas une calomnie.

CHAPITRE XVII

LE MARIAGE D'EDMOND DE PÉRIGORD

Talleyrand demande à l'empereur Alexandre de marier son neveu Edmond de Périgord. — La princesse Dorothée de Courlande. — Alexandre au château de Löbikau. — Deux lettres de Talleyrand à Alexandre. — État d'âme des fiancés. — Leur mariage ; 22 avril 1809. — La comtesse Edmond de Périgord dame du palais de Marie-Louise.

En revenant de l'entrevue d'Erfurt, l'empereur Alexandre sut montrer à sa manière que les précieux conseils qui lui avaient été donnés chaque soir chez la princesse de Tour et Taxis ne l'avaient point été à un ingrat ; car il rendit à Talleyrand un service auquel celui-ci fut particulièrement sensible.

Le prince venait de parler au tsar de l'éventualité du divorce de Napoléon et de la possibilité d'un nouveau mariage avec l'une des grandes-duchesses de Russie ; on a vu qu'Alexandre, sans faire une promesse formelle, ne s'était point montré opposé à cette ouverture. Après avoir parlé pour son maître, Talleyrand avait entretenu le tsar d'un projet qu'il avait tout à fait à cœur. « Sire, lui dit-il, puisque Votre Majesté est dans de si heureuses dispositions matrimoniales, elle me permettra de lui demander une faveur. J'ai eu le malheur de perdre l'aîné de mes neveux, jeune homme d'espérance. Il m'en reste un, que je voudrais marier avantageusement ; mais, en France, je dois y renoncer. L'Empereur garde les riches héritières pour ses aides de camp. Votre Majesté a pour sujette une famille à laquelle mon plus grand désir serait de m'allier : la main de

la princesse Dorothée de Courlande comblerait les vœux de mon neveu Edmond. » Il fit valoir aussi cet argument que la duchesse de Courlande, mère de la princesse, pourrait jouer le rôle d'un intermédiaire de toute confiance et au-dessus de tous les soupçons, pour les rapports secrets qu'il tenait à continuer avec l'empereur de Russie (1).

Dorothée de Courlande était la plus jeune des quatre filles que le duc de Courlande Pierre de Biren avait eues de son mariage avec la comtesse de Médem. Elle était née à Berlin le 24 août 1793. Elle avait perdu son père quand elle avait moins de sept ans ; sa mère, la duchesse de Courlande, aurait pu avoir de l'influence sur elle, puisqu'elle ne mourut qu'en 1821 ; mais la duchesse ne s'en soucia jamais beaucoup. Dorothée s'éleva comme elle put. Elle s'est dépeinte ainsi : « Petite, fort jaune, excessivement maigre, depuis ma naissance toujours malade, j'avais des yeux sombres et si grands qu'ils étaient hors de proportion avec mon visage réduit à rien. J'aurais décidément été fort laide, si je n'avais pas eu, à ce que l'on disait, beaucoup de physionomie. »

Son enfance s'était passée surtout au château de Sagan, en Silésie, où ses parents et ses sœurs menaient la vie, brillante et assez vide, des petites cours d'Allemagne. Ce fut une bonne fortune pour elle d'être mise entre les mains d'un précepteur, l'abbé Piattoli, homme de haute intelligence et d'une vaste culture ; il devint moins le précepteur que l'ami, le confident, le guide moral de cette enfant, de cette jeune fille, sa « chère Dorka. » Il avait ouvert l'esprit de son élève dans toutes les directions, jusqu'à lui faire faire des études d'algèbre et d'astronomie. Dorothée ne fut jamais, à aucune époque de sa vie, une manière de bas-bleu ; mais c'est bien à elle que peut s'appliquer la formule heureuse : avoir des clartés de tout.

Les quatre filles de la duchesse de Courlande étaient les plus riches héritières du Nord. Wilhelmine avait épousé le duc de Rohan ; Pauline, le prince de Hohenzollern-Hechingen ; Jeanne, le duc d'Acerenza. Dorothée était destinée comme ses sœurs à une union brillante. Ses relations avec la famille royale de Prusse, les qualités de son esprit, son charme, le salon d'hommes célèbres qu'elle réunissait, malgré sa jeunesse, dans

son palais de Berlin, bien des choses la mettaient en vue. Piattoli avait rêvé d'unir la chère Dorka à l'un des grands personnages de la Pologne, le prince Adam Czartoryski ; cette idée ne lui déplaisait pas, bien que ce prétendant eût vingt-cinq ans de plus. Elle venait d'avoir quinze ans, quand ce projet commença à s'ébaucher.

Voici que, dans la seconde quinzaine d'octobre (1808), on annonça à l'improviste la visite de l'empereur Alexandre au château de Löbikau, dans le duché de Saxe-Altenbourg ; en quittant Erfurt, il avait désiré s'arrêter chez la duchesse de Courlande. Tout Löbikau se mit en fête pour un hôte illustre qui, à ce moment, était un peu l'arbitre de l'Europe. Le tsar prodigua beaucoup d'amabilités à la jeune fille; brusquement, il lui demanda si elle n'était pas frappée de la ressemblance entre le prince Czartoryski et M. de Périgord. « De qui Votre Majesté veut-elle parler ? dit-elle avec ses grands yeux étonnés. — Mais de ce jeune homme assis là-bas, du neveu du prince de Bénévent, qui accompagne le duc de Vicence à Pétersbourg. » C'est ainsi qu'elle entendit parler pour la première fois du mari que la politique lui réservait.

La duchesse de Courlande donna immédiatement les mains à ce projet ; mais Dorothée pensait toujours au prince Adam, et le comte Edmond lui avait paru d'une insignifiance rare. Sans doute il portait l'un des plus beaux noms de France ; il était le neveu d'une Altesse Sérénissime, vice-grand-électeur de l'Empire, grand-chambellan, prince-duc de Bénévent, qui avait été l'un des personnages les plus en vue du gouvernement de Napoléon, et qui le redeviendrait peut-être, à présent que les conférences d'Erfurt l'avaient remis en pleine lumière. Mais les qualités de l'oncle n'avaient pas rejailli sur le neveu, et c'était à celui-ci que la jeune fille devait donner sa main. Elle était assez disposée à se dérober au désir du tsar et de sa mère, quand elle apprit qu'il ne fallait pas compter sur le mariage polonais ; la mère du prince Adam s'y opposait absolument. En proie à un vif dépit, Dorothée déclara à sa mère, qui exultait, qu'elle donnait sa parole à M. de Périgord.

Le prince de Bénévent, qui était rentré à Paris, apprit cette heureuse nouvelle ; il écrivit au tsar, le 26 décembre 1808, pour

lui exprimer sa reconnaissance au sujet de ce projet de mariage ; il louait aussi dans la personne auguste d'Alexandre le génie de la paix.

« Sire, on ne peut être plus touché que je suis des bontés que me témoigne Votre Majesté Impériale. Si, pour les mériter, il ne faut qu'une bien grande admiration, une bien haute estime et un attachement sans bornes, elles *(sic)* ne sont pas mal placées.

» Les conseils de Votre Majesté sont suivis. Edmond a dû passer par (2)... et de là porter à Pétersbourg aux pieds de Votre Majesté l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance. Je l'avais chargé d'une lettre pour madame la duchesse de Courlande, dans laquelle même j'ai osé insinuer que Votre Majesté voulait bien ne pas désapprouver ma demande que j'avais la hardiesse de faire...

» Vous avez déjà vu, Sire, quelque jeune que vous soyez encore, qu'on n'a que trop invoqué le dieu des armées ; c'est celui du travail paisible, celui du commerce, celui des troupeaux qui fait la prospérité des empires, qui donne à leur puissance toute son étendue, et qui la rend durable. On voit sur votre noble et beau visage que telle est votre religion. Avec elle on peut gouverner le monde, et l'on en est digne.

» Je supplie Votre Majesté d'agréer... — Charles-Maurice, prince de Bénévent (3) »

A présent que Dorothée avait consenti, le neveu de Talleyrand se rendit à Löbikau pour faire sa cour. « Allons, » dit la duchesse de Courlande avec gaieté en s'adressant aux deux jeunes gens, « je vais vous laisser seuls. Vous avez sans doute beaucoup de choses à vous dire. » Ils commencèrent par rester longtemps dans le plus profond silence. Dorothée, plus courageuse, finit par le rompre. « J'espère, monsieur, que vous serez heureux dans le mariage que l'on a arrangé pour nous. Mais je dois vous dire, moi-même, ce que vous savez sans doute déjà : c'est que je cède au désir de ma mère, sans répugnance à la vérité, mais avec la plus parfaite indifférence pour vous... — Mon Dieu, répondit le jeune comte, cela me paraît tout naturel. D'ailleurs, moi aussi, je ne me marie que parce que

mon oncle le veut ; car, à mon âge, on aime bien mieux la vie de garçon. » Il avait alors vingt et un ans.

Les deux fiancés étaient à l'unisson ; il ne leur restait plus qu'à se marier. Le prince de Bénévent s'en félicitait dans une lettre qu'il adressait à la duchesse de Courlande le 7 mars 1809. « Je ne regarde point Edmond, lui disait-il, comme un simple neveu, mais comme un des enfants de ma tendresse. J'espère que la princesse Dorothée recevra avec quelque plaisir les marques de l'affection que je désire lui donner, les attentions soutenues dont je tâcherai, dont toute ma famille tâchera qu'elle soit entourée (4). » Le prince annonça la nouvelle à l'empereur Alexandre par une lettre datée de Paris, 24 mars 1809 ; il en profita pour faire sa cour au tsar dans les termes les plus dithyrambiques.

« Sire, la négociation que Votre Majesté m'avait permis d'entamer sous ses auspices pour le bonheur d'Edmond est terminée avec une satisfaction réciproque. Les conventions en sont arrêtées. Tout a réussi, Sire, comme on devait le croire, lorsque deux aussi grandes puissances que la vôtre et celle de l'amour prenaient la peine d'y influer.

» J'ai tous les jours une plus vive reconnaissance à mettre aux pieds de Votre Majesté. Je lui serais dévoué quand elle n'aurait rien fait pour moi. Je le serai parce qu'elle m'inspire les sentiments les plus vrais, parce qu'on voit en elle la plus parfaite bonté et toutes les belles qualités qui ennoblissent encore le premier trône du monde. Il est doux de penser que sur vous, Sire, reposent aujourd'hui les destinées de l'univers et les progrès de la civilisation, qui sont le vœu de votre âme noble et sensible.

» Mon invariable attachement pour l'empereur Napoléon, dont j'admire le vaste génie, dont la confiance qu'il m'a si longtemps accordée et les bienfaits qu'il a répandus sur moi ont pour toujours enchaîné mon cœur, me fait désirer par-dessus toute chose que l'amitié qui vous lie ne puisse jamais être exposée à aucune altération, et que les sentiments, les intérêts s'en transmissent *(sic)* à nos deux nations immenses, auxquelles tant d'autres sont jointes ou soumises. Je bénis jusqu'à la distance qui vous sépare. Les chocs de deux telles *(sic)*

colosses blesseraient l'un et l'autre, et, quelque pût en être l'événement, ils abîmeraient l'humanité.

» Je laisse aller mes pensées en écrivant à Votre Majesté, parce que je ne connais point de bornes au zèle et au respect avec lesquels je suis, Sire, de Votre Majesté Impériale le très humble et très obéissant serviteur. — Charles-Maurice, prince de Bénévent (5). »

Le mariage des jeunes gens se fit à Francfort-sur-le-Mein le 22 avril 1809 ; il fut célébré par le prince-primat, Charles-Théodore de Dalberg. La jeune comtesse de Périgord n'avait pas encore seize ans accomplis

On devine ce que pouvait être un mariage conclu sous ces auspices. Il en fut comme de beaucoup d'unions dues à des convenances mondaines ; le mariage n'est point rompu, des enfants peuvent naître ; mais les époux vivent chacun de son côté. Trois enfants naquirent de ce mariage : Louis, qui fut duc de Valençay et prince de Sagan ; Alexandre, qui fut marquis de Talleyrand et duc de Dino ; Pauline, qui épousa le marquis Henri de Castellane.

Pour la comtesse Edmond de Périgord, qui devait porter successivement les titres de duchesse de Dino, duchesse de Talleyrand, duchesse de Sagan, elle occupa bien vite une place d'honneur dans la maison du prince de Bénévent, chez qui le ménage s'était fixé. A partir du Congrès de Vienne, on rencontrera souvent le nom de la jeune femme à côté du nom de l'oncle de son mari.

Le comte Edmond avait été nommé tout de suite aide de camp du prince de Neuchâtel ; la comtesse fut attachée à la Cour comme dame du palais de l'impératrice Marie-Louise. Un jour, en 1811, à Saint-Cloud, l'Empereur adressa à la comtesse des paroles désobligeantes sur des sottises qu'il reprochait à son mari. « Du reste, ajouta-t-il, ces pauvres Périgord me sont, comme vous savez, depuis longtemps indifférents. » La comtesse répondit en rougissant et les larmes aux yeux : « Sire, mon mari et mon oncle ont toujours servi Votre Majesté avec zèle, et il ne tient qu'à elle de continuer à les utiliser. En tout cas, leurs services passés méritaient au moins que Votre

Majesté ne se moquât pas d'eux. » Le lendemain, l'Empereur l'invitait à sa table et la traitait avec beaucoup d'égards. Le prince de Bénévent fut informé de ces incidents ; il se borna à faire cette réflexion sur la conduite de l'Empereur : « C'est une triste manière de prouver sa puissance (6). »

CHAPITRE XVIII

LA SCÈNE DU 28 JANVIER 1809

Portrait de Talleyrand par Gérard. — Jugement de Gœthe sur Talleyrand. — Les dîners de l'hôtel de la rue de Varenne. — Talleyrand et le Corps législatif. — Il critique les affaires d'Espagne. — Son rapprochement et son entente avec Fouché. — La scène du 28 janvier 1809. — Impassibilité de Talleyrand. — Il perd la place de grand-chambellan. — La reine Hortense intervient en sa faveur. — Campagne de 1809. — Portrait de Talleyrand par Prud'hon. — Napoléon affirme la responsabilité de Talleyrand dans les affaires d'Espagne

De l'année 1808 date l'un des plus célèbres portraits de Talleyrand ; il est l'œuvre du peintre François Gérard. Il y a lieu de supposer qu'il a été peint au retour des conférences d'Erfurt, alors que le prince venait de rentrer à Paris avec le prestige d'un négociateur qui avait servi d'intermédiaire entre les deux plus puissants souverains de l'Europe.

Le prince est représenté assis dans un fauteuil ; il regarde de face, la tête nue, les cheveux en boucles retombant jusque sur le col droit de l'habit. Le bras gauche repose sur le bord d'un bureau, où se trouvent des papiers, un encrier et des plumes. La cuisse droite est croisée par-dessus la cuisse gauche. Ainsi le pied droit est présenté en avant, c'était le pied difforme ; le peintre ne s'est pas soucié de cette vérité disgracieuse, car il a chaussé le pied droit d'un escarpin de forme élégante.

Gœthe avait vu Talleyrand à Erfurt, à plusieurs reprises, dans l'exercice de ses fonctions de grand-chambellan ; il lui

avait été présenté ; il avait dîné chez lui et, en sortant de sa table, il avait été conduit par ses soins au théâtre. Ni Gœthe ni Talleyrand n'ont recueilli les propos qu'ils échangèrent ; du moins, on peut supposer que l'auteur de *Faust* avait conçu pour l'homme d'État français une vive admiration, à voir la manière enthousiaste dont il a parlé de la toile peinte par Gérard.

« Nous voyons, dit-il, le premier diplomate du siècle, parfaitement calme, assis, attendant avec tranquillité les hasards de l'heure qui va s'écouler. Vêtu simplement d'un habit de cour, l'épée au côté, son chapeau à plumes à quelque distance sur le canapé, il semble, dans cette pièce ornée sans faste, attendre qu'on lui annonce que sa voiture est prête à le conduire à la conférence... Il semble absolument impassible. Nous n'avons pu nous empêcher de penser aux dieux d'Épicure, qui habitent « là où la pluie, la neige sont inconnues, là où la » tempête ne souffle jamais. » C'est d'une tranquillité pareille que ce personnage assis semble jouir ; tous les orages qui mugissent autour de lui ne le touchent pas. On conçoit qu'il ait cette physionomie, mais on ne conçoit pas comment il peut la conserver. Son œil est ce qu'il y a au monde de plus impénétrable ; il regarde bien devant lui, mais le spectateur ne peut savoir s'il le considère... Notre pénétration est trop courte, notre expérience trop pauvre, notre imagination trop bornée pour pouvoir nous faire une idée suffisante d'un tel être. Tel est l'effet qu'il produira un jour sur l'historien, qui pourra trouver un secours dans ce portrait (1). »

Après ces lignes de caractère philosophique, on trouvera peut-être peu convenable le mot de Sieyès, qui se plaisait à tourner Talleyrand en ridicule. Ne disait-il pas, à propos de ce même portrait ? « Il ressemble à une vieille femme qui vient d'ôter son rouge et ses mouches (2). »

Le prince fut toujours dans les meilleurs termes avec l'auteur de ce portrait ; il aimait à en fréquenter l'atelier. A la suite d'une de ses visites, il lui écrivait (21 février 1809) : « La grâce que vous mettez, mon cher Gérard, à me donner le portrait de Canova me force de renoncer aux principes que je me suis faits et ajoute à ma reconnaissance. Vous rendez bien dif-

ficile d'aller dans votre atelier, puisqu'on ne peut, sans danger, dire ce qu'on y aime et ce qu'on admire (3). »

Talleyrand constitua plusieurs galeries de tableaux. Amateur éclairé, il était en relations d'affaires avec Le Brun, le mari de la célèbre madame Vigée, peintre lui-même et marchand de tableaux ; il le consultait sur l'authenticité et le prix de toiles de Murillo, Raphaël, Rembrandt et autres grands artistes (4). Mais ses achats n'allaient pas sans des idées de spéculation ; c'était une forme de sa passion pour le jeu. Il fit vendre ses tableaux à diverses reprises, comme il fit vendre ses livres.

Peu après son retour d'Erfurt, le prince reçut une lettre de l'Empereur (26 octobre 1808), qui l'invitait à donner, au moins quatre fois par semaine, un dîner de trente-six couverts, « composé, disait Napoléon, en grande partie de législateurs, de conseillers d'État et de mes ministres, afin de les mettre à même de se voir, et que vous puissiez ainsi connaître les principaux et cultiver leurs dispositions (5). »

Ces réceptions officielles en service commandé eurent lieu dans le splendide hôtel de Monaco, que le prince de Bénévent avait acheté rue de Varenne, dans un coin les plus aristocratiques du faubourg Saint-Germain, dans le voisinage de l'hôtel des Relations extérieures. Il avait fait cet achat en 1807, à sa sortie du ministère, en même temps qu'il abandonnait sa maison de la rue d'Anjou-Saint-Honoré. Il avait agrandi l'immeuble de la rue de Varenne par les bâtiments considérables et il l'avait meublé avec un grand luxe. C'était alors le n° 23 ; c'est aujourd'hui le n° 57 ; avant la guerre de 1914, c'était l'hôtel de l'ambassade d'Autriche-Hongrie. Cette résidence magnifique, complétée par une sorte de parc, devait être celle du prince jusqu'en 1813 ; l'année suivante, il était installé dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin.

Dans ces dîners de la rue de Varenne, le vice-grand-électeur eut l'occasion de se faire une opinion sur le fonctionnement du Corps législatif ; certes cet organe de la vie politique ne pouvait passer pour dangereux, car ses votes silencieux se bornaient à porter sur les projets de lois préparés par le

Conseil d'État. Dans une lettre du 8 décembre 1808, le prince disait à l'Empereur que ce Corps était beaucoup trop nombreux, qu'il était plus mal organisé que mal composé. « Le système de son institution n'est pas dans le caractère national. Des Français, de quelque classe qu'ils soient, ne peuvent pas rester assemblés sans rien dire... La masse du Corps est sans vues et sans caractère marqué. Le président (Fontanes) a des idées sages et saines. Il est dévoué à Votre Majesté ; il est engagé par toute son existence et par les intérêts de la vanité, qui sont au-dessus de l'existence pour un homme de lettres. »

La lettre, qui est longue, aboutit à cette conclusion : il faut modifier le Corps législatif, mais non le supprimer : « il faut, en France, une sorte de représentation pour voter l'impôt. » Cette conclusion s'accompagne d'éloges sans réserve adressés à l'Empereur : « La gloire immense que Votre Majesté a recueillie a jeté à une grande distance en arrière de nous le point d'où nous sommes partis. L'éclat de ce règne a ébloui tous les esprits ; et les degrés par où Votre Majesté nous a élevés au point où nous sommes ne sont plus aperçus ni mesurés par personne. Tout a vieilli pour nous en peu d'années ; et ce serait méconnaître et compromettre même les bienfaits de cet heureux prestige que de placer, parmi des créations qui ont déjà un certain caractère de vétusté, la disparate d'une institution toute nouvelle. Je crois donc qu'il faut dans l'espace d'une session à l'autre chercher à diminuer et à modifier le Corps législatif, et le mettre plus en harmonie avec le système monarchique et avec le caractère national. Il me semble qu'il y aurait plus que de l'inconvénient à faire davantage (6). »

Cette même lettre s'ouvrait par un chant de triomphe sur les conséquences de la terrible bataille de Somo-Sierra, du 30 novembre :

« Nous attendions aujourd'hui un bulletin sur l'affaire de Somo-Sierra ; mais les nouvelles d'hier se sont tellement répandues que tout Paris les connaît et espère que Votre Majesté est à Madrid depuis plusieurs jours, et c'est là qu'elle ralliera tous les esprits par la perspective des bienfaits d'un

noble et heureux règne. Les Espagnols dispersés, fatigués par des défaites, aliénés par des discordes, épouvantés par le spectacle de l'anarchie, doivent tendre de toutes parts à chercher un point de ralliement. Et qui mieux que Votre Majesté sait diriger les dispositions naissantes d'un peuple pour les faire servir au succès de ses vues ? »

Tel était le ton de la correspondance officielle, marqué toujours au coin d'une admiration qu'on peut dire sans réserve, avec des formules que l'esprit courtisan de leur auteur savait varier à l'infini. Quel était à la même époque le ton des conversations privées ? Joseph de Maistre a recueilli dans sa correspondance (lettre du 11 novembre 1808) un écho des soirées d'Erfurt, qui était arrivé jusqu'à Pétersbourg : « Talleyrand, Berthier et Lannes ont dit au grand-maréchal (le comte Tolstoï, qui avait accompagné le tsar) qu'ils étaient passablement ennuyés de leur cher maître, et que, si jamais il leur convenait de faire demi-tour à droite, ils seraient bien flattés de pouvoir passer sous le sceptre d'Alexandre (7). »

A Paris, l'aigreur et le mécontentement du prince se donnèrent carrière, dès que Napoléon eut franchi les Pyrénées, dans les premiers jours de novembre. Il s'égayait — c'est le mot de la reine Hortense (8) — aux dépens d'une expédition qui n'avait pas tout l'éclat des autres. Dans les salons où il savait que ses paroles trouveraient un écho favorable, il colportait ses sarcasmes sur son successeur Champagny et sur le secrétaire d'État Maret ; leur inhabileté, leur gaucherie, voire leur bêtise fournissaient matière à sa causticité. Puis c'étaient des critiques, non pas sur le fond même des affaires d'Espagne, mais sur la manière dont elles avaient été conduites; un artiste comme lui aurait eu plus de doigté. « On s'empare des couronnes, mais on ne les escamote pas. » Ou encore : « Qu'on ait voulu chasser de l'Espagne la maison de Bourbon, rien de plus simple, rien de plus commandé peut-être pour le solide établissement de la dynastie napoléonienne ; mais à quoi bon l'emploi de tant de ruses, d'artifices, de perfidies ? Pourquoi n'avoir pas déclaré simplement une guerre, pour laquelle on n'aurait pas manqué de motifs ? Dans cette guerre, la nation espagnole serait certainement demeurée neutre. Enivrée comme

elle était alors par la renommée de Napoléon, elle aurait vu, sans le moindre regret, tomber une dynastie usée, et, après quelques combats faiblement soutenus par l'armée régulière, la Péninsule tout entière serait passée avec joie sous le sceptre d'une maison qui déjà remplaçait si glorieusement, en France, celle qui avait donné Philippe V à l'Espagne. C'est ainsi que l'héritage tout entier de Louis XIV aurait pu être facilement recueilli (9). »

A Beugnot, le prince disait, sur un ton d'indignation : « Les victoires ne suffisent pas pour effacer de pareils traits, parce qu'il y a là je ne sais quoi de vil, de la tromperie, de la tricherie. Je ne peux pas dire ce qui en arrivera, mais vous verrez que cela ne lui sera pardonné par personne. » Chez son amie madame de Rémusat, il s'exprimait avec une telle vivacité qu'elle dut le prier, à maintes reprises, d'adoucir l'amertume de ses paroles. « Le malheureux, disait-il de l'Empereur, va remettre en question toute sa situation. » Ou encore : « C'est une basse intrigue, et c'est une entreprise contre un vœu national; c'est prendre au rebours sa position et se déclarer l'ennemi des peuples ; c'est une faute qui ne se réparera jamais (10). »

Les propos de ce genre, que leur auteur aimait à répéter, ne pouvaient pas rester confinés dans le cercle de quelques intimes ; ils circulèrent bientôt un peu partout et finirent par arriver jusqu'à l'Empereur. Celui-ci en eut connaissance avant d'arriver à Madrid, c'est-à-dire peu de jours avant de recevoir la lettre où le prince avait envisagé, avec tant d'optimisme et de flatterie, les conséquences de la journée de Somo-Sierra.

Napoléon avait reçu, en effet, un courrier d'une exceptionnelle gravité. Le directeur général des postes Lavalette, un de ses anciens aides de camp, très dévoué à sa personne, le mettait au courant de nouvelles, aussi extraordinaires que menaçantes.

Tout récemment, le prince de Bénévent avait donné une réception dans son hôtel de la rue de Varenne. La soirée était très brillante, suivant les habitudes fastueuses du maître de la maison : grands dignitaires, ministres, gens du monde, femmes à la mode remplissaient les salons. Tout à coup l'atten-

tion des invités fut arrêtée par la présence inattendue du ministre de la Police générale, Fouché. On ne le croyait pas en excellentes relations avec le vice-grand-électeur ; aussi sa présence avait-elle causé un sentiment général de surprise. Mais la surprise devint presque de la stupeur, lorsqu'on vit Talleyrand et Fouché se prendre par le bras et, dans cette attitude d'intimité, se promener de salon en salon, aussi longtemps que dura la soirée ; ils mettaient une sorte d'affectation à se faire voir de tout le monde. Les assistants ne pouvaient en croire leurs yeux.

Qu'une amitié fût née subitement entre deux hommes qui jusqu'ici avaient eu l'un pour l'autre une mutuelle antipathie, à qui l'on ne connaissait de commun qu'une ambition dénuée de scrupules, qui pouvait l'admettre ? On savait « le mépris réciproque de l'évêque grand seigneur pour le petit professeur ecclésiastique, de vie et de mœurs étroites, et de l'honnête homme en sa vie privée qu'était Fouché pour l'indolent et dissolu personnage que resta Maurice de Talleyrand (11). » On colportait des mots de l'un sur l'autre. Quelqu'un avait dit devant Talleyrand : « M. Fouché méprise les hommes. » A quoi le prince avait répondu : « Sans doute, cet homme s'est beaucoup étudié. » Fouché aurait pu répliquer qu'il avait beaucoup étudié son collègue des Relations extérieures. Un mot de Talleyrand avait eu le don de piquer Fouché au vif : « Un ministre de la Police est un homme qui se mêle d'abord de ce qui le regarde, et ensuite de ce qui ne le regarde pas. » Ne rappelait-on pas que Fouché récemment avait demandé s'il y avait de la place au Temple pour y mettre Talleyrand (12) ? Aussi la liaison qu'ils affichaient d'une manière ostensible à la soirée de la rue de Varenne ne pouvait-elle avoir d'autre raison qu'un puissant intérêt politique ; s'ils s'étaient mis d'accord, c'est qu'ils avaient en vue le succès de quelque combinaison extraordinaire.

Talleyrand, on le sait, avait une qualité maîtresse, le don de prévoir ; au lendemain de la bataille d'Eylau, il s'était déjà demandé comment il faudrait organiser l'avenir, dans le cas où l'Empereur serait tué (13). La catastrophe ne s'était pas produite en 1807 ; mais elle pouvait survenir à l'imprévu, un

jour ou l'autre, au cours de cette guerre d'Espagne, où les passions antifrançaises étaient exaltées jusqu'au paroxysme. Que faire alors ? On ne pouvait compter ni sur Joseph, ni sur Louis, ni sur Jérôme. Murat ne serait-il pas l'homme qu'on pourrait appeler à recueillir l'héritage pour quelque temps au moins ? Il avait rêvé d'être roi d'Espagne ; dans son royaume de Naples il se regardait presque comme en exil. Quant à sa femme, dont l'ambition était inassouvie, elle était prête à entrer dans les pires intrigues.

Fouché avait toujours été en intimité avec Murat ; il connaissait à fond le personnage ; il savait qu'en flattant sa vanité, il le gouvernerait sans peine. Pour Talleyrand, suivant la remarque de Pasquier, « il le tenait pour plus facile encore à renverser qu'à élever (14). » Ainsi le vice-grand-électeur et le ministre de la Police, tous deux soucieux de se ménager un avenir où ils pourraient être maires du palais, avaient laissé de côté leurs dissentiments pour jouer le rôle de faiseurs d'empereur. D'Hauterive avait servi d'agent de liaison entre les deux complices. Comme chef de division aux Relations extérieures, il était toujours dans d'excellents rapports avec le prince de Bénévent ; comme ancien oratorien, il connaissait personnellement Fouché. Ainsi s'opéra le rapprochement des deux hommes. Il y eut un déjeuner à Bagneux, dans une maison de campagne qui appartenait à d'Hauterive. Celui-ci, s'adressant à ses deux invités, conclut par ces mots : « Vous avez prouvé tous deux combien vous possédiez de talents d'administration politique et d'administration intérieure... Des hommes tels que vous sont devenus si considérables, qu'ils ne doivent pas se montrer désunis. » Talleyrand tendit la main le premier ; Fouché la saisit, la serra ; la paix était faite (15). Afin de gagner pleinement Fouché à sa cause, Talleyrand ne lui ménageait pas les flatteries. Le ministre de la Police lui proposait-il quelque idée médiocre, il répliquait avec le plus grand sérieux : « Ceci, Fouché, prenez-y garde, est de la plus haute diplomatie. » Bref, ils s'étaient mis à l'unisson, comme ils devaient l'être encore en 1815. Dans cette association, « Talleyrand représentait l'ancien régime, Fouché le nouveau, et ils se flattaient qu'à eux deux ils auraient assez d'influence

et de pouvoir pour établir en France ce que dans leur sagesse ils croyaient le plus conforme à ses besoins, sans oublier leurs propres intérêts (16). »

Les deux nouveaux amis eurent plusieurs entrevues ; ils se virent notamment à Suresnes, chez la princesse de Vaudémont, amie intime du prince. Madame Mère, invitée à l'une des soirées de la princesse, surprit quelques paroles, qui lui révélèrent l'entente de Talleyrand et de Fouché ; elle dépêcha aussitôt un courrier à Madrid.

Il restait à prévenir Murat de se tenir prêt à accourir à Paris, au premier signal. Une lettre lui fut envoyée dans ce sens, mais elle n'arriva pas à destination. La vigilance de Lavalette avait averti Eugène de Beauharnais d'intercepter un courrier suspect qui devait traverser le royaume d'Italie à destination de Naples. Le document révélateur put être saisi et envoyé aussitôt à l'Empereur en Espagne. La preuve était faite.

L'ambassadeur d'Autriche Metternich, sans connaître peut-être tous les dessous de cette machination, informait le cabinet de Vienne, dans son mémoire du 4 décembre 1808, de la situation exceptionnelle que tenaient « dans l'opinion et dans l'influence du moment » le prince de Bénévent et le ministre de la Police. « Jadis opposés de vues et d'intérêts, ils ont été rapprochés par des circonstances indépendantes d'eux-mêmes. Je ne crains pas d'avancer que dans ce moment leur but et les moyens de l'atteindre sont les mêmes ; ces derniers offrent des chances de réussite, parce qu'ils sont conformes aux vœux d'une nation fatiguée à l'excès par une longue suite d'efforts, effrayée de l'immensité de la carrière que veut lui faire parcourir encore le maître actuel de ses destinées, d'un peuple aussi peu disposé que tout autre à soutenir au prix de son sang et de sa fortune des projets qui ne sont plus que personnels à ce maître. » Une dépêche de Metternich, du 17 janvier 1809, est significative, malgré le vague des formules ; il semble que l'on soit à la veille d'un coup d'État. « Je les vois, dit-il, Talleyrand et son ami Fouché, toujours de même, très décidés à saisir l'occasion, si cette occasion se présente, mais n'ayant pas assez de courage pour la provoquer. Ils sont dans la position de passagers qui, voyant le timon entre les mains d'un pilote

extravagant et prêt à faire chavirer le vaisseau contre des écueils qu'il est allé chercher de gaieté de cœur, sont prêts à s'emparer du gouvernail (17). »

Le 17 janvier (1809), l'Empereur quittait brusquement Valladolid et se mettait en route pour Paris. Il avait reçu les courriers du directeur général des Postes, du vice-roi d'Italie, de Madame Mère, qui l'avaient mis au courant des manœuvres de Talleyrand et de Fouché ; d'autres nouvelles lui avaient fait connaître les préparatifs militaires de l'Autriche en vue d'une guerre très prochaine. Sa résolution fut prise de partir sur-le-champ. Brûlant les étapes, jusqu'à faire trente lieues en six heures sur ses propres chevaux et non dans une voiture de poste, il arrivait aux Tuileries le lundi 23 janvier, à huit heures du matin. Il reprend sa vie officielle, il visite les travaux du Louvre et les constructions de la rue de Rivoli, il donne des audiences aux grands corps de l'État et aux ministres étrangers, il assiste à une représentation de l'Opéra. Cependant ses services secrets contrôlaient les renseignements qu'il avait reçus au delà des Pyrénées et les confirmaient. Alors il agit sans tarder.

Le samedi 28 janvier, il fit appeler dans son cabinet trois grands dignitaires de l'Empire, l'archichancelier Cambacérès, l'architrésorier Lebrun, le vice-grand-électeur Talleyrand-Périgord, et deux ministres, l'amiral Decrès, ministre de la Marine, Fouché, ministre de la Police générale. D'une voix âpre, il commença par des généralités : « Ceux, dit-il, qu'il avait faits grands dignitaires ou ministres cessaient d'être libres dans leurs pensées et dans leurs expressions ; ils ne pouvaient être que les organes des siennes. Pour eux, la trahison avait déjà commencé quand ils se permettaient de douter ; elle était complète si du doute ils allaient jusqu'au dissentiment. » Après ce préambule menaçant, Napoléon fonça droit sur le vice-grand-électeur. Pendant près d'une demi-heure, il vomit sur lui un torrent d'invectives ; le moins qu'on puisse dire est qu'il n'en fut jamais proféré de semblables, devant des témoins, de la part d'un chef d'État s'adressant à un grand dignitaire de sa couronne.

« Vous êtes un voleur, un lâche, un homme sans foi ; vous ne croyez pas en Dieu ; vous avez toute votre vie manqué à tous vos devoirs ; vous avez trompé, trahi tout le monde ; il n'y a pour vous rien de sacré ; vous vendriez votre père. Je vous ai comblé de biens, et il n'y a rien dont vous ne soyez capable contre moi. Ainsi, depuis dix mois, vous avez l'impudeur, parce que vous supposez, à tort et à travers, que mes affaires en Espagne vont mal, de dire à qui veut l'entendre que vous avez toujours blâmé mon entreprise sur ce royaume, tandis que c'est vous qui m'en avez donné la première idée, qui m'y avez persévéramment poussé. Et cet homme, ce malheureux (il désignait ainsi le duc d'Enghien), par qui ai-je été averti du lieu de sa résidence ? qui m'a excité à sévir contre lui ? Quels sont donc vos projets ? que voulez-vous ? qu'espérez-vous ? Osez le dire ! Vous mériteriez que je vous brisasse comme un verre, j'en ai le pouvoir ; mais je vous méprise trop pour en prendre la peine. Pourquoi ne vous ai-je pas fait pendre aux grilles du Carrousel ? Mais il en est bien temps encore. Tenez, vous êtes de la ... dans un bas de soie. » Et le flot d'égout coulait toujours (18).

Talleyrand était debout, appuyé contre une console, pour soulager sa mauvaise jambe. Pas un mot ne sortit de ses lèvres, pas un muscle de sa personne ne tressaillit, pas l'ombre de rougeur ne colora son visage, pas un éclair n'illumina ses yeux. Sur son visage absolument impassible on ne pouvait rien lire, on ne pouvait rien deviner. Son flegme n'était-il pas d'ailleurs légendaire ? C'était un mot de Lannes que si, au cours d'une conversation, le derrière de Talleyrand venait à recevoir un coup de pied, sa figure ne vous en disait rien. Ici, ce flegme imperturbable ne fit que pousser à bout Napoléon ; froidement, il lui lança à la figure une injure de plus :

« Vous ne m'aviez pas dit que le duc de San Carlos était l'amant de votre femme ? » Cette fois, le prince daigna répondre ; il le fit, si le mot n'a pas été arrangé après coup, avec une étonnante possession de soi-même : « En effet, Sire. Je n'avais pas pensé que ce rapport pût intéresser la gloire de Votre Majesté et la mienne. »

L'Empereur finit par lâcher sa victime, après l'avoir cou-

verte de boue et d'ordures de la tête aux pieds. « Quel dommage, » dit Talleyrand en se retirant à pas lents, « quel dommage qu'un aussi grand homme ait été aussi mal élevé ! »

Le soir, bien avant dans la nuit, le prince était chez une de ses belles amies, la vicomtesse de Laval ; c'était cette jolie femme, aux yeux noirs et veloutés, à qui son beau-frère, le duc de Laval, connu par ses balourdises, disait un jour, d'un ton d'admiration : « Il faut convenir que vos yeux sont couleur de culotte de velours. » Donc le prince, mollement étendu sur un fauteuil, racontait aux yeux de velours, sans l'ombre d'émotion, tous les détails de cette scène épouvantable. « Comment ? Il vous a dit cela ? en face ? — Eh oui ! Puis encore ces injures. » Et il ne fit grâce de rien à son amie. Celle-ci trepignait. « Comment ? Vous l'avez entendu, vous étiez avec lui ! et vous n'avez pas saisi une chaise, des pincettes, un tison, enfin je ne sais quoi ! Vous ne vous êtes pas jeté sur lui ? — Ah ! j'y ai bien pensé, mais je suis trop paresseux pour cela. » Ce dernier mot est-il authentique ?

Le lendemain de cette scène historique, le dimanche 29 janvier, il y avait cercle à la Cour, dans la salle du Trône. L'Empereur avait fait une obligation aux ministres d'assister à ces parades officielles. Le ministre des Finances Gaudin s'y rendit. Son étonnement fut grand d'apercevoir auprès de la cheminée le vice-grand-électeur, qui était arrivé le premier et qui attendait ; il était là, comme grand dignitaire, en service commandé, toujours le même masque d'impassibilité sur la figure. Son attitude souverainement indifférente justifiait le mot de Pasquier : « Sa personne morale tout entière semble revêtue d'une enveloppe dure et polie sur laquelle l'injure et le mépris glissent sans pénétrer. Ainsi n'y a-t-il pas d'affront dont il ne puisse consentir à perdre la mémoire, du moment qu'il entrevoit le moindre avantage à se rapprocher de celui qui devrait être l'objet de son ressentiment (19). »

Napoléon entra, tenant sa tabatière à la main et y puisant largement, suivant son habitude ; en passant, il adressa quelques mots aux personnes qui formaient le cercle. Il parla au voisin de gauche du prince et à son voisin de droite ; devant

le prince, qui était resté comme cloué à sa place, il avait détourné la tête. Peu importe : le prince avait été vu. Le dimanche suivant, il était encore à sa place. L'Empereur adressa la parole à son voisin ; comme celui-ci hésitait à répondre, le prince répondit pour lui. Il avait obligé Napoléon à l'écouter : la glace était rompue (20).

Le *Moniteur*, du 30 janvier 1809, publiait cette décision de l'Empereur :

« La place de grand-chambellan étant devenue vacante par la promotion de M. le prince de Bénévent à la dignité de vice-grand-électeur et Son Altesse n'ayant géré cette charge depuis cette époque que par *interim*, Sa Majesté a nommé grand-chambellan M. de Montesquiou, membre du Corps législatif. »

La princesse de Bénévent fut exclue des invitations de la Cour ; bientôt elle se retira dans une de ses terres en Artois. Le duc de San Carlos ne fut point oublié ; ordre lui fut signifié de se fixer à Bourg-en-Bresse.

Un matin, la reine Hortense vit arriver chez elle madame de Rémusat, tout en larmes. Elle lui annonça la disgrâce du prince sans concevoir, disait-elle, ce qui avait pu nuire près de l'Empereur à un homme qui lui était aussi attaché que M. de Talleyrand. Elle pria la reine de le recevoir et de l'aider à faire sa paix avec l'Empereur. Peu après, le prince arrivait ; toujours le même air nonchalant et dédaigneux ; à peine ouvrit-il la bouche sur l'objet de sa visite. Il semblait que c'était la reine qui était la solliciteuse. Elle se rendit cependant le soir même aux Tuileries :

« Je pris un air bien touché pour dire à l'Empereur que j'avais vu une personne bien désolée de sa disgrâce. Je parlai de son désespoir, de ses protestations de dévouement, et je mentais si fort que je ne sais comment je pus tenir mon sérieux. Lorsque j'eus décliné son nom, l'Empereur partit d'un grand éclat de rire. « C'est de Talleyrand dont vous parlez ? » me dit-il. « Comment ? il est allé ce matin chez vous ? — Oui, » Sire, et il était fort affligé. — Mais il croit donc que j'ignore » tous ses propos ? Il voulait faire ses honneurs à mes dépens. » Je ne l'en empêche plus. Qu'il bavarde à son aise. — Mais, » Sire, comment peut-on prêter des propos à un homme qui

» ne dit jamais deux paroles de suite ? C'est sans doute de la » calomnie. — Vous ne connaissez pas le monde, ma fille. Je » sais à quoi m'en tenir. S'il ne dit rien devant vous, il s'en » dédommage sur les deux heures du matin chez ses amies, » madame de Laval et autres. Au reste, je ne lui fais pas » de mal. Seulement je ne veux plus qu'il se mêle de mes » affaires (21). »

De n'avoir subi d'autre disgrâce que de s'être vu retirer la clef de grand-chambellan, c'était une peine peu en proportion avec les éclats inouïs de la colère du maître. Aussi la reine Hortense avait-elle raison de partager l'opinion générale que l'Empereur humiliait trop et ne punissait pas assez. A Napoléon, qui garda le vice-grand-électeur parmi les grands dignitaires, après l'avoir accablé d'injures, ne pourrait-on pas appliquer le jugement que celui-ci a porté sur lui, au sujet de sa conduite avec Pie VII ? « Il était capable de toutes les inconséquences (22). »

On ne pouvait pas s'attendre à lire dans les *Mémoires* du prince un récit de la scène du 28 janvier 1809 ; mais il était difficile qu'il ne s'y trouvât pas quelque allusion. Voici tout ce qu'ils disent à cet égard :

« Je devais donner à ma manière de vivre un air d'indifférence et d'inaction qui n'offrît pas la moindre prise aux soupçons continuels de Napoléon. J'eus la preuve que c'était déjà s'exposer que de ne plus le servir ; car, à différentes reprises, il me montra une grande animosité et me fit plusieurs fois publiquement des scènes violentes. Elles ne me déplaisaient pas, car la crainte n'est jamais entrée dans mon âme ; et je pourrais presque dire que la haine qu'il manifestait contre moi lui était plus nuisible qu'à moi-même (23). »

Le prince aurait pu ajouter que la vengeance est le plaisir des dieux, que c'est un mets exquis, qui se mange à froid. Cette dernière condition sera réalisée en 1814. En attendant, il pouvait être bon pour le prince d'appliquer dans la vie courante une maxime de sagesse pratique : Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.

La guerre de 1809 contre l'Autriche venait de commencer.

Napoléon avait été légèrement blessé au pied devant Ratisbonne. Le vice-grand-électeur lui écrivit alors (26 avril) :

« Il y a treize jours que Votre Majesté est absente, et elle a ajouté six victoires à la merveilleuse histoire de ses précédentes campagnes. Elle ne pouvait nous étonner que de cette manière ; car aucun triomphe ne pourra nous surprendre par sa grandeur ; mais aucun de nous ne comprendra jamais qu'une campagne ait pu approcher si près de son terme, lorsqu'on s'attendait à peine qu'elle pût être près de son début.

« Je ne sais s'il me sera permis, Sire, de parler à Votre Majesté des dangers qu'elle a consenti à courir ; ils sont connus ici de bien peu de gens. Mais j'ose l'assurer que lorsque, malgré tous les efforts que l'on a raison de faire pour les cacher, l'effrayante nouvelle en sera devenue publique, tous les cœurs seront brisés de douleur, et je ne crains pas d'ajouter que l'impression ira jusqu'à affaiblir la reconnaissance et l'admiration dont tous vos sujets doivent être pénétrés. Votre gloire, Sire, fait notre orgueil ; mais votre vie fait notre existence. » Il ajoutait qu'après avoir placé sa nièce dans sa nouvelle famille, il irait aux eaux de Bourbon-l'Archambault. « Tout ce qui me rappelle le temps où j'étais assez heureux pour que mes moments fussent utiles à son service contribue à attrister mon séjour à Paris... Tout éloigné que je suis de la scène de ses glorieuses entreprises, je n'existe pas moins, par tous mes sentiments, par toutes mes pensées, dans le premier rang de ses serviteurs qui ont placé ce qu'ils attendent personnellement de considération, de gloire et de bonheur dans l'accomplissement des grandes vues de Votre Majesté (24). »

Quelques semaines plus tard, le préfet des Bouches-du-Rhône Thibaudeau, qui retournait de Paris à Marseille, rencontrait Talleyrand à un relais. « J'aperçus, dit-il, une voiture arrêtée, et à la porte de l'écurie un particulier engoncé dans une pelisse et un bonnet sur les yeux, qui n'avait pas figure humaine, une espèce de spectre. Je mis pied à terre, je ne me trompais pas, c'était Talleyrand. Le geôlier de Valençay allait à Paris... Il avait l'attitude d'un mécontent et l'air sombre d'un conspirateur. » Thibaudeau informa de cette rencontre son amie madame de Vaines ; il en reçut cette réponse : « Je

suis froidement avec celui dont vous me parlez. Je crois qu'il est piqué de ce que j'ai dit que sa position ne changerait pas, et de ce que j'ai affirmé qu'il n'avait pas la maîtresse qu'il se donne les airs d'afficher. Toute vérité n'est pas bonne à dire, tant pis pour lui s'il est offensé des miennes (25). »

« L'air sombre d'un conspirateur, » écrit Thibaudeau en 1809 pour caractériser la physionomie du prince de Bénévent. C'est un peu l'expression que lui a donnée Prud'hon dans un très beau portrait, qui est précisément de cette même année 1809. Sur une grande toile, haute de plus de deux mètres, le prince est représenté debout, presque de face, légèrement tourné à droite. Il est en costume civil : habit vert foncé, gilet blanc, culotte de soie noire, bas blancs, souliers à boucles d'argent. Le bras droit est accoudé au socle d'un buste antique en bronze doré. Le prince tient ses gants de la main droite et de l'autre main son chapeau. Tout l'ensemble a un air de grandeur et de sévérité qui fait impression (26).

Il faut revenir à la scène du 28 janvier pour savoir si les sentiments que Napoléon exprima ce jour-là avec tant de violence étaient chez lui l'effet d'une colère de *tragediante* ou la manifestation d'une conviction sincère.

A la date du 6 mars 1809, Rœderer a noté une conversation qu'il venait d'avoir avec l'Empereur, à l'Élysée. Le sujet en était l'attitude du roi Joseph, en Espagne, qui lui causait un vif mécontentement et qui le fit penser au vice-grand-électeur. « Veut-il faire comme Talleyrand ? Je l'ai couvert d'honneurs, de richesses, de diamants. Il a employé tout cela contre moi. Il m'a trahi autant qu'il le pouvait, à la première occasion qu'il ait eue de le faire... Il a dit, pendant mon absence (lors de la campagne d'Espagne), qu'il s'était mis à mes genoux pour empêcher l'affaire d'Espagne, et il me tourmentait depuis deux ans pour l'entreprendre ! Il me soutenait qu'il ne me faudrait que vingt mille hommes, il m'a donné vingt mémoires pour le prouver. C'est la même conduite que pour l'affaire du duc d'Enghien... Je ne lui ferai aucun mal ; je lui conserve ses places ; j'ai même pour lui les sentiments que j'ai eus autrefois ; mais je lui ai retiré le droit d'entrer à toute heure dans

mon cabinet. Jamais il n'aura d'entretien particulier avec moi ; il ne pourra plus dire qu'il m'ait conseillé ou déconseillé une chose ou une autre (27). » Napoléon ne parle plus ici sous l'emportement d'une colère qui fermentait en lui depuis plusieurs jours ; il s'exprime d'un ton calme, dans une conversation privée avec une seule personne. Le nom même de Talleyrand ne s'était présenté à son esprit que par ricochet, à propos du roi Joseph. Autant de raisons qui doivent donner créance à ses affirmations.

C'est encore un autre confident, et un confident placé dans des conditions exceptionnelles, que le grand-écuyer Caulaincourt ; au retour de la Russie, il traversa la Pologne en traîneau, aux côtés de l'Empereur, qui lui parla à cœur ouvert de beaucoup de questions, en particulier des choses d'Espagne. « Sans doute, lui dit l'Empereur, la dynastie des Bourbons d'Espagne, si près de la mienne qui occupe le trône de Louis XVI, m'a paru un état de choses qui devait avoir des inconvénients. J'en ai souvent parlé avec Talleyrand, comme de tant d'autres questions que les grands intérêts du monde mettent sur le tapis. — Izquierdo était, à Paris, l'agent secret du prince de la Paix et l'intermédiaire d'une correspondance directe entre Charles IV et moi. Comme confident du favori, il était très intime avec Talleyrand et Murat. — Duroc signa le traité négocié par Talleyrand avec Izquierdo. — Il m'importait fort alors de rester dans de bons termes avec l'Espagne. Tout mon système politique reposait sur cet accord. Talleyrand, qui était fortement dans mes affaires et qui menait les négociations avec Izquierdo, a pu vous le dire. »

Ces citations, prises au cours d'une longue causerie de l'Empereur, rappellent la part importante que le vice-grand-électeur a eue dans la préparation des affaires d'Espagne ; on remarquera que Napoléon a déclaré que Talleyrand en personne avait négocié le traité de Fontainebleau, qui fut l'origine de tout. Mais voici un passage plus intéressant, que Caulaincourt a recueilli toujours dans les mêmes conditions :

« Talleyrand se vante que la disgrâce, dans laquelle il se croit, tient à sa prétendue opposition à la guerre d'Espagne. Certes, il ne m'y a point excité au moment où elle a commencé,

car j'étais moi-même loin de prévoir les événements qui se sont passés et qui l'ont amenée ; mais personne n'était plus convaincu que lui que la coopération de l'Espagne et du Portugal contre l'Angleterre, et même l'occupation partielle de ces États par mes troupes, était le seul moyen de forcer le cabinet de Londres à la paix. C'était tellement son opinion que c'est dans ce dessein qu'il a négocié avec Izquierdo le traité que Duroc a signé à Fontainebleau. Talleyrand a été l'âme de cette négociation, quoiqu'il n'eût pas de portefeuille ; ce moyen de forcer l'Angleterre à la paix pour obtenir l'évacuation de ces États lui paraissait péremptoire...

» Talleyrand, voyant plus tard qu'il était déçu dans les espérances de fortune et d'influence qu'il avait fondées sur ces traités, et voyant que je me passais de lui, s'est cru dupe. En homme adroit, il n'a plus cherché qu'à se justifier dans le public de la part que l'on savait qu'il avait prise à cette affaire, et il s'est fait l'apôtre des mécontents. Il a oublié qu'il avait eu aussi précédemment l'idée de déplacer la dynastie d'Espagne, comme on avait fait en Étrurie. Je suis loin de lui en faire un reproche. Il juge bien les choses. C'est le ministre le plus capable que j'aie eu. Talleyrand était trop avant dans les affaires, trop bon politique, pour admettre que des Bourbons pussent rester à Madrid, quand il n'y en avait plus à Paris ni à Naples...

» Talleyrand a vu et m'a dit tout ce que les gens sensés pensaient, ce que la politique exigeait. Dans des circonstances difficiles, dans une guerre avec une partie de l'Europe, la France pouvait-elle risquer d'avoir une dynastie ennemie sur son flanc ? Talleyrand, qui est un de ceux qui ont le plus contribué à établir la mienne, était trop intéressé à la maintenir, trop habile, trop prévoyant, pour ne pas conseiller tout ce qui était dans l'intérêt de sa conservation et de la tranquillité de la France. Il ne s'est prononcé contre cette guerre que parce qu'il n'a pas été fait, comme il l'espérait, archichancelier d'État. Oubliant alors que c'était le sang français qu'on répandait en Espagne, il a, comme un mauvais citoyen, déclamé plus haut contre ces affaires à mesure qu'il les voyait aller plus mal. Avec lui, comme avec beaucoup de gens, il faudrait

toujours être heureux. J'ai su sa conduite et le lui ai fait sentir, parce que sa malveillance a commencé après la défaite de Dupont. Il m'a jeté la pierre, comme les lâches, quand il m'a cru battu (28). »

Après ce long monologue, qui est postérieur de quatre à cinq ans aux événements, dans lequel tout est mis au point avec précision et sans passion, il n'est pas besoin de commentaire ; le jugement de Napoléon sur le rôle de Talleyrand dans les affaires d'Espagne ne laisse rien dans l'équivoque.

A l'île d'Elbe, dans ses conversations avec le commissaire anglais Campbell, à Sainte-Hélène, dans ses entretiens avec le médecin O'Meara, Napoléon a toujours tenu le même langage : Talleyrand lui avait dit qu'il ne serait jamais en sûreté sur son trône, tant qu'un Bourbon en occuperait un autre ; il fut le premier à lui proposer les mesures qui furent par la suite suivies en Espagne (29).

Tous ces témoignages, de date diverse, permettent d'aboutir à cette conclusion : les *Mémoires* de Talleyrand, en ce qui concerne son action dans les affaires d'Espagne au cours des années 1807 et 1808, ne sont pas d'accord avec la vérité.

Quelques lignes assez curieuses de O'Meara sur l'ensemble du personnage peuvent se placer ici :

« D'après l'opinion des Français de Longwood et de leur chef, Talleyrand est un homme de beaucoup de talent, rusé, artificieux et discret, mais absolument sans principes ; son attention et son cœur sont constamment fixés sur la roue de la fortune... Il est impénétrable, sa contenance change aussi peu que le marbre ; mais cette discrétion vient à cesser, lorsqu'on le rencontre à la sortie de quelque grand repas (30). »

On aura l'occasion de raconter, à la date du 18 novembre 1816, une scène scandaleuse que fit Talleyrand, à l'hôtel de l'ambassade d'Angleterre, un soir où il sortait de table.

CHAPITRE XIX

LA VIE MONDAINE DE TALLEYRAND VERS 1810

Le traité de Vienne. — La mort de la mère de Talleyrand ; 24 juin 1809. — Le salon de la vicomtesse de Laval. — Talleyrand chez madame de Rémusat. — Talleyrand et Narbonne. — Les réceptions à l'hôtel de la rue de Varenne. — La duchesse de Courlande. — Laure et Plutarque. — *Les Martyrs*. — Les dames de Bellegarde. — La comtesse de Kielmannsegge. — Lettres de Talleyrand à la grande-duchesse de Toscane.

L'Empereur, on l'a vu, avait déclaré à Rœderer que Talleyrand n'aurait plus d'entretien particulier avec lui ; il ne pourrait plus dire qu'il lui avait conseillé ou déconseillé telle chose. En effet, pendant la guerre de 1809 contre l'Autriche, le vice-grand-électeur resta à Paris ; il n'eut aucune part aux négociations qui amenèrent le traité de Vienne. Toutefois, il semble que Napoléon ait eu quelque regret de ne pas l'avoir auprès de lui pour la signature de la paix. Mécontent de voir avec quelle lenteur marchaient les négociations dont était chargé le duc de Cadore, il dit au successeur de Talleyrand, sur un ton à la fois de mauvaise humeur et d'ironie : « Vous avez stipulé cent millions d'indemnités pour la France ; tout ira au Trésor, je le sais. Du temps de Talleyrand, nous n'en aurions peut-être pas eu soixante ; il y en aurait eu dix pour lui. Mais il y a quinze jours que tout serait fini. Concluez (1). »

Talleyrand ne fait aucune mention dans ses *Mémoires* de la

mort de sa mère ; on sait, à l'en croire, qu'elle était déjà morte, quand il s'est marié. Elle mourut le 24 juin 1809, rue d'Anjou 36, âgée de plus de quatre-vingts ans ; son service funèbre eut lieu en l'église de l'Assomption, le 27 juin. Bien que les *Mémoires* du prince n'aient nulle part le caractère de documents de famille, on peut s'étonner qu'il n'ait pas consacré quelques lignes à la mémoire de celle qui n'était plus. Sa correspondance privée et un document d'archives permettent de suppléer dans une certaine mesure au silence des *Mémoires*.

Une lettre du 15 juin 1809 à la duchesse de Courlande contient ces lignes : « Je reçois des nouvelles de ma mère qui m'inquiètent. Serait-elle donc destinée à jouir si peu de temps du plaisir de voir sa petite-fille (la comtesse Edmond de Périgord) ! Le bulletin d'aujourd'hui est meilleur, mais il ne me rassure pas encore. A combien de tribulations la vie est-elle destinée ! Combien d'inquiétudes en marquent presque tous les instants ! Je ne sais pourquoi toutes mes idées sont noires(2). » Il demanda l'autorisation de faire inhumer sa mère dans le cimetière de Picpus, où reposait depuis 1794 la femme de son frère Archambaud, victime de la Terreur. Le ministre répondit que, « pour des raisons politiques, ce cimetière était fermé. L'ancienne noblesse en voulait faire exclusivement son cimetière ; la permission a été refusée (3). »

A Paris, le prince fréquentait, rue Roquépine, le salon de la vicomtesse de Laval. Il y rencontrait son vieil ami Narbonne, qu'une liaison intime unissait à la maîtresse de la maison. Celle-ci ne laissait pas de subir aussi l'ascendant du prince ; ce qui faisait dire que, sur ce théâtre de société, Talleyrand jouait l'amant et Narbonne le mari. Avec la vicomtesse de Laval et la duchesse de Courlande, le prince fit, au mois de juin 1810, une visite à la duchesse de Chevreuse, qui était alors en disgrâce ; l'Empereur lui adressa à ce sujet de vifs reproches. Napoléon pouvait montrer à son ancien ministre une bienveillance momentanée ; elle ne pouvait être que de surface. Nesselrode avait raison de dire (lettre du 17 septembre 1810) : « Il n'y aura jamais de raccommodement complet et sincère entre ces deux hommes (4). » Les journaux anglais

venaient de parler avec éloges du prince de Bénévent et du duc d'Otrante, en soutenant que la puissance de la France déclinait depuis qu'ils n'étaient plus aux affaires ; le mécontentement de l'Empereur ne fit que s'accroître.

Dans le salon de la vicomtesse de Laval se réunissait tous les soirs une partie des célébrités du temps : Choiseul-Gouffier, Jaucourt, La Marck, l'ami de Mirabeau, le comte de Clary, gendre du prince de Ligne, le prince Poniatowski, le duc de Laval, Adrien de Montmorency, mesdames de Choiseul, de Jaucourt, de La Tour-du-Pin, de Vicence, de Baufremont, de Coigny, de Balbi, de Souza, la duchesse de Fitz-James. Quel cadre pour Talleyrand ! Les bruits du jour, les anecdotes de l'ancienne cour donnaient matière à des « discussions piquantes et courtoises, où la politesse n'enlevait rien à l'animation. » La comtesse Potocka, qui fit un voyage à Paris en 1810, fut reçue dans le petit salon de la rue Roquépine. « Y aller, dit-elle, était un brevet d'amabilité et de bon goût. » Avec Talleyrand, elle y rencontra la duchesse de Courlande ; ils étaient parmi les habitués les plus assidus. « Madame de Talleyrand, ajoute-t-elle, n'y venait jamais ; elle se rendait justice (5). »

A cette même époque (avril 1810), Talleyrand allait presque tous les jours chez son amie madame de Rémusat. Un soir, il la trouva dans l'enchantement d'un sermon de Massillon, qui était tout à fait à la portée de la pauvre faiblesse humaine ; car l'orateur sacré tirait de nos propres défauts des conséquences pour nos vertus à venir : ainsi un cœur tendre et sensible est un pas vers la Divinité. La jeune femme — elle avait alors trente ans — dit au prince « qu'elle était bien aise de voir que l'amitié qu'il inspirait était un des échelons qui pouvaient amener à l'amour de Dieu. » Un proverbe ne serait-il pas ici à sa place ? Tout chemin mène à Rome. Madame de Rémusat força l'ancien évêque à lui lire beaucoup de passages de ce sermon ; il était « plaisant, » dit-elle de les lui entendre réciter (6).

Talleyrand avait une singulière manière de servir ou plutôt de desservir les intérêts de Narbonne, cet ami de sa jeunesse. « Narbonne, disait-il, est toujours chevaleresque ; il n'a rien, ne veut rien, n'a besoin de rien. Il aime l'étude : des livres, des amis, voilà tout. Il ne faut pas s'inquiéter pour lui. Il est

sérieux, trop sérieux. Il s'attache, il se passionne, il a trop de zèle. S'il entrait dans les affaires, il se dévouerait sans mesure. » Dans une lettre privée, il parlait de son ami avec quelque mépris : « M. de Narbonne se porte bien. Il n'y a rien de si sain que l'étourderie et la légèreté : avec ces deux ingrédients-là, on vit longtemps et avec une bonne santé. Cela n'attache pas beaucoup de monde, mais on s'en passe. » Narbonne devint précisément alors aide de camp de Napoléon. « Comment se fait-il, lui disait l'Empereur, que Talleyrand, votre ancien ami, qui connaissait votre valeur, au lieu de vous servir, m'ait toujours détourné de vous employer? Je crois qu'au fond il vous craignait. Il sentait combien votre caractère me convenait, et il savait qu'avec moi on fait son chemin dans ma confiance comme dans ma fortune (7). »

Rue de Varenne, dans son magnifique hôtel, Talleyrand continuait à donner des dîners et des réceptions. Tous les étrangers de distinction aimaient à se faire présenter chez lui. Madame de Chastenay nomme M. de Lima, descendant des Abencérages, le cardinal Albani, le comte de Romanzoff, le prince Kotchoubei. On savait que le maître de la maison, s'il n'était pas vraiment en disgrâce, ne jouissait pas pour le moment de la faveur de l'Empereur ; mais il y avait tant de prestige qui s'attachait à ce nom de Talleyrand. Au milieu de ces étrangers, le prince « croyait servir de centre à l'équilibre de l'Europe... Il recevait tout ce grand monde comme du monde, il n'y voyait pas autre chose, il était M. de Talleyrand. » Les réceptions du soir commençaient vers onze heures pour les invités qui n'avaient pas dîné. A minuit, on servait un souper ; le prince parcourait alors les salons ; quelques moments de conversation précédaient le whist. Parmi les femmes on était à peu près assuré de trouver chaque soir madame de Laval et la duchesse de Luynes, qui faisaient partie des amies anciennes, la comtesse Vincent Tyskiewicz, sœur du prince Poniatowski, la duchesse de Courlande, — celle-ci affectant des airs de souveraine, — qui faisaient partie des amies nouvelles ; anciennes ou nouvelles, elles rivalisaient toutes de dévouement et d'admiration (8).

Une spirituelle étrangère, qui était alors à Paris, vit souvent

la duchesse de Courlande (9). « A l'époque dont je parle, dit-elle, la comtesse était sur le retour, mais elle gardait des restes de beauté qui lui assuraient de tardifs succès. Sa fortune princière lui permettait de tenir grand état de maison ; tout le monde briguait la faveur de lui être présenté. M. de Talleyrand, qui n'était pas insensible aux charmes de cette femme, l'avait mise au premier rang des intimes de madame de Laval, et dans ce salon il était convenu d'admirer tout ce que la duchesse faisait ; on admirait surtout ses élégantes toilettes et ses diamants. Son vieil adorateur l'attendait toujours et la contemplait avec une admiration propre à faire mourir de jalousie tout son sérail, dont ma tante Tyszkiewicz faisait partie. » Lady Yarmouth écrivait à Montrond que Talleyrand était tombé amoureux de la duchesse de Courlande. « Rien ne semble le captiver autant que la vieillesse, car toutes ses amours sont de véritables antiquités (10). » Les relations du prince avec la duchesse avaient commencé à la fin de l'année 1808, à l'occasion du mariage d'Edmond de Périgord et de Dorothée de Courlande ; le prince avait alors cinquante-quatre ans, la duchesse en avait quarante-sept.

Il n'est pas indifférent d'ajouter que la duchesse jouait son rôle d'informatrice politique ; elle tenait la grande-duchesse de Weimar au courant de tout ce qui se tramait entre Talleyrand et l'empereur de Russie. Elle passait l'été en compagnie du prince à Saint-Germain, au Château-Neuf, autrefois habité par Henri IV. Cette résidence était une véritable « officine, » où Nesselrode et le comte Alexandre Tchernychev, qui était associé aux relations secrètes de son compatriote avec Talleyrand, mettaient au point les rapports destinés au tsar. Madame de Laval avait aussi son rôle : elle veillait avec le plus grand soin à ce que les lettres écrites par la duchesse de Courlande à l'empereur Alexandre fussent exactement recopiées. Une distraction de Talleyrand était de faire des promenades à cheval dans la forêt ; il montait gauchement un petit alezan. Quand Napoléon et Marie-Louise venaient chasser dans la forêt de Saint-Germain, il n'était jamais de la chasse (11).

La comtesse Potocka a raconté un dîner chez le vice-grand-électeur, dont la balourdise du vieux duc de Laval, beau-frère

de la vicomtesse, fit les frais. « Je parie, lui dit le prince, que vous avez encore fait l'acquisition de quelque vieille croûte. — Oh bien ! oui. C'est une de ces croûtes que vous voudriez bien accepter pour orner votre bibliothèque. Ce sont les portraits de deux personnages célèbres. — Bah ! Et quels sont ces personnages ? — C'est une certaine Laure. Quant au monsieur, c'est quelque chose qui ressemble à patraque. — Apprenez donc une fois pour toutes les noms de vos héros, mon cher ami ; vous voulez sûrement dire Laure et Plutarque. — Oui, c'est cela ! Ce diable de Plutarque, je l'oublie toujours. Il y en avait à la vente qui disaient Pétrarque, mais c'étaient des ignorants qui ne savaient pas plus que moi le véritable nom de l'amoureux de Laure. » Les convives furent pris d'un fou rire ; seul, le prince conserva son calme. Il eut même l'audace de demander au malheureux duc quelle pouvait être la cause de cette hilarité générale ; pour lui, il ne la devinait pas.

A ces soirées de la rue de Varenne on entendait parfois de la musique, avec le pianiste Dussek, d'origine tchèque, qui eut plus tard le titre de directeur de la musique du prince de Talleyrand, avec le violoniste Libon et le harpiste Naderman. Ce n'étaient point des concerts d'apparat ; toutefois les auditeurs formaient un cercle presque cérémonieux, parfois même un peu guindé. La conversation offrait plus de liberté. On aimait à colporter les mots du prince. *Les Martyrs* de Chateaubriand venaient de paraître en 1809 ; ils avaient trouvé auprès du public un très grand succès, on s'en disputait les exemplaires. Fontanes, qui dînait un soir rue de Varenne, en parlait avec enthousiasme ; il racontait comment Eudore et Cimodocée étaient jetés dans le cirque et dévorés par les bêtes. « C'est comme l'ouvrage, » dit le prince de Bénévent.

A la même époque, le vice-grand-électeur était un familier du salon de mesdames de Bellegarde. Elles étaient deux sœurs, Adélaïde-Victoire, qui avait été la maîtresse d'Hérault de Séchelles, puis du chanteur Garat, et Aurore, très complaisante pour les libertés de conduite de son aînée. Le futur duc de Morny, petit-fils de Talleyrand, fut mis en nourrice avec

une fille d'Adélaïde et de Garat, qui devait épouser Paul Soubirou, percepteur à Bayonne.

Les dames de Bellegarde recevaient chaque semaine à dîner le même groupe d'amis : la marquise Aimée de Coigny, la « Jeune Captive » d'André Chénier, qui, divorcée d'avec le duc de Fleury, avait été, pendant quelque temps, la femme du beau Montrond ; la vicomtesse de Laval ; le prince de Bénévent ; Népomucène Lemercier, l'auteur applaudi d'*Agamemnon*, adversaire déclaré du régime impérial ; Alexandre Pineu Duval, plus connu au théâtre par sa fécondité que par ses succès ; Charles Brifaut, poète et auteur dramatique ; François Gérard, le peintre d'histoire, qui venait de terminer en 1810 sa grande toile de la *Bataille d'Austerlitz*. Les deux convives les plus en vue étaient la marquise de Coigny et le prince de Bénévent. La marquise, selon Brifaut, « avait en esprit ce que les autres femmes possèdent en vertu. Sa liberté de penser s'arrangeait assez avec la liberté d'agir de l'ancien évêque d'Autun. Le cliquetis de ces deux bonnes lames nous réjouissait infiniment (12). »

Les dîners des dames de Bellegarde eurent lieu pendant quatre ou cinq ans. Le ton froid de Talleyrand avait d'abord déconcerté les convives ; mais on avait fini par s'y faire, et cette société forma bientôt un groupe très uni. Une princesse allemande avait été très flattée de recevoir une invitation à l'un de ces dîners ; cependant elle en était revenue de fort méchante humeur. Elle avait été placée à côté du prince ; quel honneur ! et quelle joie en perspective ! Or le prince ne lui adressa pas une seule fois la parole. « Quand il n'aurait fait que me dire deux ou trois mots, tels quels, en particulier ! » murmurait l'étrangère. La maîtresse de maison lui répondit : « Pour cela, princesse, impossible ; il y a longtemps qu'il ne dit plus de messes basses. »

Une curieuse lettre de Talleyrand aux dames de Bellegarde, datée du 17 août, doit appartenir à l'année 1811, à cause des allusions voilées à la princesse de Bénévent et de la mention de Pont-de-Sains, qui, comme on le verra plus loin, se rapportent à cette année 1811 ; elle fait connaître les rapports d'amitié qui existaient entre le prince et les deux sœurs.

« Je vous remercie, chères amies, de toutes vos bontés pour tous les miens qui vous ont bien plus gêné *(sic)*, bien plus fatigué que vous ne le dites. J'avais désiré qu'on fût chez vous, parce que je croyais à la puissance du bon exemple. C'est une bien bonne leçon que d'avoir sous les yeux deux personnes qui trouvent tant de bonheur dans la vie bienveillante qu'elles mènent, qui ne reconnaissent de sacrifices que les restrictions imposées au bien qu'elles voudraient faire, qui sont modérées dans leurs goûts, supérieures aux fantaisies, qui méprisent la dépense comme elles méprisent l'argent, qui ne se sont jamais apperçues *(sic)* des bornes de leur fortune que par le regret de ne pouvoir pas donner davantage. — Vous êtes certainement toutes les deux fort spirituelles, mais vous êtes surtout charmantes par la quantité d'esprit que vous employez et surtout pour la supériorité que vous exercez pour excuser les défauts et pour relever les bonnes actions. Je vous ai souvent trouvé plus piquantes et plus ingénieuses dans vos dispositions favorables que la malignité ne l'est dans ses insinuations. Il est une récompense pour les âmes douces et aimantes, c'est qu'elles sont aimées, et je vous assure que vous l'êtes bien ; c'est du fond du cœur que je vous le dis. — Le voyage au Pont-de-Sains s'est à peu près bien passé. On y est, mais comme il n'y a que deux jours, on ne s'y ennuie pas encore. — S'il y a un voyage de l'Empereur en Hollande, comme on le dit, j'irai avec madame de Laval et la duchesse de Courlande. Ce serait pour la fin de ce mois-ci. Est-ce que vous n'y viendriez pas passer le mois d'octobre ? Je vous y engage formellement. Êtes-vous toujours voyageuses avec vos chevaux ? Cela serait trop long. Venez dans votre petite calèche en poste. Envoyez vos chevaux à Paris, et du Pont-de-Sains vous y reviendrez passer l'hiver. Je vous manderai votre marche. — Charlotte est arrivée au Pont-de-Sains se portant à merveille. — Adieu, chères amies. Je vous aime et vous embrasse bien tendrement. Adieu.

» 17 août. J'ai oublié de vous dire que l'on avait payé à M. Le Noble l'argent que vous avez bien voulu prêter à nos voyageurs (13). »

Si les dames de Bellegarde avaient eu l'occasion de parler

VI. — Hotel de Talleyrand, rue Saint-Florentin.
(Aujourd'hui hôtel du baron Edouard de Rothschild.)

Cl. Payot

d'un correspondant qui leur témoignait tant d'amabilités, elles l'auraient certainement fait dans un autre esprit que la comtesse de Kielmannsegge. Celle-ci, d'origine saxonne, avait dû à ses relations avec la comtesse Edmond de Périgord de voir s'ouvrir devant elle le salon du vice-grand-électeur. Elle fut invitée à dîner à la Muette, la maison de campagne du prince ; elle y fut reçue par lui avec des démonstrations de politesse qui lui parurent excessives et qui ne la firent pas revenir sur sa première impression, nettement défavorable. Voici comment elle jugea son hôte, qui alors, en 1809, avait cinquante-cinq ans :

« Lorsque M. de Talleyrand vint au-devant de moi de son pas lourd et chancelant, les yeux brillants dans une tête à mâchoire de reptile avec, aux lèvres, un sourire d'hypnotiseur, et que de ce corps s'échappèrent les flatteries les plus outrées, je me dis en moi-même : « La nature semble t'avoir donné le » choix entre le tigre et le serpent.Tu as opté pour l'anaconda. » Et cette impression, la première, m'est toujours restée... Son front largement découvert trahissait les agitations d'un caractère qui savait répandre la dissimulation sur tous les traits de son visage... De mœurs et de principes déplorables, effrayant par sa satire, profond par la pensée quand il s'agissait de détruire, s'enfonçant tour à tour dans la mollesse et se redressant avec une nouvelle énergie, il avait, disait-il lui-même, besoin du vice pour pratiquer la vertu (14). »

En 1809, Élisa Bacciochi, déjà princesse de Lucques et de Piombino, devint grande-duchesse de Toscane. La délimitation de ce nouveau grand-duché suscita quelques difficultés, dont elle saisit le vice-grand-électeur. Celui-ci lui écrivit, le 11 avril, une lettre spirituellement tournée, mais qui n'était pas la réponse précise qu'elle attendait sans doute :

« Votre Altesse Impériale sait si bien établir ses droits et ses moyens d'étendre son empire qu'elle doit pardonner les difficultés qu'elle éprouve à en fixer les limites. M. Marescalchi (le représentant en France du royaume d'Italie) s'en est occupé ; mais l'Empereur n'était pas trop dans une disposition à parler limites, lorsqu'il est parti de Paris ; son esprit

était plein d'idées d'un genre fort différent. Il était plus près de dire comme Bougainville, dans son *Voyage autour du monde*, lorsqu'il se trouva entravé dans les mers du Nord par les glaçons : « Quel petit monde on m'a donné là ! Je ne puis seulement pas manœuvrer comme je veux (15). »

Une autre lettre du prince à la grande-duchesse, du 30 novembre 1809, renferme de curieux conseils sur la conduite qu'elle doit avoir à l'égard de son frère tout-puissant :

« L'Empereur trouve tout simple que Votre Altesse prenne M. de Lucchesini (l'ancien ministre de Prusse à Paris), que depuis deux ans elle doit connaître parfaitement, pour son grand-maréchal... Je suis dans l'opinion qu'on doit tout dire à l'Empereur, parce que sa supériorité est telle qu'il sait tout entendre. J'aurais adopté cette manière avec lui par calcul, quand je ne l'aurais pas fait par devoir et par attachement. Tout dire donne le droit de se tromper, et, quand on se trompe, l'Empereur n'en sait jamais mauvais gré lorsqu'il est sûr qu'on est à la vie et à la mort dans son sistème *(sic)* et qu'on est attaché à sa personne... Les retards qui ont eu lieu à cet égard tiennent à ce qu'on a voulu franciser tous les établissements anciens et fonder la nouvelle administration, avant d'honorer le pays par la personne qu'on mettra à sa tête. Quand un pays change de maître, il y a toujours des mécontents (16). »

Un an après les manœuvres d'Erfurt et les intrigues avec Fouché, Talleyrand se donnait lui-même en modèle de la conduite à tenir avec l'Empereur et déclarait qu'il était « à la vie et à la mort dans son système. »

CHAPITRE XX

LE SECOND MARIAGE DE NAPOLÉON

Bruits avant-coureurs du divorce de l'Empereur. — Le conseil du 28 janvier 1810. — Arguments de Talleyrand en faveur du mariage autrichien. — La Sultane validé. — Talleyrand et Ouvrard. — Embarras d'argent de Talleyrand.— Sa lettre à Alexandre pour lui demander quinze cent mille francs. — Vente de sa bibliothèque. — Menaces d'exil à Pont-de-Sains. — Le futur duc de Morny. — L'hôtel de la rue Saint-Florentin et la maison de Saint-Brice.

Le 13 novembre 1809, le roi de Saxe duc de Varsovie Frédéric-Auguste Ier arrivait à Paris. Le vice-grand-électeur avait été envoyé à Meaux, au-devant de lui. Cette mission ne lui fut certainement pas désagréable. On se rappelle qu'il avait pour ce souverain des sentiments particuliers d'estime, depuis le séjour qu'il avait fait à Dresde, lors du retour de Tilsit. Puis, c'était la preuve que la grande scène du mois de janvier semblait effacée du souvenir de Napoléon.

Deux mois environ après la réception du roi de Saxe, la question du divorce de l'Empereur et de son nouveau mariage allait fournir au prince l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans des circonstances officielles.

Depuis le Consulat même, cette idée du divorce était dans l'air. Dès 1803, au cours d'une saison à Bourbon-l'Archambault, Talleyrand avait dit à son ami d'Hauterive : « Non, d'Hauterive, soyez-en sûr : il n'y a point de stabilité à espérer pour un gouvernement nouveau sans alliance ; il faut au Premier Consul et à la France une grande alliance, une alliance de

famille... Il n'y a pas de doute : il faut une alliance de famille, mais voilà la difficulté. Deux grandes familles seules existent en Europe, la maison de Bourbon et la maison d'Autriche. Il faudrait épouser l'une et écraser l'autre (1). »

En dépit du mariage religieux de Napoléon et de Joséphine, en dépit du couronnement solennel de l'Impératrice à Notre-Dame, — on sait que Talleyrand avait été partisan de cette cérémonie (2), — l'idée du divorce avait fait son chemin. Au mois de février 1808, le bruit courait à la Cour de Prusse que l'Empereur des Français allait bientôt épouser la grande-duchesse Catherine de Russie ; on ajoutait que le prince de Bénévent recevrait la mission de se rendre à Pétersbourg pour ramener cette princesse en France. Talleyrand et Fouché s'entendaient dès 1808 pour pousser Napoléon au divorce ; il y avait entre eux une sorte de rivalité à cet égard : lequel des deux aurait sur l'Empereur une action décisive ?

A Erfurt, on se le rappelle, Talleyrand avait été chargé de pressentir Alexandre sur un mariage entre l'une de ses sœurs et Napoléon. « J'avoue, dit-il, que j'étais effrayé pour l'Europe d'une alliance de plus entre la France et la Russie. A mon sens, il fallait arriver à ce que l'idée de cette alliance fût assez admise pour satisfaire Napoléon, et à ce qu'il y eût cependant des réserves qui la rendissent difficile. Tout l'art dont je croyais avoir besoin me fut inutile avec l'empereur Alexandre. Au premier mot, il me comprit, et il me comprit précisément comme je voulais l'être (3). » Ce qui veut dire, dans un langage dénué de ces formules entortillées, que le tsar avait accepté l'idée, tout en se retranchant derrière l'autorité que l'impératrice-mère exerçait sur ses filles et que, lui, ne devait pas contester.

Un an environ plus tard, à la suite de la pression continuelle que Napoléon faisait exercer sur Joséphine, le principe du divorce avait été admis par l'Impératrice elle-même. Dans une lettre du 28 septembre 1809, datée de sa propriété de Saint-Brice (auprès d'Écouen), le prince exprimait ses condoléances au vice-roi d'Italie au sujet du divorce qui était projeté entre l'Empereur et sa mère ; l'Impératrice avait autour d'elle, pour la consoler, sa fille et sa belle-fille, la reine de

Hollande et la vice-reine d'Italie, auxquelles s'étaient jointes deux dames de son intimité, madame d'Esternans et madame d'Harville (4). Le 14 décembre 1809, Napoléon et Joséphine signaient l'acte qui annulait leur mariage. Le lendemain, Joséphine quittait les Tuileries et se retirait pour toujours à la Malmaison.

Caulaincourt, ambassadeur à Pétersbourg, avait reçu des instructions pour demander la main de la grande-duchesse Anne, sœur d'Alexandre. Cette négociation suivait son cours, lorsque le cabinet de Vienne, qui redoutait pour la maison d'Autriche les conséquences de cette alliance matrimoniale, eut l'idée d'offrir à Napoléon la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Le 28 janvier 1810, un conseil fut tenu pour décider entre le mariage russe ou le mariage autrichien.

A ce conseil extraordinaire avaient été appelés le roi de Hollande, le vice-roi d'Italie, le cardinal Fesch, les grands dignitaires, les ministres, les présidents du Sénat et du Corps législatif. Napoléon ouvrit la discussion : trois familles régnantes, celles d'Autriche, de Russie et de Saxe, pouvaient donner une impératrice à la France ; dans l'intérêt de l'Empire, laquelle de ces trois alliances devait être préférée ?

« Mon tour vint, dit Talleyrand (5) ; j'étais là sur mon terrain ; je m'en tirai passablement bien. Je pus soutenir par d'excellentes raisons qu'une alliance autrichienne serait préférable pour la France. » Il n'ajoute point qu'en apportant à l'appui du projet autrichien des arguments énergiques, il savait faire la cour à son maître, dont l'orgueil avait été singulièrement flatté par la proposition du cabinet de Vienne. Il parla du mariage autrichien comme d'un moyen « pour absoudre la France aux yeux de l'Europe et à ses propres yeux d'un crime qui n'était pas le sien et qui appartenait tout entier à une faction. » L'allusion était claire à l'exécution de Marie-Antoinette, mais elle pouvait s'appliquer aussi à celle de Louis XVI. Le mariage de Napoléon et de Marie-Louise n'allait-il pas avoir cette conséquence inattendue de faire de l'Empereur des Français le petit-neveu par alliance de l'époux de Marie-Antoinette ? Talleyrand employa à di-

verses reprises le mot de réconciliation européenne ; l'expression plut à plusieurs membres du conseil, qui en avaient assez de la guerre.

Un contemporain, en mesure d'être bien informé, a reconstitué, d'après les échos du conseil, l'argumentation du vice-grand-électeur ; on reproduit ce texte, qui a tous les caractères de la vérité (6).

« Cette puissance, » avait dit Talleyrand en parlant de l'Autriche, « est la seule qui ait en Europe un cabinet dont l'inuefince survive à la durée de chaque règne, qui soit par conséquent en état de concevoir, d'adopter et de suivre persévéramment un plan de conduite. Par la proposition qu'il fait aujourd'hui, ce cabinet prouve qu'il veut s'associer à la fortune de la dynastie impériale qui règne aujourd'hui sur la France ; il reconnaît l'iniquité, la folie du système contraire dans lequel il a marché depuis dix ans et dans lequel il vient de faire son dernier effort. Puisqu'il a pris cette résolution, il y persistera, si elle est accueillie comme elle me paraît mériter de l'être, et l'empereur Napoléon léguera à sa descendance tous les avantages de l'union qu'il aura contractée avec lui.

» Je sais bien qu'on peut me dire que la Russie est dans les mêmes intentions ; mais voici la différence : dans ce pays tout tient à la volonté d'un homme ; il n'y a de politique que la sienne ; tout finit avec la durée d'un règne, tout prend sous le règne suivant un aspect nouveau. Je suppose donc que l'empereur Napoléon épouse la grande-duchesse et que nous sommes, au bout d'une année, assemblés dans ce cabinet autour de cette même table. La porte s'ouvre, on annonce l'arrivée d'un courrier, et ce courrier apporte la nouvelle de la mort de l'empereur Alexandre. Avec cette mort, tout a changé de face : plus d'alliance assurée avec la Russie ; l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre prennent le dessus à Saint-Pétersbourg, et tous les avantages du mariage sont évanouis.

» Prenons l'hypothèse contraire. L'Empereur a épousé une archiduchesse, et, au bout d'une année, on apprend la mort de l'empereur François ; c'est un grand deuil de famille, et rien de plus. Les intérêts politiques sont noués de part et d'autre

et ne changent pas ; le cabinet d'Autriche met à conserver l'alliance autant de soin que le cabinet de France en peut apporter lui-même. Cette considération est si puissante à mes yeux qu'elle ne me permet pas la moindre hésitation dans le conseil que je suis appelé à donner. »

Le 2 avril, au Louvre, dans le Salon Carré, le vice-grand-électeur assistait, en sa qualité de grand dignitaire, au mariage dont il avait si habilement plaidé les avantages. Les fêtes de Paris eurent leur écho à Valençay. Les Infants s'y livrèrent à des démonstrations d'une flatterie hyperbolique : un *Te Deum* fut chanté dans leur chapelle ; un banquet fut célébré, où le prince des Asturies porta ce toast : « A la santé de nos augustes souverains, le grand Napoléon et Marie-Louise, son auguste épouse ; » un feu d'artifice termina cette journée de fêtes. Talleyrand ne prit point part à ces réjouissances ; certainement il en avait inspiré l'idée, sinon réglé les détails. Les flatteries de ses hôtes de Valençay étaient un moyen pour lui de faire sa cour à l'Empereur. Cependant il ne négligeait pas Joséphine. « J'ai été à la Malmaison, dit-il, où j'ai vu des yeux pleins de larmes. » Il retourna avec la duchesse de Courlande rendre visite à celle qu'il appelait « la sultane validée (*sic*) » (7).

Le bruit se répandit bientôt que l'Impératrice Marie-Louise avait des espérances. « Son médecin le dit positivement, écrit Talleyrand. L'Empereur a fait de bien grandes choses, mais il n'en a jamais fait de meilleure que celle-là » (8).

Au cours d'un voyage en Belgique, lorsqu'il passait à Anvers, au mois de mai 1810, Napoléon apprit des nouvelles qui le remplirent de colère. Son frère Louis, roi de Hollande, avait pris sur lui d'ouvrir des négociations secrètes avec le ministre des Affaires étrangères de l'Angleterre, le marquis de Wellesley. Il apprit aussi que, de son côté, Fouché avait chargé du même office le fameux financier Ouvrard, et que celui-ci lui avait été recommandé par Talleyrand, avec qui il était depuis longtemps en rapport pour des spéculations de bourse. Ordre fut donné à d'Hauterive, garde des archives des Relations extérieures, de faire sur toutes ces manœuvres occultes une

enquête sévère. « Vous vous croyez bien fin, » dit l'Empereur à Fouché, « et vous ne l'êtes guère cependant ; c'est Talleyrand qui est fin, et dans cette occasion il vous a joué comme un enfant, il a fait de vous son instrument. »

Savary fut chargé d'arrêter Ouvrard, qui venait de rentrer à Paris. Celui-ci fut attiré, sous un prétexte quelconque, chez madame Hamelin, connue dans le monde de la galanterie ; il se rendit à ce rendez-vous et fut arrêté séance tenante. Or le vice-grand-électeur se trouvait chez l'amie d'Ouvrard, au moment de cette arrestation ; sa présence à cet endroit pouvait rendre suspecte sa conduite. Cependant d'Hauterive avait terminé son enquête ; il avait conclu que rien n'indiquait, d'une manière digne de foi, que le prince de Bénévent eût été de connivence avec le ministre de la Police. Le mécontentement de Napoléon fut si vif qu'il arracha le rapport des mains de d'Hauterive, alors que celui-ci lui en donnait lecture : ce n'était pas la peine qu'il continuât, il n'avait rien compris à l'affaire. La colère impériale éclata sur le duc d'Otrante, qui fut remplacé à la Police générale, le 3 juin 1810, par le duc de Rovigo.

Le prince de Bénévent avait fait un mot amusant, mais juste dans le fond, sur l'impossibilité de donner un successeur au duc d'Otrante : « Sans doute, M. Fouché a eu grand tort, et moi je lui donnerais un remplaçant, mais un seul : c'est M. Fouché lui-même. » Il fut l'un des premiers à rendre visite au ministre congédié ; peut-être pensait-il, comme plusieurs, que le duc d'Otrante ne serait pas longtemps sans rentrer à son ministère. Il y rentra, en effet, deux fois, d'abord pendant les Cent Jours, quand Talleyrand était dans le camp opposé, puis sous la seconde Restauration, alors en compagnie de Talleyrand.

Le vice-grand-électeur fut-il appelé à donner des explications sur toute cette intrigue dans laquelle Ouvrard et Fouché avaient été notoirement compromis ? Ainsi s'expliquerait une lettre de l'Empereur, datée de Saint-Cloud, le 29 août 1810, qui était un coup de caveçon assez rude :

« Monsieur le prince de Bénévent, j'ai reçu votre lettre. Sa lecture m'a été pénible. Pendant que vous avez été à la tête

des Relations extérieures, j'ai voulu fermer les yeux sur beaucoup de choses. Je trouve donc fâcheux que vous ayez fait une démarche que je désirais et que je désire oublier (9). »

Il se pourrait aussi que la lettre impériale du 29 août eût un rapport avec de fâcheuses affaires d'argent auxquelles Talleyrand, une fois de plus, se trouva mêlé et sur lesquelles l'Empereur lui aurait fait demander des explications.

Lorsque la politique impitoyable du Blocus continental eut amené Napoléon à étendre peu à peu l'Empire sur les côtes de la mer du Nord, la ville de Hambourg, qui prévoyait son annexion prochaine, fit remettre quatre millions au prince de Bénévent. Il n'était plus ministre sans doute ; mais son influence pouvait toujours être précieuse, soit auprès de l'Empereur, soit auprès du duc de Cadore, qui avait alors le portefeuille des Relations extérieures. A quoi servirent ces quatre millions ? Ils n'empêchèrent pas les destins de Hambourg de s'accomplir ; cette ville devint, en décembre 1810, le chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe. Le bruit courut que les quatre millions avaient servi au paiement de l'hôtel de la rue de Varenne et à l'embellissement du mobilier. Une députation du sénat de Hambourg vint porter plainte auprès de Napoléon ; une fois de plus, il dut entrer dans une violente colère contre le grand dignitaire qui continuait à toucher de toutes mains (10).

Il est certain qu'au cours de l'année 1810 la situation financière du prince fut fort embarrassée. Il avait de gros intérêts dans les affaires du banquier Simons, de Bruxelles, dont la femme, la célèbre mademoiselle Lange, avait été, était peut-être encore son amie intime. La banque Simons fut déclarée en faillite ; le prince, dit-on, y perdit dans les quatorze à quinze cent mille francs (11). Où trouver cette somme ? Il faut citer ici en entier, malgré sa longueur, une lettre du prince à l'empereur Alexandre ; car c'est au souverain d'Erfurt qu'il s'adressa pour retrouver le million et demi qu'il venait de perdre. Peu de textes permettent mieux que cette lettre, datée de « Paris, 15 septembre 1810, » de saisir tout ce que le génie de Talleyrand, quand il était dans un embarras finan-

cier, pouvait renfermer d'habileté, mais d'habileté bien compliquée et manquant peut-être un peu de dignité. La voici (12) :

« Sire, Votre Majesté m'a témoigné un intérêt qui, dans des temps de peine, a fait la consolation et l'orgueil de ma vie ; et il faut que je compte autant sur sa bonté que sur sa loyauté pour oser lui parler de moi comme je vais le faire.

» Depuis Erfurt un système suivi de reproches, de gênes, de tourments intérieurs, a rendu, ici, ma position et, par suite, celle de mes affaires, fort difficile. Tout mouvement, toute chose simple dans d'autres temps, pouvait être mal interprétée. Il fallait donc laisser le temps tout seul détruire par son action les préventions de l'Empereur qui devaient avoir un terme, puisque je n'ai pas cessé un jour de lui être dévoué. Je dois croire que ce but a été, en quelque sorte, atteint ; mais l'éloignement absolu des gens d'affaires dans lequel il a fallu vivre, le soin que j'ai dû employer pour que mon nom ne fût jamais prononcé, a conduit mes affaires qui, dans le fond, sont bonnes, à un embarras qui augmente chaque jour et dont, après beaucoup d'efforts, je ne vois pour sortir aucun moyen qui ne présente de graves inconvénients.

» J'ai besoin de quinze cent mille francs, et c'est au mois de novembre qu'il me serait important de les avoir. Quoique ce soit une chose simple en soi, je dois mettre beaucoup de précautions dans le choix des moyens à prendre pour me les procurer à présent et pour les rendre dès que les circonstances auront changé. J'ai été conduit insensiblement et presque d'une manière forcée à cette situation pénible d'affaires par l'isolement dans lequel, sans rien changer aux dépenses qu'il était de mon honneur de faire, j'ai dû me placer. Je dois en sortir d'une manière aussi inaperçue, et pour cela je dois m'adresser à une personne dont la délicatesse soit assez clairvoyante pour qu'elle prenne, si elle veut me rendre service, les précautions que je vais lui indiquer et qui sont toutes indispensables.

» Si Votre Majesté trouve qu'en ayant la confiance de m'adresser à elle je n'ai fait que rendre hommage aux qualités généreuses dont elle est douée et obéir à l'extrême confiance qu'elle m'a inspirée, et que cela la porte à vouloir

terminer mes embarras, je la supplie de faire écrire, par un homme de sa confiance, à M. Bethman qu'elle a donné à M. Labenski, son consul général à Paris, un crédit de quinze cent mille francs sur lui, Bethman, à Francfort, qui fera pour remplir cet ordre les opérations convenables, et à M. Labenski une lettre motivée pour lui annoncer ce crédit. Le motif serait des achats et des affaires qui sont personnelles à Votre Majesté, qui voudrait bien faire ajouter à la lettre à M. Labenski que sa signature seule pour cette opération serait pièce comptable.

» La malignité active de tous ceux qui ne connaissent ni la confiance, ni la générosité, ni les motifs simples des choses, me portent à supplier Votre Majesté de brûler cette lettre. Mon cœur, en l'écrivant, est rempli de sentiments de reconnaissance, d'affection, de dévouement et de respect.

» Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté le très humble et très obéissant serviteur. — Charles-Maurice, prince de BÉNÉVENT. »

Les lettres de Talleyrand se terminent assez souvent par cette invitation : A brûler. Bien entendu, correspondants ou correspondantes n'en faisaient rien. Loin de livrer au feu cette lettre du 15 septembre, le tsar la fit déposer aux archives de l'Empire, à Pétersbourg. Le même dépôt reçut aussi le brouillon de la réponse d'Alexandre. Le tsar s'y montrait expert en ironie spirituelle ; car s'il refusait à Talleyrand le prêt de quinze cent mille francs, c'était dans l'intérêt bien compris de Talleyrand lui-même. Ce brouillon est ainsi conçu (13) :

« Monsieur le prince de... j'ai votre lettre du... Je ne me suis point mépris et je vous ai rendu justice. J'ai tout de suite été persuadé qu'une mauvaise situation dans vos affaires domestiques exigeait de vous, très impérieusement, que vous retrouviez sans délai, à votre disposition, une aussi forte somme que celle dont vous me parlez. J'ai vu votre confiance à mon égard avec une juste et grande satisfaction, et je vous en remercie ; mais je vous le demande, mon prince, à vous-même, sans vous desservir complètement, puis-je déférer à ce vœu ? Placé par la Providence comme je le suis à l'égard d'un étranger que les talents doivent toujours rendre influent dans les affaires de sa patrie, je dois dans une pareille circons-

tance écouter autre chose que mon affection. Si je vous rends ce service, par qui, comment le puis-je sans qu'il n'en pénètre rien ? Par conséquent, à combien de soupçons ne seriez-vous pas exposé et de combien, par ce fait, ne me serais-je éloigné moi-même de cette règle pure et simple que je me suis tracée dans mes relations avec les puissances étrangères et ceux qui les servent ? C'est donc à regret, mon prince, que je me refuse à moi-même le plaisir que je trouverai toujours à vous obliger. »

Talleyrand avait trouvé son maître ; mais il n'était pas de ceux qui se découragent. Toutefois il eut un moment de dépression, comme le prouvent ces mots d'une lettre à son ami Montrond, du 8 octobre 1810 : « Vous me trouverez, à ce que je crois, changé. De l'ennui pour soi, de l'inquiétude pour les autres pendant un long temps altèrent nécessairement le caractère (14). » Il revint à la charge, six mois plus tard, en s'adressant au comte de Nesselrode, qui était alors à Paris ; on sait que celui-ci servait au tsar d'agent secret auprès du vice-grand-électeur. Il s'agissait des licences ou autorisations de faire le commerce avec l'Angleterre pour certaines marchandises, malgré la prohibition absolue du décret du Blocus continental. Les licences étaient, entre les mains de ceux qui pouvaient en avoir, la source de tripotages fructueux. Le 17 mars 1811, Talleyrand écrivait à Nesselrode pour conseiller au gouvernement russe de délivrer des licences, comme faisait le gouvernement français ; il en demandait pour lui-même cinquante exemplaires. « Si je les recevais dans ce moment-ci, il en résulterait pour moi des avantages très considérables, que je me trouverais bien heureux de devoir à Sa Majesté l'empereur Alexandre. » Nesselrode fit parvenir à son gouvernement la demande d'Henry [Talleyrand] au sujet des licences, en ajoutant : « Il serait essentiel pour ses intérêts qu'il eût les premières (15). » On ignore si cette demande reçut jamais une réponse.

Dans ces circonstances difficiles, comme il l'avait fait à Londres en 1793, Talleyrand procéda à une vente de sa bibliothèque. Le *Catalogue des livres très bien conditionnés du cabinet de M.**** [Talleyrand], *dont la vente se fera... le mardi*

30 avril 1811 (16), comprend quatre-vingt-huit numéros, avec des livres de toute nature : *la Henriade*, les œuvres poétiques de Dante, du Tasse, le *Congresso di Citera*, d'Algarotti, ouvrage qui eut beaucoup de succès au XVIII^e^ siècle, des livres de voyage, des cartes, les *Antiquités étrusques, grecques et romaines, tirées du cabinet de M. Hamilton*, l'*Encyclopédie ou Dictionnaire des Arts*, par Diderot et d'Alembert. le *Dictionnaire historique de l'histoire sacrée et profane*, par Moréri. Les enchères, au cours d'aujourd'hui, paraissent peu élevées. Le prix le plus fort, 400 fr., fut pour les *Antiquités étrusques* ; les trente-cinq volumes in-folio de l'*Encyclopédie* furent adjugés pour 341 fr. ; les dix volumes in-folio du Moréri pour 79 fr. 95. Le prince ne vit pas partir sa bibliothèque sans mélancolie ; il écrivait : « C'est un peu triste à voir quand on a passé vingt ans de sa vie à la former ; mais il faut se prêter au temps et se soumettre aux circonstances (17). »

Depuis que les princes d'Espagne étaient à Valençay, Talleyrand avait engagé pour plus de sept cent mille francs de dépenses, alors que la terre de Valençay lui rapportait net cent trente mille francs. Pour faire face à ce déficit, il demanda à l'Empereur de lui acheter Bénévent ; il lui fut répondu qu'on projetait de réunir cette principauté à l'Empire (février 1811). Une nouvelle qui lui fut plus agréable, c'est que le comte Mollien, ministre du Trésor public, reçut l'ordre, le 19 février, de lui verser, à titre de loyer de la terre de Valençay, la somme de cent cinquante mille francs pour les trois ans qui allaient échoir fin mai. Mais si l'Empereur payait ses dettes, il exigeait que le vice-grand-électeur restituât la somme de six cent quatre-vingt mille francs qu'il était convaincu d'avoir indûment touchée dans l'affaire des villes hanséatiques. Une lettre à Mollien, du 22 juin 1811, montre que Sa Majesté n'entendait pas plaisanterie à ce sujet : « Vous aurez une conférence avec M. de Talleyrand, pour lui faire connaître qu'on a trouvé ces renseignements et qu'il faut que ces fonds rentrent. Vous lui ferez comprendre que, s'il ne rend pas cette somme, vous serez obligé de le faire poursuivre, à moins qu'il ne se mette en règle auprès de moi. » On comprend qu'à cette époque le prince ait été assez mal en cour ; son ami Nesselrode rapporte,

au mois de juin, que seul parmi les grands dignitaires et les grands officiers de la couronne, il n'avait pas le privilège des grandes et des petites entrées (18).

Cependant Talleyrand faisait semblant de ne pas s'apercevoir de cette défaveur. Dans une lettre à la grande-duchesse Élisa, du 26 juillet 1811, il parlait de Napoléon en ces termes : « L'Empereur me reçoit de temps en temps avec bonté. Je crois qu'intérieurement il rend justice à ma reconnaissance inaltérable pour la confiance dont il m'a honoré si longtemps, ainsi qu'au profond attachement que je conserverai toujours pour sa personne et pour sa famille. » Dans une lettre, du 12 octobre 1811, à son amie la duchesse de Courlande, il parle d'une visite aux Tuileries, qui était peut-être un geste de courtisan désireux de se faire remarquer : « Vous ne devineriez jamais la visite que je vais faire et pour laquelle je mets un habit habillé. La passion des devoirs m'a pris ce matin, et je vais voir le roi de Rome. [Il avait alors six mois et demi.] Cette idée ne me serait pas venue à moi tout seul, mais mon grand modèle l'archichancelier [Cambacérès] y a déjà été deux fois depuis le départ. [Napoléon était parti le 19 septembre pour la Hollande.] Il a sur moi l'avantage d'une visite (19). » Talleyrand fit encore une visite au roi de Rome le 21 octobre.

Pendant l'été de 1811, le prince eut sa saison ordinaire aux eaux de Bourbon-l'Archambault. Il avait souffert au printemps d'une poussée de rhumatismes ; le 6 avril, il écrivait à la duchesse de Courlande : « Pour obéir à la médecine, j'ai ma jambe sur une chaise ; on dit que cela est nécessaire. Je lis madame du Deffant (*sic*) qui m'amuse, parce qu'elle me rappelle ma première jeunesse, mon entrée dans le monde et toutes les personnes qui alors y tenaient le haut rang (20). » Durant sa cure, il commença, plusieurs années avant d'écrire ses *Mémoires*, à rédiger un chapitre d'histoire, intitulé : « De M. le duc de Choiseul. » C'est une étude de soixante-quinze pages environ ; il eut tout le temps de la revoir et de la polir ; il ne la finit, en effet, qu'en 1816, à Saint-Germain, au Château-Neuf, chez la duchesse de Courlande, qui habitait alors l'ancienne résidence d'Henri IV (21).

Après la saison de Bourbon-l'Archambault, le prince était revenu à Saint-Germain retrouver la duchesse de Courlande et la vicomtesse de Laval. Un soir, le 27 août (1811), un officier de gendarmerie vint lui apporter une lettre du duc de Rovigo. Le ministre de la Police lui faisait savoir que la princesse de Bénévent, malgré les défenses qu'elle avait reçues, avait eu un rendez-vous secret avec le duc de San Carlos ; elle était partie pour les bains de Bourbon-l'Archambault, en passant par Valençay, où le duc devait la rejoindre. Mais l'ordre avait été donné qu'elle fût réléguée à Pont-de-Sains, où le prince vraisemblablement allait être appelé à la rejoindre. Sains ou Pont-de-Sains, petite commune du département du Nord, au sud d'Avesnes, c'était l'exil dans toute son horreur : une usine, une maison de maître de forges, un étang, un cercle de forêts. Que tout cela était loin de la rue de Varenne, du Château-Neuf de Saint-Germain, de Valençay (22) ! Talleyrand employa la soirée à rédiger une réponse pour Savary ; il la fit et refit ; enfin, à une heure du matin, il la remit à l'officier de gendarmerie. Lui-même quittait Saint-Germain à cinq heures pour se trouver au lever du duc de Rovigo. Le soir du même jour, il rentrait à Saint-Germain, très satisfait de son entretien avec le ministre de la Police. Il avait été décidé que pour le moment la princesse de Bénévent demeurerait toute seule dans son hôtel de Paris et que le prince continuerait à habiter Saint-Germain. Dans une lettre du prince à la duchesse de Courlande, du 5 septembre, on trouve un écho de ces ennuis : « Chère amie, qu'il faut avoir de courage pour supporter des contrariétés et des peines nouvelles chaque jour ! Je vous aime bien ; il n'y a que cela de bon dans le monde (23). »

Le Château-Neuf de Saint-Germain continua à être un foyer d'intrigues contre les Tuileries. Le prince et ses deux amies, la duchesse de Courlande et la vicomtesse de Laval, se concertaient pour exciter chez le tsar des sentiments de jalousie et de crainte ; ils parlaient de réduire Napoléon à l'impuissance. Une femme rapporte qu'elle entendit Talleyrand prononcer ces paroles : « Et voilà la façon dont nous le perdrons ! » Les deux amies se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, et,

se serrant les mains, elles firent écho au prince, en répétant : « Nous le perdrons ! Nous le perdrons ! » Cette scène de conjuration se serait passée le 14 septembre 1811.

Faut-il croire que Talleyrand avait alors une bague, dont la cornaline portait, d'un côté, cette devise : « Malgré eux, » et, de l'autre, trois lis entourés par un serpent qui se mordait la queue ? C'était, paraît-il, le signe de reconnaissance de tous ceux qui travaillaient alors à la ruine de Napoléon (24). Cela paraît bien romanesque et assez peu conforme à l'esprit de prudence du vice-grand-électeur.

Le 21 octobre 1811, la reine Hortense donnait le jour à un fils, qui reçut le nom de Morny ; le père de cet enfant n'était point l'ancien roi de Hollande, mais le brillant comte de Flahaut. On se rappelle que celui-ci, né en 1785, avait pour mère la comtesse de Flahaut, plus tard comtesse de Souza, et pour père l'abbé de Périgord (25). Le prince de Bénévent devenait ainsi grand-père à l'âge de cinquante-sept ans. Le jeune Morny devait être conduit assez souvent à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Le grand-père s'amusait de son esprit ; n'avait-il pas prédit que cet enfant serait ministre un jour ?

Le prince de Bénévent finit par sortir des embarras financiers qui lui avaient fait passer en 1811 des moments difficiles. Ce fut l'Empereur qui le tira de ce mauvais pas. Le 31 janvier 1812, il lui fit verser la somme d'un million deux cent quatre-vingt mille francs pour prix de son hôtel de la rue de Varenne ; le ministre du Trésor Mollien ne devait rien retenir sur cette somme, qui servirait à payer les dettes les plus urgentes du prince (26).

Talleyrand allait disant qu'il était ruine. Il achetâ cependant au marquis d'Hervas l'hôtel que Chalgrin avait construit, en 1767, 2, rue Saint-Florentin, en face du jardin des Tuileries. L'hôtel avait appartenu avant la Révolution à la duchesse espagnole de l'Infantado ; d'où l'usage de l'appeler alors l'hôtel de l'Infantado. L'*Almanach du Commerce* donne encore pour les années 1812 et 1813 l'adresse du prince rue de Varenne ; il n'indique l'adresse de la rue Saint-Florentin qu'à

partir de l'année 1814. Cependant le prince y était installé plus tôt ; le 24 avril 1813, il disait, dans une lettre à la duchesse de Courlande : « Je jouis des Tuileries, puisque c'est en face de mes fenêtres. » Pendant un quart de siècle environ, l'hôtel du « grand-prêtre de la diplomatie » allait devenir « la Mecque de tous les jeunes diplomates (27). »

Sur le produit de l'hôtel qu'il avait vendu à l'Empereur, le prince avait encore acheté, outre l'hôtel de la rue Saint-Florentin, une maison de plaisance à Saint-Brice, dans le voisinage d'Écouen, sur les pentes sud-est de la forêt de Montmorency. On verra, au mois d'août 1814, comment il sut se défaire de cette propriété d'une manière avantageuse.

CHAPITRE XXI

« LE COMMENCEMENT DE LA FIN »

Le conseil d'enquête sur l'affaire de Baylen. — Talleyrand et la société des femmes. — Napoléon songe à nommer Talleyrand à l'ambassade de Varsovie. — Talleyrand à Bourbon-l'Archambault et à Saint-Brice. — Entretiens de Talleyrand et de la marquise de Coigny chez lui et chez la princesse de Vaudémont. — La tentative du général Malet. — Retour de Napoléon. — Il offre à Talleyrand de reprendre le ministère des Relations extérieures. — Refus du prince.

« C'EST le commencement de la fin. » Talleyrand passe pour avoir défini la campagne de Russie par ce trait satirique, qui n'était que trop vrai. Vitrolles, dit-on, lui apprit, en 1815, que ce mot circulait sous son nom ; le prince l'endossa très volontiers. Il savait bien qu'on ne prête qu'aux riches. Pour lui, il était en train de perdre la foi dans la durée du régime napoléonien, et certes, dans ses tractations occultes avec Alexandre, il ne faisait rien pour la retrouver. Ne prétend-on pas que la naissance du roi de Rome lui inspira cette singulière prédiction ? « Tout cela finira par un Bourbon. » Le 9 janvier 1812, dans un billet à la duchesse de Courlande, il glissait ce conseil de prudence : « Il faut tâcher de ne pas s'aigrir trop, afin d'être tout entier pour les temps qui se préparent et qui ne s'annoncent pas pour être faciles (1). »

A l'improviste, au mois de février 1812, Napoléon constitua, sous la présidence de l'archichancelier Cambacérès, un conseil d'enquête pour juger le général Dupont et les généraux qui avaient signé la capitulation de Baylen ; il désigna Talleyrand

parmi les douze membres qui composèrent ce conseil. A dire vrai, la présence du prince de Bénévent dans cet aréopage ne s'imposait pas ; mais n'était-ce pas comme une vengeance du maître à l'égard de celui qui avait fortement encouragé, au moins à l'origine, ses desseins sur l'Espagne et qui lui avait fourni d'excellents arguments ? Le conseil tint quatre séances, dans les conditions les plus irrégulières, sans aucun respect des règles juridiques. Une confrontation eut lieu entre les généraux Dupont et Vedel. « Il est impossible de se mieux défendre, pieds et poings liés, » déclara Talleyrand. Quand le président recueillit les avis, le prince blâma « un acte honteux. » Le conseil proposa la destitution des accusés. L'Empereur aggrava cette sentence arbitraire en y ajoutant pour Dupont la prison perpétuelle. Le prince écrivait à la duchesse de Courlande : « Il aurait mieux valu jetter (*sic*) cette vilaine affaire-là dans l'oubli ; et, puisqu'il n'y a pas de trahison et qu'il n'y a que des turpitudes de faiblesse, prendre une occasion pour pardonner. Quatre ans de prison sont déjà une grande punition (2). »

Interné au fort de Joux, puis dans la citadelle de Doullens, Dupont obtint, en janvier 1814, de résider à Dreux, sous la surveillance de la police. C'est de là que Talleyrand, d'accord avec l'empereur Alexandre, l'appela, pour lui donner dans le ministère du 3 avril 1814 le portefeuille de la Guerre. Il était assuré de mettre à la tête de l'armée un ennemi irréconciliable de Napoléon.

La rupture de la France avec la Russie s'annonçait plus imminente de jour en jour. Nesselrode avait quitté Paris, sachant d'ailleurs qu'il laissait un allié dans la place. Qui eût pu prévoir cependant que, dans deux ans à peine, le prince, qui avait fait donner si souvent à Pétersbourg le conseil de se rendre fort, recevrait dans son hôtel de Paris l'empereur de toutes les Russies ?

Pour lui, il continuait à mener une existence assez inoccupée, dans laquelle il n'y a à glaner que quelques menus événements, d'un caractère tout personnel. Il apprit la mort de son ami Sainte-Foy, qui avait été l'un de ses hommes à tout faire.

« Un homme, dit-il, qui, grâce au peu de qualités qu'il possède et à l'insignifiance de ses défauts, réussit à vous captiver. » D'ailleurs, le défunt n'était pas traité comme l'auteur de *Corinne* : « Si madame de Staël trouve que je suis un être féroce, il y a du moins ceci de certain, c'est qu'intellectuellement elle me répugne. » On souhaite, pour le bon jugement du prince, que cette répugnance intellectuelle n'ait point concerné le livre de son ancienne amie, *De l'Allemagne*, pour lequel la police impériale venait, deux ans plus tôt, de se montrer impitoyable.

Les femmes formaient toujours sa société ordinaire. La princesse de Bénévent évitait de se montrer dans leur compagnie, car elle y risquait de s'entendre dire des choses désobligeantes. Une fois, d'un petit air ironique, elle dit à madame de Souza : « N'est-ce pas, madame, que vous donneriez votre vie pour votre fils ? — Mon Dieu, madame, et la vôtre avec ! » répondit l'ancienne amie de l'abbé de Périgord.

Si le prince avait fréquemment des conciliabules secrets avec Caulaincourt, qui avait été rappelé de l'ambassade de Pétersbourg, c'était chez la belle madame de Canisy, dans son appartement de la rue d'Anjou. Comme l'Empereur s'était opposé au mariage de cette personne avec le duc de Vicence, il est permis de supposer que les propos des trois amis devaient manquer de bienveillance pour Sa Majesté Impériale et Royale.

Une femme entendit Talleyrand, en cette année 1812, réciter des vers sur Napoléon, dont il était l'auteur, « vers ignobles et offensants, » déclare-t-elle ; il est fâcheux qu'elle ne les ait point conservés (3). A propos d'un homme à la mode, connu pour son libertinage, le prince lançait cette boutade : « Les femmes aimaient à le voir dans leurs salons, comme elles aiment le mauvais livre dissimulé dans un coin de leur bibliothèque. » Peut-être se rappelait-il *le Portier des Chartreux*, qu'il avait eu à Bellechasse, dans sa bibliothèque de jeune prêtre. Quand il avait commencé une liaison, il la continuait par habitude, il ne rompait jamais. Aussi le sérail ne cessait de s'accroître, tout en conservant des beautés un peu mûres. Il y en avait trois qui, à défaut de la jeunesse, représentaient les vertus théologales de l'ancien évêque d'Autun : la foi, la vicomtesse

de Laval ; l'espérance, la duchesse de Courlande ; la charité, la comtesse de Tyszkiewicz. Une nouvelle recrue féminine de la societé de Talleyrand à la fin de l'Empire fut madame Alexandre Doumerc ; elle faisait assidûment la partie de whist du prince. Elle se déclarait l'amie des personnes qui étaient en disgrâce. Le nom de cette femme indépendante est à retenir ; ce fut, en effet, chez elle, dans sa propriété de Montreuil, que Balzac devait avoir la bonne fortune, sous le règne de Charles X, de rencontrer le prince de Talleyrand. Dans le cercle de ses belles amies, le prince se livrait parfois à des plaisanteries singulières sur ses anciennes fonctions d'ecclésiastique : « Pourquoi ne devrait-on pas concevoir la fonction d'évêque comme une autre profession ? » Ce qui revenait à dire qu'à ses yeux le sacerdoce était un métier comme un autre.

Quand commença la campagne de Russie, le sérail se dispersa en partie. La comtesse Tyszkiewicz alla à Varsovie pour suivre les destinées de sa chère Pologne. La duchesse de Courlande partit pour ses terres de Silésie. « J'ai organisé le départ de ces dames, dit le prince, de telle façon que toutes les après-midi, huit jours durant, à une heure et demie, j'en accompagnerai une à sa voiture. Cela est vraiment drôle. » Les méchantes langues parlèrent dès lors des assiduités du prince auprès de sa nièce, la jeune et séduisante comtesse Edmond de Périgord ; ne disait-on pas qu'elles avaient attiré l'attention du duc de Rovigo, qui avait l'œil à tout, en sa qualité de ministre de la Police générale ? Dans les lettres très nombreuses que Talleyrand adressait à la duchesse de Courlande et qui abondent en témoignages d'affection et d'admiration pour cette amie, le nom de sa fille revient très souvent ; c'est à propos de son service à la Cour comme dame d'honneur, de ses séjours au château de Rosny, de sa santé, de la santé de ses enfants. Cette correspondance montre une sollicitude très attentive, sans rien fournir à l'appui de ces bruits calomnieux.

Le 19 avril, à Saint-Cloud, trois semaines environ avant le départ de l'Empereur, des dames du palais avaient prêté serment en cette qualité. Le vice-grand-électeur assistait à cette cérémonie officielle ; elle lui fournit plusieurs remarques :

« La duchesse de Plaisance est naturellement gracieuse et modeste. Elle a très bien lu le texte du serment, a fait ses quelques pas et ses révérences d'une façon très correcte. Madame Mollien : bien habillée et d'une grâce incomparable. Madame Just de Noailles [fille de son frère Archambaud] s'embarrassa dans sa traîne et ne fit qu'une révérence au lieu de trois ; elle prononça la formule du serment en riant ; mauvaise démarche. La duchesse de Castiglione, la plus belle des dames, la plus élégamment vêtue, mais la plus maladroite. Madame de Marmier : jamais femme n'a prêté son serment de fidélité en robe si courte ; elle avait l'air d'un petit trottin qui porte son carton, et, ce qui est pire, qui ne le porte pas chez des dames, mais chez des messieurs. »

Un jour, à la comtesse de Kielmannsegge, qu'il rencontrait souvent dans le monde et dont l'esprit d'intrigue lui déplaisait fort, Talleyrand posa cette question : « Quelle opinion croyez-vous que la postérité aura de moi ? » Elle lui répondit : « Que vous avez voulu être un homme autour de qui les opinions se sont toujours disputées. » Et lui de répliquer : « Oui, oui, c'est bien cela, c'est tout à fait cela. Je veux que pendant des siècles on continue à discuter sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé et ce que j'ai voulu. » Il n'avait que trop raison, le Protée insaisissable, de dire qu'il serait un perpétuel sujet de discussion. Et c'était en 1812, à cinquante-huit ans, qu'il se jugeait ainsi. Que d'évolutions lui réservaient encore les vingt-six années qui lui restaient à vivre !

Avant de partir pour Dresde, au mois de mai, l'Empereur prit à l'égard du prince une mesure singulière : il lui interdit de disposer des dotations dont il avait bénéficié lui-même en en faveur de cette jeune fille, Charlotte dont nous avons déjà parlé (elle avait alors quatorze ans), qu'on tenait pour sa fille naturelle. Puis il le prévint que s'il lui arrivait d'insulter en public la princesse son épouse, il encourrait la peine de l'exil. Après cette défense et cette semonce, aussi inattendues et aussi déplaisantes l'une que l'autre, Talleyrand ne dut pas éprouver un grand regret à voir s'éloigner, pour combien de semaines ? combien de mois ? un maître qui donnait si facilement de la férule. Dans les loisirs que ce départ lui avait

faits, il entreprit de composer un recueil de ses entretiens avec l'Empereur ; c'était sans doute en vue d'avoir des matériaux qui pourraient servir un jour à ses *Mémoires* (4).

Napoléon regardait toujours le prince de Bénévent avec un œil de méfiance. On délibéra aux Tuileries de l'arrêter, ainsi que Fouché, avant la campagne de 1812. « Si j'avais fait pendre deux hommes, Talleyrand et Fouché, » disait-il à l'île d'Elbe, « je serais encore sur le trône. » Au mois d'août 1812, quand il était déjà engagé dans les profondeurs de la Russie, il écrivait à l'Impératrice de ne rien faire pour le prince de Bénévent qui pût être, à un titre quelconque, interprété comme une faveur ; elle ne devait même pas l'inviter à sa partie de whist (5).

Avant de quitter la France, l'Empereur avait eu l'idée de rappeler le prince à un service actif, en lui confiant un grand poste. Il songea à le nommer ambassadeur à Varsovie ; la mission était d'une extrême importance, à un moment où la reconstitution intégrale du royaume de Pologne allait être l'une des conséquences des victoires que la Grande Armée devait remporter sur les Russes. Il s'ouvrit confidentiellement de ce projet à Talleyrand, en lui recommandant le secret. Il apprit bientôt que le secret s'était ébruité par suite d'une intempérance de langage de madame de Laval et du comte de Narbonne ; madame de Laval reçut un ordre d'exil. Il apprit aussi que Talleyrand spéculait à Vienne sur les fonds publics et qu'il parlait de faire valoir en Pologne les prétentions de son amie la duchesse de Courlande ; décidément, il était incorrigible. De plus, la duchesse de Bassano se mit en travers du projet de l'Empereur, dans l'idée que cette ambassade serait la préface de la rentrée du prince à l'hôtel de la rue du Bac, c'est-à-dire la perte pour son mari du ministère des Relations extérieures. Il ne fut pas malaisé à la duchesse de répandre sur le prince des bruits défavorables ; il n'y prêtait que trop le flanc. Bref, Talleyrand n'eut point l'ambassade. Napoléon la donna à l'abbé de Pradt, archevêque de Malines, qui l'avait suivi à Dresde (6).

Mais n'était-ce pas un tort et une imprudence d'avoir tenu à l'écart un collaborateur comme le prince de Bénévent ? Dans

les longues confidences qu'il fit à Caulaincourt, au mois de décembre 1812, quand il traversait la Pologne en traîneau, l'Empereur parla à plusieurs reprises de Talleyrand et de l'ambassade de Varsovie ; ainsi, dans ces passages :

« C'est un homme d'intrigues, d'une grande immoralité, mais de beaucoup d'esprit, et, certes, le plus capable des ministres que j'ai eus... J'ai pensé, avant la campagne, à l'employer à Varsovie, où il m'aurait été fort utile, mais des intrigues d'argent de sa part et d'autres intrigues de la part de madame de Bassano l'en ont empêché... Cette intrigue a été la cause de la nomination de l'abbé de Pradt, dont Savary et Duroc me faisaient un grand éloge, ainsi que Maret, qui le croyait un phénix parce qu'il avait du jargon et faisait des articles de gazettes. C'est ce choix qui m'a fait manquer ma campagne. Bignon vaut mille fois mieux que lui et aurait mieux fait mes affaires à Varsovie. Talleyrand y aurait plus fait, par le salon de madame Tyszkiewicz, que Maret et l'abbé de Pradt, avec leur zèle, leur bavardage et toutes leurs menées polonaises, dont, grâce à eux, je n'ai tiré aucun parti dans cette affaire de la Russie, qui était pourtant celle de la Pologne... Talleyrand m'a bien souvent manqué ici [à Varsovie]. » « L'Empereur répétait toujours que M. de Pradt lui avait perdu la Pologne, qu'il lui avait fait manquer sa campagne, et qu'il avait eu tort de s'arrêter à de sottes intrigues et de ne pas y envoyer Talleyrand, qui l'y aurait aussi bien servi qu'il l'avait fait lorsqu'il était à Finkenstein (7). »

Que faisait le prince pendant que Napoléon courait les aventures au delà du Niemen et de la Dvina ? Ses lettres à la duchesse de Courlande ne contiennent, pour ainsi dire, aucun écho de la campagne de Russie. Il désire vivement que son neveu Edmond, qui était colonel du 8e régiment de chasseurs dans l'armée du roi de Naples, se distingue de manière à être nommé dans un bulletin ; alors il en prendra texte pour prier l'Empereur de lui permettre d'adopter pour ses enfants Edmond et sa femme ; puis un jour il établira Charlotte ; cela fait, il regardera sa vie comme finie (8). Il pense que l'arrivée à Moscou de la Grande Armée amènera la signature de la

paix, car les Russes ne voudront pas s'exposer à tout perdre. Il souhaite la restauration d' « une belle et bonne Pologne, bien complète et bien abritée. » C'est à peu près tout.

Sa saison d'eaux se fit comme à l'ordinaire à Bourbon-l'Archambault ; il y arriva dans la seconde quinzaine de juin. Son frère Boson l'y avait accompagné ; il traitait sa surdité par des douches sur la tête. Le prince, dans une lettre du 21 juin, entre dans de curieux détails : « Je continue mes eaux dont je suis fort content. Boson se fait doucher avec un zèle qui est admirable, surtout quand on a si peu d'espérance de succès. Il n'est pas d'une grande ressource pour moi, car il ne peut pas lire mon écriture, et vous savez que je ne peux pas m'en faire entendre, ce qui détruit toute espèce de communication entre nous. Charlotte fait tous les matins de l'arithmétique avec moi ; elle vous prie de lui permettre de baiser vos mains. Madame de Talleyrand me fait la lecture tous les soirs en français et mademoiselle Emma en anglais. Nous sommes un peu dans la cuisine primitive, dont vous savez que je ne fais pas grand cas. — J'ai fini ce morceau sur le ministère de M. de Choiseul que j'avais commencé au moment où a paru l'ouvrage de Lacretelle sur cette époque de notre histoire. Il est si mal écrit qu'il faudra que je le remette au net moi-même, ce qui est d'autant plus ennuyeux qu'il y a près de 80 pages de mon écriture. »

La saison d'eaux finie, le prince se transporta à sa maison de campagne de Saint-Brice. Il aimait de plus en plus cette propriété. « Saint-Brice me plaît tous les jours davantage. Il a le mérite d'être à quatre lieues de Paris et d'être de la bonne et franche campagne. » Il y montait à cheval avec Dorothée et Charlotte. Les Boson étaient venus s'y installer avec leur fille, Georgine. « Charlotte s'y porte bien, elle y est avec Georgine. Je donne à tout cela une leçon d'histoire tous les matins, ce qui m'amuse assez. » Il s'était procuré une carte immense de Russie ; il l'étalait sur une grande table et il suivait avec Boson ce qui se passait en Courlande — le pays de la chère duchesse — et sur la Dvina. Les leçons de Charlotte remplissaient ses matinées ; il occupait son « inutilité » en surveillant des travaux pour l'adduction des eaux. Avant de se coucher,

il lisait la *Correspondance* de Grimm, à laquelle d'ailleurs il prenait moins d'intérêt qu'il l'aurait cru. Les Boson passèrent à Saint-Brice tout le mois d'octobre. « Cela leur est commode. Pour cette raison, cela me convient. Du reste, ils ne sont pour moi d'aucune gêne ni d'aucun bien grand agrément. Aussi je place cela dans les choses indifférentes. » Il était venu de Saint-Brice à Paris le 4 octobre, à l'occasion du *Te Deum* « qui a été chanté pour remercier Dieu de la victoire complète que l'Empereur a remportée sur la Moskova. La cérémonie a été fort belle, et le soir il y a eu illumination. » Il revint dès le lendemain à sa maison de campagne. « Je resterai dans mon coin à mener la vie uniforme, presque monotone que j'ai adoptée (9). »

La mauvaise saison l'avait ramené à Paris le 6 novembre. Il reprit l'habitude de donner des grands dîners. Il assista à une cérémonie touchante, le quatre-vingt-huitième anniversaire de l'abbé Morellet, à qui sa vieille amie madame d'Houdetot, qui avait elle-même quatre-vingt-trois ans, était venue apporter un bouquet avec des vers de circonstance. Le soir, il lisait Horace. Mais voici que, le 19 décembre au matin, il fut réveillé par un billet de Dorothée, bien inattendu ; sa nièce lui apprenait que la veille, à onze heures du soir, sans que personne en eût été prévenu, l'Empereur était rentré aux Tuileries, avec le duc de Vicence pour toute compagnie.

Une ancienne intimité, on se le rappelle, liait Talleyrand avec la marquise Aimée de Coigny. La marquise rendait fréquemment visite à son ami ; elle venait passer avec lui dans la matinée une heure ou deux en tête-à-tête ; librement ils causaient de la situation politique pour aboutir toujours à cette conclusion : ceci ne durera pas. Un matin — c'était dans le courant du mois de novembre 1812 — elle reprit avec le prince, une fois de plus, la même conversation. Talleyrand énumérait les maux que l'Empereur causait à la France. « Mais, monsieur, dit la marquise, en savez-vous le remède ? pouvez-vous le trouver ? existe-t-il ? » Sans répondre avec précision, le prince réplique : « Il faut le détruire, n'importe le moyen. — C'est bien mon avis. — Cet homme-ci, continue-t-il, ne vaut plus rien pour le genre de bien qu'il pouvait faire ; son temps

de force contre la révolution est passé. Les idées dont il pouvait seul distraire sont affaiblies, elles n'ont plus de danger et il serait fatal qu'elles s'éteignissent. Il a détruit l'égalité, c'est bon ; mais il faut que la liberté nous reste ; il nous faut des lois ; avec lui c'est impossible. Voici le moment de le renverser. Vous connaissez de vieux serviteurs de cette liberté, Garat, quelques autres. Moi, je pourrai atteindre Sieyès, j'ai des moyens pour cela. Il faut ranimer dans leur esprit les pensées de leur jeunesse, c'est une puissance ; et puis, l'Empereur étant en retraite de Moscou, il est bien loin. Leur amour pour la liberté peut renaître. — L'espérez-vous ? — Pas beaucoup ; mais enfin il faut le tenter (10). »

Cette conversation avait lieu quelque temps après l'aventure extraordinaire du général Malet. Dans la matinée du 23 octobre, Malet avait répandu le bruit de la mort de l'Empereur, il avait fait arrêter le ministre de la Police Savary, le préfet de police Pasquier, il avait proclamé un gouvernement provisoire. Mais il fut arrêté à son tour à l'état-major de la place par un officier, Laborde ; avant midi, la conjuration avait avorté. Six jours plus tard, le 29 octobre, Malet et quatorze de ses complices étaient condamnés à mort par une commission militaire ; ils furent immédiatement fusillés, tous les quinze, dans la plaine de Grenelle.

Le bruit courut que Malet avait voulu rétablir le régime républicain avec trois consuls et trois vice-consuls. Pour les consuls on prononçait le nom du duc d'Otrante et le nom du prince de Bénévent. Celui-ci ne s'émut en rien de l'affaire du 23 octobre ; il en fit part à la duchesse de Courlande, le 26, par un billet d'une singulière désinvolture, où il disait d'ailleurs à tort que l'officier d'état-major Laborde, qui avait arrêté Malet, appartenait à la police :

« Je ne vous ai point écrit, chère amie, par le dernier courrier, parce qu'une espèce de petit mouvement produit par un mauvais sujet de général nommé Mallet *(sic)*, qui n'était pas assez surveillé, m'a fait aller chez M. l'archichancelier, chez qui je me rends lorsqu'il y a quelque chose de nouveau ; et cette affaire, qui a été pendant deux heures difficile à comprendre, a été terminée à neuf heures du matin par la tête

qu'a montrée un homme de la police nommé Laborde. Ce qui prouve qu'en soi elle n'avait point de ramifications, c'est que le chef, qui était une espèce de brigand, une fois arrêté, tout est rentré dans l'ordre. Ma matinée s'est passée chez l'archichancelier et au conseil des ministres, où il m'avait invité à me rendre, et je n'ai pas pu vous écrire. » Viennent ensuite des nouvelles sur Dorothée et ses enfants, sur la vie à Saint-Brice, sur le temps désagréable du moment (11).

En réalité, l'affaire Malet avait causé autant d'émotion que d'inquiétude ; elle avait montré que le gouvernement n'était point inébranlable, que les chefs de la police pouvaient disparaître en quelques instants comme dans une trappe. Que serait-il arrivé sans la présence d'esprit et sans l'énergie de l'officier Laborde et de son camarade Doucet ? La marquise de Coigny n'avait point tort de dire qu'on regardait Malet « comme un homme qui avait ouvert une porte à l'espérance. » C'est alors qu'était arrivé le fameux vingt-unième bulletin de la Grande Armée, qui racontait le passage de la Bérésina et décrivait les maux de la retraite dans toute leur vérité tragique. N'était-ce pas le moment de donner le coup de grâce à un régime qui ne s'était maintenu que par une suite ininterrompue de victoires et qui allait sombrer peut-être dans les désastres les plus épouvantables ? Mais on n'eut pas le temps de rien préparer. L'Empereur venait d'arriver à l'improviste le 18 décembre. Il avait « sauté de sa chaise de poste sur son trône. » Le lendemain, il travaillait avec ses ministres jusqu'à une heure du matin, et Lacépède venait lui apporter, au nom du Sénat, des félicitations officielles « sur l'heureuse arrivée de Sa Majesté au milieu de ses peuples. »

Les entretiens secrets d'Aimée de Coigny et de Talleyrand au domicile de celui-ci pouvaient donner l'éveil. Ils jugèrent prudent de se voir chez la princesse de Vaudémont, à l'heure du thé. La princesse recevait des personnages officiels, comme Saint-Aignan, ministre de France à Weimar et beau-frère de Caulaincourt, comme Pasquier, préfet de police, comme Molé, grand-juge, comme Lavalette, directeur général des postes, comme Montlivault, intendant général des domaines de l'impératrice Joséphine ; mais elle recevait aussi le duc Emmerich de

Dalberg, neveu du prince-primat, qui était dans les meilleurs termes avec le vice-grand-électeur, comme elle recevait un gentilhomme provençal, le baron de Vitrolles, à qui ses fonctions d'inspecteur des bergeries impériales laissaient tout le temps de cultiver ses relations avec son ami Dalberg et de se rapprocher peu à peu du prince de Bénévent. On rencontrait encore chez madame de Vaudémont un personnage bizarre que la marquise de Coigny ne désigne que par son initiale, le comte de S., et qu'elle définit ainsi : « ancien envoyé de Perse à la Cour de France, Piémontais par son père, Polonais par sa mère, cocu allemand par sa femme, Anglais par ses alliances, Russe par une cousine et espion par goût, état et habitude. » Un salon ainsi composé, présidé par une femme de noble race et de grande culture, était « le lieu le plus dangereux pour les gouvernements mal affermis. On y complotait en toute sûreté. Les fauteuils y étaient si bons, la vie si agréable et si niaise que les espions s'y endormaient. »

Talleyrand avait-il l'occasion de prononcer, là ou autre part, le nom de Maret, duc de Bassano, qui avait remplacé rue du Bac le duc de Cadore au mois d'avril 1811, il ne manquait pas de le poursuivre de ses sarcasmes. C'est que Maret avait foi en Napoléon « comme le plus fervent catholique peut l'avoir en l'infaillibilité de l'Eglise. » Alors quels brocards de la part de celui qui avait perdu la foi! «Bête comme Maret, épais comme Bassano, » était une de ses gentillesses ; en voici une autre : « Je ne connais au monde qu'un homme plus bête que M. Maret. — Eh! qui donc? monseigneur. — Son Excellence le duc de Bassano. » Le prince assistait à un conseil convoqué par Marie-Louise après les désastres de la campagne de Russie. On répétait que tout était perdu, tout, hommes, chevaux, bagages. Au moment même, on vint annoncer à l'Impératrice l'arrivée du duc de Bassano. « Voyez comme on exagère, » remarqua le prince le plus sérieusement du monde. « Ne disait-on pas que tout le matériel était perdu ? Mais voilà Maret qui est de retour. »

Dans un conseil tenu par Napoléon aux Tuileries au mois de décembre, Talleyrand opina pour la paix, dût-elle coûter

l'abandon de tous les pays situés entre l'Elbe et le Wahal, y compris la Hollande ; en un mot, il conseillait le retour au traité de Lunéville. Quand on apprit que le général prussien Yorck de Wartenbourg avait conclu avec les Russes à Tauroggen une convention de neutralité, qui ne pouvait être que la préface d'un traité d'alliance, son avis ne fut pas moins catégorique. « Négociez, dit-il à l'Empereur. Vous avez maintenant en mains des gages que vous pouvez abandonner ; demain, vous pouvez les avoir perdus, et alors la faculté de négocier avantageusement sera perdue aussi. »

Napoléon lui offrit de reprendre le portefeuille des Relations extérieures ; car il savait la considération dont son ancien ministre jouissait à l'étranger. Le prince refusa nettement, avec cette formule assez sèche : « Je ne connais point vos affaires. — Vous les connaissez ! » reprit l'Empereur en colère ; il ajouta, sans savoir qu'il disait vrai : « Mais vous voulez me trahir. — Non, repartit le prince ; mais je ne veux pas m'en charger, parce que je les crois en contradiction avec ma manière d'envisager la gloire et le bonheur de mon pays (12). »

Ces paroles ont-elles été vraiment prononcées ? Si elles l'ont été, elles sont à l'honneur de l'indépendance et de la clairvoyance de leur auteur, de même qu'elles sont en harmonie avec les idées de son mémoire du 25 novembre 1792 où il s'était élevé avec éloquence contre les « idées de rang, de primatie, de prépondérance (13). » Cependant n'y avait-il pas un rôle plus beau et plus courageux à jouer ? Ce rôle aurait consisté, au lieu de dire non, à prendre la responsabilité de la politique étrangère, en un mot de répondre à l'appel qui lui était fait dans des circonstances tragiques, mais non encore désespérées. Supposons Talleyrand réinstallé pour la troisième fois à son cabinet de la rue du Bac dans ces jours angoissants de la fin de décembre 1812 ; supposons-le y arrivant sans arrière-pensée, avec la volonté bien arrêtée d'être pour Napoléon un conseiller énergique, qui n'aurait parlé que le langage de la vérité, du bon sens, de la raison, qui se serait imposé à lui par la franchise de son attitude et la justesse de ses propositions, qui lui aurait fait toucher du doigt qu'avec la

catastrophe de Russie, la fermentation sourde de l'Allemagne, les désastres de la guerre d'Espagne, il n'y avait plus qu'une chose à résoudre, c'est-à-dire faire la part du feu, la faire sans tarder et largement. Oui, supposons Talleyrand dans ce rôle : qui sait si Pergame encore n'aurait pas pu être sauvé ! et quel eût été son nom dans l'histoire !

Mais il y a un reproche plus grave à adresser au prince de Bénévent que de s'être volontairement dérobé, d'avoir assisté les bras croisés à l'effondrement de l'édifice napoléonien, qui devait aboutir à la décapitation même de la France. C'est le reproche d'avoir travaillé dans l'ombre, à ce moment même, à la chute de Napoléon. On peut retourner le mot de Chateaubriand et dire : « Quand M. de Talleyrand ne trafique pas, il conspire. » On va voir que, malheureusement, le mot n'est pas moins vrai sous cette forme.

CHAPITRE XXII

PENDANT LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE

Talleyrand écrit à son oncle l'ancien archevêque de Reims. — Jugement de Napoléon sur Talleyrand. — La vie du prince pendant l'année 1813. — L'Empereur, « un homme fini. » — Le prince conseille à Napoléon de rendre l'Espagne aux Bourbons. — Son nouveau refus de reprendre le ministère des Relations extérieures. — Il est membre de la commission extraordinaire du Sénat.

On sait qu'en 1793, pendant son séjour en Angleterre, Talleyrand avait écrit à madame de Staël : « C'est une maison finie pour la France que la maison de Bourbon. Voilà de quoi penser (1). » Depuis 1807 et 1808, il s'apercevait qu'il courait le risque d'avoir été un mauvais prophète. Les excès de la politique de Napoléon, son système de conquêtes à outrance, la guerre d'Espagne, les désastres de 1812 qui permettaient d'en prévoir d'autres encore, plus directs peut-être et frappant la France en plein cœur, faisaient réfléchir les gens qui n'étaient pas fanatisés par le génie d'un homme, si grand fût-il. Une fois Napoléon tombé, que devenir ? Pourquoi la France ne retournerait-elle pas à l'ancienne dynastie, qui rappelait tant de siècles de luttes communes et de gloire ? Plus d'un signe annonçait cette évolution. Sur cette route il fallait ne se laisser distancer par personne ; l'intéressant, l'avantageux était d'arriver bon premier.

Alors, c'est-à-dire après la campagne de Russie, le prince de Bénévent se rappela qu'il avait un oncle ; depuis bien longtemps, il avait rompu toute relation avec lui. Quoi de plus

différent que la carrière de l'ancien évêque d'Autun et la carrière de l'ancien archevêque de Reims ! Celui-ci avait connu les jours difficiles de l'émigration ; après un séjour en Allemagne, à Eisenach, en compagnie de sa belle-sœur la comtesse Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, il avait suivi le chef de la maison de Bourbon en Angleterre ; il faisait partie de la petite cour de Hartwell. C'était, en 1812, un vieillard de soixante-seize ans, dont la vie offrait autant d'unité que celle de son neveu offrait de disparates et de contradictions. S'il n'appartenait plus à son diocèse depuis 1790 et s'il n'avait pas accepté la réconciliation du Concordat, il n'avait jamais renoncé à sa dignité archiépiscopale, en fait indélébile. A l'âge avancé où il était arrivé et avec la dure expérience des années d'émigration, il se rappelait peut-être non sans quelque secrète sympathie ce fils de son frère à qui il avait frayé les premiers pas dans l'Église et qui avait si mal tourné. Quels pouvaient être les desseins de Dieu sur ce neveu qu'il avait jadis traité comme un fils ? C'eût été une consolation de sa vieillesse de reprendre contact avec lui. Or voici qu'un jour, peut-être en décembre 1812 ou en janvier 1813, une lettre lui arriva, par une voie secrète ; elle avait pour auteur le prince de Bénévent.

Que contenait cette lettre ? On ne saurait le dire, car elle n'est connue que par une allusion ; mais on peut en deviner le sens ou l'intention. Il semble bien qu'elle ait été le début d'une correspondance régulière qui s'établit entre Paris et Hartwell. L'archevêque s'était empressé de faire part à Louis XVIII de cette nouvelle inattendue et grosse de conséquences. Le roi répondit, avec sa tournure d'esprit sceptique et ironique : « Dieu soit loué, dit-il. Bonaparte doit toucher à sa chute ; car je parie que lorsque le Directoire fut près de la sienne, votre neveu écrivit dans les mêmes termes au vainqueur de l'Italie. Si vous lui répondez, marquez-lui que j'accepte l'augure de son bon souvenir (2). »

Au mois de janvier 1813, la police impériale intercepta des lettres qui ne laissaient pas de doute sur les menées occultes de Talleyrand ? Était-ce cette correspondance avec son oncle ? L'Empereur voulait le poursuivre en justice et, en attendant,

l'exiler sur ses terres. Puis il céda devant les conseils de Cambacérès et de Savary ; Berthier intervint aussi en faveur du vice-grand-électeur. Il n'y eut pas de poursuites ; l'ordre d'exil fut même révoqué. Toutefois Napoléon fit au prince une scène violente. « Je vous connais, je sais de quoi vous êtes capable... Je vous ferai punir comme vous le méritez. » Est-il vrai qu'en sortant du cabinet de Sa Majesté, le prince ait dit aux personnes qui attendaient dans la pièce voisine ? « L'Empereur est charmant ce matin. » A l'issue de cette entrevue orageuse, Talleyrand eut une manière d'attaque. Malgré son flegme, il s'imagina que, lorsque l'Empereur passait à cheval sous ses fenêtres, c'était pour s'assurer s'il était mort ou vivant (3).

Le 29 mars, quinze jours environ avant son départ pour la campagne de Saxe, Napoléon eut à l'Élysée une longue conversation avec le grand-juge Molé. Il en vint à parler de Talleyrand, « ennemi naturel, dit-il, de la République et des Bourbons. Son intérêt me garantit sa fidélité, bien plus que son caractère. » Molé reprit : « C'est un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de ressources et qui jouerait un grand rôle après vous, parce qu'on croirait que seul il pourrait négocier la paix. » Napoléon continua :

« Sa réputation est due en partie au hasard qui, plus que son mérite, lui a fait négocier et signer plusieurs traités de paix. Je vous jure que je ne pourrais pas dire avec vérité que j'en aie tiré un grand secours, ni qu'il m'ait fourni de ces expédients qui prouvent un esprit vraiment inventif et qui révèlent une profonde habileté, et je ne pense même pas qu'il soit, comme vous le disiez, un homme de beaucoup d'esprit, surtout d'un grand esprit : il n'y a qu'à regarder sa vie. Il etait, par sa naissance et par son état, un des premiers personnages de la noblesse et du clergé, et il a contribué de tout son pouvoir à leur chute. Revenu d'Amérique après la Terreur, il a achevé de s'avilir en s'attachant publiquement à une vieille fille sans esprit. J'ai voulu, malgré lui, lors du Concordat, le tirer de cette ordure en demandant pour lui au Pape le chapeau de cardinal, et j'ai été tout près de l'obtenir. Eh bien ! il n'a jamais voulu me laisser faire, et il a, malgré moi, épousé, au scandale de l'Europe, sa honteuse maîtresse, dont il ne pou-

vait même espérer qu'elle lui donnerait des enfants. Il est certainement, et personne ne l'ignore, l'homme du monde qui ait le plus volé, et il n'a pas le sou, et je suis obligé de le soutenir sur ma cassette et de payer ses dettes encore en ce moment. — Au moins, dit Molé, l'Empereur m'accordera-t-il que sa conversation est pleine d'agrément, de coquetterie et de charme. — Oh ! c'est son triomphe, et il le sait bien (4). »

L'année 1813 fut pour la France une année de folles espérances et d'angoisses tragiques. Ce sont d'abord les débuts triomphants de la campagne de Saxe, avec les journées de Weissenfels, de Lutzen, de Bautzen. Le congrès de Prague allait-il être ce port de salut vers lequel les esprits sensés soupiraient depuis si longtemps ? Il fut brusquement clôturé au milieu des plus vives inquiétudes. Mais voici qu'à la bataille de Dresde l'Empereur avait ressaisi la victoire. Ce ne fut qu'un mirage. Les journées de Leipzig virent l'effondrement définitif en Allemagne du colosse napoléonien.

Les lettres du prince à la duchesse de Courlande ne reflètent à peu près rien de cette tragédie ; il semble parfois qu'elles aient été écrites comme si elles devaient être lues par le cabinet noir. « L'Impératrice a pris beaucoup d'aplomb, elle n'est point embarassée *(sic)*, elle parle aisément à tout le monde. Je suis sûr qu'elle se fera aimer par la manière dont elle remplira toutes ses nouvelles fonctions. — L'Impératrice a présidé de très bonne grâce le conseil des ministres. Ce n'est que la semaine prochaine qu'elle préside le conseil d'État. Elle écoute fort bien et fait des questions qui prouvent à quel point elle est attentive. — L'Impératrice revient de Notre-Dame (24 mai), où j'ai eu l'honneur de la suivre avec M. l'archichancelier. Le cortège était très beau. Elle était fort bien mise. La dame d'honneur était sur le devant de sa voiture. La foule etait immense. Toutes les rues étaient tapissées. C'était particulièrement la fête des femmes, elles étaient toutes en mouvement. Hors le cardinal Maury, qui officiait sans dignité, tout a été bien. — Nous sommes ici dans l'espérance que l'armistice conduira à la paix, et que la paix nous ramènera l'Empereur et tout ce qui est avec lui. — Il me semble que cette bienheu-

reuse paix ne peut pas être longtemps à nous arriver. C'est l'intérêt de tout le monde aujourd'hui. — Je ne vois de bonheur que d'être auprès de vous ; c'est là où tendent tous mes vœux. Les idées ambitieuses sont toutes loin de moi (5). »

Le prince passa l'été à Saint-Brice avec la même satisfaction que l'année précédente. Il venait deux fois par semaine à Saint-Cloud, chez l'Impératrice. « Je fais monter Charlotte à cheval tous les jours ; c'est là son plus grand plaisir, et c'est aussi le mien. » La mort de madame de Chevreuse, survenue à Lyon le 5 juillet, lui causa de la peine à cause du chagrin de sa belle-mère, madame de Luynes. « C'est l'amie de ma jeunesse, et nous avons traversé la vie sans aucun nuage. Je voudrais bien contribuer à adoucir la peine extrême dans laquelle elle est. » « Nous chantons dimanche [19 septembre] un *Te Deum* pour les grands succès que l'Empereur a eus dans les journées du 26 et du 27 à Dresde. A quelques maux de tête près, je suis content de ma santé. Charlotte grandit et se porte bien ; elle aura quatorze ans au mois d'octobre. C'est le moment de sa croissance, car elle se forme tout à fait. Je passe mon temps à corriger ce que j'ai écrit aux eaux sur quelques époques que j'ai bien connues et qui ont précédé la Révolution. Je n'arriverai aux assemblées que l'année prochaine ; il faut pour le temps qui a précédé l'Assemblée constituante beaucoup de matériaux que je n'ai pas encore réunis. Ce genre de travail a quelque chose de fort attachant, et en tout une occupation est nécessaire pour conserver la disposition d'humeur bien égale. » Il vint à Paris, au moment même de la bataille de Leipzig, appelé par une invitation du cardinal Maury. « Mon dîné chez le cardinal a été fort mauvais et fort ennuyeux. La politesse du maître de la maison donnait à notre réunion, composée de tout le gouvernement, l'air d'une table d'hôte, où l'on est aussi inquiet de ce que l'on mange que de ce que l'on dit. A huit heures, je suis rentré chez moi, j'ai quitté mes beaux habits et j'ai emporté Charlotte à Saint-Brice, où nous avons trouvé dès dix heures du soir un soupé établi (6). »

La Grande Armée battait en retraite depuis le désastre de Leipzig. Talleyrand eut connaissance de la défection des Bavarois, qui risquait d'enfermer l'armée sur les bords du

Rhin. Il communiqua aussitôt cette nouvelle à l'archichancelier ; un courrier fut envoyé à l'Empereur, mais il n'arriva pas à temps. Cependant la trouée sanglante que Napoléon fit dans l'armée bavaroise, le 30 octobre, à Hanau, lui permit de s'ouvrir un passage et d'atteindre le Rhin. Le prince racontait plus tard à Pasquier que tout le remerciement de l'Empereur, pour l'avis qu'il avait essayé de lui faire parvenir à temps, avait été un reproche de ne l'avoir donné que pour desservir le duc de Bassano (7).

Dans les premiers jours de novembre, la marquise de La Tour-du-Pin, qui connaissait Talleyrand depuis longtemps, — on se rappelle qu'ils s'étaient rencontrés en Amérique, — lui rendait visite chez lui. « Il me reçut, dit-elle, comme toujours, avec cette grâce familière et aimable dont il ne s'est jamais départi à mon égard. On a dit de lui beaucoup de mal, — il en méritait peut-être davantage, quoiqu'on ne soit pas toujours tombé juste, — et on aurait pu lui appliquer le mot de Montesquieu sur César : « Cet homme qui n'avait pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices. » Eh ! bien, malgré tout, il possédait un charme que je n'ai rencontré chez aucun autre homme. On avait beau s'être armé de toutes pièces contre son immoralité, sa conduite, sa vie, contre tout ce qu'on lui reprochait, enfin il vous séduisait quand même, comme l'oiseau qui est fasciné par le regard du serpent. »

La marquise le revoit quelques jours après. Napoléon venait de rentrer à Saint-Cloud le 9 novembre. Avec une curiosité pleine d'émotion, elle lui demande : « Vous avez vu l'Empereur. Comment est-il ? Que fait-il ? Que dit-il après une » défaite ? — « Oh ! laissez-moi donc tranquille avec votre » Empereur. C'est un homme fini. — Comment fini ? fis-je. » Que voulez-vous dire ? — Je veux dire, répondit-il, que » c'est un homme qui se cachera sous un lit. » Je connaissais la haine et la rancune de M. de Talleyrand contre Napoléon, mais jamais je ne l'avais encore entendu s'exprimer avec une telle amertume. Je lui fis mille questions auxquelles il répondit par ces seuls mots : « Il a perdu tout son matériel. Il est à » bout. Voilà tout. » Puis, fouillant dans sa poche, il en tira un

papier imprimé en anglais, qu'il donna à lire à la marquise et qui avait pour titre : *Dîner donné par le prince régent à madame la duchesse d'Angoulême.* « Arrivée au bout, dit la marquise, je m'arrête, je le regarde stupéfaite. Il reprend le papier, le plie lentement, le remet dans sa vaste poche et dit, avec ce sourire fin et malin que seul il possédait : « Ah ! que vous êtes bête ! » A présent partez, mais ne vous enrhumez pas. »

Le prince aurait pu communiquer encore à la visiteuse, quelques jours plus tard, une note de M. de Blacas, qui venait d'Hartwell, en date du 1er décembre 1813, et dans laquelle on faisait appel à ses lumières (8).

Napoléon, on vient de le voir, était de retour à Saint-Cloud dans la soirée du 9 novembre. Le lendemain, il aperçut le vice-grand-électeur à son lever ; il l'apostropha violemment : « Que venez-vous faire ici ? Je sais que vous vous imaginez que, si je venais à manquer, vous seriez le chef du conseil de régence. Prenez-y garde, monsieur ; on ne gagne rien à lutter contre ma puissance. Je vous déclare que, si j'étais dangereusement malade, vous seriez mort avant moi. — Sire, je n'avais pas besoin d'un pareil avertissement pour que mes vœux ardents demandent au Ciel la conservation des jours de Votre Majesté. »

Quelques jours plus tard, par une de ces sautes d'humeur qui traversaient souvent son esprit, l'Empereur entretenait le prince du mauvais succès de la guerre d'Espagne. La journée désastreuse de Vitoria avait achevé de tout perdre ; l'armée anglaise arrivait sur la Bidassoa. Que faire ? Talleyrand l'interrompit : « Mais, à propos, vous me consultez comme si nous n'étions pas brouillés ? — Ah ! aux circonstances, les circonstances, dit l'Empereur. Laissons le passé et l'avenir, et voyons votre avis sur le moment présent. »

« Eh bien, reprit le prince, il ne vous reste qu'un parti à prendre. Vous vous êtes trompé ; il faut le dire, et tâcher de le dire noblement. Proclamez donc que, roi par le choix des peuples, élu des nations, votre dessein n'a jamais été de vous dresser contre elles ; que, lorsque vous avez commencé la guerre d'Espagne, vous avez cru seulement délivrer les peuples du joug d'un ministre odieux, encouragé par la faiblesse de

son prince ; mais que, en y regardant de plus près, vous vous apercevez que les Espagnols, quoique éclairés sur les torts de leur roi, n'en sont pas moins attachés à sa dynastie ; que vous allez donc la leur rendre, pour qu'il ne soit pas dit que vous vous soyez opposé à aucun vœu national. Après cette proclamation, rendez la liberté au roi Ferdinand et retirez vos troupes. Un pareil aveu pris de si haut et quand les étrangers sont encore hésitants sur notre frontière ne peut que vous faire honneur, et vous êtes encore trop fort pour qu'il soit pris pour une lâcheté (9). »

A ces paroles énergiques Talleyrand joignit une proposition inattendue : n'y aurait-il pas lieu de faire une situation exceptionnelle en Espagne au commandant en chef des armées anglaises, à Wellington ? Ce pourrait être un moyen d'arrêter la marche en avant des Anglais (10). L'Empereur refusa d'examiner cette idée ; mais il se rendit au premier conseil. Il consentit au retour des Bourbons en Espagne par un traité qui fut signé à Valençay le 11 décembre 1813. Que ne l'avait-il fait beaucoup plus tôt ! Il signa l'ordre de départ des Infants, le 8 février 1814, à Nogent-sur-Seine, en pleine campagne de France. Ferdinand quitta Valençay le 3 mars. Le prince de Valençay recouvrait la libre jouissance de son magnifique domaine, quatre semaines avant l'écroulement de l'Empire.

Les notifications de Francfort, en date du 9 novembre 1813, firent connaître la pensée des Alliés : la France conservait ses limites naturelles, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. Dans la détresse de ses affaires, Napoléon s'adressa de nouveau à celui qui avait été son collaborateur immédiat dans ses années de prospérité. Ce billet, du 18 novembre, adressé à la duchesse de Courlande, indique en quelques mots l'offre et le refus : « J'arrive de Saint-Cloud. Toujours même politesse publique, un peu froide. Tout le monde parti, on m'a fait demander, et la conversation a été pressante. Même refus de ma part d'après les conditions que l'on fesait. Cela a fini sans humeur. On m'a demandé le secret. Le général Bertrand sera grand-maréchal. Je vous aime (11). »

A la demande qu'il avait faite au prince de reprendre le

portefeuille des Relations extérieures, l'Empereur avait joint, en effet, une condition, quelque peu singulière ; il lui demandait de renoncer à la place et aux émoluments de vice-grand-électeur. « Si l'Empereur a confiance en moi, disait Talleyrand, il ne devrait pas me dégrader ; s'il n'a pas confiance en moi, pourquoi m'emploierait-il ? » Dans ses *Mémoires*, il a donné comme raison de son refus la haine que Napoléon manifestait contre lui : « Cette haine me maintint dans mon indépendance et me décida à refuser le portefeuille des Affaires étrangères qu'il me fit offrir avec insistance. Mais, à l'époque où cette offre me fut faite, je regardais déjà son beau rôle comme fini, car il ne semblait plus s'appliquer qu'à détruire lui-même tout le bien qu'il avait fait. Il n'y avait plus pour lui de transaction possible avec les intérêts de l'Europe. Il avait outragé en même temps les rois et les peuples. » Et, dans un autre passage : « Ce qu'il y a de bizarre dans la conduite de Napoléon à mon égard, c'est que, dans le temps même où il était le plus rempli de soupçons sur moi, il cherchait à me rapprocher de lui. Ainsi, au mois de décembre 1813, il me demanda de reprendre le portefeuille des Affaires étrangères, ce que je refusai nettement, comprenant bien que nous ne pourrions jamais nous entendre sur la seule manière de sortir du dédale dans lequel ses folies l'avaient enfermé (12). » On ne discutera pas les raisons, plus spécieuses que vraies, que donne le prince de Bénévent. On se bornera à constater que deux fois, après la campagne de Russie et après la campagne d'Allemagne, Napoléon lui demanda son concours, et que deux fois il le refusa.

Le duc de Vicence accepta, le 20 novembre, de remplacer aux Relations extérieures le duc de Bassano. Il n'y a pas à rappeler ici au milieu de quelles difficultés le malheureux allait se débattre pendant quatre mois, avec quel dévouement il allait essayer de faire face à une situation qui était désespérée et que ni son habileté diplomatique ni le génie militaire de l'Empereur ne parvinrent à conjurer. Il est beau pour Caulaincourt d'avoir tenté l'impossible. Cependant le prince de Bénévent, retiré dans son hôtel de la rue Saint-Florentin comme dans un poste de vigie, guettait l'horizon et atten-

dait son heure. Là-bas, du côté de l'Est, il commençait à deviner

Le piétinement sourd des légions en marche.

Le 22 décembre, le Sénat se réunit, sous la présidence de l'archichancelier, pour prendre connaissance d'un décret de Sa Majesté relatif à la formation d'une commission extraordinaire, à laquelle le gouvernement devait communiquer des pièces sur l'état de la France. Séance tenante, le Sénat désigna S. A. S. le prince vice-grand-électeur, le comte Fontanes, le comte de Saint-Marsan, le comte Barbé-Marbois, le comte de Beurnonville ; le comte de Lacépède, président annuel du Sénat, était membre de droit de la commission. Elle prit Fontanes pour rapporteur. Celui-ci rédigea une adresse de style grandiloquent : « Nous combattrons pour notre chère patrie entre les tombeaux de nos pères et les berceaux de nos enfants. Sire, obtenez la paix par un dernier effort digne de vous et des Français, et que votre main, tant de fois victorieuse, laisse échapper ses armes après avoir signé le repos du monde. »

Talleyrand pensa sans doute que son collègue parlait le plus beau langage, mais il fallait être un orateur officiel pour croire encore que le « repos du monde » pourrait sortir de nouvelles victoires de l'Empereur. Pour lui, il ne partageait point cet optimisme de commande. Il écrivait à la duchesse de Courlande : « Nous sommes dans un temps bien triste et bien décourageant ; rien ne se fait de bien. » Dans ces heures critiques, l'essentiel était de ne pas perdre son sang-froid. « Il n'y a pas de quoi être inquiet encore ; il faut se préparer aux événements sans trouble, pour ne pas faire des imprudences. » Lettres du 27 et du 28 décembre (13).

Au milieu de ce désarroi, le prince n'oublia pas de faire, dans la matinée du 31 décembre, une visite de bonne année à la Malmaison.

Le duc Victor de Broglie a résumé en quelques traits l'état des esprits à la fin de cette douloureuse année 1813 : « Dans les deux mois, écrit ce témoin, qui précédèrent le nouvel et dernier départ de l'Empereur pour l'armée, la société officielle, voire même celle qui ne l'était pas, se partageait entre deux

salons, celui de M. de Bassano, redevenu secrétaire d'État, en cédant à M. de Caulaincourt les Affaires étrangères, et celui de M. de Talleyrand, toujours en disgrâce, mais toujours sur pied, comme grand dignitaire de l'Empire. Ces deux sociétés se raillaient et se dénonçaient mutuellement. Dans la seconde, on réclamait la paix à grands cris et à tout prix ; dans la première, on comptait encore sur quelque miracle du savoir-faire impérial. Dans la seconde, on prévoyait tout bas, et non sans un peu de satisfaction, la chute définitive de l'Empire ; dans l'autre, on souhaitait avec passion son maintien (14). »

CHAPITRE XXIII

LES FAMILIERS DE L'HÔTEL DE LA RUE SAINT-FLORENTIN

Nouvelle scène de Napoléon à Talleyrand ; 16 janvier 1814. — Talleyrand, membre du conseil de régence. — Ses premières lettres au début de la campagne de France. — Visite inopinée du ministre de la Police Savary chez le prince de Bénévent. — Conciliabules secrets de la rue Saint-Florentin entre Talleyrand, l'archevêque de Malines, le baron Louis, le duc de Dalberg. — Autres familiers de Talleyrand : Bourrienne, Jaucourt, l'abbé de Montesquiou.

La campagne de France allait commencer : neuf semaines de gloire pour le génie militaire de Napoléon, neuf semaines d'angoisses pour la patrie, neuf semaines d'intrigues pour le prince de Bénévent. En 1797, Talleyrand avait écrit, dans ses *Éclaircissemens* : « Ou nous serons abîmés dans la confusion, dans la destruction de tous les pouvoirs ; ou la royauté reviendra nous asservir, mais avec un surcroît de rage et de tyrannie... Je ne puis avoir d'autre vœu que celui de l'affermissement de la gloire de la République (1). » La République s'étant faite homme en la personne du Premier Consul et de l'Empereur, il avait, en effet, concouru d'abord à sa gloire, dans un poste de premier plan. Puis il avait vécu un peu en marge du nouveau régime. A présent que l'Empire s'effondrait, il allait lui donner le coup de grâce, en revenant à cette royauté dont la « rage » et la « tyrannie » lui causaient, dix-sept ans plus tôt, des sentiments d'horreur et d'épouvante.

L'année 1814 s'était ouverte, dès le 1er janvier même, lors

de la réception officielle des grands corps de l'État, par l'apostrophe terrible que Napoléon avait adressée à la commission du Corps législatif. En sa qualité de grand dignitaire, le prince s'était trouvé ce jour-là aux Tuileries ; il en était revenu avec ce sentiment de malaise qui avait été celui de tous les assistants. Le lendemain, 2 janvier, il adressait ce billet à la duchesse de Courlande : « La matinée n'a pas été aussi orageuse que celle d'hier ; elle a été courte. Les visages étaient comme le temps, un peu froids. A dîné, chère amie, nous nous verrons. Je vous embrasse et vous aime de toute mon âme (2). »

Talleyrand a-t-il, dans les premiers jours de janvier, accompli une mission en Suisse ? Auprès de qui ? De retour en France, a-t-il parlé à l'Empereur de la nécessité de faire la paix à tout prix, s'il voulait conserver sa couronne ? La mention de ce voyage en Suisse, qui se trouve dans une correspondance privée du 12 janvier 1814 (3), ne peut être qu'inexacte. Tout permet de dire que le prince ne quitta pas Paris à cette époque et qu'il ne reçut ou n'accepta aucune mission.

Le dimanche 16 janvier, Napoléon fit une scène de plus au vice-grand-électeur, en présence de l'archichancelier, du prince de Neuchâtel et du duc de Rovigo. Il était maintenu dans une méfiance à son égard, qui n'était que trop légitime, par les bruits qui ne cessaient de lui parvenir sur ses menées occultes. Il avait songé à lui donner de pleins pouvoirs pour les négociations dont l'ouverture était imminente. Cela peut paraître singulier ; mais il savait que Talleyrand était bien vu des chefs d'État et des diplomates étrangers ; de plus, il l'éloignait de la capitale, qui était le quartier général de ses intrigues, et peut-être l'obligerait-il ainsi à défendre, quoi qu'il en eût, les intérêts de son maître. Une fois encore, Talleyrand avait refusé. L'empereur avait dit, non certes à tort : « Celui qui me refuse ses services aujourd'hui est nécessairement mon ennemi. » Ce dimanche, à la sortie de la messe, il lui adressa les paroles les plus amères. Le prince demeura silencieux et impassible. Les trois témoins pensaient que l'Empereur allait exécuter des menaces qu'il avait différées jusque-là et donner l'ordre de le conduire au château de Vincennes. « Nous allons voir, dit-il en colère ; faites entrer M. de Bassano. » On ne trouva

pas le duc, qui était sorti ; la colère de l'empereur se calma ; Talleyrand put se retirer. Cambacérès, Savary et aussi Caulaincourt conseillèrent à l'empereur de ne pas user de rigueur. Le bruit de cette scène se répandit dans les salons de Paris, avec des détails inventés : on racontait que Napoléon avait mis le poing sous le menton du prince et qu'en le poussant ainsi devant lui, il lui avait fait faire à reculons le tour de la pièce (4).

Peu après, Napoléon eut connaissance d'un propos qu'on attribuait à Talleyrand et qui avait eu pour effet d'amener à la Bourse une baisse des fonds publics. Savary fit une enquête. Il put établir que la veille de ce coup de Bourse, le prince était rentré chez lui à trois heures du matin, en arrivant directement des Tuileries, situées, comme on le sait, à quelques minutes de son hôtel ; personne n'était plus chez lui ; son amie madame de Brignole était sortie la dernière de la rue Saint-Florentin, une heure avant son retour ; il s'était couché tout de suite ; le lendemain, la Bourse était fermée avant qu'on eût ouvert les rideaux de son lit. La scène des Tuileries et l'enquête de la police décidèrent le prince à prendre ses précautions sans tarder ; il brûla ses papiers et détruisit tout ce qui aurait été de nature à le compromettre (5).

Bientôt on annonça l'ouverture prochaine d'un congrès à Châtillon-sur-Seine pour traiter de la paix ; il ne s'ouvrit que le 4 février. Dès le 20 janvier, Talleyrand adressait à la duchesse de Courlande ce billet qu'on voudrait n'avoir pas été écrit par un Français, et par un Français ancien ministre de l'Empereur : « Les puissances ne sauraient prendre trop de sûretés dans le traité qu'elles feraient, si elles ne veulent pas être obligées à recommencer sur nouveaux frais l'année prochaine. Les mauvais restent toujours mauvais. Quand on a fait des fautes par la tête, tout est pardonnable ; quand on a péché par le cœur, il n'y a pas de remèdes et par conséquent pas d'excuses. Adieu, vous qui avez bonne tête et cœur parfait, je vous aime de toute mon âme. Faites dire à Dorothée la nouvelle que je vous mande. Adieu, mon ange. Ce billet est à brûler. »

Talleyrand avait alors des intelligences directes avec les Bourbons ; il avait fait parvenir certaines demandes à la petite

cour de Hartwell. Louis XVIII s'en était inspiré dans une proclamation qu'il avait donnée le 2 janvier 1814. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner que le prince ait eu le cynisme de proposer à Caulaincourt, lors du départ de celui-ci pour Châtillon, « d'y trahir Bonaparte et d'y agir pour le rétablissement des Bourbons. » Caulaincourt, froidement, avait refusé cette ouverture, mais il n'en avait pas averti l'Empereur et il avait laissé l'ancien ministre conspirer à Paris. La reine Hortense est dans la vérité, quand elle écrit : « Le prince de Bénévent, humilié depuis longtemps, vit la faiblesse de la position et chercha à en profiter. Il avait les moyens de nuire. Il les employa. Rarement la haine sans audace laisse échapper l'occasion qu'elle a épiée dans l'ombre (6). »

Comme en 1813 avant son départ pour la campagne d'Allemagne, l'Empereur constitua un conseil de régence avant son départ pour la campagne de France. En firent partie, sous la présidence de l'Impératrice, les princes français, les grands dignitaires, les ministres, l'ancien grand-juge. Talleyrand y était appelé en vertu de sa qualité de vice-grand-électeur. Sans lui imposer une flétrissure publique, l'Empereur ne pouvait pas l'en exclure ; ce qui ne l'avait point empêché, le matin même de la constitution de ce conseil, de lui adresser devant témoins de nouveaux reproches. On eût dit qu'il voulait le pousser à bout. Le prince n'avait rien répondu sur le moment ; mais, rentré à son hôtel, il avait écrit une lettre à l'Empereur ; il priait Sa Majesté, dans les termes les plus convenables, de considérer que la manière dont elle le traitait s'accordait mal avec la fonction que sa dignité l'appelait à remplir dans le conseil de régence (7). Napoléon ne changea rien à ce qu'il avait décidé ; il ne changea rien non plus à ses sentiments pour le prince.

Le dimanche 23 janvier, avant de se rendre aux Tuileries, Talleyrand écrivait à son amie : « Je vais à la messe des Tuileries. Il est probable qu'elle ne sera pas aussi intempestive que celle de dimanche. » A la sortie de la messe, il assista, dans la salle des Maréchaux, à la réception des officiers de la garde nationale. Il entendit l'Empereur faire appel au dévouement

absolu des assistants, alors qu'il leur montrait l'Impératrice, qui était à ses côtés, le roi de Rome, cet enfant de moins de trois ans, qu'il avait pris dans ses bras. L'émotion de tous fut profonde, les larmes coulèrent sur plus d'un visage, les officiers répondirent par un serment unanime. Comme on voudrait savoir si Talleyrand ne sentit pas remuer les fibres de son cœur devant le spectacle du grand homme qui partait pour sauver la patrie et qui laissait à la garde des Parisiens ce qu'il avait de plus cher !

Si le prince éprouva quelque émotion, aucune trace ne s'en trouve dans le billet écrit à son amie le surlendemain de cette audience dramatique. Ce jour-là, le 25 janvier, l'Empereur avait quitté Paris. Lui et Talleyrand ne devaient jamais plus se revoir. C'en était fini de leurs relations personnelles qui remontaient au mois de décembre 1797. Pour l'un et pour l'autre, que de chemin parcouru au cours de ces seize années !

« L'Empereur est parti à sept heures moins un quart. Il avait dans sa voiture le grand-maréchal ; les aides de camp suivaient dans une autre voiture. L'Impératrice reste décidément. Tant qu'elle est ici, Paris est plus habitable qu'aucun autre endroit ; si elle partait, il faudrait s'arranger pour n'avoir point d'obstacle et partir immédiatement. Voilà mon avis, chère amie. Je vous aime de toute mon âme. Je trouve tout supportable quand je suis près de vous. Vous ! Vous ! Vous ! Voilà ce que j'aime le plus au monde. »

Les miracles de la campagne des Soixante-cinq Jours avaient commencé par les succès de Saint-Dizier et de Brienne ; mais les revers alternaient avec les succès, et chaque jour, chaque heure faisait battre les cœurs d'un sentiment d'angoisse. La malheureuse affaire de La Rothière avait obligé Napoléon à se replier sur Troyes le 3 février. Talleyrand écrivit alors à son amie : « On lui a appris [à Dorothée], et je crois cela sûr, que l'Empereur avait éprouvé un grand échec en avant de Troyes... J'irai vous voir ce matin. Nous sommes bien près d'une crise qui peut être terrible. Dieu nous protégera. Adieu, je vous embrasse de tout... *(sic)*. » Nouveau billet, le 10 février ; il ne savait pas que, ce jour-là, Napoléon

avait battu un corps prussien à Champaubert. « Les choses, écrivait-il, sont toujours dans le même état. L'incertitude est dans toutes ses horreurs, car nous sommes à quatre jours de je ne sais quoi. Je vous recommande Charlotte. Finissez sa bonne éducation ; calquez son caractère sur le vôtre. » Au milieu de ces circonstances dramatiques, il n'oubliait pas l'éducation de la jeune fille qui grandissait à ses côtés.

Si le prince avait eu connaissance des lettres que l'Empereur adressait à ce moment même à son frère le roi Joseph, son lieutenant général, il aurait appris que de loin son maître ne cessait d'avoir l'œil sur sa personne. De Nogent-sur-Seine, le 7 février : « Le moment est difficile sans doute ; mais, depuis que je suis parti, je n'ai guère eu jusqu'à cette heure que des avantages. Le mauvais esprit des Talleyrand et des hommes qui ont voulu endormir la nation m'a empêché de la faire courir aux armes, et voici quel en est le résultat. Dans cette situation des choses, il faut montrer de la confiance et prendre des mesures hardies. » De Nogent encore, le 8 février : « Si Talleyrand est pour quelque chose dans cette opinion de laisser l'Impératrice à Paris, dans le cas où nos forces l'évacueraient, c'est une trahison qu'ils doivent comploter. Je vous le répète, méfiez-vous de cet homme. Je le pratique depuis seize années, j'ai même eu de la faveur pour lui ; mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre maison, à présent que la fortune l'abandonne depuis quelque temps (8). »

Que le ministre de la Police générale ait reçu des instructions précises de surveiller à l'hôtel de la rue Saint-Florentin les allées et venues de Talleyrand et de ses intimes, quoi de plus naturel et de mieux justifié ? Savary observait de près Talleyrand, il savait que le prince « avait plusieurs langages. » Celui-ci venait quelquefois le voir dans son cabinet au ministère de la Police, quai Malaquais ; il l'attendait, quand il était sorti. Alors c'étaient des conversations pour comparer la situation présente de la France et la situation quand il avait quitté le ministère. « Et cela en six ans ! » s'écriait-il. Il se déchaînait contre Bassano : « Mais que faire dans des circonstances aussi fâcheuses ? Il ne convient pas à tout le monde de rester dans une maison qui brûle. Prenez garde à vous, il vous arrivera

encore une scène comme celle du 23 octobre. » Le ministre devait faire la grimace, à ce rappel de l'affaire Malet, environ seize mois plus tôt, où son rôle avait été quelque peu ridicule. Il aurait bien voulu surprendre Talleyrand au milieu de toutes ses intrigues ; la chose n'était pas aisée, avec l'habileté de celui-ci à recevoir tour à tour des hommes de toutes les opinions.

Un jour qu'il se promenait à cheval, Savary eut l'idée de passer près de la rue Saint-Florentin. Il aperçut à la porte du n° 2 la voiture de l'archevêque de Malines. De Pradt chez Talleyrand : sûrement ils complotaient. Il va s'en assurer lui-même. Il descend de cheval et entre rapidement dans la cour. Le portier, qui le reconnaît, n'ose l'arrêter. Il monte lestement l'escalier. Personne dans l'antichambre du prince ; il était en tête-à-tête avec l'archevêque. « J'entrai si brusquement, dit-il, que je produisis sur eux le même effet que si je me fusse introduit par la fenêtre. Leur conversation, qui était animée, s'arrêta net ; l'un et l'autre semblaient avoir subitement perdu la parole. La figure de l'archevêque était néanmoins celle des deux qui était la plus décomposée. Je devinai à ce trouble le sujet de l'entretien et ne pus m'empêcher de leur dire : « Pour » cette fois, vous ne vous en défendrez pas ; je vous prends à » conspirer. » J'avais deviné juste. Ils se mirent à rire, essayèrent de me donner le change ; mais j'eus beau les prier de continuer leur conversation, ils ne purent pas la ressaisir. Je me retirai, avec la conviction qu'ils tramaient quelque complot, mais sans savoir au juste en quoi il consistait. » Stendhal a-t-il eu le tort d'écrire : « Sans la faiblesse du duc de Rovigo, Talleyrand eût été arrêté en 1814, avant la prise de Paris (9). »

Le prince a raconté de son côté la même anecdote que Savary, avec quelques variantes. Un soir du mois de février, il avait dans son salon quelques personnes, au nombre desquelles il cite le baron Louis, l'archevêque de Malines M. de Pradt, le duc de Dalberg. On causait des événements du jour, suffisamment graves pour préoccuper tous les esprits. La porte s'ouvre brusquement ; le valet de chambre n'a même pas le temps d'annoncer le visiteur. C'était le duc de Rovigo lui-même. Il s'élance au milieu du salon. « Ah ! s'écrie-t-il, je

vous prends donc tous en flagrant délit de conspiration contre le gouvernement ! » Puis il se mit à plaisanter ; mais il était clair qu'il était venu pour avoir des renseignements propres à alimenter ses rapports de police et se faire ainsi valoir auprès de l'Empereur. Talleyrand conclut : « C'est, décidément, un bien vilain métier que celui de ministre de la Police (10). » Quand il écrivait cela en 1816, il pensait moins peut-être à Savary qu'à son ennemi juré Decazes.

Le duc de Rovigo avait-il été si mal inspiré de se montrer à l'improviste rue Saint-Florentin un soir de février ? Se trompait-il quand il parlait de flagrant délit de conspiration ? Certes les trois hôtes que nomme Talleyrand n'étaient point ou n'étaient plus des partisans du régime napoléonien. Leurs physionomies doivent être précisées, à cause du rôle qu'ils vont jouer aux côtés du prince de Bénévent.

L'abbé de Pradt avait connu les faveurs impériales, tour à tour aumônier de l'Empereur, baron, évêque de Poitiers, archevêque de Malines, ambassadeur en Pologne. Mais sa conduite à Varsovie au cours de la campagne de Russie avait causé à Napoléon un vif mécontentement. « Il a gâté, disait-il, toutes mes affaires par son farniente. Il bavarde comme un régent de collège, et voilà tout. » Dans les quelques heures qu'il avait passées à Varsovie le 10 décembre 1812, il lui avait fait une scène que Caulaincourt a racontée, pour y avoir assisté, et dans laquelle les violences de sa colère se combinaient avec le calme d'un froid dédain (11). L'archevêque de Malines ressemblait à l'ancien évêque d'Autun, en ce sens que lui aussi attendait son heure ; elle sonna le 31 mars.

Berryer disait que l'abbé de Pradt aimait passionnément jouer le rôle de marmiton dans toutes les cuisines politiques ; il lui prête ce récit, à propos de la conspiration latente dont Talleyrand était l'âme secrète :

« Je voulais savoir de quoi il était question, et il était impossible de faire parler le prince de Talleyrand entouré de monde et sur ses gardes. A son âge, pensai-je, on tient un peu de la vieille femme ; il doit être bavard au réveil : voilà le moment qu'il faut saisir. Pour cela je ramasse une nouvelle, dont je ne mets

qu'un fragment dans mon billet, ajoutant que je demandais la permission de venir achever de vive voix ce qui ne pouvait se confier au papier. J'envoie le billet à l'heure du réveil, et, pour ne pas laisser au prince le temps de réfléchir, d'hésiter à me recevoir oui ou non, je suis la lettre à cinq minutes de distance. On m'introduit.

« Le prince était orné de quatorze bonnets superposés les uns sur les autres, ce qui formait plaisamment un grand édifice sur sa petite figure. [La vérité est que la tenue de nuit de Talleyrand n'était point ordinaire. Son lit avait dans le milieu un creux profond, qui se relevait à la tête et aux pieds, de sorte qu'il était moins couché qu'assis sur son séant. Il pensait se prémunir ainsi contre une attaque d'apoplexie ; en cas de chute nocturne, les nombreux bonnets de nuit auraient servi de bourrelets.] Comme je l'avais pressenti, il fut causeur, et je sus tout. Rentré chez moi, je décidai que le seul moyen de prendre pied dans cette affaire était d'y faire entrer un personnage politique important. Après avoir bien cherché : « Ma » foi, m'écriai-je, il n'y a que Rovigo qui remplisse mon but. » Je courus chez le ministre de la Police. C'était le soir, il y avait réception. J'entame avec lui une conversation et, tout en nous promenant, je dirige nos pas vers la salle du billard, où enfin nous nous trouvons tous deux seuls.

« Monseigneur, lui dis-je, l'horizon se rembrunit. — Vous » pensez, monsieur ? — Les têtes graves doivent réfléchir. — » C'est mon avis, monsieur l'archevêque. — Il y a telle cir- » constance dans la vie politique où un homme peut racheter » tout un passé. — Croyez-vous, monsieur ? » Et ici le duc pouvait songer confusément à la mort du duc d'Enghien. « Je » crois, monseigneur, que le moment est venu. — Monsieur, je » vais expédier un courrier à Sa Majesté l'Empereur pour le » consulter à cet égard. » J'avais manqué le but. Je quittai Paris précipitamment, afin d'éviter le retour du courrier. Mais celui-ci fut pris par un détachement de cosaques ; l'Empereur ne connut pas le message, et je revins à Paris prendre place dans la commisssion qui organisait le retour des Bourbons (12). »

Le 31 mars, à cinq heures, l'archevêque de Malines se rendit

à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Peu après il vit arriver l'empereur Alexandre et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III. Savary n'était plus à craindre à ce moment-là; on pouvait causer et agir.

L'abbé Louis avait rempli les fonctions de diacre à la messe de la Fédération. Devenu baron d'Empire, il avait occupé divers postes financiers, comme celui de chef du contentieux au ministère du Trésor public ; pour lui, c'était une place subalterne qui cadrait mal avec ses talents et ses ambitions. Il passait pour « retors et versé dans toutes les astuces et immoralités de l'agiotage (12). » En grands rapports d'intimité avec le prince de Bénévent, il allait être appelé par celui-ci au ministère des Finances le 3 avril 1814. C'est le baron Louis, qui disait au duc de Dalberg, au mois de mars, alors que les ennemis étaient à trente lieues de la capitale, ce mot odieux que Dalberg s'empressa de recueillir : « L'homme (en désignant l'Empereur) est un cadavre, mais il ne pue pas encore ; voilà le fait (13). »

Le duc Emmerich de Dalberg, neveu du prince de Dalberg, qui était archevêque-primat de Ratisbonne, devait son titre de duc à Napoléon avec une dotation de deux cent mille livres de rente. Ami de Talleyrand, qui lui avait fait épouser mademoiselle de Brignole, il a pu mériter d'être caractérisé en ces termes : « intriguant jusqu'au point de devenir conspirateur au besoin, sans aucun principe sur quelque matière que ce fût, libéral, hautain et cauteleux tout à la fois, profondément corrompu, comme le sont les oisifs blasés que l'ennui et la société ont démoralisés (14). » Avec le baron Louis il encourageait de son mieux la haine de Talleyrand contre l'Empereur. Il était juste qu'il fût, le 1er avril, l'un des cinq membres du Gouvernement provisoire.

Avec l'archevêque de Malines, le baron Louis, le duc de Dalberg, le ministre de la Police aurait pu surprendre encore rue Saint-Florentin en conciliabules secrets avec le maître de la maison trois hommes de caractère certes différent, mais qui avaient en commun de haïr Napoléon et de travailler dans l'ombre. On ne rappelle pas la marquise de Coigny, qu'on aura l'occasion de voir encore à l'œuvre.

Bourrienne, l'ancien camarade de Bonaparte à l'École militaire de Brienne, son ancien secrétaire, avait commis dans divers postes diplomatiques exactions sur exactions ; Napoléon avait dû le rappeler. Alors il était entré en relations avec Talleyrand et il était devenu pour celui-ci un informateur précieux au cours de la campagne de France. Lié, en effet, avec Lavalette, le directeur général des Postes, qu'il avait connu dans la campagne d'Égypte, il se rendait le matin à la direction des Postes, alors que les estafettes apportaient les plus récentes nouvelles de l'Empereur. Il assistait à l'ouverture du courrier ; après quoi, il allait rue Saint-Florentin et donnait au prince les derniers détails et les détails les plus sûrs de la situation militaire (15).

Jaucourt avait fait partie de la société de Talleyrand lors de son séjour en Angleterre en 1793. Membre et président du Tribunat, puis sénateur, il était devenu l'un des familiers du roi Joseph, qui lui avait donné le titre de comte. Quand Joseph, chassé de l'Espagne, rentra à Paris et s'établit au palais du Luxembourg, Jaucourt, son premier chambellan, recueillait les nouvelles qui arrivaient et les portait toutes chaudes à la rue Saint-Florentin. Le prince se servait aussi officiellement — car il affectait un grand intérêt pour la cause de l'Empereur — du colonel Miot, écuyer du roi Joseph, pour être au courant de ce qu'avaient fait connaître les derniers courriers (16).

L'abbé de Montesquiou avait été à l'Assemblée constituante le collègue de l'évêque d'Autun, mais il n'avait pas confondu ses votes avec ceux de l'évêque. Devenu à l'époque du Consulat l'un des agents les plus actifs de Louis XVIII, il avait remis au consul Lebrun la fameuse lettre du roi à Bonaparte ; Talleyrand, on l'a vu, lui avait donné à ce propos quelques conseils. A présent, il fréquentait l'hôtel de la rue Saint-Florentin ; avec le baron Louis et quelques autres, il examinait comment on pourrait préparer un gouvernement provisoire, une régence et même une constitution nouvelle (17). Ruiné par la Révolution, il vivait dans la maison de la princesse de Poix ; il s'y était retiré dans un petit entresol, sans avoir même un domestique. C'était un homme aimable, doux,

spirituel, de manières très séduisantes. Sur ce galant homme, qui était resté fidèle à son habit et à ses convictions, on fit circuler une épigramme :

> Opérez un miracle et faites, ô mon Dieu,
> Que l'abbé Montesquiou devienne un Montesquieu.

Le miracle, ajoutait-on, ne s'était pas produit (18).

CHAPITRE XXIV

PENDANT LES DERNIERS JOURS DE LA CAMPAGNE DE FRANCE

« Ah ! si Talleyrand était là ! » — Talleyrand dans sa bibliothèque. — Ses conversations politiques avec la marquise de Coigny. — Le roi de Rome ? le duc d'Orléans ? Louis XVIII ? — La mission de Vitrolles. — Le billet à l'encre sympathique. — Les lettres de Talleyrand des 24 et 25 mars 1814. — Talleyrand et Pasquier. — Le conseil de régence du 28 mars. — Comment Talleyrand explique sa conduite à l'égard de Napoléon.

Le congrès de Châtillon s'était ouvert le 4 février. Caulaincourt s'y débattait entre les exigences des Alliés et les instructions contradictoires de Napoléon, lesquelles variaient suivant les hasards des combats. Un jour, l'Empereur dit à La Besnardière, directeur de la première division politique aux Relations extérieures, qui, en l'absence du duc de Vicence, faisait fonction de ministre : « Ah ! si Talleyrand était là, il me tirerait d'affaire. » En rapportant ce mot, le prince ajoute : « Il se trompait ; car je n'aurais pu le tirer d'affaire qu'en prenant sur moi, ce que j'aurais fait très probablement, d'accepter les conditions des ennemis ; et si, ce jour-là, il avait eu le plus léger succès militaire, il aurait désavoué ma signature (1). »

Alors le prince se traça un plan de conduite, dont l'exécution allait demander six à sept semaines environ de circonspection et de persévérance : « tout observer, s'appliquer à tout savoir, travailler, sans trop se compromettre, à aggraver les embarras qui pourraient naître d'un moment à l'autre, et se

tenir prêt à porter le dernier coup, s'il s'en présentait une occasion bien assurée (2). »

Le 14 février, à onze heures du soir, — c'est le jour de la victoire de Napoléon à Vauchamps, — le prince écrivait à la duchesse de Courlande : « Notre journée s'est passée dans l'inquiétude, mais sans aucun événement d'aucun genre... Adieu, chère amie, soignez votre rhume ; je vous écrirai demain. Mille tendres hommages. J'embrasse Dorothée et Charlotte. » Le 15 février : « Je vous remercie de toutes vos bontés pour Charlotte ; elle remplit toutes ses lettres de reconnaissance pour vous et pour Dorothée. » Enfin, enfin, dans ce même billet, un cri d'angoisse, le seul qu'il y ait à citer au cours de cette correspondance ; un peu de patriotisme palpitait encore dans ce cœur qui battait avant tout pour l'intrigue, pour l'intrigue bien voisine de la trahison : « Il faudrait être bien peu Français pour ne pas souffrir horriblement de tous les maux et de toute l'humiliation qu'éprouve notre pauvre pays. »

La marquise de Coigny rendait de fréquentes visites à Talleyrand rue Saint-Florentin, vers la fin de la matinée ; elle suivait en cela le conseil de son ami Bruno de Boisgelin. « Je le trouvais souvent, dit-elle, dans sa bibliothèque, entouré de gens qui aimaient ou cultivaient les lettres. Personne ne sait causer dans une bibliothèque comme M. de Talleyrand : il prend les livres, les quitte, les contrarie, les laisse pour les reprendre, les interroge comme s'ils étaient vivants ; et cet exercice, en donnant à son esprit la profondeur de l'expérience des siècles, communique aux écrits une grâce dont leurs auteurs étaient souvent privés. Je me rappelle avoir entendu lire par M. de Talleyrand le *Dialogue du maréchal d'Hocquincourt et du Père Canaye* par Saint-Évremond, devant M. Molé. La figure sérieuse de ce dernier lui donnait l'air d'un sot, malgré ses grands yeux noirs, qu'il a chargés tout seuls, — parce qu'il a les dents gâtées, — de donner du mouvement et de l'esprit à sa physionomie. » Avec quels sourires et quels sous-entendus dans la voix et dans le geste le prince ne devait-il pas lire le fameux *Dialogue !* D'un côté, le brave maréchal, qui ne

mâchait ni ses mots ni ses désirs ; de l'autre, le bon Père, qui multipliait ses réserves sur la grâce et le jansénisme et qui disparaissait dans une course folle, emporté, bien malgré lui, par un cheval indompté.

Il était important pour la marquise de Coigny et ses amis de savoir à quel stade en était arrivée la pensée politique de Talleyrand, la vraie, celle de derrière la tête : le roi de Rome ? le duc d'Orléans ? Louis XVIII ? « M. de Talleyrand, dit-elle, est sujet à de subites métamorphoses qui ne durent pas, mais qui sont effrayantes. Alors la vue des honnêtes gens le gêne et il leur devient odieux. Je craignais, je ne sais pourquoi, de le trouver dans cet état que je nomme *sa peau de serpent*, et je fus agréablement surprise de le voir gracieux et ouvert. Tout Paris venait le voir en secret et tête à tête. Chaque personne qui sortait, rencontrant celle qui entrait, semblait dire : « Je vous ai devancée ; c'est moi qui l'ai pour chef. »

La jeune femme exprimait au prince la crainte que la France restât sous la domination de Napoléon, et de Napoléon battu. « Mais il ne faut pas y rester, lui répondit-il. — A la bonne heure ! mais que faire ? — N'avons-nous pas son fils ? — Pas autre chose ? — Il ne peut être question de régence, » et il prononça ces mots d'un ton grave, en baissant les yeux ; c'était sa manière de faire comprendre qu'il ne voulait pas être contrarié. Il lui dit de revenir. Elle revint, et il lui parla de « cent mille choses incohérentes, comme c'est son habitude quand il veut causer et retenir près de lui les gens. » Puis tout à coup : « Nous pourrions peut-être faire des *idées patriotiques* et un *trône national* avec M. le duc d'Orléans. — Non, répondit la marquise. M. le duc d'Orléans est un usurpateur, de meilleure maison qu'un autre, mais c'est un usurpateur. Pourquoi pas le frère de Louis XVI ? » Elle ne put en tirer une réponse précise.

« Je craignais, ajoute-t-elle, cette muserie qui est dans son caractère, qui le fait profiter de l'événement, n'importe lequel, et se donner le mérite de l'avoir prévu, arrangé secrètement, quand il n'a fait que l'attendre dans le silence. » Un jour, après s'être assuré par lui-même que la porte de son cabinet de tableaux était bien fermée, il revint à sa visiteuse en levant

les bras. « Madame de Coigny, lui dit-il, je veux bien du roi, moi, mais... — Eh bien, monsieur de Talleyrand, vous sauvez la liberté de notre pauvre pays, en lui donnant le seul moyen pour lui d'être heureux avec un gros roi faible, qui sera bien forcé de donner et d'exécuter de bonnes lois. — Oui, dit-il en riant, je le veux bien ; mais il faut vous faire connaître comment je suis avec cette famille-là. Je m'accommoderais encore assez bien avec M. le comte d'Artois, parce qu'il y a quelque chose entre lui et moi qui lui expliquerait beaucoup de ma conduite ; mais son frère ne me connaît pas du tout. Je ne veux pas, je vous l'avoue, au lieu d'un remerciement, m'exposer à un pardon ou avoir à me justifier. Je n'ai aucun moyen d'aboutir à lui. » La marquise lui apporta le lendemain la copie d'une lettre que M. de Boisgelin avait préparée pour être envoyée à Louis XVIII. Tout un passage concernait le prince de Bénévent, en vue d'établir que sans lui le roi ne pourrait jamais parvenir au trône. Il en prit connaissance avec une entière satisfaction. Alors son parti fut arrêté. « Eh bien ! dit-il, je suis tout à fait pour cette affaire-ci, et, dès ce moment, vous pouvez m'en regarder. Que M. de Boisgelin entretienne cette correspondance, et travaillons à délivrer le pays de ce furieux. Moi, j'ai des moyens de savoir assez bien et exactement ce qu'il fait. J'ai avec Caulaincourt un chiffre et un signe convenus, par lesquels il m'avertira, par exemple, si l'Empereur accepte ou non des propositions de paix. Il faut parler hautement de ses torts, de son manque de foi à tous les engagements qu'il avait pris pour régner sur les Français. On ne doit pas craindre de prononcer encore les mots de *nation, droits du peuple ;* il s'agit de marcher et l'expérience a resserré dans de justes bornes l'expression de ces mots-là (3). » On remarquera l'usage que l'ancien constituant recommandait de faire de certaines formules qui rappelaient la mystique de 89 ; le tout était de savoir bien les placer et de s'en servir comme d'attrape-nigauds.

Un passage est encore à citer des *Mémoires d'Aimée de Coigny* ; il permet de prendre sur le vif tout ce que le prince de Bénévent apporta de préméditation et de calcul dans la chute de l'Empire. C'était après l'affaire de Montereau

(18 février), où, une fois de plus, Napoléon avait ressaisi la victoire.

Talleyrand était venu voir la marquise. « Il serait nécessaire, lui dit-il, d'arranger tout ceci d'une manière noble et sérieuse... Si la paix se fait, tout est perdu, et notre pays est livré à l'effervescence d'une domination militaire qui, changeant les idées reçues de morale et de politique, n'accorde le nom de vertu qu'à l'asservissement ou l'obéissance sans contestation, et de gloire qu'à l'esprit de conquête. Il faut que, lorsque le Sénat s'assemblera, il nous tire d'affaire, qu'il efface sans danger l'ignominie dont il est couvert et qu'il assure notre existence en travaillant à la sienne. » Un membre du Sénat montera à la tribune pour dénoncer Napoléon comme ayant violé le contrat aux termes duquel il avait été élu, pour faire voter qu'il soit « déclaré perturbateur du repos public et mis hors la loi. » Le Sénat déclarera la France monarchie constitutionnelle ; trois ou quatre lois bien faites prendront le nom de *charte* ou de *lois constitutionnelles*, comme on voudra. Alors il appellera sur le trône le frère de Louis XVI ; les citoyens adhéreront à ce vote, en signant sur des registres. Il faut voir parmi les sénateurs Garat, Lambrechts, Lenoir-Laroche, je ne sais qui encore, « ces patriarches de révolution qui savent si bien démolir les trônes avec les mots de *patrie, tyrannie, liberté*. S'ils les prononcent, nous sommes sauvés. Je vais faire, de mon côté, ce que je pourrai pour leur faire sentir que, en s'y prenant ainsi, ils passent un véritable contrat entre le monarque et le peuple, et que les droits de naissance que peut apporter celui qu'ils appellent ne l'empêchent point d'être lié par des conditions, et que l'existence du *sine qua non* qu'ils cherchent tant se trouve assurée par cette manière d'agir (4). »

C'était en gros le programme que le Gouvernement provisoire allait bientôt réaliser. Qu'il fût un moindre mal, c'est possible ; mais était-ce à un grand dignitaire de l'Empire à le proposer ? Était-ce à celui qui avait été pendant sept ans le principal ministre de l'Empereur, qui avait reculé pour lui les limites de l'admiration et de la flatterie, était-ce au prince de Bénévent vice-grand-électeur qu'il appartenait de dire que Napoléon devait être déclaré perturbateur du repos public et

mis hors la loi ? Était-ce pendant la campagne de France qu'un pareil langage devait être tenu ?

Il ne se tramait à Paris aucune conspiration contre l'Empereur, affirme Talleyrand (5), qui oublie de parler de lui-même et de ses amis. Cependant sa lettre du 20 mars à la duchesse de Courlande envisage les conjonctures les plus graves avec le plus parfait sang-froid :

« Chère amie, on croyait hier que les Anglais s'étaient retirés de Bordeaux ; mais ce matin nous avons appris que ce bruit était des plus faux et qu'au contraire ils s'y établissaient. De plus, le congrès est ou va être rompu. Maintenant le dénouement ne peut se faire attendre, mais quel sera-t-il ? On parlait aujourd'hui d'une conspiration contre l'Empereur et l'on nommait des généraux parmi les conjurés : tout cela vaguement. Si l'Empereur était tué, sa mort assurerait les droits de son fils, aujourd'hui aussi compromis que les siens par les événements de Bordeaux et par le mouvement général des esprits en France. Tant qu'il vit, tout reste incertain et il n'est donné à personne de prévoir ce qui arrivera. L'Empereur mort, la régence satisferait tout le monde, parce que l'on nommerait un conseil qui plairait à toutes les opinions et que l'on prendrait des mesures pour que les frères de l'Empereur n'eussent aucune influence sur les affaires du pays... C'est Macoucy [le nom de ce courrier revient plusieurs fois] qui vous porte cette lettre, que vous brûlerez aussitôt que vous l'aurez lue. C'est essentiel. En général, chère amie, ne gardez point de lettres. »

L'inquiétude était générale. Il était de la plus haute importance de connaître avec précision les dispositions des Alliés ; car, s'ils arrivaient, ce qui paraissait à peu près certain, à triompher de Napoléon, ils seraient les vrais maîtres de la situation politique en France. Où trouver la personne de confiance pour jouer ce rôle d'informateur ? Le duc de Dalberg parla à Talleyrand du baron de Vitrolles comme d'un homme sûr et énergique ; Mollien et d'Hauterive, liés avec Vitrolles, rendirent sur lui le même témoignage. Le prince fit donc choix de Vitrolles pour cette mission ; il lui donna pour instructions de savoir si les Alliés traiteraient avec l'Empereur après sa

défaite, ou s'ils laisseraient la France libre de choisir une autre forme de gouvernement.

Y a-t-il eu aussi une mission auprès d'Alexandre de son ancien précepteur le général Laharpe, mission dont celui-ci aurait été chargé par Talleyrand ? Le fait ne paraît pas exact. Laharpe était bien alors à Paris ; mais rien ne dit qu'il en soit parti (6).

Vitrolles quitta Paris le 6 mars ; il arriva le 10 au quartier général des Alliés. Talleyrand insiste sur cette date, en prétendant que la mission de Vitrolles ne put avoir aucune influence sur la décision des Alliés, puisque la réponse de Napoléon à leur ultimatum n'était attendue que pour le 15 mars (7). Il n'est point malaisé de lui répliquer que, du moment où un négociateur se présentait aux Alliés avec le nom du prince de Bénévent, c'était la preuve qu'il y avait dans la capitale un groupe d'hommes qui n'avaient qu'une idée, hâter la chute de l'Empereur.

Puis Talleyrand omet de dire que Vitrolles était porteur d'un billet écrit à l'encre sympathique et qu'il remit ce billet en mains propres à Nesselrode, quand il se présenta à lui, sous le nom de M. de Saint-Georges, au château de Dampierre-de-l'Aube ; le quartier général des Alliés s'y trouvait alors installé. Ce n'était qu'un petit chiffon de papier, aux bords ébréchés, plié en quatre, ayant en tout six centimètres et demi sur sept. Il n'y a pas de pièce plus décisive dans la campagne de France ; il n'y en a pas non plus de plus accablante pour la mémoire de Talleyrand et de son groupe. Le voici textuellement, d'après une reproduction photographique :

« La personne que je vous envoie est de toute confiance ; écoutés-la et reconnaissés-moi. Il est temps d'être plus clair. Vous marchés avec des béquilles, servés-vous de vos jambes et voulés *(sic)* ce que vous pouvés. »

Nesselrode a authentiqué ce billet en l'accompagnant de cette note autographe : « Billet du duc de Dalberg remis par M. de Vitrolles au comte de Nesselrode au quartier général des Alliés, au château de Dampierre, et qui a décidé de la marche sur Paris. » Il a ajouté, ce qui est la vérité même, que la mission de Vitrolles avait été conçue et combinée avec

M. de Talleyrand. Et quand celui-ci prétend que cette mission fut sans influence sur le parti arrêté par les Alliés, il suffit de lui répondre par cette phrase du diplomate russe : « M. de Vitrolles me mit au fait de l'état des esprits à Paris, de la facilité que nous aurions à nous en rendre maîtres, en imprimant plus de vigueur à nos opérations militaires, et de l'accueil que nous y trouverions. Il fut présenté à l'empereur [Alexandre] et eut plusieurs entrevues avec le prince Metternich et lord Castlereagh (8). »

Le billet n'est pas de la main de Talleyrand, malgré l'affirmation contraire de la comtesse de Boigne, à qui Nesselrode le montra lors de son séjour à Paris (9). Talleyrand en fut l'inspirateur, l'auteur moral ; mais l'écrivain en fut Dalberg. Celui-ci avait vainement essayé d'obtenir du prince un écrit de sa main, même insignifiant, dont Vitrolles aurait été porteur ; Talleyrand s'était dérobé. « Vous ne connaissez pas ce singe, » disait Dalberg à Vitrolles ; « il ne risquerait pas de brûler le bout de sa patte, lors même que les marrons seraient pour lui seul (10). » Le duc avait donc écrit le billet de sa main, comme en témoigne Nesselrode : « Je pus reconnaître l'écriture d'un de mes amis et parents, M. de... (11) »

Si le billet porté par Vitrolles résume l'esprit des conversations de la rue Saint-Florentin, il est acquis que Talleyrand n'a pas tenu la plume ; mais il a écrit, le 24 mars, une lettre à la duchesse de Courlande, quand elle rentrait du château de Rosny (12). Quelques lignes de cette lettre, écrite en pleine crise de la campagne de France, permettent de dire qu'à ce moment il n'a pas été un bon Français :

« Chère amie, soyez la bienvenue, je vous attendais avec une grande impatience. Hier, à notre dîné, tout le monde parlait de vous, nous vous regrettions tous, et je me suis chargé de vous le dire. — Les nouvelles sont point de nouvelles. — Le prince Schwarzenberg avec ses cent mille hommes n'a devant lui que les corps de Marmont et de Mortier parfaitement hors d'état de lui résister, et il ne fait aucun mouvement. Cela est vraiment inconcevable ! La lenteur autrichienne n'a jamais mieux mérité de devenir proverbiale. L'empereur François doit être bien étonné de l'activité de son gendre.

» Adieu, mon ange, nous dînons ensemble, mais je vous verrai avant dîné. — Dieu ! que je vous aime ! »

Laissons Vitrolles continuer auprès des Alliés son rôle d'éclaireur pour le plus grand profit de Talleyrand et de ses amis. Le gentilhomme royaliste était arrivé le 23 mars à Nancy ; il y avait vu le comte d'Artois, qui s'y trouvait déjà, étant entré en France par la Suisse ; il lui avait transmis les propositions de Talleyrand, Monsieur les avait qualifiées d'inconvenantes (13). Que se passait-il en ce moment à Paris et à l'hôtel de la rue Saint-Florentin ?

Le 25 mars avait débuté pour le prince de Bénévent sous les plus heureux auspices. Il écrivait ce jour-là à la duchesse de Courlande : « Ma matinée commence comme je l'aime : un billet de vous et Charlotte déjeunant sur mon lit. » Le même jour, à Doulvent-le-Château, dans la Haute-Marne, l'Empereur, qui battait en retraite depuis sa défaite d'Arcis-sur-Aube, s'arrêtait pendant quelques heures avec la poignée de braves qui constituait sa dernière armée ; bientôt, il allait voler au secours de Paris. Cependant, le prince de Bénévent, enfoui sous ses couvertures, se délectait à lire une lettre de son amie, et une autre joie pour lui était de voir cette jeune fille de seize ans qui s'était installée commodément sur son lit pour prendre le café au lait du matin. Quelle scène de la vie intime pour le pinceau d'un Greuze ! Quel spectacle pour les âmes sensibles !

Ce même jour encore, à Fère-Champenoise, Marmont et Mortier livraient une bataille dans des conditions héroïques ; le soir, après le sacrifice de deux divisions de gardes nationaux, ils étaient obligés de commencer une retraite, qui ne devait s'arrêter que le 29 au pont de Charenton.

Aux Tuileries comme rue Saint-Florentin, on vivait dans l'ignorance et, ce qui est pis, dans l'insouciance. Le 27 mars, l'Impératrice Marie-Louise avait passé sa soirée comme à l'ordinaire, elle avait fait sa partie de whist ; les trois autres joueurs étaient la reine Hortense, le prince de Bénévent, Molé. Tous les quatre étaient de fort bonne humeur ; ils avaient plaisanté sur de prétendues prédictions qui portaient que l'ennemi devait

se rendre maître de Paris. Folies de tireuses de bonne aventure ! Qui aurait été assez sot pour y prêter créance (14) ?

Talleyrand avait plaisanté comme les autres à la table de whist de l'Impératrice ; mais il connaissait la vérité tragique des faits et il avait fixé ses irrésolutions, qui étaient d'ailleurs plus apparentes que réelles ; car il tenait avant tout à donner le change. Le jour même, le préfet de police Pasquier l'avait rencontré chez M. de Rémusat. La conversation était tombée sur l'éventualité du départ de l'Impératrice. Pasquier avait été nettement d'avis que l'Impératrice devait rester à Paris. Non moins nettement, le prince avait été de l'avis opposé ; il affirma que rien n'importait plus à Napoléon que de ne pas laisser tomber entre les mains des ennemis sa femme et son fils. La discussion entre eux avait été extrêmement vive. Le lendemain matin, 28 mars, Pasquier reçut de sa cousine madame de Rémusat une invitation à passer immédiatement chez elle. « Je n'ai pas voulu, lui dit-elle, vous laisser ignorer ce que M. de Talleyrand a dit hier au moment où vous êtes sorti ; voici ses propres paroles : « Je n'aurais jamais cru que » M. Pasquier fût aussi ennemi de la maison de Bourbon ; il a » donné le conseil qui pourrait lui être le plus contraire. » Le préfet de police comprit alors que le moment approchait où le prince de Bénévent croirait pouvoir jeter le masque et que la prise de Paris était, sans aucun doute, l'occasion qu'il cherchait (15).

Le 28 mars, Paris commença à connaître les heures des plus cruelles angoisses. Le roi Joseph, en sa qualité de lieutenant général, improvisa des moyens de défense, qu'on ne savait que trop être insuffisants : des troupes furent placées à Saint-Denis et à Vincennes ; les ponts de Charenton, de Saint-Maur et de Neuilly furent barrés. Talleyrand avait ce jour-là un dîner rue Saint-Florentin, à cinq heures, suivant l'habitude de l'époque. Il écrivait (28 mars) à la chère duchesse : « Je vous remercie de venir dîner ici aujourd'hui. Il y a dans mon dîné un peu de politique intérieure. — Je veux établir en quoi doit consister dans ces temps-ci le dîné de la maison, et pour cela ne point l'augmenter, quoique vous dîniez ici ; ainsi vous me servirez dans mon intrigue. »

VII. — L'homme aux six têtes (Caricature du « Nain Jaune »).
Bibliothèque Nationale.

Cl. Payot

Au cours de la soirée (28 mars), le conseil de régence se réunit aux Tuileries, pour décider si l'Impératrice devait rester à Paris ou quitter la capitale. On vit le prince de Bénévent hocher la tête à plusieurs reprises, ce qui pouvait signifier tout ce qu'on voulait. Cependant, comme Boulay de La Meurthe avait proposé de conduire l'Impératrice à l'Hôtel de Ville, de la montrer au peuple dans les rues, dans les faubourgs, sur les boulevards, le prince opina dans le même sens ; d'après lui, seule la présence de l'Impératrice pouvait empêcher un soulèvement de la capitale. Le roi Joseph sortit alors la lettre de l'Empereur, qui disait qu'il n'y avait pas dans l'histoire un sort plus misérable que celui d'Astyanax, prisonnier des Grecs ; il aimait mieux savoir son fils dans la Seine qu'entre les mains des ennemis de la France. Talleyrand observa encore que tout était perdu si l'on quittait Paris. Malgré tout, le conseil se rallia à l'ordre de Napoléon. Il fut décidé que l'Impératrice partirait avec le roi de Rome pour Rambouillet, le lendemain matin, mardi 29 mars, à huit heures.

Plus tard, on s'étonnait devant Talleyrand qu'il eût insisté pour que Marie-Louise restât à Paris ; on le lui reprochait. Sa réponse fut bien simple : « Je savais que l'Impératrice se défiait de moi et que, si je conseillais le départ, elle resterait. J'ai été pour qu'elle restât afin qu'elle partît. »

« O monseigneur l'évêque d'Autun ! c'est Harel qui vous a fait, dans *le Nain jaune*, ce fameux mot : La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. Mais, monseigneur, que vous etiez bien digne de le faire vous-même (16) ! »

En sortant des Tuileries, après la séance dramatique où le conseil de régence venait de décider le départ de l'Imperatrice, le prince de Bénévent prit à part le duc de Rovigo. « Eh bien ! lui dit-il, voilà donc la fin de tout ceci ; n'est-ce pas aussi votre opinion ? Ma foi, c'est perdre une partie à beau jeu. Voyez un peu où mène la sottise de quelques ignorants qui exercent avec persévérance une influence de chaque jour. Pardieu ! l'Empereur est bien à plaindre, et on ne le plaindra pas, parce que son obstination à garder son entourage n'a pas de motif raisonnable ; ce n'est que de la faiblesse qui ne se comprend

pas dans un homme tel que lui. Voyez, monsieur, quelle chute dans l'histoire ! Donner un nom à des aventures, au lieu de les donner à son siècle ! Quand je pense à cela, je ne puis m'empêcher d'en gémir. Maintenant quel parti prendre ? Il ne convient pas à tout le monde de se laisser engloutir sous les ruines de cet édifice. Allons, nous verrons ce qui arrivera. L'Empereur, au lieu de me dire des injures, aurait mieux fait de juger ceux qui lui inspiraient des préventions ; il aurait vu que des amis comme cela sont plus à craindre que des ennemis. Que dirait-il d'un autre s'il s'était laissé mettre dans cet état ? » Paroles de bon sens, paroles de vérité peut-être, mais qui n'infirment en rien le jugement de Chateaubriand : « Il ne resta à M. de Talleyrand qu'à clopiner au pied du colosse qu'il ne pouvait pas renverser (17). »

Le lendemain matin, 29 mars, le vice-grand-électeur se rendit aux Tuileries pour assister au départ de Marie-Louise et du roi de Rome. Il reconduisit jusqu'à la voiture de l'Impératrice la duchesse de Montebello, qui était sa dame d'honneur ; il l'aida à y monter ; en lui serrant la main, il lui dit : « Ah ! ma pauvre duchesse, comme on vous joue (18) ! »

Et lui-même, que lui restait-il à faire ? Passer rue Saint-Florentin, terminer ses préparatifs de voyage et se mettre en route pour Blois, où sa double qualité de grand dignitaire et de membre du conseil de régence l'obligeait à rejoindre sans retard l'Impératrice. Mais il n'avait jamais été de ceux qui se pressent ; tant de choses pouvaient se passer dans la journée ou dans la nuit ! Il remit son depart au lendemain. Ah ! ce devait être un jour décisif, dans la vie de Talleyrand, que ce mercredi 30 mars 1814, le jour qui détermina toute son existence politique future. Il joua dans la perfection une comédie de son invention pour ne pas sortir de Paris, et le succès de cette comédie allait faire de lui, vingt-quatre heures plus tard, le véritable ouvrier de la Restauration, avec toutes les conséquences personnelles que ce rôle devait lui valoir. Mais c'était pour la France, suivant la réponse qu'il a adressée maintes fois moins peut-être à ses détracteurs qu'à sa conscience. On a déjà cité, à propos de sa sortie du ministère en 1807, des passages où il met en balance ses sentiments pour Napoléon et ses

devoirs envers la France (19). Ce ne sont pas les seuls. En voici un autre, emprunté à ses *Mémoires*, qui constitue certainement un plaidoyer d'une grande habileté :

« Napoléon, battu, devait disparaître de la scène du monde ; c'est le sort des usurpateurs vaincus. Mais la France, une fois envahie, que de chances contre elle ! Quels moyens pouvaient conjurer les maux qui la menaçaient ? Quelle forme de gouvernement devait-elle adopter, si elle résistait à cette terrible catastrophe ? C'étaient là de graves sujets de méditation pour tous les bons Français ; s'y livrer était un devoir pour ceux que les circonstances, ou, si l'on veut, leur ambition, avaient déjà appelés, à d'autres époques, à exercer de l'influence sur le sort du pays. C'est ce que je me croyais le droit de faire depuis plusieurs années ; et, à mesure que je voyais approcher le redoutable dénouement, j'examinais et je combinais avec plus d'attention et de soin les ressources qui nous resteraient. Ce n'était ni trahir Napoléon ni conspirer contre lui, quoiqu'il me l'eût plus d'une fois déclaré. Je n'ai conspiré dans ma vie qu'aux époques où j'avais la majorité de la France pour complice, et où je cherchais avec elle le salut de la patrie. Les méfiances et les injures de Napoléon à mon égard ne peuvent rien changer à la vérité des faits, et, je le répète hautement : il n'y a jamais eu de conspirateur dangereux contre lui que lui-même. Il n'en a pas moins fait exercer contre moi la plus odieuse surveillance pendant les dernières années de son règne. Je pourrais presque faire valoir cette surveillance comme un témoignage de l'impossibilité dans laquelle je me serais trouvé de conspirer, si même j'en avais eu le goût (20). » On ne reviendra pas sur cette dernière affirmation ; les conciliabules dont la rue Saint-Florentin était le centre ont montré tout ce qu'elle avait d'audacieux.

A Montalivet, le ministre du règne de Louis-Philippe, le prince éprouva un jour le besoin de présenter son apologie. « Vous avez, lui dit-il, un préjugé contre moi, parce que votre père était impérialiste, et vous pensez que j'ai abandonné l'Empereur. J'ai toujours été fidèle aux personnes aussi longtemps qu'elles ont obéi au sens commun. Si vous jugez toutes mes actions à la lumière de cette règle, vous verrez que j'ai

toujours été conséquent. Quel est l'homme assez dégradé, quel est le citoyen assez méchant pour soumettre son intelligence ou sacrifier son pays à un individu, quels que soient la naissance ou le génie de ce dernier (21) ? »

C'est donc pour la France que Talleyrand a failli à son devoir strict de quitter Paris pour rejoindre l'Impératrice. Il faut le suivre, presque heure par heure, dans cette journée du 30 mars 1814 ; il faut connaître les manœuvres savantes qui devaient aboutir à sa victoire sur Napoléon.

CHAPITRE XXV

TALLEYRAND DANS LA JOURNÉE DU 30 MARS 1814

La bataille de Paris. — Visite de Talleyrand et de madame de Rémusat chez le préfet de police Pasquier. — Talleyrand réussit à ne pas sortir de Paris. — Sa visite chez le duc de Raguse. — Résultats de la journée.

De son hôtel de la rue Saint-Florentin, dans la matinée du mercredi 30 mars, le prince de Bénévent pouvait percevoir les échos lointains de la bataille que Marmont et Mortier avaient engagée pour l'honneur du nom français ; elle faisait rage dans deux directions principales, à Romainville et à Pantin, entre la Villette et Montmartre. Au début de l'après-midi, Talleyrand écrivit ce billet à la duchesse de Courlande :

« Chère amie, l'on dit que l'attaque de ce matin n'est qu'une reconnaissance et qu'on s'éloigne. Il est honteux dans les circonstances semblables d'être aussi peu instruits que nous le sommes et que je le suis. — La question de la deffense *(sic)* même, cette question si importante, est indécise. Les uns veulent deffendre *(sic)* ; beaucoup d'autres s'y opposent. On s'agite, mais l'on ne fait ni ne délibère *(sic)* ; je ne crois pas qu'une masse d'hommes ait jamais été dans un état si humiliant. — J'irai vous voir de bonne heure. — Je reste pour attendre des nouvelles, je vous aime de toute mon âme, et vous savoir de l'inquiétude, du trouble et peut-être du trouble fondé, me désole. Mon ange, je vous aime, je vous aime. »

Ce billet, écrit à Paris, à l'heure même où se jouait le sort

de la France, ne porte, on doit l'avouer, qu'une trace bien faible de l'angoisse qui déchirait alors le cœur de tant de Parisiens.

Dès le milieu de la journée, il fut acquis que la bataille désespérée qu'une quarantaine de mille hommes au plus soutenaient au Nord et à l'Est de Paris ne pouvait être que la préface d'une capitulation. Vers midi, toutes les forces de l'ennemi étaient entrées en ligne. Joseph vit la partie perdue ; il s'enfuit de Paris, après avoir autorisé Marmont et Mortier à capituler. Un assaut général avait conduit les armées des Alliés aux portes mêmes de la capitale. On ne se battait plus à présent dans la banlieue de Paris ; on se battait à la barrière du Trône et à la barrière de Clichy.

Si la bataille du 30 mars avait abouti à une victoire des armées françaises, rien n'eût été plus naturel pour le vice-grand-électeur que de rester dans Paris. Mais, dans quelques heures, la ville allait être livrée aux ennemis ; il fallait au plus tôt rejoindre le gouvernement de la régente qui était en fuite et l'assister de ses conseils, certes bien nécessaires. D'autre part, quitter Paris, au moment même où la victoire des Alliés, cette victoire que Talleyrand appelait dans son cœur, — qu'on se rappelle sa lettre du 24 mars, — allait lui permettre à la fois de savourer sa vengeance et de rentrer dans les affaires par un coup d'éclat, quelle folie ! Laisser passer cette occasion unique, qui ne reviendrait pas, c'eût été de la démence pour un joueur qui avait déjà à peu près tous les atouts dans la main. Alors comment faire pour partir et, en même temps, pour ne pas partir ? Ce fut un coup de génie du prince, et, comme il convenait à son caractère, une femme eut son rôle dans cette aventure étrange. La vie de Talleyrand compta, à la fin de cet après-midi, quelques minutes décisives.

Vers six heures du soir, alors qu'il était occupé à prendre les mesures les plus urgentes pour la sûreté de Paris, le préfet de police Pasquier vit arriver dans son cabinet du quai des Orfèvres le prince de Bénévent, accompagné ou plutôt conduit par madame de Rémusat. Ce fut elle, en effet, qui prit la parole ; elle avait alors trente-quatre ans, le prince en avait soixante.

« Vous savez, mon cousin, dit-elle, que M. de Talleyrand a ordre de partir et de rejoindre l'Impératrice. N'est-ce pas un grand malheur ? Il ne restera donc personne pour traiter avec l'étranger, personne dont le nom soit de quelque poids auprès de lui ? Vous devez sentir cet inconvénient mieux que tout autre, vous qui allez porter le fardeau d'une grande responsabilité. Vous le voyez, M. de Talleyrand est dans le plus grand embarras ; car comment ne pas obéir ? et, d'un autre côté, quel malheur s'il faut absolument qu'il s'en aille ! » Quelque peu surpris par cette question bizarre, Pasquier répondit qu'il comprenait tout cela à merveille ; mais que pouvait-il bien faire dans la circonstance ? Madame de Rémusat reprit : « Cependant il vient vous demander conseil. » Talleyrand se décida à sortir de son silence ; il se borna à quelques phrases entortillées qui répétaient, tant bien que mal, ce que son amie venait de dire, sans faire avancer la question d'un pas.

Plus hardie, madame de Rémusat se substitua au prince. Après force circonlocutions, elle finit par proposer à Pasquier d'apposter, à la barrière par où le prince devait sortir, quelques hommes à sa dévotion ; ils ameuteraient la foule, en disant « qu'il ne fallait pas que la ville fût ainsi abandonnée par ceux qui avaient le plus à perdre et par conséquent le plus d'intérêt à la protéger ; ils feraient tant par leurs protestations et par leurs cris qu'ils forceraient le prince à rebrousser chemin. Le préfet répondit que son premier devoir était de tenir le peuple tranquille ; aussi ne se risquerait-il pas à une démarche qui pourrait tourner à l'émeute. « Mais, ajouta-t-il, vous avez un moyen bien plus simple d'arriver à votre but, et celui-là est sans danger. M. de Rémusat a un commandement dans la garde nationale et est sûrement préposé à la garde de quelque barrière. Que M. de Talleyrand se présente à celle-là pour sortir, et que M. de Rémusat fasse avec ses gardes nationaux ce que vous me demandez de faire faire par le peuple (1). »

Les deux complices échangèrent-ils un regard d'intelligence ? Le préfet avait deviné leur pensée secrète. Talleyrand rentra à son hôtel ; bien vite, il en repartit ostensiblement en voiture. Suivi de son secrétaire Perrey, qui était à cheval, il se présenta à la barrière des Bonshommes, dite aussi de la Confé-

rence ou de Passy, aujourd'hui avenue de Tokio, à l'angle de la rue Beethoven ; c'était bien la route de Versailles et de Rambouillet. M. de Rémusat s'y trouvait de garde avec sa compagnie ; il invita poliment le prince à retourner chez lui. Celui-ci, sans se faire prier, dit à son cocher : « Rue Saint-Florentin. » Il rentra à son hôtel par un autre chemin ; le voisinage de la Seine lui parut dangereux, car il entendit dire qu'on voulait le jeter à la rivière. Il revint par la barrière du Roule, à l'extrémité du faubourg Saint-Honoré. Au premier corps de garde, il avait protesté contre la violence qui, d'après lui, avait mis obstacle à sa sortie. Le commandant du poste, qui n'était pas dans le secret de la comédie, lui offrit une escorte pour le conduire à Versailles ; il la refusa (2). Enfin il arriva rue Saint-Florentin. Le tour était joué.

Le lendemain 31 mars, le prince mettait la duchesse de Courlande au courant de ce qui s'était passé quelques heures plus tôt ; il en parlait comme d'un incident quelconque :

« J'ai trouvé, chère amie, les barrières fermées ; il m'a été impossible de continuer ma route. Perrey à cheval était mon seul garde du corps. Mandez-moi de vos nouvelles. — Je viens d'écrire à M. l'archichancelier tous les obstacles que j'avais rencontrés pour mon voyage. — Je crains que votre veillée ne vous ait fatiguée. Quels sont vos projets d'aujourd'hui? Je vous aime de toute mon âme. Adieu. »

On a déjà cité le mot de Napoléon à l'île d'Elbe : « Si j'avais fait pendre deux hommes, Talleyrand et Fouché, je serais encore sur le trône (3). » N'y a-t-il pas dans ce regret une grande part de vérité, surtout en ce qui concerne le premier ?

De retour à son hôtel, le prince y avait trouvé plusieurs amis ; des poignées de mains de félicitations furent échangées. L'un des assistants était Bourrienne ; son témoignage a son prix : « On ne peut voir, dit-il, dans la conduite de M. de Talleyrand en cette occasion qu'un acte de haute prévoyance et la preuve d'une grande habileté (4). »

A une heure avancée de la soirée, le prince, accompagné de son émissaire Bourrienne, se fit conduire chez le duc de Raguse, en son hôtel de la rue Paradis, aujourd'hui n° 51 ; il fallait bat-

tre le fer quand il était chaud. L'hôtel était rempli de personnages officiels, qui accouraient aux nouvelles ; car on savait que Marmont avait déjà discuté aux avant-postes des clauses de la capitulation et que l'acte final allait être signé dans la nuit ; il le fut à deux heures du matin. Le colonel Orloff, l'un des deux commissaires du tsar, se trouvait rue de Paradis ; il venait de souper avec Marmont. Talleyrand demanda à voir le maréchal tout seul ; le duc de Raguse le reçut dans sa salle à manger. Le prétexte de cet entretien était de demander au maréchal si les communications étaient encore libres ; n'y avait-il pas des Cosaques sur la rive gauche de la Seine ? Puis le prince parla longuement des malheurs publics, sans dire d'ailleurs un mot du remède à employer. Prononça-t-il le nom de la maison de Bourbon ? Le maréchal donne à entendre qu'il ne le fit pas ; mais des noms sous-entendus peuvent parfois sonner aussi clair que des noms prononcés à haute voix. Un travail secret allait s'opérer désormais dans la pensée de Marmont ; l'ouvrier de ce travail secret, ce fut le diable boiteux qui, étant en trahison ouverte, était venu, suivant le mot de Lavalette, « pour y envelopper le maréchal. »

Avant de quitter l'hôtel du duc de Raguse, Talleyrand chercha le colonel Orloff. « Monsieur, » lui dit-il d'un ton solennel, « veuillez bien vous charger de porter aux pieds de Sa Majesté l'empereur de Russie l'expression du profond respect du prince de Bénévent. » Et Orloff répondit : « Prince, je porterai, soyez-en sûr, ce blanc-seing à la connaissance de Sa Majesté (5). » Talleyrand pouvait regagner en paix la rue Saint-Florentin.

Quand il avait pris possession, au mois de juillet 1797, de l'hôtel des Relations extérieures, Talleyrand avait fredonné ces mots : « Une immense fortune, une fortune immense. » Ce souhait n'avait pas été mal exaucé. Entre le Talleyrand réduit à quelques louis lors de son retour d'Amérique et le Talleyrand installé dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, la distance était grande ; ces seize années n'avaient pas été perdues. A présent, à cette heure avancée de la nuit du 30 mars 1814, lorsque le prince, après sa toilette de nuit, fut commodément installé dans son lit et que le bon Courtiade (6) en eut tiré les

rideaux, il repassa en son esprit les incidents de cette journée mouvementée : elle avait été bonne, mais celle du lendemain ne serait-elle pas meilleure encore ? ne serait-elle pas la journée qui le paierait de tout ? Et, la conscience en repos, il s'endormit d'un sommeil tout chargé d'espérance.

Cependant, dans cette même nuit, à quelques lieues de Paris, il se passait le plus poignant des drames. Depuis deux jours Napoléon dévorait l'espace ; arriverait-il à temps pour sauver la capitale ? Le 30 mars, à onze heures du soir, il atteignait Fontainebleau ; il poussait jusqu'à la Cour de France, au relais de Fromenteau, près de Juvisy. Là, il avait tout appris : dans quelques heures l'ennemi allait faire son entrée dans Paris. Caulaincourt, qui était à Fromenteau, a recueilli le cri de désespoir du grand homme : « Quatre heures trop tard, quelle fatalité !... Tout le monde a perdu la tête... Il y a là-dessous quelque intrigue. » Napoléon parla encore de continuer ; puis il revint sur ses pas. Le 31, à six heures du matin, il arrivait au château de Fontainebleau.

L'hôtel de la rue Saint-Florentin, le palais de Fontainebleau : les destinées de l'histoire de France allaient se jouer pendant quelques jours dans la demeure du prince de Bénévent et dans la demeure de l'Empereur.

CHAPITRE XXVI

TALLEYRAND DANS LA JOURNÉE DU 31 MARS 1814

Fouché absent de Paris. — Arrivée de Nesselrode. — Rédaction d'une Déclaration. — Phrase ajoutée par le tsar. — Arrivée des Alliés. — La comtesse Edmond de Périgord absente de Paris. — Alexandre rue Saint-Florentin. — Le conseil dans le salon de l'Aigle. — L'équipée de M. de Pradt. — La doctrine de la légitimité : « Louis XVIII est un principe. » — Démarches inutiles de Caulaincourt. — La soirée à l'Opéra.

Les actes du prince de Bénévent dans la journée du jeudi 31 mars 1814 méritent d'être exposés en détail ; ce fut peut-être la plus mémorable de sa vie (1). Pour quelques heures il oublia son indolence ordinaire ; il sut faire face à tout et payer de sa personne.

La partie n'était pas trop malaisée à jouer. Les troupes de Marmont et de Mortier avaient évacué la capitale dès la première heure : c'était l'une des clauses de la capitulation. Napoléon s'était retiré à Fontainebleau, et il était dans l'impossibilité d'en repartir au moins tout de suite. A Paris, la masse de la population était indécise, inerte, désorientée par la catastrophe militaire de la veille, toute prête sans doute à se laisser manœuvrer. Un homme aurait pu se mettre en travers des desseins de Talleyrand : c'était le duc d'Otrante, qui avait été tantôt son adversaire, tantôt son complice. A la fin du mois de mars, il faisait en France un voyage plein de péripéties ; car, pour aller de Lyon à Paris, il avait été obligé de passer par

Valence, Avignon, Montpellier, Toulouse, Limoges ; il ne parvenait à arriver dans la capitale que le 8 avril, c'est-à-dire neuf jours trop tard. L'année suivante, en se promenant dans son magnifique domaine de Ferrières, Monseigneur — c'est ainsi qu'on l'appelait dans le pays — faisait d'amères réflexions sur ce retard de neuf jours : « Si j'avais été à Paris le 31 mars... Mais il n'y avait là personne pour déjouer ce coquin de Talleyrand. » Pour lui, il aurait établi une régence, au nom du roi de Rome ; mais Talleyrand avait livré la France et la Révolution sans assurer aucune garantie. « En 1814, disait-il encore, ce coquin de Talleyrand était là ; je n'y étais pas (2). »

Il est certain que le prince de Bénévent eut le champ libre dans la journée du 31 mars. Comment en profita-t-il ? Il allait pleinement réaliser la prédiction qu'une vieille négresse de la Martinique avait faite jadis à Joséphine ; ne lui avait-elle pas prédit, entre autres choses, que son second mari aurait à redouter un prêtre — mettons : un ancien prêtre — qui chercherait à le perdre (3) ?

Dans la matinée, le prince de Bénévent s'habillait devant ses familiers, suivant les habitudes du XVIII^e siècle ; il se faisait poudrer par son valet de chambre Courtiade. On annonce un visiteur d'importance, le comte de Nesselrode ; celui-ci avait reçu l'ordre d'Alexandre, qui était encore à Bondy, de se rendre chez le prince, « pour concerter avec lui les premières mesures à prendre ; » il était arrivé à Paris, accompagné en tout d'un Cosaque et d'un officier autrichien, le prince de Lichtenstein. Quand il entendit annoncer ce visiteur, Talleyrand, à demi coiffé, se précipita à sa rencontre, se jeta dans ses bras et, dans l'effusion de cette embrassade, il le couvrit de poudre. Puis, il fit venir ses trois amis qui étaient là, le duc de Dalberg, M. de Pradt, le baron Louis ; et, à eux cinq, ils se mirent au travail.

Il s'agissait d'arrêter un texte pour faire connaître à Paris, à la France et au monde les événements d'une importance exceptionnelle qui étaient en train de s'accomplir. Trois des complices se chargèrent de cette rédaction : Talleyrand, le duc de Dalberg, qui y eut certainement la plus grande part, et Nes-

selrode ; le secrétaire du prince, Roux de Laborie, tenait la plume. On donna à ce texte le titre de Proclamation. La lecture approuvée, il ne restait qu'à l'imprimer le plus vite possible. La chose était malaisée ; on ne pouvait songer à l'imprimerie impériale, dont le directeur était fermement attaché à la cause de Napoléon ; les ateliers d'imprimerie étaient fermés en ce jour de désarroi. Cependant le très actif Roux de Laborie finit par découvrir rue des Bons-Enfants un atelier qui travaillait ; c'était celui de Michaud jeune, fougueux royaliste (4). Celui-ci, de son autorité, substitua le titre de Déclaration au titre de Proclamation. Deux heures plus tard, il en soumettait l'épreuve à Talleyrand, qui approuva pleinement le nouveau titre. Cependant le prince déclara qu'il ne pouvait donner le bon à tirer sans avoir soumis le texte à l'empereur Alexandre. Vers cinq heures du soir, le tsar arrivait à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. On verra comment le texte, qu'on fit semblant de rédiger au moment même, fut approuvé par Alexandre ; mais le tsar y ajouta une phrase d'une extrême importance. Le bon à tirer, augmenté de cette addition, fut alors remis à Michaud.

Voici le texte de cette Déclaration, du 31 mars 1814, qui inaugurait un ordre de choses entièrement nouveau ; on imprime ici en caractères italiques la phrase ajoutée par l'empereur de Russie. Quand on songe à la convention du 23 avril et au traité du 30 mai, qui tous les deux portent la signature du prince de Bénévent, on est en droit de lui adresser un grave reproche : c'est de ne pas avoir su tirer parti des dispositions bienveillantes d'Alexandre Ier.

« Les armées des Puissances Alliées ont occupé la capitale de la France. Les Souverains Alliés accueillent le vœu de la nation française ; ils déclarent :

» Que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Bonaparte, elles doivent être plus favorisées lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance du repos. Les Souverains proclament en conséquence :

» Qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille ;

» Qu'ils respecteront l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes ; *ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professeront toujours le principe que, pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte.*

» Ils reconnaîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera. Ils invitent par conséquent le Sénat à désigner, sur-le-champ, un Gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration et à préparer la constitution qui conviendra au peuple français.

» Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec toutes les Puissances Alliées.

» Paris, le 31 mars 1814. — ALEXANDRE. — Par S. M. I. : Comte de NESSELRODE (5). »

Au début de l'après-midi, les Alliés firent leur entrée dans Paris. Alexandre à cheval avait à sa droite le prince de Schwarzenberg, qui représentait l'empereur d'Autriche, et à sa gauche le roi de Prusse. Son intention était de s'établir au palais de l'Élysée ; mais, tandis qu'il suivait les boulevards, un billet anonyme lui fut remis, pour l'avertir que ce palais était miné. Il fit parvenir ce billet à Nesselrode, qui le communiqua à Talleyrand. Celui-ci ne voulut pas y croire ; cependant il fit informer le tsar qu'il serait heureux de mettre son hôtel à sa disposition, en attendant que le fait eût été vérifié. La marche des troupes alliées se termina place Louis XV ; il y eut une revue, puis Alexandre gagna l'hôtel de la rue Saint-Florentin, avec le prince de Schwarzenberg et le roi de Prusse. En recevant ces hôtes qui venaient d'entrer à Paris par droit de conquête, Talleyrand s'est-il rappelé par hasard une phrase qu'il avait écrite quinze ans plus tôt, dans un sentiment légitime d'orgueil patriotique ? Il louait alors « cet honneur national qui doit être la vie d'un Français, et qui soulève l'âme à l'idée seule que des Autrichiens et des Russes, après avoir ravagé notre pays, viendraient insolemment nous dicter des lois (6). » Hélas ! ces jours de misère et de honte étaient arrivés, et le prince de Bénévent était au bas de l'escalier monumental de son palais, pour souhaiter la bienvenue à ces Russes, à ces

Autrichiens, à ces Prussiens qui avaient dévasté le sol de la patrie et qui le souillaient.

Lors du défilé des troupes alliées dans cet après-midi du 31 mars, des femmes poussèrent l'oubli de tout sentiment patriotique jusqu'à monter en croupe derrière des Cosaques de la garde, pour mieux jouir du triomphe des ennemis de la France. Les vers de Barbier, dans *l'Idole*, ont justement flétri ces éhontées :

> J'ai vu, jeune Français, ignobles libertines,
> Nos femmes, belles d'impudeur,
> Aux regards d'un Cosaque étaler leurs poitrines
> Et s'enivrer de son odeur.

Parmi ces impudiques l'auteur de l'*Histoire des deux Restaurations* et l'auteur de *1814* ont cité une femme de vingt ans, déjà connue par sa beauté et par son esprit, dont la tenue scandaleuse aurait rejailli indirectement sur le nom du prince de Bénévent ; il s'agit de sa nièce, la comtesse Edmond de Périgord (7). Cela n'est pas. La nièce de Talleyrand se trouvait ce jour-là au château de Rosny. Le 2 avril, en effet, le prince écrivait à la duchesse de Courlande : « Chère amie, à minuit il y aura à la poste de Saint-Germain un détachement de Cosaques qui escortera Dorothée. Il faut qu'elle prenne, pour y arriver, la route d'Aubergenville, Flin, Fresnes (?) et tout droit jusqu'à Saint-Germain. Lisez bien ma lettre, parce que l'autre route n'est pas bonne. Je vous aime de toute mon âme. »

Alexandre était arrivé, vers cinq heures de l'après-midi, à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Le maître de maison le conduisit dans un grand salon du premier étage, le salon de l'Aigle, qui donne sur la rue de Mondovi. Il fut décidé de tenir immédiatement un conseil pour aviser aux diverses mesures à prendre. Les membres qui le composaient furent l'empereur de Russie, le roi de Prusse, le prince de Schwarzenberg, le prince de Lichtenstein, le comte de Nesselrode, le général Pozzo di Borgo, qui était au service de la Russie, le duc de Dalberg et le prince de Bénévent. Au cours de la délibération, on introduisit l'archevêque de Malines et le baron Louis.

L'archevêque avait été le héros d'une singulière aventure que Talleyrand avait imaginée à ses dépens. Il se plaignait auprès du prince qu'on n'employât pas son zèle dans une journée pareille. « Eh ! qui veut vous laisser de côté ? » reprend Talleyrand avec le plus grand sérieux. « Vous pouvez à l'instant même rendre le plus notable service. Avez-vous un mouchoir blanc ? — Oui. — Mais très blanc ? — Sans doute. — Eh bien, montrez-le. » M. de Pradt tire son mouchoir de sa poche. Le prince s'en saisit ; il le plie de manière à en faire comme un drapeau, qu'il agite en tous sens, en criant : « Vive le Roi ! » « Vous voyez ce que je viens de faire. Maintenant, descendez, prenez le boulevard de la Madeleine et suivez-le jusqu'au faubourg Saint-Antoine, toujours en agitant votre mouchoir et criant Vive le Roi ! — Mais, prince, vous n'y pensez pas. Considérez donc mon costume : je suis coiffé en ecclésiastique, je porte ma croix, mon ordre de la Légion d'honneur. — Précisément ; si vous n'étiez pas habillé de la sorte, il faudrait aller faire votre toilette. Votre croix d'évêque, votre toupet, votre rond poudré, tout cela fera scandale, et c'est du scandale qu'il nous faut. » L'archevêque était en service commandé, il exécuta sa consigne. Dès qu'il fut descendu rue Royale et qu'on le vit agiter son mouchoir en poussant son cri de guerre, un cortège de curieux et de polissons se forma à sa suite. Jusqu'au boulevard Poissonnière les choses allèrent à peu près ; mais là l'archevêque et sa troupe donnèrent sur un gros de bonapartistes, qui les chargèrent vigoureusement. Il fallut remettre le mouchoir dans la poche et regagner au plus vite la rue Saint-Florentin. Le malheureux y arriva tout essoufflé et crotté jusqu'à l'échine. Il raconta avec emphase ce qu'il avait fait, le nombre de partisans qu'il avait conquis à la bonne cause. Après l'avoir écouté froidement, le prince lui répondit : « Je vous avais bien dit qu'habillé comme vous l'êtes, vous feriez un effet prodigieux (8) ! »

Les personnes réunies dans le salon de l'Aigle furent tout de suite d'un avis unanime : il fallait avant tout publier une déclaration au nom des souverains alliés. Nesselrode fut invité à se retirer avec Dalberg dans un cabinet voisin pour rédiger

un projet. Au bout d'une demi-heure, c'était chose faite. L'un et l'autre n'avaient eu qu'à reproduire le texte qui avait été arrêté dans la matinée avec Talleyrand, en prenant le temps matériel de l'avoir trouvé au moment même. De retour dans le salon de l'Aigle, ils soumirent le texte aux deux souverains. Ceux-ci l'approuvèrent ; mais Alexandre y ajouta la phrase qui, en ce jour de malheur, ouvrait la porte à l'espérance. Le papier, comme on l'a vu, fut remis à Michaud, qui courut à son imprimerie. Au bout d'une heure, cent exemplaires de la Déclaration étaient tirés ; le soir même, ils étaient affichés sur les murs de Paris.

Cependant, au salon de l'Aigle, une discussion générale s'était ouverte. Ce fut là, pour parler la langue vengeresse de Chateaubriand, que « divers tripotiers manièrent dans leurs sales et petites mains le sort d'un des plus grands hommes de l'histoire et la destinée du monde (9). » Traiter avec Napoléon, jamais ; c'était le premier point de la Déclaration. Mais l'idée d'une régence au nom de Napoléon II était d'autant moins absurde qu'elle pouvait convenir à la politique du cabinet de Vienne. Restait enfin le rappel des Bourbons. Alexandre ne voulait rien imposer ; il ne demandait qu'à se conformer aux vœux exprimés par le pays. Parmi les Bourbons, il y avait un prince qui pouvait offrir des garanties à l'esprit nouveau. Talleyrand déclara nettement qu'on ne pouvait mettre à la place de Bonaparte que le roi légitime.

La légitimité : le mot est-il de l'invention de Talleyrand, comme madame de Staël le croyait (10) ? Le prince a beaucoup joué, alors et plus tard, du mot et de l'idée ; mais l'honneur d'avoir lancé l'expression revient à Louis XVIII, dans une déclaration qu'il avait faite en 1804, en réponse au sacre de Napoléon (11). Avec quel art et quelle abondance d'arguments Talleyrand n'a-t-il pas présenté le rôle qu'il a joué en 1814, et spécialement dans cette fin d'après-midi du 31 mars qui a fait de lui l'artisan par excellence de la Restauration ! Écoutons-le :

« Songer à conserver la famille de l'homme qui avait poussé la France dans l'abîme, c'était vouloir combler la mesure de ses malheurs, en y ajoutant l'abjection... Ce qu'il fallait, c'était

de trouver juste ce que la France voulait et ce que l'Europe devait vouloir. La France, au milieu des horreurs de l'invasion, voulait être libre et respectée : c'était vouloir la maison de Bourbon dans l'ordre prescrit par la légitimité... Avec la maison de Bourbon, la France cessait d'être gigantesque pour redevenir grande (12). » O magie des antithèses ! La grandeur de la France au traité du 30 mai 1814 que Talleyrand allait négocier et signer, où était-elle ? Mais laissons-le retourner sous toutes ses faces l'idée qui avait alors sa prédilection :

« Le premier besoin de l'Europe, son plus grand intérêt était donc de bannir les doctrines de l'usurpation et de faire revivre le principe de la légitimité, seul remède à tous les maux dont elle avait été accablée et le seul qui fût propre à en prévenir le retour... La légitimité des rois ou, pour mieux dire, des gouvernements est la sauvegarde des nations ; c'est pour cela qu'elle est sacrée... La légitimité de la puissance souveraine résulte de l'antique état de possession... Ce sont là les idées et les réflexions qui me déterminèrent dans la résolution que j'embrassai, de faire prévaloir la restauration de la maison de Bourbon (13). »

Ceci encore : « J'ai pu dire à l'empereur de Russie, dont j'avais depuis beaucoup d'années soigné la confiance : « Ni » vous, Sire, ni les puissances alliées, ni moi, à qui vous croyez » quelque influence, aucun de nous ne peut donner un roi à la » France. La France est conquise, elle l'est par vos armes, et » cependant aujourd'hui même vous n'avez pas cette puis- » sance. Un roi quelconque, *imposé*, serait le résultat d'une » intrigue ou de la force ; l'une ou l'autre serait insuffisante. » Pour établir une chose durable et qui soit acceptée sans récla- » mation, il faut agir d'après un principe. Avec un principe » nous sommes forts ; nous n'éprouverons aucune résistance ; » les oppositions, en tout cas, s'effaceront en peu de temps ; et » un principe, il n'y en a qu'un : Louis XVIII est un principe ; » c'est le roi légitime de la France. » C'est ce qu'il appelle « avoir su démêler et bien connaître les besoins et les vœux de mon pays, » et cela grâce à la longue habitude qu'il avait des affaires (14).

A la manière dont Talleyrand a compris et appliqué les

principes à l'époque de la Révolution, à l'époque de l'Empire, à l'époque de la Restauration, à l'époque de la monarchie de Juillet, n'aurait-il pas été en droit de s'attribuer les paroles, d'une impudence effrontée, qu'il a mises sur les lèvres de Napoléon ? « Principes est bien, cela n'engage point (15). »

Une autre citation doit avoir sa place ; car Talleyrand a tenu à dire et à redire dans ses *Mémoires*, ou du moins dans la partie de ses *Mémoires* rédigée en 1816, qu'il n'y avait pas d'autre solution possible que la Restauration :

« Je n'hésitai pas à déclarer à l'empereur Alexandre — toujours dans le conseil tenu rue Saint-Florentin le 31 mars — que la maison de Bourbon était rappelée par ceux qui rêvaient l'ancienne monarchie avec les principes et les vertus de Louis XII, — que n'a-t-il donné les noms des Français qui pensaient alors au Père du peuple ? L'énumération n'aurait pas pris beaucoup de place, — comme par ceux qui voulaient une monarchie nouvelle avec une constitution libre, et ces derniers l'ont bien prouvé, puisque le vœu exprimé par le seul corps qui pouvait parler au nom de la nation fut proclamé sur tout le sol français et retentit dans tous les cœurs (16). »

Alexandre ne demandait qu'à se laisser convaincre. « Comment puis-je savoir, dit-il au prince, que la France désire la maison de Bourbon ? — Par une délibération, Sire, que je me charge de faire prendre au Sénat, et dont Votre Majesté verra immédiatement l'effet. — Vous en êtes sûr ? — J'en réponds, Sire (17). » Le tsar acquiesça ; la Restauration était faite.

Plus tard, quand des invités de marque visitaient son hôtel, le prince, en arrivant dans le salon de l'Aigle, disait avec un sentiment d'orgueil : « C'est pourtant ici, messieurs, que s'est faite la Restauration. Au coin de la table était l'empereur Alexandre ; là, le roi de Prusse... Oui, messieurs, c'est ici, dans ce salon, que nous avons rétabli le trône des Bourbons et la monarchie de quatorze siècles (18). » Après 1830, il avait changé d'avis, chose qui lui arriva à diverses reprises. Comme il s'agissait alors de la nomination possible au trône de Belgique d'un prince de la maison d'Autriche, il estima que cela aurait trop l'air d'une restauration. Il fallait, disait-il, se rappeler une chose qu'il avait oubliée quinze ans auparavant : « c'est que

M. Fox avait dit et imprimé que la pire de toutes les révolutions était une restauration. » C'était par madame de Staël, rentrée à Paris au mois de mai 1814, que Talleyrand avait eu connaissance, à cette époque, de ce mot de Fox (19).

Dans la lettre si bizarrement entortillée que le prince adressa à Louis XVIII le 8 novembre 1823 et qu'il voulut faire passer pour une apologie de son rôle dans l'affaire du duc d'Enghien, il rappela comme des titres d'honneur cette journée du 31 mars 1814 et la journée du 13 mars 1815 : « journées de gloire pour moi, de bonheur pour la France, journées qui ont uni mon nom à la fondation de l'ordre constitutionnel que nous devons à Votre Majesté (20). »

Vitrolles a écrit sur Talleyrand des pages qui sont certainement parmi les plus remarquables et les plus pénétrantes que le prince ait inspirées. Son rôle comme artisan de la Restauration y est apprécié en ces termes d'une parfaite justesse : « Il n'avait pas choisi la Restauration, plus hérissée de difficultés pour lui que toute autre combinaison : la régence de Marie-Louise, le fils d'un prince régicide ou tout autre. Il y aurait trouvé ses intérêts bien plus sûrement garantis. Cependant il ne tenta rien pour les faire prévaloir ; il subit la Restauration comme une nécessité et l'affronta avec tout son esprit (21). »

Dans cet après-midi du 31 mars quelqu'un se présenta deux fois à l'hôtel de la rue Saint-Florentin et deux fois fut éconduit : c'était Caulaincourt, qui, lui, était resté fidèle au devoir et au malheur. Jusqu'à la rupture du congrès de Châtillon le 19 mars il avait rempli le rôle le plus pénible avec un dévouement absolu.

Au moment même où les Alliés débouchaient sur la place Louis XV, le duc de Vicence était arrivé rue Saint-Florentin ; il venait rappeler à celui qui était toujours un grand dignitaire que l'Empereur n'était qu'à quinze lieues de Paris. Quand il entra, Talleyrand était dans l'embrasure d'une croisée de son salon sur la rue de Rivoli ; il regardait ce spectacle extraordinaire, le défilé des troupes russes, autrichiennes, prussiennes, et les manifestations des royalistes décorés de

cocardes blanches. Caulaincourt survenait fort mal à propos; il demanda au prince d'être introduit auprès du tsar dès qu'il serait descendu rue Saint-Florentin. Il a raconté cette courte entrevue :

« Talleyrand parut fort étonné de me voir.

» — L'Empereur nous a perdus, fut son premier mot, en ne vous laissant pas faire la paix à Châtillon.

» — Dans notre malheur, peut-il compter sur vous ? lui demandai-je.

» — Vous apprendrez que j'ai encore tout fait, il y a deux jours, pour sauver son trône, pour retenir l'Impératrice et son fils, mais l'Empereur donne en cachette des ordres qui gâtent tout...

» — Ce n'est pas le moment de nous occuper de ses fautes, répliquai-je ; il m'a envoyé près de l'empereur Alexandre pour le défendre, pour signer la paix que tout le monde désire. Me seconderez-vous dans nos malheurs ?... Sacrifierez-vous l'Impératrice, le roi de Rome, les vrais intérêts de la France ?

» — Au dernier conseil, j'ai encore tout fait pour les sauver... Quelque injuste que l'Empereur ait été pour moi, j'ai presque seul combattu pour lui... Il a tout perdu jusque dans le conseil de régence...

» On nous interrompit pour annoncer M. le comte de Tolstoï, grand maréchal de la Cour de Russie... Je compris que j'étais de trop... Convaincu que nous ne parlions plus maintenant la même langue, je me retirai. »

Le duc de Vicence se présenta de nouveau quand les souverains sortaient du salon de l'Aigle. Il n'était plus possible de l'éloigner. « J'ai pleins pouvoirs de consentir à tout, » dit à Alexandre l'envoyé de Napoléon. « Votre Majesté peut elle-même faire les conditions. — C'est trop tard, » répondit le tsar, et il lui tendit le texte de la Déclaration : « Voilà un engagement pris. » Caulaincourt revint à la charge ; mais il lui fallut repartir sans avoir rien obtenu. Talleyrand rentra alors dans le grand salon de l'hôtel, où se trouvaient plusieurs personnes. Il avait un air d'expansion et de joie, bien peu en rapport avec son impassibilité coutumière ; il se borna à dire : « M. de Caulaincourt est définitivement éconduit (22). »

Les affaires sérieuses étaient réglées ; les plaisirs allaient leur succéder.

L'empereur de Russie et le roi de Prusse dînèrent chez le prince de Bénévent. Le cuisinier du prince était le célèbre Carême ; il ne lui fut pas donné de produire toutes les merveilles de son art (23). La chère fut certainement exquise, mais les services furent peu nombreux ; car les souverains devaient se montrer à l'Opéra.

Le spectacle affiché était *le Triomphe de Trajan*, tragédie lyrique en trois actes, paroles d'Esménard, musique de Lesueur, qui était depuis 1807 l'un des grands succès de l'Académie impériale de musique. L'auteur du livret s'était inspiré de l'incident célèbre qui s'était passé à Berlin, en 1806, lors de l'audience donnée par Napoléon à madame de Hatzfeld ; de même, dans son opéra, Trajan brûlait sur un réchaud les pièces qui établissaient la culpabilité des conspirateurs. Pouvait-on faire représenter une pareille pièce devant le roi de Prusse ? Pouvait-on faire entendre aux Alliés la marche triomphale que Lesueur avait composée en l'honneur de Napoléon, au temps de sa plus grande gloire ? Le préfet de police Pasquier informa Talleyrand de la chose ; celui-ci s'empressa de faire venir M. de Rémusat, qui avait la direction de tous les grands théâtres. Malgré l'heure avancée, on put remplacer *le Triomphe de Trajan* par *la Vestale*, le chef-d'œuvre de Spontini. Ce changement de spectacle n'avait pas eu pour objet, comme le crut Nesselrode, de ménager la modestie d'Alexandre, mais de respecter des convenances politiques indispensables.

Magnifique et honteuse soirée, cette représentation du 31 mars donnée rue de Richelieu devant une salle comble. Quand Alexandre apparut dans la loge impériale, les acclamations éclatèrent de toutes parts, l'orchestre entama l'air de *Vive Henri IV !* L'acteur Laÿs vint chanter des couplets, où de grossiers coups d'encensoir saluaient les deux souverains :

Vive Alexandre,
Vive ce roi des rois !...
Vive Guillaume
Et ses guerriers vaillants !...

Les applaudissements étaient frénétiques. Assis derrière les deux souverains maîtres de l'heure, le prince de Bénevent promenait sur la salle un regard satisfait. La journée s'achevait en triomphe.

Alexandre rentra rue Saint-Florentin. L'hôtel du prince, éclairé *a giorno*, regorgeait de visiteurs qui s'étaient invités eux-mêmes. Autour de Talleyrand évoluait le bataillon sacré, avec Dalberg, de Pradt, Louis, Jaucourt, Bourrienne, Laborie. Quel était le meilleur moyen de mettre le Sénat en mouvement ? C'était la question qui les préoccupait pour le moment. On décida de faire avertir à domicile le plus grand nombre de sénateurs possible et de les convoquer pour le lendemain après-midi à trois heures au palais du Luxembourg.

Sur une banquette de l'antichambre reposait Humbert de La Tour-du-Pin, sous-préfet de Sens, qui était arrivé rue Saint-Florentin quand l'empereur Alexandre faisait son entrée dans l'hôtel. Talleyrand lui avait dit de rester là ; il voulait l'avoir sous la main pour l'envoyer à Amiens au moment opportun ; son père, le marquis de La Tour-du-Pin, était préfet du département de la Somme. A six heures du matin, le 1er avril, le prince, déjà tout habillé et coiffé, vint réveiller le sous-préfet en le frappant sur l'épaule. « Partez, lui dit-il. Mettez une cocarde blanche et criez : Vive le Roi ! (24) » Et voilà comment se font les restaurations.

CHAPITRE XXVII

ÉTABLISSEMENT DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Semallé et Talleyrand. — Nouvelle démarche de Caulaincourt. — Talleyrand préside la séance du Sénat le 1er avril. — Élection des cinq membres du Gouvernement provisoire. — Beurnonville. — Le secrétaire Roux de Laborie. — Les félicitations de Benjamin Constant.

La nuit du 31 mars et la matinée du 1er avril se passèrent à envoyer à domicile des convocations aux sénateurs qui se trouvaient à Paris. Soixante-trois devaient répondre à cet appel d'urgence, soit un peu moins de la moitié ; la dernière liste officielle du Sénat conservateur, celle de l'*Almanach impérial* de 1813, comprend cent quarante et un noms.

Le comte de Semallé, commissaire du comte d'Artois, était arrivé à Paris le 16 mars avec des pouvoirs qui l'accréditaient auprès des personnalités royalistes ; il avait travaillé de son mieux dans les journées du 30 et du 31. La Déclaration, affichée sur les murs de Paris dans la soirée du 31, lui apprit la constitution prochaine d'un gouvernement provisoire. Il essaya d'avoir une audience de l'empereur Alexandre ; Talleyrand l'en empêcha. Alors Semallé prit le parti de voir Talleyrand lui-même ; c'était dans la matinée du vendredi 1er avril. Il lui montra ses pouvoirs, qui portaient la signature de Monsieur. Le prince de Bénévent les baisa avec transport. « Ah ! s'écria-t-il, je reconnais bien l'écriture de Monsieur, » et il appela Jaucourt pour lui faire partager son bonheur. Puis,

s'adressant à Semallé : « Y a-t-il longtemps que vous avez vu le Prince ? Quel beau rôle vous jouez là pour un gentilhomme ! Il faut mettre le sceau à cette belle conduite. Nous allons, d'accord avec l'empereur de Russie, établir un gouvernement provisoire. Donnez-moi votre adresse, je vous ferai prévenir ce soir pour assister à sa nomination. Vous retournerez ensuite auprès du Prince et vous l'engagerez à prendre les couleurs nationales. »

La réponse de Semallé sur ce dernier point fut une protestation indignée : jamais il ne conseillerait au frère de Louis XVI d'arborer les couleurs qui avaient mené le roi de France à l'échafaud. Quant au gouvernement provisoire, n'allait-il pas consacrer tout ce qui s'était passé en France depuis le 21 janvier 93 ? Talleyrand, fort embarrassé, répondit : « Je conçois ce que vous me dites, mais nous ne sommes pas sûrs des intentions de l'Europe. Et pensez-vous qu'on puisse sacrifier l'intérêt d'une nation à l'amour-propre d'une famille (1) ? »

Talleyrand avait éconduit le représentant de Monsieur ; il lui restait à éconduire le représentant de Napoléon. Après quoi, il serait le maître de la partie. La veille, on se le rappelle, il s'était arrangé deux fois pour ne pas recevoir Caulaincourt ; mais, le 1er avril, le duc de Vicence parvint à atteindre le prince rue Saint-Florentin. Il eut avec lui, en présence d'Alexandre, de Nesselrode et d'autres personnes, une longue discussion, dans laquelle il plaida, avec autant de chaleur que de courage, la cause de l'Empereur, qui était à Fontainebleau. C'était au moment même où Talleyrand se rendait au Luxembourg pour y faire prononcer la déchéance. « Eh bien ! dit Caulaincourt, si vous allez au Sénat pour faire prononcer la déchéance de l'Empereur, j'irai de mon côté et pour l'y défendre. » Le prince répondit, sur le ton de la plaisanterie : « Vous faites bien de m'avertir, je vais donner l'ordre de vous retenir dans mon hôtel jusqu'à mon retour. » Le duc de Vicence répliqua sur le même ton : « Vous pensez bien que, si j'en avais eu l'intention, je me serais bien gardé de vous prévenir. » Il ajouta tristement : « Je ne vois que trop qu'il n'y a pas moyen de le sauver, puisque vous êtes tous contre moi (2). » Et le fidèle Caulaincourt se retira en proie à un douloureux découragement.

Madame de Vaines, qui habitait rue Saint-Florentin, à l'entresol, vis-à-vis de l'hôtel de Talleyrand, voyait toutes les allées et venues des gens de la « caverne. » Son ami Thibaudeau rencontrait dans son salon plus d'un intrigant, qui sortait de la maison d'en face et qui colportait des nouvelles, comme Jaucourt, Dalberg, Laborie (3).

Le prince se fit conduire au Luxembourg. Que de souvenirs pour lui dans le palais de Marie de Médicis ! En 1797, voilà bientôt dix-sept ans, son amie madame de Staël et lui avaient assiégé Barras de mille démarches pour obtenir le portefeuille des Relations extérieures. Quelques mois plus tard, il y avait présenté le général Bonaparte aux membres du Directoire et il y avait prédit « les douceurs de sa studieuse retraite. » En 1799, il y avait préparé, avec une singulière habileté où il avait joué Barras, les journées de Brumaire. Et aujourd'hui il venait pour donner le coup de grâce à l'ami du « sublime Ossian, » au héros de Brumaire, à l'Empereur à qui il devait tout, sa situation, sa fortune. Mais il avait une explication, qui servait de réponse à tout : c'était pour la France. Pourquoi faut-il que, dans un sujet si grave et si triste, on pense malgré soi au marquis de *la Critique de l'École des femmes* et à son sempiternel « tarte à la crème ? »

Le prince de Bénévent savait ce qu'il fallait dire à ses collègues du Sénat ; rien n'avait été abandonné aux hasards de l'improvisation ; il avait en poche son discours tout prêt ; c'était celui que lui avait redigé le matin même l'archevêque de Malines, pendant qu'on le coiffait (4).

La séance du Sénat s'ouvrit à trois heures et demie, sous la présidence de S. A. S. le prince de Bénévent, vice-grand-électeur. Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 28 mars, le président prit la parole en ces termes :

« Sénateurs, la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à chacun de vous, pour le prévenir de cette convocation, leur en a fait connaître l'objet. Il s'agit de vous transmettre des propositions. Ce seul mot suffit pour indiquer la liberté que chacun de vous apporte dans cette assemblée. Elle vous donne les moyens de laisser prendre un généreux essor aux sentiments dont

l'âme de chacun de vous est remplie, la volonté de sauver votre pays et la résolution d'accourir au secours d'un peuple délaissé.

» Sénateurs, les circonstances, quelque graves qu'elles soient, ne peuvent être au-dessus du patriotisme ferme et éclairé de tous les membres de cette assemblée, et vous avez sûrement senti tous également la nécessité d'une délibération qui ferme la porte à tout retard et qui ne laisse pas écouler la journée sans rétablir l'action de l'administration, le premier de tous les besoins, pour la formation d'un gouvernement dont l'autorité formée pour le besoin du moment ne peut être que rassurante. »

De Pradt et Talleyrand auraient pu rédiger ces dernières lignes d'une manière plus heureuse.

Après en avoir délibéré, le Sénat arrête :

« 1° Qu'il sera établi un gouvernement provisoire, chargé de pourvoir aux besoins de l'administration et de présenter au Sénat un projet de constitution qui puisse convenir au peuple français ;

» 2° Que ce gouvernement sera composé de cinq membres.

» Procédant de suite à leur nomination, le Sénat élit pour membres du Gouvernement provisoire :

» M. de Talleyrand, prince de Bénévent ; M. le sénateur comte de Beurnonville ; M. le sénateur comte de Jaucourt ; M. le duc de Dalberg, conseiller d'État ; M. de Montesquiou, ancien membre de l'Assemblée constituante.

» Ils sont proclamés en cette qualité par le prince vice-grand-électeur, président. »

Après un échange de vues sur les principes fondamentaux qui devaient figurer dans la nouvelle constitution, la séance fut levée (5).

Une nouvelle séance fut ouverte le même jour, à neuf heures du soir, cette fois sous la présidence du sénateur comte Barthélemy ; elle fut employée à rédiger le procès-verbal de la séance de l'après-midi. Les soixante-trois membres présents y apposèrent leur signature. Le *Moniteur* ajoute, sans autre explication : « Les sénateurs absents pour cause de maladie ont envoyé leurs adhésions. »

Ce fut l'habileté du prince de Bénévent, suivant la remarque

ironique d'un contemporain (6), de faire servir à la ruine de l'Empire un corps qui portait le nom de conservateur. Ce corps se rappelait-il que l'article 54 du sénatus-consulte du 16 thermidor an X lui avait conféré le droit de régler « tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution ? » Depuis le 18 mai 1804, le jeu des sénatus-consultes avait fonctionné à jet continu ; il avait permis à l'assemblée du Luxembourg de mettre la France en coupe réglée, à propos des levées militaires. A présent, « le Sénat se fondait sur les articles de la constitution pour la renverser (7). »

Le procès-verbal du *Moniteur* est muet sur l'élection même d'où sortit le Gouvernement provisoire. Y eut-il plusieurs tours de scrutin ? Quel fut pour chacun des cinq élus le nombre des voix ? Les choses se passèrent avec une simplicité et une rapidité qui ne sont pas le lot ordinaire des débats parlementaires. Le choix des nouveaux « pentarques » de la France avait été arrêté la veille rue Saint-Florentin ; il ne pouvait souffrir et il ne souffrit aucune contradiction. Soixante-trois sénateurs se bornèrent à confirmer ce que, aussi bien, il leur était impossible d'empêcher. On doit ajouter que l'adhésion des régicides du Sénat à l'arrêté du 1er avril fit un grand effet sur les souverains alliés. Talleyrand ne manqua pas de s'applaudir, à diverses reprises, d'avoir su les amener à cette signature ; c'était, d'après lui, une des conditions décisives de la Restauration (8).

On connaît déjà les quatre collègues dont le prince de Bénévent s'était entouré. Suivant Chateaubriand, il y avait placé les partners de son whist (9) ; le mot était vrai pour les trois premiers, Beurnonville, Jaucourt et Dalberg. Quant à l'abbé de Montesquiou, il était là comme une réclame vivante de la légitimité.

Nesselrode, qui appartenait en 1801 à la légation de Russie à Berlin, y avait connu le général Beurnonville, « bon homme, disait-il, nul comme diplomate ; » il ne se doutait guère alors que Talleyrand le choisirait un jour pour le faire entrer dans le Gouvernement provisoire. L'ancien conventionnel Thibaudeau ne manque pas de décocher quelques épigrammes à

« l'Ajax des armées républicaines, » qu'il avait connu jadis fougueux révolutionnaire et qu'il trouvait à présent fougueux partisan des Bourbons. Mais Beurnonville avait de la prestance, et il était de ces utilités qu'on emploie volontiers, parce qu'on les trouve toujours à la portée de la main (10).

Talleyrand choisit Dupont de Nemours, l'ancien ami de Mirabeau, comme secrétaire général du Gouvernement provisoire ; pour secrétaire-adjoint, il prit Roux de Laborie. Celui-ci était le véritable secrétaire. Son activité lui valut le surnom de Figaro ou encore de Cabriolet jaune ; on voyait, en effet, son cabriolet presque en même temps à la porte de tous les hôtels, et de ce cabriolet descendait un homme affairé, à l'agitation haletante. Le personnage fut à cette époque le bras droit du prince de Bénévent ; il passa, on le verra bientôt, pour avoir machiné l'affaire Maubreuil. En voici un crayon pris sur le vif :

« M. Roux de Laborie, cet homme si multiple et si rapide, si connu par la variété, le nombre et la brièveté de ses lettres et de ses visites. On l'annonçait : alors il traversait au pas de course le salon et allait directement jeter deux ou trois mots dans l'oreille de celui ou de celle qu'il savait y trouver, puis il disparaissait. Il aimait mieux revenir quatre fois dans la même maison que d'y passer une heure ; c'est qu'il lui fallait aller dans plusieurs. Il était insaisissable et ne procédait que par apparitions... Il avait inventé, à son usage exclusif, pour ne pas se compromettre dans ses réponses, une sorte d'hiéroglyphe parlé que l'on cherchait à deviner, et pendant ce temps-là il vous échappait. Ses billets, et c'était là le chef-d'œuvre du genre, parlaient aussi, à peu de chose près, la même langue, avec un laconisme monosyllabique, et il fallait encore recourir à lui pour en connaître le sens. Alors, comme ce ne pouvait être que le lendemain au plus tôt, il vous disait d'un ton net et assuré : « Ce n'est plus cela... La question est ailleurs... etc. » Il était au reste bienveillant, officieux, même serviable et spirituel, de l'esprit surtout qu'il s'était créé (11). »

Ce curieux personnage était secrétaire du cabinet de Talleyrand depuis les premiers mois du Consulat. Un haut fonctionnaire de l'époque l'avait ainsi défini : « homme d'esprit, serviable, fin avec un air de bonhomie, doué d'une prodigieuse

aptitude à l'intrigue, d'une grande activité, chercheur d'affaires, il était sans cesse en rapport avec les plus grands personnages du jour, avec les amis et les ennemis de la Révolution, qu'il n'aimait pas. » Il avait donc des traits de caractère qui s'harmonisaient à merveille avec des traits de caractère de Talleyrand. Conpromis dans une vilaine affaire, la communication à un espion étranger d'un traité secret passé entre le tsar Paul Ier et le Premier Consul, il avait dû se retirer en Hollande ; il y avait passé cinq ans. De retour en France, il avait retrouvé toute la confiance de son chef. Cette confiance passait pour lui être fructueuse ; on disait qu'il touchait la dîme de toutes les affaires que faisait le prince (12).

La conduite de Talleyrand dans les journées du 31 mars et du 1er avril lui valut une lettre de félicitations enthousiastes ; l'auteur le comparait — on ne s'y attendait guère — au vainqueur de Fontenoy. Ce correspondant à l'imagination ardente était un ancien ami, qu'il avait perdu de vue depuis longtemps, Benjamin Constant ; sa vie politique et sa vie intime avaient été marquées dans les dix dernières années par bien des orages. Pour le moment, à la veille de rentrer en France, il était tout à la joie de la chute de Napoléon. Le 3 avril 1814, il écrivait au prince de Bénévent :

« Vous avez glorieusement expliqué une longue énigme, et quelque bizarre, quelque inconvenante que soit peut-être cette manière de vous en féliciter, je ne puis résister au besoin de vous remercier d'avoir à la fois brisé la tyrannie et jeté les bases de la liberté. Sans l'un, je n'aurais pu vous rendre grâces de l'autre. 1789 et 1814 se tiennent noblement dans votre vie. Vous ressemblez dans l'histoire à Maurice de Saxe et vous ne mourrez pas au moment du succès... Il est doux d'exprimer son admiration, quand on l'éprouve pour un homme qui est en même temps le sauveur et le plus aimable des Français. J'écris ces mots après avoir lu les bases de la constitution décrétée.

» Pardon si je n'ajoute aucun de vos titres ; l'Europe et l'histoire vous les donneront avec bonheur. Mais le plus beau titre sera toujours celui de président du Sénat.

» Hommage et respect. — Benjamin Constant (13). »

CHAPITRE XXVIII

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Adresse aux armées. — « L'homme aux six têtes. » — Voyage de Pie VII. — Démarches auprès de Marmont. — Le dîner des sénateurs. — Constitution faite par le Sénat. — Abdication de Napoléon ; 6 avril. — La cocarde blanche. — Destruction de pièces officielles. — Le traité de Fontainebleau. — Entrée de Monsieur à Paris ; 12 avril. — « Un Français de plus. » — Le trésor de la Couronne. — La réception du Sénat par Monsieur. — Madame de Staël et Talleyrand. — Les profits de la Restauration.

Le premier acte du Gouvernement provisoire fut une « adresse aux armées françaises. » Il importait, avant tout, en effet, de détacher de Napoléon l'armée qui était sa gloire et sa force. Cette adresse porte la date du 2 avril 1814.

« Soldats ! La France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années...

» Seriez-vous sourds à la voix de la patrie qui vous rappelle et vous supplie ? Elle vous parle par son Sénat, par sa capitale et surtout par ses malheurs. Vous êtes ses plus nobles enfants et ne pouvez appartenir à celui qui l'a ravagée, qui l'a livrée sans armes, sans défense, qui a rendu votre nom odieux à toutes les nations, et qui aurait peut-être compromis votre gloire, si un homme, qui n'est pas même Français, pouvait affaiblir l'honneur de nos armes et la générosité de nos soldats.

» Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon ; le Sénat et la France entière vous dégagent de vos serments. »

Suivent les signatures du prince de Bénévent et de ses quatre collègues.

» Un homme qui n'est pas même Français : » voilà ce que la passion de la vengeance faisait écrire à Talleyrand, quand Talleyrand avait été pendant de longues années le collaborateur de cet homme, quand il l'avait comblé de flatteries, quand il l'avait aimé, — le mot, on l'a vu, n'est pas impropre, — et quand son esprit avait naturellement le sens de la mesure. Comment Talleyrand a-t-il mis son titre de prince, à lui donné par Napoléon, au bas d'une ineptie aussi révoltante ?

Une estampe en couleurs de l'époque représente les cinq membres du Gouvernement provisoire assis autour d'une table (1). Chacun d'eux a sur la tête des girouettes ; Talleyrand est seul à en avoir cinq. Il montre un papier sur lequel est écrit : « Le Gouvernement provisoire annonce à l'armée la déchéance de Napoléon, décrété *(sic)* par le Sénat, séance du 2 avril 1814. » Au bas de la gravure, ces vers de la *Satire VIII* de Boileau :

> Il change à touts moments d'esprit comme de mode,
> Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
> Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.

Cette adresse du 2 avril 1814 n'a pas été oubliée dans le long article que le *Dictionnaire des Girouettes ou Nos Contemporains peints d'après eux-mêmes* (Paris, 1815) consacre à TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice).

« L'homme aux six têtes, » tel est le titre d'une caricature du *Nain jaune* (2). Elle représente Talleyrand de face ; il tient, de la main droite, une crosse épiscopale et, de la main gauche, un bâton surmonté d'un moulin avec une girouette. Il est chaussé d'un soulier orthopédique ; une erreur, qui n'est pas rare dans les caricatures sur Talleyrand, a mis ce soulier au pied gauche. De chacune des six bouches sortent des banderolles avec ces inscriptions : Vive le Roi ! Vive l'Empereur ! Vive le Premier Consul ! Vive la liberté ! Vive les notables ! (Cette tête porte une grande mitre.) Vive l'... ! *(sic)* Quel devait être ce sixième cri que l'homme aux six têtes allait bientôt proférer ?

Le prince de Bénévent devient M. de Bienauvent, M. du Bonvent, M. A tous les vents, M. Tournetoujours, M. de Tourne-

mine. Et partout son nom est accompagné de la triple girouette, qui fait de lui le grand-maître de l'ordre de la Girouette, institué par le *Nain jaune*.

Le président du Gouvernement provisoire n'a pas manqué de rappeler un acte qui est, en effet, à son honneur. Le 2 avril, il donna des ordres pour que le retour de Pie VII à Rome ne subît aucune entrave. Le Saint-Père avait pu quitter Fontainebleau le 23 janvier 1814 ; à petites journées, il s'acheminait vers la Ville Éternelle. Les fonctionnaires ne mettaient pas de l'empressement à faciliter ce voyage. Le prince de Bénévent eut grandement raison de les rappeler aux convenances ; il donna des ordres pour qu'on mît fin à toutes les difficultés et qu'on rendît au Souverain Pontife sur la route les honneurs qui lui étaient dus (3). Combien il eût été glorieux pour lui d'être sorti de sa neutralité ou de son indifférence dans les tragiques conflits de 1809 ou de 1811 qui avaient mis aux prises le Pape et l'Empereur ! Sans doute, ni en 1809 ni en 1811, il n'appartenait pas au gouvernement ; mais il avait toutes les facilités d'approcher Napoléon et de lui adresser des paroles de sagesse et de modération. Il n'en avait rien fait.

Depuis la matinée du 31 mars l'Empereur n'avait pas bougé de Fontainebleau ; il y était avec les divisions de la Vieille et de la Jeune Garde ; l'armée de Marmont, cantonnée à Essonnes, formait comme un bouclier qui le protégeait du côté de Paris. Talleyrand ne pouvait vivre avec cette menace éventuelle. Pour y parer, on devait avant tout déplacer l'armée de Marmont. Alors rue Saint-Florentin le prince, Dalberg, Louis, Laborie arrêtèrent toute une machination. Il fallait convaincre le duc de Raguse qu'en se donnant au Gouvernement provisoire, il ne faisait qu'obéir au Sénat, dont le décret du 3 avril venait de délier le peuple français et l'armée du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte. Si on lui demandait de transporter son armée en Normandie, c'est pour qu'elle pût y devenir le noyau de reconstruction des forces militaires de la France ; alors le Gouvernement provisoire pourrait traiter avec les Alliés dans des conditions avantageuses. En agissant ainsi, Marmont s'assurait la reconnaissance de tous les Français.

Alexandre, Nesselrode, Schwarzenberg, mis au courant, approuvèrent pleinement cette manière de présenter les choses.

Louis et Laborie indiquèrent un ancien aide de camp du maréchal, M. de Montessuy, pour porter cette proposition au quartier général d'Essonnes. Les arguments de cet envoyé ne devaient que trop bien réussir. Dans la nuit du 4 au 5 avril, l'un des généraux de Marmont, Souham, conduisit ses troupes à Versailles, et Marmont ne s'y opposa pas. Le malheureux arriva rue Saint-Florentin, en venant de Versailles, quand Talleyrand sortait de table ; il était tout couvert de poussière, harassé, mourant de faim, mais il était le héros de la journée. Chacun s'empresse pour le complimenter. « Il faut le faire dîner avant de le faire parler, » dit le prince. On apporte une petite table dans le salon même, et le duc de Raguse se met à dîner (4).

Le jour même, 4 avril 1814, Talleyrand envoyait ce billet à la duchesse de Courlande :

« Voilà, chère amie, une bonne nouvelle. Le maréchal Marmont vient de capituler avec son corps. C'est l'effet de nos proclamations et papiers. Il ne veut plus servir pour Bonaparte contre la patrie. — Je vous prie de dîner ici avec Dorothée, que j'embrasse. — Donnez-lui un des imprimés ci-joints. — Je vous aime. »

Quand la défection du duc de Raguse fut une chose acquise, Archambaud de Périgord, le frère cadet du prince, se livra, avec quelques fougueux royalistes, à une démonstration en public. Ayant arboré à son chapeau une énorme cocarde blanche, il parcourut à cheval divers quartiers de Paris pour annoncer ce qui venait de se passer. Son zèle faillit lui coûter cher. Arrivé rue du faubourg Saint-Honoré, à la hauteur de l'avenue Marigny, il se heurta à un poste de gardes nationaux ; le commandant fut sur le point d'ouvrir le feu contre lui et sa petite troupe, mais il reconnut le frère du prince de Bénévent (5).

Talleyrand imagina de faire recevoir le Sénat par l'empereur Alexandre dans les salons de la rue Saint-Florentin. Il

fallait que la réunion fût nombreuse et imposante ; or, bien des sénateurs étaient absents ou peu favorables à cette idée. Le prince enrôla des figurants (6) : il leur fit prendre le costume officiel des sénateurs : habit et manteau de velours brodés d'or et doublés de soie jaune, cravate de dentelle, ceinture de soie blanche, culotte blanche, chapeau de feutre noir retroussé, avec une ganse en or et un bouquet de plumes blanches. Alors sénateurs authentiques et comparses eurent une audience solennelle du tsar, qui déclara avoir fait la guerre à un homme et non à la France ; pour lui, il était l'ami du peuple français. Puis un dîner magnifique, pour lequel Carême avait eu le temps de préparer des merveilles, réunit tous les invités. Alexandre, un verre de champagne en main, porta un toast au roi de France Louis XVIII. Et tous les convives de boire à la santé du roi (7).

Un ministère était constitué le 3 avril ; le prince y fit entrer ses partisans et ses amis personnels : Henrion de Pansey à la Justice, le comte Laforêt aux Affaires étrangères, le comte Beugnot à l'Intérieur, le général Dupont à la Guerre, le baron Malouet à la Marine, le baron Louis aux Finances, le comte Anglès, sur le refus de Pasquier, à la Police générale. Bourrienne reçut la place très importante de directeur général des Postes ; comme le disait son prédécesseur Lavalette, c'était confier le secret des lettres au plus offrant et dernier enchérisseur (8).

Si le régime napoléonien n'avait été qu'une dictature déguisée, le régime bourbonien devait être entouré de garanties politiques. Talleyrand avait chargé le duc de Plaisance Lebrun, l'ancien architrésorier, de préparer un projet de constitution. Rendez-vous fut donné à environ vingt-cinq hommes politiques pour en entendre la lecture. Le 3 avril au soir, ils se réunirent, sous la présidence de Talleyrand, dans une petite pièce de l'entresol de son hôtel. On attendait je ne sais quelle merveille constitutionnelle. La déception fut profonde ; car Lebrun, quelque peu goguenard, se borna à donner lecture de la constitution de 1791, comme d'un remède universel et unique pour toutes les maladies de l'État. Le plus déconfit de l'assistance était peut-être le prince ; mais il se ressaisit bien

vite. Il rendit hommage à la constitution de 1791 ; aurait-il pu faire autrement, lui un ancien Constituant ? Puis il ajouta : « Dans cette constitution il n'y a qu'un corps législatif et une seule chambre ; il nous en faut deux. Nous avons un Sénat dont nous ne pouvons nous passer. Cela seul doit amener de très grandes différences dans les combinaisons des pouvoirs. Ce qu'il faut décider, c'est une sorte de déclaration de principes, l'établissement de quelques bases solides sur lesquelles toutes les dispositions de détail pourront ensuite se coordonner. »

Il y eut un échange de vues entre les membres présents. Puis Talleyrand reprit la parole ; cette fois, ce fut pour faire l'éloge du souverain dont le retour était, à ses yeux et aux yeux de tous les gens sensés, un événement inévitable.

« Il faut, dit-il, que vous songiez, messieurs, que l'œuvre à laquelle vous allez travailler sera jugée par un homme d'un esprit supérieur. Le prince qui doit l'accepter et lui donner la vie, qu'elle doit tenir de son concours, est plus en état que personne de la juger. A ses lumières naturelles se joint l'expérience qu'un long séjour en Angleterre lui a nécessairement fait acquérir sur ces hautes matières dont il a, vous le savez, toujours été fort occupé. Vous n'avez pas oublié, sans doute, qu'il a manifesté, dès l'assemblée des Notables, ses opinions et ses principes. Il est donc en état de discuter article par article, peut-être mieux qu'aucun de nous, tout ce qui doit entrer dans une constitution sagement modérée. Il ne faut pas nous le dissimuler, nous aurons à faire à forte partie ; nous serions mal venus si nous offrions à un tel prince un ouvrage faiblement conçu, qui ne satisferait ni sa forte raison ni ses hautes lumières. Il faut par conséquent faire du bon et éviter par-dessus tout de nous perdre dans les détails (9). »

Le Sénat se mit rapidement au travail ; en quarante-huit heures, ce fut chose faite. Le 6 avril, il adoptait à l'unanimité une constitution, à laquelle Talleyrand fit donner le nom de Charte constitutionnelle ; l'article 2 était ainsi conçu : « Le peuple français appelle librement au trône de France Louis-Stanislas-Xavier de France, frère du dernier roi, et, après lui, les autres membres de la maison de Bourbon dans l'ordre ancien. »

Les sept jours qui venaient de s'écouler depuis le 31 mars jusques et y compris le 6 avril tiennent une grande place dans la vie de Talleyrand ; c'est au cours de cette semaine qu'il fut le restaurateur de la monarchie nationale. Le 7 avril, il adressait à la duchesse de Courlande le billet qui suit :

« Le dîné de famille n'aura lieu que lundi [le 11]. — Il y aura un *Te Deum* russe dimanche [le 10] sur la place qui est devant la maison ; jusque-là on [le tsar] est dans les austérités du carême. Venez dîner avec nous ici, ainsi que Dorothée. — Je vous embrasse. Lisez les 20 premières lignes du *Moniteur*. Tout est fini et très bien fini. »

Le *Moniteur* du jour portait : « Louis-Stanislas-Xavier est rendu aux vœux des Français par une Charte constitutionnelle également avantageuse au peuple et à l'auguste famille destinée à le gouverner. »

Tout était fini, en effet. Cependant, il y avait eu, dans la nuit du 4 au 5 avril, une alerte assez chaude. Vers minuit étaient arrivés rue Saint-Florentin le duc de Vicence, le maréchal Ney et le maréchal Macdonald ; ils apportaient la nouvelle de l'abdication de Napoléon, sous condition de la régence au nom de son fils. Talleyrand eut un entretien particulier avec le duc de Vicence ; mais les plénipotentiaires de l'Empereur refusèrent d'entrer en pourparlers avec le Gouvernement provisoire. Eux partis, une discussion s'ouvrit entre Alexandre, qui ne voyait que des avantages dans la proposition faite, et les membres du Gouvernement, qui étaient d'un avis contraire. Talleyrand, en particulier, insista sur ceci, que cette solution n'offrait aucune garantie ; quel moyen aurait-on d'empêcher Napoleon de reprendre, au bout de quelques jours peut-être, les rênes du gouvernement (10) ? On discuta ainsi jusqu'à deux heures du matin. Dans la matinée du 5, le tsar avait accepté et fait accepter à ses alliés les arguments de Talleyrand : la régence ne serait qu'une continuation du gouvernement de Napoléon. Une chose avait achevé de le convaincre, la nouvelle officielle de la défection de Marmont (11).

Alors, le 6 avril, à Fontainebleau, Napoléon signa son abdi-

cation plénière, sans condition. S'adressant à Lefebvre, le duc de Danzig, il exhala ses plaintes contre le prince de Bénévent. « Je succombe à la trahison, dit-il. Talleyrand est un brigand comme Marmont : il a trahi la religion, Louis XVI, l'Assemblée constituante, le Directoire ; pourquoi ne l'ai-je pas fait fusiller ? Quoique renégat de la Révolution, ce n'en est pas moins un révolutionnaire. » Sa colère tombée, il s'exprima avec une sorte d'indulgence sur le compte de l'homme qui lui avait fait le plus de mal. « Au fond, disait-il, celui-là m'a très bien servi, tant qu'il m'a servi ; je me suis brouillé avec lui, peut-être un peu légèrement, je l'ai alors maltraité. Il devait être tenté de se venger ; un esprit aussi délié que le sien ne pouvait manquer de reconnaître que les Bourbons s'approchaient, qu'eux seuls pouvaient assurer sa vengeance. Il a donc été au-devant d'eux, c'est tout simple. J'ai fait une grosse faute ; l'ayant conduit au point de mécontentement où il était arrivé, je devais ou l'enfermer ou le tenir toujours à mes côtés (12). »

En quelques jours, l'hôtel de la rue Saint-Florentin était devenu à la fois le cœur et le cerveau de Paris. Reinhard, le ministre plénipotentiaire, comparait l'antichambre du prince à une lanterne magique. « L'ancienne et la nouvelle noblesse, écrit-il, s'y coudoient ; le clergé et les laïques s'y rencontrent ; Bourrienne y règne en maître ; le vieux Dupont de Nemours remplit les fonctions de secrétaire particulier, et Fouché est revenu de Naples pour avoir sa part du festin. Tous les grands dignitaires et sénateurs qui s'étaient éloignés envoient leur adhésion et chacun s'efforce de remonter à la surface. » Les journaux étaient remplis d'adhésions à la Restauration. Le comte Réal, que Napoléon avait adjoint à Fouché, en 1804, dans le ministère de la Police générale, envoya trois fois la sienne ; le prince de Bénévent ne voulait pas la faire paraître (13).

Talleyrand, en effet, entendait rester maître du mouvement qui poussait alors bien des hommes politiques vers le nouvel état de choses. Merlin de Thionville, le fougueux révolutionnaire qui avait pris, en 1792, une part active à la journée

du 10 août, avait salué le retour des Bourbons comme devant être l'ère de la liberté succédant à la tyrannie de Napoléon. Il avait demandé et obtenu de former un corps franc pour concourir au rétablissement du roi ; puis Talleyrand l'avait laissé de côté, comme une brebis galeuse. Miot de Mélito, intendant du roi Joseph, ne fut pas mieux traité ; il se présenta, le 9 avril, à l'hôtel de la rue Saint-Florentin, au nom de l'ancien roi d'Espagne ; il y revint à quatre reprises ; de farouches huissiers ne le laissèrent pas entrer ; il lui fut impossible d'arriver jusqu'à « l'invisible divinité de ces lieux. » Une lettre qu'il écrivit à Talleyrand le 18 avril resta sans réponse (14).

D'autre part, le prince de Bénévent eut l'idée bizarre de vouloir que l'impératrice Joséphine témoignât son adhésion au retour des Bourbons. Une lettre fut concertée à ce sujet entre lui et madame de Rémusat ; celle-ci se chargea de demander à Joséphine de l'adresser au comte d'Artois. Un refus très net fut toute la réponse que méritait cette démarche inconvenante (15).

Le vieux maréchal Jourdan, qui commandait à Rouen, Jourdan, le vainqueur de Fleurus, qui avait conservé, même sous l'Empire, un renom de républicanisme, avait été le premier à faire arborer par ses troupes la cocarde blanche, dès le 8 avril. C'était le résultat d'un joli tour de Talleyrand. Celui-ci avait écrit au maréchal que le duc de Raguse avait fait prendre à ses troupes la cocarde blanche (ce qui n'était pas vrai) et qu'il l'engageait à suivre cet exemple. Jourdan répondit qu'il s'y conformait. Le prince montra alors la lettre de Jourdan au duc de Raguse. « Mais je n'ai pas pris la cocarde blanche, s'écria celui-ci. — C'est fâcheux, j'en conviens. Mais que voulez-vous y faire ? Le démentir ? Ce sera cent fois plus fâcheux pour vous. Arborez le drapeau blanc, croyez-moi. » Il fallut bien que Marmont fît comme Jourdan, quand Jourdan avait cru faire comme Marmont (16).

Un des premiers soins du président du Gouvernement provisoire fut d'enlever, dans les archives du cabinet impérial au Louvre, les pièces officielles qui pouvaient le compromettre, papiers sur les débats avec le Saint-Siège, papiers sur le duc

d'Enghien, papiers sur les affaires d'Espagne, et autres de ce genre. Dès le 4 avril, M. de Villers se présentait, au nom du Gouvernement provisoire, chez M. Bary, archiviste de la secrétairerie d'État. Malgré les protestations de celui-ci, il fit une enquête pour se rendre compte de l'état des divers fonds. Il revint le 7, et cette fois il prit lui-même possession du service. Alors, en pleine connaissance de cause et en pleine liberté d'action, il procéda à un minutieux échenillage, qui répondit parfaitement aux intentions du prince de Bénévent. Quand celui-ci eut en sa possession les pièces qui auraient pu servir un jour de preuves contre lui, il les livra au feu. La besogne de M. de Villers une fois terminée, ses fonctions provisoires prirent fin (17).

Une autre précaution de Talleyrand fut de profiter de sa situation pour se défaire de sa propriété de Saint-Brice, qu'il trouvait onéreuse et qui ne l'intéressait plus. Il fit proposer au fermier des jeux de Paris de l'acheter ; celui-ci refusa. On lui fit comprendre que si l'acte d'achat n'était pas signé dans les vingt-quatre heures, le bail des jeux lui serait enlevé. Il signa donc et, pour avoir malgré lui la maison de campagne de Saint-Brice, il versa à Talleyrand la somme de huit cent mille francs (18).

Le dimanche 10 avril, jour de Pâques, le prince assista, des fenêtres de son hôtel, à une cérémonie imposante qui se déroula sur la place de la Concorde. L'empereur Alexandre avait fait dresser un grand autel sur une estrade au milieu de la place. Après une revue des troupes alliées, qui étaient en ligne sur les boulevards depuis l'Arsenal jusqu'à la rue Royale, le tsar, le roi de Prusse, le prince de Schwarzenberg vinrent assister à la célébration d'un *Te Deum*. La bénédiction fut donnée par des prêtres du rite orthodoxe. Aux yeux de beaucoup d'assistants, cette fête religieuse, célébrée à côté de l'emplacement des échafauds où étaient montés Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Élisabeth et des centaines de victimes, eut le caractère d'une cérémonie expiatoire.

Ce jour-là, 10 avril 1814, Talleyrand adressait ce billet à la duchesse de Courlande :

« L'empereur [Alexandre] dînera ici aujourd'hui, chère

amie ; dînez-y avec Dorothée. — J'engage Archambaud et je veux que Dorothée y soit la première, puisque Archambaud y dîne. C'est elle qui le reçoit chez moi. »

Dorothée eut le plaisir de dîner ce jour de Pâques à la table de son oncle, en compagnie du tsar, de sa mère et de son beau-père. Il n'est pas question de son mari, le comte Edmond de Périgord ; il avait été fait prisonnier pendant la campagne de France ; sans doute, il n'était pas encore de retour à Paris.

Le lendemain s'ouvrit la grande semaine, qui allait consacrer, deux jours de suite, le succès de la politique que le prince de Bénévent poursuivait depuis le 31 mars. Le lundi 11 avril, ce fut le traité dit de Fontainebleau, signé en réalité à Paris ; il consacrait la renonciation définitive de Napoléon à toute souveraineté sur l'Empire Français et le Royaume d'Italie, et il lui concédait, à titre viager, la Principauté de l'île d'Elbe. Sur les instances de Talleyrand, des arrangements spéciaux avaient été convenus en faveur de l'ancienne reine de Hollande. « Ah ! pour la reine Hortense, avait-il dit, je la mets à part (19). »

Une caricature anglaise de Rowlandson, *The affectionate farewell, or kick for kick*, se rapporte au rôle du prince de Bénévent dans ce traité du 11 avril. Talleyrand en fureur brandit de sa main droite une canne-massue ; il tient de sa main gauche un papier avec ces mots : « Abdication ou les Dernières Volontés d'un meurtrier ; » il envoie un grand coup de pied, avec son soulier orthopédique, à Napoléon, qui fuit devant lui, en murmurant : « Votre très humble serviteur, monsieur Tally. » De la bouche grimaçante et édentée de Talleyrand s'échappent ces mots : « Va-t'en, coquin. Je briserai ta couronne, misérable vagabond. » *I'll crack your crown, you pitiful vagabond* (20).

Le jour même du traité de Fontainebleau, le 11 avril, le prince écrivait à la duchesse de Courlande :

« Chère amie, je n'ai pu écrire de la matinée. — Ma tête a par trop d'affaires. — Venez dîner avec Dorothée. L'empereur dîne. Le dîné de famille me paraît avoir été complet hier. Je trouve cela fini. — Je vous aime. M. le comte d'Artois arrive demain à Paris. Vous aurez vos places. »

Enfin, voici la grande journée, la journée triomphale, le mardi 12 avril 1814, le jour de l'entrée de Monsieur à Paris.

A mesure que le comte d'Artois s'était approché de Paris, le prince de Bénévent lui avait envoyé des hommes de sa confiance, le duc de Maillé, qui le rejoignit aux environs de Nancy, Ouvrard, le trop fameux financier, qui alla le saluer à Livry, à trois lieues de la capitale. On voudrait savoir si ce fut bien la politique qui occupa les entrètiens de Livry ; ne serait-ce pas plutôt quelqu'une de ces tractations d'argent dans lesquelles Ouvrard excellait (21) ?

Que disent sur la journée du 12 avril les *Mémoires* de Talleyrand ? « Le 12 avril 1814, M. le comte d'Artois, auquel j'avais envoyé M. de Vitrolles à Nancy, fit son entrée dans Paris et prit le titre de lieutenant général du royaume. Je lui retrouvai pour moi la même bienveillance que dans la nuit du 17 juillet 1789, lorsque nous nous étions séparés, lui pour émigrer, moi pour me lancer dans le tourbillon qui avait fini par me conduire à la tête du Gouvernement provisoire. Étranges destinées (22) ! » Et c'est tout. Étranges destinées, en effet, que celles de ces deux hommes qui reprenaient contact au bout de vingt-cinq ans de séparation complète, qui allaient continuer leurs relations directes seize ans durant, et qui, au bout de ces seize ans, allaient prendre position aux deux côtés de la barricade, l'un du côté des vaincus, pour quitter la France à jamais, l'autre du côté des vainqueurs pour recommencer une étape nouvelle de sa prodigieuse carrière. Étranges destinées !

Le 12 avril, à midi, les cinq membres du Gouvernement provisoire se rendirent à la barrière de Bondy, au-devant de Monsieur. Le prince de Bénévent, parlant au nom du Gouvernement provisoire, le harangua en ces termes :

« Monseigneur, le bonheur que nous éprouvons en ce jour de régénération est au delà de toute expression, si Monsieur reçoit, avec la bonté céleste qui caractérise son auguste maison, l'hommage de notre religieux attendrissement et de notre dévouement respectueux (23). »

Monsieur répondit quelques mots ; puis le cortège officiel se mit en route, par le faubourg Saint-Denis, jusqu'à Notre-Dame, pour la célébration d'un *Te Deum* ; de Notre-Dame il

gagna ensuite les Tuileries, au milieu de vives acclamations. Talleyrand put aller se reposer rue Saint-Florentin, il avait bien travaillé.

Le soir même du 12 avril, l'empereur Alexandre quittait l'hôtel du prince de Bénévent ; il y avait passé douze jours ; il allait s'installer au palais de l'Élysée, où il retrouva les souvenirs de Caroline Murat et de Napoléon.

Qu'est-ce que Monsieur, à la barrière de Bondy, avait répondu aux mots d'effusion du prince de Bénévent ? On doit ici donner la parole à Beugnot, qui était alors ministre de l'Intérieur. Son récit amusant pourrait s'intituler : « Comment on fabrique un mot historique. » Il a aussi l'intérêt de montrer, par un exemple saisissant, comment le prince faisait travailler ceux qu'il employait.

« En quittant le prince [Monsieur], rapporte Beugnot, je repris mon travail ordinaire et je le quittai sur les onze heures du soir pour aller chez M. de Talleyrand. Je le trouvai s'entretenant de la journée avec MM. Pasquier, Dupont de Nemours et Anglès. On s'accordait à la trouver fort belle. M. de Talleyrand rappela qu'il fallait faire un article au *Moniteur*. Dupont s'offrit de le faire. « Non pas, reprit M. de Talleyrand, vous y » mettriez de la poésie, je vous connais ; Beugnot suffit pour » cela. Qu'il passe dans la bibliothèque et qu'il broche bien vite » un article, pour que nous l'envoyions à Sauvo. » Je me mets à la besogne, qui n'était pas fort épineuse ; mais, parvenu à la mention de la réponse du prince à M. de Talleyrand, j'y suis embarrassé... Je reviens à M. de Talleyrand, et je lui fais part de la difficulté. « Voyons, me répondit-il, qu'a dit Monsieur ? » Je n'ai pas entendu grand'chose ; il me paraissait ému et » fort curieux de continuer sa route ; mais, si ce qu'il a dit ne » vous convient pas, faites-lui une réponse. — Mais comment » faire un discours que Monsieur n'a pas tenu ? — La difficulté » n'est pas là. Faites-le bon, convenable à la personne et au » moment, et je vous promets que Monsieur l'acceptera, et si » bien, qu'au bout de deux jours il croira l'avoir fait, et il » l'aura fait. Vous n'y serez plus pour rien. — A la bonne » heure ! » Je rentre, j'essaye une première version, et je l'apporte à la censure. « Ce n'est pas cela, » dit M. de Talleyrand.

» Monsieur ne fait pas d'antithèses et pas la plus petite fleur » de rhétorique. Soyez court, soyez simple, et dites ce qui » convient davantage à celui qui parle et à ceux qui écoutent. » Voilà tout. — Il me semble, » reprit M. Pasquier, « que ce qui » agite bon nombre d'esprits est la crainte des changements » que doit occasionner le retour des princes de la maison de » Bourbon ; il faudrait peut-être toucher ce point, mais avec » délicatesse. — Bien, et je le recommande, » dit M. de Talleyrand. J'essaye une nouvelle version et je suis renvoyé une seconde fois, parce que j'ai été trop long et que le style est apprêté. Enfin j'accouche de celle qui est au *Moniteur*, et où je fais dire au prince : « Plus de divisions : la paix et la France. » Je la revois enfin ! et rien n'y est changé, si ce n'est qu'il s'y » trouve un Français de plus. » — « Pour cette fois, je me » rends, » reprit enfin le grand censeur. « C'est bien là le dis- » cours de Monsieur, et je vous réponds que c'est lui qui l'a » fait. Vous pouvez être tranquille à présent. » Et en effet le mot fit fortune ; les journaux s'en emparèrent comme d'un à-propos heureux ; on le reproduisit aussi comme un engagement pris par le prince, et le mot du *Français de plus* devint le passeport obligé des harangues qui vinrent pleuvoir de toutes parts. Le prince ne dédaigna pas de le commenter dans ses réponses, et la prophétie de M. de Talleyrand fut complètement réalisée (24). »

Le lendemain même de l'entrée de Monsieur à Paris, une affaire assez délicate mit en conflit Talleyrand, en sa qualité de président du Gouvernement provisoire, et le comte de Semallé, qui était à Paris depuis le 16 mars comme agent officiel du comte d'Artois. Semallé avait appris que Marie-Louise, qui venait de quitter Blois, était arrivée à Orléans avec le trésor de la Couronne ; il s'agissait d'une somme de huit à dix millions. Semallé dépêcha à Orléans deux commissaires, M. de La Grange et M. de Villeneuve d'Arifat, pour ramener à Paris les caisses précieuses. Talleyrand donna la même mission au maître des requêtes Dudon. Celui-ci arriva trop tard. Le trésor était déjà parti sous la garde des deux commissaires de Semallé, qui l'avaient conduit aux Tuileries et déposé dans les caves du

pavillon de Marsan ; ce qui revenait à les mettre à la disposition de Monsieur. A cette nouvelle, Talleyrand se rendit aux Tuileries avec son collègue Jaucourt et le baron Louis, ministre des Finances ; il demanda à Monsieur que toutes les caisses du trésor fussent transportées à la Trésorerie nationale, comme appartenant à l'État. Ce ne fut point l'avis de Semallé ; pour lui, le trésor en question n'était pas la propriété de l'État, mais bien la propriété particulière de Bonaparte. Bref il fut décidé que le trésor serait gardé au pavillon de Marsan jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII. M. de La Bouillerie, trésorier de la liste civile, se chargea de faire l'inventaire des caisses qui avaient été rapportées d'Orléans (25).

A quel titre le comte d'Artois était-il entré à Paris ? Sans doute il était le frère de Louis XVIII et son successeur éventuel ; mais, au point de vue du droit constitutionnel, la qualification de lieutenant général du royaume que lui donnaient ses partisans n'avait pas de valeur ; elle ne pouvait en avoir que si le Sénat lui conférait cette lieutenance générale. Telle était l'opinion de Talleyrand ; il la soutenait avec énergie contre l'abbé de Montesquiou, aux yeux de qui Monsieur était lieutenant général du royaume en vertu d'une délégation de son frère. Le prince de Bénévent rappelait que le Sénat avait fait une constitution ; le roi ne pouvait pas régner avant de l'avoir acceptée et jurée ; jusque-là, il se trouvait dans l'impossibilité de déléguer un pouvoir qui ne lui appartenait pas encore. Le Sénat avait rendu à merveille depuis quelques jours les services qu'on lui avait demandés ; pourquoi ne pas continuer à recourir à lui ?

Talleyrand trouva un partisan déterminé de sa manière de voir dans la personne de Fouché. Le duc d'Otrante, on se le rappelle, était rentré à Paris le 8 avril ; il avait repris aussitôt ses relations avec le prince de Bénévent, dînant chez lui rue Saint-Florentin, le recevant dans son château de Ferrières. Le prince le fit assister, à diverses reprises, aux délibérations du Gouvernement provisoire ; là, il avait nettement opiné pour que le comte d'Artois tînt d'une délégation du Sénat la lieutenance générale du royaume (26).

Les choses se passèrent comme Talleyrand le voulait. Le 14 avril, Monsieur reçut aux Tuileries le Sénat et le Corps législatif. Le Sénat lui fut présenté par son président, le prince de Bénévent, qui s'exprima en ces termes :

« Monseigneur, le Sénat apporte à Votre Altesse Royale l'hommage de son respectueux dévouement.

» Il a provoqué le retour de votre auguste maison au trône de France. Trop instruit par le présent et le passé, il désire, avec la nation, affermir pour jamais l'autorité royale sur une juste division des pouvoirs et sur la liberté publique, seules garanties du bonheur et des intérêts de tous.

» Le Sénat, persuadé que les principes de la constitution nouvelle sont dans votre cœur, vous défère, par le décret que j'ai l'honneur de vous présenter, le titre de lieutenant général du royaume, jusqu'à l'arrivée du roi votre auguste frère. Notre respectueuse confiance ne peut mieux honorer l'antique loyauté qui vous fut transmise par vos ancêtres.

» Monseigneur, le Sénat, en ces moments d'allégresse publique, obligé de rester en apparence plus calme sur la limite de ses devoirs, n'en est pas moins pénétré des sentiments universels. Votre Altesse Royale lira dans nos cœurs, à travers la retenue même de notre langage. Chacun de nous, comme Français, s'est associé à ces touchantes et profondes émotions qui vous ont accompagné dès votre entrée dans la capitale de vos pères, et qui sont plus vives encore sous les voûtes de ce palais, où l'espérance et la joie sont enfin revenues avec un descendant de saint Louis et d'Henri IV.

» Pour moi, Monseigneur, permettez que je me félicite d'être auprès de Votre Altesse Royale l'interprète du Sénat, qui m'a fait l'honneur de me choisir pour son organe. Le Sénat, qui connaît mon attachement à ses membres, a voulu me ménager encore un doux et beau moment. Les plus doux, en effet, sont ceux où l'on se rapproche de Votre Altesse Royale pour lui renouveler les témoignages de son respect et de son amour. »

Monsieur répondit par un discours auquel avaient travaillé à l'avance Vitrolles et quelques personnages de son intimité, sur les indications qui avaient été fournies par Talleyrand. Parlant de l'acte constitutionnel que le Sénat avait rédigé, il

déclara qu'il ne craignait pas d'être désavoué par son frère, s'il assurait que celui-ci en admettait les bases ; toutefois il faisait pressentir la nécessité de certaines restrictions.

Cette réponse provoqua, non sans raison, la mauvaise humeur du prince de Bénévent ; Monsieur le sut, et dès lors les rapports entre Talleyrand et lui n'eurent plus cette confiance réciproque qui avait duré en tout quarante-huit heures (27).

Le Gouvernement provisoire se termina alors, en ce sens que ses cinq membres prirent place dans un Conseil d'État provisoire, auquel Monsieur adjoignit le maréchal Moncey, le maréchal Oudinot, le général Dessolle, le baron de Vitrolles comme secrétaire, avec le titre de secrétaire d'État provisoire. Il va de soi que le prince de Bénévent continuait à avoir dans ce Conseil d'État une situation éminente ; il la devait au rôle qu'il venait de jouer depuis une quinzaine de jours et au rôle qu'on attendait de lui dans ses négociations très prochaines avec les puissances étrangères.

L'histoire en demande pardon à la mémoire de Talleyrand ; mais elle ne peut le voir prendre part à une opération de politique intérieure ou de politique étrangère sans se poser cette question : quelle somme d'argent lui a rapporté cette opération ? Il y a tant de circonstances dans cette longue vie où l'on peut vérifier le mot terrible, par lequel Chateaubriand s'est fait l'écho de l'opinion courante des contemporains ! « Quand M. de Talleyrand ne conspire pas, il trafique (28). »

L'imagerie populaire est très portée à dénigrer les hommes en place ; mais ses exagérations, parfois brutales, répondent souvent à des idées qui sont accréditées. Une estampe en couleurs circula à Paris au cours des événements que l'on vient de rappeler ; elle porte ce titre : « Le marché conclu ou la capitulation (29). » Autour d'une table, à droite, se tiennent debout trois généraux des armées alliées aux figures grimaçantes. Le premier, un Russe, pose sur la table un sac de roubles ; le deuxième, un Anglais, pose un sac de guinées et tient dans les bras deux autres sacs ; le troisième, un Prussien, montre du doigt un sac avec cette inscription : « 5 millions placés sur la

Banque de Londres. » De l'autre côté de la table, deux quadrupèdes, à tête d'homme, très faciles à reconnaître ; ils sont debout, sur leurs pattes de derrière. Le premier porte à la patte droite un soulier orthopédique avec la grande boucle des gens d'Église ; il signe une longue feuille de papier, qui a pour entête : « Capitulation. 30 mars 1814. » Le second, un léopard, — c'est Marmont, — met sa signature sur la même feuille. Dans le fond, sur une hauteur, on aperçoit cinq moulins, les moulins de Montmartre.

Les événements de 1814 avaient rouvert à madame de Staël les portes de Paris ; elle se hâta d'y accourir. Elle alla rendre visite à son ami Barras. La conversation tomba sur Talleyrand, et l'auteur de *Corinne* ne ménagea guère l'homme qu'elle avait poussé de toutes ses forces au ministère, il y avait dix-sept ans. C'était la plus grande faute qu elle avait commise depuis qu'elle était née ; elle s'en déclarait coupable envers les dieux et les hommes. « Il vous a vendus, messieurs du Directoire ; il a vendu le Consulat, il a vendu l'Empire, l'Empereur, il a vendu la Restauration ; il a tout vendu et ne cessera de vendre jusqu'à son dernier jour tout ce qu'il pourra et ne pourra même pas vendre. »

Madame de Staël aperçoit sur la cheminée de Barras une nouvelle édition des *Éclaircissemens* de Talleyrand (30), qu'un ennemi du prince venait de faire paraître, en y ajoutant cette épigraphe outrageante :

Vendidit hic auro patriam dominumque potentem
Imposuit.

Ce fut pour elle l'occasion de faire un commentaire de ces mots de l'*Énéide* à l'ancien Directeur, qui ne savait pas le latin : « Talleyrand a vendu les Bourbons aux Alliés, il a vendu les Alliés aux Bourbons. » La veille même, le prince était venu la voir à l'improviste. On avait parlé politique ; Talleyrand avait déclaré que la Restauration avait répondu à son opinion. « Que me parlez-vous d'opinion, monsieur, » s'était écriée madame de Staël, « et comment un homme comme vous ose-t-il prononcer un pareil mot ! Une opinion quelconque ! Il n'y a que les gens de conscience qui en aient une, et qui aient

le droit d'en avoir. Vous n'avez jamais eu des opinions, monsieur ; vous n'avez eu que des intérêts et les plus vils de tous, ils ont été l'unique mobile de votre conduite sous tous les régimes. De l'argent, encore de l'argent, voilà ce que vous avez toujours cherché. Cela avait un côté d'excuse alors que, je crois, vous n'en aviez pas beaucoup et que vous étiez au-dessous de zéro ; mais depuis et dans ces derniers jours, lorsque dans une Restauration même vous pouvez apporter quelque principe et quelque réclamation d'honneur, comment avez-vous été de pire en pire ? Non, monsieur, ne vous calomniez pas à ce point en voulant vous targuer d'avoir eu des opinions ; vous n'en avez jamais eu, vous n'avez eu et vous n'aurez jamais que des intérêts. » Et Talleyrand, interdit, muet, se pendant presque à la robe de son ancienne amie, qui se promenait dans son salon avec vivacité au cours de cette terrible mercuriale, Talleyrand avait pour toute réponse balbutié ces mots : « Ah ! ah ! ah ! madame de Staël, madame de Staël, je vous en prie. Ah ! madame de Staël (31) ! » La haine de Barras n'est-elle pas pour quelque chose dans ce récit passionné ?

Pour un journal du temps (32), l'immense fortune du prince de Talleyrand avait une explication bien simple. « Rien n'est moins surprenant : il a vendu tous ceux qui l'ont acheté. »

L'intéressant serait d'avoir des chiffres et surtout de pouvoir les contrôler. Dans la liste des « Pourboires diplomatiques et Affaires de Talleyrand, prince de Bénévent, » que madame de Staël fit connaître à Barras, un paragraphe spécial, le n° 127, se rapporte à la Restauration. Le voici (33) :

La Restauration a coûté [à la maison de Bourbon, sans doute] 46 millions de francs. Sur cette somme on calcule que Talleyrand a retenu :

« Pour disposer les esprits par lui-même	12.000.000 fr.
» Pour relever les fonds	3.000.000

» Le Gouvernement provisoire avait pour cet objet 1.500.000 fr. M. de Talleyrand, le duc de Dalberg, Louis et les sous-ordres jouèrent sur les fonds ; il y eut environ 16 millions de francs de béné-

Report	15.000.000 fr.
fices : les deux cinquièmes pour Talleyrand	6.400.000
» Affaire d'Orléans, dite du Cosaque du Don. [Il s'agit du pillage, aux environs de Beaugency, des bagages de l'Impératrice Marie-Louise, lors de son voyage de Blois à Orléans, pillage dû à des Cosaques (34).]	2.800.000
» Reçu de Doumère (35), pour les vivres de l'armée	3.000.000
» Reçu de Bernard (36), pour les jeux ...	800.000
TOTAL	28.000.000 fr.

CHAPITRE XXIX

LA CONVENTION DU 23 AVRIL 1814

Talleyrand présente le Sénat à l'empereur d'Autriche. — L'affaire Maubreuil. — Négociations ouvertes avec les Alliés en vue d'un armistice. — Note de La Besnardière sur les limites naturelles de la France. — Convention du 23 avril d'après le retour de la France aux frontières du 1er janvier 1792. — Barras chez Talleyrand. — Arguments de Talleyrand en faveur de la Convention du 23 avril.

Le 15 avril arrivait à Paris l'empereur d'Autriche François Ier ; le lendemain, à Trianon, il avait une entrevue avec sa fille Marie-Louise. Le 19 avril, le Sénat se rendit en corps chez le grand-père du roi de Rome ; il lui fut présenté par le prince de Bénévent, qui prononça cette allocution (1) :

« Sire, le Sénat doit le tribut de ses hommages particuliers à Votre Majesté Impériale et Royale.

» Elle avait voulu, par un dévouement magnanime, cimenter entre la France et l'Autriche une union durable qui confondît leurs intérêts et pût vous faire espérer la pacification de l'Europe.

» Mais c'est en vain qu'animée de votre esprit, l'auguste et digne fille des Césars a déployé tout ce que la sagesse a d'autorité, tout ce que la douceur a d'insinuation et de charmes. Vos vœux, les siens et les nôtres ont été trompés.

» Alors, vous renfermant dans les devoirs de la grandeur royale, vous avez songé qu'avant tout vous étiez monarque. Vous avez sauvé l'Europe en laissant à son destin celui qui voulait la perdre et se perdre lui-même par une aveugle obstination.

» Sire, le Sénat vous rend des actions de grâces pour ce double bienfait que vous nous avez accordé, et comme père, et comme roi.

» Voyez, Sire : le monde tranquille après quinze ans de convulsions, l'Europe raffermie sur ses antiques bases, et tous les peuples, qui sont les premières familles des rois, ne formant plus, en quelque sorte, qu'une seule famille. Jouissez d'un beau spectacle, et les sacrifices de votre grande âme seront payés. »

Tout commentaire amoindrirait ce chef-d'œuvre d'éloquence et de courtisanerie.

Ici se place dans l'ordre des temps une affaire qui fit beaucoup de bruit, à laquelle fut mêlé le nom du prince de Bénévent ; celui-ci n'en pouvait mais ; elle allait cependant empoisonner son existence pendant de longues années. On veut parler de l'affaire Maubreuil ; en voici un bref résumé (2).

Marie-Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orvault, connu d'ordinaire sous le nom de Maubreuil, avait eu une existence agitée. Tout jeune encore, à l'époque du Directoire, il avait fait le coup de feu dans les rangs des derniers chouans. Il était devenu écuyer de Jérôme Ier Napoléon, roi de Westphalie ; à la fin de l'Empire, il avait spéculé sur les fournitures militaires. Le 31 mars 1814, le jour de l'entrée des Alliés à Paris, il s'était signalé par les excès de son zèle royaliste. Il avait été de ce groupe des partisans des Bourbons qui parcourut les boulevards en criant : « Vive le roi ! » Mais qu'il se soit promené avec sa croix de la Légion d'honneur attachée à la queue de son cheval, cette excentricité de fort mauvais goût prouve qu'il ne devait pas avoir un cerveau en parfait état.

A partir du 31 mars, l'hôtel de la rue Saint-Florentin s'ouvrit avec une extrême facilité à des visiteurs de toute espèce, hommes politiques ou aventuriers qui venaient se mettre au service du Gouvernement provisoire. Roux de Laborie, en sa qualité de secrétaire général adjoint, accueillait tous les concours ; il présentait ces visiteurs au prince, qui leur adressait des formules banales. On peut tenir pour certain que, dans

ces circonstances, Talleyrand dit quelques mots à Maubreuil.

On songeait alors à recouvrer les diamants de la Couronne, que l'Impératrice avait emportés pendant sa retraite à Blois. Maubreuil s'offrit pour cette mission. Il obtint à cet effet des bureaux de la Guerre — le général Dupont était alors ministre — un ordre aux autorités militaires de lui prêter main forte ; de même, le ministre de la Police Anglès lui délivra un passeport ; enfin, le général Sacken, gouverneur de la place de Paris au nom des Alliés, lui donna un ordre qui mettait à sa disposition les troupes étrangères.

Muni de ces pièces, Maubreuil quitta Paris le 18 avril, en compagnie d'un sieur Dasies. Trois jours plus tard, le 21, à la poste de Fossard, sur la route de Fontainebleau à Sens, il attaquait la voiture de la reine de Westphalie, qui retournait alors en Allemagne. Son butin ne fut pas négligeable : cent mille francs en or et quatre à cinq millions de diamants ; il rentra à Paris avec ces dépouilles opimes. L'empereur Alexandre exigea une enquête sévère sur la violence odieuse qu'avait soufferte une princesse de sang royal ; la femme de Jérôme était née princesse de Wurtemberg. Maubreuil fut arrêté le 25 avril. Alors il fit une révélation extraordinaire. Voici comment il présentait les choses, dans l'un des nombreux factums que son imagination et son obstination lui suggérèrent.

Le 2 avril, Roux de Laborie l'avait reçu à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. « Pouvez-vous, lui avait-il dit, d'ici à demain au soir cinq heures vous assurer de cent hommes déterminés. Vous irez au quartier général du prince de Schwarzenberg ; on vous donnera argent, chevaux, tout ce que vous demanderez. Il s'agit de nous débarrasser de l'Empereur ; lui mort, la France, l'armée, tout est à nous. — S'il s'agit d'assassinat, je ne puis vous convenir. Sans doute, ce n'est pas là tout ce que vous voulez me proposer. — Voulez-vous attendre le prince ? Il est au Sénat. Il va vous répéter tout ce que je vous ai dit. — Mais c'est inutile. » Maubreuil continue : « M. de Talleyrand n'était pas au Sénat. Les regards significatifs de Laborie sur la porte d'une pièce voisine ayant attiré ceux de M. de Maubreuil dans cette direction, il aperçut le prince épiant le résultat de leur conversation. » Bref, Maubreuil avait repoussé avec

horreur la proposition d'assassiner Napoléon, tout en dénonçant la complicité de Talleyrand dans ce projet ; il avait seulement accepté de reprendre les bijoux et les diamants de la reine de Westphalie. Tel fut le système de défense de Maubreuil dans les interminables procès auxquels cette affaire donna lieu.

Il n'est point impossible qu'on ait parlé rue Saint-Florentin de la disparition de Napoléon comme d'un moyen qui résoudrait tout. Le préfet de police Pasquier rapporte des propos cyniques du duc de Dalberg, qui ne laissent aucun doute à cet égard (3). Mais, entre un souhait exprimé par un fanatique et un ordre formel d'assassinat donné au nom de Talleyrand, il y a loin. Dans l' « Appendice » qu'il a ajouté à ses *Mémoires* en 1824, pour se disculper des accusations du duc de Rovigo dans l'affaire du duc d'Enghien, le prince a parlé aussi de l'affaire Maubreuil. « La démence, écrit-il, a parfois d'étranges aberrations. C'est tout ce que je devrais dire sur cette dernière accusation, qui est tellement absurde et insensée qu'elle ne peut avoir été inventée que par un fou ou par un maniaque... Accusation encore plus absurde, si c'est possible, qu'infâme » (4). Hélas ! Talleyrand n'était pas au bout de ses peines : l'affaire Maubreuil de 1814 devait devenir en 1827 l'affaire du soufflet Maubreuil.

Les « Quatre » — Autriche, Grande-Bretagne, Prusse, Russie, — s'étaient engagés, le 1er mars 1814, lors du traité de Chaumont, « à ne pas négocier séparément avec l'ennemi commun et à ne signer ni paix, ni trêve, ni convention, que d'un commun accord. » Depuis l'abdication de Napoléon, « l'ennemi commun » n'existait plus. Les Quatre n'avaient plus qu'à traiter avec la France, dont ils occupaient la capitale, avec les provinces de l'Est, du Nord et du Sud-Ouest. La Restauration, qui n'était pas responsable des malheurs de la patrie, devait subir la loi du vainqueur ; ne le fit-elle pas avec trop de rapidité et de passivité ?

Ni le Gouvernement provisoire ni la lieutenance générale du royaume, qui l'avait remplacé, n'étaient qualifiés pour traiter ; c'était le rôle d'un gouvernement régulier. Or un

régime normal ne fut institué que le 13 mai, le jour où le chef de la maison de France, rentré à Paris, eut nommé un ministère. Ce jour-là, 13 mai 1814, Talleyrand rentra pour la troisième fois à l'hôtel de la rue du Bac. Si les négociations pour la paix ne pouvaient s'ouvrir qu'à partir de cette date, un armistice pouvait être conclu à l'avance, s'il n'était qu'une simple suspension d'armes. D'autre part, le meilleur moyen de ménager les intérêts de la France aurait été de les débattre en même temps qu'on discuterait le sort des autres États de l'Europe. Les choses se passèrent d'une manière toute différente.

Dès le 19 avril, en réponse à une note de Metternich, le prince de Bénévent acceptait de discuter un projet d'armistice (5). Le lendemain, Castlereagh informait son gouvernement que Talleyrand consentait « à l'évacuation de toutes les forteresses et territoires hors des frontières françaises de janvier 1792. » Anvers et la flotte française de l'Escaut se trouvaient déjà sacrifiés. Cependant le prince avait pu prendre connaissance d'une « Note sur les acquisitions et limites de la France, » en date du 19 avril, due à l'un de ses meilleurs collaborateurs, La Besnardière (6). Cette note posait, avec un sens parfait de l'histoire, la question des limites naturelles de la France, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. Le traité de Lunéville avait assuré ces frontières à la France ; il n'y avait rien de commun entre les résultats de 1801 et les conquêtes sans mesure qui avaient suivi. « Si la France doit, dans l'intérêt même de l'Europe, demeurer grande et forte, les limites naturelles sont préférables à toute autre ligne de démarcation. »

La Besnardière rappelait la phrase si importante que l'empereur Alexandre avait ajoutée à la Déclaration du 31 mars. Peut-être y avait-il encore sur les murs de Paris quelques-unes de ces affiches qui remontaient à une vingtaine de jours. Quelle amère ironie quand on connut le texte de la Convention du 23 avril, signée du prince de Bénévent et des divers plénipotentiaires. Cette France qui « pour le bonheur de l'Europe » devait être « grande et forte, » c'était « le territoire français tel qu'il se trouvait le 1er janvier 1792, » c'est-à-dire avant que le premier coup de canon des guerres de la Révolution eût été tiré. Nice, la Savoie, toute la rive gauche du Rhin avaient été

abandonnées d'un trait de plume, avec toutes les places fortes qui étaient au delà de ces maudites limites de 1792. Peut-être le traité de paix apporterait-il quelques rectifications de détail ; mais tout l'essentiel venait d'être lâché en une fois.

Barras a rapporté une singulière conversation qu'il eut avec Talleyrand, vraisemblablement dans les derniers jours d'avril. Lors de sa rentrée à Paris, il trouva à plusieurs reprises à son domicile la carte de Talleyrand ; il prit le parti d'aller le voir rue Saint-Florentin. On parla du régime nouveau. « Vous l'avez bien mal imaginé, ce pouvoir, dit Barras, en voulant qu'il fût propriétaire de la nation, uniquement par la grâce de Dieu, car c'est là votre légitimité ; et de quoi la dotez-vous, cette légitimité ? du don de cinquante-quatre places fortes que vous venez de faire à l'étranger, à qui vous avez encore livré la France (7). » Dans le reste de la conversation, l'ancien Directeur, qui se donne le beau rôle, accable Talleyrand de reproches de tout genre, tandis que celui-ci essaye quelques protestations. « Je me retirai, dit Barras, en lui exprimant tout mon mépris d'un seul regard, mais d'un regard décisif et dont il n'y avait point appel. »

L'abandon d'une cinquantaine de places fortes est un grief fréquent chez les contemporains. Talleyrand affecta de ne pas l'entendre. Le jour même, 23 avril, il envoyait ce billet à la duchesse de Courlande : « J'ai fini mon armistice. C'est déjà une bonne chose. Plus tard, mais d'ici à un mois, nous aurons la paix. » Dans ses *Mémoires* il est revenu, à diverses reprises, sur les traités de 1814, en comprenant sous ce mot la Convention du 23 avril. Il dit les avoir signés en qualité de ministre des Affaires étrangères nommé par le roi (8) ; l'erreur est peut-être voulue, pour atténuer sa responsabilité personnelle. A la date du 23 avril, il n'avait pas de mandat officiel pour signer une convention.

Le prince déclare que s'il a été tant attaqué au sujet de cette œuvre, il lui sera aisé de la défendre. Il trace un tableau, qui n'est que trop vrai, de la France « épuisée d'hommes, d'argent, de ressources, envahie sur toutes ses frontières à la fois. » C'est sous l'empire de ces circonstances cruelles qu'il avait dû négo-

cier ; il conclut ainsi : « J'ai bien le droit, je pense, de rappeler maintenant avec orgueil les conditions obtenues par moi, quelque douloureuses et quelque humiliantes qu'elles aient été (9). »

Au mois de juin 1815, pendant le voyage de Louis XVIII de Gand à Paris qui suivit la bataille de Waterloo, le prince remit au roi un long mémoire sur les travaux de la mission française au Congrès de Vienne ; il en profita pour justifier la Convention du 23 avril.

« Cet armistice, dit-il, n'était pas seulement nécessaire ; il fut un acte très politique. Il fallait, avant tout, qu'à la force les Alliés pussent faire succéder la confiance, et, pour cela, il fallait leur en inspirer. Cet armistice, d'ailleurs, n'ôtait rien à la France qui pût être pour elle un secours présent ou même éloigné ; il ne lui ôtait rien de ce qu'elle pût avoir la plus légère espérance de conserver. Ceux qui ont cru qu'en différant jusqu'à la conclusion de la paix la reddition des places on aurait rendu meilleures les conditions du traité, ignorent ou oublient qu'outre l'impossibilité d'obtenir un armistice en France sans rendre les places, si l'on eût cherché à en prolonger l'occupation, on aurait excité la défiance des Alliés et par conséquent changé leurs dispositions (10). »

Est-ce que le signataire de la Convention du 23 avril ne se paie pas de mots ? Il déclare avoir agi comme il l'a fait pour gagner la confiance des Alliés. Singulier moyen en vérité de gagner la confiance d'un adversaire, que de lui céder en bloc la totalité de ce qu'il peut désirer. Il est certain que les Alliés, qui avaient obtenu le 23 avril d'ajouter la force des signatures à la force des armes, ne pouvaient plus avoir à l'égard de la France un sentiment de défiance. N'était-elle pas comme à leur merci depuis l'acte diplomatique du 23 avril ?

Talleyrand écrit encore, en manière de justification : « Par cette convention, on avait pourvu au plus urgent, qui était la libération du territoire, celle des prisonniers, la rentrée en France des garnisons françaises au delà du Rhin, et la cessation de ruineuses réquisitions (11). » Mais quel pouvait être le traité de paix venant après ces préliminaires ?

Les mots qu'Alexandre avait ajoutés à la Déclaration du 31 mars, le caractère même du tsar avaient provoqué bien des

espérances ; ce n'étaient peut-être que des illusions. Mais le prince de Bénévent songea-t-il à tirer parti des relations personnelles qu'il entretenait depuis six ans avec l'empereur de Russie et qui avaient pris rue Saint-Florentin comme un caractère d'intimité ? On ne voit pas qu'il les ait mises à profit, ne serait-ce que pour obtenir quelques jours de répit. Qu'était devenue cette sage lenteur dont Talleyrand se faisait honneur et qu'il recommandait avec instance à tous les agents de son ministère (12) ? On pouvait attendre, semblait-il, l'arrivée de Louis XVIII à Paris ; on pouvait au besoin presser cette arrivée. Le roi une fois établi aux Tuileries au centre d'un gouvernement régulier, les conditions qui se seraient offertes aux vaincus pour négocier avec les Alliés auraient été certainement beaucoup moins désavantageuses. Le prince aurait été le mandataire immédiat d'un souverain dont il aurait exécuté les instructions ; dans les cas de désaccord avec les Alliés, il en aurait référé au roi et aurait pu se retrancher derrière ses ordres formels. En un mot, il lui aurait été possible de discuter le terrain pied à pied. Hélas ! rien de cela n'avait eu lieu. Il semble qu'on n'ait eu qu'une idée, signer au plus vite des clauses d'un caractère irréparable.

L'histoire souscrit au jugement du prince de Bénévent quand il qualifie de « douloureuses et humiliantes » les clauses de la Convention du 23 avril ; mais elle comprend mal son « orgueil » de les avoir obtenues.

CHAPITRE XXX

LE TRAITÉ DE PARIS, 30 MAI 1814

Talleyrand fait remettre des notes secrètes à Louis XVIII. — Entrevue de Louis XVIII et de Talleyrand à Compiègne ; 29 avril 1814. — Talleyrand présente le Sénat à Louis XVIII, à Saint-Ouen. — Talleyrand, ministre des Affaires étrangères pour la troisième fois ; 13 mai 1814. — Le prince de Condé et Talleyrand. — Le traité de Paris ; 30 mai 1814. — Appréciations de Talleyrand sur le traité de Paris.

Louis XVIII avait abordé à Calais le 24 avril. Le prince de Bénévent avait déjà dépêché au roi de France l'un de ses familiers Charles de Noailles, depuis duc de Mouchy, qui était allé jusqu'à Hartwell ; il lui envoya aussi son frère Boson. L'un de ses agents de confiance, J. Dayot, qui était à Douvres, fit parvenir au roi diverses notes. Il était recommandé à Sa Majesté de déclarer qu'elle acceptait la constitution due au Sénat, mais que plusieurs modifications devaient y être apportées. Le roi pourrait employer utilement M. de Rémusat pour se renseigner sur les hommes et sur les choses. Une de ces notes portait ceci : « M. de Talleyrand met tout son bonheur à dévouer sa vie entière au service du roi et ne demande rien pour lui. Il se croit nécessaire aux Relations extérieures et en demande le département... Il supplie le roi de vouloir bien accorder à M. Edmond de Périgord le titre de premier aide de camp auprès de sa personne, et à madame Edmond de Périgord celui de dame du palais, dont sa conduite et sa piété la rendent digne. Il recommande encore au roi M. Edmond de Périgord dans la première nomination que Sa Majesté daignera faire des ducs et pairs. »

D'une autre source, Louis XVIII reçut une note anonyme sur l'attitude du prince à Paris : « La conduite de M. de Talleyrand paraît franche ; mais les inconvénients de son caractère léger et indolent percent dans l'administration ; cependant il est indispensable de s'en servir, tant par son influence sur son parti que par la considération personnelle que lui témoignent les souverains et leurs ministres (1). »

Talleyrand eut tout de suite une marque de la faveur royale : son neveu Edmond de Périgord fut nommé général de brigade (2).

Le roi marchait à petites journées ; le 29 avril seulement, il arrivait au château de Compiègne. L'un des premiers reçus fut un agent secret de Talleyrand, qui se faisait appeler le comte de Montgaillard. Le même jour, le prince eut l'honneur d'être admis à l'audience de Sa Majesté. Ce fut un moment historique que la rencontre de ces deux hommes à peu près du même âge : Louis XVIII avait cinquante-huit ans et demi, Talleyrand soixante ; avant la Révolution ils n'avaient eu pour ainsi dire aucun rapport ; depuis vingt-trois ans, leurs destinées avaient été bien différentes ; aujourd'hui la force des événements les associait l'un à l'autre pour une œuvre commune, la restauration de la monarchie et du pays. Le prince avait hautement proclamé, il y avait quelques jours à peine, les droits imprescriptibles du chef de la maison de Bourbon. « Louis XVIII est un principe, avait-il dit au tsar, c'est le roi légitime de la France. » Allait-il recevoir la récompense du rôle qu'il avait joué dans l'ombre d'abord, puis à ciel ouvert ?

Talleyrand a raconté cette réception de Compiègne avec une sorte d'emphase qui dissimule mal sa déception. Il a négligé de rappeler qu'il avait attendu près de deux ou trois heures dans la foule des courtisans et qu'il avait dû recourir à M. de Blacas, alors le favori du roi, pour se faire introduire. « Le roi, en me voyant, me tendit la main et, de la manière la plus aimable et même la plus affectueuse, me dit : « Je suis bien aise de vous » voir ; nos maisons datent de la même époque. Mes ancêtres » ont été les plus habiles. Si les vôtres l'avaient été plus que » les miens, vous me diriez aujourd'hui : Prenez une chaise,

» approchez-vous de moi, parlons de nos affaires. Aujourd'hui : » C'est moi qui vous dis : Asseyez-vous et causons. » Je fis bientôt le plaisir à l'archevêque de Reims, mon oncle, de lui rapporter les paroles du roi, obligeantes pour toute notre famille (3). » On s'étonne presque que le prince n'ait pas rappelé en guise de commentaire le fameux dialogue, qu'on a déjà cité : « Qui t'a fait comte ? — Qui t'a fait roi ? » Quel argument pour la parité historique des Périgord et des Capétiens ! Deux mots, courtois, mais ironiques, avaient remis chacun à sa vraie place : « Asseyez-vous et causons. »

Le conversation fut longue ; elle porta sur la situation générale, on en ignore les détails. A-t-on inventé de toutes pièces les mots qui suivent ? « J'admire, dit le roi, votre influence sur tout ce qui s'est passé en France. Comment avez-vous pu abattre le Directoire et tout récemment la puissance colossale de Bonaparte ? — Mon Dieu, Sire, je n'ai vraiment rien fait pour cela, c'est quelque chose d'inexplicable que j'ai en moi et qui porte malheur aux gouvernements qui me négligent (4). »

Le soir Louis XVIII reçut à sa table l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie, le roi de Prusse. Une caricature anglaise a représenté ce repas ; elle a mis Talleyrand à un bout de la table, en plaçant dans sa main des fils par lesquels il tient chacun des convives.

Quelque vingt ans plus tard, à Londres, le prince évoquait devant son secrétaire le souvenir fâcheux qu'il avait conservé de cette réception de Compiègne. « Louis XVIII, disait-il, était le plus fieffé menteur que la terre ait jamais porté. Je ne peux vous décrire mon désappointement lorsque je le rencontrai pour la première fois en 1814... Je pus juger du caractère de l'homme par son accueil... Égoïste, insensible, épicurien, ingrat, tel ai-je toujours trouvé Louis XVIII (5). » Talleyrand passait sous silence l'extrême froideur avec laquelle la duchesse d'Angoulême l'avait reçu.

Louis XVIII s'était arrêté à Saint-Ouen, dans l'ancien château du duc de Nivernais, pour recevoir les députations des grands corps de l'État. Le Sénat fut présenté à Sa Majesté par le prince de Bénévent. Voici quelques lignes de son discours :

« Sire, le retour de Votre Majesté rend à la France son gouvernement naturel et toutes les garanties nécessaires à son repos et au repos de l'Europe.

» Tous les cœurs sentent que ce bienfait ne pouvait être dû qu'à vous-même ; aussi tous les cœurs se précipitent sur votre passage. Il est des joies qu'on ne peut feindre ; celle dont vous entendez les transports est une joie vraiment nationale.

» Le Sénat, profondément ému de ce touchant spectacle, heureux de confondre ses sentiments avec ceux du peuple, vient, comme lui, déposer au pied du trône les témoignages de son respect et de son amour.

» Sire, des fléaux sans nombre ont désolé le royaume de vos pères. Notre gloire s'est réfugiée dans les camps ; les armées ont sauvé l'honneur français. En remontant sur le trône, vous succédez à vingt années de ruines et de malheurs...

» La nation et le Sénat, pleins de confiance dans les hautes lumières et dans les sentiments magnanimes de Votre Majesté, désirent avec elle que la France soit libre pour que le roi soit puissant (6). »

Plus d'un assistant dut s'étonner d'entendre cette définition de la période qui venait de s'écouler : « vingt années de ruines et de malheurs. » N'était-ce pas l'exagération voulue d'un acteur de ces vingt années qui avait beaucoup de choses à se faire pardonner ?

Le même jour, 2 mai, paraissait la Déclaration de Saint-Ouen, qui était tout un programme politique. Talleyrand avait obtenu que cet acte ne portât que la date de l'an 1814, sans la formule : « et de notre règne le dix-neuvième (7). » Ces derniers mots, qui, pour les royalistes purs, étaient toute la force de la Restauration, devaient être rétablis lors de la publication de la Charte.

Le 11 mai, le prince annonçait à la duchesse de Courlande qu'on allait célébrer à Notre-Dame un service pour Louis XVI. « Je trouve cela fort bien, lui écrivait-il. Cela nettoie le sol français. Après cette cérémonie, tout doit être oublié. » Il avait oublié lui-même les arguments qu'il avait servis à Bonaparte seize ans plutôt pour l'amener à se rendre à la fête révolutionnaire du 21 janvier (8).

Talleyrand avait assisté le 14 mai à la cérémonie funèbre de Notre-Dame en qualité de membre du gouvernement ; car depuis la veille il avait reçu de Louis XVIII cette nomination de ministre des Affaires étrangères — on ne disait plus des Relations extérieures — qu'il avait sollicitée dans la note secrète du 24 avril. Ce retour de fortune fit une impression étrange sur Joseph de Maistre qui suivait de Saint-Pétersbourg les événements de la France. « Il y a du Talleyrand, écrivait-il, dans tout ce qui se fait. Un tel homme à côté du roi de France est un étrange spectacle ; mais il paraît clair qu'il a rendu de grands services à la bonne cause. Le roi se sera donc servi du gentilhomme et du ministre en laissant l'évêque au jugement de Dieu (9). » Talleyrand rentrait une fois de plus à l'hôtel de la rue du Bac. Il y avait été comme ministre du Directoire, comme ministre du Premier Consul et de l'Empereur ; il y retournait comme ministre du roi de France et de Navarre. Est-ce à ce moment qu'il faut placer une anecdote, qui mérite d'être vraie ? Il prêtait serment à Louis XVIII : « Sire, c'est le treizième ; j'espère que ce sera le dernier. » Treize est un mauvais compte ; en 1830, il prêtera un quatorzième serment au roi des Barricades.

Dans les salons de la rue du Bac, les jours de réception officielle, ou dans les soirées de la rue Saint-Florentin, — car le prince continua à habiter son hôtel, — la presse était grande. Toute l'Europe s'y trouvait, avec les plénipotentiaires venus pour la curée ; les femmes à la mode y rencontraient les hommes politiques. Talleyrand écrivait à la duchesse de Courlande : « Je suis fâché que vous ne soyez pas venue hier au soir chez moi. Lord Wellington y est venu, il y est resté fort longtemps. Madame de Staël y était. Cela a rendu la soirée fort piquante. Il y est resté jusqu'à près de deux heures du matin (10). » Quant à la princesse de Bénévent, toujours belle, imposante et un peu sotte, elle ne s'étonnait pas d'assister à ce retour inattendu de la fortune.

Il y avait bien quelques brocards à subir. On colportait cette nouvelle d'un journal anglais : « Paris, 6 mai 1814. Hier, après la messe, monseigneur l'évêque d'Autun a eu l'honneur de présenter sa femme au fils de saint Louis. Fallait-il » qu'un

homme d'État fît semblant de sentir ces flèches empoisonnées ? On voyait Talleyrand dans les endroits à la mode, à Tivoli ou au café Tortoni ; il prenait des glaces avec Blacas, qu'il ne pouvait souffrir ; mais le comte de Blacas avait été pendant toute l'émigration l'ami et le confident de Louis XVIII, il exerçait sur lui une grande influence. Puis Talleyrand appréciait peut-être le talent de ce ministre de la Maison du roi, dont il disait, comme on le sait, qu'avec un traitement de cent cinquante mille francs, il réussissait à faire huit millions d'économies (11).

Avec Louis XVIII étaient rentrés à Paris le prince de Condé et le duc de Bourbon. Quelle attitude allait-il prendre en face du grand-père et du père du duc d'Enghien ? Le second ne se montrait, pour ainsi dire, jamais à la Cour ; mais le premier fréquentait volontiers les Tuileries. C'était, en 1814, un vieillard de soixante-dix-huit ans ; ses facultés s'étaient affaiblies, ou du moins il le laissait croire « pour dire telles choses qui avaient besoin de ce passeport (12). » Un jour il rencontre le prince de Bénévent ; il le prend ou il feint de le prendre pour l'archevêque de Reims, et il dit à celui-ci pis que pendre du mauvais drôle qui était son neveu et qu'il n'appelait jamais que l'évêque d'Autun. Talleyrand le laissa dire. Quand il a rencontré dans ses *Mémoires* le nom du prince de Condé, il en a parlé avec la plus respectueuse politesse : « C'est M. le prince de Condé qui eut la bonté de m'en donner tous les détails (de la bataille de Waterloo). Il me parla, avec une grâce que je n'oublierai jamais, des succès qu'avait eus la France au Congrès de Vienne (13). » Qui pourrait supposer que le chef de la maison de Condé ait jamais eu un sentiment de réprobation à l'égard de l'ancien ministre du Premier Consul ?

Les services rendus par Talleyrand à la cause des Bourbons depuis le 31 mars semblaient lui créer un droit à la présidence du Conseil. En fait, le ministère du 13 mai n'avait point de président. Louis XVIII avait pensé sans doute que c'était le meilleur moyen de couper court à des rivalités de personnes. Chacun travaillait dans sa sphère, et l'ensemble de la machine allait comme elle pouvait.

Le prince écrivait à la duchesse de Courlande : « La vie que

222.

Bruxelles 23 ~~Juillet~~ Juin 1815

La bataille de Ligny était
vive auprès de celle du 18.
Le champ de bataille est couvert
de morts. Sur 17 prisonniers
qui étaient autour de l'Empereur Duc
de Wellington, 13 ont été tués ou
blessés. Il a battu par talent
par courage, par génie, par l'un
fait des manœuvres toutes nouvelles.
— Je vais à Gand: il
va à Mons où je vais le
rejoindre aujourd'hui. — Il
me paraît bien. — J'ai fait un
voyage pénible. Mr de Laval est
très fatigué pour de grand;
je suppose qu'il viendra nous
voir à Bruxelles, mais je le verrai probablement
à Mons. — Nous voilà bien près
de la frontière. Il faut espérer que
quelques jours amèneront ici la paix
Adieu je vous embrasse de cœur
mon cher

VIII — Lettre autographe de Talleyrand a la duchesse de Courlande (23 juin 1815)
Avec la permission de M. le duc de Talleyrand. *Cl. Payot.*

je mène depuis deux mois est trop forte pour moi. Encore quelques semaines, et j'espère rentrer dans un ordre de travail qui ne sera plus forcé comme à présent. » (Billet du 16 mai.) A la vérité, sa tâche se réduisait au rétablissement de la paix, et cette tâche, hélas ! n'était pas malaisée, puisque la Convention du 23 avril avait à peu près tout réglé à l'avance. Du moment où les sacrifices les plus durs avaient été consentis avec une extrême facilité, il ne restait qu'à les faire entrer par un acte officiel dans le droit international. Le 30 mai, c'était chose faite. Ce jour-là Talleyrand apposait sa signature au bas de quatre documents diplomatiques dont l'ensemble constitue le traité de Paris.

D'après le préambule, l'empereur d'Autriche et ses alliés ne voulaient plus « exiger de la France, aujourd'hui que, s'étant replacée sous le gouvernement paternel de ses rois, elle offre ainsi à l'Europe un gage de sécurité et de stabilité, des conditions et des garanties qu'ils lui avaient à regret demandées sous son dernier gouvernement. » Comment se traduisaient ces dispositions bienveillantes ? L'article 2 le dit en une phrase : « Le royaume de France conserve l'intégrité de ses limites telles qu'elles existaient à l'époque du 1er janvier 1792. » Il recevra en outre une augmentation de territoire. L'énumération de ces acquisitions n'est pas longue : quelques communes à la frontière de Belgique, le canton de Sarrebruck, le rattachement de la forteresse de Landau au département du Bas-Rhin, le comté de Montbéliard, une partie de la Savoie avec Chambéry et Annecy, Avignon et le Comtat-Venaissin ; c'était en tout un accroissement de 636.000 âmes, dont 190.000 pour la Savoie et 205.000 pour les anciens territoires pontificaux (14).

Voilà les rognures qui constituaient tous les résultats des traités de Bâle, de Campo-Formio, de Lunéville, de ces traités où la France était parvenue à dessiner le cadre de ses frontières naturelles. Et la France coloniale, qui était si petite alors, que devenait-elle ? Elle était amputée de sa portion de Saint-Domingue, des îles de Tabago et de Sainte-Lucie, de l'Ile de France et de ses dépendances.

Talleyrand, on se le rappelle, avait combattu, dès 1792, « toutes les grandes idées de rang, de suprématie, de prépon-

dérance (15). » L'expansion de la France en Europe après 1805 pouvait mériter justement ces critiques ; mais l'œuvre du traité de Lunéville n'avait en rien le caractère de « primatie, » elle ne faisait pas partie des « jeux cruels de la déraison politique ; » elle avait été acceptée sans arrière-pensée par les habitants de la Belgique et de la Rhénanie ; elle était consacrée par vingt ans environ d'assimilation. Rien n'y fit. Talleyrand le dit lui-même : « il était de l'intérêt de la France... de renoncer volontairement à l'idée de recouvrer la Belgique et la rive gauche du Rhin. Je pensais que, sans cet abandon patriotique, il ne pouvait exister de paix entre la France et l'Europe (16). » Mais n'y avait-il pas, même en 1814, une autre paix possible que la paix qui abandonne tout et qui ne réclame rien ?

Le 31 mai, Talleyrand informait la duchesse de Courlande de ce qu'il avait fait la veille : « J'ai fini ma paix avec les quatre grandes puissances... Elle est très bonne, faite sur le pied de la plus parfaite égalité et plutôt noble... Mes amis et vous à la tête vous devez être contents de moi. » Autre billet, le 2 juin : « Je suis content de la paix : elle est d'égal à égal, elle est approuvée de tout le monde, et comme disposition et comme rédaction. Elle vaut beaucoup mieux que celle de 1783 (17). »

Dans ses *Mémoires*, le prince a parlé à diverses reprises du traité du 30 mai. Il a fait suivre le texte même du traité de ce commentaire : « Quand je pense à la date de ces traités de 1814, aux difficultés de tout genre que j'ai éprouvées, à l'esprit de vengeance que je rencontrai dans quelques-uns des négociateurs avec lesquels je traitais, et que j'étais obligé de combattre, j'attends avec confiance le jugement que la postérité en portera. Je me bornerai à rappeler que, six semaines après l'entrée du roi à Paris, la France avait son territoire assuré ; les soldats étrangers avaient quitté le sol français ; par la rentrée des garnisons des places fortes et des prisonniers, elle possédait une superbe armée, et enfin nous avions conservé tous ces admirables objets d'art conquis par nos armes dans presque tous les musées de l'Europe (18). »

Le prince revient sur cette question dans le rapport qu'il adressa au roi après le Congrès de Vienne. « Le traité du 30 mai,

dit-il, ne fit perdre à la France que ce qu'elle avait conquis, et pas même tout ce qu'elle avait conquis dans le cours de la lutte qu'il terminait. Il ne lui ôta rien qui fût essentiel à sa sûreté (19). »

En 1831, de l'ambassade de Londres, Talleyrand parlait encore du traité du 30 mai 1814 : « La France, par ce traité, restait grande et forte (20). »

Que d'exagérations, sinon de contre-vérités, dans cette manière d'apprécier l'acte du 30 mai 1814 ! Quoi que dise Talleyrand, la France venait d'être rejetée à vingt-deux ans en arrière, alors que le reste de l'Europe allait prendre en cette année même une face nouvelle. En quoi restait-elle grande et forte, quand la frontière du Nord, qui était à l'abri de l'invasion depuis la journée de Fleurus, était à présent largement ouverte entre Dunkerque et Metz ? Comment Talleyrand pouvait-il écrire, même dans un billet intime, que la paix de 1814 valait beaucoup mieux que la paix de 1783 ? C'est en 1783 que la France méritait d'être qualifiée de grande et de forte ; car à la force des armes elle joignait la grandeur morale qui résultait pour elle d'avoir combattu au nom d'une noble cause et de l'avoir fait triompher.

Talleyrand déclare qu'il attend avec confiance le jugement de la postérité sur les traités de 1814. La postérité impartiale reconnaît que la situation à laquelle il devait remédier était déplorable et qu'il en tira le parti qui était peut-être le moins mauvais possible. Mais, quel qu'ait été le traité du 30 mai, ce fut une faute d'avoir accepté de régler le sort de la France sans régler en même temps le sort du reste de l'Europe. Talleyrand pourra arriver à faire grande figure à Vienne ; malgré tout, il sera toujours un peu en marge du Congrès, puisqu'il parlera au nom d'une puissance dont la situation internationale était déjà fixée.

La Cour de Vienne fit remettre au prince de Bénévent, à la fin du mois de juin, les insignes de l'ordre de la Toison d'or ; elle décernait ainsi un honneur exceptionnel au ministre de Louis XVIII. Le bruit courut que ce ne furent pas les seules marques de satisfaction que le prince reçut pour avoir signé le traité du 30 mai (21).

CHAPITRE XXXI

AVANT LE CONGRÈS DE VIENNE

Talleyrand et la Charte de 1814. — Lettre de Talleyrand à l'empereur Alexandre le 13 juin. — Les articles secrets du traité de Paris. — Comment Talleyrand comprenait le rôle du représentant de la France au futur Congrès. — Préambule et conclusions des « Instructions pour les ambassadeurs du roi au Congrès. » — Les membres de la légation. — La comtesse Edmond de Périgord. — Jaucourt, ministre intérimaire des Affaires étrangères. — Talleyrand est créé prince de Talleyrand.

Le 3 juin au matin, les troupes alliées avaient évacué Paris ; le traité du 30 mai avait eu cet avantage immédiat de rendre la capitale de la France à elle-même. Le lendemain, 4 juin, le prince de Bénévent, en sa qualité de ministre, assistait à la publication solennelle de la Charte constitutionnelle qui fut faite, en présence du roi, devant les chambres assemblées. Il n'avait pas eu de part à la rédaction de cet acte ; car le roi ne l'avait pas compris parmi les membres de la commission qui en étaient chargés. Quand le texte arrêté par la commission fut communiqué au conseil des ministres la veille même de l'ouverture des chambres, le prince demanda que le passage sur la liberté de la presse fût remanié dans un sens plus favorable à cette liberté ; il ne cacha pas sa désapprobation pour la formule qui donnait à la religion catholique le caractère de religion de l'État (1). Ces observations restèrent l'une et l'autre sans effet. On rapporte à cette occasion un mot de Talleyrand à Louis XVIII : « Les fonctions de député, disait le roi, seront d'autant plus honorables qu'elles seront gratuites

— Oui, Sire, répondit-il ; mais gratuites, gratuites, ce sera bien cher. »

Le prince a inséré dans ses *Mémoires* une longue lettre qu'il adressa le 13 juin à l'empereur Alexandre (2). Ses relations avec le tsar n'avaient plus le caractère d'intimité qu'elles avaient connu rue Saint-Florentin. Alexandre, qui se piquait de libéralisme pour autrui, avait trouvé à son goût la constitution rédigée par le Sénat. La Déclaration de Saint-Ouen et la Charte, qui étaient inspirées par des principes tout différents, lui causèrent une sorte de déplaisir. Sa mauvaise humeur retomba sur Talleyrand, à qui il reprochait de n'avoir pas empêché ces changements ; il disait de lui : « Cet homme, par sa conduite, sacrifie à son ambition sa patrie et ses amis. » Son mécontentement fut tel que, la veille de son départ, — il quitta Paris le 3 juin au matin, — il refusa une entrevue au prince de Bénévent. Celui-ci lui écrivit alors la lettre du 13 juin ; il y évoquait à demi-mot le souvenir des rapports que le tsar et lui-même avaient entretenus depuis plusieurs années ; il louait le souverain qui avait sauvé la France ; il parlait du nouveau régime dont la France était en train de faire l'expérience ; Pozzo di Borgo et la duchesse de Courlande pouvaient témoigner de ses véritables sentiments. Quelques passages de cette lettre sont à citer ; le prince y a tenu un langage, dont l'indépendance l'honore :

« Sire, je n'ai point vu Votre Majesté avant son départ, et j'ose lui en faire un reproche dans la sincérité respectueuse du plus tendre attachement.

» Sire, des relations importantes vous livrèrent, il y a longtemps, mes secrets sentiments. Votre estime en fut la suite ; elle me consola pendant plusieurs années et m'aida à soutenir de pénibles épreuves ; je démêlai d'avance votre destinée et je sentis que je pourrais, tout Français que j'étais, m'associer un jour à vos projets, parce qu'ils ne cesseraient point d'être magnanimes. Vous l'avez remplie tout entière, cette belle destinée ; si je vous ai suivi dans votre noble carrière, ne me privez point de ma récompense ; je le demande au héros de mon imagination et, j'ose ajouter, de mon cœur.

» Vous avez sauvé la France ; votre entrée à Paris a signalé

la fin du despotisme. Quelles que soient vos secrètes observations, si vous y étiez encore appelé, ce que vous avez fait, il faudrait le faire encore ; car vous ne pourriez manquer à votre gloire, quand même vous croiriez avoir entrevu la monarchie disposée à ressaisir un peu plus d'autorité que vous ne le croyez nécessaire, et les Français négliger le soin de leur indépendance. »

Suit un jugement sur les Français, qui sont légers, vaniteux, avec un sentiment très fort de l'honneur individuel, sur le roi qui se rend compte de l'esprit de son temps. « D'ailleurs, continue Talleyrand, les principes libéraux marchent avec l'esprit du siècle, il faut qu'on y arrive ; et si Votre Majesté veut se fier à ma parole, je lui promets que nous aurons de la monarchie liée à la liberté, qu'elle verra les hommes de mérite accueillis et placés en France, et je garantis à votre gloire le bonheur de notre pays. »

L'empereur a pu voir à Paris des mécontents ; mais ce serait une erreur de juger de la France par sa capitale. « Les provinces, voilà la vraie France ; c'est là qu'on bénit réellement le retour de la maison de Bourbon, et que l'on proclame votre heureuse victoire.

» Votre Majesté me pardonnera les longueurs de cette lettre ; elles étaient indispensables pour répondre à la plus grande partie de ses généreuses inquiétudes ; elles me tiendront lieu d'une explication que j'aurais tant aimé à lui donner. Le général Pozzo, que je vois tous les jours et que je ne puis trop vous remercier, Sire, de nous avoir laissé, nous regardera, nous avertira, car nous avons besoin quelquefois d'être avertis... Une autre confidente, une seule, a reçu le secret de mon chagrin ; je veux parler de la duchesse de Courlande que vous honorez de vos bontés et qui entend si bien mes inquiétudes...

» Sire, que votre âme généreuse sache avoir un peu de patience. Vrai bon Français que je suis, permettez-moi de vous demander en vieux langage français de nous laisser reprendre l'ancienne *accoutumance* de l'amour de nos rois ; ce n'est pas à vous à refuser de comprendre l'influence de ce sentiment sur une grande nation. »

Talleyrand avait communiqué ce document à la duchesse de Courlande ; il lui écrivait le 21 juin : « Je suis bien aise, chère amie, que vous soyez contente de ma lettre ; je voudrais que l'empereur Alexandre eût le temps d'y répondre. Je crois que je lui dis de grandes vérités sur nous (3). » La lettre modifia-t-elle les dispositions de l'empereur de Russie ? Cela est peu probable. Au Congrès de Vienne, le tsar et Talleyrand allaient se trouver dans deux camps opposés.

Si le conseil des ministres n'avait pas de président officiel, le prince de Bénévent n'en était pas moins le personnage le plus considérable. Aussi fut-il chargé par le roi de présenter à la Chambre des Pairs, le 8 septembre, le projet de loi sur les finances qui était l'œuvre de son collègue Louis et qui avait déjà été adopté par la Chambre des Députés. Il prononça à cette occasion un long discours ; il y fit preuve de cette compétence financière qu'il avait montrée à l'Assemblée constituante : « Les ministres du roi, dit-il, sont heureux de pouvoir, dans l'enceinte de cette chambre auguste, abjurer solennellement et proscrire à jamais toutes ces conceptions misérables, toutes ces opérations désastreuses, connues depuis plus de cent ans sous les noms de visa, réductions de rentes, suspensions de remboursement... La France, en paix avec l'univers, doit aspirer à une nouvelle célébrité. » Il affirmait par ces paroles énergiques la confiance que le nouveau gouvernement devait inspirer à tous les créanciers de l'État.

Cette intervention sur le terrain financier ne fut, pour le prince, qu'un fait accidentel. Sa tâche essentielle était de préparer son rôle au Congrès de Vienne. L'article 32 du traité de Paris portait ceci : « Dans le délai de deux mois, toutes les puissances qui ont été engagées de part et d'autre dans la présente guerre enverront des plénipotentiaires à Vienne, pour régler dans un Congrès général les arrangements qui doivent compléter les dispositions du présent traité. »

La France était donc appelée à se faire représenter à ces assises internationales, où il s'agissait de liquider le passé d'une vingtaine d'années et de reconstruire l'Europe future ; mais du moment que son sort avait déjà été réglé, elle était

un peu dans l'attitude d'un parent pauvre, réduit au rôle passif de témoin. Le traité du 30 mai 1814 était suivi d'articles séparés et secrets, qui avaient été communiqués à Talleyrand et auxquels celui-ci n'avait pas apposé sa signature (4) ; ils ne liaient pas moins les plénipotentiaires du futur Congrès, comme la loi du plus fort lie les faibles qui ne peuvent s'y soustraire. Ces articles secrets débutaient par une décision générale : « La disposition à faire des territoires auxquels Sa Majesté Très Chrétienne renonce par l'article 3 du traité patent [c'est l'article qui ramenait la frontière française au 1er janvier 1792, sauf les rectifications déjà indiquées] et les rapports desquels doit résulter un système d'équilibre réel et durable en Europe, seront réglés au Congrès sur les bases arrêtées par les Puissances Alliées entre elles. »

L'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie se réservaient donc d'établir à elles quatre et, dans leur pensée intime, à elles seules le programme du Congrès. La France, qui avait déjà signé son traité particulier, les autres puissances, Suède, Danemark, Espagne, Portugal, États italiens, États germaniques, qui attendaient le redressement de leurs griefs ou la satisfaction de leurs convoitises, n'avaient rien à dire « sur les bases arrêtées par les Puissances Alliées entre elles ; » elles n'auraient qu'à donner leurs signatures pour la bonne tenue des documents diplomatiques, et, dans la pensée des Quatre, ce serait tout.

Il est vrai qu'en voulant fermer la bouche à leurs invités, les Quatre parlaient d'un « système d'équilibre réel et durable » à établir en Europe. La formule avait reçu un peu de précision pour la situation future des États de l'Allemagne et de l'Italie ; telle quelle, elle restait bien vague. Certainement des discussions s'élèveraient au Congrès ; nul ne pouvait en prévoir l'issue ; peut-être permettraient-elles au représentant de la France de prendre la parole et de se faire écouter, malgré la situation d'infériorité où l'avait mise le traité du 30 mai.

Talleyrand allait jouer à Vienne un rôle qui l'a singulièrement grandi dans l'histoire, bien qu'il n'en soit résulté pour la France aucune conséquence pratique ; il a eu un sentiment très net du rôle qui revenait au représentant de Louis XVIII.

« Il fallait, dit-il (5), un négociateur bien convaincu de l'importance des circonstances, bien pénétré des moyens qui avaient contribué aux changements opérés en France, et qui fût en position de faire entendre un langage vrai et ferme aux cabinets qu'il était difficile de distraire de l'idée qu'ils avaient triomphé. Il fallait surtout que le plénipotentiaire français comprît et fît comprendre que la France ne voulait que ce qu'elle avait ; que c'était franchement qu'elle avait répudié l'héritage de la conquête ; qu'elle se trouvait assez forte dans ses anciennes limites ; qu'elle n'avait pas la pensée de les étendre ; qu'enfin elle plaçait aujourd'hui sa gloire dans sa modération ; mais que si elle voulait que sa voix fût comptée en Europe, c'était pour pouvoir défendre les droits des autres contre toute espèce d'envahissement...

» Je regardais la position du plénipotentiaire français à Vienne comme très difficile ; je n'en connus jamais de plus honorable. C'était, en effet, le rôle de ce plénipotentiaire de compléter l'œuvre de la Restauration, en assurant la solidité de l'édifice que la Providence avait permis de reconstruire. Je me crus le droit et je regardai comme un devoir de réclamer ce poste. »

Le prince écrivait, le 9 septembre, à la duchesse de Courlande : « Je travaille de mon mieux pour le Congrès ; car il faut que j'arrive avec des instructions que je fais (6). » Quand il avait demandé à Louis XVIII de représenter la France à Vienne, la réponse du roi avait été : « Présentez-moi un projet pour vos instructions. » Louis XVIII ne manqua certainement pas d'indiquer l'esprit général dont son ambassadeur devait s'inspirer. « Je crois, a écrit Talleyrand, que lorsqu'on connaîtra ces instructions, la France s'honorera du souverain qui les a signées (7). » Peu de documents diplomatiques sont, en effet, d'une plus belle tenue que ce mémoire de quarante pages d'impression in-octavo (8). Sagesse qui prévoit les difficultés, prudence qui les résout, méthode qui répartit les matières, élévation de la pensée, plénitude de la forme : tout fait de ces pages un chef-d'œuvre. Dans quelle mesure sont-elles de Talleyrand ? Le ministre, on le sait, travaillait moins qu'il ne fai-

sait travailler ; il avait ses « bouleux (9). » La Besnardière certainement fut mis à contribution. Mais c'est lui qui donna les idées maîtresses et qui arrêta la forme définitive, quand ses collaborateurs lui apportèrent une rédaction qui le satisfaisait à peu près. Il avait le droit de signer l'ensemble.

Le préambule des « Instructions pour les ambassadeurs du roi au Congrès » indique avec précision les lignes maîtresses de l'œuvre à accomplir :

« Aucune assemblée investie de pouvoirs ne peut rien faire de légitime qu'autant qu'elle est légitimement formée et conséquemment qu'aucun de ceux qui ont le droit d'y être n'en est exclu et qu'aucun de ceux qui n'ont pas ce droit n'y est admis ; qu'elle se renferme scrupuleusement dans les bornes de sa compétence et qu'elle procède selon les règles prescrites, ou, à défaut de ces règles, selon celles qui se peuvent tirer de la fin pour laquelle elle a été formée et de la nature des choses. C'est la nature des choses qui, par les rapports de dépendance qu'elle met entre les objets divers, fixe l'ordre dans lequel il est indispensable de les régler, une question subordonnée ne pouvant pas être traitée et résolue avant celle dont elle dépend. Enfin, les actes les plus légitimes et les plus sages seraient vains et en pure perte si, faute de moyens d'exécution, ils restaient sans effet.

» Il est donc de toute nécessité que le Congrès détermine avant tout :

» 1° Quels sont les États qui doivent y avoir leurs plénipotentiaires ;

» 2° Quels objets devront ou pourront y être réglés ;

» 3° Par quelle voie ils devront l'être : s'ils le seront par voie de décision ou d'arbitrage, ou bien par voie de négociations, ou en partie par l'une et en partie par l'autre de ces deux voies, et les cas pour lesquels on devra se servir de chacune d'elles ;

» 4° Pour les cas où la voie de décision sera employée, de quelle manière seront formés les votes ;

» 5° L'ordre dans lequel les objets seront traités ;

» 6° La forme à donner aux décisions ;

» 7° Le mode et les moyens d'exécution, pour le cas où il se rencontrerait des obstacles quelconques. »

Les Instructions se terminent par ce résumé :

« Les points qui importent le plus à la France, classés suivant l'ordre de leur importance relative, sont ceux-ci :

« 1° Qu'il ne soit laissé à l'Autriche aucune chance de pouvoir faire tomber entre les mains d'un des princes de sa maison, c'est-à-dire entre les siennes, les États du roi de Sardaigne;

» 2° Que Naples soit restitué à Ferdinand IV ;

» 3° Que la Pologne entière ne passe point, et ne puisse point passer sous la souveraineté de la Russie ;

» 4° Que la Prusse n'acquière ni le royaume de Saxe, du moins en totalité, ni Mayence.

» En faisant des concessions sur les autres objets, les ambassadeurs du roi ne les feront porter que sur ce qui est de simple utilité, et non sur ce qui est d'obligation ; premièrement, parce que pour la presque totalité des objets à régler par le Congrès, le droit résulte d'un seul et même principe, et que, l'abandonner pour un point, ce serait l'abandonner pour tous ; en second lieu, parce que les derniers temps ont laissé des impressions qu'il importe d'effacer. La France est un État si puissant, que les autres peuples ne peuvent être rassurés que par l'idée de sa modération, idée qu'ils prendront d'autant plus facilement qu'elle leur en aura donné une plus grande de sa justice. »

Cette conclusion indique à l'avance la fermeté et l'autorité que le représentant de la France allait déployer au Congrès. Il n'y a qu'une expression pour caractériser l'attitude de Talleyrand à Vienne : il s'imposa. Un mot de l'empereur Alexandre devait être un hommage involontaire à la grandeur de son rôle. Combattu dans ses projets sur la Pologne par le ministre de Louis XVIII, qu'il rencontrait presque toujours dans le camp de ses adversaires, il traduisit ainsi sa mauvaise humeur : « Talleyrand fait ici le ministre de Louis XIV. »

Louis XVIII, sur le désir de Talleyrand, adjoignit à son ambassade, avec la qualité de plénipotentiaires, le duc de Dalberg, le comte Alexis de Noailles, le marquis de La Tour-du-Pin-Gouvernet. « J'emmène Dalberg, disait le prince, pour propager les secrets que je veux que tout le monde sache. Noailles

est l'homme du pavillon de Marsan ; mieux vaut être surveillé par un agent que j'ai choisi. La Tour-du-Pin servira à signer les passeports (10). » Pour le travail, il s'était réservé le « fidèle et habile » La Besnardière ; il le regardait « comme l'homme le plus distingué qui ait paru dans le ministère des Affaires étrangères depuis un grand nombre d'années (11). » Trois agents secondaires, MM. Challaye, Formond et Perrey, complétaient la légation.

Ce n'était pas tout. « Il était nécessaire, comme l'écrit Talleyrand (12), de rendre l'ambassade de France agréable » à la haute société de Vienne. Il demanda à sa nièce la comtesse Edmond de Périgord de l'accompagner et de faire les honneurs de sa maison. Elle avait alors vingt et un ans. Sa jeunesse, le charme de sa conversation, sa haute culture allaient produire une grande sensation au Congrès ; par son esprit supérieur et son tact, elle rendit de réels services à la cause de la France.

En partant pour Vienne, Talleyrand fit donner l'intérim du ministère des Affaires étrangères à son ami le comte de Jaucourt. Il savait que son ancien collègue du Gouvernement provisoire représentait exactement sa pensée et qu'il défendrait ses idées, si besoin était, au cours de son absence. Jaucourt entretint avec son ami une correspondance presque quotidienne, du mois de septembre au mois de mai 1815. Ces dépêches fréquentes offraient à Talleyrand l'avantage de le mettre au courant de tout ce qui se passait dans le conseil du roi et aussi de tous les bruits mondains dont il était si friand. Une lettre de Jaucourt se termine ainsi : « Ces dames vous baisent les mains et moi, mon prince, je vous embrasse de tout mon cœur et comme l'homme qui vous est le plus dévoué (13). » On n'a pas les noms des admiratrices qui montraient pour le prince une telle déférence. Madame de Rémusat écrivait à son mari qu'elle n'avait vu Talleyrand qu'un instant le jour de son départ pour Vienne : « Je pourrais me vanter qu'il avait l'air attristé de me quitter, et moi je t'assure que je lui ai dit adieu avec le cœur un peu serré ; car enfin nos affaires peuvent s'arranger de manière que je ne le voie plus, et soit à tort, soit à raison, je suis entêtée à l'aimer (14). »

Talleyrand quitta Paris le 16 septembre. Louis XVIII venait de récompenser ses grands services en lui conférant le titre de prince de Talleyrand. Pendant quelque temps le chef de l'ambassade française signa : « Le prince de Talleyrand, prince de Bénévent. » Le second de ces titres allait tomber au mois de juin 1815 ; le premier devait rester le sien dans l'histoire.

CHAPITRE XXXII

TALLEYRAND AU CONGRÈS DE VIENNE

Talleyrand fait reconnaître les droits de la France. — Il combat les ambitions territoriales de la Prusse et de la Russie. — Son rôle dans les questions de Saxe, de Pologne et de Naples. — Le traité secret du 3 janvier 1815. — La comtesse Edmond de Périgord. — Le retour de l'île d'Elbe. — Déclaration contre Napoléon. — Démarches de Napoléon auprès de Talleyrand. — Fin du Congrès de Vienne ; 9 juin 1815. — Talleyrand arrive à Mons, auprès de Louis XVIII ; 23 juin.

TALLEYRAND arriva à Vienne le 23 septembre 1814 ; il descendit à l'hôtel Kaunitz, qu'il avait loué pour la légation française.

Dès le lendemain il commença ses visites aux membres du corps diplomatique. Il se rendit compte, au milieu de l'échange des politesses, que les représentants des Alliés s'inspiraient toujours du traité de Chaumont et qu'ils entendaient réserver à eux-mêmes et à eux seuls la direction du Congrès qui allait s'ouvrir. Pour lui, il était résolu à se conformer à l'esprit de ses instructions ; il écrivait à la duchesse de Courlande (27 septembre) : « Je ne sortirai point des idées de modération et de calme qu'il est dans la noble position du roi de faire prévaloir (1). » Cependant il donna à comprendre que la manière d'ostracisme dont on songeait à frapper la France et les États secondaires allait contre le caractère même de ces assises internationales. Metternich et Nesselrode, avec qui il avait des relations personnelles, ne voulurent pas le désobliger ; ils firent partager leur sentiment à leurs collègues d'Angleterre et de

Prusse, et ils invitèrent Talleyrand à une conférence préparatoire qui se tenait à la chancellerie des Affaires étrangères. Ce jour-là le prince avait forcé, sans qu'on y prît garde, la porte d'une citadelle qui jusqu'alors était restée jalousement fermée.

A cette séance, ses collègues se servirent de l'expression de « puissances alliées, » qui leur était familière. « Je répétai, dit Talleyrand, avec un peu d'étonnement et même de chaleur le mot de puissances alliées. « Alliées, dis-je, et contre qui ? Ce » n'est plus contre Napoléon : il est à l'île d'Elbe ; ce n'est plus » contre la France : la paix est faite ; ce n'est sûrement pas » contre le roi de France : il est garant de la durée de la paix. » Messieurs, parlons franchement, s'il y a encore des puissances » alliées, je suis de trop ici... Et cependant, si je n'étais pas ici, » je vous manquerais essentiellement. Je suis peut-être le seul » qui ne demande rien. De grands égards, c'est là tout ce que » je veux pour la France... Je ne veux rien, je vous le répète, » et je vous apporte immensément. La présence d'un ministre » de Louis XVIII consacre ici le principe sur lequel repose tout » l'ordre social. Le premier besoin de l'Europe est de bannir à » jamais l'opinion qu'on peut acquérir des droits par la seule » conquête, et de faire revivre le principe sacré de la légitimité » d'où découlent l'ordre et la stabilité... Si, comme déjà on le » répand, quelques puissances privilégiées voulaient exercer sur » le Congrès un pouvoir dictatorial, je dois dire que, me » renfermant dans les termes du traité de Paris, je ne pourrais » consentir à reconnaître dans cette réunion aucun pouvoir » suprême et je ne m'occuperais d'aucune proposition qui » viendrait de sa part. »

Les assistants gardèrent le silence pendant quelques instants. Puis, le prince ayant accordé quelques concessions aux amours-propres « qu'il voyait en souffrance, » on décida que M. de Gentz, conseiller aulique et secrétaire, détruirait les protocoles des séances précédentes et dresserait un protocole de la séance du jour. Talleyrand signa ce procès-verbal avec ses collègues, et cette séance mémorable se trouva être, sinon en fait, du moins en droit, la première conférence officielle et plénière du Congrès de Vienne. Dès lors la France participa à toutes les conférences tenues entre les grandes puissances (2).

A la fin du mois d'octobre 1814, Talleyrand pouvait écrire à Paris « que la maison de Bourbon, rentrée depuis cinq mois en France, que la France, conquise cinq mois auparavant, se trouvaient déjà replacées à leur rang en Europe et avaient repris l'influence qui leur appartenait sur les plus importantes délibérations du Congrès (3). » Le prince était en droit de revendiquer pour lui la gloire du cardinal de Richelieu, qui avait relevé le nom du roi dans les nations étrangères au point où il devait être ; mais cette gloire ne fut pas autre chose au Congrès de Vienne qu'une satisfaction d'orgueil.

Dans une lettre que le prince adressait, le 21 octobre, à madame de Staël se trouvent ces mots : « Les succès de Bonaparte n'étaient pas la seule chose à détester en lui... C'était ses principes qui étaient horribles ; ils doivent être à jamais repoussés de l'Europe... Je ne sais ce que nous ferons ici ; mais je vous promets un noble langage (4). »

Les « principes horribles » de Bonaparte étaient à présent en grande faveur à Berlin et à Pétersbourg. Le roi de Prusse voulait annexer la Saxe ; l'empereur de Russie se réservait la Pologne. Talleyrand écrivait à la duchesse de Courlande : « Vos Prussiens aiment passionnément la doctrine usurpatrice de Bonaparte, ils ne détestent que ses succès. Ce sont de vilaines gens, et plus qu'aucun autre M. de Humboldt... Ils veulent absolument détruire la Saxe, comme s'ils en avaient le droit, comme si la conquête seule donnait la souveraineté. Je m'élève contre toutes ces prétentions (5). » Un jour où Talleyrand invoquait le droit public, Humboldt dit en colère : « Que fait ici le droit public ? » A quoi le prince répondit : « Il fait que vous y êtes. » L'autre plénipotentiaire prussien Hardenberg s'attira aussi une vive réplique. « Pourquoi dire, s'écria-t-il, que nous agirons suivant le droit public ? Cela va sans dire. — Si cela va sans dire, cela ira encore mieux en le disant, » riposta Talleyrand (6).

Dans les Instructions qu'il avait fait signer à Louis XVIII, le prince s'était longuement étendu sur la question de Pologne (7). Sa pensée se résumait en ces deux propositions : reconstituer la Pologne au profit de la Russie à un titre quelconque

serait un danger européen ; d'autre part, puisque le roi de Saxe ne pouvait pas être rétabli sur le trône de Varsovie, le mieux était de maintenir la Pologne dans la situation du dernier partage. Or Alexandre avait partie liée avec la Prusse ; il sacrifiait volontiers à cette puissance le royaume de Saxe ; en échange il réclamait pour lui-même toute l'ancienne Pologne jusqu'à l'Oder. C'était un bond énorme que la Russie allait faire dans la direction de l'Europe centrale. Dans ses lettres à la duchesse de Courlande Talleyrand parle plusieurs fois de cette ambition de l'empereur de Russie. « Il ne sent pas assez, dit-il, que, dans la brillante position où il se trouve, sa réputation recevrait bien de l'éclat par la modération. Je crains que la belle partie de son histoire ne soit finie... Il est ici tout autre chose que ce qu'il était à Paris. Sa philanthropie est devenue bien conquérante... L'empereur Alexandre a fait de sa philanthropie du vrai jacobinisme (8). »

Les *Mémoires* du prince reproduisent le texte d'une conversation dramatique qu'il eut avec Alexandre. « Je garderai ce » que j'occupe, dit le tsar. — Votre Majesté ne voudra garder » que ce qui sera légitimement à elle. — Je suis d'accord avec » les grandes puissances. — J'ignore si Votre Majesté compte la » France au rang de ces puissances. — Oui, sûrement. Mais si » vous ne voulez point que chacun trouve ses convenances, que » prétendez-vous ? — Je mets le droit d'abord, et les convenances après. — Les convenances de l'Europe sont le droit. — Ce » langage, Sire, n'est pas le vôtre, il vous est étranger, et votre » cœur le désavoue. — Non ; je le répète, les convenances de » l'Europe sont le droit. » Je me suis alors tourné vers le lambris, près duquel j'étais, j'y ai appuyé ma tête et, frappant la boiserie, je me suis écrié : « Europe, Europe, malheureuse » Europe ! » Et, me retournant du côté de l'empereur : « Sera-» t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue? » Il m'a » répondu : « Plutôt la guerre, que de renoncer à ce que j'oc-» cupe (9). »

L'un des buts que Talleyrand poursuivait à Vienne était le détrônement de Murat et la restauration des Bourbons de Naples. Alors un plénipotentiaire russe lui proposa un marché : « Cédez sur la Saxe, et la Russie vous soutiendra pour

Naples. » Le prince répondit avec cet accent d'autorité qui était le sien, depuis qu'il était à Vienne : « Vous me parlez là d'un marché, et je ne peux pas en faire. J'ai le bonheur de ne pas être si à mon aise que vous. C'est votre volonté, votre intérêt qui vous déterminent, et moi, je suis obligé de suivre des principes ; et les principes ne transigent pas (10). »

Cependant le prince, dans des entretiens répétés avec les représentants de l'Autriche et de l'Angleterre, ne cessait de dénoncer les convoitises de la Russie et de la Prusse ; il arriva à provoquer leurs inquiétudes et à leur faire partager sa manière d'envisager l'équilibre de l'Europe centrale. Ses manœuvres persévérantes aboutirent à un acte diplomatique. Le 3 janvier 1815, la France, l'Autriche et la Grande-Bretagne signaient un traité secret d'alliance défensive ; chacune de ces puissances s'engageait à lever un corps de cent cinquante mille hommes, si l'une d'elles était attaquée. C'était contre la Russie et la Prusse que ces précautions étaient prises.

Le lendemain, 4 janvier, Talleyrand était en droit d'écrire à Louis XVIII :

« Maintenant, Sire, la coalition est dissoute, et elle l'est pour toujours. Non seulement la France n'est plus isolée en Europe ; mais Votre Majesté a déjà un système fédératif tel que cinquante ans de négociations ne semblaient pas pouvoir parvenir à le lui donner. Elle marche de concert avec deux des plus grandes puissances, trois États du second ordre, et bientôt tous les États qui suivent d'autres principes et d'autres maximes que les principes et les maximes révolutionnaires. Elle sera véritablement le chef et l'âme de cette union, formée pour la défense des principes qu'elle a été la première à proclamer (11). »

Certes, c'était pour la France un grand avantage et un avantage inattendu d'avoir brisé la coalition des Quatre, dix mois après le traité de Chaumont, et d'avoir pris l'initiative d'un nouveau groupement des puissances ; mais n'était-ce pas un succès avant tout platonique ? Talleyrand n'aurait pas admis cette critique, puisque à ses yeux le traité de Paris avait fait à la France une situation à laquelle il n'y avait rien à changer. En fin de compte, la Prusse dut se contenter d'acquérir une

partie de la Saxe, alors qu'elle convoitait ce royaume en entier; de même, la Russie renonça à la possession de tout le duché de Varsovie, mais elle en reçut la majeure partie.

Talleyrand se félicitait que le roi de Saxe eût été maintenu sur son trône ; c'était le triomphe du principe de la légitimité. Le même principe demandait que Murat perdît sa couronne. Le prince écrivait à la duchesse de Courlande : « Il faut chasser Murat avant tout, car il ne faut d'illégitimité dans aucun coin de l'Europe (12).» Il le disait en d'autres termes à Louis XVIII: « Nous fîmes voir que c'était surtout pour l'intérêt des peuples qu'il fallait consacrer la légitimité des gouvernements, parce que les gouvernements légitimes peuvent seuls être stables (13).» Murat, qui était à Naples, fit tenir de l'argent à Talleyrand pour le gagner à sa cause ; Ferdinand, qui était à Palerme, fit de même pour que le prince le débarrassât de son ennemi. Murat se perdit en prenant les armes contre l'Autriche.

Talleyrand s'associait, comme les autres diplomates, aux réjouissances officielles par lesquelles on essayait d'oublier les lenteurs et les monotonies des négociations. C'était une succession ininterrompue de bals, de concerts, de tableaux vivants, de parties de chasse, de carrousels. « Le Congrès ne marche pas, disait le prince de Ligne, il danse. » Ces réunions mondaines valaient à la comtesse Edmond de Périgord les plus grands succès ; on applaudissait en elle la jolie femme et la parfaite actrice de salon. Elle jouait la comédie « aussi bien que mademoiselle Mars, » au témoignage de Talleyrand, qui ne cesse de parler de ses talents dans les lettres qu'il écrit à sa mère: « Dorothée, dit-il, fait bien tout ce qu'elle essaye de faire. » L'empereur de Russie rendait hommage à ses succès mondains ; « cela est à compter, notait Talleyrand, quand on tient à la France. » Parfois son oncle l'employait comme un secrétaire de choix. Un soir, il lui avait dicté une longue dépêche. La jeune femme, qui devait se rendre au bal, suivait avec un peu d'impatience la marche des aiguilles. Enfin, le prince a fini de parler ; elle se croit libre de partir. « A présent, dit son oncle, il faut faire la guerre aux mots. » Il fallut, en effet, tout revoir, peser toutes les expressions, raturer, changer,

jusqu'à ce que le censeur exigeant voulût bien se déclarer satisfait.

Le 21 janvier était « l'anniversaire d'un jour d'horreur et de deuil éternel. » Ce jour-là, le prince fit célébrer à Vienne, en la cathédrale de Saint-Étienne, un service solennel en mémoire de Louis XVI. Il écrivit au roi : « Rien n'a manqué à cette cérémonie, ni la pompe convenable à son objet, ni le choix des spectateurs, ni la douleur que l'événement qu'elle rappelait doit éternellement exciter. Elle devait, dans le souvenir d'un grand malheur, offrir une grande leçon. Elle avait un but moral et politique ; les chefs des grandes légations et des personnes du premier ordre, que j'eus à dîner aujourd'hui, m'ont donné lieu de croire que ce but avait été atteint (14). » Il est inutile de rappeler que, lorsque Talleyrand était ministre du Directoire, l'anniversaire du 21 janvier lui avait inspiré des sentiments tout différents (15).

Le 2 février, l'hôtel Kaunitz était en fête ; c'était le soixante et unième anniversaire de la naissance du prince. Le matin, à son petit lever, les intimes étaient venus plus nombreux qu'à l'ordinaire et avaient assisté aux détails de sa toilette. Enveloppé dans un peignoir de mousseline plissée et gaufrée, il confiait son abondante chevelure à deux coiffeurs. Puis venait le barbier étuviste pour le nuage de poudre et une lotion d'eau de Barèges à la jambe boiteuse. Le premier valet de chambre officiait en dernier, pour faire le nœud de cravate. Ce jour-là, le prince consentit à sortir de son silence habituel ; mais pas un mot de politique : on chômait une fête. Après le déjeuner, on alla admirer au salon les cadeaux que ses admiratrices lui avaient adressés à cette occasion.

Dans l'exposé de ses négociations diplomatiques, Talleyrand n'a pas omis de raconter qu'il avait retrouvé à Presbourg sa vieille amie, la comtesse de Brionne. On se rappelle qu'en 1805, à Linz, elle s'était refusée à le recevoir ; mais à présent qu'il était devenu le champion des Bourbons, elle lui avait pardonné. « Vous voilà donc enfin ! lui dit-elle. J'ai toujours cru que je vous reverrais. J'ai pu être mécontente de vous, mais je n'ai pas cessé un moment de vous aimer. Mon intérêt vous a suivi partout. » Talleyrand ajoute : « Je ne pouvais

dire un mot. Je pleurais. — Votre position est belle, me dit-elle. — Oh ! oui, je la trouve bien belle. » Les larmes m'étouffaient. Je me sentais défaillir ; j'allai prendre l'air sur les bords du Danube. » Peu de jours après, la comtesse de Brionne était morte (16).

Le prince de Talleyrand prenait part à toutes les discussions du Congrès ; cependant son activité diplomatique s'exerçait surtout à propos des trois questions de Saxe, de Pologne et de Naples dont il avait fait son domaine. Fidèle à son principe, il ne réclamait rien pour la France ; pour lui, il n'y avait pas à revenir sur le traité du 30 mai précédent. Tout en admettant ce point de vue, on est en droit de se demander s'il n'eût pas été d'une sage prévoyance de s'occuper de ces pays de la rive gauche du Rhin que la France avait abandonnés. L'alliance secrète du 3 janvier pouvait permettre à l'ambassadeur de Louis XVIII de gagner à ses vues deux grandes puissances. La Rhénanie, que vingt ans de francisation avaient détachée du corps germanique, aurait pu recevoir dans le droit international une situation particulière ; si elle était devenue un État neutre, avec un régime analogue à celui de la Suisse, elle se serait interposée entre l'Allemagne et la France comme un tampon protecteur. On ne voit pas que Talleyrand ait songé à cette combinaison. Tous ces pays de la rive gauche du Rhin devaient être adjugés à la Prusse ; dans l'œuvre de réaction des traités de Vienne, la création d'une Prusse rhénane fut une véritable machine de guerre dirigée contre la France. Neuf ans après Iéna, la France avait sur ses flancs une puissance qui parlait toujours de vengeance.

Mais il ne faut pas oublier dans quelles circonstances fut signé l'acte final du Congrès. Napoléon était revenu de l'île d'Elbe, et sa réapparition avait eu cet effet immédiat de rétablir un étroit accord entre tous les membres du Congrès. Le 20 mars, l'Empereur rentrait aux Tuileries ; le 25, les Quatre reconstituaient leur alliance ; le 27, Talleyrand y donnait son adhésion.

Quand Talleyrand apprit le débarquement de l'Empereur au golfe Juan, il ne put que regretter que le Congrès ne se fût

pas rallié à sa proposition du mois d'octobre. Il écrivait alors : « On montre ici une intention assez arrêtée d'éloigner Bonaparte de l'île d'Elbe. Personne n'a encore d'idée fixe sur le lieu où on pourrait le mettre. J'ai proposé l'une des Açores. C'est à cinq cents lieues d'aucune terre. » Il avait dit encore, au mois de décembre, qu'il fallait « se hâter de se débarrasser de l'homme de l'île d'Elbe et de Murat (17). » A présent il fallait prendre une décision énergique et immédiate à l'égard de celui qu'il qualifiait de « bandit » et de « brigand ». « Je ferai tout ce qui sera en moi pour qu'ici l'on ne s'endorme pas, et pour faire prendre par le Congrès une résolution qui fasse tout à fait descendre Bonaparte du rang que, par une inconcevable faiblesse, on lui avait conservé (18). »

La légation de France rédigea elle-même tout de suite un projet de déclaration contre Napoléon ; le 13 mars, le projet était adopté par le Congrès. Quelques mots suffisent pour en indiquer l'esprit : « Les puissances déclarent que Napoléon s'est placé hors des relations civiles et sociales et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique. » Le prince communiquait ce texte à la duchesse de Courlande avec une sorte de joie féroce : « Je ne crois pas, chère amie, qu'il ait paru une pièce semblable à celle que je vous envoie. L'histoire ne fournit aucun exemple d'un pareil repoussement par tout le genre humain (19). »

Talleyrand avait pris son parti de ce qui pouvait lui arriver personnellement. Son nom ne figurait pas dans l'amnistie que Napoléon avait fait paraître à Lyon ; ses biens avaient été mis sous séquestre. Il écrivait à la duchesse de Courlande : « On a mis le séquestre sur tout ce que je possède. A la bonne heure ! » Le revirement de l'opinion française en faveur de Napoléon lui inspirait un jugement qui n'était que trop vrai, mais qu'on peut s'étonner de rencontrer sous sa plume : « Les adresses suivent la route accoutumée. Tous les noms qui, il y a huit jours, étaient au bas de toutes les adresses faites au roi, sont aujourd'hui au bas des adresses faites à Bonaparte. Quelle pauvre chose que les hommes ! Leur cervelle et leur cœur dont ils se vantent tant, ne valent pas les sentiments des animaux attachés. Je parle là des hommes qui ont

éprouvé vingt-six ans de révolution et qui ont été affaissés par elle (20). »

Le prince annonçait à son amie que Montrond venait d'arriver à Vienne ; c'était le tentateur envoyé par Napoléon. De retour à Paris, quand il s'était vu seul en face de la coalition de l'Europe, l'Empereur avait eu l'idée singulière de solliciter le concours de son ancien ministre. « C'est encore l'homme, disait-il, qui connaît le mieux ce siècle et le monde, les cabinets et les peuples. Il m'a quitté ; je l'avais assez brusquement quitté moi-même ; il s'est souvenu de mes adieux de 1814... Nous n'étions pas toujours du même avis ; il lui est arrivé plus d'une fois de m'en donner de bons (21). » Dufresne de Saint-Léon et Montrond, qui étaient des intimes du prince, acceptèrent le rôle d'agents secrets ; ils se rendirent à Vienne. Montrond devait être plein de zèle, s'il est vrai que deux cent mille livres de rente lui avaient été promises en cas de réussite.

Talleyrand, dans sa correspondance officielle, n'a pas dissimulé ces démarches (22) ; il tenait à prouver qu'il était resté fidèle à Louis XVIII et à la coalition. Il s'était vraiment trop compromis depuis un an pour qu'une volte-face lui fût possible. De Vienne il se rendait compte que la tentative de Napoléon ne pouvait finir que par une catastrophe rapide et sans lendemain. Faut-il ajouter que sa situation d'ambassadeur était très lucrative ? Les intéressés multipliaient les cadeaux pour gagner ses bonnes grâces : six millions de la part du roi de Saxe, huit cent quarante mille francs de la part de Murat, trois millions sept cent mille francs de la part de Ferdinand IV, un million de la part du margrave de Bade (23). Ces sommes ne peuvent se contrôler ; mais, avec la réputation de vénalité du prince, on peut affirmer que des offres d'argent très importantes lui furent faites et qu'elles furent acceptées. C'étaient là les profits personnels de la légitimité ; Talleyrand fit autre chose à Vienne que de proclamer des principes et de répéter que la France ne demandait rien pour elle. Bref, il déclina toutes les ouvertures qui lui vinrent de Paris.

Depuis le retour de Napoléon en France, les séances du Congrès se multipliaient, les difficultés s'aplanissaient, chacun

avait hâte de se garantir sa part. Lorsqu'il était l'ambassadeur d'un gouvernement régulier, qui fonctionnait à Paris et en France, Talleyrand n'avait jamais rien réclamé pour le pays qu'il représentait ; quelles prétentions aurait-il pu élever, à présent que ce gouvernement n'était plus que l'ombre de lui-même et qu'il s'était réfugié dans une ville de Belgique ? Son rôle n'était plus que celui d'un témoin, qui assistait à la satisfaction des convoitises d'autrui. Le 9 juin, il apposa sa signature au bas des 121 articles de l'acte final du Congrès de Vienne. Cependant, à Paris, Napoléon se préparait à partir pour la frontière du Nord ; le 12, il prenait le commandement de l'armée. La campagne de Belgique allait décider si l'acte final du Congrès de Vienne constituerait le nouveau droit public européen ou s'il faudrait une fois encore refaire la carte de l'Europe.

Le 10 juin, le prince quittait Vienne ; où pourrait-il rejoindre la cour errante de Louis XVIII ? Il s'était fixé à l'avance une ligne de conduite ; quelques jours plus tôt il avait écrit à la duchesse de Courlande : « Je ferai mon devoir, mais je ne me laisserai pas mettre hors de ma ligne par les fantaisies et les intrigues et les non-sens de l'émigration (24). » Il arriva à Aix-la-Chapelle le 19 juin. Il commença à avoir des nouvelles de la grande bataille qui s'était livrée la veille ; il apprit que Wellington et Blücher avaient opéré la jonction de leurs armées, que Bonaparte avait été battu. Il continua sa route ; de Bruxelles, le 23 juin, il put envoyer quelques détails à son amie :

« La bataille de Leipzig n'est rien auprès de celle du 18. Le champ de bataille est couvert de morts. Sur 17 personnes qui étaient autour de l'admirable duc de Wellington, 13 ont été tuées ou blessées. Il a battu par talent, par ténacité, par génie, car il a fait des manœuvres toutes nouvelles. Le roi a quitté Gand, il va à Mons où je vais le rejoindre aujourd'hui. Je me porte bien. J'ai fait un voyage pénible. » Après avoir donné des nouvelles de madame de Laval et de madame de Tyskiewicz, il continue : « Nous voilà bien près de la frontière ; il faut espérer que quelques places ouvriront ses *(sic)* portes. Adieu. Je vous embrasse et aime de tout mon cœur (25). »

Le prince de Talleyrand arrivait à Mons à la fin de la journée du 23 juin ; il retrouvait Louis XVIII cinq jours après la bataille de Waterloo. L'œuvre du Congrès de Vienne, à laquelle il s'était associé, était à présent définitive, depuis la victoire de celui qu'il appelait « notre grand, admirable duc (26) ; » mais qu'allait-il advenir de la France ? Talleyrand pouvait deviner les sentiments des vainqueurs qui précipitaient leurs armées sur la route de Paris.

NOTES DU CHAPITRE Ier

Le mot *Mémoires* tout seul indique les *Mémoires du Prince de Talleyrand*, publiés par le duc de Broglie ; cinq volumes in-octavo ; Paris, 1891-1892.

Les mots « Archives Talleyrand » désignent les archives de M. le duc de Talleyrand. — M. le duc de Talleyrand a bien voulu nous communiquer les lettres, autographes et inédites, de Talleyrand à la duchesse de Courlande, qui vont du 15 novembre 1808 au 24 juillet 1821. Nous prions M. le duc de Talleyrand d'accepter nos vifs remerciements.

(1) Méneval, *Napoléon et Marie-Louise*, 1844, t. I, p. 413.

(2) *Mémoires de Bourrienne*, t. III, p. 324. *Mémoires*, t. I, p. 276.

(3) *Mémoires*, t. II, p. 133.

(4) Boulay de la Meurthe, *Correspondance de Talleyrand avec le Premier Consul pendant la campagne de Marengo*, nº xv. (*Revue d'histoire diplomatique*, sixième année, 1892.)

(5) Lettre du 21 juin. Boulay de la Meurthe, *ibid.*, nº xliv.

(6) Lettre du 28 juin 1801. Pierre Bertrand, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, 1889 ; p. 4.

(7) Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 6.

(8) Lettre du 9 juillet 1801. Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 7.

(9) Lettre du 13 septembre 1801. Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 11. La lettre du Premier Consul à laquelle Talleyrand répond par cette lettre ne figure pas dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(10) Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. I, p. 799.

(11) Lettre du 8 novembre 1802. Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 32.

(12) Lettre du 27 juillet 1804. Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 93.

(13) Lettre du 29 juillet 1804. Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 98.

(14) Voir notre tome Ier, p. 221, 276-277, 354.

(15) Cf. G. Lacour-Gayet, *Voyage de Louis XVI à Cherbourg* (1786). (*Revue des Études historiques*, 1906.)

(16) *Mémoires du chancelier Pasquier*, *t.* I, p. 245. Cette lettre doit être de 1804 ou de 1805.

(17) A. Vandal, *L'Avènement de Bonaparte*, t. I, p. 543.

(18) Et non : votre, comme porte par erreur le texte imprimé.

(19) *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, 1892 ; t. I, p. 273-274.

(20) Malouet, *Mémoires*, t. II, p. 232.

(21) Le *Figaro*, du 2 janvier 1926 : supplément littéraire.

(22) *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. I, p. 230.

(23) D'après STENDHAL. Le *Figaro*, *ibid.* (Ci-dessus, note 21.)

(24) AULARD, *op. cit.*, t. I, p. 181.

(25) Talleyrand l'avait louée au fournisseur Delannoy, qui en était le propriétaire depuis 1794. PAUL MARMOTTAN, *Le Royaume d'Etrurie*, 1896 ; p. 68. Cf. STAPFER, *Bonaparte, Talleyrand et Stapfer*, 1869, p. 174 ; *Mémoires de la Reine Hortense*, t. I, p. 185.

(26) AULARD, *op. cit.*, t. I, p. 180.

(27) La fatuité de Garat était à la hauteur de son talent. Un jour (c'était en 1800), Talleyrand recevait à table mesdames de Condorcet, Tallien, de Staël, de Flahaut, le sénateur Garat et ses deux neveux, le tribun et le chanteur. On se mit à table vers six heures et demie, ce qui était alors une heure tardive. — Rue Saint-Florentin, Talleyrand conserva l'usage de dîner à cinq heures. — Garat le chanteur déclara que c'était bien sûrement la dernière fois qu'il se laisserait prendre, attendu qu'il n'aimait pas dîner tard. Talleyrand se contenta d'esquisser un sourire ironique. Après le dîner, Garat dansa un boléro avec madame Tallien ; on entendit aussi le jeune Flahaut, qui avait alors quatorze ans, et son maître de piano Jadin. BARONNE DE V***, *Souvenirs du Directoire et de l'Empire*, 1848 ; p. 12.

(28) Elle mourut à vingt-quatre ans, en octobre 1802. Ses funérailles donnèrent lieu à une manière de scandale, sur le refus du curé de Saint-Roch de recevoir le corps à l'église ; la cérémonie funèbre eut lieu à l'église des Filles Saint-Thomas.

(29) « Liste des personnes non dansantes qui se sont trouvées chez le ministre des Relations extérieures à la soirée du 6 ventôse (an VIII, et non an IX). » PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 4.

(30) AULARD, *op. cit.*, t. II, p. 183-186. — A propos d'une autre réception de Talleyrand à Neuilly, Samuel Romilly dit « que l'on se serait cru à la cour de quelque petit prince allemand, plutôt que dans la maison d'un homme de la bonne société de Paris. » (*La Nouvelle Revue*, 1er novembre 1929.)

(31) *Mémorial de J. de Norvins*, t. II, p. 286. Cf. THIBAUDEAU, *Mémoires sur le Consulat*, p. 64 ; DUCHESSE D'ABRANTÈS, *Mémoires*, t. VI, p. 10-11, et *Histoire des salons de Paris*, t. VI, p. 172-174 ; PAUL MARMOTTAN, *op. cit.*, *ibid.* ; AULARD, *op. cit.*, t. II, p. 349 ; PRINCE SIXTE DE BOURBON, *La Reine d'Etrurie*, 1928, p. 16.

Talleyrand priait Esménard, le poète de ces deux fêtes, de venir dîner à Auteuil, avec madame Esménard et le citoyen Monnier, le 23 fructidor, au lieu du 22. « J'ai demain, disait-il, un grand diable de dîné qui remplit toute ma maison. » Lettre du 21 fructidor an IX, 8 septembre 1801. *Catalogue of the Collection... Alfred Morrison.*

(32) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 17.

(33) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. I, p. 65.

(34) Le 22 février 1800. Madame Helvétius habitait l'ancienne maison du pastelliste La Tour, aujourd'hui le n° 59 de la rue d'Auteuil. ANT. GUILLOIS, *Le Salon de Madame Helvétius*, p. 29.

(35) Lettre inédite, du 14 fructidor an VIII, 31 août 1800 ; communiquée par M. le comte d'Andlau, descendant d'Helvétius.

(36) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. I, p. 269.

(37) *La Confession de Talleyrand*, 1891.

(38) *Mémoires de Thibaudeau*, p. 22-23.

(39) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 244.

(40) Fr. Masson, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 462.

(41) Drame, tragédie, farce, pantomime, en trois actes, par Aude ; représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 1er prairial an VIII, 21 mai 1800. Cf. *Monsieur de Talleyrand*, t. II, p. 312.

(42) Le 10 janvier 1800. Rapport de police des 21 et 22 nivôse an VIII. Archives nationales : F7 6247. — Un autre rapport *(ibid.)* signale que Talleyrand a dîné le 12 janvier « chez M. de Briqueville, rue et faubourg Honoré, nº 45. On a joué au biribi, jeu favori de ce ministre. Il y avait onze voitures à la porte. Talleyrand s'est retiré à une heure. François de Neufchâteau, Geoffroy et Miranda étaient de la réunion. »

(43) *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. I, p. 438. Cf. L. Madelin, *Fouché*, t. I, p. 330.

(44) L. Madelin, *Fouché*, t. I, p. 320. — Clément de Ris fut, au mois de septembre 1800, la victime d'un enlèvement demeuré célèbre. « Ténébreuse affaire », dans laquelle la conduite de Fouché demeura fort obscure ; il ne paraît pas que Talleyrand y ait été mêlé.

(45) *Mémoires de Thibaudeau*, p. 29.

(46) *Mémorial de J. de Norvins*, t. II, p. 246. — *Mémoires de madame de Chastenay*, t. I, p. 240.

(47) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. III, p. 194 ; A. Vandal, *op. cit.*, t. II, p. 178. — Sur les griefs de Napoléon contre Lucien, à cause du second mariage de celui-ci, voir une lettre de Talleyrand, du 26 mai 1803, publiée par L. Grasilier. (*La Nouvelle Revue*, 15 février 1924.)

(48) L. Madelin, *Fouché*, t. I, p. 326.

(49) Aulard, *op. cit.*, t. II, p. 16-17.

(50) *Mémoires de Miot de Mélito*, t. I, p. 340. — Lettre autographe de la collection de M. l'avocat Jean Lhomer, que nous remercions de son obligeante communication.

(51) P. Bailleu, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807, t. II, p. 47.

(52) Remacle, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 58, 98 ; lord Holland, *Souvenirs diplomatiques*, traduction Chonski, p. 31-33.

(53) Aulard, *op. cit.*, t. III, p. 113 ; S. Girardin, *op. cit.*, t. III, p. 269 ; Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, 1827, p. 272-273.

(54) Remacle, *op. cit.*, p. 129 ; L. Madelin, *Fouché*, p. 355.

(55) Voir ci-dessus, p. 23.

(56) Archives nationales : F7 6427 ; dossier nº 4980 : « Sur la trahison d'un principal employé aux Relations extérieures. » Ce rapport se place vers juillet 1800.

(57) A. Vandal, *op. cit.*, t. II, p. 410-412.

(58) Voir ci-dessus, p. 14.

(59) Ernest Daudet, *Histoire de l'émigration pendant la Révolution française*, 1905 ; t. II, p. 437-440.

(60) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 111-114.

(61) Aulard, op. cit., t. III, p. 285, 287, 407 ; Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 313.

(62) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 175.

(63) Archives nationales : F7 6097.

(64) REMACLE, *op cit.*, p. 103, 153, 172, 208 ; E. ANGOT, *Louis de Talleyrand-Périgord*, 1910, p. 51-52.

(65) REMACLE, *op. cit.*, p. 238. Janvier 1803. — *Revue politique et littéraire*, 22 septembre 1883.

(66) L. PINGAUD, *Le Comte d'Antraigues*, 1894 ; p. 245-246, 396.

(67) AULARD, *op. cit.*, t. IV, p. 175. — *Mémoires de Thibaudeau*, p. 96. Août 1803. — REMACLE, *op. cit.*, p. 416.

(68) Publiée dans *la Révolution française*, t. XXVIII, 1895, p. 561-563. Cf. ci-dessus, p. 28. — Dans une circulaire du 23 août 1803, de Bourbon-l'Archambault, au sujet de pamphlets mis en circulation par les agents anglais, Talleyrand prétend que le Premier Consul n'a connu la présence du comte de Lille à Varsovie que par une méprisable « rapsodie » intitulée *Publication du comte de Lille. (Revue politique et littéraire, ibid.)*

NOTES DU CHAPITRE II

(1) *Almanach du commerce de Paris, pour l'an X* ; COMTE DE GARDEN, *Histoire générale des traités de paix*, t. X, introduction ; FRÉD. MASSON, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 413 et suiv.

(2) REMACLE, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 200. FR. MASSON, *op. cit.*, p. 464.

(3) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 91.

(4) *Lettres de Madame de Rémusat*, t. II, p. 142. 18 janvier 1807.

(5) L. PINGAUD, *Le Comte d'Antraigues*, deuxième édition, p. 410-416. 19 février-1er mars 1805. Cf. p. 373, 14 février 1804.

(6) G. DE NOUVION, *Revue politique et littéraire*, 22 septembre 1883.

(7) Le portrait appartient aujourd'hui à M. l'ambassadeur Alfred Dumaine, qui a bien voulu nous renseigner à son sujet ; il est signé Py et daté de 1809.

(8) Voir notre tome Ier, p. 335.

(9) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 183.

(10) Publié par RŒDERER, dans ses *Mémoires d'économie publique, de morale et de politique*, t. I, p. 418-422, et par l'auteur de *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 56 et suiv. FR. MASSON, *op. cit.*, p. 449, en attribue la rédaction à d'Hauterive. Cf. DUCHESSE D'ABRANTÈS, *Histoire des salons de Paris*, t. VI, p. 166-169.

(11) *Revue d'histoire diplomatique*, sixième année, 1892 ; p. 266.

(12) ALBERT SOREL, *Lectures historiques*, 1894 ; p. 78.

(13) Voir notre tome Ier, p. 66.

(14) LYTTON BULWER, *Essai sur Talleyrand*, 1922 ; p. 338.

(15) *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. III, p. 446. — C'est bien ainsi, par retouches successives, que Talleyrand fit fabriquer par Beugnot le mot historique sur « un Français de plus », dont il sera question en 1814.

(16) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

(17) *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. III, p. 445.

(18) L. PINGAUD, *op. cit.*, p. 261. LEWIS GOLDSMITH, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté et de la cour de Saint-Cloud, seconde édition*, Londres, 1814, p. 223. Lewis Goldsmith avait mis, depuis 1809, au service de l'Angleterre, son talent de pamphlétaire et d'espion.

(19) LYTTON BULWER, *op. cit., ibid.*

(20) *Mémoires*, t. I, p. 95.

(21) G. PALLAIN, *La Mission de Talleyrand à Londres en* 1792, p. 151.

(22) MIGNET, *Notices historiques*, deuxième édition, 1853 ; t. I : « Talleyrand ».

(23) *Mémoires*, t. IV, p. 332. Le 12 octobre 1831.

(24) MIGNET, *op. cit., ibid.*

(25) *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. III, p. 174.

(26) *Eloge de M. le Comte Reinhard*, 3 mars 1838.

(27) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 252-253.

(28) MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, édition de 1844 ; t. II, p. 380.

(29) *Journal de Stan. Girardin*, t. III, p. 241.

(30) MÉNEVAL, *op. cit.*, t. II, p. 378.

(31) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, 1800-1809, 1889. — Lord Londonderry signalait à la chambre des Lords, le 29 septembre 1831, un mémoire adressé par Talleyrand au Premier Consul le 15 brumaire an XI, 6 novembre 1802, comme une pièce accablante pour son auteur; il n'en donnait d'ailleurs que la date. (*Mémoires du Prince de Talleyrand*, t. IV, p. 313, n. 2.) Ce mémoire ne figure pas dans le recueil de PIERRE BERTRAND, et il nous a été impossible de le retrouver. Aurait-il été compris parmi les papiers que Talleyrand fit détruire en 1814 dans les collections officielles ?

(32) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, t. VIII, p. 112-113 : lettre d'un agent du ministre de Prusse à Paris.

(33) *Mémoires d'outre-tombe*, édition Biré, t. VI, p. 427.

(34) *Mémoires*, t. III, p. 315.

(35) DUC DE BROGLIE, « Le Ministère des Affaires étrangères..., » dans le *Correspondant*, 10 novembre 1882, p. 416.

(36) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 331 ; A. SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, t. VI, p. 23 ; GEOFFROY DE GRANDMAISON, *Un demi-siècle de souvenirs*, p. 127.

(37) BAILLEU, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807 ; t. I, p. 387. Il s'agissait des préliminaires de paix signés avec le comte de Saint-Julien, le 28 juillet 1800.

(38) BAILLEU, *op. cit.* ; t. II, p. 80. 28 avril 1802.

(39) BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 277. Milieu de juillet 1804.

(40) AULARD, *Paris sous le Consulat*, t. IV, p. 662. 5 février 1804.

(41) *Journal de Madame de Cazenove d'Arlens*, 1903, p. 36. Cf. p. 90 : « Lui, M. de Périgord, exposé aux grossières et brutales boutades de ce petit Corse. »

(42) LUDOVIC HALÉVY, *Trois dîners avec Gambetta. (Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1929.)

(43) L. PINGAUD, *op. cit.*, p. 241-242.

(44) BAILLEU, *op. cit.*, t. I, p. 382. Lettre de Sandoz-Rollin, du 29 juin 1800.

NOTES DU CHAPITRE III

(1) Le 28 novembre 1799. LÉOUZON LE DUC, *Correspondance diplomatique du Baron de Staël-Holstein... et de son successeur le Baron Brinkman*, 1881.

(2) Voir notre tome Ier, p. 164.

(3) Archives des Affaires étrangères. Etats-Unis, vol. 51, nos 172-173.

Le rapport de Talleyrand ne porte pas de date ; il doit être du 7 ou du 8 février 1800.

(4) THIBAUDEAU, *Mémoires sur le Consulat*, p. 3-4.

(5) *Mémoires de G.-J. Ouvrard*, t. I, p. 59.

(6) Expressions de G. HANOTAUX, « La politique intérieure sous Napoléon. » (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1925.)

(7) BAILLEU, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807. T. I, p. 387. — PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 1.

(8) Pour l'hôtel de Talleyrand, rue d'Anjou, voir plus loin, p. 70. — Sur le séjour de Cobenzl, MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, seconde édition, t. I, p. 41.

(9) *Mémoires*, t. I, p. 281. — Jean-Louis-Joseph Cobenzl, qui signa le traité de Lunéville, est le cousin de Jean-Philippe Cobenzl, qui fut ambassadeur à Paris après ce traité. Celui-ci soupait un soir chez Talleyrand, en compagnie de Madame de Gallo, de Madame de Lucchesini, d'autres ambassadrices, d'Eugène de Beauharnais, de Louis et d'Edmond de Périgord et de quelques intimes du ministre. Comme il racontait une aventure scatologique dont il avait été le héros, Talleyrand lui posa une question toute rabelaisienne, qui provoqua chez les convives un accès de fou rire. AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 91-92.

(10) *Œuvres du Comte P. L. Rœderer*, 1854, t. III, p. 428.

(11) Voir notre tome Ier, p. 101. PIERRE BERTRAND, *op cit.*, p. 12.

(12) *Moniteur universel* du 18 nivôse an X. Cf. PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 15.

(13) A. SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, t. VI, p. 193. Cf. PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 15.

(14) Un lapsus des *Mémoires*, t. I, p. 289, emploie l'expression « royaume d'Italie », au lieu de « république d'Italie ».

(15) *Lettres de Madame Reinhard à sa mère*, p. 160.

(16) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 132. — Catalogue Noël Charavay.

(17) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 143. — Lewis Goldsmith, le journaliste de l'*Argus*, eut sans doute à ce moment un rôle équivoque. Dans une lettre à Talleyrand du 26 février, il se plaint de la conduite à son égard d'André d'Arbelles ; il réclame sept mille francs d'indemnité ; il ne veut pas passer pour un jacobin déguisé ni pour un espion du gouvernement anglais. *Souvenirs et Mémoires* (directeur PAUL BONNEFON), n° du 15 octobre 1899.

(18) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. I, p. 103.

(19) Lettre du 27 mars 1802. Catalogue Noël Charavay.

(20) *Mémoires*, t. I, p. 78-79.

(21) Lettre du 23 ventôse an X, 14 mars 1802. *Catalogue of the Collection... Alfred Morrison*, tome VI. — Sur la manière dont Talleyrand apprit à Bonaparte la signature de la paix, voir ci-dessus, p. 16.

(22) Rapport sur la situation extérieure de la République, messidor an VII, juin 1799. G. PALLAIN, *Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, p. 425.

(23) *Mémoires*, t. I, p. 286.

(24) *Mémoires de Bourrienne*, t. IV, p. 342 ; DUCHESSE D'ABRANTÈS, *Histoire des salons de Paris*, t. VI, p. 134.

(25) *Mémoires*, t. I, p. 290 ; t. II, p. 131.

(26) *Mémoires*, t. I, p. 290-291.

(27) *Mémoires*, t. I, p. 283. GRANVILLE LEVESON GOWER, *Private Correspondence*, 1916 ; t. I, p. 361.

(28) Voir notre tome Ier, p. 306.

(29) AULARD, *Paris sous le Consulat*, t. III, p. 676. 18 février 1803. — *Mémoires de Miot de Melito*, t. II, p. 73.

(30) BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 124.

(31) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. I, p. 147.

(32) BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 140 ; MIOT DE MELITO, *op. cit.*, t. II, p. 75-76 ; REMACLE, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 310-311 ; MAVIDAL et LAURENT, *Archives parlementaires*, deuxième série, t. V, p. 101 et suiv. ; A. SOREL, *op. cit.*, t. VI, p. 293-295.

(33) L. PINGAUD, *Le Comte d'Antraigues*, deuxième édition, p. 263, 269, 388.

(34) MARQUISE DE LA TOUR-DU-PIN, *Journal d'une femme de cinquante ans*, t. II, p. 213.

(35) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 53.

(36) *Plan détaillé de Paris*, publié par MAIRE en 1808 ; planche 6e A ; DUCHESSE D'ABRANTÈS, *Histoire des salons de Paris*, t. VI, p. 164. — L'*Almanach du commerce de Paris pour l'an X* (1802) donne cette adresse : « Talleyrand-Périgord, rue d'Anjou, 375. Roule. » En 1809 et 1810 l'adresse est : « rue d'Anjou Saint-Honoré, 21. » Cf. ROCHEGUDE et DUMOLIN, *Guide pratique à travers le vieux Paris*, p. 260.

(37) Pour Auteuil : Duchesse d'ABRANTÈS, *op. cit.*, t. VI, p. 159. Pour Neuilly : ci-dessus, p. 17. Pour la Muette : *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 198. Pour Meudon : BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 168. Pour Bry-sur-Marne : MENTIENNE, *Histoire de deux portefeuilles de ministres...*, 1894. Pour Valençay, voir plus loin le chapitre VI.

(38) *Mémoires du Duc de Rovigo*, t. VII, chap. III. Cf. STENDHAL, dans le *Figaro*, supplément du 2 janvier 1926.

(39) Catalogue Noël Charavay. G. ESQUER, *La Prise d'Alger*, 1923 : chap. I : Les créances Bacri.

(40) MIOT DE MELITO, *op. cit.*, t. I, p. 304-306. *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 99-100 ; *Souvenirs du Comte de Semallé*, 1898, p. 112. — Les noms de Talleyrand et de Bellenger sont encore réunis à propos d'une rente de 3.091 fr. 25 que le premier devait à l'émigré Charles-Philippe d'Artois pour un terrain situé à Paris aux Champs-Elysées. Archives de la Seine, 493 (357) ; dossier du 2 prairial an VIII, 21 mai 1800. — Le traité du 30 septembre 1800 avait été signé à Mortefontaine, dans la propriété de Joseph Bonaparte ; mais il fut daté de Paris. Talleyrand demanda à Bonaparte, pour faire plaisir à Joseph, de rétablir le nom de Mortefontaine ; il n'y réussit point.

(41) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 105 ; *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 262 ; *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 249 ; DUCHESSE D'ABRANTÈS, *Histoire des salons de Paris*, t. VI, p. 170-171.

(42) AULARD, *op. cit.*, t. II, p. 375 ; BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 372 ; CAPEFIGUE, article Talleyrand (*Biographie Michaud*, nouvelle édition).

(43) *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. I, p. 194.

(44) BAILLEU, *op. cit.*, t. I, p. 522. 15 février 1800. — Talleyrand avait fait connaître à Beurnonville sa nomination de ministre à Berlin dans une lettre (3 décembre 1799) de ton emphatique : « Les Prussiens trouveront dans votre histoire de quoi se convaincre que cette réputation de loyauté (qui caractérise le courage français) n'appartient pas seulement à des temps anciens et

que la République a aussi des hommes qu'elle sait présenter avec une égale confiance à ses amis et à ses ennemis. » Catalogue Noël Charavay.

(45) BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 62-63 ; 18 décembre 1801. T. II, p. 72 ; 17 janvier 1802. — *Lettres et Papiers du chancelier Comte de Nesselrode*, t. II, p. 340.

(46) *Le Moniteur universel*, du 4 fructidor an X.

(47) L. PINGAUD, *op. cit.*, p. 406. Il y est question aussi d'un nommé Pastorèche, qui travaillait à Paris. — Sur Montrond, *Mémoires de la Comtesse de Boigne*, t. IV, p. 368. — Sur Mathieu de Rezoff et Baker, *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 260.

(48) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 249.

(49) REMACLE, *op. cit.*, p. 448. Décembre 1803.

(50) GEOFFROY DE GRANDMAISON, *L'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution*, 1892, p. 219.

(51) *Mémoires de Miot de Melito*, t. II, p. 114.

(52) L. PINGAUD, *Les Russes à Paris*, dans le *Correspondant*, du 25 avril 1904.

(53) *Mémoires*, t. I, p. 279.

(54) MÉNEVAL, *op. cit.*, t. III, p. 36-42. Cf. ALFR. DUMAINE, *Le Général Lannes à Lisbonne*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, année 1928.

(55) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 257-259 ; MÉNEVAL, *op. cit.*, t. I, p. 190-191.

(56) *Lettres et Papiers du chancelier Comte de Nesselrode*, t. II, p. 378-379 (lettre du 28 octobre 1804), et t. III, p. 12.

NOTES DU CHAPITRE IV

(1) Voir notre tome I^er^, p. 295 et suiv.

(2) Cardinal MATHIEU, *Le Concordat de* 1801. 1903, p. 35.

(3) Dépêche du 10 juin 1801. Cardinal MATHIEU, *op. cit.*, p. 36.

(4) Cardinal MATHIEU, *op. cit.*, p. 37.

(5) *Mémoires*, t. I, p. 284 ; cardinal MATHIEU, *op. cit.*, p. 39.

(6) LAS CASES, *Mémorial*, t. II, p. 113 ; *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 209-210. Cf. notre tome I^er^, p. 68.

(7) Cité d'après BERNARD DE LACOMBE, *La Vie privée de Talleyrand*, p. 145, qui traite en détail cette question.

(8) BOULAY DE LA MEURTHE, *Documents sur la négociation du Concordat*, t. V, p. 212-213. — En apprenant la mort du cardinal Caprara, Talleyrand disait à la duchesse de Courlande (lettre du 23 juin 1810) : « C'était un homme d'esprit, très conciliant et fort attaché à l'Empereur ; il est regretté. » Archives Talleyrand.

(9) B. DE LACOMBE, *op. cit.*, p. 150.

(10) BOULAY DE LA MEURTHE, *op. cit.*, t. V, p. 95.

(11) BOULAY DE LA MEURTHE, *op. cit.*, t. V, p. 105-108.

(12) L. LECESTRE, *Lettres inédites de Napoléon I^er^*, t. I, p. 36-37.

(13) *Mémoires*, t. I, p. 284.

(14) Textes cités par B. DE LACOMBE, *op. cit.*, p. 174, 176.

(15) Texte complet donné par le cardinal MATHIEU, *op. cit.*, p. 347-349.

(16) *Mémoires de la Duchesse d'Abrantès*, t. VI, p. 48-50 ; REMACLE, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 109.

(17) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, t. VIII, p. 111-112.

(18) Lettres du 23 septembre et du 11 octobre 1801.

(19) MOLÉ, *Mémoires*, t. I, p. 193 ; O'MEARA, *A Voice from St.-Helena*, t. I, p. 447. La comtesse de Kielmannsegge, *Mémoires* (traduction J. Delage), t. I, p. 32, dit de même que Napoléon s'était montré contraire à cette union.

(20) *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. II, p. 176. L. MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, t. I, p. 413.

(21) B. DE LACOMBE, *op. cit.*, p. 186.

(22) *Œuvres du comte P. L. Rœderer*, t. IV, p. 208.

(23) Catalogue Noël Charavay.

(24) Il est curieux qu'un rapport de police, parlant de ce mariage, dise qu'il a eu lieu « à la maison de campagne de l'amiral Bruix ». A. AULERD, *Paris sous le Consulat*, t. III, p. 252. L'affirmation de Rœderer *(loco cit.)* n'est pas moins singulière : il déclare que le mariage a eu lieu à Mousseaux (Monceau), à sept heures du soir.

(25) L. PINGAUD, *Le Comte d'Antraigues*, édition in-12, 1894, p. 406.

(26) Sur la question du mariage religieux de Talleyrand : REMACLE, *op. cit.*, p. 133 ; *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. II, p. 177 ; Cardinal MATHIEU, op. cit., p. 349 ; B. DE LACOMBE, *op. cit.*, p. 188-189 ; *Mémoires de A.-L. Thibaudeau*, p. 177-178.

(27) Ce portrait est reproduit en tête de notre tome I^er^.

(28) Nous devons la connaissance et la copie de ce document assez étendu à M^lle^ Ducaffy, archiviste-adjointe aux archives départementales de la Seine ; nous la prions de recevoir tous nos remerciements.

(29) *Registre de présentations de la paroisse impériale de Ste-Madeleine, église de l'Assomption.* M. le chanoine P. Flynn, curé de la Madeleine, a bien voulu nous donner communication de ce registre.

(30) La mère du prince de Bénévent ne fut point enterrée au cimetière de Picpus, comme il eût été normal qu'elle le fût. Voir ci-dessous, à l'année 1809, p. 282.

(31) Communication, en date du 6 août 1926, qui nous a été faite obligeamment par les *Braunschw. Landeshaupt archiv Wolfenbüttel.*

(32) Cette lettre nous a été communiquée par la comtesse Arthur de Vogüé, née Contades ; nous la prions d'accepter nos vifs remerciements.

(33) Archives nationales : carton F^7^ 6097.

(34) Nous résumons ici une consultation que notre confrère de l'Institut, M. Paul Matter, procureur général à la Cour de cassation, a eu l'obligeance de nous donner.

(35) Ces singulières négociations sont exposées d'après G. W. VREEDE, *Geschiedenis der diplomatie van de Bataafsche Republik*, Utrecht, 1864, t. V, p. 60-63.

(36) Le tome IV de *Monsieur de Talleyrand*, p. 50-53, parle de deux sérails que Talleyrand entretenait à Paris. Il est extraordinaire que ces détails scandaleux, empruntés, dit-on, à un pamphlétaire étranger, aient pu paraître en 1835, du vivant même du prince. Villemarest, qui avait appartenu au cabinet du ministre, passe pour être l'auteur de *Monsieur de Talleyrand*. Cf. notre tome I, p. 366, et ci-dessus, p. 38-39.

NOTES DU CHAPITRE V

(1) REMACLE, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 182.

(2) B. DE LACOMBE, *La Vie privée de Talleyrand*, p. 188.

(3) *Journal de Madame de Cazenove d'Arlens*, 1903, p. 15, 22, 54.

(4) DUCHESSE d'ABRANTÈS, *Histoire des salons de Paris*, t. VI, p. 153-158.

(5) REMACLE, *op. cit.*, p. 427-428 ; HAUSSONVILLE, *Madame de Staël et M. Necker*, t. I, p. 392.

(6) REMACLE, *op. cit.*, p. 320.

(7) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 49.

(8) M. Augustin Bernard, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, a eu la grande obligeance de nous communiquer, sur les séjours de Talleyrand à Bourbon-l'Archambault, les notes manuscrites de son oncle, Etienne Débordes, qui fut maire de la commune et conseiller général ; c'était un érudit soigneux et bien documenté. — Dans une lettre du 21 juin 1812, le prince donne à son amie la duchesse de Courlande des détails historiques sur Bourbon-l'Archambault. « Madame de Sévigné a habité la maison voisine de celle dans laquelle je suis. » Archives Talleyrand.

(9) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 74.

(10) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 341-343.

(11) Voir G. LACOUR-GAYET, « Charlotte de Talleyrand, » article de la *Gazette des Beaux-Arts*, numéro de juillet 1929.

(12) COMTESSE DE KIELMANNSEGGE, *Mémoires*, traduits de l'allemand par J. DELAGE, 1928, t. I, p. 149.

(13) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 334.

(14) Les copies des billets de Talleyrand à Charlotte font partie aujourd'hui des collections de M. Bernard de Lacombe, à qui nous devons ce précieux renseignement.

(15) SAINTE-BEUVE, *Talleyrand. (Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 91.)

NOTES DU CHAPITRE VI

(1) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 50, 52 ; *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 344.

(2) DUCHESSE DE DINO, *Notice sur Valençay*, 1848, avant-propos.

(3) LEWIS GOLDSMITH, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté et de la cour de Saint-Cloud*, seconde édition, 1814, p. 235.

(4) Nous devons cette copie à feu M. le chanoine Gesset, ancien curé de Valençay. — Me Bezin, successeur actuel de Me Raguideau, avait bien voulu faire faire des recherches dans les archives de son étude pour retrouver cet acte ; ces recherches ont été sans résultat. L'étude de Me Videcoq, successeur actuel de Me Chodron, ne possède pas non plus cet acte.

(5) L'enregistrement de l'acte de vente eut lieu le 20 floréal an XI (10 mai 1803) ; les frais furent de 71.091 fr. 24. — L'auteur de *Monsieur de Talleyrand* (t. III, p. 344) ajoute au prix d'achat une « épingle » de cinquante mille

francs. Cette « épingle » fut sans doute le courtage de l'intermédiaire qui avait facilité l'achat de Valençay.

(6) Achille d'Estampes-Valençay, 1593-1646. Sur lui et sur Léonor d'Estampes-Valençay, 1588-1651, qui seconda activement Richelieu dans son œuvre maritime, voir G. Lacour-Gayet, *La Marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, t. I, chap. II.

(7) Parmi les propriétaires précédents de Luçay-le-Mâle se trouvaient les Rochefort. C'est à cette famille qu'appartint Henri de Rochefort-Luçay, le célèbre pamphlétaire et journaliste de la fin du règne de Napoléon III et de la troisième République.

(8) Marié en secondes noces, en 1861, à Pauline de Castellane (1823-1895), fille du maréchal de Castellane, veuve du comte de Hatzfeldt, le premier duc de Valençay eut une fille, Dorothée, qui, après avoir été, par un premier mariage, la princesse Charles-Egon de Furstenberg, est aujourd'hui, par un second mariage, la comtesse Jean de Castellane.

(9) Duchesse de Dino, *op. cit.*, p. 14.

(10) Remacle, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris...*, p. 389.

(11) Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 106 ; Bailleu, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807, t. II, p. 283, 285.

(12) *Lettres et papiers... de Nesselrode*, t. III, p. 45 ; Desmarest, *Quinze ans de haute police*, édition L. Grasilier, p. 164.

(13) *Lettres et papiers... de Nesselrode*, t. III, p. 328. Catalogue Noël Charavay.

(14) Duchesse de Dino, *op. cit.*, p. 60.

(15) Comte d'Haussonville, *Madame de Staël et M. Necker*, t. I, p. 281 ; lettre du 1er octobre 1803.

NOTES DU CHAPITRE VII

(1) *Lettres et papiers... de Nesselrode*, t. II, p. 325.
(2) L. Pingaud, *Le Comte d'Antraigues*, édition in-12, p. 256, 258, 367.
(3) *Mémoires*, t. I, p. 292.
(4) Édition Biré, t. II, p. 447 et suiv.
(5) Méneval, *Napoléon et Marie-Louise*, 1844-1845, t. III, p. 86.
(6) *Le Comte Molé. Sa vie, ses mémoires*, t. IV, p. 348.
(7) *Mémoires*, t. III, p. 309.
(8) Alexandre Dumas, *Mes Mémoires*, t. VI, p. 273.
(9) Méneval, *op. cit.*, t. I, p. 176.
(10) Vitrolles, *Mémoires*, t. III, p. 454, 456.
(11) Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, édition in-12, t. II, p. 112.
(12) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 508.
(13) Notre tome Ier, p. 339.
(14) Duc de Rovigo. *Sur la catastrophe de Mgr le duc d'Enghien. Extrait des Mémoires de Monsieur le duc de Rovigo*. Paris, octobre 1823. P. 19-20. — Sur ces allées et venues de Talleyrand, dans la journée du 20 mars 1804, entre la rue du Bac, la Malmaison et l'Élysée (hôtel de Murat), cf. L.-G. Michaud, *Histoire... de Talleyrand*, p. 67-68.

(15) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. I, p. 160-161.

(16) Cité par R. CHANTEMESSE, « Du nouveau sur le duc d'Enghien. » (*Figaro*, supplément littéraire, du 16 mars 1929.)

(17) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 199 ; MÉNEVAL, *op. cit.*, t. I, p. 161 ; ARTAUD DE MONTOR, *Histoire... du comte d'Hauterive*, p. 113.

(18) MIOT DE MELITO, *Mémoires*, t. II, p. 151 ; P. BAILLEU, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807, t. II, p. 253.

(19) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 354.

(20) H. WELSCHINGER, *Le duc d'Enghien*, 1913, p. 367. Voir tout le chapitre XV : « L'Europe et l'exécution du duc d'Enghien. »

(21) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 91.

(22) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 358.

(23) Madame de CAZENOVE D'ARLENS (*Journal*, p. 2) écrit toujours Taillerand, suivant la prononciation ordinaire de l'époque. Cependant on trouve aussi la graphie : « Talrand », comme dans la lettre d'Aubert-Dubayet, signalée dans notre tome I^er^, p. 392, n. 14. Aujourd'hui, c'est la prononciation « Talrand » qui a prévalu.

(24) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 65.

(25) CAULAINCOURT, *En traîneau avec l'Empereur*. (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1928.)

(26) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 395.

(27) Voir G. LACOUR-GAYET, *Talleyrand et Royer-Collard*. (*Revue mondiale*, 1928.)

(28) *Mémoires*, t. III, p. 301-322.

(29) *Mémoires*, t. III, p. 309.

(30) *Mémoires*, t. III, p. 311.

(31) *Mémoires*, t. III, p. 313-315.

(32) *Mémoires*, t. III, p. 316.

(33) *Mémoires*, t. III, p. 316.

(34) *Mémoires*, t. III, p. 316-318.

(35) Au lieu de 30 mars, lire 31 mars. Au lieu de 13 avril, lire 13 mars. Cette dernière date est celle de la déclaration arrêtée à Vienne contre Napoléon, à la nouvelle de son retour de l'île d'Elbe.

(36) *Mémoires*, t. III, p. 319.

(37) *Mémoires*, t. III, p. 319.

NOTES DU CHAPITRE VIII

(1) *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, 1913, p. 121, 123.

(2) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 116.

(3) CAULAINCOURT, *En traîneau avec l'Empereur*. (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1928, p. 257.)

(4) G. DE NOUVION, *Documents relatifs au Premier Empire. Lettres inédites de Talleyrand*. (*Revue politique et littéraire*, 22 septembre 1883.)

(5) Bibliothèque nationale. Cabinet des Estampes : Napoléon, costumes d'hommes.

(6) P. BAILLEU, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807, t. II, p. 276 ;

A.-C. THIBAUDEAU, *Mémoires*, p. 131 ; STANISLAS GIRARDIN, *Journal*, t. III, p. 367.

(7) 21 septembre 1804. *Lettres de Madame de Rémusat*, t. I, p. 50.

(8) MIOT DE MELITO, *Mémoires*, t. II, p. 174.

(9) L.-G. MICHAUD, *Histoire... de Talleyrand*, p. 72.

(10) *Mémoires*, t. II, p. 46-47.

(11) P. BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 345.

(12) Catalogue Gabriel Charavay.

(13) L. PINGAUD, *Le Comte d'Antraigues*, p. 377, 387.

(14) L. PINGAUD, *op. cit.*, p. 417.

(15) *Le Moniteur universel*, du 19 mars 1805.

(16) A.-C. THIBAUDEAU, *Mémoires*, p. 168. — Un correspondant de Thibaudeau (*Mémoires*, p. 163), Brack, directeur des douanes à Marseille, avait rencontré Talleyrand à Gênes avec toute la cour ; il l'avait« trouvé étonnamment engraissé. »

(17) Voir notre tome I^er^, p. 359.

NOTES DU CHAPITRE IX

(1) L. PINGAUD, *Le Comte d'Antraigues*, édition in-12, p. 416-420.

(2) TALLEYRAND, *Communication faite au Sénat... le 15 pluviôse an XIII* (4 février 1805). Tirage à part du *Moniteur universel*.

(3) P. BAILLEU, *Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807*, t. II, p. 348.

(4) *Lettres et papiers... de Nesselrode*, t. III, p. 39.

(5) Cf. la note 9 du chapitre III.

(6) 14 septembre 1805. P. BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 384.

(7) HENRI DEHÉRAIN, « Talleyrand et les chaires de langues turque et persane au Collège de France. » (*Journal des Savants*, septembre 1927)

(8) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. XXIV. Cf. ARTAUD DE MONTOR, *Histoire... du Comte d'Hauterive*, p. 117 : « La Besnardière se porte à merveille, il était fait pour la guerre. » (Lettre du 3 octobre 1805.)

(9) *Mémoires*, t. I, p. 295. — Dans une lettre à d'Hauterive, Talleyrand écrivait : « Comment se fait-il que depuis que je suis à Strasbourg, je n'aie pas de nouvelles de Charlotte, quoique je lui aie donné un maître à écrire ? » ARTAUD DE MONTOR, *op. cit.*, p. 117.

(10) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 142, 143. — Cf. une autre lettre de Strasbourg, du 5 octobre, à d'Hauterive : « Je suis sûr que vous n'avez aucune idée de ce qu'on appelle un quartier général : c'est un lieu où on ne rencontre personne dans les rues pendant le jour, où l'on est couché à neuf heures, où il n'y a d'autres uniformes que ceux des pompiers... La Besnardière figure à merveille dans un quartier général comme le nôtre. » ARTAUD DE MONTOR, *op. cit.*, p. 117.

(11) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 227-128.

(12) Voir notre tome I^er^, p. 164.

(13) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 156 et suiv. A la page 165 et suiv., texte

d'un projet de traité entre l'Empereur des Français et l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche.

(14) P. Bailleu, *op. cit.*, t. II, p. 286. — Artaud de Montor, *Histoire... du Comte d'Hauterive*, 1839, p. 118.

(15) Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. XXXIII, 185.

(16) *Mémoires*, t. I, p. 296.

(17) Artaud de Montor, *op. cit.*, p. 119-123. — Colmache, *Revelations of the life of prince Talleyrand*, Londres, 1850, p. 275.

(18) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 392 ; *Lettres de Madame de Rémusat*, t. I, p. 366. — Talleyrand faisait allusion, dans une lettre à d'Hauterive, au bruit qui avait couru qu'il avait été tué par les Russes : « Présentez mes hommages à madame d'Hauterive. Elle sera bien aise d'avoir un souvenir d'un *mort* qui aime beaucoup son mari. » Artaud de Montor, *op. cit.*, p. 128.

(19) P. Bailleu, *op. cit.*, t. II, p. 608. — Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 186 et suiv.

(20) P. Bailleu, *op. cit*,. t. II, p. 145, 333.

(21) Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 159. — P. Bailleu, *op. cit.*, t. II, p. 609.

(22) *Mémoires*, t. I, p. 298-300. — Pierre Bertrand, op. cit., p. 205, 209. La correspondance de Talleyrand avec d'Hauterive permet de fixer au 9 décembre sa visite du champ de bataille d'Austerlitz, Artaud de Montor, *op. cit.*, p. 131. Talleyrand terminait cette lettre du 9 décembre par des détails sur sa bibliothèque de Paris. Il eut alors, à Vienne, un curieux entretien politique avec Madame de Rombeck ; M. Émile Dard l'a publié dans la *Revue de Paris*, du 15 janvier 1911.

(23) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 187, Cf. t. IV, p. 331.

(24) Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 209-212.

(25) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 331.

(26) Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 224. Artaud de Montor, *op. cit.*, p. 147-148.

(27) *Catalogue of the Collection of autograph letters... formed... by Alfred Morrisson*, tome VI, 1892 ; Pierre Bertrand, *op. cit.*, p. 230 ; *Mémoires*, t. I, p. 303.

(28) *Mémoires du baron de Vitrolles*, t. III, p. 452.

(29) Pierre Bertrand, op. cit., p. 233. Catalogue Noël Charavay. — Lors de son retour à Paris (26 janvier 1806), Napoléon remplaça au Trésor public Barbé-Marbois par Mollien.

NOTES DU CHAPITRE X

(1) *Mémoires de Miot de Melito*, t. II, p. 282.

(2) A. M. P. Ingold, *Bénévent sous la domination de Talleyrand*, 1916, p. 2, 10.

(3) Pierre Bertrand, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 236.

(4) Ingold, *op. cit.*, p. 3-4.

(5) *Lettres de Madame Reinhard à sa mère*, 1901, p. 181.

(6) *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 29 ; Ingold, *op. cit.*, p. 263.

(7) Ingold, *op. cit.*, p. 5-6.

(8) Ingold, *op. cit.*, p. 17-20.

(9) Ingold, *op. cit.*, p. 25.

(10) INGOLD, *op. cit.*, p. 61-62.
(11) INGOLD, *op. cit.*, p. 176.
(12) INGOLD, *op. cit.*, p. 80-82.
(13) INGOLD, *op. cit.*, p. 71, 247, 252.
(14) INGOLD, *op. cit.*, p. 97, 108, 264.
(15) INGOLD, *op. cit.*, p. 126, 136.
(16) INGOLD, *op. cit.*, p. 141-144.
(17) INGOLD, *op. cit.*, p. 150-177 *passim*. — Les peintures de Chauvin, qui n'étaient pas sans mérite, ont orné pendant longtemps les salons du château de Valençay.
(18) Le rapport de Talleyrand à l'Empereur, en date du 2 mars 1809, a été publié pour la première fois par l'abbé Martin dans la *Revue des Questions historiques*, 1897 ; il est reproduit dans l'ouvrage d'Ingold (p. 226 et suiv.), qui est le dernier en date et le plus complet sur ce sujet. — G. de Nouvion a publié aussi sur « Talleyrand prince de Bénévent » trois articles dans la *Revue historique*, 1900.
(19) INGOLD, *op. cit.*, p. 267.
(20) Cela résulte d'une lettre de Mgr Joachim Pecci, le futur pape Léon XIII, qui fut ablégat du Saint-Siège à Bénévent. BOYER d'AGEN, *Un Prélat italien sous l'ancien Etat pontifical*, 1907, p. 245.
Louis de Beer, rentré à Paris au lendemain même de Waterloo, sollicita en vain d'être reçu par Talleyrand. Il se retira dans sa ville natale, à Ribeauvillé (Haut-Rhin) ; il y mourut le 1er janvier 1823.
(21) *Mémoires*, t. I, p. 303, 441.

NOTES DU CHAPITRE XI

(1) A. SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, t. VII, p. 67.
(2) *Œuvres complètes de Joseph de Maistre*, t. X (1885), p. 102. Lettre du 9 (21) avril 1806.
(3) *Mémoires*, t. I, p. 306.
(4) MAVIDAL et LAURENT, *Archives parlementaires*, 2e série, t. IX, p. 6-7. — La veille, 29 septembre, de Coblentz, Talleyrand avait écrit à d'Hauterive : « J'éprouve ici un vrai plaisir de Constituant, mon cher Hauterive, lorsque je date une lettre de Coblentz ; cela n'était pas trop dans mes combinaisons à la fin de l'Assemblée. » ARTAUD DE MONTOR, *Histoire de la vie... du Comte d'Hauterive*, p. 206.
(5) P. COQUELLE, « Les Négociations de 1806 entre la France et l'Angleterre. » (*Revue d'histoire diplomatique*, 1903, p. 104.)
(6) *Mémoires*, t. I, p. 304.
(7) L.-G. MICHAUD, *Histoire... de Talleyrand*, p. 89.
(8) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. Ier, p. 245.
(9) P. BAILLEU, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807, t. II, p. 462.
(10) *Mémoires du Comte Beugnot*, t. Ier, p. 356 et suiv.
(11) Catalogue Noël Charavay. — Beurnonville fut remplacé à l'ambassade de Madrid par François de Beauharnais.
(12) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 237.

(13) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 242. — E. ANGOT, *Louis de Talleyrand-Périgord*, 1910, p. 157-159.

(14) Lettre à Hirsinger, ministre de France près l'électeur de Wurzbourg, du 28 juillet 1806. Catalogue Noël Charavay.

(15) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 65 ; *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. III, p. 450 ; *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 262.

NOTES DU CHAPITRE XII

(1) *Mémoires du Prince de Metternich*, 1880, t. II, p. 111; P. BAILLEU, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807, t. II, p. 462.

(2) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 246-247. *Œuvres complètes de Joseph de Maistre*, t. X, p. 194.

(3) DUC DE BROGLIE, *Souvenirs*, 1886, t. I, p. 48. ANTOINE GUILLOIS, *Le Salon de Madame Helvétius*, p. 211. Sur les bibliothèques de Talleyrand, cf. notre tome Ier, p. 55.

(4) *Mémoires du Prince de Metternich*, t. II, p. 244.

(5) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. Ier, p. 269. — L'*Amateur d'autographes*, année 1900, p. 116-117, a publié deux lettres de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense à Talleyrand, qui était alors à Berlin (Mayence, 11 novembre 1806) ; elles témoignent de leurs sentiments sympathiques : « Monsieur de Talleyrand oublie tout le monde depuis son départ, » écrit Hortense ; « il ne saura pas combien on le regrette et, tout en l'aimant, on gardera l'anonyme avec lui. »

(6) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 269, 274, 277-278.

(7) P. BAILLEU, *op. cit.*, t. II, p. 578.

(8) *Mémoires*, t. Ier, p. 307.

(9) *Mémoires*, t. Ier, p. 79.

(10) MAVIDAL et LAURENT, *Archives parlementaires*, 2e série, t. IX, p. 440-441.

(11) *Mémoires*, t. II, p. 130.

(12) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 285.

(13) *Mémoires*, t. Ier, p. 310.

(14) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 182.

NOTES DU CHAPITRE XIII

(1) Notre tome Ier, p. 37.

(2) G. HANOTAUX, « L'Empire de recrutement. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1926, p. 828.)

(3) G. LACOUR-GAYET, « Talleyrand et la Pologne. » (*La Pologne*, 1er juin 1926.)

(4) *Mémoires*, t. Ier, p. 310.

(5) *Lettres de Madame de Rémusat*, t. II, p. 122.

(6) *Mémoires de la Comtesse Potocka*, publiés par CASIMIR STRYIENSKI, 1897, p. 119, 123.

(7) *Mémoires*, t. Ier, p. 313 ; PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 415. — Du 27 décembre 1806 au 3 mai 1807, Talleyrand adressa de Varsovie à l'Empereur quatre-vingt-treize lettres ; elles abondent en informations de tout genre.

(8) *Mémoires de la Comtesse Potocka*, p. 210.

(9) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 96.

(10) *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 125 ; MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, t. Ier, p. 313.

(11) G. LACOUR-GAYET, ci-dessus note 3.

(12) AMÉDÉE PICHOT, *op. cit.*, p. 182.

(13) *Mémoires*, t. Ier, p. 313.

(14) Le duc Emmerich de Dalberg épousa mademoiselle de Brignole. La mère de celle-ci, madame de Brignole, était liée de la plus étroite intimité avec le prince de Bénévent, « sans qu'on eût rien à soupçonner entre eux que des relations d'esprit et d'intérêt. » *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. II, p. 105.

(15) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. Ier, p. 310, note écrite en 1829.

(16) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 421, 463. — Le prince écrivait à son amie la duchesse de Courlande, le 16 novembre 1812 : « C'est avec de bons propos et l'air d'une parfaite sécurité que j'ai empêché il y a cinq ans qu'il y eût une seule femme qui quittât Varsovie, lorsque les Russes n'en étaient qu'à quinze lieues. » Archives Talleyrand.

(17) PAUL GAUTIER, *Madame de Staël et Napoléon*, p. 205.

(18) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 468 ; fac-similé en tête du volume.

(19) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 472.

(20) *Mémoires du Duc de Rovigo*, seconde édition, 1829, t. VII, p. 35.

(21) *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 145.

(22) P. BAILLEU, *Preussen und Frankreich von* 1795 *bis* 1807, t. II, p. 591.

(23) *Mémoires*, t. Ier, p. 308.

(24) *Mémoires*, t. Ier, p. 315, 394.

(25) *Mémoires*, t. Ier, p. 316. — En apprenant la mort de la reine de Prusse, Talleyrand écrivait à la duchesse de Courlande (lettre du 4 août 1810) : « Être enlevée si jeune, si belle, si spirituelle, si courageuse, quelle triste destinée ! » Archives Talleyrand.

NOTES DU CHAPITRE XIV

(1) *Mémoires*, t. Ier, p. 317.

(2) *Lettres de Madame Reinhard à sa mère*, 1901, p. 341.

(3) JULES CAMBON, *Le Diplomate*, p. 49. A. SOREL, *Lectures historiques*, p. 95

(4) *Mémoires*, t. V, p. 235.

(5) *Mémoires*, t. Ier, p. 318 ; t. II, p. 132-133.

(6) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis ;* t. XII, p. 130.

(7) *Mémoires*, t. Ier, p. 318.

(8) *Mémoires*, t. II, p. 133.

(9) *Mémoires*, t. Ier, p. III.

(10) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 140. Cf. LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène*, 11 et 12 avril 1816.

(11) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 475.
(12) *Lettres et Papiers du Comte de Nesselrode*, t. II, p. 65.
(13) Ci-dessus, p. 48.
(14) M. PALÉOLOGUE, *Talleyrand, Metternich, Chateaubriand*, 1924, p. 15.
(15) *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. III, p. 454.
(16) H. SIMON, *Armorial général de l'Empire français*, 1812, t. Ier, p. 1-2.
(17) Bibliothèque nationale. Cabinet des Estampes : Napoléon, Costumes d'hommes.
(18) JEAN GUIFFREY, *L'Œuvre de Pierre-Paul Prud'hon*, 1924, nos 627 et 628. La toile du musée Carnavalet mesure 2 m. 12 de haut et 1 m. 38 de large.
(19) *Mémoires*, t. Ier, p. 318. *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. III, p. 175. — En dehors du traitement de 120.000 francs, la principauté de Bénévent rapportait à Talleyrand une soixantaine de mille francs par an. Voir ci-dessus, p. 179.

NOTES DU CHAPITRE XV

(1) *Mémoires*, t. I, p. 330.
(2) Voir ci-dessus, p. 277-280.
(3) *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. III, p. 268.
(4) Notre tome Ier, p. 173. *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. II, p. 313.
(5) *Mémoires d'outre-tombe*, édition BIRÉ, t. VI, p. 421. Cf. ci-dessus, p. 391-392.
(6) *Mémoires*, t. I, p. 329.
(7) *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 418-419. — Dans le même sens les *Souvenirs du duc de Broglie*, t. II, p. 305 : « Trop de gens savaient qu'il (le discours de 1823) reposait sur un fait faux, que M. de Talleyrand ne s'était point opposé aux desseins de l'Empereur sur l'Espagne, que sa disgrâce tenait à d'autres causes, et que l'Empereur le lui avait dit tout haut, en face de toute la Cour, sans qu'il osât répliquer un mot. »
(8) Notre tome Ier, p. 345 et suiv.
(9) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 328-329.
(10) *Mémoires*, t. I, p. 373.
(11) Les *Mémoires* sont prolixes à cet égard : t. Ier, p. 325-390. — Sur ce sujet : GEOFFROY DE GRANDMAISON, *L'Espagne et Napoléon*, t. I.
(12) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 261.
(13) *Mémoires*, t. I, p. 318.
(14) L. LECESTRE, *Lettres inédites de Napoléon Ier*, t. I, p. 192.
(15) GEOFFROY DE GRANDMAISON, *op. cit.*, t. Ier, p. 213.
(16) *Mémoires*, t. I, p. 382.
(17) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. Ier, p. 330, note. — *Mémoires*, t. I, p. 384.
(18) *Mémoires*, t. I, p. 386.
(19) *Mémoires*, t. I, p. 386.
(20) DUCHESSE DE DINO, *Notice sur Valençay*, p. 35. D'après les archives de Valençay.
(21) GEOFFROY DE GRANDMAISON, op. cit., t. I.
(22) *Mémoires*, t. I, p. 387.
(23) *Mémoires*, t. I, p. 384-385.

(24) GEOFFROY DE GRANDMAISON, op. cit., t. I, p. 237.
(25) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 330.
(26) Même note que la précédente.
(27) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 4, 28.
(28) Catalogue Noël Charavay.
(29) Le marquis d'Osmond (René-Eustache), que Talleyrand connaissait depuis sa jeunesse, fut le père de la comtesse de Boigne.
(30) E. ANGOT, *Louis de Talleyrand-Périgord*, 1910, p. 279. Fac-similé à la fin du volume. — Forel, ou Fovel, qui n'est pas autrement connu, devait avoir apporté à Valençay la nouvelle de la mort.
(31) P. INGOLD, *Bénévent sous la domination de Talleyrand*, p. 288.
(32) *Lettres de Madame de Rémusat*, t. II, p. 251.

NOTES DU CHAPITRE XVI

(1) *Souvenirs du Baron de Barante*, t. I, p. 282.
(2) *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. III, p. 443-445.
(3) *Mémoires du Prince de Metternich*, t. I, p. 70.
(4) *Mémoires*, t. I, p. 400.
(5) Sur les préparatifs de l'entrevue d'Erfurt : *Mémoires*, t. I, p. 401-413 *passim*.
(6) *Mémoires du Prince de Metternich*, t. II, p. 144-151, 160, 216-217, 234-237.
(7) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 339.
(8) *Mémoires*, t. I, p. 401.
(9) *Mémoires*, t. I, p. 420-421.
(10) *Mémoires du Prince de Metternich*, t. II, p. 247-249.
(11) A. SOREL, *Lectures historiques*, p. 147.
(12) A. SOREL, *l'Europe et la Révolution française*, t. VII, p. 301. — Voir à la p. 302 le passage éloquent où A. Sorel, à propos de la conduite de Talleyrand à Erfurt, prononce les mots de « fourberie et de trahison. »
(13) Notre tome Ier, p. 164.
(14) JULES CAMBON, *Le Diplomate*, p. 51.
(15) *Mémoires*, t. I, p. 438.
(16) *Mémoires*, t. I, p. 438-440.
(17) *Mémoires*, t. I, p. 449-450.
(18) *Mémoires*, t. I, p. 446.
(19) *Mémoires*, t. I, p. 320-321.
(20) *Mémoires*, t. I, p. 321.
(21) *Mémoires*, t. I, p. 321. *Lettres et Papiers de Nesselrode*, t. II, p. 66, 70.
(22) *Lettres et Papiers... de Nesselrode*, t. III.
(23) *Lettres et Papiers... de Nesselrode*, t. V, p. 191.
(24) *Mémoires*, t. II, p. 134.
(25) MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, t. III, p. 205.
(26) MÉNEVAL, *op. cit.*, t. I, p. 231.

NOTES DU CHAPITRE XVII

(1) MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, t. III, p. 203 ; *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 338. — Cf. G. LACOUR-GAYET, « La Duchesse de Dino. » (*Revue de Paris*, 15 décembre 1922.)

(2) Le nom de la ville a été laissé en blanc.

(3) N. K. SCHILDER, *L'Empereur Alexandre Ier*, Pétersbourg, 1897, t. II, p. 396.

(4) Archives Talleyrand.

(5) Même note que la note 3.

(6) *Mémoires de la Comtesse de Kielmannsegge sur Napoléon Ier*, traduits de l'allemand par JOSEPH DELAGE, 1928, t. I, p. 101-102.

NOTES DU CHAPITRE XVIII

(1) Écrit en 1826. *Conversations de Gœthe*, traduction DELÉROT, t. II, p. 478.

(2) DUCHESSE d'ABRANTÈS, *Histoire des salons de Paris*, t. VI, p. 163.

(3) *Lettres adressées au Baron François Gérard*, 1886, t. II, p. 119.

(4) Catalogue Noël Charavay.

(5) L. LECESTRE, *Lettres inédites de Napoléon Ier*, t. I, p. 247.

(6) PIERRE BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 478-480.

(7) *Œuvres complètes de Joseph de Maistre*, 1885, t. XI, p. 155-156.

(8) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 28.

(9) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 351.

(10) *Mémoires du Comte Beugnot*, t. I, p. 346. *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. III, p. 331, 362.

(11) L. MADELIN, *Fouché*, t. II, p. 77-78.

(12) DESMAREST, *Quinze ans de haute police*, édition GRASILIER, p. 222.

(13) Voir ci-dessus, p. 209.

(14) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 355.

(15) ARTAUD DE MONTOR, *Histoire... du Comte d'Hauterive*, p. 266-269.

(16) *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. II, p. 124. *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, p. 283.

(17) *Mémoires... de Metternich*, t. II, p. 243, 262.

(18) MOLLIEN, *Mémoires d'un ministre du Trésor public*, édition de 1898, t. II, p. 334 ; *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 358 ; CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, édition BIRÉ, t. III, p. 204 ; SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 30.

(19) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 249.

(20) MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, t. I, p. 286-287.

(21) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 29.

(22) *Mémoires*, t. II, p. 113.

(23) *Mémoires*, t. II, p. 5.

(24) PIERRE BERTRAND, *op. cit.*, p. 481.

(25) *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, p. 261.

(26) N° 631 dans l'*Œuvre de Pierre-Paul Prud'hon*, par JEAN GUIFFREY, 1924. — Ce chef-d'œuvre se trouve aujourd'hui à Paris, dans les collections de madame la comtesse Jean de Castellane.

(27) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 65.

(28) CAULAINCOURT, « En traîneau avec l'Empereur. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1928.)

(29) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 140, 186.

(30) (O'MEARA), *Documents particuliers sur Napoléon Bonaparte*, 1819 ; « seconde lettre, 22 avril 1817. »

NOTES DU CHAPITRE XIX

(1) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 55.

(2) Archives Talleyrand.

(3) Bulletin de police du 28 juin 1809. Archives nationales. AF^{IV} 1506. (Renseignement dû à l'obligeance de M. G. Lenôtre.)

(4) *Lettres et Papiers du Comte de Nesselrode*, t. III, p. 290.

(5) *Mémoires du Comte de Rambuteau*, 1905, p. 25. *Mémoires de la Comtesse Potocka*, p. 226.

(6) *Lettres de Madame de Rémusat*, t. II, p. 310.

(7) *Mémoires du Comte de Rambuteau*, p. 43 ; *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 102. Cf. WELVERT, *Autour d'une dame d'honneur*, 1910, p. 304. — Lettre à la duchesse de Courlande, 28 septembre 1912. Archives Talleyrand.

(8) *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. II, p. 87-94. — Dans une lettre à la duchesse de Courlande, du 21 décembre 1810, Talleyrand se louait de l'accueil qui lui était fait à Bruxelles dans le salon de la « douairière d'Arenberg. » Archives Talleyrand.

(9) *Mémoires de la Comtesse Potocka*, p. 240.

(10) HENRI MALO, *Le Beau Montrond*, p. 103.

(11) *Mémoires de la Comtesse de Kielmannsegge*, t. I, p. 72, 91, 100.

(12) *Mémoires d'Aimée de Coigny*, édition ET. LAMY, p. 194, 203 et suiv. ; CH. BRIFAUT, *Récits d'un vieux parrain* (*Œuvres*, t. I, p. 480).

(13) Catalogue Noël Charavay.— La jeune Charlotte, qui accompagnait la princesse de Bénévent, avait alors quatorze ans.

(14) *Mémoires de la Comtesse de Kielmannsegge*, t. I, p. 31. — Dans ses lettres à la duchesse de Courlande, le prince parle à plusieurs reprises de cette étrangère ; il ne la ménage pas. « Cette grande haquenée de Killmannsegg *(sic)* est toujours en intrigue dans ma maison ; ce qui me déplaît à la mort. Cette femme-là ne vaut rien... Votre grande Killemansegg *(sic)* promène son triste corps de Paris à Saint-Germain ; elle n'a point paru à Saint-Brice, ce dont je suis fort aise ; car mon aversion pour les femmes d'intrigue augmente tous les jours. » Lettres du 6 juillet et du 27 août 1812. Archives Talleyrand.

(15) Catalogue Gabriel Charavay.

(16) Catalogue Noël Charavay.

NOTES DU CHAPITRE XX

(1) *Monsieur de Talleyrand*, t. III, p. 342.

(2) Voir ci-dessus, p. 151.

(3) *Mémoires*, t. I, p. 450.

(4) Catalogue Gabriel Charavay.

(5) *Mémoires*, t. II, p. 9. — Sur la question du divorce de l'Empereur, on peut voir notre *Napoléon*, 1921, chap. XV.

(6) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 377.

(7) Méneval, *Napoléon et Marie-Louise*, t. I, p. 380. — Lettres à la duchesse de Courlande, 19 mai et 20 octobre 1810. Archives Talleyrand.

(8) Lettre à la duchesse de Courlande, 9 juillet 1810. Même source.

(9) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 393-395. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, nº 16850.

(10) *Mémoires de la Comtesse de Kielmannsegge*, t. I, p. 32.

(11) Méneval, *Napoléon et Marie-Louise*, t. I, p. 414 ; *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 211-220.

(12) N. K. Schilder, *L'Empereur Alexandre Ier*, Pétersbourg, 1897, t. II, p. 397. Cf. J. Bourdeau, dans le *Journal des Débats*, du 27 mars 1899.

(13) N. K. Schilder, *op. cit.*, t. II, p. 398.

(14) Henri Malo, *Le Beau Montrond*, p. 77.

(15) *Lettres et Papiers... de Nesselrode*, t. III, p. 341.

(16) Bibliothèque nationale : Δ 13336. — Ce *Catalogue* de 1811 porte pour adresse : « A Paris, chez de Bure père et fils, libraires de la Bibliothèque Impériale, rue Serpente, nº 7. » Les *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 261, parlent de « la belle madame de Bure, vieille libraire de la bibliothèque du Roi, » comme d'une ancienne amie de Talleyrand.

(17) Lettre à la duchesse de Courlande, 29 janvier 1812. Archives Talleyrand.

(18) *Lettres et Papiers de Nesselrode*, t. III, p. 328, 351 ; L. Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon Ier*, t. II, p. 114, 139, 141.

(19) Catalogue Noël Charavay. — Archives Talleyrand.

(20) Archives Talleyrand. — La *Correspondance* de Madame du Deffand avait été publiée en 1809.

(21) Cet écrit sur le duc de Choiseul se trouve à la fin du tome V des *Mémoires*. — On a déjà indiqué la sévérité du jugement de Talleyrand sur Choiseul. Voir notre tome Ier, p. 66-67.

(22) Talleyrand avait cependant reçu la duchesse de Courlande dans ce « petit hermitage. » Lettres du 22 juillet et du 8 août 1809. Archives Talleyrand.

(23) Archives Talleyrand.

(24) *Mémoires de la comtesse de Kielmannsegge*, t. I, p. 92, 103-105.

(25) Voir notre tome Ier, p. 72-73.

(26) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, nº 18470. — La somme versée par Napoléon n'aurait pas représenté moins de deux millions quatre cent mille roubles. *Lettres et Papiers de Nesselrode*, t. IV, p. 18.

(27) Colmache, *Revelations of the life of prince Talleyrand*, Londres, 1850, p. 1.

NOTES DU CHAPITRE XXI

(1) Ed. Fournier, *L'Esprit dans l'histoire*, p. 381. Garden, *Histoire générale des Traités de paix*, t. I, p. XLVIII. — Archives Talleyrand.

(2) Lettre du 25 février 1812. Archives Talleyrand. Cf. Geoffroy de Grandmaison, *L'Espagne et Napoléon*, t. I, p. 312 et appendice XIV.

(3) On aurait pu les rapprocher d'un quatrain licencieux qui est attribué au prince. Comme il poursuivait une femme de ses déclarations et que celle-ci, excédée, lui avait dit qu'elle ferait de ses lettres l'usage le plus humiliant il lui répondit par ces quatre vers :

Allez, mes vers, enfants de mon génie,
Allez, suivez votre destin ;
Mais, en passant, je vous en prie,
Annoncez-moi chez le voisin.

(4) Sur ces détails de la vie intime de Talleyrand en 1812, voir les *Mémoires de la Comtesse de Kielmannsegge*, t. I, p. 128-154, *passim*. La comtesse appelle Charlotte la « fille naturelle » de Talleyrand : t. I, p. 149. — Dans ses lettres à la duchesse de Courlande de 1812 et de 1813, le prince rapporte qu'il s'occupait de réunir des documents sur l'époque qui avait précédé la Révolution.

(5) L. Madelin, *Fouché*, t. II, p. 230. *Mémoires de la Comtesse de Kielmannsegge*, t. I, p. 158.

(6) Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II, p. 113 ; Méneval, *Napoléon et Marie-Louise*, t. I, p. 486 ; *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, p. 321.

(7) Caulaincourt, « En traîneau avec l'Empereur » (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1928.)

(8) Lettre du 30 juillet 1812. Il a appris (lettre du 2 novembre) qu'Edmond a été cité avec distinction ; il va faire sa demande à l'Empereur. Archives Talleyrand.

(9) Lettres à la duchesse de Courlande des 22 juin 1812, 13, 20, 27, 30 juillet, 18, 28 septembre, 5 et 9 octobre. Archives Talleyrand. — La fille de Boson, Georgine, née le 9 juillet 1801, avait alors onze ans ; elle devait épouser, en janvier 1819, Charles-Philippe de Preissac d'Esclignac, duc de Fimarcon, grand d'Espagne, pair de France.

(10) *Mémoires d'Aimée de Coigny*, édition Et. Lamy, p. 210.

(11) Archives Talleyrand. Cette lettre a déjà été publiée en partie dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, t. XXXV, col. 131.

(12) *Mémoires d'Aimée de Coigny*, p. 190. Cf. de Pradt, *Récit historique sur la Restauration de la royauté en France*, p. 36.

(13) Notre tome Ier, p. 164.

NOTES DU CHAPITRE XXII

(1) Notre tome Ier, p. 173.

(2) *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 233-235.

(3) L.-G. Michaud, *Histoire de Talleyrand*, p. 107 ; *Mémoires de la Comtesse de Kielmannsegge*, t. I, p. 182.

(4) Marquis de Noailles, *Le Comte Molé*, t. I, p. 193.

(5) Lettres des 13 avril 1813, 24 avril, 24 mai, 10 juin, 13 juin. Archives Talleyrand.

(6) Lettres des 26 juin 1813, 10 juillet, 17 septembre, 19 octobre. Archives Talleyrand.

(7) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 96.

(8) Marquise de la Tour-du-Pin, *Journal d'une femme de cinquante ans*, t. II, p. 337-340 ; *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 252.

(9) *Mémoires de Madame de Rémusat*, t. I, p. 107.

(10) *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 249.

(11) Archives Talleyrand.

(12) *Mémoires*, t. II, p. 6, 136.

(13) Archives Talleyrand. — Le 2 décembre, le prince apprit la mort de Narbonne : « Savez-vous, chère amie, l'horrible nouvelle : Narbonne est mort... Quelle fatalité ! Aller mourir à Torgau d'une chute de cheval ! »

(14) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, 1886, t. I, p. 246.

NOTES DU CHAPITRE XXIII

(1) Notre tome I^er^, p. 342.

(2) Ces lignes font partie d'un ensemble de 122 billets adressés par Talleyrand à la duchesse de Courlande, du 2 janvier 1814 au 31 mai 1814, dont les originaux manquent dans les archives de M. le duc de Talleyrand. Ils ont été publiés dans l'*Amateur d'autographes*, années 1862-1863, et aussi sous le titre : *Talleyrand intime*, 1891, in-12.

(3) *Lettres de Madame Reinhard à sa mère*, p. 381.

(4) *Mémoires du Duc de Rovigo*, t. VI, chap. XXVII ; *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 141 ; Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. XVII p. 166-169.

(5) *Mémoires du Duc de Rovigo*, t. VI, chap. XXVII.

(6) *Mémoires du Comte Ferrand*, 1897, p. 62 ; Marquis de Noailles, *Le Comte Molé*, t. IV, p. 450 ; *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 173.

(7) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 142.

(8) *Correspondance de Napoléon I^er^*, t. XXVII, n^os^ 21205, 21210.

(9) *Mémoires du Duc de Rovigo*, t. VI, chap. XXX ; Stendhal, supplément littéraire du *Figaro*, 2 janvier 1926.

(10) *Mémoires*, t. II, p. 135-136.

(11) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 74-76.

(12) *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. II, p. 311.

(13) Récit sur la mission de Vitrolles fait par le duc de Dalberg. *Mémoires* t. II, p. 257.

(14) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 148.

(15) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 194.

(16) *Mémoires du Comte Miot de Melito*, t. III, p. 378-379.

(17) Même note que la précédente

(18) *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. II, p. 310. *Le Nain jaune*, 25 mars 1815.

NOTES DU CHAPITRE XXIV

(1) *Mémoires*, t. II, p. 137.
(2) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 148.
(3) *Mémoires d'Aimée de Coigny*, p. 192, 239-246, *passim*.
(4) *Mémoires d'Aimée de Coigny*, p. 248-253, *passim*.
(5) *Mémoires*, t. II, p. 147. Même expression, p. 257, sous la plume de Dalberg : « Il n'existait à Paris ni plan ni conspiration contre l'Empereur. »
(6) L.-G. MICHAUD, *Histoire de Talleyrand*, p. 111. Cf. *Mémoires du duc de Rovigo*, t. VI, p. 303.
(7) *Mémoires*, t. II, p. 148-149.
(8) *Lettres et Papiers de Nesselrode*, t. II, p. 113-114. Le billet est reproduit à la fin du volume.
(9) COMTESSE DE BOIGNE, *Mémoires*, t. I, p. 339.
(10) *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. I, p. 68. — Sur la mission même de Vitrolles, voir, dans ce tome I, les chapitres II et III. Cf. l'introduction d'EUGÈNE FORGUES aux *Souvenirs autobiographiques d'un émigré* (le baron de Vitrolles), 1924.
(11) Communication de Nesselrode à Bacourt, reproduite par celui-ci : *Mémoires*, t. II, p. 149.
(12) Ancienne résidence de Sully, à sept kilomètres de Mantes, sur la rive gauche de la Seine, le château de Rosny, entouré d'un parc magnifique, appartenait depuis longtemps à Talleyrand. Voir notre tome I^er^, p. 87.
(13) *Souvenirs du comte de Semallé*, 1898, p. 197.
(14) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 183.
(15) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 217-218.
(16) ALEXANDRE DUMAS, *Mes Mémoires*, 1865, t. II, p. 256.
(17) *Mémoires du Duc de Rovigo*, t. VI, chap. XXXII ; CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 382.
(18) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 187.
(19) Voir ci-dessus, p. 217-219.
(20) *Mémoires*, t. II, p. 134.
(21) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 105.

NOTES DU CHAPITRE XXV

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 231-232.
(2) *Souvenirs du Comte de Semallé*, p. 161.
(3) AMÉDÉE PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 99.
(4) *Mémoires de Bourrienne*, t. X, p. 10.
(5) *Mémoires de Marmont*, t. VI, p. 250 ; *Mémoires et Souvenirs du Comte Lavalette*, t. II, p. 93 ; *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 199 ; *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 290. Cf. HENRI HOUSSAYE, *1814*, p. 529-531.
(6) « La femme de Courtiade est morte ce matin. Elle était très bonne femme ; tout le monde l'aimait ; son mari est au désespoir. » Billet à la duchesse de Courlande, du 21 janvier 1814.

NOTES DU CHAPITRE XXVI

(1) Nesselrode fait erreur quand il dit (*Lettres et Papiers*, t. II, p. 114) que le 31 mars était un dimanche.

(2) *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, p. 399, 428, 485.

(3) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. I, p. 53

(4) Louis-Gabriel Michaud, frère de l'historien des Croisades, auteur de l'*Histoire... de Talleyrand*, 1853; il y raconte, p. 112 et suiv., comment il imprima la fameuse Déclaration.

(5) De Clercq, *Recueil des Traités de la France*, t. II, p. 400.

(6) *Eclaircissemens*, p. 9. Sur les *Eclaircissemens*, voir notre tome Ier, chap. XIX.

(7) Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. I, p. 349 ; H. Houssaye, *1814*, p. 557.

(8) *Mémoires du Comte Beugnot*, t. II, p. 120-122.

(9) *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 413.

(10) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 253.

(11) A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. VI, p. 409.

(12) *Mémoires*, t. II, p. 155-156.

(13) *Mémoires*, t. II, p. 159-161.

(14) *Mémoires*, t. II, p. 165.

(15) *Mémoires*, t. I, p. 409. Voir ci-dessus, p. 241.

(16) *Mémoires*, t. II, p. 163.

(17) *Mémoires*, t. II, p. 164. Cf. De Pradt, *Récit historique sur la Restauration de la royauté en France le 31 mars 1814*, p. 67.

(18) Capefigue, *Les Diplomates européens*, t. I, p. 108.

(19) *Mémoires*, t. III, p. 416 ; *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 253.

(20) *Mémoires*, t. III, p. 317. Voir ci-dessus p. 141 et note 35.

(21) *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. III, p. 454.

(22) Caulaincourt, *Mémoires*. (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1930.) L.-G. Michaud, *Histoire de Talleyrand*, p. 114-115, 119.

(23) Carême fut pendant douze ans au service de Talleyrand ; il tenait sa maison « pour le sanctuaire de la cuisine française. » Antonin Carême, *Le Maître d'hôtel français*, 1822, t. I, p. 7.

(24) Marquise de La Tour-du-Pin, *Journal d'une femme de cinquante ans*, t. II, p. 342-343.

NOTES DU CHAPITRE XXVII

(1) *Souvenirs du Comte de Semallé*, 1889, p. 167-168.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 166. — Par un singulier lapsus, les *Mémoires* placent au 2 avril, au lieu du 1er, cette conversation et la séance du Sénat.

(3) *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, p. 395-396.

(4) *Mémoires du duc de Rovigo*, seconde édition, t. VII, p. 134

(5) *Le Moniteur universel*, du samedi 2 avril 1814.

(6) Méneval, *Napoléon et Marie-Louise*, t. II, p. 146.

(7) Napoléon, dans son ordre du jour du 4 avril 1814. Cet ordre du jour contient une phrase qui ne vise pas les seuls sénateurs : « Si l'Empereur avait méprisé les hommes comme on le lui a reproché, alors le monde reconnaîtrait aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui motivaient son mépris. »

(8) *Souvenirs du Baron de Barante*, t. II, p. 33-34.

(9) *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 415.

(10) *Letires et Papiers de Nesselrode*, t. II, p. 32 ; *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, p. 396 ; *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. II. p. 309.

(11) *Mémorial de J. de Norvins*, t. II, p. 267.

(12) *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, p. 18 ; L. GOLDSMITH, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté*, seconde édition, p. 226, 236.

(13) *Mémoires*, t. II, p. 261.

NOTES DU CHAPITRE XXVIII

(1) Bibliothèque nationale. Cabinet des Estampes, Histoire de France : 9 avril 1814.

(2) Reproduite par J. GRAND-CARTERET, « Portraits et Caricatures de Talleyrand, » dans la *Revue politique et littéraire*, t. XXI (1895), p. 455.

(3) *Mémoires*, t. II, p. 121.

(4) DUCHESSE D'ABRANTÈS, *Histoire des salons de Paris*, t. VI, p. 241.

(5) *Mémoires du Duc de Rovigo*, seconde édition, t. VII, p. 131.

(6) *Mémoires du Comte de Villèle*, t. I, p. 228.

(7) *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 298.

(8) *Mémoires du chancelier Pàsquier*, t. II, p. 282.

(9) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 316-319.

(10) Talleyrand tenait encore le même langage à Méneval quelques jours plus tard. MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, t. III, p. 386.

(11) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 303-309.

(12) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 233 ; *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 364.

(13) *Lettres de Madame Reinhard*, p. 401 ; *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. II, p. 342.

(14) *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. III, p. 74-75. *Mémoires de Miot de Melito*, t. III, p. 400, 405.

(15) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 222.

(16) DUCHESSE D'ABRANTÈS, *op. cit.*, t. VI, p. 242-243. Cf. *Mémoires de la Comtesse de Boigne*, t. I, p. 375 ; *Souvenirs du Comte de Semallé*, p. 181.

(17) MÉNEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, t. II, p. 446, t. III, p. 84 ; *Extrait des Mémoires de M. le Duc de Rovigo convernant la catastrophe de M. le Duc d'Enghien*, 1823, p. 29. Cf. BOULAY DE LA MEURTHE, dans le *Bulletin de la Société d'histoire de Paris*, année 1889, p. 71-73, et dans la *Revue d'histoire diplomatique*, année 1892, p. 247.

(18) Chiffre donné par Barras ; voir ci-dessus, p. 402. Les *Mémoires du Duc de Rovigo*, seconde édition, t. VII, p. 258, disent : 250.000 fr., somme qui paraît bien faible.

(19) *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 203. Cf. t. III, p. 289, note 1.

(20) J. GRAND-CARTERET, *Napoléon en images*, 1895, n° 301.

(21) *Mémoires de Madame de Chastenay*, t. II, p. 329 ; L.-G. MICHAUD, *Histoire de Talleyrand*, p. 126.

(22) *Mémoires*, t. II, p. 169. Cf. notre tome I^er^, p. 116.

(23) MAVIDAL et LAURENT, *Archives parlementaires*, 2^e^ série, t. XII, p. 15.

(24) *Mémoires du Comte Beugnot*, t. II, p. 129-131.

(25) *Mémoires du Comte de Semallé*, p. 186-191. Cf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 366.

(26) L. MADELIN, *Fouché*, t. II, p. 303, 316.

(27) MAVIDAL et LAURENT, *op. cit.*, t. XII, p. 16 ; *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 348, 354. Cf. L.-G. MICHAUD, *Vie de Talleyrand*, p. 128, 199.

(28) Voir notre tome I^er^, p. 238.

(29) Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes : Collection Hennin, à la date du 30 mars 1814.

(30) Voir notre tome I^er^, p. 340.

(31) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 251-254.

(32) *Le Nain jaune*, n° du 30 mars 1815.

(33) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 261.

(34) *Mémoires du duc de Rovigo*, 2^e^ édition, t. VII, p. 171-172.

(35) Lire Doumerc (Daniel), 1738-1816, fameux munitionnaire qui fut député aux Cinq Cents.

(36) Il s'agit du fermier de l'entreprise des jeux de Paris, que Talleyrand avait obligé d'acheter sa maison de Saint-Brice. Voir ci-dessus, p. 392.

NOTES DU CHAPITRE XXIX

(1) MAVIDAL et LAURENT, *Archives parlementaires*, 2^e^ série, t. XII, p. 18.

(2) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 365-375; *Mémoires de la Reine Hortense*, t. II, p. 288. Cf. FRÉD. MASSON, *L'Affaire Maubreuil*, 1907.

(3) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 286.

(4) *Mémoires*, t. III, p. 302, 322.

(5) CH. DUPUIS, *Le Ministère de Talleyrand en 1814*, 1919, t. I, p. 272. — Notre éminent confrère a exposé en détail, dans les deux volumes de cet ouvrage, les négociations de l'année 1814.

(6) Document publié par le commandant Weil, dans la *Revue militaire générale*, juillet 1923.

(7) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 245.

(8) *Mémoires*, t. II, p. 173.

(9) *Mémoires*, t. II, p. 173-174.

(10) *Mémoires*, t. III, p. 196.

(11) *Mémoires*, t. II, p. 181.

(12) Voir ci-dessus, p. 46-48.

NOTES DU CHAPITRE XXX

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 396 ; *Mémoires du Comte de Semallé*, p. 207 ; *le Moniteur*, 15 avril 1815.

(2) Lettre à la duchesse de Courlande, 26 avril 1814.

(3) *Mémoires*, t. II, p. 169-170. Cf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II, p. 402-403. — « Compiègne était plein de Périgord : les Chalais, les Elie, l'archevêque et moi et Edmond. Cela faisait sept. » Lettre à la duchesse de Courlande, du 2 mai 1814.

(4) *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 355.

(5) COLMACHE, *Revelations of the life of prince Talleyrand*, 1850, p. 311-315.

(6) *Mémoires*, t. II, p. 170-172.

(7) *Mémoires du Comte Ferrand*, p. 67.

(8) Voir notre tome I^er^, p. 277.

(9) *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, 1860, t. I, p. 376

(10) 19 juin 1814. Archives Talleyrand.

(11) *Le Nain jaune*, n° du 30 mars 1815. *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 366.

(12) *Mémoires du Baron de Vitrolles*, t. III, p. 456.

(13) *Mémoires*, t. II, p. 299.

(14) CH. DUPUIS, *Le Ministère de Talleyrand en 1814*, t. I, p. 395.

(15) Notre tome I^er^, p. 164.

(16) *Mémoires*, t. III, p. 199.

(17) Archives Talleyrand.

(18) *Mémoires*, t. II, p. 203.

(19) *Mémoires*, t. III, p. 197.

(20) *Mémoires*, t. IV, p. 105 ; cf. p. 87.

(21) MACDONALD, *Souvenirs*, p. 281.

NOTES DU CHAPITRE XXXI

(1) *Mémoires du Comte Ferrand*, p. 81.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 210-214.

(3) Archives Talleyrand.

(4) *Mémoires*, t. II, p. 201.

(5) *Mémoires*, t. II, p. 206.

(6) Archives Talleyrand. Dans ce même billet : « Je vous ai envoyé de la soupe à la tortue qui m'est venue d'Angleterre. »

(7) *Mémoires*, t. II, p. 207.

(8) *Mémoires*, t. II, p. 214-254.

(9) Expression de madame de Simiane. *Mémoires de Beugnot*, t. II, p. 480.

(10) *Monsieur de Talleyrand*, t. IV, p. 370.

(11) *Mémoires*, t. II, p. 207.

(12) *Mémoires*, t. II, p. 208.

(13) *Correspondance du Comte de Jaucourt avec le Prince de Talleyrand*, 1905, p. 17.

(14) *Correspondance de Monsieur de Rémusat*, t. I, p. 26.

NOTES DU CHAPITRE XXXII

(1) Archives Talleyrand.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 280-282.

(3) *Mémoires*, t. II, p. 283.
(4) *Revue d'histoire diplomatique*, t. IV, 1890, p. 221.
(5) Lettres du 13 et du 19 octobre. Archives Talleyrand.
(6) *Mémoires*, t. II, p. 346.
(7) *Mémoires*, t. II, p. 247-250.
(8) Lettres des 11 et 17 novembre, du 28 décembre. Archives Talleyrand.
(9) *Mémoires*, t. II, p. 327.
(10) *Mémoires*. t. II, p. 286.
(11) *Mémoires*. t. II, p. 556.
(12) Lettre du 15 février 1815. Archives Talleyrand.
(13) *Mémoires*, t. III, p. 203.
(14) *Mémoires*, t. II, p. 554 ; t. III, p. 24. — Le peintre Isabey, qui avait accompagné Talleyrand à Vienne, avait contribué à la décoration de la cathédrale pour la cérémonie du 21 janvier. On sait qu'il a représenté dans un tableau célèbre tous les diplomates qui prirent part au Congrès.
(15) Voir notre tome Ier, p. 277.
(16) *Mémoires*, t. II, p. 289. — Cf. ci-dessus, p. 166-167.
(17) *Mémoires*, t. II, p. 352, 512.
(18) Lettre à Louis XVIII, 7 mars 1815. *Mémoires*, t. III, p. 101.
(19) Lettre du 15 mars. Archives Talleyrand.
(20) Lettre du 5 avril. Archives Talleyrand. — Les scellés avaient été apposés le 28 mars sur l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Le directeur des domaines recevait l'ordre de faire sans retard la description du mobilier. Archives de la Seine, Fonds des Domaines, 457.
(21) Mollien, *Mémoires d'un ministre du Trésor public*, t. IV, p. 199-200 ; *Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, p. 471. Cf. H. Malo, *Le Beau Montrond*, p. 160. — O'Meara (*A Voice from St. Helena*, t. I, p. 224) rapporte, d'après Napoléon, que Talleyrand aurait offert ses services à l'Empereur ; le fait ne mérite aucune créance.
(22) Lettre à Louis XVIII, 13 avril 1815. *Mémoires*, t. III, p. 162.
(23) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 261. — Chateaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 528, et t. IV, p. 45) raconte comment Talleyrand chargea son secrétaire Perrey de toucher l'argent des Bourbons de Naples ; il parle de six millions.
(24) Lettre du 1er juin 1815. Archives Talleyrand.
(25) Lettre du 23 juin 1815. Archives Talleyrand.
(26) Lettre du 26 juin 1815. Archives Talleyrand.

LISTE ALPHABÉTIQUE
DES NOMS DE PERSONNES, DES NOMS D'AUTEURS, DES NOMS GÉOGRAPHIQUES.

Noms de personnes, en petites capitales. — Noms d'auteurs, en romain.
Noms géographiques, en italique.
L'astérisque indique une mention importante.

A

ABRANTÈS (Duchesse d'). — 30, 105, 444 et p. suiv.
ACERENZA (Jeanne de Courlande, duchesse d'). — 256.
Açores (Les). — 438.
ADDINGTON, ministre anglais. — 31, 63, 67, 73.
AIGUILLON (Madame d'). — 18.
Aix-la-Chapelle. — *144.
ALBANI, cardinal. — 284.
ALEMBERT (d'). — 301.
ALEXANDRE LE GRAND. — 153.
ALEXANDRE Ier, empereur de Russie. — 63, 75, 77, 134, 156, 212, 213, 241, 242, 244 à 255, 257 à 260, 266, 285, 294, *297 à 300, 303, 306, 307, 340, 350, 361, *365, *366, 367, 369 à 371, 373, 374, 376, 377, 386, 387, 389, 392, 393, 395, 405, 407, 409, 413, 421 à 423, 427, 432, *433, 435.
ALGAROTTI. — 301.
Alger. — 71, 72.
ALLAMY (Laurence). — 93.
Almanza. — 233.
ALMEIDA (JUAN D'), homme politique. — 77.
ALQUIER, diplomate. — 176 à 178.
AMÉLIE de Bavière. — 161.
AMELOT (Marie-Philiberte). — 117.
Amiens. — 16, 31, 52, 64, 65, 67, 73, 100.
ANDIGNÉ (Général d'). — 14.
ANDRÉ D'ARBELLES. — 40, 448.
ANDRÉ D'ARBELLES (Claude), évêque de Quimper. — 40.
ANDRÉOSSY, général. — 46, *65, 205.
ANGLÈS (Comte), homme politique. — 387, 395, 405.
ANGOULÊME (Duchesse d'). — 326, 413.
ANNE, grande-duchesse de Russie. — 293.
ANTONIO (Don), infant d'Espagne. — 228, 232.
ANTRAIGUES (Comte d'), agent politique. — 37, 40, 55, 94.
ARENA. — 24.
ARENBERG (Douairière d'). — 463.
ARTAUD DE MONTOR. — 184, 454 et p. suiv.
ASTURIES (Prince des). — Voir FERDINAND VII.
ASTYANAX. — 353.
AUBRY, garde forestier. — 230.
Aulard (A.). — 443 à 447 et p. suiv.
Austerlitz. — 169, 186, 189.
Auteuil. — 20, 106.
AVIAU (d'), prélat. — 103.
AZARA, diplomate. — 32, 110, 111.

B

BACRI. — Voir COEN-BACRI.
Bagneux. — 269.
Bailleu (P.). — 445 et p. suiv.

BAKER. — 75.
BALBI (Madame de). — 283.
BALZAC. — 216, *309.
BARANTE (Prosper de). — 238.
BARBÉ-MARBOIS, homme politique. — 18, 24, 173, 329, 456.
BARBIÉ DU BOCAGE. — 41.
BARBIER (Aug.). — 367.
BARÈRE (Bertrand), homme politique. — 180.
BARRAS, ancien membre du Directoire. — 30, 53, 130, 169, 171, 194, 227, 378, 400, *401, *408, 445, et p. suiv.
BARTHÉLEMY (Comte). — 379.
BARY, archiviste. — 392.
BASSANO (Duchesse de). — 311, 312
BAUFREMONT (Madame de). — 283.
Bautzen. — 323.
Baylen. — 235, 306.
Bayonne. — 227, 233, 234.
BEAUJOLAIS (Comte de). — 111.
BEER (Louis de), administrateur de Bénévent. — *178-184, 237, *457.
BELLANGER, architecte. — 72, 449.
BELLEGARDE (Mesdames de). — *286 à 288.
Bénévent. — 149, 173, 175 à 185, 237, 301, 460.
BÉRENGER (Madame). — 116.
Bérésina (La). — 202, 316.
Berlin. — 26, 65, 73, 165, 168, 198, à 200, 202.
BERNADOTTE, général. — 22, 149, 176.
BERNARD. — 402.
Bernard de Lacombe. — 450 à 452.
BERNIER, chef vendéen. — 18.
BERRYER. — 348.
BERTHIER, prince de Wagram. — 26, 53, 65, 67, 68, 136, 145, 147, 151, 185, 193, 198, 213, 221, 222, 266, 322, 332.
BERTRAND, général. — 327.
BERTRAND (Pierre). — 443 et p. suiv.
BERWICK (Maréchal de). — 233.
BESSIÈRES, duc d'Istrie. — 233.
BETHMAN, banquier. — 299.
BEUGNOT (Jacques-Claude, comte), homme politique. — 22, 192, 267, 387, *395 à 396, 470.
BEURNONVILLE (Pierre RYEL), homme politique. — 74, 94, *190-192, 329, 379, *380, 381, *449, 457.
BIGNON, diplomate. — 151, 152, 312.
BISMARCK. — 165.
BLACAS (Duc de). — 70, 326, 416.
BLÜCHER. — 440.
BOIGNE (Comtesse de). — 350, 461, et p. suiv.
BOISGELIN (Bruno de). — 344, 346.
BOISSY D'ANGLAS, homme politique, 21.
BONALD (Vicomte de), philosophe. — 166.
BONAPARTE (Jérôme). — 217, 269, 404, 405.
BONAPARTE (Joseph). — 22, 23, 30, 64, 67, 68, 73, 174, 175, 178, 180, 199, 209, 217, 221, 235, 269, 277, 278, 336, 341, 352, 353, 358, 391, 449.
BONAPARTE (Louis). — 174, 176, 190, 217, 269, 293, 295.
BONAPARTE (Lucien). — 22 à 24, 26, 27, 30, 53, 147, 157, 445.
BONAPARTE (Napoléon). — Voir NAPOLÉON Ier.
BONAPARTE (Caroline), femme de Murat. — 17, 181, 190, 191, 217, 269, 395.
BONAPARTE (Élisa), femme de Bacchioci. — 289, 290, 302.
BONAPARTE (Pauline), d'abord madame LECLERC, puis princesse BORGHESE. — 19.
BONNEUIL (Madame de). — 110.
BORGHESE (Princesse). — Voir BONAPARTE (Pauline).
BOUCHER, cuisinier. — 230.
BOUFFLERS (Marquise de). — 21.
BOUGAINVILLE, marin. — 290.
BOULAY DE LA MEURTHE, homme politique. — 124, 353, 443 et p. suiv.
Boulogne. — 69, 148, 157, 158, 160.
BOURBON (Louis-Henri-Joseph, duc de). — 416.
Bourbon (Prince Sixte de). — 444.
Bourbon - l'Archambault. — 10, 12, 13, 41, 81, 108 à 112, 114, 134, 276, 291, 302, 313, 446.
BOURGOGNE (Alix de). — 117.
BOURGOING (de), diplomate. — 215.
BOURGOING (Madame de). — 215.
BOURJOT, diplomate. — 38.
BOURRIENNE, homme politique. —

8, 12, 24, *341, *360, 375, 387, 390, 443 et p. suiv.
Bresson, diplomate. — 36.
Brest. — 18.
Brifaut (Charles). — 287.
Brignole (Madame de). — 333, *459.
Brignole (Mademoiselle de). — 340, 459.
Brionne (Louise de Rohan - Montauban, comtesse de). — 81, 111, 166, 167, *436-437.
Broglie (Duc Victor de). — 196, *329.
Broglie (Duchesse de). — 142.
Bruix, amiral. — 12, 94, 451.
Brulé jeune. — 40.
Brune, général. — 69, 159.
Brunn. — *171.
Buffon (Comte de). — 89.
Buffon (Agnès de Cépoy, madame de). — 89, 90.
Buneau, diplomate. — 32.
Busnach. — 71, 72.

C

Cabanis, médecin. — 20.
Cadoudal. — 126, 128.
Caillard l'aîné. — 41.
Calonne (Alexandre de), homme politique. — 26*.
Cambacérès, Deuxième Consul. — 8, 13, 21, 23, 25, 68, 78, 88, 89, 92, 126, 127, 136, 148, 221, 271, 302, 306, 315, 322, 323, 325, 329, 332, 333, 360.
Cambon (Jules), diplomate. — 216, 461.
Campbell. — 280.
Canisy (Madame de). — 308.
Canova. — 263.
Caprara, cardinal. — 83 à 85, *450.
Carême (Antoine). — 374, 387, *468.
Carlos (Don), infant d'Espagne. — 228, 232.
Caselli. — 81.
Cassel. — 46, 62.
Castellane (Madame de). — 18.
Castellane (Pauline de Périgord, comtesse de). — 113, 260.
Castiglione (Duchesse de). — *310.
Castlereagh (Lord). — 350, 407.
Castro, musicien. — 230.
Catherine II, impératrice de Russie. — 18.
Catherine, grande - duchesse de Russie. — 292.
Caulaincourt (Louis de), duc de Vicence. — 50, 124 à 126, 128, 129, 131, 136, 139, 145, 147, 241, 244, *245, 278, 293, 308, 312, 314, 316, *328, 330, 333, 334, 343, 346, *362, *372, *373, *377, 389, 454 et p. suiv.
Caumont (Madame de). — 18.
Cazenove (Théophile). — 39.
Cazenove d'Arlens (Madame de). — 103, 104, 452, *454.
Cépoy (Agnès de). — Voir Buffon (Madame de).
Ceracchi. — 24.
César. — 24, *325.
Ceylan. — 64.
Chabaud - Latour, homme politique. — 21.
Chalgrin, architecte. — 304.
Challave. — 428.
Chamerci (Mademoiselle), de l'Opéra. — 18.
Champagny (Nompère de), duc de Cadore. — 31, 38, 47, 48, 50, 133, 181, 188, 219, *220, 240, 251, 266, *281, 297, 317.
Champion de Cicé, prélat. — 95.
Chaptal (Jean), ministre. — 26.
Charavay (Noël). — 448 et p. suiv.
Charlemagne. — 144, 145, 153.
Charles (Archiduc). — 164.
Charles IV, roi d'Espagne. — 71, 233, 278.
Charlotte. — 111 à 113, 120, 310, 312, 313, 324, 336, 344, 351, 455, 364, 465.
Charpentier. — 39.
Chastenay (Madame de). — 284, 445 et p. suiv.
Chateaubriand. — 32, 52, 104, 105, 124 à 126, 132, 225, *226, 286, *354, *369, 380, *399.
Châtillon-sur-Seine. — 333, 334, 343, 372.
Chaumont. — 406, 430, 434.
Chaumont de La Millière. — 117.
Chauvin, peintre. — 183, 457.
Chénier (Marie - Joseph). — 196.
Chevreuse (Duchesse de). — 282, 324.
Chodron (Claude), notaire. — 115.
Choiseul (Madame de). — 283.

CHOISEUL - GOUFFIER (Comte de), diplomate. — 39, 105, 220, 283.
CHOISEUL - PRASLIN (Charles de). — 20.
CHOISEUL - PRASLIN, sénateur. — 24.
CHOISEUL - STAINVILLE (Étienne - François, duc de), homme d'État. — 36, 42 à 44, 115, 302, 313.
CIMODOCÉE. — 286.
CLARY (Comte de). — 283.
CLARY (Marius). — 180.
CLÉMENT DE RIS, homme politique. — 23, *445.
CLUSEL (Madame du). — 18.
COBENZL (Louis de), diplomate. — 60, 75, 81, 114, 132, 134, *448.
COBENZL (Philippe de), diplomate. — 157, *448.
Coblentz. — *457.
COEN - BACRI (Joseph). — 71, 72.
COIGNY (Chevalier de). — 18.
COIGNY (Marquise Aimée de). — — 283, *287, *314-317, 340, *344-347, 465 et p. suiv.
COIGNY (Mademoiselle de). — 105.
COLMACHE, secrétaire privé du prince de Talleyrand. — 456, 464.
COMINES (Philippe de). — 247.
Compiègne. — 412, 413, *471.
CONDÉ (Louis-Joseph, prince de). — *416.
CONDILLAC, philosophe. — 20.
CONSALVI, cardinal. — 83, 84, 86, 87, 90, 91.
CONSTANT (Benjamin). — *382.
Constantinople. — 65, 159.
CONTI (Princesse de). — 108.
CÒNZIÉ (Hilaire de), évêque d'Arras. — 15.
COURLANDE (Pierre de Biren, duc de). — 256.
COURLANDE (Comtesse de Medem, duchesse de). — 256 à 258, 282, 283 à 285, 288, 295, 302, 303, 305 à 307, *309, 311, 312, 315, 323, 327, 329, 332 à 335, 344, 348, 350 à 352, 357, 360, 367, 386, 389, 392, 393, 408, 414 à 416, 418, 421 à 423, 425, 430, 432, 433, 435, 438 à 440, 450 et p. suiv.
COURTENAY (Pierre de). — 117.
COURTIADE, valet de chambre du prince de Talleyrand. — 39, 361, 364, *467.
CRESCENTINI, chanteur. — 19.
CRILLON (François - Félix - Dorothée, duc de). — 18.
CROMWELL. — 24.
CUSTINE (Madame de). — 18.
CZARTORYSKI (Prince Adam). — 257.

D

DALBERG (Charles - Théodore de), prince-primat. — 260.
DALBERG (Emmerich, duc de), homme politique. — 21, 208, *209, 317, 337, *340, 348, *350, 364, 367 à 369, 375, 378 à 380, 385, 401, 406, *427, 459.
DAMAS (Jacques - François), marquis d'ANTIGNY. — 96.
DANTE. — 301.
DARD (Emile), diplomate. — 456.
DARU (Comte). — 212.
DASIES. — 405.
DAUDET (Ernest). — 445.
DAVID (Louis), peintre. — 150, 151.
DAVOUT, duc d'Auerstaedt. — 205.
DAYOT (J.). — 411.
DAZINCOURT, acteur. — 19.
DECAZES (Duc). — 338.
DECRÈS, amiral. — 67, 68, 271.
DEFFAND (Marquise du). — 302, 464.
DELANNOY. — 444.
DEMERVILLE. — 24.
DENON (Baron VIVANT), archéologue. — 42, 202.
DESSOLLE, général. — 399.
DESTUTT DE TRACY, philosophe. — 20.
DIDEROT. — 301.
Dieppe. — 11.
DINO (Alexandre, marquis de TALLEYRAND et duc de). — 260.
DINO (Dorothée de COURLANDE, comtesse Edmond de PÉRIGORD, duchesse de), puis de TALLEYRAND et SAGAN. — 113, 116, 119, 121, *256 à 260, 282, 285, 289, * 309, 313, 314, 316, 333, 335, 344, *367, 386, 389, 392, 411, *428, *435, 452 et p. suiv.
DI PIETRA. — 84.
DOUCET, officier. — 316.
DOUMERC et non DOUMÈRE. — — 402, *470.
DOUMERC (Madame Alexandre). — *309.

DRAKE, diplomate. — 133, 136.
Dresde. — 40, 202, 203, 215, 216, 291, 310, 323.
DREUX (Madame de). — 18.
DUBOIS, préfet de police. — 25.
DUDON. — 396.
DUFRESNE, conseiller d'Etat. — 24.
DUFRESNE DE SAINT-LÉON (Alexandre). — 177, 178, 439.
DUGIER. — 93
Dumaine (Alfred), diplomate — 446, 450.
DUMAS (Mathieu), général. — 18.
DUMOREY. — 184.
DUMOURIEZ, général. — 127, 128.
DUPANLOUP, prélat. — 113.
DUPONT (Pierre), général. — 280, *306-307, 387, 405.
DUPONT DE NEMOURS. — 381, 390, 395.
Dupuis (Ch.). — *470, 471.
DUQUESNOY (Ad.). — 91, 94, 98.
DURANT DE MAREUIL (Baron), diplomate. — 37 à 39, 44, 75, *78, 153, 180.
DURANT DE SAINT-ANDRÉ, diplomate. — 37.
DUROC, général. — 12, 65, 78, 147, 223, 224, 229, 278, 279, 312.
DUROC (Madame). — 105.
DUSSEK, pianiste. — 286.
DUVAL (Alexandre PINEU). — 287.
DUVEYRIER, tribun. — 24.
DZIALINSKI. — 205.

E

EDELSHEIM (Baron d'), diplomate. — 127 à 129, 139.
Eisenach. — 321.
ELISABETH (Madame). — 392.
EMMA (Mademoiselle). — 313.
EMMERY, homme politique. — 21.
ENGHIEN (Louis-Antoine-Henri, DE BOURBON-CONDÉ, duc d'). — *123-132, *134-136, *139-140, 142, 143, 225, 240, 272, 277, 339, 372, 406, 416.
EPICURE. — 263.
Epinay-sur-Seine. — 93, 94.
Erfurt. — 185, 231, 232, 238 à 240, 242-245, 262, 264, 266.
ESCOÏQUIZ, chanoine. — 232, 235.
ESMÉNARD, poète. — 19, 374, 444.
ESTAMPES-VALENÇAY. — 117.
ESTERNANS (Madame d'). — 293.
Ettenheim. — 127, 128, 133, 134.
EUDORE. — 286.
EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, vice-roi d'Italie. — 151, 161, 173, 240, 270, 271, 293.
Eylau. — 209, 268.

F

FAYE, médecin. — 109.
Fécamp. — 11.
FERCOC (Charles). — 112, 119, 230.
FERDINAND IV, roi de Naples. — 427, 435, 439.
FERDINAND VII, roi d'Espagne. — 228, 231 à 233, 295, *327.
FERDINAND, électeur de Wurzbourg. — 176, 193.
FESCH, cardinal. — 32, 147, 245, 293.
Finkenstein. — 210
FITZ-JAMES (Duchesse de). — 283.
FLAHAUT (Comte de). — 304, 444.
FLAHAUT (Comtesse de), puis marquise de SOUZA. — 18, 283, 304, *308, 444.
FLEURIEU, navigateur. — 24.
FLEURIEU (Madame de). — 18.
Florence. — 19.
Fontainebleau. — 149, 150, 223, 279, 362, 385, 389, 393.
FONTANES (Louis-Marcellin de), homme politique. — 26, 58, 265, 286, 329.
FONTENELLE, écrivain. — 20.
FOREL. — 237.
FORMOND. — 428.
FOUCAULT, écuyer. — 230.
FOUCHÉ, duc d'Otrante. — 22 à 28, 122, 127, 136, 221, 232, 252, 268 à 271, 283, 292, 295, 296, 311, 315, 360, * 363, *364, 390, *397, 445.
FOUQUET, surintendant des Finances. — 21.
FOUCROY, homme politique. — 158.
FOX (Charles), homme d'État anglais. — 67, 186, 187, 189, 372.
FRANÇOIS Ier, roi de France. — 34.
FRANÇOIS II, roi de Bohême et de Hongrie, empereur d'Allemagne, plus tard FRANÇOIS Ier, empereur d'Autriche. — 60, 73, 133, 134, 250, 251, 294, 350, 366, 403, 413, 417.

FRANKLIN (Benjamin). — 20.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. — 213, 243.
FRÉDÉRIC - AUGUSTE Ier, roi de Saxe. — 202 à 203, 291.
FRÉDÉRIC - GUILLAUME III, roi de Prusse. — 54, 74, 77, 168, 212 à 213, 340, 366, 367, 373, 374, 392, 413, 432.
Friedland. — 210, *211.
Frontenteau. — 362.

G

GAGERN, diplomate. — 193, 207.
GALL. — 220.
GALLO, diplomate. — 32, 132, 182
GALLOIS, homme politique. — 21.
GAMBETTA. — 55.
GAMBIER, dit CAMPY. — 40.
GARAT (Dominique - Joseph), homme politique. — 315, 347, 444.
GARAT (Jean - Pierre), chanteur. — 18, 286, 287, *444.
GAUDIN, duc de Gaëte. — 26, 72, 273.
GENTZ (de), diplomate. — 431.
Geoffroy de Grandmaison. — 447 et p. suiv.
GEORGE III, roi d'Angleterre. — 57, 67, 156, 186.
GÉRARD (François), peintre. — 202, *262, 263, 287.
GIRARDIN (Stanislas). — 148, 445, et p. suiv.
GIULAY, diplomate. — 167, 169, 171.
GODOÏ (DON MANUEL), prince de la Paix. — 71, 199, 224, 226, 228, 278.
GŒTHE. — 246, 262, *263.
GOHIER, ancien membre du Directoire. — 25.
GOLDSMITH (Lewis). — 40, 446, *448, 469.
GOLTZ (Comte de). — 212, 213.
GONTAUT - BIRON (Aimé de). — 20.
GOSSEC, membre de l'Institut. — 112.
GRAND (Georges - François). — 90, 93, 99 à 101.
GRAND (Madame). — Voir TALLEYRAND (Madame de).
Grand Saint-Bernard. — 9.
GRASSINI (La), chanteuse. — 19, 24.
GRENVILLE (Lord), homme d'État. — 57.
GREUZE, peintre. — 351.
GRIMALDI (de). — 116.
GRIMM. — 314.
GUTAKOWSKI. — 205.

H

Hambourg. — 297.
HAMELIN (Madame). — 296.
HAMILTON. — 301.
Hanau. — 325.
Hanotaux (G.). — 448, 458.
Hanovre (le). — 171, 187, 195.
HARDENBERG, homme d'État. — 212, 432.
HAREL, publiciste. — *353.
Hartwell. — 321, 326, 334, 411.
HARVILLE (Madame d'). — 293.
HATZFELD (Madame de). — 374.
HAUGWITZ (Comte de). — 33, 74, 171, 196, 198.
Haussonville (Comte d'). — 452, 453.
HAUTERIVE (Alexandre - Maurice BLANC, comte d'), diplomate. — 36, 37, 39, 41, 110, 112, 132, 159, 164 à 168, 171, 188 à 190, *269, 291, 295, 296, 348, 455.
HAUTERIVE (Madame d'). — 456.
HÉDOUVILLE, général. — 134.
HELVÉTIUS, philosophe. — 20.
HELVÉTIUS (Madame), femme du précédent. — 20, 21, 444.
HENRI, colonel. — 230.
HENRI IV, roi de France. — 11, 151, 285, 398.
HENRION DE PANSEY, homme politique. — 387.
HENRY (Mon cousin), ou le prince de Bénévent. — 252, 253, 300.
HÉRAULT DE SÉCHELLES, homme politique. — 286.
HERMAND (d'), diplomate. — 40.
HERVAS (Marquis d'), financier. — 155, 304.
Hohenlinden. — 30, 60, 123.
HOHENZOLLERN-HECHINGEN (Wilhelmine, princesse de). — 256.
HOLBACH d'), philosophe. — 20.
HORACE. — 212, 314.
HORTENSE DE BEAUHARNAIS, reine de Hollande. — 20, 21, 124, 130, 131, 197, 236, 266, *274, 275, 293, *304, 334, 351, 393, 444, et p. suiv., *458.

HOUDETOT (Madame d'). — 314.
HUMBOLDT (Charles-Guillaume de) diplomate. — 432.
HYDE DE NEUVILLE, homme politique. — *14, 443.

I

Iéna. — 198, 205, 216, 226.
INFANTADO (Duchesse de l'). — 304.
Ingold (A. M. P.). — 456, 457.
ISABEY, peintre. — *472.
IZQUIERDO, diplomate. — 224, 278, 279.

J

JAL. — 93.
JAUCOURT (François, comte, puis marquis de), homme politique. — 21, 283, *341, 375, 376, 378 à 380, 397, *428.
JAUCOURT (Madame de). — 18, 104, 283.
JORRIS. — 35.
JOSÉPHINE, femme de Napoléon Bonaparte. — 17, 20, 23, 27, 30, 42, 91, 92, 106, 131, 151, 292, 293, 295, 316, 364, 391.
JOURDAN, maréchal. — *391.
JULIEN L'APOSTAT. — 159.
JUMILHAC (Madame de). — 18.
JUNOT (Madame). — 105.

K

KALLKREUTH, général. — 213.
KIEFFER. — 158.
KIELMANNSEGGE (Comtesse de). — *289, *310, 451 et p. suiv., *463.
KNOBELSDORFF, diplomate. — 196
KOTCHOUBEI (Prince). — 284.
KOURAKIN, diplomate. — 213, 252.

L

LABENSKI, consul général. — 299.
LA BESNARDIÈRE (Comte de), diplomate. — 39, *159, 342, *407, 426, *428, 455.
LABORDE, officier. — 315, 316.
LA BOUILLERIE (de). — 397.
LACÉPÈDE, homme politique. — 316, 329.
Lacour - Gayet (G.). — 443, 452, à 454, 458, 462, 464.
LACRETELLE (Jean - Charles), historien. — 313.
LAFFON DE LADÉBAT, homme politique. — 18.
LAFORÊT, diplomate. — 36, 168, 387.
LA GRANGE (de). — 396.
LA HARPE (Jean - François de), écrivain. — 18.
LAHARPE, général. — 349.
LA MARCK (Comte de). — 283.
LAMBRECHTS, homme politique. — 347.
LAMETH (Madame de). — 18.
LANCHANTIN, général. — 178.
LANGE (de), fermier général. — 71.
LANGE (Mademoiselle). — 71, 154.
LANNES, duc de Montebello. — 65, 77, 169, 266, 272.
LA ROCHEFOUCAULD (François de), duc de LIANCOURT. — 18.
LA ROCHEFOUCAULD (Madame de). — 18.
LA ROMAGÈRE (Abbé GROUIN DE). — 109-110.
LAS CASES, historien. — 130, 137.
LA TOUR - DU - PIN - GOUVERNET (Marquis de). — 15, 69, 375, 427, 428.
LA TOUR - DU - PIN - GOUVERNET (Humbert de). — 375.
LA TOUR - DU - PIN - GOUVERNET (Marquise de). — 69, 283, *325, 449, 466, 468.
LAUDERDALE (Lord). — 187, 188, 195.
LAURE DE NOVES. — 286.
LAURISTON (Madame). — 105.
LAVAL (Duc de). — 273, 283, *285-286.
LAVAL (Catherine TAVERNIER DE BOULLONGNE, vicomtesse de). — 104, 196, *273, 275, 282 à 285, 287, 288, 303, 305, *309, 311, 440.
LAVALETTE (Comte de), homme politique. — 36, 46, 169, 267, 270, 271, 316, 341, 361, 387.
LA VAUPALIÈRE. — 105.
LAW (John), contrôleur général. — 117.
LAŸS, chanteur. — 374.
LÉANDRE (Le beau). — 19.
LEBRUN, Troisième Consul. — 8, 21, 27 à 29, 68, 92, 126, 221, 236, 271, 341, 387.

Le Brun, peintre. — 264.
Lechevalier. — 39.
Leclerc (Charles - Emmanuel), général. — 31, 63.
Leclerc (Madame). — Voir Bonaparte (Pauline).
Lefebvre, duc de Danzig, — 22, 390.
Lefèvre (Robert), peintre. — 191.
Legrand. — 120.
Leipzig. — 323, 324.
Lemercier (Népomucène). — 287.
Lenclos (Ninon de). — 110.
Le Noble. — 288.
Lenoir - Laroche, homme politique. — 347.
Léon XIII, pape. — 457.
Lesueur, compositeur. — 374
Lesur. — 40.
Libon, violoniste. — 286.
Lichtenstein (Prince de). — 171, 364, 367.
Ligne (Prince de). — 283, *435.
Lima (de). — 284.
Linz. — 166, 167.
Lisbonne. — 65, 77.
Livingston (Robert), diplomate. — 72.
Livourne (Comte et Comtesse de). — 19.
Lôbikau. — 257, 258.
Londonderry (Lord). — *447.
Londres. — 15, 63, 65, 73.
Lorme (Philibert de). — 118.
Lorraine (Princesse Charlotte de). — 111.
Lou (Marquis du). — 55.
Louis (Baron), homme d'État. — 71, 337, *340, 341, 364, 367, 375, 385 à 387, 397, 401, 423.
Louis IX, roi de France. — 34, 398, *415.
Louis XI, roi de France. — 247.
Louis XII, roi de France. — 371.
Louis XIV, roi de France. — 47, 161 189, 227, 267, *427.
Louis XV, roi de France. — 70.
Louis XVI, roi de France. — 13, 18. 110, 123, 132, 150, 278, 293, 377, 390, 392, 414, *436.
Louis XVIII, roi de France. — 14, 28, 29, 33, 34, 69, 94, 140 à 142, 254, 321, 334, 341, 345 à 347, 369, *370, 372, 387, *388, 389, 397, 409 à 416, 419 à 421, 424, 425, 427, 429, 431, 432, 434, à 441
Louis - Philippe Ier, roi des Français. — 17, 111, 345, 415.
Louise, reine de Prusse. — 213, 214, *459.
Luçay (M. Legendre de.) — 115 à 117, 120.
Luçay - le - Mâle. — 115, 116, 120.
Lucchesini, diplomate. — 26, *32, 33, 54, 67, 73 à 75, 120, 132, 156, 158, 164, 168, 191, 195, 196, 198, 290.
Lunéville. — 19, 60, 63, 64, 66, 71, 73, 74, 123, 127, 158, 318, 407, 418.
Lutzen. — 184, 323.
Luynes (Elisabeth de Montmorency - Laval, duchesse de). — 29, 104, 131, 284, *324.
Lyon. — 61 à 63, 144.
Lytton Bulwer (H.). — 446, 447.

M

Macdonald, duc de Tarente. — 25, 389, 471.
Macoucy. — 348.
Madame Mère. — 270, 271.
Madelin (L.). — 445 et p. suiv.
Madrid. — 24, 192.
Maillé (Duc de). — 394.
Maintenon (Madame de). — 121.
Maistre (Joseph de). — 187, 196, 266, *415, 457 et p. suiv.
Malachowski. — 205.
Malesherbes (Lamoignon de), magistrat. — 20.
Malet, général. — *315, *316, 337.
Malouet, homme politique. — 120, 387, 443.
Malte. — 63, 66 à 68.
Maltigues (M. de). — 210.
Maré. — 119.
Marengo. — 9, 23, 28, 57, 59, 71, 73.
Marescalchi. — 289.
Maret (Hugues), duc de Bassano. — 50, 78, 89, 92, 175, 219, 266, 312, *317, 325, 328, 330, 332, 333, 336.
Marie - Antoinette, reine de France. — 293, 392.
Marie - Louise, impératrice. — 260, 285, 293, 295, 311, 317, 323, 324, 334 à 336, 351, 352 à 354, 359, 372, 373, 396, 402, 403, 405.

MARIVAULT (de). — 101.
MARKOFF, diplomate. — 32, 63, *75 à 77, 157.
MARMIER (Madame de). — *310.
MARMONT, duc de Raguse. — 219, 350, 351, 357, 358, 360, *361, 363, *385, *386, 389, 390, *391, *400.
Marmottan (Paul). — 444.
MARS (Mademoisele). — 435.
MASSILLON. — *283.
Masson (Frédéric). — 445, 446.
Mathieu (Cardinal). — 450, 451.
MAUBREUIL (Comte de Guerry-) marquis d'Owault. — 381, *404 à 406.
MAURICE DE SAXE. — 382.
MAURY, cardinal. — 323, *324.
Mayence. — 78, 196 à 198.
MAZARIN, homme d'État. — 189.
Medina del Rio Seco. — 233.
MELZI D'ERIL, duc de Lodi. — 62,
MÉNEVAL (Baron de). — 50, *125, 126, 443 et p. suiv.
MERLIN DE THIONVILLE, homme politique. — 390, 391.
METTERNICH (Prince de). — 196, 243, 244, 246, 247, 270, 350, 407, 430, 458 et p. suiv.
MEYER (Le président). — 34.
MICHAUD jeune (Louis - Gabriel). — 365, 369, 457 et p. suiv., *468.
Mignet (Fr.). — 447.
Milan. — 28, 151, 154.
MIOT, colonel. — 341.
MIOT DE MÉLITO. — 174, 391, 445 et p. suiv.
MIRABEAU (Comte de). — 283, 381.
Mitau. — 33.
MOLÉ (Comte). — 91, 127, 316, 322, 323, *344, 351, 453 et p. suiv.
MOLLIEN (Comte), homme politique. — 301, 304, 348, 456.
MOLLIEN (Madame). — *310.
MONCEY, duc de Conegliano. — 399.
MONK. — 24, 28, 126.
Mons. — 441.
MONSIEUR (S. A. R.), plus tard CHARLES X. — *14, 15, 28, 117, 150, 346, 351, 376, 391, 393, *394 à 399, 449.
MONTALIVET, homme politique. — 355.
MONTEBELLO (Duchesse de). — 354.
MONTESQUIEU. — 235, 342.
MONTESQUIOU (François-Xavier-Marc-Antoine, abbé de). — 28, *29, *341-342, 379, 380, 397.
MONTESQUIOU (Comte de). — 240, 274.
MONTESSUY (de), officier. — 386.
MONTGAILLARD (Comte de). — 412.
MONTLIVAULT. — 316.
MONTMORENCY (Adrien de). — 283.
MONTMORENCY (Alix de). — 117.
MONTROND (Casimir, comte de). — 21, 39, 63, 75, 105, 179, 187, 285, 287, 300, 439.
MOREAU (Jean-Victor), général. — 29, 60, 123.
MORELLET, littérateur. — 21, 314.
MORÉRI. — 301.
MORNARD. — 232.
MORNY (Duc de). — 286, 304,
Mortefontaine. — 449.
MORTIER, duc de Trévise. — 350, 351, 357, 358, 363.
Moscou. — 34, 62.
Moskova (La). — 314.
MOUCHY (Charles de Noailles, duc de). — 411.
MOULINS, ancien membre du Directoire. — 25.
MULGRAVE (Lord). — 156.
MUN (Jean de). — 20, 21.
MURAT (Joachim), général, puis roi de Naples. — 12, 17, 130, 136, 180, 184, 190, 191, 205, 217, 224, 269, 270, 278, 312, 433, 435, 438, 439.
MURILLO. — 264.

N

NADERMAN, harpiste. — 286.
NAJAC, préfet. — 61.
Nantes. — 231 à 235, 240.
NAPOLÉON Ier, Premier Consul, puis Empereur des Français. — 7 et *passim.*
NAPOLÉON III, empereur des Français. — 236.
NARBONNE - LARA (Louis, comte de), homme politique. — 49, 105, 220, *282 à 284, 311, *466.
NASSAU - ORANGE (Prince de). — 54, 77, 79.
NASSAU - SIEGEN (Prince de). — 75, 94, 98, 105.

NASSAU - SIEGEN (Prince Guillaume de), *190 à 192.
NECKER, homme d'État. — 107, 177.
NESSELRODE (Comte de), diplomate. — 251 à 253, 282, 285, 300, 301, 307, *349, 350, *364, 366, 367 à 369, 374, 380, 386, 430, 450 et p. suiv.
Neuilly. — 17 à 19, 75, 92.
NEY, duc d'Elchingen. — 389.
NICOLAÏ (Aymar de). — 20.
NICOLAS MIKHAÏLOVITCH (Grand - Duc). — 135.
Niemen. — 211, 312.
NOAILLES (Comte Alexis de). — 427.
NOAILLES (Just de). — 20, 107.
NOAILLES (Mélanie - Xavière de TALLEYRAND-PÉRIGORD, épouse de Just de). — 97, 107, *310.
NOAILLES (Madame de). — 18.
Norvins (J. de). — 444, 445.
NOWOSSILTZOW, diplomate. — 157.

O

Offenbourg. — 127 à 129, 133.
OLIVIER. — Voir SÉNOZAN.
O'MEARA. — 91, 280, 451, 472.
ORANGE (Prince d'). — Voir NASSAU - ORANGE (Prince de).
ORDENER, général. — 130.
ORLÉANS (Louis - Philippe - Joseph, duc d'), dit ÉGALITÉ. — 89.
ORLOFF, colonel. — *361.
OSMOND (Marquis d'), diplomate. — 38, 237, *461.
OSMOND, frère du précédent. — 38.
OTTO, diplomate. — 30.
OUBRIL (d'), diplomate. — 135, 187.
OUDINOT, duc de Reggio. — 399.
OUVRARD, financier. — 295, 296, 394, 448.

P

PALACZKY. — 170.
PAPILLON D'AUTROCHE (Jeanne - Charlotte - Félicité). — 115.
PASQUIER (Chancelier) — 22, 49, 137, 209, 227, 235, 269, 273, 315, 316, 325, 352, *358, *359, 374, 387, 395, 396, 406, 443 et p. suiv.
PAUL Ier, empereur de Russie. — 63, 77, 135, 382.
Pergame. — 319.
PERREGAUX, sénateur. — 24, 26.
PERREY (G.), secrétaire du prince de TALLEYRAND. — 125, 177, 359, 360, 428, *472.
PÉTIET, diplomate. — 154.
PÉTRARQUE. — 286.
PHILIPPE V, roi d'Espagne. — 227, 267.
PIATTOLI (Abbé). — 256, 257.
PICHEGRU, général. — 123.
PICHON, diplomate. — 63.
Pichot (Amédée). — 446 et p. suiv.
PIE VII, pape. — 82 à 87, 89, 91, 95, 148 à 151, 275, 385.
Piémont. — 66.
Pingaud (L.). — 446 et p. suiv.
PITT (William), homme d'État anglais. — 31, 63, 67, 186.
PLAISANCE (Duchesse de). — *310.
PLATON. — 21, 160.
PLUTARQUE. — 286.
POIX (Princesse de). — 341.
PONIATOWSKI (Prince). — 207, 283.
Pont - de - Sains. — 287, 288, *303.
Ponte - Corvo. — 149, 175, 176.
PONTÉCOULANT (DOULCET, comte de), — 22.
PORTALIS (Jean - Etienne - Marie), homme politique. — 18, 88.
Posen ou *Poznan*. — 202, 204.
POTOCKA (Comtesse). — 206, 207, 283, 285, 458.
POTOCKI (Alexandre). — 205.
POZZO DI BORGO, général. — 367, 421, 422.
PRADT (de), prélat. — 235, 311, 312, *337 à 340, 364, 367, *368, 375, 378, 379, 465, 468.
Prague. — 323.
Presbourg. — 171 à 173, 185, 206, 210.
PRUD'HON (Pierre - Paul), peintre. — 222, 277

R

RAGUIDEAU DE LA FOSSE, notaire. — 115.
RAPHAËL. — 264.
Ratisbonne. — 37, 46, 60, 74, 276.
RAYNEVAL, diplomate. — 134.

RÉAL (Comte), homme politique. — 131, 137, 390.
REGNAUD DE SAINT - JEAN D'ANGÉLY (Michel - Louis - Étienne, comte), homme politique. — 12, 53, *88, 110.
RÉGNIER, homme politique. — 97, 126, 139.
REINHARD (Charles - Frédéric, comte), diplomate. — 36, 40, 59, 390.
REINHARD (Madame). — 176.
Remacle (Comte). — 445 et p. suiv.
REMBRANDT. — 264.
RÉMUSAT (Auguste - Laurent, comte de). — 142, 160, 240, 352, *359, *360, 374, 411.
RÉMUSAT (Madame de), femme du précédent. — 16, 91, 94, 148, 224, 225, 267, 274, 283, 352, *358, *359, 391, *428, 444 et p. suiv.
RENAUDES (Martial BORIE des), homme politique. — 105.
REUSS (Prince de). — 75.
REZOFF (Mathieu de). — 75.
RICHELIEU (Cardinal - duc de). — 53, 60, 432.
RIVALS, diplomate. — 62.
RŒDERER (Pierre - Louis, comte). — 12, 24, 26, 27, 53, 61, 92 à 94, 135, 277, 281, 446 et p. suiv.
RŒDERER (Tony), fils du précédent. — 38.
ROHAN (Wilhelmine de Courlande, duchesse de). — 256.
ROI DE ROME (Le). — 302, 306, 335, 345, 353, 354, 373.
ROLLIN (Gustave), notaire. — 93.
ROMANZOFF, diplomate. — 242, 251, 284.
ROMBECK (Madame de). — 456.
ROMILLY (Samuel). — 444.
RONSARD. — 116.
ROSE. — 12.
ROSENSTIEL. — 41.
Rosny. — 309, 350, 367, *467.
ROUX DE LABORIE, homme politique. — 39, 75, 365, 375, 378, *381, 382, 385, 386, 404, 405.
ROUX DE ROCHELLE (Gaspard). — 39, 177.
ROWLANDSON. — *393.
ROYER - COLLARD, homme politique. — 137, 138.

S

S. (Comte de). — *317.
SACKEN, général. — 405.
SACY (Silvestre de). — 158.
SAGAN (Boson, prince de). — 118.
Sagan. — 256.
SAINT - AIGNAN, diplomate. — 316.
Saint - Brice. — 292, 305, *313, 314, 316, 324, *392, 470.
Saint-Cloud. — 16, 32, 309, 324 à 327.
Saint-Domingue. — 31, 63, 75.
SAINTE - BEUVE. — 113, 452 et p. suiv.
SAINTE - FOY (Pierre - Claude - Maximilien RADIX). — 39, 60, 94, 105, 193, *307 à 308.
SAINT - ÉTIENNE (Baron de). — 110.
SAINT - ÉVREMOND. — 344.
SAINT - JULIEN (Comte de), diplomate. — 60, 447.
SAINT - MARSAN (Comte de), diplomate. — 329.
SALICETTI. — 178.
SAN CARLOS (Duc de). — 231, 232, 235, 272, 274, 303.
SANDOZ - ROLLIN, diplomate. — 53, 56.
SANSON, bourreau. — 123.
SAPIEHA (Prince). — 240.
SAUVO. — 395.
SAVARY, duc de Rovigo. — 130, 131, *137, 139 à 142, 211, 290, 303, 309, 312, 315, 322, 332, 333, 336, *337 à 340, 353, 406, 449 et p. suiv.
SAVARY (Madame). — 105.
Saverne. — 129.
SCHIMMELPENNINCK. — 78.
SCHWARZENBERG (Prince de). — 350, 366, 367, 386, 392, 405.
SÉBASTIANI, général. — 65.
SÉGUR (Louis - Philippe, comte de) — 18, 30, 122, 147.
SÉGUR (Madame de). — 18.
SEILLIÈRE (Jeanne). — 118.
SEMALLÉ (Comte de). — 376, 377, 396, 449 et p. suiv.
SÉMONVILLE, diplomate. — 78.
SÉNOZAN (Sabine OLIVIER de). — 30.
SERVAT, prêtre. — 95.
SÉVIGNÉ (Madame de). — 452.
SEYMOUR (Lord), comte de Yarmouth. — 187.

Shée, préfet. — 136.
Sieyès, homme politique. — 12, 23, 25, 263, 315.
Silhouette, contrôleur général. — 71.
Siméon (Joseph - Jérôme), homme politique. — 21.
Simiane (Madame de). — 471.
Simons, banquier. — 297.
Simons (Madame). — Voir Lange (Mademoiselle).
Sinnamarie. — 18.
Smeth (R. et Th. de). — 100.
Somo-Sierra. — 265, 267.
Sorel (Albert). — 216, 446 à 448 et p. suiv.
Soubirou (Paul). — 287.
Souham, général. — 386.
Souza (de), diplomate. — 77.
Spéranski, diplomate. — 252.
Spina. — 90.
Spinucci, prélat. — 182, 183.
Spontini, compositeur. — 374.
Stadion, diplomate. — 167, 169.
Staël (Anne - Louise Necker, baronne de). — 21, 24, *106, 107, 121, 210, 225, *308, 319, 369, 372, 378, *400, *401, 415, 432, 444.
Stapps (Frédéric). — 241.
Stendhal. — 15, 337, 444, 449.
Strasbourg. — 51, 127, 130, 160, 162, 163, 166, 170, 171, 216, 236, 243.
Suard, littérateur. — 21.
Sully (Maximilien de Béthune, duc de). — 11, 467.
Suresnes. — 270.

T

Tacite. — 246.
Taillerand. — 135, 454.
Talleyrand - Périgord (Alexandre - Angélique de), archevêque et cardinal. — 96, 97, 320, *321, 413.
Talleyrand - Périgord (Alexandre - Daniel, baron de). — 111, 112.
Talleyrand-Périgord (Archambaud - Joseph de). — 20, *30, 31, 92, 97, 107, 148, *386, 393.
Talleyrand-Périgord (Archambaud - Marie - Louis de). — *38, 193, *237.
Talleyrand - Périgord (Boson - Jacques de). — 30, 92, 190, 313*, 314, 411.
Talleyrand - Périgord (Charles-Daniel, et non Gabriel, comte de). — 93, 95, 96.
Talleyrand - Périgord (Charles - Maurice de), prince de Bénévent, puis prince de Talleyrand — 7 et *passim*.
Talleyrand-Périgord (Edmond de). — 38, *257 à 260, 285, 312, 393, 411, 412, 465.
Talleyrand-Périgord (Hélie de), duc de Talleyrand. — 118, *443.
Talleyrand - Périgord (Napoléon - Louis de), duc de Valençay. — 117, 260.
Talleyrand (X. baron de). — 32.
Talleyrand - Périgord (Alexandrine - Victoire - Elisabeth, et non Éléonore, de Damas d'Antigny, comtesse Charles - Daniel de). — 93, *95-98, *282.
Talleyrand - Périgord (Catherine - Noël Worlée, madame Grand, puis madame de). — 29, 32, 60, 73, 75, 80, 82, *89 à 95, 98 à 101, 105, 107, 108, 111 à 113, 120, 121, 132, 147, 148, 150, 156, 167, 176, 191, 195, 228 à 230, 232, 272, 274, 283, 303, * 308, 310, 313, *415.
Talleyrand - Périgord (Georgine de). — 313, *465.
Talleyrand - Périgord (Mélanie -Xavière). — Voir Noailles.
Tallien (Madame). — 444.
Talma. — 246.
Talrand. — 454.
Tasse (Le). — 301.
Tauroggen. — 318.
Teschen. — 249.
Tchernychev (Comte Alexandre), diplomate. — 285.
Tessier, diplomate. — 41.
Thiard (de), diplomate. — 161.
Thibaudeau (Antoine - Claire, comte). — 21, 22, 95, 147, 154, 276, 378, 380, 444 à 446 et p. suiv.
Thomas, littérateur. — 20.
Thumery. — 127.
Tilsit. — 211 à 213, 215, 216, 218, 221, 243.
Tolstoï (Comte de). — 266, 373.

TOPINO - LEBRUN. — 24.
TORCY, homme d'État. — 43.
TOUR et TAXIS (Princesse de). — 245, 246, 248, 250, 255.
TOURNON (de), homme politique. — 114.
TOUSSAINT - LOUVERTURE. — 63.
Trafalgar. — 160, *165, 186.
TRAJAN. — 183, 374.
Tranquebar. — 93.
Trieste. — 163.
Trinité (Ile de la). — 64.
TRUGUET, amiral. — 24, 88.
TURGOT, homme d'État. — 20.
TYSZKIEWICZ (Comtesse Vincent). — 207, 284, 285, *309, 312, 440.

U

Ulm. — 161, 165, 166.

V

VAINES (de), conseiller d'État. — 21, 65.
VAINES (Madame de), femme du précédent. — 18, 21, 147, 154, 206, 237, 276, 378.
VALENÇAY (Boson, duc de). — 118.
Valençay. — 71, 78, 95, 96, 112, *114 à 121, 164, 202, 222, 228, à 232, 236, 237, 295, *301, 303, 327.
Vandal (A.). — 443, 445.
VAN DER GOES, homme politique. — 99 à 101.
Varsovie. — 33, 34, 205 à 210, 216, 311, 312.
VAUDÉ (Madame de). — 70.
VAUDÉMONT (Princesse de). — 47, 104, 270, 316, 317.
VAUDREUIL (de). — 105.
VEDEL, général. — 307.
VERGENNES (Comte de), homme d'État. — 43, 250.
VERGENNES (Madame de). — 18.
VERNON (Madame de). — 106, 107.
VESTRIS, danseur. — 18.
Veuil. — 115, 116.
VICENCE (Madame de). — 283.
Vienne. — 31, 38, 167 à 169, 171, 281.
VILLÈLE (Comte de), homme d'État. — 141, 469.
VILLEMAREST (Charles - Maxime de). — 38, 39, 451.
VILLEMORIEN (de), fermier général. — 117, 119.
VILLENEUVE D'ARIFAT (de). — 396.
VILLERS (de). — 392.
VINCENT (Charles de), diplomate. — 207, 243, 248.
VISCONTI (Philippe), archevêque. — 61.
Vitoria. — 326.
VITROLLES (Baron de), homme politique. — 129, 172, 194, 306, *317, *348 à 351, *372, 394, 398, 399, 446 et p. suiv.
VOLNEY (Constantin - François CHAMBŒUF, comte). — 12, 20.
VOLTA. — 152.
VOLTAIRE. — 246.
Vreede (G. W.). — 451.

W

WALBONNE (Madame), chanteuse. — 18.
WALEWSKA (Comtesse). — 206.
WASHINGTON. — 57 à 59.
Waterloo. — 202, *440, 441.
WEILBOURG (Prince de). — 78, 79.
Weimar. — 250.
Weissenfels. — 323.
WELLESLEY (Marquis de). — 295.
WELLINGTON (Duc de). — 327, *415, *440, *441.
WELSCHINGER (H.). — 124, 454.
WIELAND. — 247.
Wiesbaden. — 197.
WHITWORTH (Lord), diplomate. — 67 à 69.
WITT (Madame de). — 18.
Wolfenbuttel. — 96, 97, 451.
WORLÉE (Pierre). — 93.
WURTEMBERG (Prince de). — 120.

Y

YARMOUTH (Lady). — 285.
YORCK de WARTENBOURG, général. — 318.

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE PREMIER

Talleyrand et le Premier Consul

Talleyrand à sa première audience chez Bonaparte. — Sentiments de Talleyrand pour le Premier Consul. — Talleyrand jugé par Bonaparte. — Talleyrand et Hyde de Neuville. — Talleyrand et la reconstitution sociale entreprise par le Premier Consul. — Les fêtes du 25 février 1800, du 19 février et du 8 juin 1801. — Bonaparte et Talleyrand chez madame Helvétius. — Talleyrand chez madame de Vaines. — Talleyrand et Fouché ; leur rivalité. — La fête du 14 juillet 1800. — La disgrâce de Lucien Bonaparte. — Calonne à Paris. — Le consulat à vie. — Talleyrand et l'abbé de Montesquiou. — Disgrâce des deux frères de Talleyrand. — Talleyrand et le corps diplomatique. — Faveur de Talleyrand auprès de Bonaparte. — Talleyrand et le projet de négociations avec Louis XVIII. . . . 7

CHAPITRE II

Le travail du ministre

Les bureaux des Relations extérieures. — Les principaux chefs de service : d'Hauterive, Durant de Mareuil, La Besnardière. — Les qualités d'un chef de division. — Rapport de Talleyrand sur les grades et traitements ; mars 1800. — La méthode de travail de Talleyrand. Son art dans la conversation. — Etre bien informé ; agir avec lenteur. — Le parfait ministre des Affaires étrangères. — Les conférences particulières entre Napoléon et Talleyrand. — Les lettres de Talleyrand à Napoléon. — Talleyrand, exécuteur des décisions de Napoléon 35

CHAPITRE III

La pacification de l'Europe

Esprit nouveau de la politique étrangère. — Rapport de Talleyrand sur un projet d'élever une statue à Washington. — Comment Talley-

rand jugeait les conséquences de Marengo. — Traité de Lunéville. — La *consulta* de Lyon et la République Italienne. — Talleyrand à Lyon. — Les préliminaires de Londres. — L'expédition de Saint-Domingue. — La paix d'Amiens. — L'attitude de Talleyrand dans la rupture avec l'Angleterre. — La maison de la rue d'Anjou. — Talleyrand et les affaires d'argent à l'époque du Consulat. — L'ambassadeur russe Markoff. 56

CHAPITRE IV

LE MARIAGE DE TALLEYRAND

Talleyrand et le Concordat de 1801. — La question du mariage des prêtres constitutionnels. — Le bref du 10 mars 1802. — Lettre de Bonaparte à Pie VII ; 24 mai 1802. — Le bref du 29 juin 1802. — Son enregistrement en Conseil d'État. — Talleyrand et madame de Buffon. — Rôle de Bonaparte dans le mariage de Talleyrand. — Le mariage civil de Talleyrand, le 10 septembre 1802. — Pas de mariage religieux. — Talleyrand a déclaré en 1802 que sa mère était morte ; pourquoi. — La mère de Talleyrand à Wolfenbuttel. — Situation faite à M. Grand. 80

CHAPITRE V

BOURBON-L'ARCHAMBAULT

« Déprêtrisé et désépiscopisé. » — Les réceptions du ministre rue du Bac et rue d'Anjou. — Madame de Staël ; *Delphine*. — Mariage de mademoiselle de Périgord et de Just de Noailles. — Réflexions de madame de Talleyrand. — Le ministre aux eaux de Bourbon-l'Archambault. — Charlotte la Mystérieuse. 102

CHAPITRE VI

VALENÇAY

Achat de la terre de Valençay par Talleyrand (1803). — Acte de vente. — Historique du domaine de Valençay. — Description du château de Valençay. — Les séjours de Talleyrand à Valençay de 1803 à 1808. — « Une seconde madame de Maintenon. ». 114

CHAPITRE VII

L'AFFAIRE DU DUC D'ENGHIEN

Les arrestations de Moreau et de Pichegru. — Place insignifiante que l'affaire du duc d'Enghien a dans les *Mémoires* du prince. — Rôle de Talleyrand dans l'arrestation du duc d'Enghien. — Talleyrand chez le Premier Consul et chez Murat dans la journée du 20 mars 1804. — Comment Talleyrand parla sur l'heure de la tragédie de

Vincennes. — Comment il en informa les puissances. — Napoléon appréciant le rôle de Talleyrand dans cette affaire. — En 1823, Talleyrand écrit un long « Appendice » sur le drame de 1804. . . 122

CHAPITRE VIII

La proclamation de l'Empire

Talleyrand, partisan déclaré de l'empire héréditaire. — Talleyrand et le titre d'empereur. — Circulaire de Talleyrand sur le prochain établissement de l'empire. — Il est nommé grand-chambellan. — Son rôle dans les négociations du sacre. — Sa présence au sacre de Napoléon. — Sa présence au couronnement de Napoléon à Milan comme roi d'Italie. — Rapport de Talleyrand sur la création du royaume d'Italie. — Encore mademoiselle Lange. 143

CHAPITRE IX

Presbourg

La situation politique de Talleyrand au début de 1805. — Son rapport sur les relations de la France et de l'Angleterre. — Philippe Cobenzl — Rupture entre la France et l'Autriche. — Les chaires de turc et de persan au Collège de France. — Napoléon et Talleyrand à Strasbourg. — Le mariage d'Eugène de Beauharnais. — Le mémoire de Talleyrand, du 17 octobre 1805. — Trafalgar. — Talleyrand à Linz, puis à Vienne. — Intervention de la Prusse. — Austerlitz. — Le traité de Presbourg. — La Banque de France. . . 155

CHAPITRE X

Talleyrand prince de Bénévent

Joseph, roi de Naples. — Talleyrand, prince et duc de Bénévent ; 5 juin 1806. — Dufresne de Saint-Léon, premier administrateur de la principauté. — Louis de Beer lui succède. — Les rapports de Bénévent et de Naples. — La part de Talleyrand, dans le gouvernement de Louis de Beer. — La principauté de Bénévent fait retour au Saint-Siège ; 4 juin 1815. 174

CHAPITRE XI

La Confédération du Rhin

Ouverture de pourparlers entre Paris et Londres, à la suite d'une lettre de Fox. — Mission à Paris de lord Lauderdale. — Rupture des pourparlers. — Talleyrand prépare la Confédération du Rhin. — Beurnonville et le prince de Nassau-Siegen. — Traité de la Confédération du Rhin ; 12 juillet 1806. — « Il ne faut jamais être pauvre diable. » 186

CHAPITRE XII

Le Blocus continental

La rupture avec la Prusse. — La bibliothèque de Joseph Chénier. — Talleyrand à Mayence. — Comment l'appréciait la reine Hortense. — Lettres de Talleyrand à Napoléon. — Son rapport sur le projet de Blocus continental ; 20 novembre 1806. — La galerie de tableaux du roi de Saxe. 195

CHAPITRE XIII

Tilsit

La question polonaise. — Talleyrand à Varsovie. — Son rôle de grand-chambellan. — Il ravitaille la Grande Armée. — Son rapport sur la question polonaise : 28 janvier 1807. — Ses réflexions à propos de la bataille d'Eylau. — Il fait à Napoléon la lecture de *Corinne*. — Sa part dans les négociations de Tilsit. — La reine Louise de Prusse et Talleyrand. 204

CHAPITRE XIV

Talleyrand vice-grand-électeur

Talleyrand à Dresde. — Pourquoi Talleyrand a quitté le ministère des Relations extérieures. — L'Empire en 1807. — Sentiments de Talleyrand pour Napoléon. — Il est remplacé par Champagny, 9 août 1807. — Il est nommé vice-grand-électeur ; 14 août 1807. — Ses armoiries, costumes et traitements. 215

CHAPITRE XV

Les princes d'Espagne a Valençay

Le traité de Fontainebleau, 27 octobre 1805. — Comment Talleyrand jugeait alors Napoléon. — La maison de Bourbon, « une maison finie. » — Projet d'annexion de la Catalogne. — Le précédent historique de Louis XIV. — Les Infants à Valençay. — Talleyrand organise leur existence. — Il se rend à Nantes auprès de Napoléon ; août 1808. — Récit peu vraisemblable qu'il fait de son entretien. — Il assiste à la naissance du futur Napoléon III ; 20 avril 1808. — La mort de son neveu Archambaud ; 18 juin 1808. 223

CHAPITRE XVI

Erfurt

La cinquième partie des *Mémoires* de Talleyrand. — Pourquoi le prince fut envoyé à Erfurt. — Préparatifs de l'entrevue. — Talleyrand, favorable à l'Autriche. — Séjour à Erfurt ; septembre-octobre 1808.

— Entretiens particuliers de Talleyrand et d'Alexandre. — Conversation de Napoléon et de Talleyrand. — Après Erfurt, relations occultes de Talleyrand avec le tsar par l'intermédiaire de Nesselrode. — Talleyrand justifie sa conduite. 238

CHAPITRE XVII

Le mariage d'Edmond de Périgord

Talleyrand demande à l'empereur Alexandre de marier son neveu Edmond de Périgord. — La princesse Dorothée de Courlande. — Alexandre au château de Löbikau. — Deux lettres de Talleyrand à Alexandre. — Etat d'âme des fiancés. — Leur mariage ; 22 avril 1809. — La comtesse Edmond de Périgord dame du palais de Marie-Louise. 255

CHAPITRE XVIII

La scène du 28 janvier 1809

Portrait de Talleyrand par Gérard. — Jugement de Gœthe sur Talleyrand. — Les dîners de l'hôtel de la rue de Varenne. — Talleyrand et le Corps législatif. — Il critique les affaires d'Espagne. — Son rapprochement et son entente avec Fouché. — La scène du 28 janvier 1809. — Impassibilité de Talleyrand. — Il perd la place de grand-chambellan. — La reine Hortense intervient en sa faveur. — Campagne de 1809. — Portrait de Talleyrand par Prud'hon. — Napoléon affirme la responsabilité de Talleyrand dans les affaires d'Espagne. 262

CHAPITRE XIX

La vie mondaine de Talleyrand vers 1810

Le traité de Vienne. — La mort de la mère de Talleyrand ; 24 juin 1809. — Le salon de la vicomtesse de Laval. — Talleyrand chez madame de Rémusat. — Talleyrand et Narbonne. — Les réceptions à l'hôtel de la rue de Varenne. — La duchesse de Courlande. — Laure et Plutarque. — *Les Martyrs*. — Les dames de Bellegarde. — La comtesse de Kielmannsegge. — Lettres de Talleyrand à la grande-duchesse de Toscane. 281

CHAPITRE XX

Le second mariage de Napoléon

Bruits avant-coureurs du divorce de l'Empereur. — Le conseil du 28 janvier 1810. — Arguments de Talleyrand en faveur du mariage autrichien. — La Sultane validé. — Talleyrand et Ouvrard. — Embarras d'argent de Talleyrand. — Sa lettre à Alexandre pour

lui demander quinze cent mille francs. — Vente de sa bibliothèque. — Menaces d'exil à Pont-de-Sains. — Le futur duc de Morny. — L'hôtel de la rue Saint-Florentin et la maison de Saint-Brice. . 291

CHAPITRE XXI

« Le commencement de la fin »

Le conseil d'enquête sur l'affaire de Baylen. — Talleyrand et la société des femmes. — Napoléon songe à nommer Talleyrand à l'ambassade de Varsovie. — Talleyrand à Bourbon-l'Archambault et à Saint-Brice. — Entretiens de Talleyrand et de la marquise de Coigny chez lui et chez la princesse de Vaudémont. — La tentative du général Malet. — Retour de Napoléon. — Il offre à Talleyrand de reprendre le ministère des Relations extérieures. — Refus du prince. 306

CHAPITRE XXII

Pendant la campagne d'Allemagne

Talleyrand écrit à son oncle l'ancien archevêque de Reims. — Jugement de Napoléon sur Talleyrand. — La vie du prince pendant l'année 1813. — L'Empereur, « un homme fini. » — Le prince conseille à Napoléon de rendre l'Espagne aux Bourbons. — Son nouveau refus de reprendre le ministère des Relations extérieures. — Il est membre de la commission extraordinaire du Sénat 320

CHAPITRE XXIII

Les familiers de l'hotel de la rue Saint-Florentin

Nouvelle scène de Napoléon à Talleyrand ; 16 janvier 1814. — Talleyrand, membre du conseil de régence. — Ses premières lettres au début de la campagne de France. — Visite inopinée du ministre de la Police Savary chez le prince de Bénévent. — Conciliabules secrets de la rue Saint-Florentin entre Talleyrand, l'archevêque de Malines, le baron Louis, le duc de Dalberg. — Autres familiers de Talleyrand : Bourrienne, Jaucourt, l'abbé de Montesquiou. . . . 331

CHAPITRE XXIV

Pendant les derniers jours de la campagne de France

« Ah ! si Talleyrand était là ! » — Talleyrand dans sa bibliothèque. — Ses conversations politiques avec la marquise de Coigny. — Le roi de Rome ? le duc d'Orléans ? Louis XVIII ? — La mission de Vitrolles. — Le billet à l'encre sympathique. — Les lettres de Talleyrand des 24 et 25 mars 1814. — Talleyrand et Pasquier. — Le conseil de régence du 28 mars. — Comment Talleyrand explique sa conduite à l'égard de Napoléon. 343

CHAPITRE XXV

Talleyrand dans la journée du 30 mars 1814

La bataille de Paris. — Visite de Talleyrand et de madame de Rémusat chez le préfet de police Pasquier. — Talleyrand réussit à ne pas sortir de Paris. — Sa visite chez le duc de Raguse. — Résultats de la journée. 357

CHAPITRE XXVI

Talleyrand dans la journée du 31 mars 1814

Fouché absent de Paris. — Arrivée de Nesselrode. — Rédaction d'une Déclaration. — Phrase ajoutée par le tsar. — Arrivée des Alliés. — La comtesse Edmond de Périgord absente de Paris. — Alexandre rue Saint-Florentin. — Le conseil dans le salon de l'Aigle. — L'équipée de M. de Pradt. — La doctrine de la légitimité : « Louis XVIII est un principe. » — Démarches inutiles de Caulaincourt. — La soirée à l'Opéra. 363

CHAPITRE XXVII

Établissement du gouvernement provisoire

Semallé et Talleyrand. — Nouvelle démarche de Caulaincourt. — Talleyrand préside la séance du Sénat le 1er avril. — Élection des cinq membres du Gouvernement provisoire. — Beurnonville. — Le secrétaire Roux de Laborie. — Les félicitations de Benjamin Constant. 376

CHAPITRE XXVIII

Le Gouvernement provisoire

Adresse aux armées. — « L'homme aux six têtes. » — Voyage de Pie VII. — Démarches auprès de Marmont. — Le dîner des sénateurs. — Constitution faite par le Sénat. — Abdication de Napoléon ; 6 avril. — La cocarde blanche. — Destruction de pièces officielles. — Le traité de Fontainebleau. — Entrée de Monsieur à Paris ; 12 avril. — « Un Français de plus. » — Le trésor de la Couronne. — La réception du Sénat par Monsieur. — Madame de Staël et Talleyrand. — Les profits de la Restauration. 383

CHAPITRE XXIX

La Convention du 23 avril 1814

Talleyrand présente le Sénat à l'empereur d'Autriche. — L'affaire Maubreuil. — Négociations ouvertes avec les Alliés en vue d'un armistice. — Note de La Besnardière sur les limites naturelles de

la France. — Convention du 23 avril d'après le retour de la France aux frontières du 1er janvier 1792. — Barras chez Talleyrand. — Arguments de Talleyrand en faveur de la Convention du 23 avril. 403

CHAPITRE XXX

Le traité de Paris, 30 mai 1814.

Talleyrand fait remettre des notes secrètes à Louis XVIII. — Entrevue de Louis XVIII et de Talleyrand à Compiègne ; 29 avril 1814. — Talleyrand présente le Sénat à Louis XVIII, à Saint-Ouen. — Talleyrand, ministre des Affaires étrangères pour la troisième fois ; 13 mai 1814. — Le prince de Condé et Talleyrand. — Le traité de Paris ; 30 mai 1814. — Appréciations de Talleyrand sur le traité de Paris. 411

CHAPITRE XXXI

Avant le Congrès de Vienne

Talleyrand et la Charte de 1814. — Lettre de Talleyrand à l'empereur Alexandre, le 13 juin. — Les articles secrets du traité de Paris. — Comment Talleyrand comprenait le rôle du représentant de la France au futur Congrès. — Préambule et conclusions des « Instructions pour les ambassadeurs du roi au Congrès. » — Les membres de la légation. — La comtesse Edmond de Périgord. — Jaucourt, ministre intérimaire des Affaires Étrangères. — Talleyrand est créé prince de Talleyrand. 420

CHAPITRE XXXII

Talleyrand au congrès de Vienne

Talleyrand fait reconnaître les droits de la France. — Il combat les ambitions territoriales de la Prusse et de la Russie. — Son rôle dans les questions de Saxe, de Pologne et de Naples. — Le traité secret du 3 janvier 1815. — La comtesse Edmond de Périgord. — Le retour de l'île d'Elbe. — Déclaration contre Napoléon. — Démarches de Napoléon auprès de Talleyrand. — Fin du Congrès de Vienne ; 9 juin 1815. — Talleyrand arrive à Mons, auprès de Louis XVIII ; 23 juin. 430

NOTES DES CHAPITRES. 443

Liste alphabétique des noms de personnes, des noms d'auteurs, des noms géographiques. 473

PLANCHES HORS TEXTE

I. Portrait inédit de Talleyrand. . . . . Frontispice.
II. Talleyrand, ministre à l'époque du Consulat. 65
III. Vues du château de Valençay. 129
IV. Talleyrand en costume de vice-grand-électeur. par Prud'hon 193
V. Talleyrand en 1808, par François Gérard. 225
VI. Hôtel de Talleyrand, rue Saint-Florentin. 289
VII. « L'homme aux six têtes ». 353
VIII. Lettre autographe de Talleyrand à la duchesse de Courlande (23 juin 1815). 417

51863

DIJON — DARANTIERE

DATE DUE

DOMINICAN COLLEGE LIBRARY
3 3645 00035448 3

DC 255 .T3 L35 v.2
Lacour-Gayet, G. 1856-1935.
Talleyrand, 1754-1838 ..

Dominican College Library
San Rafael, California